

EXAMEN CRITIQUE

DES

LETTRES DE M. L'ABBÉ GAUME

SUR LE

PAGANISME DANS L'ÉDUCATION

Par l'abbé Audriot

Chanoine d'Autun, ancien Supérieur du Petit Séminaire.

Comment concevoir qu'un prêtre aujourd'hui propose de nous imposer de gaieté de cœur la loi de dégradation portée par Julien?...Voilà ce qui nous émeut, croyez-le bien. Ce n'est pas l'humaniste qui se scandalise en nous, c'est le chrétien, jaloux comme il doit l'être de l'honneur de l'Eglise.

(M. Foisset, *Correspondant*, 25 mai 1852).

Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'on peut être un Julien ou un barbare, plus facilement qu'on ne croit, sans le vouloir même et sans y penser, par simple imprudence!

(*De l'Education* par Mgr Dupanloup, p. 450).



PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE DE TOURNON, 29.

ET CHEZ LECOFFRE, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29.

1852

~~237. a. 100.~~

275. a. 82.

100

PRÉFACE.

Une grave discussion, dont quelques personnes n'ont peut-être pas compris immédiatement toute la portée, s'est élevée dans l'Eglise de France. Les traditions littéraires de l'Eglise catholique ont été attaquées avec une telle continuité de violence, que Mgr l'évêque d'Orléans a cru devoir rompre le silence, et élever une voix forte de la triple autorité d'un caractère sacré, d'un talent qui nous rappelle le siècle de Louis XIV, et de l'expérience d'une belle vie, en partie dépensée au sein de la jeunesse chrétienne.

On a dit : A quoi bon cette discussion ? c'est une affaire de grec et de latin, et d'ailleurs les luttes sont toujours fâcheuses.

Ceux qui ont suivi sérieusement le débat commencent à comprendre qu'il ne s'agit pas d'une simple discussion de grec et de latin, qu'ici la question pédagogique est accessoire, et qu'en face de la thèse et des tendances manifestes du *Ver rongeur*, il s'agit de savoir si l'Eglise doit renier tout un passé de gloire; si, comme l'affirme M. Gaume (*Lettres*, p. 142), l'esprit de la tradition catholique a toujours été antipathique à l'étude des auteurs païens, c'est-à-dire à l'étude des sciences humaines, puisque, pendant quinze siècles, les anciens formaient la base des études séculières, *secularis scientia*, comme parlent les auteurs ecclésiastiques.

Les luttes sont fâcheuses; c'est vrai. Mais qui a excité cette lutte? Tranquilles possesseurs de méthodes léguées par nos pères, et disposés à admettre les améliorations raisonnables, nous sommes tout-à-coup accusés d'avoir coulé les générations dans le moule du paganisme, d'avoir formé des générations païennes (*Ver rongeur*, p. 28), d'avoir à peu près mis l'Évangile de côté dans l'éducation publique (p. 392-393); nous sommes accusés, en termes au moins équivalents, d'être les corrupteurs de la jeunesse chrétienne

depuis trois siècles, et il ne serait pas permis de nous défendre ! nous devrions nous confesser corrupteurs pour donner raison au *Ver rongeur* ! Nous ne croyons pas devoir pousser l'abnégation jusqu'à ce point, surtout lorsqu'il s'agit des intérêts de l'Eglise attaquée dans ses évêques, dans ses séminaires, dans ses ordres religieux.

M. l'abbé Gaume a cru devoir adresser à Mgr l'évêque d'Orléans une série de *Lettres*, qui sont une nouvelle édition du *Ver rongeur*. Excité par des conseils et des encouragements que je dois respecter, je soumettrai au public mes observations sur l'opuscule de M. Gaume ; mes convictions restent les mêmes, et la lecture des *Lettres sur le Paganisme* n'a fait que les fortifier. Les nouveaux textes empruntés par M. Gaume à l'histoire ecclésiastique peuvent impressionner les personnes qui n'ont point les originaux entre les mains. J'espère démontrer que, fidèle aux traditions du *Ver rongeur*, mon honorable contradicteur fait dans ses traductions des *contre-sens* vraiment impardonnables, mutile les passages et présente comme favorables à ses idées des auteurs qui leur sont complètement opposés. Il serait très utile, en certaines circonstances, d'é-

tudier les sages préceptes que nous a légués le *grand siècle* sur la manière de traduire le grec et le latin.

L'opinion émise dans le *Ver rongeur* et développée dans les *Lettres* a de chauds partisans, même parmi ceux qui n'ont jamais lu ces ouvrages ; mais il me semble que les approbateurs ne s'entendent pas du tout sur l'application, et se séparent de *la doctrine primitive*. Il y a à cet égard des nuances et même des contradictions d'idées qui se fractionnent à l'infini ; quelquefois les pensées principales de M. Gaume sont complètement rejetées ou subissent des modifications essentielles : il me serait facile d'en citer des exemples. Je pourrais même parler de tel journal religieux qui, le 23 juillet 1851, a complètement approuvé le *Ver rongeur* ; le 4 janvier 1852, l'a loué avec restriction ; le 18 janvier, s'est rétracté et a proclamé l'étude des classiques païens *une nécessité et partant un devoir*, et qui enfin, dernièrement, a repris la thèse de M. Gaume contre Mgr l'évêque d'Orléans ; je ne puis qu'admirer ces prodigieuses métamorphoses. Je dois donc prévenir le public que mes nouvelles réflexions s'adressent aux deux livres de M. Gaume, le *Ver*

rongeur et les *Lettres sur le Paganisme, tels qu'ils ont été imprimés* ; c'est le seul moyen de combattre sérieusement et de choisir pour la lutte un terrain fixe et circonscrit à l'avance.

Dans mes premières *Observations sur le Ver rongeur*, j'avais répondu à M. Gaume, sans relever toutes les conséquences de ses erreurs, aussi clairement que je le ferai dans cet ouvrage. La persistance dans une voie que je crois déplorable et les graves intérêts de la religion m'imposent aujourd'hui l'obligation de dire la vérité avec toute la franchise du devoir ; j'espère aussi le faire avec le calme de la raison. C'est moins que jamais une question personnelle qui s'agite, et le débat a pris de graves et solennelles proportions, qui ne permettent plus à personne de le confondre avec une querelle particulière ou indifférente.

On nous a signalé, avec M. Lenormant et le R. P. Daniel, comme ayant entrepris « une des plus mauvaises œuvres que puisse faire en ce moment un chrétien. »¹ Jusqu'à nouvel ordre, nous considérerons notre œuvre comme excel-

¹ M. Bonnetty (*Ann. de Phil. chr.*, nov. 1851).

lente ; car, sous plusieurs rapports, c'est la défense de l'Eglise contre des attaques injustes et compromettantes. ¹ Et maintenant, soldat d'une cause où commandent tant d'illustres chefs, nous sommes moins que jamais disposé à regretter les premiers combats.

Cet ouvrage sera loin d'épuiser la question ; il restera certainement beaucoup de choses à dire ; mais ces simples observations contribueront peut-être à éclairer *une des plus graves affaires que l'Eglise, en France, ait eues depuis longtemps.* (*Mand. de Mgr d'Orléans, p. 23.*)

¹ « L'Eglise de J.-C. est ici en cause ; et c'est une grande témérité de blâmer ce que cette gardienne si vigilante de la vérité et des bonnes mœurs n'a jamais censuré, qu'elle a, au contraire, honoré, protégé et soutenu avec zèle par des faveurs et des établissements sans nombre. Si un *Ver rongeur* s'était attaqué à cette fille du ciel, elle l'aurait promptement écrasé ; car saint Paul nous la représente comme une vierge divine qui n'a *ni tache ni ride*. Et les vers dévastateurs ne font sentir leurs piqûres mortelles qu'au corps d'un Antiochus et d'un impie » (Mgr l'évêque de Chartres, 25 juillet 1852).

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

La Lettre première de M. l'abbé Gaume. — Exposé de sa thèse.

I

Dans sa première *Lettre* à Mgr l'évêque d'Orléans, M. l'abbé Gaume a réuni, sous forme d'introduction, une suite de considérations qu'il eût été difficile de rattacher au plan général du livre : je préfère leur consacrer quelques pages, avant d'entrer dans le fond même de la discussion.

L'auteur commence par une expression de regrets et de remerciements.

Il nous sera peut-être aussi permis d'exposer notre sincère et profond regret d'avoir vu un prêtre composer *ex professo* un livre pour attaquer avec violence, non-seulement ce qui serait répréhensible dans les collèges peu chrétiens, mais tout ce qui s'est fait depuis dix-huit siècles, et

tout au moins depuis trois siècles, de l'aveu de nos adversaires, non-seulement dans l'Eglise de France, mais dans l'Eglise universelle. Nous regrettons amèrement qu'un prêtre ait imprimé que partout dans les séminaires, dans les collèges chrétiens, *on avait rompu manifestement, sacrilègement, malheureusement, la chaîne de l'enseignement catholique*; que les illustres soldats de l'Eglise militante, comme les Jésuites et les Bénédictins, *avaient coulé les générations dans un moule païen*¹, c'est-à-dire en d'autres termes qu'ils ont corrompu la jeunesse; que les adversaires de M. Gaume *sont des novateurs qui ont introduit le paganisme dans l'éducation; des hommes à imagination qui saturent de paganisme les générations, et leur laissent ignorer le christianisme*; que leurs méthodes d'enseignement *sont des citernes impures de l'erreur, une déviation exorbitante de la marche de l'esprit humain, la violation d'une grande loi sociale*. Nous regrettons que, dans les *Lettres sur le Paganisme*, M. Gaume, après avoir fait des protestations de respect à Mgr d'Orléans, ait affirmé ou insinué que les professeurs des petits séminaires *nourrissent les enfants de poisons*, et

¹ M. Gaume (*Lettres*, p. 124, 125) cite les pages du *Ver rongeur* qu'on avait fortement accusées, mais pour se justifier, il a soin d'omettre la phrase spécialement incriminée... Est-ce distraction?... ne serait-ce pas aussi pour se donner la satisfaction de dire (p. 207): « N'ayant point attaqué les Jésuites, je n'ai point à les défendre. » — Nouvelle méthode de justification : M. Gaume ne se contente plus d'altérer le texte des auteurs qu'il cite; aujourd'hui il mutile ses propres ouvrages, et dans des intentions faciles à deviner : mais le *Ver rongeur* est imprimé.



repaissent *les anges de la nourriture des démons* (p. 18), que ce sont des *semeurs d'ivraie* (p. 131) ; que les adversaires du *Ver rongeur* sont un *guépier* ; qu'ils renouvellent, en défendant les traditions de l'Eglise, *les cris idolâtres de Michas, lorsqu'on lui enlevait ses petits dieux* (p. 206) ; qu'ils *soutiennent la lutte éternelle du mal, tandis que le Ver rongeur soutient la lutte éternelle du bien* (p. 147). — Nous regrettons que dix-huit siècles, ou du moins, en admettant la théorie du *Ver rongeur*, trois siècles de souverains-pontifes, de cardinaux, d'évêques, de prêtres, de religieux, n'aient pas trouvé grâce devant le zèle des réformateurs, et qu'on ait cru devoir leur appliquer ces paroles : *Le culte des abominables idoles est la cause, le principe et la fin de tous les maux.* ¹

Tel est aussi notre premier regret.

Le second regret qu'exprime M. Gaume, c'est de voir les défenseurs des classiques secondés par tous les journaux universitaires, gallicans et voltairiens. Déjà M. Foisset (*Corresp.* du 25 mai) a fait justice de ce genre d'argumentation, et Mgr Dupanloup a lui-même dénoncé cette tactique et *cette habileté qui ne doit plus tromper personne* (*Mandement*, p. 30). — Un écrivain, un journal catholiques avancement une proposition exagérée et même absurde ; cela s'est vu et se voit trop fréquemment : des journaux

¹ M. Veuillot a relu le *Ver rongeur*, et il vient de déclarer que c'était un chef-d'œuvre de modération (*Univers*, 20 mai 1852). — Ainsi nous devons nous estimer très heureux qu'on ne nous ait pas flagellés davantage.

indifférents ou même ennemis attaquent ces soldats imprudents : il faudrait donc abandonner la cause du vrai, parce qu'elle est soutenue par des hommes que nous ne comptons pas habituellement dans nos rangs. Est-ce sérieusement qu'on nous propose cette nouvelle logique ? — Quand le vénérable archevêque de Cologne fut mis en prison, il me souvient qu'un grand nombre de journaux peu religieux prirent hautement sa défense : le roi de Prusse aurait pu faire valoir contre les catholiques l'argument qu'on nous oppose aujourd'hui. Entre des hommes sérieux, de pareils raisonnements devraient être écartés.

Autre rapprochement aussi singulier qu'inattendu ! On voudrait nous assimiler aux Gallicans, parce que nous combattons le *Ver rongeur* ! Comment ! c'est nous qui soutenons les souverains-pontifes et les ordres religieux les plus dévoués au Saint-Siège, et nous sommes des Gallicans ! Et vous qui attaquez, sans le savoir peut-être, ce qu'ont fait les souverains-pontifes, et spécialement Eugène IV, Pie II, Nicolas V, Sixte IV, Innocent VIII et Léon X, ce qu'ont fait et ce qu'*approuvent encore* les Jésuites et les Bénédictins, c'est vous qui êtes Ultramontains ! Les mots n'ont donc plus leur signification ordinaire ? N'est-ce pas vous qu'a désignés M. Lenormant, lorsqu'il a dit : « La prévention, l'inexpérience et la légèreté suscitent une croisade qui n'irait à rien moins, *dans sa conséquence logique*, qu'à renouveler contre la Rome des papes, contre ses principes traditionnels, contre ses souvenirs, contre ses musées, contre ses exemples, un nouveau sac aussi barbare que celui des

» bandes protestantes de 1527. » (*Correspondant*, t. 30, p. 254.) — Puisque vous nous avez placés sur ce terrain, laissez-nous vous le dire hautement : Jamais l'Eglise romaine ne comptera des enfants plus soumis, plus affectueusement dévoués de cœur et d'âme, que dans nos rangs. Un journal a dit quelque part qu'en réfutant le *Ver rongeur*, j'avais combattu *pro aris et focis* : il a dit vrai sans le savoir. Oui, j'ai combattu, ou du moins j'ai voulu combattre *pro aris et focis*; car j'ai soutenu la cause des papes et de toute l'Eglise catholique, et c'est là le foyer où j'aime à reposer mon cœur et mes études, *pro aris et focis*. J'ai cru qu'il y avait péril à laisser croire, avec M. Gaume, que l'esprit de l'Eglise catholique se trouvait dans un passage de St-Ouen, digne résumé du *Ver rongeur*, et mille fois réfuté par les plus grands docteurs ; j'ai cru qu'il y avait péril à laisser établir une espèce de divorce entre la science humaine et la religion, et surtout à une époque où il me semble plus important que jamais de comprendre la science, ainsi que la comprenaient nos pères, comme la sœur de la religion et émanant de la même source, source unique de la vérité immuable et éternelle. (*Première Encyclique de Pie IX.*)

Autre regret : on accuse Mgr d'Orléans d'avoir tiré sur les troupes catholiques. — Ne serait-ce pas ici le lieu d'appliquer un principe d'observation quotidienne : ceux qui se plaignent sont souvent les premiers agresseurs ? Qui a le premier tiré sur les troupes catholiques ? N'est-ce pas l'écrivain qui a appelé *paganisme et corruption de la jeunesse*,

tout ce qu'ont fait les instituteurs chrétiens depuis quatre siècles? Chose étonnante ! on nous attaque avec une violence inouïe : nous nous défendons, et l'on nous accuse d'être les agresseurs et de tirer sur les troupes catholiques. ¹

M. Gaume, après quelques concessions apparentes, déclare que, sur un point essentiel, *il a le malheur* de ne pouvoir s'entendre avec Mgr l'évêque d'Orléans; il ne saurait admettre *que les enfants aient constamment un pied dans le paganisme et un autre dans le christianisme*. — Toujours une confusion déplorable dans les mots ! le paganisme pour nos adversaires c'est le mal, c'est le sensualisme, ce sont les trois concupiscences : de là, cet éternel paralogisme avec lequel on nous accuse de saturer les enfants de choses mauvaises ! Puisque nous en sommes toujours au chapitre des regrets, je regrette profondément qu'on prolonge ainsi le débat avec une insistance qui finira par n'être plus de la bonne foi. Tout n'est pas païen chez les païens, on le sait parfaitement, ou bien l'on ne connaît pas les auteurs anciens, et alors quel nom donner à cette confusion de mots et d'idées? Je recommande aux amis du *Ver rongeur* ces mémorables paroles du B. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry : « L'historien Socrate a fort bien établi que, dès

¹ M. Gaume nous objectera peut-être : le *Ver rongeur* a annoncé qu'il n'attaquait et ne voulait attaquer personne (p. 22). — Singulière précaution oratoire, avec laquelle on se croit parfaitement libre de tout dire et d'attaquer tout le monde. Puis, quand les personnes lésées se plaignent, on répond : lisez le *Ver rongeur*, nous avons annoncé que nous n'attaquerions personne.

» les premiers siècles, par une coutume admise, les doc-
 » teurs de l'Eglise se sont exercés dans les sciences des
 » Grecs : ce témoignage est confirmé par les exemples de
 » saint Grégoire de Nazianze, de saint Basile, et d'autres
 » personnages fort religieux, qui *ont lu souvent* les auteurs
 » païens et en *ont recommandé la lecture*. Je dis ceci à
 » l'adresse de certaines personnes, qui, ne connaissant pas
 » les lettres anciennes, attaquent sans modération ceux qui
 » les aiment. Et cependant, si on les étudie avec une sage
 » mesure et la convenance du temps, *elles forment le ju-*
 » *gement, polissent et ornent l'esprit, et le prédisposent au*
 » *goût de la vertu.* »⁴

Certes l'illustre archevêque de Cantorbéry ne pensait pas qu'en étudiant la littérature ancienne on eût un pied dans le paganisme, c'est-à-dire dans le mal. Il est vrai qu'il n'aurait jamais deviné la nouvelle définition qu'on nous a donnée de la littérature grecque et romaine, et qui est écrite dans tout le *Ver rongeur*, spécialement à la page 125 : « Pendant trois mille ans, le monde vécut sous la domina-
 » tion de la chair, et le monde eut une langue, une littéra-
 » ture, une poésie, expression fidèle du principe dans lequel

⁴ Hæc dixerim occasione eorum qui, humaniorum litterarum expertes, in aliis ejusemodi studia plus æquo reprehendunt; quæ, si debito modo ac tempore adsumantur, judicium informant, animum perpoliunt et exornant, atque ad virtutis studium docilem aptumque efficiunt (Lettre de Lanfranc, citée par Ziegelbauer, *Hist. rei litt. Bened.*, l. 2, p. 546).

» *il s'était transformé, pour lequel seul il vivait, qu'il poursuivait partout, qu'il aimait en tout, qu'il adorait avec passion sous toutes les formes. Devenu chair, le monde parlait le langage de la chair et de ses trois concupiscentes : orgueil, cupidité, volupté. Essentiellement sensualiste, sa littérature et sa poésie revêtirent forcément, suivant l'inspiration souveraine de la chair et de ses trois puissances, des formes dures, hautaines, froides, hypocrites, mais le plus souvent élégantes et voluptueuses.* » Ajoutons à cette étrange définition le commentaire donné par un des amis de M. Gaume : « *Cette proposition de M. d'Alzon, — la morale des païens n'est qu'un amas de vains mots, quand elle n'est pas la source de tout vice, — est vraie dans toute sa rigueur.* » Si ces paroles ne signifient pas que tout est mauvais dans le monde païen et dans sa littérature, les mots n'ont plus leur valeur ordinaire.

Le texte du B. Lanfranc est trop vrai et trop précieux pour ne pas en faire remarquer les expressions. En parlant des études profanes, qui doivent se faire *debito tempore*, l'archevêque de Cantorbéry entendait précisément les années de l'enfance et de l'adolescence; car il se cite lui-même comme exemple au commencement de la lettre. Or, nous savons par les historiens de sa vie que, *dès son enfance*, il avait étudié la littérature profane, comme du reste la chose se pratiquait dans les monastères bénédictins : *Teneriorem aetatem in secularibus deterens, in scripturis divinis animo et ævo maturuit* (Guill. Malmesb., cité par Ziegelbauer, t. 1^{er}, p. 288). — *Ab annis puerilibus eruditus*

est in scholis liberalium artium (Mil. Crisp., cité par M. Ozanam, *Documents inédits*, p. 61).

Une simple question à M. Gaume : puisqu'en étudiant les auteurs anciens *on a un pied dans le paganisme*, c'est-à-dire dans le mal; puisque la littérature ancienne *est essentiellement sensualiste, et qu'elle est dirigée forcément suivant l'inspiration souveraine de la chair et de ses trois concupiscences*, pourquoi laisse-t-il les auteurs païens entre les mains des élèves de troisième, de seconde, de rhétorique, c'est-à-dire à l'âge critique où les secrets instincts de la concupiscence feront savourer avec plus de délices le fruit défendu? N'y a-t-il pas là une évidente contradiction, et M. Gaume, pour être logique avec lui-même, ne devrait-il pas proscrire les auteurs païens de toutes les classes? Quoi! vous avez fait tout un livre pour révéler cette plaie hideuse que vous appelez le paganisme, c'est-à-dire l'enseignement des classiques, et vous proclamez cette littérature *l'expression fidèle du principe de la chair, l'incarnation nécessaire du sensualisme et des trois concupiscences* : d'un autre côté, dans les *Lettres sur le Paganisme*, vous établissez que la langue latine des auteurs ecclésiastiques est supérieure à la langue du siècle d'Auguste, *et pour le fond et pour la forme; qu'elle est et doit être sous tous les rapports la plus belle des langues* (p. 230), *et que la forme païenne, cette chère idole de vos honorables adversaires, loin d'être une qualité, est relativement un défaut* (ib.). La conséquence est rigoureuse : il y a danger à étudier une littérature *essentiellement sensualiste*, et ce danger existe surtout à l'âge des passions;

d'ailleurs, le latin chrétien est supérieur au latin païen, *même dans la forme*. Donc, il y a toute espèce d'avantages et aucun inconvénient à *se borner* au latin chrétien : donc, il y a danger très grave, sans compensation d'avantages réels, à étudier les auteurs païens. Est-ce clair ? est-ce logique ? et c'est M. Gaume lui-même qui nous fournit les prémisses; la conséquence sort d'une manière toute naturelle et rigoureuse. — Du reste, que l'honorable auteur des *Lettres* se rappelle ce qu'il a dit dans le *Ver rongeur* : « Vou-lons-nous exclure les auteurs profanes ? *Quand nous le voudrions, nous ne serions que l'écho des plus grands hommes et des plus grands siècles de l'histoire moderne* » (p. 384) : quand on présente une idée comme l'expression des désirs et de la pensée des plus grands hommes et des plus grands siècles de l'histoire moderne, on est bien près de l'adopter. Que M. Gaume relise le *Ver rongeur* et les *Lettres sur le Paganisme*, et il sera forcé d'avouer que sa pensée première a dû être l'*exclusion totale* des auteurs païens, et que cette *exclusion totale* ressort logiquement de ses deux livres. S'il ne l'admet pas, c'est une concession faite à l'esprit du siècle en attendant mieux ; c'est une précaution charitable pour ménager les *cris perçants des nouveaux Michas auxquels on enlève leurs petits dieux* (p. 206). — Écoutons encore le *Ver rongeur* : « Dans un certain nombre d'établissements, l'étude des langues anciennes *se fait, en partie* du moins, à l'aide des classiques chrétiens... *Manifestement la brèche est ouverte; il ne s'agit plus que de l'élargir, et la révolution victorieuse entrera jusqu'au cœur de la place*. Recon-

naissons ici en bénissant l'œuvre de la Providence. Or, la Providence ne tâtonne jamais. La révolution est donc possible, possible aujourd'hui plus qu'autrefois » (p. 7).

Après les regrets viennent les remerciements. M. Gaume semble ravi de croire qu'il n'y a pas une raison nouvelle dans les *Lettres* de Mgr d'Orléans, et il proclame de la manière la plus affirmative que toutes les raisons de ses adversaires ont été complètement réfutées et que la cause est jugée en dernier ressort. Or, j'en appelle au témoignage des lecteurs éclairés qui ont suivi le débat avec attention : n'est-il pas vrai que jusqu'à présent les réfutations prétendues se sont bornées en général à des affirmations d'autant plus dogmatiques qu'elles étaient sans preuves ? — On dirait que plusieurs de nos adversaires ont adopté cette devise : affirmons, affirmons ; il en reste toujours quelque chose. Or, je les adjure de vouloir bien se conformer aux règles d'une discussion sérieuse, et de réfuter les unes après les autres, par exemple, les assertions du R. P. Daniel, et de lui opposer un ensemble de témoignages historiques qui puissent contrebalancer l'évidence de ses démonstrations. Il est vrai que pour toute réponse M. Gaume *décide* (p. 101) que devant sa thèse viendront toujours *se briser les savants travaux des plus savants religieux*. — C'est là un nouveau genre de preuve, auquel on nous a accoutumés depuis un an. Cependant on devrait comprendre que si de semblables raisons peuvent faire momentanément la fortune d'un livre, elles l'exposent à de singuliers retours dans l'opinion.

Parmi les arguments que l'on a opposés au *Ver rongeur* se trouvaient ceux-ci : M. Gaume ne connaît pas l'histoire du moyen âge dans ses traditions littéraires : Il a falsifié ou traduit à contre-sens les textes du Concile de Trente, du Concile de Latran, de saint Basile, de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Chrysostome, etc. — Pas un mot de réponse jusqu'à ce jour ! M. Gaume se borne à dire : *Arguments déjà connus et réfutés ! Ma thèse brave les savants travaux des plus savants religieux !*

L'auteur des *Lettres sur le Paganisme* craignait de ne pas faire assez de bruit : *La Providence qui semble vouloir nous sauver malgré nous* (par le *Ver rongeur* ¹), *ne l'a point permis* (*Lettres*. p. 8). — Nous partageons cette joie, mais dans un autre sens. La question soulevée nous a paru très-malheureuse et très inopportune : mais une fois soulevée, il faut qu'elle se vide, il faut que l'on *sache si l'esprit de l'Eglise a toujours été antipathique aux sciences humaines* (*Lettres*, p. 142).

¹ Comme on pourrait croire que j'invente, je cite. M. Gaume, après avoir développé son plan de bibliothèque de classiques chrétiens, s'écrie : « Tel est le système de classiques chrétiens que nous offrons » à l'Europe, comme condition désormais *nécessaire* d'un avenir meilleur. S'il est accepté, nous en rendrons grâce à celui de qui vient » tout don parfait : s'il ne l'est pas, *nous gémirons sur une ruine qui nous paraît inévitable*. » On n'accusera plus d'exagération M. Foisset, lorsqu'il dit : « M. l'abbé Gaume est venu, et il a fait un livre pour établir que l'unique préservatif qui nous reste contre le socialisme, c'est d'apprendre désormais le latin dans la Vulgate et dans les auteurs chrétiens postérieurs au quatrième siècle » (*Univers*. 9 juillet). — Apprendre le latin dans la Vulgate et les Pères non païens, telle est en effet l'idée principale de la *Bibl. des class. chrétiens* et du *Ver rongeur*.

Depuis plusieurs années le clergé de France, par son zèle intelligent et son amour de l'étude, a fait disparaître de funestes préjugés qui pesaient sur notre belle Eglise, fille aînée de l'Eglise catholique, et voilà qu'au dix-neuvième siècle on lance un *Pamphlet* (le mot est de la *Revue* de M.d'Alzon) où l'on présente l'esprit de l'Eglise comme opposé à la culture des lettres, où l'on donne, comme la promulgation solennelle de toute la pensée catholique, une étrange citation empruntée à saint Ouen, citation démentie par toute la tradition chrétienne. Aujourd'hui, l'Eglise de France a conquis une belle place dans l'opinion ; l'avenir lui réserve peut-être une plus large influence sur l'enseignement, et dans le travail de la régénération sociale : et voilà qu'au lieu d'ouvrir un large horizon aux générations qui nous contemplent, au lieu de nous montrer les dignes fils de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Thomas d'Aquin et de tous les ordres religieux, on propose un système exclusif, dont *les conséquences logiques* sont la mutilation imprudente du beau et du vrai dans l'ordre naturel. Ah ! nous le répèterons avec M. Foisset, « Croyez-le bien, ce qui nous émeut... c'est de voir qu'un prêtre propose de nous imposer de gaité de cœur la loi de dégradation portée par Julien.... ce n'est pas l'humaniste qui se scandalise en nous, c'est le chrétien, jaloux comme il doit l'être de l'honneur de l'Eglise » (*Corresp.*, 25 mai).

Ecoutez ce que vous faites dire aux hommes du monde :
« Si vous ne voulez pas apprendre ce qui convient à un clergé qui aspire à gouverner les esprits et les âmes... ne cherchez pas à instruire. Laissez le monde demander la

science à d'autres écoles que les vôtres, parce que le monde n'est pas un couvent. Il ne vit pas de la vie solitaire et mystique : il pense, agit, travaille ; il a des professions libérales qu'il cultive, et il s'y prépare en étudiant ce qui peut l'y former. Dirigez sa conscience, éclairez sa piété, commentez-lui les Ecritures, mais ne faites pas son éducation. Nous ne savons pas si, quand vous aurez renoncé pour toujours à l'étude des pafens, votre éloquence sera plus persuasive que celle de Fénelon, et plus éclatante que celle de Bossuet; nous ne savons pas si vous combattrez plus vaillamment l'erreur, ou si vous exercerez un plus grand empire sur les âmes que saint Grégoire et saint Augustin, quand vous aurez déchiré Virgile et Homère. Mais une chose est sûre... l'éducation du monde est perdue pour vous. Voilà ce que l'on ne manquerait pas de dire à M. l'abbé Gaume, et l'on n'aurait pas tort » (*Revue de l'instruction publique*, 8 juillet 1852).

« Chacun est libre d'avoir son goût, dit M. de Sacy. L'*Univers* est parfaitement le maître de préférer, sous le rapport des lettres, des arts, de la politique et de toutes les diverses cultures de l'esprit humain, le siècle de saint Louis à celui de Louis XIV, et les écrivains de ce temps-là aux Pascal, aux Bossuet, aux Fénelon, aux Boileau, aux Racine, etc. De même que M. l'abbé Gaume a parfaitement le droit de donner la préférence aux poètes latins du moyen âge sur Virgile et sur Horace, et à saint Grégoire le Grand sur Cicéron, précisément parce que les premiers ne tiennent aucun compte du *mètre*, du *rhythme* et de la *prosodie*

païenne, et parce que le *second* ne se donne pas la peine d'éviter les solécismes et les barbarismes.... On ne se rend coupable qu'envers le sens commun et le bon goût, en préférant les barbarismes de Grégoire le Grand, très grand pape d'ailleurs, au style de Cicéron.... Ces assertions ne se discutent pas.... *Qu'on livre donc l'éducation à l'abbé Gaume et à l'Univers*, afin que les enfants apprennent dans saint Grégoire le Grand à faire des solécismes et des barbarismes.... Pour notre compte, si nous étions tels que *l'Univers* nous représente, si nous avions dans le cœur une haine insensée pour la religion, en vérité ce spectacle nous réjouirait : il nous paraîtrait tout-à-fait plaisant de voir les prétendus défenseurs de l'Eglise déchirer les plus belles pages de leur histoire en France, insulter Fénelon et Bossuet, et dénigrer ce *prétendu grand siècle*, dont jusqu'ici la religion et l'Eglise s'étaient honorées avec tant de raison. Nous ne pourrions pas nous empêcher d'applaudir aux efforts de l'abbé Gaume pour prouver que la cause de la barbarie et celle du catholicisme ne font qu'un, et que si l'on veut avoir la foi des moines du moyen âge, il est nécessaire d'écrire le latin comme eux, ce qui nous conduirait infailliblement à parler le français comme ils le parlaient... Mais ce ne sont point là les sentiments que nous éprouvons. Nous craignons plutôt les réactions ; nous craignons que les violences auxquelles se livrent aujourd'hui les prétendus défenseurs de l'Eglise et du clergé n'en amènent d'un autre genre tôt ou tard. On ne reviendra pas au latin de saint Grégoire le Grand et à la poésie de saint Thomas

d'Aquin, nous sommes fort tranquilles à cet égard, et l'on peut bien croire d'ailleurs qu'en réfutant l'*Univers* et M. l'abbé Gaume, nous ne sommes pas assez insensés pour méconnaître les vertus sublimes de saint Louis, le génie de saint Thomas et de saint Grégoire le Grand, et la part du moyen âge dans le grand ouvrage de la civilisation. Mais qu'on veuille nous rappeler à la littérature de cette époque, qu'on outrage au nom de la religion tous les progrès de l'esprit et le siècle que la postérité a qualifié de grand siècle ; voilà ce que nous attaquons, voilà ce qui nous paraît, s'il faut le dire, plus dangereux pour l'Eglise même et pour le clergé, qu'un voltairianisme éteint » (M. de Sacy, *Débats*, 26 juin 1852).

Le système de polémique adopté par plusieurs de nos adversaires nous oblige à déclarer, qu'en citant les journaux opposés à M. Gaume, nous ne nous rendons en rien solidaire des erreurs que l'Eglise trouverait à censurer dans leurs opinions religieuses. Du reste, M. Gaume lui-même sait fort bien, en cas de besoin, nous opposer le sentiment du *Journal des Débats*.

Je le répète en résumant cette question :

Nous déplorons la lutte qui a été engagée ; mais une fois engagée, il est important qu'elle se vide, et sous ce rapport, je me joins à M. Gaume pour remercier Mgr d'Orléans d'avoir donné à ce débat un caractère plus solennel.

La première *Lettre sur le Paganisme* revient encore sur l'idée déjà plusieurs fois hasardée d'assimiler la question des classiques à celle de l'architecture gothique et de la

liturgie romaine. Pour l'architecture, je répondrais volontiers avec le P. Marin de Boylesve : « Les esprits exclusifs sont toujours étroits et par-là même, ils sont faux. J'admire la hardiesse de l'ogive; mais laissez-moi contempler aussi la majesté du cintre, et permettez-nous de penser que, pour s'élever d'après les proportions du style grec, saint Pierre de Rome n'en est pas moins un monument sublime de l'architecture chrétienne » (Voir l'*Ami de la Religion* du 19 juin).

La question liturgique est tellement différente de la question des classiques, que les plus chauds partisans de la liturgie romaine, le célèbre abbé de Solesmes, et D. Pitra en particulier *sont les adversaires les plus déclarés du Ver rongeur* : M. Gaume ne l'ignore pas. Nous avons sur tout cela des *preuves écrites* ¹. — Il y avait d'ailleurs impossibilité pour les nouveaux enfants de saint Benoît de faire cause commune avec le *Ver rongeur*; ils auraient renié tout leur passé de gloire bénédictine.

¹ Nos adversaires affectent une tactique qui leur semble habile; ils veulent m'isoler dans le combat. Or ils savent très bien que j'ai été *constamment et chaleureusement* appuyé par les RR. Pères Jésuites et Bénédictins. Mais attaquer un prêtre isolé, leur a paru sans danger, tandis que verser le blâme et l'ironie sur des congrégations vénérables et puissantes, eût accusé *peu de savoir faire*. Cependant on formulait, il y a quelques semaines, la plainte suivante : « Puissé-je ne rencontrer jamais que des adversaires aussi *scrupuleux* que moi à éviter *ces iniquités de la polémique*, dont j'ai été trop souvent et trop amèrement victime! »

Un illustre Dominicain m'écrivait dernièrement une lettre que je suis autorisé à publier; il est bon de constater l'accord, sur cette grave

Voici ce que m'écrivait sur la question liturgique un savant religieux, dont la science et la piété sont appréciées de tous ceux qui le connaissent. « Vous avez lu (le journal) du 2 avril.... c'est, comme vous le voyez, de plus belle en plus belle.... Pourquoi ne remarque-t-on pas que la liturgie n'a nulle part été plus fidèlement gardée qu'en

question, des trois ordres religieux les plus savants de l'Eglise catholique.

Flavigny, 31 mai 1852.

MONSIEUR L'ABBÉ,

« »
 » Mon opinion est que l'étude des auteurs grecs et latins, avec les
 » précautions usitées, est nécessaire à la formation du goût, et qu'elle
 » n'a point les dangers que l'on y voit. Pour peu qu'une éducation
 » chrétienne soit unie à l'enseignement classique, elle détruit aisé-
 » ment les fausses idées que les jeunes gens pourraient recevoir de
 » l'antiquité païenne, et je crois que nos générations sont corrompues
 » par la lecture des modernes beaucoup plus que par celle des anciens.
 » Dieu, ce semble, avait prédestiné les Grecs et les Romains à être avec
 » les Juifs, mais sous d'autres rapports, les préparateurs du christia-
 » nisme; et j'ai toujours été frappé que l'inscription mise sur la croix
 » fût en cette triple langue, que la tradition de l'Eglise a conservée
 » dans l'usage des chrétiens. Les Grecs et les Romains sont les seuls
 » peuples du monde profane à qui la divine providence ait permis
 » d'agir sur l'Eglise, et je pense que ça été par un dessein exprès, que
 » l'on méconnaîtrait en se séparant de leur littérature. Sans doute
 » des abus peuvent se glisser là; des maux peuvent en résulter; mais
 » s'il fallait détruire tout ce qui engendre des maux et des abus, il ne
 » resterait rien debout sur la terre, pas même la religion.

Veuillez agréer, etc. FR. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE.

Prov. des Fr. Préch.

On dirait que le R. P. Lacordaire, lorsqu'il parle de l'inscription du Calvaire, avait sous les yeux ces paroles de saint Isidore de Séville : Tres autem sunt linguæ sacræ : hebræa, græca, latina, quæ toto orbe maxime excellent. His namque tribus linguis super cruce[m] Domini à Pilato fuit causa ejus scripta (*Etymol.*, l. 9, c. 1).

Italie, patrie des Sadolet, des Vida, etc. ? Pourquoi ne dit-on pas que les hymnes du Bréviaire romain, telles que nous les avons aujourd'hui, ont été revues, retouchées par ordre de Sixte V et d'Urbain VIII, et par les plus grands latinistes de leur siècle?... Pourquoi n'ajoute-t-on pas que les ordres religieux, comme les Jésuites, les plus fidèles aux traditions classiques, ont été les plus fidèles à la liturgie romaine, qu'ils ont scrupuleusement gardée au milieu de la défection générale.... Est-ce ignorance ? est-ce aveuglement de la passion ? L'un et l'autre est bien déplorable » (Lettre..... avril 1852).

Un autre religieux très compétent sur la matière nous écrit, toujours à propos de l'article 2 avril : « Quoi qu'en dise M.... nous sommes ici parfaitement d'accord sur toute cette controverse, sur la question des faits, sur celle des méthodes, sur les principes. Mais on s'obstine à jouer avec nous aux propos discordants ; nous les laisserons faire, *insanire quoniam libet* (Lettre, 20 avril).

Je laisse aux savants religieux qui ont fait des études spéciales sur la matière le soin de prouver que l'ogive et la liturgie n'ont rien à faire dans la question des classiques, et je me borne à quelques réflexions générales. L'Eglise, pour des raisons très sages, a conservé ou toléré⁴ les vieux chants

⁴ Je dis *toléré* ; car plusieurs fois le Bréviaire romain a été corrigé par ordre des souverains-pontifes : *cum multoties*, dit Benoît XIII alors archevêque de Bénévent, *pro variis temporibus variâ ex occasione (Breviaria sua) mutaverit correxeritque (Ecclesia)*. Benoît XIV parle lui-même d'un projet de plusieurs corrections à faire dans le Bréviaire romain, et il ajoute : *An hæc autem, vel alia facienda sint, examinandum erit, cum arduum negotium corrigendi et reformandi*

de nos pères ; elle a conservé avec un religieux respect le texte de la Vulgate, sans jamais recommander ni ses chants liturgiques ni la traduction littérale de l'Écriture, comme des chefs-d'œuvre de latinité ; elle a parfaitement compris qu'il y avait là deux ordres essentiellement distincts. Aussi, en dehors de la sphère liturgique ou scripturaire, l'Église catholique, dans les encycliques des papes, dans les conciles, dans les ouvrages de théologie, a toujours considéré comme son droit inaliénable la faculté de parler l'idée chrétienne dans la belle langue de Cicéron ; et il est à croire qu'à l'avenir elle suivra la même voie, malgré les colères du *Ver rongeur*. Ces deux questions, que le sophisme cherche à confondre, sont tellement distinctes, que les souverains-pontifes sont à la fois les défenseurs du Bréviaire romain et des classiques anciens. Il est donc très peu probable que les réformes liturgiques amènent jamais la proscription d'Homère et de Virgile, et M. Gaume n'aura point, avec ses amis, la consolation d'avoir été, sur ce point, beaucoup plus clairvoyant que la cour de Rome.

L'auteur conclut sa première lettre en disant *qu'on peut écrire sur l'ongle du pouce assez d'objections pour exiger un volume de réponse*. En suivant la progression et en répondant au volume d'objections de M. Gaume, je cours le risque

Breviarium romanum assumetur (De *Beat. et canoniz.*, l. 4, pars 2, c. 13, n° 7).

Bourdaloue écrit à Santeuil : « Je serai ravi de voir l'hymne de saint André. *Plût à Dieu que toutes celles du Bréviaire romain fussent de votre façon ; car il y en a qui ne sont pas soutenables, quoi qu'elles aient le mérite de l'antiquité.*

d'être un peu long. J'abrègerai autant qu'il me sera possible, laissant à d'autres plumes plus exercées le soin d'approfondir les questions que je serai souvent obligé d'effleurer.

II

Quelle est la thèse de M. Gaume? A cette question souvent présentée, les amis du *Ver rongeur* ont répondu de manière à nous laisser croire qu'ils n'avaient jamais lu les ouvrages de notre honorable adversaire, ou qu'ils s'appliquaient à soustraire son système à une lumière compromettante. Il est très important de fixer la question d'une manière nette et précise; c'est le seul moyen d'éviter la confusion, de sortir d'un système d'accusations vagues et de défense indéterminée. Jamais il ne fut plus urgent de préciser les termes et les limites de la discussion, car vraiment, depuis quelques mois, la divergence d'opinions chez nos adversaires, le croisement *des idées les plus disparates et souvent les plus contraires*, m'ont rappelé ce que M. Foisset appelait dernièrement, avec tant de raison, *la confusion des langues*.

Quelle est la thèse de M. Gaume? Comme personne, mieux que l'auteur, n'a dû savoir ce qu'il voulait, nous citerons ses propres paroles; on ne nous accusera point de résumer sa pensée dans une analyse infidèle:

« Depuis quatre siècles on a rompu manifestement, sacrilègement, malheureusement dans toute l'Europe la chaîne de

l'enseignement catholique : on a remplacé la source pure de la vérité par les citernes impures de l'erreur, le spiritualisme par le sensualisme, l'ordre par le désordre, la vie par la mort (Ver rongeur, p. 3-4). — Les méthodes actuelles sont une déviation exorbitante dans la marche de l'esprit humain , un changement radical dans l'éducation de la jeunesse (p. 99), la violation d'une grande loi sociale , la corruption d'une source chrétienne , que nous avons changée en une source païenne , laquelle a produit une éducation païenne , une société païenne et tous les vices du paganisme (p. 384). — C'est un système qui , malgré tous les efforts des hommes , perdra infailliblement et sans ressource la religion et la société dans l'Europe entière (p. 388). — Depuis plusieurs siècles , l'Evangile n'est rien ou presque rien dans notre éducation publique (p. 392-393). — On enseigne la religion à peu près comme l'anglais ou l'allemand , dont on donne , chaque semaine , une ou deux leçons , sans être , au bout de cinq ans d'étude , en état de lire un ouvrage , et moins encore de soutenir une conversation en anglais ou en allemand (p. 245). »

Les maîtres irréligieux ou indifférents sont-ils les seuls coupables ? Ce serait une grave erreur de le penser : tout le monde est complice de ces monstruosité, s'il faut en croire M. Gaume. Ainsi, *les Jésuites, les Oratoriens, les Bénédictins et d'autres en grand nombre ont coulé les générations dans le moule du paganisme, et formé des générations païennes* (p. 28). Ailleurs, l'auteur déclare formellement que ses observations sur les plus mauvaises institutions s'appliquent, avec quelques restrictions pourtant, aux maisons

tenues par des religieux ou des ecclésiastiques , et dans lesquelles règne le paganisme classique (p. 246). — Dans les *Lettres* , il accuse les professeurs des séminaires de suivre des *coutumes maudites, de donner une nourriture infernale aux enfants, de repaître les anges de la nourriture des démons* (p. 149, 210, 18). — Aussi tous, religieux, prêtres séculiers, instituteurs chrétiens, nous sommes enveloppés dans l'anathème : *le culte des abominables idoles est la cause, le commencement et la fin de tous les maux*. Et encore nous sommes fort heureux que M. Gaume n'ait pas trouvé un texte plus énergique, car *s'il en avait connu un plus fort, il l'aurait choisi de préférence* (*Lettres*, p. 111).

Quel est donc notre crime ? Il est connu de tout l'univers, il se commet tous les jours à la face du soleil : NOUS ENSEIGNONS LES AUTEURS CLASSIQUES ! — Et les classiques, c'est *l'étude du paganisme* (*Lettres*, p. 8-19 ; *Ver rongeur*, p. 260, etc.) ; *le paganisme n'est que la nature corrompue, qui ne mourra entièrement qu'avec le dernier fils d'Adam* (*Lettres*, p. 104) ; *c'est le matérialisme et le sensualisme* (*Ver rongeur*, p. 162) ; *c'est la religion des sens, l'adoration de la matière, la religion de la haine universelle ; et c'est le paganisme qui instruit nos enfants ! aussi sous une pareille influence que peut devenir l'esprit chrétien ? Hélas ! il s'altère, il s'affaiblit, il s'éteint ; l'ordre surnaturel a disparu, le naturalisme seul reste : l'homme devient ce que l'éducation le fait, il devient chair, il devient païen* (p. 258-260).

Certes, notre crime est affreux, et je ne m'étonne pas d'entendre M. Gaume nous dénoncer au monde comme des

vendeurs de poisons, qui repaissent les anges de la nourriture des démons (*Lettres*, p. 18), comme des semeurs d'ivraie (p. 101), comme un guépier (p. 206), comme les soutiens de la lutte éternelle du mal (p. 147). Je ne m'étonne plus qu'on appelle notre système d'enseignement *une gaucherie, une coutume maudite, une source de corruption, une nourriture infernale, une amorce aux passions de la jeunesse, un système qui a perdu l'Europe, une erreur qui a fait plus de mal à la religion que le protestantisme* (p. 210).

Et nous sommes d'autant plus coupables que nous avons rompu *manifestement, sacrilègement, malheureusement, dans toute l'Europe, la chaîne de l'enseignement catholique*. Pendant quinze siècles, *les livres classiques étaient exclusivement chrétiens*, et les auteurs païens étaient inconnus dans les écoles de grammaire ; c'est ce que M. Gaume appelle *la réprobation quinze fois séculaire du paganisme dans l'éducation* (*Ver rongeur*, p. 122; v. p. 25, 35, 357). Nous avons *violé une grande loi sociale*, foulé aux pieds les traditions de nos pères et placé les *citernes impures de l'erreur auprès du berceau des générations naissantes* ; aussi sommes-nous dénoncés comme *des novateurs qui ont introduit le paganisme dans l'éducation ; comme des hommes à imagination, qui prétendent conserver chrétiennes les générations qu'ilsaturent de paganisme, et auxquelles ils laissent ignorer le christianisme, des disciples du sens privé, qui, méprisant et la pratique constante des âges de foi et les prescriptions de l'Eglise universelle, imposent leurs théories comme des règles infaillibles* (*Ver rongeur*, p. 397).

Quel remède à un si grand mal ! La logique n'en indique

qu'un seul, et elle commande de l'employer de suite et avec énergie. Chassez des écoles tous les auteurs anciens, que l'exclusion soit prompte et totale ; car le *Ver rongeur* a prouvé que la *littérature ancienne était essentiellement sensualiste, et dirigée forcément suivant l'inspiration souveraine de la chair et de ses trois puissances* (p. 125), que *c'était le matérialisme et le sensualisme, l'adoration de la matière* ; et que presque tous les maux des familles et des sociétés en Europe, provenaient de *cette coutume infernale d'enseigner Virgile et Homère*. Ici la logique sévère de M. Gaume fléchit un peu ; il est vrai qu'il laisse entrevoir le désir d'une exclusion totale et absolue, quand il s'écrie : « *Voulons-nous exclure les auteurs profanes ? quand nous le voudrions nous ne serions que les échos des plus grands hommes et des plus grands siècles de l'histoire moderne* (p. 384). » Mais il s'arrête, comme s'il était effrayé des objections que soulèverait un système radical ; et par une transaction prudente, mais illogique, il réclame seulement l'exclusion des auteurs anciens jusqu'en troisième. Il les tolère dans les classes supérieures, en s'écriant toutefois avec la tristesse du regret et l'accent d'un homme auquel on arrache une concession involontaire : « *Consolez-vous : trois ans vous restent pour envoyer vos enfants à l'école de la belle antiquité, et puissent-ils toujours, suivant votre espoir, revenir de là frais et purs !* » (*Bibl. des class.*, p. 15.)

Cette concession de M. Gaume est tellement illogique qu'il est difficile de comprendre comment il peut la mettre

en rapport avec ses principes. « Expurgés ou non, dit-il, les auteurs païens seront toujours funestes (*Lettres*, p. 29). Les corrections, les expurgations, les suppressions ne changeront rien à l'esprit païen, qui respire nécessairement, inévitablement dans les ouvrages païens (*Ver rongeur*, p. 263-264). » Avec de semblables prémisses, le bon sens n'indique qu'une solution : Arrachez des mains de la jeunesse les livres des anciens : *Delenda Carthago*.

Depuis fort longtemps, les instituteurs chrétiens et les RR. Pères Jésuites en particulier avaient introduit les auteurs ecclésiastiques dans les classes de grammaire et de rhétorique ; plusieurs petits séminaires étaient entrés dans cette voie de sage progrès. Il s'agissait de régler les proportions du mélange, en conciliant à la fois les intérêts de la religion et de la littérature ; et sur ce terrain pratique, il eût été très facile de s'entendre. Ici M. Gaume revient à un absolutisme inexorable, écoutons-le :

« On dit : « Conservons les chefs-d'œuvre de l'antiquité » païenne, mais introduisons en même temps, *dans chaque* » *classe*, un ouvrage grec et un ouvrage latin des Pères de » l'Eglise : cette étude simultanée est nécessaire à la con- » naissance parfaite du grec et du latin. »

» J'ose croire que cette étude simultanée dans chaque classe est le vrai moyen de ne connaître jamais ni le grec ni le latin, et de faire baisser encore le *niveau des études*, déjà si bas sous tous les rapports, et sous celui de la science des langues en particulier. »

« De tout cela il résulte que le mélange du christianisme

et du paganisme dans les auteurs classiques et dans chaque classe ne vaut absolument rien, ni sous le rapport littéraire, ni sous le rapport moral.

» La conséquence est qu'une seule chose peut remédier au mal : L'UNITÉ. Étudiez d'abord exclusivement la langue latine de l'Eglise et la morale de l'Eglise; puis, quand les jeunes gens seront fortement nourris de foi et qu'ils posséderont bien la langue latine chrétienne, faites-leur étudier, si vous le croyez utile, les auteurs païens. Tout autre système est faux, stérile, périlleux (L. p. 225). »

Pourquoi M. Gaume repousse-t-il complètement le parallélisme des auteurs sacrés et profanes? Il va encore nous l'expliquer : *Il existe deux langues latines parfaitement distinctes, la langue latine chrétienne, et la langue latine païenne : ces deux langues ont des caractères diamétralement opposés, elles diffèrent autant l'une de l'autre que les deux sociétés dont elles sont l'expression (V. R.¹, p. 344).* D'où il résulte *que vouloir les faire apprendre simultanément, c'est vouloir faire étudier en même temps l'italien et l'espagnol, par exemple; c'est donner lieu à des difficultés nouvelles et obtenir pour résultat ou l'ignorance des deux langues, où je ne sais quel idiome barbare qui ne sera ni le latin chrétien, ni le latin païen (L., p. 222-223).* D'ailleurs la langue latine chrétienne est *supérieure pour le fond et pour la forme*

¹ Dorénavant nous indiquerons *le Ver rongeur* par les seules initiales V. R.; et par L. les *Lettres sur le Paganisme*.

à la langue latine païenne ; sa forme l'emporte autant sur la forme païenne que l'idée chrétienne l'emporte sur l'idée païenne ; sous peine de contradiction dans les termes, elle est et doit être, sous tous les rapports, la plus belle des langues (p. 228-230).

Le mélange des auteurs païens avec les auteurs ecclésiastiques aurait encore, selon M. Gaume, un autre inconvénient très grave, c'est que les enfants se formeraient une morale moitié chrétienne et moitié païenne.

« Dans ce champ ensemencé d'ivraie et de bon grain ne verra-t-on pas lever des générations, ivraie et froment, mélange sans nom de religiosité et d'impiété, d'ordre et de désordre, profanant les mots et les choses du christianisme en faisant servir les uns à désigner des actes coupables, et les autres à justifier les utopies les plus antichrétiennes ; effrayant le monde bien moins encore par leurs excès et leurs sinistres projets que par l'espèce de bonne foi avec laquelle elles les annoncent ? Ne sera-ce pas un moyen de plus de perpétuer ce phénomène monstrueux signalé par M. le comte de Montalembert avec une si éloquente indignation, et qui a fait dire à un écrivain distingué : *« De tout » cet amalgame bizarre de doctrines opposées, de fragments » décousus et mal compris, est sorti le carnaval socialiste que » nous voyons défilier devant nous, invoquant en même » temps Platon et saint Chrysostome, la morale de Sparte » et celle de l'Évangile » (M. Danjou) (L. p. 224).*

Telle est la thèse de M. Gaume envisagée à son point de vue pédagogique ; elle a un autre côté beaucoup plus grave, et la manière dont elle est développée, conduit naturelle-

ment et logiquement à conclure que l'Eglise catholique est l'ennemie des sciences et des lettres.

Plusieurs écrivains hostiles au christianisme ont essayé de prouver que la religion aimait les ténèbres de l'ignorance et comprimait, autant que possible, le développement légitime de l'intelligence humaine. Je doute que leurs déductions et l'enchaînement de leurs preuves aient toute la force qu'on a su leur donner dans le *Ver rongeur* et dans les *Lettres sur le Paganisme*. Des deux côtés on s'appuie sur les mêmes textes, textes obscurs et équivoques, où la science semble parfois anathématisée, mais qu'une saine critique ramène très facilement à un sens raisonnable. Des deux côtés on arrive aux mêmes conclusions, et M. Gaume les formule d'une manière au moins aussi nette que Gibbon et qu'Heeren. « *L'histoire entière, s'écrie-t-il, formule la proposition suivante : L'ESPRIT DE L'EGLISE A TOUJOURS ÉTÉ ANTIPATHIQUE A L'ÉTUDE DES AUTEURS PAÏENS (p. 142).* » Or, comme les auteurs païens ont formé toute la science profane pendant quinze siècles, à l'exception de quelques écrivains arabes, la proposition de M. Gaume est identique avec celle-ci : *L'esprit de l'Eglise a toujours été antipathique à l'étude des sciences profanes*. Plus tard je reviendrai sur ces aberrations historiques; je me borne maintenant à une simple exposition.

Je viens de présenter un résumé à peu près complet des principales idées de M. Gaume : je n'ai rien inventé, j'ai reproduit fidèlement ce que tout le monde pourra lire dans le *Ver rongeur* et dans les *Lettres sur le Paganisme*.

Or, je n'hésite pas à dire qu'une pareille thèse est fausse,

opposée à l'esprit de l'Eglise catholique, irrespectueuse et imprudente dans les termes. Je développerai ces diverses propositions, en répondant aux affirmations d'un dogmatisme aveugle, par les affirmations les plus certaines de l'histoire et la doctrine constante des conciles et des Pères de l'Eglise. Je réfuterai spécialement dans cet ouvrage les *Lettres sur le Paganisme* ; mais je serai obligé nécessairement, et pour la complète intelligence du système, de revenir souvent au *Ver rongeur* : ces deux livres ne peuvent se séparer.

LIVRE I.

La Thèse de M. Gaume est fausse.

La thèse du *Ver rongeur* est fausse 1° au point de vue historique ;
2° au point de vue philosophique et théologique ; 3° au point de
vue littéraire.

CHAPITRE PREMIER.

La thèse est fausse au point de vue historique.

ART. 1^{er}. — M. Gaume continue à nier l'histoire.

« Vous avez rompu, dit M. Gaume, sacrilègement, malheureusement, manifestement la chaîne de l'enseignement catholique dans toute l'Europe ; pendant quinze siècles les classiques ont été exclusivement chrétiens. »

L'histoire consultée a répondu, et maintenant il n'y a plus de doute possible. Voici la réponse : Toujours, dans l'Eglise et dans les écoles chrétiennes, les auteurs anciens ont été mis entre les mains des enfants avec les sages précautions indiquées par la prudence chrétienne ; et jamais les

docteurs les plus vigilants, les pontifes les plus pieux n'ont vu dans cette étude les dangers que vient de signaler la moderne clairvoyance de nos réformateurs.

Il est vrai que M. Gaume affirmait dernièrement, et sans entrer dans aucun détail, que parmi les textes invoqués contre lui *aucun ne prouvait la thèse en question* ¹ (*Lettre à la Revue de l'Inst. pub.*). Ailleurs on nous avait déjà prouvé qu'on nous réfuterait par de simples affirmations, attendu que *les discussions de détail étaient sans dignité comme sans profit* (*Lettre à l'Univers*, 15 nov. 1851). — Il serait temps enfin de sortir de ce majestueux silence, de mettre de côté une réserve suspecte, et de traiter les questions avec le sérieux d'hommes qui respectent le public et ne désirent que le triomphe de la vérité.

Je ne puis rappeler ici un volume de citations ; il faudrait répéter ce que j'ai dit dans mes *Recherches historiques*, et reproduire les excellents articles publiés par le R. P. Daniel dans le *Correspondant*. Je me borne à quelques considérations sommaires, à quelques faits dont le simple énoncé

¹ M. Danjou, dans une récente brochure, vient de faire la même déclaration ; il est des personnes que nous n'avons jamais eu l'intention d'éclairer. Quand aux injures que M. Danjou prodigue à chaque page aux RR. Pères Jésuites, à Mgr d'Orléans, à tous les défenseurs des classiques, nous rappellerons simplement à M. le rédacteur du *Messager du Midi* ces paroles de deux écrivains qui ne doivent pas lui être suspects : « *On ne réfute ni les injures, ni les sarcasmes ; on se contente de plaindre celui qui se les permet* » (*Ver rongeur*, p. 333). — « *Quand la colère est d'un côté, et la raison de l'autre, la lumière remplit l'horizon pour tous les yeux qui veulent voir* » (M. Roux-Lavergne, *Univers*, 26 février 1852).

sera une démonstration pour tous ceux qui ne sont point décidés à faire plier l'histoire devant leurs théories.

Aucun texte, dites-vous, ne prouve la thèse en question ! Et cependant plus de mille textes ont établi que l'on enseignait *les lettres humaines aux enfants*, que ces *lettres humaines* avaient pour base l'étude de la *grammaire*⁴, et que la grammaire, ainsi que les degrés supérieurs, renfermait l'étude des *auteurs anciens*. Sur ce dernier point la question est tellement éclaircie que, selon l'expression du R. P. Daniel, *tout doute est désormais impossible* (*Corresp.*, t. 30, p. 300). Mais s'il vous restait quelque scrupule à cet égard, nous vous renverrions à un livre dont l'autorité doit vous être connue, le *Ver rongeur* ; M. Gaume lui-même traduit *grammatica*, *les ouvrages païens considérés comme classiques* (page 83).

⁴ Quelques textes fixeront de la manière la plus évidente le sens du mot *grammaire*.

Rufin reproche à saint Jérôme d'avoir fait l'office de grammairien, c'est-à-dire d'avoir expliqué Virgile, les comiques, les lyriques et les historiens : *Partes grammaticas exsecutus (est), et Maronem suum, comicosque ac lyricos et historicos auctores puerulis exponebat* (Rufin, Apol., l. 2, n° 8).

Le jeune Maurice était à l'école d'un grammairien. Saint Anselme lui conseille de n'en pas sortir *avant d'avoir lu Virgile et les autres auteurs profanes*, dont la lecture n'offre point de danger (Ziegelbauer, *Hist. Ben.*, t. 2, p. 560).

Cassiodore définit la *grammaire* : *Grammatica est peritia pulchrè loquendi ex poetis illustribus, oratoribusque (mss. auctoribus) collecta.* (*Op.*, t. 2, p. 1152, éd. Migne.)

Raban Maur : *Grammatica est scientia interpretandi poetas atque historicos, et recte loquendi scribendique ratio.*

(V. *Recherch. hist.*, p. 30 et 86).

Aucun texte ne prouve la thèse en question ! Et cependant dans les écoles bénédictines, qui ont couvert pendant douze siècles la surface de l'Europe, on recevait les enfants *dès le bas âge* pour leur enseigner les sciences humaines, et l'on employait à cet usage *les auteurs profanes expurgés* ; on y lisait avec assiduité Virgile et les écrivains du siècle d'Auguste et de Périclès, à l'exception des ouvrages obscènes. Le fait est constaté par Mabillon résumant les traditions littéraires des écoles bénédictines¹ : vous ne contesterez ni la science ni la véracité de l'historien ; et cet usage, qui s'est conservé sans interruption, remonte au siècle de saint Benoît. Comment fut élevé Marc, l'enfant bien-aimé du patriarche des ordres religieux ? étudia-t-il d'abord l'Écriture-Sainte, selon le système de M. Gaume ? Il suivit précisément la méthode inverse, c'est-à-dire qu'à l'âge de sept ans il commença à étudier la littérature séculière, et, *plus tard*,

¹ In scholis nostris docebantur disciplinæ omnes... et *humaniorum litterarum* frequens usus : quibus addiscendis etiam *profanorum auctorum*, eorum qui ab omni obscenitate abhorrent, lectio adhibebatur. Hinc Anselmus Mauricio præcipit, ut quantum possit, legere satagat de *Virgilio* et aliis auctoribus, exceptis his in quibus aliqua turpitudine sonat (*Act. SS. B.*, t. 3, p. xxvi-xxvii). — Or, on sait que les enfants étaient reçus dans les écoles bénédictines dès le bas âge : ut educarentur et erudirentur a primâ infantia usque ad adolescentiæ tempora (Ziegelb, t. 1, p. 215). Juventutem à teneris informari procurant (*ib.*, p. 287). Annorum haud ampliùs septem erat Marcus, et *primum humanioribus*, tum sacris litteris eruditus fuit (*ib.*, t. 2, p. 545). — A *rudibus* annis (id est infantia et pueritia) S. Ado inclytum Benedictinæ familiæ asceterium missus est, virtutibus ac liberalibus disciplinis instituendus (*ib.*, t. 3, p. 86).

les saintes lettres¹. Il était, dit Trithème, très versé dans la connaissance des lettres humaines (*De Script. eccl.* n° 218).

— M. Gaume trouvera-t-il ces textes concluants ?

Vous nous demandez des textes ! Mais n'entendez-vous pas les moines de Cluny affirmer qu'ils ont l'habitude d'expliquer dans leurs écoles les livres des Gentils² ? Et le célèbre Alcuin qui constate que dans le monastère de Tours on n'omettait rien de ce qui pouvait contribuer à la culture des jeunes intelligences *par la littérature profane*³ ; que dans le monastère de Fulde on instruisait les jeunes moines, non-seulement dans les divines Écritures, mais dans toute la littérature des écoles séculières⁴. Ailleurs, le même Alcuin re-

¹ Quot annorum erat Marcus, cum in Casinense monasterium se ingressit ? Haud amplius septem. *Primum igitur humanioribus, tum sacris ac superioribus litteris eruditus fuit. Et quod ad priores attinet, iis fuisse non leviter tinctum, argumento sunt, præter carmina quæ non iratis Musis lusit, insignes gnomæ, nec non alia quædam opuscula* (Ziegelbauer, t. 2, p. 545).

Marcus monachus et discipulus sancti patris Benedicti, et ab eo familiarissimè dilectus... in secularibus litteris peritissimus, orator et insignis poeta (Trithem. *De script. eccl.*, n° 218).

² Libros Gentilium legere solemus, ut per eorum lectionem, majorem sacræ Scripturæ intelligentiam nobis comparemus (Ziegelb., t. 2, p. 545).

³ Scholæ discentium ac docentium institutio et *artium liberalium aliorumque studiorum litteralium continuum exercitium*... Nihil in hac scholâ prætermisum est, quod ad excolenda ingenia et ad animos doctrinâ sacrâ ac profandâ imbuendos proficuum esse potuit (*Vita Alcuini à Frobenio*, c. 110 et 111, p. 62, éd. Migne).

⁴ In monasterio Fuldensi consuetudinem introduxisse, ut monachis præficerentur doctissimi professores, qui eos non solum in Scripturis divinis, *sed in omni quoque litteraturâ secularium studiorum* instruerent (*Chron. Hirsaug.* citée dans la *Vie d'Alcuin de Froben*, c. 122, p. 67).

commande aux maîtres de ne point mépriser les lettres humaines, et d'établir cette étude *comme la base de l'instruction littéraire des enfants*¹. Or, quels livres étaient les dépositaires de ces sciences séculières, de cette littérature profane? les auteurs païens; ils étaient donc entre les mains des enfants. Les études sur l'Écriture-Sainte sont toujours indiquées dans les chroniques du temps comme un degré supérieur, appuyé sur le fondement de la littérature ancienne.

Aucun texte ne vous a prouvé l'usage de mettre les auteurs païens entre les mains des enfants! Vous n'avez donc pas lu les livres de vos adversaires? Ne vous a-t-on pas cité la célèbre école de Paderborn, fondée par saint Meinwerk, où l'on élevait avec le plus grand soin *l'enfance et la jeunesse*, où les lettres humaines étaient en honneur, où l'on expliquait avec soin *Horace, Virgile, Salluste, Stace*? Nos écoles, que vous nommez païennes, ont-elles un autre

¹ Nec tamen *secularium litterarum* contemnenda est scientia, sed quasi *fundamentum teneræ infantium ætati* tradenda est *grammatica*, aliæque philosophicæ subtilitatis disciplinæ (*Epist.* 225, t. 1, p. 501, éd. Migne). — On sait que sous le nom de grammaire et de philosophie, les anciens comprenaient l'enseignement complet des belles-lettres et de toutes les sciences humaines. Ce texte en est une nouvelle preuve. — *Grammaticus*, dit Du Cange, (id est) *disciplinis liberalioribus instructus, eruditus*.

² Studiorum multiplicia sub eo floruerunt exercitia, et bonæ indolis *juvenes et pueri* strenuè instituebantur normâ regulari, proficientes haud segniter in claustrali *disciplinâ omniumque litterarum doctrinâ*. Claruit hoc sub ipsius (Meinwerce) sororio Imado episcopo: sub quo in Paderburnensi Ecclesiâ publica floruerunt studia: quandò ibi musici fuerunt, et dialectici *entuerunt rhetorici clarique grammatici*; quandò *magistri artium* exercebant *trivium*, quibus omne studium

programme? — Et le célèbre écolâtre du moyen âge, Honorius d'Autun, ne vous a-t-il pas fait connaître son plan d'études? Dans ses classes de grammaire il expliquait les poètes tragiques, comiques, satyriques, lyriques, comme Lucain, Térence, Perse, Horace; en rhétorique, les livres de l'orateur romain servaient de base à ses leçons. Ces textes sont-ils obscurs?

Des écoles venons aux faits particuliers; ils sont tellement nombreux qu'un volume ne suffirait pas à en contenir le catalogue. Un coup-d'œil rapide sur nos *Recherches historiques* et sur les ouvrages du célèbre Bénédictin Trithème suffira à établir, comme une vérité historique incontestable, que presque tous les hommes les plus illustres de l'Eglise ont reçu une éducation libérale *dès leur plus tendre jeunesse*. A tous on enseignait les lettres humaines, en commençant par la grammaire : or la grammaire, au témoignage de tous les maîtres du moyen âge, renfermant l'explication des auteurs anciens, la cause est jugée. — Trithème, dans son livre sur les écrivains ecclésiastiques, répète *près de huit cents fois* ces paroles, ou autres semblables : *Vir in divinis Scripturis studiosus, et in secularibus litteris eruditissimus*. Le même historien nous apprend ailleurs que les jeunes chrétiens

erat circa quadrivium : ubi mathematici claruerunt et astronomici, habebantur physici atque geometrici, viguit Horatius, magnus et Virgilius, crispus ac Sallustius, et urbanus Statius; ludusque fuit omnibus insudare versibus et dictaminibus, jucundisque cantibus... Adolecebant quoque in tirones militiæ cœlestis, Anno archiepiscopus coloniensis, Fhrithericus monasteriensis et perplures alii, *strenui postmodum in vineâ Domini operarii* (*Vita S. Meinweri*, c. IX, § 78, p. 537; Bollandistes, 5 juin).

étaient d'abord initiés aux lettres humaines, et que l'étude littéraire et scientifique de l'Écriture était réservée à un âge plus avancé (*De Vir. illust.*, l. 1, c. 6). Telle a été, du reste, la pensée constante de l'Église; nous l'établirons plus tard.

Saint Fulgence, dès ses plus tendres années, apprit par cœur les poésies d'Homère et une partie de Ménandre. — Saint Adhelm, évêque de Shirburn, était tellement versé dans les lettres latines que personne, depuis le Cygne de Mantoue, ne connut mieux que lui la propriété du discours. — Saint Jean Damascène étudia sous un habile maître toutes les sciences des Grecs. — Saint Théoffroy, abbé de Carméry, dès l'âge de cinq ans, s'abreuva aux sources du Parnasse. — Saint Brunon, archevêque de Cologne, étudia dès son enfance tous les historiens, poètes et philosophes de la littérature profane¹.

¹ Quem (Fulgentium) religiosa mater, moriente celeriter patre, græcis litteris imbuendum primitiùs tradidit: et quamdiù totum simul Homerum memoriter reddidisset, Menandri quoque multa percurreret, nihil de latinis permisit litteris edoceri: volens eum peregrinæ linguæ teneris adhuc annis percipere notionem, quo faciliùs posset, victurus inter Afros, locutionem græcam, servatis aspirationibus, tanquam ibi nutritus exprimere. Nec fefellit matrem piam cauta provisio. Sic enim quotiens ei græcè loqui placebat, post longam desuetudinem locutionis ejus et lectionis, non inconditis sonis verba proferebat, ut quasi quotidie inter Græcos habitare putaretur. Litterarum proinde græcarum percepta scientia, latinis litteris (quos magistri ludi docere consueverunt) in domo edoctus, artis etiam grammaticæ traditur auditorio; magnitudine ingenii cuncta sibi tradita memoriter et veraciter retinens (*Vita S. Fulgentii*. V. Migne *Patrol.* t. 65, p. 119).

Beatus Aldhelmus, saxonica prosapia oriundus, primis imbuendus

La thèse historique étant jugée au tribunal des hommes compétents, il est inutile de citer d'autres exemples.

Nous terminerons par ces paroles du R. P. Daniel : « En présence de cet accord magnifique de tant de grands et saints personnages, notre dernier mot est toujours celui de

litteris, Adriano abbati sancti Augustini traditur. Ibi pusio græcis et latinis eruditus litteris, brevi mirandus ipsis enituit magistris (Vita ap. Mabill. Act. SS. t. 5 p. 726). Quasi græcus natione, scriptis et verbis pronuntiabat... latinæ quoque scientiæ valdè potatus rivulis, etiam proprietate partium aliquis eò meliùs nequaquam usus est post Virgilium : ità enim in antiquariis suæ linguæ legitur. Prophetarum exempla, Davidis psalmos, Salomonis tria volumina, hebraicis litteris, bene novit, et legem Mosaicam. Musicæ autem artis omnia instrumenta, quæ fidibus vel fistulis aut aliis varietatibus melodiarum fieri possunt, et memoriâ tenuit et in quotidiano usu habuit. Et ut paucis multa et grandia parvis constringamus...vir undecumque eruditissimus, plenus fuit scientiâ omnium rerum (Vie du Saint, collationnée sur les manuscrits d'Angleterre, v. Migne, Patrol., t. 89, p. 66).—(In cœnobio Mealmesbery) liberalium artium compos factus... litteris ad plenum instructus (Mabill., ib., p. 727).

Cùm jam tetigisset quinque lapsos solis annos, litteris traditur demùm instruendus inter scholares egregios : ubi Pegasei libans liquoris flumina intima, doctorum tam diù scrutatur volumina, donec inter eos non mediocris videtur, suffragante sapientiâ (*Vita S. Theof., ap. Mabill. Act. SS. t. 3, p. 479*).

Generosa regum proles, annos circiter quatuor habens, liberalibus litterarum studiis imbuenda, Baldrico venerabili episcopo, Trajectum missa est... Deindè ubi prima grammaticæ artis rudimenta percepit, Prudentium poetam legere cœpit. Postea nullum penitus erat studiorum liberalium genus in omni græcâ vel latinâ eloquentiâ, quod ingenii sui vivacitatem aufugeret... Quidquid historici, oratores, poetæ et philosophi, novum et grande perstrepunt, diligentissimè cum doctoribus cujuscumque linguæ perscrutatus est. *Latialem eloquentiam non in se solùm, ubi excelluit, sed et in multis aliis politam reddidit et illustrem...quocumque circumagebantur castra regia, bibliothecam suam, sicut arcam Dominicam, circumduxit, ferens secum et causam studii sui, et instrumentum ; causam in divinis, instrumentum in gentilibus libris* (Surius, 11 octobris).

Cassiodore : « *Quis enim audeat habere dubium , ubi virorum
 » talium multiplex præcedit exemplum ? »*

» Et l'on ne saurait s'étonner des paroles adressées par Mgr l'évêque d'Orléans à la conscience des ecclésiastiques chargés, dans son diocèse, de l'éducation de la jeunesse.

« *Vous pouvez, leur dit-il, persévérer sans inquiétude dans
 » la pratique d'un système d'enseignement qui, pendant tant
 » d'années, a été approuvé, pratiqué, non-seulement par tous
 » les plus grands esprits, mais aussi par les esprits les plus
 » chrétiens, par les plus grands saints, par tous les instituts
 » religieux enseignants, par tout le clergé, de l'aveu même
 » de vos accusateurs; par les évêques, par les papes, c'est-à-
 » dire par l'Eglise elle-même » (Corresp. t. 30 p. 174).*

A toutes ces raisons, à tous les témoignages historiques fournis par le R. P. Daniel, M. Gaume répondra peut-être encore : *Aucun texte ne prouve la thèse en question..... ; ma thèse brave les savants travaux des plus savants religieux.* S'il continue de marcher dans les voies de ce dogmatisme, d'autant plus affirmatif qu'il est aveugle, nous le laisserons en paix rêver l'histoire.

ART. 2. — Nouvelle évolution de la question historique.

Quelle que soit la confiance de M. Gaume dans ce qu'il appelle le silence de sa dignité et dans la négation obstinée des faits les mieux établis, il a paru comprendre que la position historique était au moins compromise; aussi cherche-t-il à faire une évolution.

Le *Ver rongeur* avait annoncé maintes fois et sur le ton le plus affirmatif que, pendant les quinze premiers siècles, les auteurs païens n'avaient jamais été classiques pour les enfants : l'histoire ecclésiastique a donné une sévère leçon au *Ver rongeur*. Que fait l'auteur des *Lettres sur le Paganisme*? il change le terrain de la discussion. Il est vrai, dit-il, les auteurs païens étaient expliqués; mais les maîtres seuls avaient les originaux en leur possession, et jamais les textes n'étaient mis entre les mains des élèves. La preuve de cette assertion est dans un passage de Budée, que M. Gaume nous objectera souvent comme un témoignage irrécusable: Malheureusement il fait dans sa traduction un contre-sens qu'il se serait épargné en suivant les traditions du grand siècle; et la phrase de Budée, restituée à son sens véritable, non-seulement ne prouve rien pour la thèse de M. Gaume, mais prouve contre elle.

Examinons d'abord le passage de Budée dans le texte latin, tel que l'ont reproduit les *Lettres sur le Paganisme* :

« Equidem antiquissimum quemque scriptorem poematis et prosæ orationis prælegendum esse arbitror, quosdam etiam ex bonâ parte discendos¹... Quod tamen *sine captione discipulorum fiat*, nam illud exceptum esse velim, nisi ætatlæ reverentia obsceniores vel locos vel auctores legere

¹ Après ces mots, quosdam etiam ex bonâ parte discendos, le texte porte : *eorum quidem certè qui nullo jam ævo possunt vetustescere*; ce qui désigne évidemment les écrivains de Rome et d'Athènes. Pourquoi M. Gaume a-t-il supprimé ces paroles? C'est toujours la même question qu'il nous est triste d'être obligé de répéter.

aut interpretare vetuerit » (G. Bud. *Epist.* l. 5, p. 136. — *Epist.* Olivario, à Lugduno).

Ce texte n'a qu'un sens possible :

« Je pense qu'il faut lire et expliquer aux élèves *tous les auteurs anciens* (*antiquissimum quemque*) *en prose ou en vers*; et que, pour plusieurs d'entre eux, *on doit en faire apprendre les parties principales*. Cependant *cela doit se faire sans corrompre la jeunesse*; car je veux qu'on établisse cette exception, à moins que le respect dû au jeune âge n'empêche de lire et d'interpréter certains passages ou auteurs obscènes. »

Ainsi 1° Budée veut qu'on lise aux élèves tous les auteurs anciens : le latin porte *prælegendum*. Or la *prælectio*, comme disent les dictionnaires après Quintilien, était un exercice préparatoire qui avait pour but d'apprendre aux enfants à lire *facilement et distinctement* le texte qu'ils avaient sous les yeux et la valeur des mots peu usités¹; 2° Budée veut que les parties principales de certains auteurs profanes soient apprises : or, comment les élèves pouvaient-ils les apprendre si les livres n'étaient pas entre leurs mains? 3° Il n'admet d'exception que pour les auteurs et les passages qui blesseraient la pudeur.

Comparons la traduction de M. Gaume : « Guillaume Budée, consulté par un régent du collège de Lyon sur la discipline des classes, lui répond qu'il peut lire à ses élèves

¹ *Prælectio quæ in hoc adhibetur, ut facile atque distinctè pueri scripta oculis sequantur; etiam illa, quæ vim cujusque verbi, si quod minus usitatum incidat, docet...* (Quintil., l. 1, c. 5).

certain passages des auteurs anciens qu'ils pourront recueillir, à moins que le respect pour l'innocence de l'âge ne permette pas de les expliquer, et *toujours à la condition que jamais les livres mêmes ne soient mis entre les mains des enfants* (p. 84). »

Budée ne dit pas qu'il faut lire *certain passages*, mais bien tous les *auteurs anciens*; il n'établit d'exception que pour les endroits obscènes. Il veut même que, pour certains ouvrages, les élèves en apprennent par cœur les parties principales, ce dont la traduction de M. Gaume ne dit pas un mot. Mais ce qui surpasse tout ce que l'on saurait imaginer en fait de traduction, ce qui fait violence aux règles établies par toutes les grammaires, par tous les dictionnaires et au sens rigoureusement défini par le contexte, c'est cette manière de traduire *quod tamen sine captione discipulorum fuit* : à condition que jamais les livres mêmes ne soient mis entre les mains des enfants !

Puis M. Gaume ajoute avec l'assurance de la victoire : « Voilà ce qui avait lieu avant la Renaissance ! » — Il aurait pu ajouter que ni à la Renaissance, ni même au moyen âge on n'aurait traduit le latin comme l'auteur des *Lettres sur le Paganisme*¹. Telle est cependant la grande preuve qui sert de base à la nouvelle évolution historique. Un seul texte, et

¹ Nous verrons plus tard comment M. Gaume traduit le Concile de Trente, le P. Possevin, saint Chrysostome, saint Basile, etc. — Pour compléter la thèse du *Ver rongeur*, il ne manque plus à l'auteur que de publier un nouveau système sur la manière de traduire le latin, le

encore il est en notre faveur ! M. Gaume a raison de ne pas aimer les textes, comme il l'affirme (p. 141) ; ce genre de preuves ne lui réussit pas.

Après avoir réfuté les raisons de M. Gaume, il nous reste à établir par des témoignages positifs qu'au moyen âge les auteurs anciens étaient réellement entre les mains des élèves.

Que les livres des païens fussent alors moins nombreux qu'aux seizième et dix-neuvième siècles, la chose est évidente : la Bible elle-même n'était pas répandue comme aujourd'hui ; l'imprimerie n'existait pas encore et les livres se copiaient avec lenteur et fatigue ; mais il est certain, comme l'a prouvé le R. P. Daniel (*Corresp.* des 10 mai et 10 juin 1852), que les originaux étaient à la disposition des élèves, et que, dans chaque école claustrale ou épiscopale, se trouvait une bibliothèque richement pourvue d'auteurs classiques. De là cette parole de Cassiodore à ses disciples : « Vous trouverez dans ma bibliothèque les douze livres des *Institutions de Quintilien* et les ouvrages de Cicéron sur la rhétorique, avec les commentaires de Marius Victorinus, afin que, lorsqu'ils vous seront nécessaires, vous les ayez toujours sous la main : *ut utriusque dum necessarii fuerint, parati semper occurrant* (*De artibus*, t. 2, p. 1164, éd. Migne). La pénurie relative des classiques tenait donc aux lenteurs des copistes, et non

grec, l'italien, et d'y joindre une grammaire dont les deux premières règles seront la permission du barbarisme et du solécisme, et la troisième le rétablissement du *que*, retranché par les païens. Alors nous aurons un cours complet de littérature.

pas aux dangers de ces ouvrages ; le génie de l'homme n'avait pas encore commandé à la vapeur de reproduire des milliers de volumes en un seul jour.

Cependant, malgré ces difficultés et ces nombreux obstacles, les ouvrages anciens étaient réellement entre les mains des élèves. Quelques exemples ne permettront plus le moindre doute à cet égard.

Alphane, d'abord moine du Mont-Cassin, puis archevêque de Salerne, félicite le jeune Transmonde de son empressement à lire les anciens auteurs, et il l'engage à s'occuper à l'avenir des sciences plus spécialement monastiques. ¹

Pierre de Blois écrit à l'évêque de Nantes, qui lui avait confié l'éducation de deux neveux, dont l'un était encore enfant et l'autre adolescent. Il lui annonce qu'il suivra le plan d'instruction indiqué dans les ouvrages de Quintilien et de Cicéron ; il cite encore à son appui l'exemple de César. Il se souvient que lui-même, dans son enfance (*parvulus*), il a lu avec beaucoup de fruit, outre les autres livres scolaires, Trogue Pompée, Suétone, Quinte-Curce, Tacite, Tite-Live, qui, dans leurs histoires, rapportent beaucoup de faits utiles à l'édification des mœurs et au progrès des sciences profanes. Pierre de Blois ajoute, qu'outre les historiens, il a lu une foule innombrable d'autres ouvrages, et que dans ces auteurs anciens, les modernes peuvent cueillir des fleurs, comme

¹ Postquam Transmundum juvenem laudibus ornasset, quod in veterum auctorum scriptis evolendis assiduus esset, tandem ut hisce studiis finem imponeret, commonuit (Ziegelbauer, t. 2, p. 560).

dans un jardin aromatique, et récolter le miel d'une élocution suave et élégante. ¹

Raban Maur, archevêque de Mayence, écrit à son ancien condisciple Haymon d'Halberstadt : « Je me souviens des exercices littéraires de votre enfance et de votre jeunesse : vous *lisiez* avec moi, non-seulement l'Écriture-Sainte et les commentaires des saints docteurs, mais encore tous les livres composés par les sages du siècle sur la nature, les sept arts libéraux et toutes les branches de la science humaine. » ²

Le jeune Maurice était l'enfant bien-aimé du grand archevêque de Cantorbéry. Après avoir étudié les premières notions des lettres sous un maître aussi distingué, Maurice se rend à l'école d'un grammairien nommé Arnoul. Saint Anselme écrit à ce cher enfant pour le féliciter et l'encourager dans ses progrès littéraires : il veut qu'il écrive des

¹ *Præter cæteros libros qui celebres sunt in scholis, profuit mihi frequenter inspicere Trogum Pompeium, Suetonium, Q. Curtium, C. Tacitum, Titum Livium, qui omnes in historiis quas referunt multa ad morum ædificationem, et profectum scientiæ liberalis interserunt. Legi et alios, qui de historiis nihil agunt, quorum non est numerus. In quibus omnibus, quasi in hortis aromatum flores decerpere, et urbanâ suavitate loquendi mellificare sibi potest diligentia modernorum (Epist. 101, p. 157-158, éd. de Paris, 1667).*

² *Memor sum boni studii tui, sancte pater, quod habuisti in puerili atque juvenili ætate in litterarum exercitio, et sacrarum litterarum meditatione, quandò mecum legebas, non solùm divinos libros, et sanctorum Patrum super eos expositiones, sed etiam hujus mundi sapientium de rerum naturis solertes inquisitiones, quas in liberalium artium descriptione et cæterarum rerum investigatione composuerunt (Mabillon, Ann. Ben., l. 27, c. 13, t. 2, p. 360; l. 32, c. 46, p. 627).*

analyses grammaticales sur toutes les lectures qu'Arnoul lui fera ou sur celles qu'il fera lui-même. Quel sera le thème de ces lectures? *Virgile principalement*, et les autres auteurs que saint Anselme n'a pas eu le temps d'expliquer à son élève : *il n'y a d'exception que pour les ouvrages immoraux*. Si un obstacle quelconque empêche le maître de faire la lecture, Maurice devra lire tous les ouvrages qui seront à sa disposition (*quoscumque potes*); les lire et les analyser, depuis le commencement jusqu'à la fin, à toutes les heures de la journée qui seront libres, et avec le plus grand soin. ¹

Deux célèbres Bénédictins, Mabillon et Ziegelbauer, se sont justement appuyés sur ce texte pour établir que les auteurs profanes expurgés étaient mis entre les mains des élèves dans les écoles fondées par les enfants de saint Benoît (Mabillon, *Act. SS.* t. 3, *præf.* p. xxvi-xxvii; Ziegelb.

¹ *Audivi quod legas à Domino Arnulfo. Quod si verum est, placet mihi qui semper profectum tuum, sicut ipse ex parte expertus es, desideravi : nec unquam utique plusquam modò. Audivi quoque quòd ipse multum valeat in Declinatione : et tu scis quia molestum mihi semper fuerit pueris declinare, undè valde minùs quàm tibi expediret. Scio te apud me in declinandi scientia profecisse. Hortor itaque, et precor, et ut filio charissimo præcipio : quatenus quicquid ab eo legeris, et quicquid aliud poteris, diligentissimè declinare studeas. Nec pudeat te sic in hoc studere etiam quibus te putas non indigere, quasi nunc id recentissimè incipias : quo et ea quæ scis, ejus auditu confirmata, securius teneas; et eo docente, si in aliquo falleris, id corrigas; et quod ignoras, addiscas. Si autem nihil tibi legit, et tua hoc est negligentia, displicet mihi : et volo quatenus ut fiat quantum potes, satagas, et præcipuè de Virgilio et aliis auctoribus, quos à me non legisti; exceptis his, in quibus aliqua turpitudine sonat. Quòd si aliqua re obstante non potes ab eo legere; vel hoc stude, ut librorum, quos legisti, quoscunque potes, et quibus horis potes, totos à principio usque ad finem diligentissime, sicut suprà monui, declines. (Epist. 55.)*

Hist. Ben. t. 2, p. 560). Cette lettre prouve en outre qu'en dehors des leçons du maître, l'élève lisait lui-même et analysait les auteurs profanes dans toute leur étendue, à l'exception des passages immoraux.

Saint Anselme est-il une autorité assez grave pour M. Gaume? Osera-t-il appliquer au vénérable archevêque les épithètes de *païen*, de *vendeur de poisons*, de *sèmeur d'ivraie*, dont il est si prodigue à l'égard des professeurs de séminaires?

Du reste, si les auteurs païens n'eussent pas été entre les mains des élèves, et si les poètes et prosateurs chrétiens eussent formé la base des leçons, comment expliquer que les traités élémentaires de grammaire et de rhétorique, composés au moyen âge, citent continuellement les anciens et leur empruntent presque tous les exemples de prosodie ou de composition oratoire? Je viens de parcourir le *Traité de métrique* de saint Adhelm, évêque de Shirburn : à chaque page on rencontre les vers de Virgile, d'Ennius, de Lucain, de Juvénal, de Perse, d'Ovide, de Térence, de Sénèque le tragique ; Virgile seul fournit au savant évêque plus de soixante-dix exemples. J'ai fait des observations analogues sur le *Traité de grammaire* d'Alcuin, le livre des *Etymologies* de saint Isidore et le *Traité des Arts libéraux* de Cassiodore. Saint Isidore cite, à chaque précepte, Esope, Amphion, Aristote, César, Caton, Celse, Cicéron, Columelle, Démocrite, Démosthènes, Ennius, Horace, Hésiode, Hérodote, Homère, Tite-Live, Lucain, Lucrèce, Ovide, Perse, Pindare, Platon, Plaute, Pline, Quintilien, Salluste, Stace,

Térence, Varron, Virgile. Dans son livre *sur la propriété des mots latins*, ce sont toujours les anciens que le saint évêque de Séville invoque de préférence : Caton, Cicéron, Ennius, Juvénal, Tite-Live, Lucain, Ovide, Plaute, Salluste, Térence, Varron, Virgile (V. *Isidoriana*, t. 1, p. 337-341, éd. Migne).

Or, si les écrits des anciens n'avaient pas été, selon la remarque de Cassiodore, à la disposition des élèves, sans doute avec les précautions que réclame la sagesse, comment concevoir ces fragments de citations empruntés presque toujours aux auteurs païens, citations la plupart du temps isolées et n'offrant aucun sens à l'esprit? En supposant que les classiques mis entre les mains des enfants eussent été exclusivement chrétiens, c'est dans les auteurs chrétiens que les maîtres auraient choisi spécialement leurs exemples; il n'y avait pas d'autre moyen d'établir un rapport nécessaire entre les leçons des professeurs et les livres des élèves. Ils ne l'ont pas fait, et cela suffirait à établir notre thèse.

Nos adversaires, qui se montrent si exigeants en fait de textes, nous en ont-ils fourni un seul pour justifier leur distinction si arbitraire entre les classiques *enseignés aux enfants* et les classiques *enseignés aux jeunes gens*? Jusqu'à ce jour nous n'avons vu d'autres preuves que les solennelles affirmations de M. Gaume, et il semble qu'on soit convenu de remplacer l'absence de preuves par des déclamations. Nous aurions pu, selon toutes les règles du droit, nous renfermer dans la simple négation de ce que l'on affirmait si gratuitement : nous aurions pu nous borner à l'argument

de prescription, constater simplement notre qualité de possesseurs, et défier nos adversaires de citer un seul titre historique à l'appui de leurs insolites prétentions. ¹

Une des principales causes du succès qu'a obtenu dans un siècle léger l'ouvrage de M. Gaume, a été l'assurance avec laquelle l'auteur décide, comme des axiômes, les choses les plus contraires à la vérité. « Si nos études n'étaient pas aussi faibles, m'écrit un savant religieux, *un livre médiocre* n'aurait pas suffi pour émouvoir les intelligences, et ne serait pas devenu le drapeau d'un parti : et plus tard on rougira de ce système. »

¹ On a reproché à mes *Recherches historiques* d'être une nomenclature de noms. Sauf meilleur avis, je crois qu'il m'eût été difficile de faire autrement : j'avais à enregistrer une série de dispositions testimoniales, *répétant les mêmes affirmations et devant les répéter* ; et d'ailleurs la langue française ne fournit pas assez de mots pour redire mille fois la même chose avec des termes différents. Je n'ai fait, du reste, que suivre les exemples de saint Jérôme, de Gennade, de saint Isidore, de Trithème, dans leurs livres *sur les hommes illustres* : la plupart du temps, ces écrivains se bornent à quelques lignes, qui reviennent toujours les mêmes. Le Benedictin Trithème, sur 962 articles, répète au moins *huit cent fois* ces paroles ou autres semblables : *Vir in secularibus litteris nobiliter doctus*.

CHAPITRE DEUXIÈME.

La thèse est fautive au point de vue philosophique et théologique.

ART 1^{er}. — Le Jansénisme.

Le mot de jansénisme a été lancé dans la question, et je ne le retire pas. Certes, je n'ai jamais eu la pensée de croire que nos honorables adversaires fussent des jansénistes; mais je continue à penser, avec de vénérables évêques, avec de savants religieux et de graves théologiens, que M. Gaume et ses défenseurs se sont servis de principes jansénistes pour appuyer leur thèse. Par une logique familière aux partisans du *Ver rongeur*, on s'est contenté de jeter quelques paroles ironiques sur la question : on a parlé de *sel attique*, de *plaisanteries*; on a réclamé des *adversaires sérieux* : Eh bien ! parlons sérieusement.

Qu'a dit M. Gaume ? « Pendant trois mille ans, *le monde vécut sous la domination de la chair, et le monde eut une langue, une littérature, une poésie, expression fidèle du principe dans lequel il s'était transformé, pour lequel seul il vivait, qu'il poursuivait partout, qu'il aimait en tout, qu'il adorait avec passion sous toutes les formes. Devenu chair, le monde parlait le langage de la chair et de ses trois grandes concupiscences : orgueil, cupidité, volupté. Essentiellement sen-*

sualiste, sa littérature et sa poésie revêtirent forcément, suivant l'inspiration souveraine de la chair et de ses trois puissances, des formes dures, hautaines, froides, hypocrites, mais le plus souvent élégantes et voluptueuses, soit pour cacher la honte du fond, soit pour donner des attraits nouveaux à l'idole, aux pieds de laquelle tous les cœurs désiraient secrètement de se voir enchaînés (V. R. p. 124-125).

Que pense M. Gaume des classiques païens ? « *C'est le paganisme : le paganisme n'est que la nature corrompue qui ne mourra entièrement qu'avec le dernier fils d'Adam : c'est le naturalisme et le sensualisme : c'est la religion des sens, l'adoration de la matière, la religion de la haine universelle ; et c'est le paganisme qui instruit nos enfants ! Aussi, sous une pareille influence, que peut devenir l'esprit chrétien ? Hélas ! il s'altère, il s'affaiblit, il s'éteint. L'ordre surnaturel a disparu, le naturalisme seul reste ; l'homme devient ce que l'éducation le fait : il devient chair, il devient païen (Lettres, p. 8-19, 104 ; Ver rongeur, p. 162, 258-260). — Aussi, expurgés ou non, les auteurs païens seront toujours funestes : les corrections, les expurgations, les suppressions ne changeront rien à l'esprit païen qui respire nécessairement, inévitablement dans les ouvrages païens (L. p. 29 ; V. R. p. 263-264 ; Lettre à la Revue de l'inst. publ.). »*

Jamais nous n'avons suspecté l'orthodoxie des sentiments et des pensées de M. Gaume ; mais il nous permettra de croire que ses paroles, dans leur sens naturel et grammatical, n'auraient pas été désavouées par le P. Quesnel.

Après le *Ver rongeur*, M. l'abbé d'Alzon est venu, et s'est

posé cette question : *Qu'est-ce que la morale des païens?* et il a répondu : *Un amas de vains mots, quand elle n'est pas la source de tout vice* (*Revue de l'enseig. chrét.*, p. 10). La proposition était au moins singulière; admettons qu'elle fût susceptible d'explications qui lui auraient rendu un sens raisonnable. M. Roux-Lavergne est entré en lice avec sa violence habituelle, et a proclamé hautement que la proposition de M. d'Alzon *était vraie dans toute sa rigueur* (*Univers*, 6 janvier). Quelques jours après, continuant ses campagnes contre les classiques, il a écrit les lignes suivantes :

« Ce qui est foncièrement païen dans le paganisme, c'est la notion de Dieu, c'est la religion, la morale, la métaphysique, la psychologie, la politique et l'esthétique; ce qui est païen, c'est la science de la vie dans ce qu'elle a de capital et de prédominant; ce qui est païen, c'est la conception du vrai, du bien et du beau, laquelle se trouve viciée dans ses principes constitutifs, et ne peut dès-lors engendrer ni de règle sûre pour conduire théoriquement le goût, ni d'œuvre capable d'être pour lui une lumière et un critérium pratiques. »

« Il en résultera que le vrai, le bon et le beau n'apparaîtront jamais à l'esprit et au cœur sans un mélange qui les corrompt plus ou moins. *L'ignorance de Dieu et du précepte de la charité fera que ce qu'il y a de plus noble, de plus pur, de plus beau dans la vertu, l'immolation de soi-même, sera le fruit d'un instinct aveugle, impuissant à montrer autre chose que le mal moral dans l'homme ou dans Dieu; dans*

l'homme, lorsqu'il bravera avec un orgueil indomptable la douleur et la mort; dans Dieu, lorsque l'homme se présentera comme une victime généreuse et résignée de l'inevitable destin » (Univers du 12 janvier).

» *Qu'on y prenne garde! chez les païens, tout amour est aveugle, et ce n'est pas Cupidon qui l'est le plus, car il connaît sa mère, la Vénus physique. L'amour moral ignore la sienne, la souveraine amabilité de Dieu. Si l'instinct et la sympathie lui en découvrent quelque vif et puissant reflet dans le ciel et sur la terre de la patrie, dans le sourire d'un fils, dans la joie d'un père ou d'une épouse, plus il s'élève, plus il s'épure, plus il s'exalte, et plus il est aveugle. Il l'a été jusqu'au jour où s'est révélé aux nations Celui qui a dit à son apôtre : « Philippe, celui qui me voit voit aussi mon père. »*

» *La triple lumière qui éclairait l'amour, dans la société païenne, le même évangéliste nous l'a dit : c'était « la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie (Univers du 12 janvier). »*

Rapprochons simplement ce qui précède des propositions réprouvées par la théologie, ou même formellement condamnées par le St-Siège.

Il ne peut sortir de l'homme déchu que des choses condamnables.

La constance de Socrate, la chasteté de Xénocrate, la tempérance de Zénon ne doivent pas être considérées comme de vraies vertus, mais comme des vices (Propos. de Mélancton).

Les vertus des philosophes sont des vices (Propos. condamnée dans Baïus).

Tout amour de la créature raisonnable est ou une passion vicieuse, ou la charité surnaturelle que met en nous l'Esprit-Saint (Propos. condamnée dans Baïus).

L'âme qui a perdu Dieu et sa grâce, n'a plus qu'une impuissance générale pour toute bonne œuvre (Propos. condamnée dans le P. Quesnel).

La volonté qui n'est pas prévenue par la grâce n'a de lumières que pour errer; elle est capable de tout mal et incapable de tout bien (Propos. condamnée dans le P. Quesnel).

Sans la grâce, tout amour ne peut opérer que notre condamnation (Proposition condamnée dans le Père Quesnel).

Toute connaissance de Dieu, même naturelle, même chez les philosophes païens, ne peut venir que de Dieu, et ne produit, sans la grâce, que présomption, vanité et opposition à Dieu lui-même, au lieu de produire des sentiments d'adoration, de gratitude et d'amour (Propos. condamnée dans le P. Quesnel).

Quand l'amour de Dieu ne règne plus dans le cœur des pécheurs, il est nécessaire que la passion charnelle le remplace, et corrompe toutes ses actions (Propos. condamnée dans le P. Quesnel).

Que pouvons-nous être sans la lumière de la foi, sinon ténèbres et aberrations? (Propos. condamnée dans le P. Quesnel).

De même qu'il n'y a point de péché sans l'amour de nous-mêmes, il n'y a point de bonne œuvre sans l'amour de Dieu (Proposition condamnée dans le P. Quesnel).

M. Roux-Lavergne nous devait quelques explications; il nous les a données, le 30 janvier, en affirmant que les principes de morale, dans le christianisme et dans la philosophie, sont *on ne peut plus différents*; qu'ils sont bons dans le premier cas, et *mauvais* dans le second. — Or, un principe *mauvais* corrompt tous les actes : donc le païen, qui ne connaissait pas le principe surnaturel, agissait nécessairement sous l'influence d'un principe *mauvais*, et ne pouvait faire aucun acte qui ne fût corrompu, au moins en partie; donc il ne pouvait faire aucun acte moralement bon. M. Roux-Lavergne semble ne pas s'effrayer de la conséquence; car, dit-il, « il en résulte que le vrai, le bon et le beau n'apparaîtront *jamais* à l'esprit et au cœur sans un mélange qui les corrompte plus ou moins » (*Univers du 12 janvier*).

Résumons ici la pensée de M. Roux-Lavergne, et comparons-la aux propositions condamnées dans Baïus et le P. Quesnel.

D'après M. Roux-Lavergne, il y a deux principes de nos actes : le principe chrétien et le principe des philosophes. Le premier est *bon* et l'autre est *mauvais*; donc toutes les vertus des philosophes sont des vices, comme corrompues par un principe mauvais : c'est une proposition condamnée dans Baïus; — donc tous les sentiments humains qui ne sont pas dirigés par un principe surnaturel sont vicieux; et

c'est une proposition condamnée dans le P. Quesnel. — Nous pourrions continuer le parallèle, mais cela suffit pour faire apprécier les affirmations de M. Roux-Lavergne, quand il s'écrie : « *Que les propositions hérétiques condamnées par l'Eglise n'ont pas le moindre rapport avec la doctrine exposée par lui* » (*Univers* du 30 janvier).¹

Nous bornerons là nos réflexions.

Quant au reproche que nous a adressé M. d'Alzon : « baïstes, jansénistes, luthériens, manichéens, nous sommes tout cela pour n'avoir pas assez admiré la morale païenne (*Revue*, p. 181) : » nous prions d'abord notre honorable adversaire de citer le passage où j'ai formulé contre lui cette accusation. Il est vrai qu'après avoir lu le *Ver rongeur*, et surtout l'*Univers* des 6 et 12 janvier, j'ai écrit à M. le rédacteur du *Correspondant* (25 janvier) une lettre, où je signalais les conséquences logiques du système tel qu'on l'avait

¹ Le Jansénisme n'admettait que des principes et des actes surnaturellement bons ou vicieux. Quelle différence y a-t-il entre le Jansénisme et cette proposition de M. Roux-Lavergne : que le principe de morale dans le christianisme est bon, et que le principe de morale dans la philosophie humaine est mauvais ? Or si le principe constitutif est mauvais, comment les actes qui en découlent seraient-ils bons ? La vraie théologie catholique admet des principes et des actes surnaturellement bons, des principes et des actes moralement bons, des principes et des actes mauvais. C'est là ce que M. Roux-Lavergne semble ne pas vouloir comprendre.

On a essayé diverses explications et restrictions pour modifier le sens des phrases compromettantes. J'admets les explications, je respecte les intentions, mais je maintiens le sens grammaticalement janséniste de plusieurs propositions.

présenté et soutenu. Qu'il me soit permis de la rappeler en partie :

« Monsieur le Rédacteur,

» La question qui s'agite m'a toujours paru beaucoup plus grave qu'elle ne semble au premier coup-d'œil. Si l'on suit, dans toutes ses conséquences, la thèse qu'on nous oppose, on arrive bientôt en face de ce double problème :

» Le beau, le vrai, le bien moral existent-ils dans l'ordre naturel ? S'ils existent, est-il permis de les admirer ? est-il permis de dire avec saint Augustin : « *Que le chrétien doit reconnaître, comme la propriété de Dieu, la vérité, quelque part qu'elle se trouve ; que les ouvrages des païens renferment des préceptes moraux très-utiles ; que c'est la sagesse du Père éternel qui a dirigé la main des artistes et leur a enseigné la réalisation du beau ?* (*De doctrin. christ.*, l. 2, n° 28 et 60 ; *De divers. quest.*, n° 78 ; *Conf.* l. 10, c. 34). — Est-il permis d'imiter les exemples du Docteur angélique et des grands maîtres de l'Eglise qui ont souvent copié les plus belles pensées des auteurs anciens en leur accordant un juste tribut d'éloges ?

» Ou bien serons-nous condamnés à revenir, par voie de conséquence, aux enseignements de Luther, qui réprouvait toute science et toute littérature humaine *comme des erreurs et des péchés ?* (Erasme cité par le P. Perrone, *de Loc. theol.*, t. 2, p. 1393, édit. Migne.) — Reviendrons-nous, d'une manière plus ou moins complète, à l'esprit du jansénisme, qui proscrivait le beau dans les arts, dans la littérature, et qui défendait d'admirer les merveilles de la création ? —

Veut-on rafraîchir, comme me le disait dernièrement un professeur de théologie, les principes d'un manichéisme déguisé, qui, au nom de je ne sais quel surnaturalisme faux et dangereux, tend à flétrir tout ce qu'il y a de vrai, de beau et de bien dans l'ordre naturel ? ¹

» Tel est, en y réfléchissant sérieusement, le double problème qui s'agite sous une question en apparence superficielle. C'est ainsi que nous avons compris la thèse dès le principe du débat. A ce point de vue, nous avons attaché et nous attacherons toujours la plus haute importance à la discussion. *Il ne s'agit pas de susceptibilités d'amour-propre*, comme le suppose M. Roux-Lavergne, nous croyons qu'il y a là un péril pour l'Eglise, et qu'on fournit des armes aux ennemis de la religion.

» Pour nous, en nous conformant aux sublimes enseignements de saint Augustin, de saint Thomas et de la vraie tradition catholique, *nous pensons que l'ordre surnaturel ne détruit rien de ce qu'il y a de bien, de vrai et de beau dans l'ordre naturel, mais qu'il y ajoute au contraire un élément de perfection*. Nous croyons que le chrétien, tout en conservant la prééminence aux enseignements de la révélation,

¹ Mes honorables contradicteurs sont déjà arrivés à soutenir, *comme vraie dans toute sa rigueur*, cette proposition : « *Que la morale des païens n'est qu'un amas de vains mots quand elle n'est pas la source de tout vice.* » — Qu'ils soient logiques, et nous verrons où ce principe les conduira (Voy. comme preuve l'article de M. Roux-Lavergne, 13 janvier).

peut et doit reconnaître la vérité partout où elle se trouve ; selon la belle pensée de saint Augustin ; et qu'agir autrement c'est s'exposer aux attaques des incrédules. Il me semble déjà les entendre nous dire : Vous, catholiques, vous êtes dans la philosophie, dans les sciences et dans les lettres des hommes de parti. Si votre Eglise était l'épouse du Verbe, ainsi que vous l'assurez, comment serait-elle ainsi exclusive, puisque, même selon l'enseignement de vos docteurs, le vrai, le beau et le bien dans l'ordre naturel ont pour principe le Verbe de Dieu, source de toute lumière et de toute perfection ?

» Nous appliquerons ici ces graves paroles de saint Augustin : « *Comment les ennemis de la religion pourront-ils croire aux dogmes de la foi lorsqu'ils verront soutenir, comme la pensée de l'Eglise, des erreurs évidentes sur des matières qu'ils ont approfondies ? Ces imprudences entraînent la ruine des âmes, dont la conversion est le vif désir de notre cœur... Je ne saurais dire toute la peine que les chrétiens sages et discrets ressentent de cette conduite inconsidérée* » (*De Gen. ad litt.*, l. 1, n° 89).

» Veuillez agréer, etc. »

Que résulte-t-il du texte de cette lettre ? 1° que je n'ai ni prononcé ni insinué le nom de M. d'Alzon : il n'était pas même dans ma pensée ; 2° que je n'ai accusé personne d'être janséniste, baïste, manichéen, luthérien ; mais simplement signalé la tendance du système et les conséquences auxquelles il conduisait logiquement.

« Nous sommes baïstes, jansénistes, luthériens, mani-

chrétiens, dit M. d'Alzon, et tout cela pour n'avoir pas assez admiré la morale païenne ! » Quoi ! vous vous êtes contenté de ne pas assez admirer ! Déclarer que la morale des païens se réduit à deux choses : un *amas de vains mots*, ou la source de tout vice ; c'est là ce que l'on appelle simplement une admiration modérée⁴ ? — Et là-dessus M. d'Alzon conclut : « et maintenant devons-nous chercher à prouver que nous ne sommes ni baïstes, ni jansénistes, ni luthériens, ni manichéens. Ou l'on parle sérieusement, et alors on sait fort bien que nous ne sommes rien de tout cela ; ou l'on veut se moquer, et nous ne comprenons pas le sel attique d'une pareille plaisanterie (p. 189). » Comme nous ne comprenons rien non plus à cette éloquence *ab irato*, nous ne ferons aucun commentaire, et nous terminerons

⁴ La modération se trouve dans ces paroles du P. Thomassin.

« Il ne faut pas s'étonner, dit-il, si j'élève quelquefois si haut les poètes, et si d'autres fois je les rabaisse si fort. On ne saurait assez relever ce qu'ils ont emprunté, ou des traditions vivantes des patriarches anciens, ou de la communication des Ecritures, ou de la conversation des Hébreux, ou des restes de la loi naturelle écrite dans le fond de leur âme, ou des lumières de la raison éclairée d'en haut. Et on ne saurait avoir assez de mépris pour les impiétés et les ordures dont ils ont souvent infecté leur morale, et encore plus souvent la religion. On ne saurait assez admirer ce que Dieu a mis en eux de précieux et de bon ; et on ne saurait assez détester ce que le démon y a mêlé de vil et de pernicieux. Il faut séparer le précieux du vil : il faut tout éprouver, et n'approuver que ce qui est bon ; sans appréhender de trop mépriser le mal, ou de trop approuver le bien » (*Méthode pour étudier les poètes*, préface).

La modération se trouve dans ces paroles d'Eusèbe : « Nous montrerons qu'en certains endroits Platon s'est conformé à la doctrine des Hébreux, comme une lyre dans un concert (*Prép.*, l. 12, c. 1). Et c'est ce qui nous remplit d'admiration pour ce grand homme, si

par ces paroles de M. Lenormant : « Si le jansénisme est vaincu comme doctrine , il ne l'est pas comme attribut du caractère français qui outre tout , et qui porte sa légèreté dans l'exagération même des opinions qu'il embrasse » (*Corresp.* , t. 30 , p. 255).

ART. 2. — Que penser de cette proposition : Les ouvrages des païens renferment des préceptes moraux très utiles ?

« Nous demandons, dit M. d'Alzon, la permission de citer ici ce que nous écrivait tout récemment un des évêques de France qui se sont le plus occupés de matières philoso-

remarquable par sa sagesse et la profondeur de son génie » (*ib.*, l. 13, c. 13).

Et ailleurs : « Les oracles divins sont appelés chastes, argent éprouvé par le feu et par la terre et purifié sept fois. Mais on ne pourrait pas dire la même chose des ouvrages de Platon, ni de ceux de tout autre reconnu pour sage, parce qu'ils ne voient les choses qu'avec les yeux d'une intelligence mortelle, et qu'ils s'abandonnent à de vaines conjectures, à de trompeuses ressemblances (*ib.*, c. 14)... Pourquoi m'étendrais-je encore sur ce point et ferais-je ressortir tant d'autres erreurs de Platon, dont on peut se faire une idée d'après le peu que j'en ai dit, et que je ne développerai pas davantage? Ce n'est point du tout par esprit de détraction que je me suis déterminé à parler avec cette franchise sur le compte d'un philosophe pour lequel je professe la plus grande admiration. Et bien plus, je le regarde et le révère comme celui de tous les grecs qui nous est le plus favorable, celui dont les principes ont le plus d'analogie et de sympathie avec les miens propres, quoique nous ne pensions pas toujours de même. En le comparant à Moïse et aux autres prophètes des Hébreux, j'ai fait voir combien il leur est inférieur pour la grandeur des idées. Assurément, celui qui entreprendrait de le réfuter sérieusement, trouverait des milliers de choses à reprendre en lui » (*ib.*, c. 18).

phiques : « On soutient contre vous que les païens *ont enseigné quelques préceptes moraux très utiles*. Ce mot *très utiles*, appliqué à la question et entendu dans le sens de votre adversaire ⁴, est aussi scandaleux, aussi dangereux qu'il est faux. Sans doute, il a été *utile* que la connaissance de quelques principes moraux ait été conservée chez les païens, et que des philosophes les aient proclamés; mais qu'il soit vrai, qu'il puisse se penser et dire que ces préceptes moraux sont encore aujourd'hui *très utiles*, et que, à cause de cette *utilité*, il soit *très utile* de faire lire et étudier aux jeunes gens les auteurs païens qui les ont reconnus, c'est ce qui révolte le bon sens d'un chrétien. Est-ce que, par hasard, l'Évangile aurait oublié d'enseigner quelques-uns des préceptes moraux et des plus utiles?..... Cela me produit l'effet d'un homme qui prendrait une lanterne en plein midi pour se conduire, et qui s'autoriserait *de ce que les lanternes sont incontestablement très utiles*. Cette comparaison est adéquate. »

Nous avons répondu :

« M. d'Alzon s'est plaint d'avoir eu *de rudes assauts* à

⁴ En traduisant cette phrase de saint Augustin : *les ouvrages des païens renferment quelques préceptes moraux très utiles*, je ne crois pas lui avoir donné un autre sens que l'illustre évêque d'Hippone et toute la tradition catholique. Plusieurs fois, dans les *Conférences* et dans les *Recherches*, j'ai fait ressortir la supériorité de l'Évangile sur les plus grandes beautés morales du paganisme; mais les beautés d'un ordre supérieur n'empêchent point celles d'un ordre inférieur. — Quel est donc le sens *faux et dangereux* qu'a pris sous ma plume, et dans une simple traduction, la proposition de saint Augustin?

soutenir : certes, s'il y a des ménagements, nous n'y avons guères notre part.

» Nous ferons remarquer à M. d'Alzon, avec tout le respect dû au savant prélat, que la proposition *si durement qualifiée* est traduite *mot à mot* de saint Augustin : *Doctrinæ Gentilium continent quædam morum præcepta utilissima* (*de Doct. Christ.*, l. 2, n° 60); et le saint docteur parle d'une utilité *relative aux chrétiens*, comme l'indique évidemment le contexte. Ailleurs saint Augustin affirme que l'histoire romaine *illustrée par les vertus de ses grands hommes présente aux chrétiens des souvenirs et des avertissements qui leur sont nécessaires* (*De Civit. Dei*, l. 5, c. 18). — Saint Basile est au moins aussi formel que saint Augustin : il faut lire son *Discours* tout entier, où il prouve que les chrétiens d'un *âge tendre et faible doivent connaître les auteurs profanes avant d'étudier l'Écriture-Sainte et les ineffables mystères du christianisme*; et parmi les raisons que donne l'archevêque de Césarée se trouve celle-ci : que les ouvrages des païens *renferment des préceptes moraux très utiles, et que priver les jeunes gens de cette lecture utile, ce serait les rendre semblables aux malheureux tourmentés par une affection atrabilaire et incurable*. — Pierre de Blois, donnant des leçons littéraires à *des enfants*, leur mettait entre les mains les classiques païens, *parce que ces auteurs renfermaient beaucoup de faits utiles à l'édification des mœurs* : *Multa ad morum ædificationem*. — Bossuet trouvait chez les païens un grand nombre *de traits moraux, d'exemples de justice très utiles pour faire rougir les chré-*

tiens qui, instruits par une révélation divine, ne pratiqueraient pas la vertu : *Multa quoque morum, multa justitiae exempla praebuisse, quibus premi christianos, si nec, à Deo doceri, virtutem retinissent* (*De Inst. Delph.*). — On pourrait multiplier ces citations. — Certes, jamais ces hommes distingués qui, eux aussi, connaissaient les matières philosophiques, n'auraient soupçonné que cette proposition de saint Augustin, les ouvrages des païens renferment des préceptes moraux très utiles, pût être scandaleuse, dangereuse, fautive, et considérée comme révoltant le bon sens d'un chrétien.

• Saint Thomas, dans toute sa *Somme théologique*, et spécialement dans la partie qui traite des *vertus chrétiennes*, a extrait les plus belles *pensées morales* de l'*Ethique* d'Aristote, et il cite, en s'appuyant sur son autorité, le philosophe grec presque aussi souvent que l'Écriture et les Pères¹. Donc saint Thomas croyait la lanterne d'Aristote utile à quelque chose, même après la promulgation des vérités évangéliques. Et, qu'on le remarque bien, c'est dans un livre destiné aux élèves de théologie et qui a servi de base

¹ Saint Thomas, comme l'on sait, présente d'abord les objections, puis il formule son opinion et commence ordinairement par s'appuyer sur l'autorité de l'Écriture et des Pères. Or, dans certaines parties de la *Somme*, il cite très souvent Aristote, au lieu et place de l'Écriture et des Pères. Sans doute il ne lui donnait pas la même valeur; mais il n'en est pas moins vrai que saint Thomas considérait le philosophe grec comme une autorité sur les questions morales. L'Église qui a fait expliquer la *Somme* dans toutes les écoles catholiques, le Concile de Trente qui plaçait ce livre admirable sur une table d'honneur à côté de la Bible, ne voyaient, dans la pensée du Docteur angélique, rien de révoltant pour le bon sens chrétien.

à l'enseignement des écoles catholiques, que saint Thomas propose presque à chaque page les pensées d'Aristote comme utiles, non-seulement aux chrétiens, mais aux professeurs de théologie. Et jamais l'Eglise n'a rien vu là ni de *scandaleux*, ni de *dangereux*, ni de *faux*, ni de *révoltant pour le bon sens chrétien*.

» Si la comparaison du vénérable évêque est adéquate, comme il l'affirme, il s'ensuit qu'il faut éteindre *toutes les lumières des vérités morales dans l'ordre naturel*¹; car on ne laisse aucune *lanterne* allumée en plein soleil. Or, les docteurs de l'Eglise ont respecté le vrai et le beau partout, même dans les *l lanternes des païens*; pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les ouvrages de saint Jérôme, de saint Basile, de saint Augustin, de saint Bonaventure, de saint Thomas, etc. — Saint François d'Assise, inondé des clartés séraphiques, ne dédaignait pas les lumières d'un ordre inférieur: il recueillait *avec scrupule* les écrits des auteurs païens, parce qu'il y trouvait *des choses vraiment bonnes, et les lettres dont se compose le glorieux nom de Dieu*. Il ne s'ensuit nullement que saint Augustin, saint Thomas et saint François d'Assise *prissent une lanterne en plein midi pour se conduire*, ni qu'ils aient cru l'Évangile incomplet au point

¹ On dit que le calife Omar, consulté sur ce qu'il fallait faire de la bibliothèque d'Alexandrie, répondit en ces termes: Si les livres de cette bibliothèque contiennent des choses opposées à l'Alcoran, ils sont mauvais, et il faut les brûler: s'ils ne contiennent que la doctrine de l'Alcoran, brûlez-les encore, ils sont superflus.

de *vue moral* ; et je ne crois pas avoir rien dit qui s'éloigne du *sentiment* de ces illustres maîtres.

» Écoutez encore l'historien contemporain de saint Charles Borromée, cardinal archevêque de Milan : « Saint Charles disait souvent que la lecture des philosophes stoïciens ne lui avait pas été inutile pour régler sa conduite et réprimer les mouvements de ses passions, et entre autres le Manuel d'Épictète, qu'il avait souvent entre les mains, et duquel je l'ai ouï moi-même parler avec de grands éloges » (*Vie de saint Charles*, par Giussano, traduite par Edme Cloysault, directeur du séminaire de Chalon-sur-Saône). — Or, si des ouvrages païens *ont pu faire du bien à l'âme de saint Charles*, qui avait tant de ressources surnaturelles à sa disposition, pourquoi ces mêmes ouvrages ne seraient-ils pas utiles à des enfants, *alors que la faiblesse de l'âge*, selon la pensée de saint Basile, *ne permet pas de pénétrer la profondeur des vérités révélées*? Dira-t-on encore que la conduite et les paroles de saint Charles *révoltent le bon sens chrétien*? »⁴

⁴ La *Revue* de M. d'Alzon, après un premier refus, s'est enfin décidée à insérer ma lettre, en l'accompagnant d'une note malveillante et en affirmant que j'avais laissé MM. les rédacteurs *juges de l'insertion*. J'admire comment des chrétiens peuvent dire ainsi la vérité. Il est vrai, j'avais fait d'abord un simple appel à la loyauté de mes adversaires, et il me semblait que cela devait suffire, après l'accusation formulée contre moi au nom d'un évêque. Mais M. le rédacteur en chef sait fort bien, qu'après l'éclat donné à cette affaire par *l'Univers*, j'ai insisté deux fois auprès de M. Monnier, en déclarant que je tenais rigoureusement à l'insertion de ma lettre. C'est ainsi que *j'ai laissé ces messieurs juges de l'insertion*.

Nous demanderons encore au vénérable évêque et à M. d'Alzon ce qu'il faut penser de ce passage de saint Augustin ? Certes, je n'ai jamais vanté les païens, comme l'illustre évêque d'Hippone : « Consultez le livre de Cicéron sur la République : voyez quels éloges il donne à la frugalité, à la continence, à la chasteté conjugale et à tout ce qui touche à la pureté des mœurs. Or c'est cette pureté des mœurs que l'on enseigne dans nos églises..... Lisez ou rappelez-vous tous les sages préceptes que renferme ce traité de la République¹ » (Epist. 91. n^{os} 3, 4).

Evidemment saint Augustin ne réduit pas la morale des païens à deux choses : *amas de vains mots, ou source de tout vice* ; il ne pense pas avec M. Gaume que « *malgré les corrections, les expurgations, les suppressions l'esprit païen respire nécessairement, inévitablement dans les ouvrages païens.* »

« Nous ne devons pas, dit saint Grégoire de Nazianze, mépriser le ciel, la terre, l'air et tout ce qu'ils renferment, parce que quelques-uns ont profané ces bienfaits de Dieu en adorant la créature ; mais plutôt nous faisons usage de tout ce qui peut être utile à la vie et à une honnête jouissance, et nous rejetons ce qui serait nuisible. Le feu, la nourriture, le fer et toutes les autres choses qui

¹ Intuere paululum ipsos de Republicâ libros... intuere, obsecro te, et cerne quantis ibi laudibus frugalitas et continentia prædicatur, et erga conjugale vinculum fides, castique honesti ac probi mores... Hi autem mores in ecclesiis toto orbe crescentibus, tanquam in sanctis auditoriis populorum docentur atque discuntur... lege vel recole in eisdem libris quam prudenter disseratur...

servent aux hommes, ne sont ni très utiles, ni très nuisibles en elles-mêmes : tout dépend de l'usage qu'on en fait, et même il est des reptiles que l'on emploie à la composition de salutaires remèdes. *Ainsi nous prenons*, dans les écrits des auteurs profanes, tout ce qui se rattache à *la recherche, à la contemplation de la vérité*, et nous rejetons tout ce qui a rapport aux démons et aux doctrines erronées et perverses. *J'ajouterai même que ces études ont servi à ma piété, en élevant mon intelligence des vérités de l'ordre inférieur à celles de l'ordre surnaturel, et en me permettant de prouver la force de la religion par la faiblesse même de la science humaine.* On ne doit donc pas mépriser la science profane, parce que tel est le bon plaisir de quelques chrétiens : mais il faut regarder comme des insensés et des ignorants ceux qui pensent ainsi. Ils ne savent rien, et ils voudraient que tout le monde fût comme eux, afin que leur ignorance demeurât inaperçue et que personne ne pût leur adresser de sévères leçons sur leur défaut d'instruction » (*Orat.* 43, c. 11, p. 778, t. 1, éd. Ben.).

Un des ecclésiastiques les plus distingués de l'Italie, et dont les ouvrages ont reçu les plus hautes et les plus flatteuses approbations, M. l'abbé Audisio, ancien président de l'académie royale catholique de Turin, a publié, sur le côté moral de la question qui nous occupe, des observations qui me semblent très importantes. Il veut « qu'avec les exemples magnanimes de vertus publiques et privées, telles qu'on les rencontre dans les écrits de Rome et d'Athènes, on commence à éveiller chez les jeunes gens les *semences*

vitales d'une forte nature, pour les développer ensuite et les diviniser avec la vertu surnaturelle de la religion. » Il est convaincu que le matérialisme égoïste et le sensualisme de notre époque peuvent recevoir des leçons aux écoles de tempérance, de pauvreté et de chasteté des anciens. « Peut-être, ajoute-t-il, j'insiste trop sur ce point, mais il faut aider la nature de toute manière. Avec de tels exemples les jeunes gens prendront l'esprit de leurs anciens pères, et rougiront d'être inférieurs, eux chrétiens, aux vertus des païens ; détesteront la mollesse efféminée et l'afféterie des hommes de notre siècle qui se regardent comme des héros, et sont à peine des enfants. En s'accoutumant à respirer cette atmosphère, et à jouir du spectacle de ces figures si fortes et si parfaitement dessinées, ils aspireront à les imiter. Si on commence par les exemples des saints, les élèves répondront : c'étaient des saints. Mais si on les presse en leur montrant l'exemple des païens, l'argument procèdera du moins au plus, et ils ne sauront que répondre... La force de cette juste gradation est évidente; l'avilissement, la bassesse, la nullité des caractères, si fréquentes dans le monde moderne, requièrent l'emploi de cette méthode. »⁴

Cette proposition écrite dans toute la tradition catholique, « les ouvrages des païens renferment des préceptes moraux très utiles » a fortement scandalisé quelques-uns de nos adversaires, et plusieurs même ont eu presque la tentation

⁴ Le texte italien mérite d'être cité en entier, malgré sa longueur. Nous le renvoyons à l'*Appendice*.

d'insinuer que nous conseillions d'enseigner aux enfants d'abord la morale païenne, et de superposer ensuite la morale chrétienne, comme on établit un édifice sur les premières assises des fondations. Il semble qu'il était inutile de relever une semblable imputation ; mais comme, *malgré les solennelles protestations de loyauté*, nous avons de fortes raisons pour ne pas avoir une entière confiance dans la bonne foi de ceux qui nous ont attaqués, on me permettra de reproduire ici, en forme de réponse, une lettre que j'ai adressée au R. P. Daniel, et qu'il eut l'obligeance de faire imprimer dans le *Correspondant* (25 juin).

« Au R. P. Daniel, de la compagnie de Jésus.

» MON RÉVÉREND PÈRE,

» La constante bienveillance avec laquelle les RR. Pères de votre savante Société, et vous en particulier, m'avez soutenu dans la lutte sur les classiques païens, m'engage à vous soumettre quelques réflexions sur un point où l'on me semble dénaturer un peu l'état de la question.

» Faut-il enseigner aux enfants la morale païenne, comme base de l'éducation, et simplement superposer la morale chrétienne ? Je ne pense pas qu'aucun chrétien sérieux ait proposé cette doctrine. La morale doit être avant tout et toujours chrétienne, chrétienne dans sa base et dans son but : c'est un édifice complet dont une pensée surnaturelle a ordonné les sages proportions. Mais il n'en est pas moins vrai, qu'en dehors du christianisme, la loi naturelle existe, que plusieurs vérités morales de cette loi naturelle ont été proclamées par les païens, ainsi que le reconnaissent les

Pères et les théologiens de l'Eglise catholique ; il n'en est pas moins vrai que, tout en laissant parfaitement chrétienne la morale enseignée aux enfants, on peut leur faire admirer, selon la méthode de saint Basile et de Bossuet, les vérités de détail renfermées dans les auteurs païens. Et pour peu qu'un maître ait d'intelligence et de sentiments chrétiens, il lui sera toujours facile de montrer la supériorité théorique et pratique de la révélation. Saint Augustin, après avoir analysé les hauts faits de l'histoire romaine, les proposait aux chrétiens comme des exemples très utiles pour les avertir de leurs devoirs : *Nobis proposita necessaria comminationis exempla* (*De civ. Dei*, l. v, c. 18). Donc on peut légitimement chercher chez les païens *autre chose que des mots, autre chose que du grec et du latin*, sans que l'éducation cesse un seul instant d'être chrétienne. »

Je croyais d'ailleurs avoir prévenu cette méprise, en disant dans les *Recherches historiques* (p. 187) :

« Les classiques sont-ils réellement un moule païen dans l'éducation ? Est-ce avec les classiques qu'on donne la forme à l'âme des enfants ? Voyons comment les choses se passent actuellement dans les familles chrétiennes et dans les établissements religieux. Aussitôt que la tendre intelligence de l'enfant commence à s'éveiller, la mère l'initie aux premières vérités chrétiennes, avec ce tact et cette suavité de l'amour que Dieu a mis dans son cœur ; à ce premier enseignement de la mère succède celui du Catéchisme, de l'Histoire sainte et d'autres livres élémentaires en usage dans nos écoles primaires. A l'âge de huit à neuf ans, le

jeune enfant entre dans une institution chrétienne pour commencer le cours de l'instruction secondaire. Là encore nous affirmons que, si la maison est dirigée par des maîtres vraiment chrétiens, ce n'est point avec les classiques païens qu'on donne la forme à l'âme des enfants, mais avec les leçons du Catéchisme présentées sous une forme plus ou moins scientifique, selon le progrès des années et le développement de l'intelligence, avec les instructions chrétiennes et les autres pratiques du culte religieux. Les classiques forment l'esprit à la connaissance des langues grecque et latine, donnent la clef des belles littératures de l'antiquité, mais jamais, que nous sachions, il n'est venu à la pensée d'un maître chrétien de se servir des classiques comme d'un moule pour l'être moral de ses élèves. On peut bien, à l'exemple de saint Augustin et de Bossuet, faire admirer la vertu des païens : mais le moule de l'âme est dans l'ensemble des instructions et pratiques religieuses, en usage dans les petits séminaires et dans les collèges chrétiens. ⁴

» Veuillez agréer etc. »

⁴ *Moralis naturalisque philosophia conjungi potest profectò sublimiori vitæ, clarissimaque conjux ac socia fieri debet, dum ejus partus nihil alienigeni sceleris secum adducat.. sequetur autem ipsum (verbum fidei) conjux alienigena, humana videlicet eruditio, cujus sunt nonnulla ad liberorum procreationem utilia (Greg. Nyss., De vit. Mosis, p. 193).*

M. de Maistre n'était pas un gallican, et cependant il n'a jamais admis, que la morale des païens ne fût qu'un amas de vains mots, ou la source de tout vice. Écoutons-le :

Je ne puis résister au plaisir de mettre sous les yeux de mes lecteurs les pensées d'un homme qui sait allier le sens chrétien au goût littéraire le plus exquis ; elles m'ont consolé de toutes les diatribes violentes que l'ignorance ou la prévention ont écrites depuis quelques mois contre la littérature ancienne.

« Il est des heures où on ne lit pas pour le seul plaisir de lire, mais pour essayer de donner à l'âme quelque chose qui lui manque et qu'elle attend, pour céder à je ne sais quel cri de l'intelligence qui demande à se dérober aux ténèbres de la vie et à être ravie aux cieus. Dans ces heures-là, si vous ne prenez pas l'Évangile, il vous faudra avoir recours aux anciens, n'en déplaise à la multitude de grands hommes dont nous sommes encombrés. Quand je dis les anciens, je veux surtout parler des auteurs grecs, parce qu'ils sont, en quelque sorte, les pères intellectuels de l'antiquité profane. Les œuvres des anciens ont quelque chose qui charme, qui repose, qui fait penser ; elles frappent par leur raison profonde, par leur vaste bon sens ; on y sent la complète maturité du génie. Il y a dans le langage des anciens de la précision, de la clarté, de la plénitude, car la

« Platon, qu'on trouve toujours le premier sur la route de toutes les grandes vérités » (De Maistre, *Essai sur le princ. génér.*, n° 19).

« La philosophie de Platon, qui est la préface humaine de l'Évangile » (ib., *Soirées*, 5 entret., t. 1, p. 315).

« N'abandonnons jamais une grande question, sans avoir entendu Platon » (ib., notes, p. 340).

« Il n'y a pas une seule idée saine en morale et en politique qui ait échappé au bon sens de Plutarque » (*Consid. sur la France*, c. 6).

netteté transparente dans l'expression est un des plus beaux privilèges du génie, et le style ténébreux accuse toujours l'homme incomplet. C'est à la génération de notre temps qu'il appartenait d'adorer les ténèbres de la parole, et de prendre un homme obscur pour un homme supérieur. J'admire donc chez les anciens tant de grandes pensées et de traits ingénieux exprimés d'une manière si limpide et si p^{ro}pre. Une des choses qu'on doit le plus remarquer chez ces maîtres de temps écoulés, c'est la manière dont ils ont compris, senti, apprécié la vie humaine; ils n'ont pas vu (c'est la révélation chrétienne qui devait l'apprendre au monde), ils n'ont pas vu tout le beau côté de l'homme, ils n'ont pas connu toute sa valeur morale; mais ils en ont découvert tout ce que la raison pouvait en découvrir. A deux ou trois mille ans d'intervalle, on écoute ce que l'homme, réduit aux seules ressources de son génie, disait de ce terrestre globe, où de fugitives créatures passent à grand bruit entre un soleil et un autre soleil; on aime ce tête-à-tête avec les plus glorieux représentants de l'ancien monde, et maintenant que l'Évangile a reculé l'horizon des choses d'ici-bas, on comprend bien mieux la poétique philosophie des anciens, leurs enseignements, leurs ingénieux symboles. Je disais en commençant, que la lecture des anciens fait du bien à l'intelligence recueillie, et voici pourquoi: c'est que tout ce qui éclaire l'intelligence, tout ce qui l'affermi, tout ce qui la révèle à elle-même, lui donne du contentement, de la joie et je ne sais quel mystérieux et puissant espoir.

» On rencontre très fréquemment, à la lecture des anciens,

des sentences, des pensées dont une seule suffit pour faire longtemps rêver. « Heureux, s'écrie le poète Ménandre, heureux celui qui, après avoir contemplé le beau spectacle de l'univers, le soleil, ce flambeau universel, l'eau, les nuages, le feu, s'en retourne de bonne heure et sans regret là d'où il est venu! qu'il vive un siècle ou un petit nombre d'années, ce spectacle sera toujours le même; il n'en verra jamais de plus magnifique. » Dans les trop rares fragments de Pindare, échappés au naufrage des temps, nous trouvons des réflexions profitables au cœur au milieu des ambitions ardentes qui le consomment. « Dans le flux et le reflux des joies et des douleurs qui roulent sur la tête des mortels, dit le poète de Thèbes, qui peut se flatter de jouir d'une félicité constante? J'ai jeté les yeux autour de moi; et voyant qu'on est plus heureux dans la médiocrité que dans les autres états, j'ai plaint la destinée des hommes puissants, et j'ai prié les dieux de ne pas m'accabler sous le poids d'une telle prospérité. » Et Platon, dont la morale a été appelée par M. de Maistre la *Préface humaine de l'Évangile*, comme il est doux et bon à entendre! que de choses il enseigne à l'esprit! combien son génie rayonne dans la nuit de la vie! quel livre que le *Phédon*! On sait que Platon nous a conservé quelques-uns de ses entretiens avec Socrate; parfois, sans doute, le génie du disciple s'est mêlé à celui du maître dans ces sublimes entretiens que le monde écoute depuis vingt-deux siècles.

» Les génies de l'antiquité grecque ont touché à tout. Les beautés de la vertu, les joies qui en découlent, la nécessité

de la morale et la crainte des dieux, tout ce qui entre dans la vie de l'homme, tout ce qui peut occuper ses pensées a trouvé place dans les méditations de ces maîtres du genre humain. Leurs réflexions portent toujours un caractère de sagesse qui satisfait pleinement l'intelligence.

» Ainsi la lecture des anciens nourrit l'esprit, élève le cœur; elle charme les heures solitaires, les heures du recueillement. Dans cette trop rapide nomenclature des grands consolateurs de l'âme, je m'aperçois que je n'ai pas mentionné Homère, Homère qui, dans l'*Iliade*, nous frappe par ses peintures de l'héroïsme, et qui, dans l'*Odyssee*, nous intéresse par ses récits de la vie simple d'autrefois; Homère, qui connaissait si bien le cœur de l'homme, et qui, plus d'une fois, s'est attendri sur l'amer destin des enfants de la terre. Ces conseils de résignation et d'espérance qui nous arrivent à travers les siècles, prennent une autorité sainte et solennelle; cette expérience des temps antiques qui nous est offerte pour diriger nos pas, nous semble comme la révélation de l'éternelle vérité. Nous n'avons rien à répondre à ces voix qui, planant sur les ruines de deux mille ans, de trois mille ans écoulés, nous disent, nous répètent qu'il n'y a de réel que Dieu et la vertu. Lorsqu'on descend de ces hauteurs du sens commun et de la vérité, et qu'on se trouve au milieu des agitations du moment, de ces arden-tes querelles pour les intérêts fugitifs, on croit flotter dans le vague d'un mauvais rêve, ou bien on est tenté d'abord de prendre tout ce qui se passe pour les jeux d'une triste folie » (M. Poujoulat, *Relig. Poésie*, c 33).

De tout ce qui précède je crois être en droit de conclure que la thèse de M. Gaume et de ses amis est fautive au point de vue théologique et philosophique : au point de vue théologique elle part de principes dont l'énoncé rappelle, selon la valeur grammaticale des expressions, quelques erreurs jansénistes ; au point de vue philosophique, elle accuse d'injustes préventions, ou l'ignorance profonde d'une littérature qu'elle calomnie sans la connaître. Il ne peut-être pas inutile de rappeler encore les paroles de l'archevêque de Cantorbéry : « La lecture des livres païens (*Gentilium libri*), et l'étude de la littérature ancienne, quand on s'y livre sans excès, forment le jugement, ornent et perfectionnent l'intelligence et prédisposent l'esprit au goût de la vertu. »

Paroles pleines de sens, de vérité et de sage modération ! Celui qui les a proférées était le chef d'une des plus célèbres écoles catholiques du moyen âge.

CHAPITRE TROISIÈME.

La thèse est fautive au point de vue littéraire.

ART. 1^{er}. — Les deux langues latines de M. Gaume.

Il existe, dit M. Gaume, deux langues latines : une langue latine chrétienne, et une langue latine païenne, et ces deux langues sont aussi distinctes l'une de l'autre que les deux sociétés qui ont parlé le latin (*Lettres*, p. 134). La langue latine chrétienne a une supériorité incontestable sur la langue latine païenne, non-seulement pour le fond des idées, *mais pour la forme* (p. 227-228); et dans la langue latine chrétienne la forme l'emporte autant sur la forme païenne que *l'idée chrétienne l'emporte sur l'idée païenne* (p. 229). La langue latine chrétienne est et doit être, *sous tous les rapports*, la plus belle des langues (p. 230), et la forme païenne, cette chère idole des adversaires de M. Gaume, loin d'être une qualité, est relativement un défaut (*ib.*).

Tels sont les étranges paradoxes que l'auteur développe sérieusement dans les *Lettres sur le Paganisme*, et qui déjà avaient été énoncés dans le *Ver rongeur* : « Organe exclusif de passions et d'intérêts purement naturels, elle (la langue païenne) est profondément sensualiste. Tout cet ordre d'idées, de vertus, de sentiments, de relations, né du christianisme,

reste chez elle sans traduction. Ainsi, naturalisme pur, sensualisme, égoïsme et pauvreté dans le fond, variété, élégance, sècheresse dans la forme, inversion et rigueur dans la contexture : tels sont les principaux caractères qui la distinguent.

» Expression d'une société toute différente, la langue latine chrétienne offre des caractères diamétralement opposés. Spiritualisme pur, richesse intarissable dans le fond, simplicité, douceur, onction, flexibilité, clarté dans la forme; ordre logique surtout dans la contexture : voilà quelques-unes de ses qualités. On voit que ces deux langues diffèrent autant l'une de l'autre que les deux sociétés elles-mêmes dont elles sont l'expression.

» On voit encore qu'il n'est ni moins impossible, ni moins absurde de vouloir faire de la langue latine païenne le truchement du christianisme, que de vouloir faire de la langue latine chrétienne l'organe du paganisme. Au point de vue de l'art, c'est bâtir une cathédrale gothique pour honorer Jupiter, ou se servir des temples de Pestum pour faire des processions » (p. 344-345).

Ce n'est pas assez : l'auteur des *Lettres* donne, comme un des principaux caractères de la langue latine chrétienne, la faculté *de briser le moule païen et la forme païenne* (p. 140), c'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, la permission de faire des barbarismes et des solécismes à volonté. A l'appui de ce nouveau système, il invoque l'autorité de saint Grégoire le Grand, qui a dit : *barbarismi confusionem non devito*, je n'évite pas la confusion du barbarisme ; de

Sulpice Sévère, qui s'est enhardi à ne point rougir des solécismes, *apud me ipse didici ut de solecismis non erubescerem*. Il cite encore saint Hilaire qui a dit *infirmibus* pour *infirmis* ; il ne tient aucun compte des manuscrits qui portent *infirmioribus*, ce qui changerait notablement la démonstration. Puis il ajoute d'un ton victorieux : *on pourrait citer bien d'autres exemples.*

Dans la préface de la *Biblia parvula* (p. xiv) on lit encore : « Nous admettons que l'enfant commette les solécismes dont il a vu des exemples dans son latin sacré. Quel malheur si grand peut en résulter ? Ces fautes l'empêcheront-elles de bien comprendre le latin ? non : de devenir un grand homme ? non : d'être reçu bachelier ? non, attendu qu'on n'exige pas de thème pour le baccalauréat : et on fait bien. »

Ailleurs, M. Gaume fait remarquer comme un des caractères propres à la langue latine chrétienne la suppression de la règle du *que retranché* : dans la langue de Cicéron, le *que* ne s'exprime pas après certains verbes, mais on met à l'accusatif le nom ou pronom qui suit, et le second verbe à l'infinitif latin : exemple, *credo te flere*, je crois que vous pleurez, et non pas *credo quia tu fles*. Cette idée déjà énoncée dans le *Ver rongeur* (p. 368) a reçu tout son développement dans la *Biblioth. des classiques chrétiens* : « Cette tournure par *quod* ou *quia* répondant au *que* français suivi d'un infinitif, au lieu de l'infinitif latin avec son sujet à l'accusatif, est un symptôme marqué de la transformation de l'idiome païen sous l'influence du christianisme, et une

preuve que nos langues modernes viennent non de la langue latine païenne, mais de la langue latine chrétienne (*Select. Cyp. Epist.* p. 28). A l'imitation de la Bible, la langue latine chrétienne *exprime* presque toujours le *que*, soigneusement *retranché* dans la langue latine païenne » (S. Greg. *Homil. Préf.* p. xxi).⁴

« Ainsi, reprend avec beaucoup de raison M. de Sacy, qu'on livre l'éducation de la jeunesse à M. l'abbé Gaume, afin que les enfants apprennent à faire des barbarismes et des solécismes » (*Débats* 26 juin). — En vérité, ces principes échappent à l'analyse et à la discussion par la hardiesse téméraire de leur énoncé, et comme dit monseigneur l'évêque d'Orléans, *proposer de semblables questions, c'est les résoudre.*

Qu'est-ce que la forme en général ? C'est, dit le Docteur angélique, *une certaine irradiation provenant de la première beauté.* Cette première beauté, c'est le Verbe, *la raison souveraine de Dieu, qui contient toutes les proportions vivantes, et qui enseigne les règles de l'harmonie à tous ceux qui réalisent le beau : je ne fais que traduire saint Thomas*

⁴ Quelques minutes de réflexion auraient épargné à M. Gaume toutes ces dissertations philologiques, et lui auraient appris que la Bible est souvent traduite sur le grec, et que chez les Grecs le *que* est exprimé par *ὅτι*. Or, le désir de rendre tous les mots et toutes les tournures de la langue grecque a obligé à traduire *ὅτι* par *quia* ou *quod* : M. Gaume a donc pris une tournure grecque pour une tournure latine chrétienne.

et saint Augustin ¹. *Cette irradiation de la première beauté* se fait dans les œuvres du créateur, dans les arts, dans la littérature; et partout où il y a beauté véritable, il y a participation dans l'ordre créé à cet océan divin, d'où jaillit la splendeur du vrai ². Dieu lui-même a parlé dans la création : la splendeur du firmament, l'ordre régulier et constant de la nature, l'aspect sévère des montagnes, la fraîcheur des paysages, partout le nombre, le poids et la mesure, tel est le langage de Dieu, et jamais les hommes n'ont eu une parole aussi fraîche et variée, aussi harmonieuse et sublime. ³ La création, dit saint Augustin dans un langage aussi

« ¹ Forma est quædam irradiatio proveniens ex primâ claritate. Claritas autem est de ratione pulchritudinis. » (St Thom. in l. *de Div. nom.*, c. 4, l. 6.)

» Ars illa summa omnipotentis Dei, per quam ex nihilo facta sunt omnia, quæ etiam sapientia ejus dicitur, ipsa operatur etiam per artifices, ut pulchra atque congruentia faciant..... Cùm eos numeros, et lineamentorum convenientiam, quæ per corpus corpori imprimunt, in animo accipiant ab illa summa sapientia, quæ ipsos numeros et ipsam convenientiam longè artificiosius universo mundi corpori impressit, quod de nihilo fabricatum est..... » (Aug. lib. *de Div. quæst.* n° 78, t. 6, p. 125).

« At ego, Deus meus, et decus meum, etiam hinc dico tibi hymnum, et sacrificio laudem sacrificatori meo; quoniam pulchra trajecta per animas in manus artificiosas, ab illa pulchritudine veniunt, quæ super animas est, cui suspirat anima mea die ac nocte » (Aug. *Conf.*, c. 34, l. 10.)

Verbum est ars plena omnium rationum viventium (St Aug. de *Trinit* et St Thomas in *Joan.* c. 1. t. 3 p. 365).

² Omnis forma per quam res habet esse est participatio quædam divinæ claritatis. (St Thomas, *de Div. nom.* c. 4. t. 8, p. 145).

³ Dominus tanquam bonus magister fuit sollicitus facere nobis optima scripta, ut nos perfectè erudiret.... Consistunt autem ista scripta in duplici libro, scilicet in libro creaturæ, et in libro Scrip-

vrai que poétique, est la grande épopée du Tout-Puissant : *magnum carmen* (Ep. 138, n° 5). Lorsque le génie fait entendre sa voix, il cherche à reproduire dans ses périodes, dans l'expression de ses pensées et de ses sentiments, les rayons de lumière et de vie que le premier des artistes a répandu sur ses œuvres, en écrivant tout avec poids, nombre et mesure : il cherche à être vrai, simple, harmonieux et sublime, comme l'auteur du monde.

« J'affirme, dit Cicéron, que la beauté en tous genres, à quelque degré qu'elle nous frappe, n'est que la reproduction et comme la copie imparfaite d'une beauté supérieure, qui échappe à la vue, à l'ouïe, à tous les sens, et ne peut être saisie que par l'intelligence et la pensée.... Phidias, en tenant son ciseau, avait dans son esprit la forme d'une beauté surhumaine, et les yeux fixés sur elle, il essayait d'en reproduire les traits » (*Orat.* c. 2).

Cette forme éternelle du beau est le patrimoine de l'humanité : elle appartient aux génies de tous les âges et de tous les climats, et le même Dieu qui fait lever son soleil sur toutes les générations, n'a point refusé aux enfants du

turæ. Primus liber, quot habet creaturas, tot habet scripta optima, quæ sine mendacio docent veritatem (St Thomas, sermo *Dom.* 2° *adv.* t. 26, p. 8).

¹ St Grégoire de Nazianze développe parfaitement cette vérité : « Nam nec vox tantummodo eorum est qui eam invenerunt, sed omnium qui ejus sunt participes : nec ars ulla aut vitæ studium atque institutum, quodcunque cogitare volueris ; quin potius, quemadmodum in concertu artificioso et musico, alia quidem chorda alium sonum edit, prout videlicet, vel contenditur, vel remittitur, cæterum

siècle la puissance de produire une idée sous une forme brillante et pure. Le siècle d'Auguste et de Périclès ont-ils possédé cette richesse et cette simplicité de forme, qui, lorsqu'elles recouvrent la vérité, sont le point le plus élevé de l'art? Les écrivains de Rome et d'Athènes ont-ils donné à la langue grecque et latine cette perfection de style, de couleurs, de grâce et de noblesse, qui est demeurée comme le modèle des auteurs chrétiens depuis Lactance, saint Basile, saint Chrysostome, Alcuin, Loup de Ferrières, jusqu'à Fénelon et Bossuet? Jusqu'au dix-neuvième siècle tous les esprits éminents n'avaient eu qu'une réponse à donner, et le siècle de Louis XIV avait, ce semble, confirmé d'une manière irrévocable ce jugement solennel. Il était réservé à notre âge de voir attaquer ce que les grands génies du Christianisme avaient toujours respecté; et il a vraiment fallu, comme dit Mgr l'évêque d'Orléans, *le temps où nous vivons, et le trouble étrange de nos esprits*, pour qu'on soit venu nous apprendre sérieusement que la forme de la littérature païenne était *la forme arrondie, potelée, sensuelle des Vénus et des Cupidons* (p. 228). Ceux qui tiennent ce langage n'ont jamais lu Platon, Tacite, Cicéron, Sénèque. Ah! laissez-nous croire que lorsque le livre de l'orateur

omnia unius ejusdemque sunt concinnatoris et artificis, atque ad unam quandam concentus elegantiam referuntur: ad eundem modum in his quoque rebus, licet rerum artifex ac conditor Verbum, alium alius cujuscumque instituti vel artis inventorem elegerit, omnia tamen omnibus in medium proposuit, ut scilicet per societatem et communicationem ac benignitatem, veluti quibusdam vinculis, vitam nostram astringeret, ac mitiorem redderet (*Orat.* 4 c. 106).

romain préparait la conversion d'Augustin, et *faisait convoiter l'immortelle sagesse* (*Conf.*, l. 3, c. 4) à un cœur flétri par le vice, il y avait autre chose dans la parole de Cicéron qu'une forme *arrondie, potelée, sensuelle*. Laissez-nous croire qu'il n'y a pas de *beauté sensuelle, ni profondément matérialiste* (*L.*, p. 228) dans ces magnifiques passages de Platon : « Il y a dans l'âme de l'homme deux parties, l'une supérieure, l'autre inférieure. Quand la partie supérieure commande à l'autre, on dit de l'homme qu'il est maître de lui-même, et c'est un éloge. Mais quand par le défaut d'éducation, ou par quelque mauvaise habitude, la partie inférieure prend l'empire sur la supérieure, on dit de l'homme qu'il est dérégé dans ses désirs et esclave de lui-même ; ce qui est un terme de blâme (*Républ.*, l. 4). Dieu seul est vraiment sage et toute la sagesse humaine est peu de chose ou n'est rien (*Apol. Socr.*). Tant que nous aurons un corps, et que notre âme se trouvera plongée dans cette corruption, jamais nous ne posséderons l'objet de nos désirs, c'est-à-dire la vérité. En effet, le corps nous suscite mille obstacles par la nécessité où nous sommes d'en prendre soin... et pendant que nous serons dans cette vie, nous n'approcherons de la vérité qu'autant que nous nous éloignerons du corps, que nous renoncerons à tout commerce avec lui, si ce n'est pour la nécessité seule : que nous ne lui permettrons point de nous remplir de sa corruption naturelle, et que nous nous conserverons purs de ses souillures, jusqu'à ce que Dieu lui-même vienne nous délivrer » (*Phédon*). Voilà cependant ce que M. Gaume

appelle une *littérature essentiellement sensualiste*, une langue qui ne peut redire autre chose que le matérialisme des sociétés antiques (L., p. 228). Avec un peu plus de science, ou de bonne foi, on aurait reconnu de nombreuses beautés littéraires et morales chez les anciens, tout en laissant à la critique chrétienne le droit de signaler les erreurs et les immoralités. C'était la méthode des Pères : admirer le bien, et flétrir le mal ; mais pour nos adversaires la littérature ancienne se résume en ces mots : *sensualisme, égoïsme et pauvreté dans le fond, superfétation de formes, de mesure et de sonorité païennes* (V. R., p. 344, 347).

Il est vrai, M. Gaume distingue dans une langue la forme *éternelle* et la forme *accidentelle*. Mais cette distinction, que fait-elle contre notre thèse ? Pensez-vous que lorsque nous étudions Cicéron, Virgile, Tacite, Sénèque, ce qui nous frappe et excite notre admiration, ne soit pas précisément cette forme éternelle du beau, cette forme qu'entrevoit Cicéron, quand il s'écriait que *la beauté dans les lettres et dans les arts n'était que la reproduction et comme la copie imparfaite d'une beauté supérieure, qui échappe à la vue, à l'ouïe, à tous les sens, et qui ne peut être saisie que par l'intelligence et la pensée* ? Oui, ce qui nous plaît chez les anciens, c'est cette majesté de style, cette propriété d'expression, cette élégance de paroles, cette harmonie et cette magnificence de couleurs, qui sont comme le vêtement naturel de la vérité dans ses divers degrés de manifestation. C'est ce que le Concile de Trente lui-même appelait *sermonis elegantiam et proprietatem* ; riches cou-

leurs que nous présentons aux élèves, afin qu'ils les emploient ensuite selon les inspirations du génie chrétien. Le siècle que nous aimerons toujours à appeler le grand siècle comprenait ainsi l'étude des classiques, et comme l'a très bien dit Mgr l'évêque de Viviers, les écrivains de cet âge glorieux « en s'attachant à reproduire la forme antique, ont imprimé à leurs œuvres une perfection incomparable. » Ces qualités précieuses du style, cette sublimité, cette grandeur et simplicité de diction sont l'apanage, il est vrai, de l'humanité ; mais la Providence a voulu que les Grecs et les Romains aient excellé dans cet art de bien dire, et en attendant qu'on ait mieux fait qu'eux, c'est là où nous irons étudier spécialement le grec et le latin, et nous initier aux secrets de cette beauté de la forme, qui est la splendeur du vrai, dans les œuvres de Dieu et celles des hommes. ¹

On nous a fait cette objection : Homère et Virgile n'ayant point eu de modèles antérieurs, on pourrait fort bien se passer d'eux. Il me semble que ce raisonnement revient à dire : les premiers peintres n'ayant point eu de maîtres, il faut, pour les imiter en tout, enlever les modèles dans toutes les écoles de dessin et de peinture, et laisser les élèves à leur propre inspiration.

Du reste, que faisons-nous en nous formant à l'école littéraire de Rome et d'Athènes? Nous continuons la tradition de nos pères, et c'est là où M. Gaume s'est permis une

¹ M. l'abbé Audisio a parfaitement traité cette question dans ses excellents ouvrages. Nous en citerons des fragments dans l'*Appendice*.

étrange confusion de choses et de paroles. Tous les grands écrivains du christianisme, à toutes les époques, se sont appliqués à reproduire dans leur style la manière des anciens. Au moyen âge, ils n'ont réussi qu'imparfaitement, parce qu'ils avaient à lutter contre la barbarie de leur époque, et que d'ailleurs les infirmités, les nombreuses occupations d'une vie apostolique, ne leur permettaient pas de faire disparaître toutes les incorrections de langage ; mais il est une chose que personne n'avait encore soupçonnée, et que la postérité se refusera peut-être à croire, c'est qu'on aille prendre chez les écrivains chrétiens de véritables défauts pour des qualités, qu'on transforme en règles de grammaire des imperfections de style dont s'excusaient les auteurs eux-mêmes, et qu'on appelle *rupture du moule païen, la liberté du barbarisme et du solécisme!* — En vérité, ce sont là des témérités de langage qu'il suffit d'énoncer pour en caractériser la portée, comme le disait dernièrement son Em. Mgr le cardinal de Bordeaux.

Sans doute l'idée chrétienne a dû apporter quelques modifications à la langue latine, créer des mots nouveaux, et surtout donner à certaines expressions un sens inconnu au siècle d'Auguste ; mais de cet aveu au système de linguistique inventé par M. Gaume, il y a un abîme. Soutenir qu'il y a deux langues latines aussi différentes que les sociétés chrétiennes et païennes, et qu'il est impossible et absurde (V. R., p. 345) de vouloir parler l'idée chrétienne avec les formes du siècle d'Auguste, c'est émettre une proposition qui ne se discute pas, qui accuse une profonde ignorance

de l'histoire; c'est affirmer que l'Eglise qui parle depuis quatre siècles la belle langue de Cicéron, qui a écrit le Concile de Trente et le Catéchisme romain, a fait une chose *impossible et absurde*. M. Gaume veut-il savoir où se trouvent deux langues latines très distinctes? c'est celle que parlent les souverains-pontifes dans leurs actes solennels, que parlaient les Pères du Concile de Trente, et celle que veut inaugurer le *Ver rongeur*, avec la permission des barbarismes et des solécismes et les règles insolites sur le *que retranché*.

« Ce principe des deux langues renverse toutes les grammaires, les glossaires, les rhétoriques en usage depuis saint Augustin, saint Isidore, le vénérable Bède, jusqu'à la rhétorique du B. Louis de Grenade. De plus, il faudra flétrir, comme entachés de paganisme les plus illustres docteurs, le Cicéron chrétien, le Salluste chrétien, saint Hilaire, qui imitait Quintilien, Prudence, saint Grégoire de Nazianze, etc. Il est vrai que la logique de ce système est allée jusque-là. Il n'y a plus qu'à supprimer le texte classique du Concile de Trente et à mettre à ce nouvel *index* l'admirable latinité du *Catéchisme romain* » (D. Pitra).

De ces considérations générales, j'arrive à la preuve historique, et je soutiens que les écrivains ecclésiastiques du moyen âge, loin de se glorifier de leur style incorrect, en gémissaient comme d'une imperfection, et s'attachaient, autant que le permettaient leur talent et les nombreux travaux d'une vie agitée, à suivre les traditions littéraires du siècle d'Auguste.

Dans les ouvrages d'Alcuin on sent à chaque page la phrase cicéronienne se dégager de l'élément barbare, et le P. Daniel a très bien prouvé que souvent le professeur de Charlemagne n'est que le copiste de l'orateur romain (*Corresp.*, 10 mai).

« Malheur à notre siècle, dit saint Grégoire de Tours, l'étude des lettres est morte parmi nous ; il ne restera bientôt plus un écrivain digne de ce nom pour raconter, en vers ou en prose, les événements de l'histoire ; *car la culture des lettres humaines diminue ou plutôt disparaît* ¹. » Saint Grégoire de Tours vivait au sixième siècle, précisément à l'époque où, selon M. Gaume, s'est formée la langue latine chrétienne. L'illustre pontife parle de l'abandon des *lettres anciennes* : *Pereunte liberalium cultura litterarum* : il explique les progrès de la barbarie littéraire par la fureur des guerres, la haine des rois, les attaques des hérétiques, la déprédation des églises. Mais approuve-t-il ce mouvement de décadence ? Est-il satisfait de ce que M. Gaume nomme quelque part la transition du paganisme au christianisme ? Nous avons entendu ses cris de détresse, sa parole pleine d'indignation et de douleur : *malheur à notre siècle, car la culture des lettres humaines diminue ou plutôt disparaît !* C'est une protestation anticipée contre le *Ver Rongeur* ;

¹ Decedente atque imo potius pereunte ab urbibus Gallicanis liberalium cultura litterarum, cum nec reperiri posset quisquam peritus in arte dialectica grammaticus qui hæc aut stylo prosaico aut metrico depingeret versu... Væ diebus nostris, quia periit studium litterarum à nobis ! (*Hist. Franc. Præfat.*)

aussi je m'étonne que M. Gaume n'ait pas rangé Grégoire de Tours parmi les Pères patens.

Ailleurs, le même historien *demande pardon* à son lecteur, s'il s'éloigne des règles fixées par la grammaire, et il avoue que ses connaissances dans l'art d'écrire auraient besoin d'être perfectionnées ¹. Saint Grégoire était loin de penser qu'on transformerait un jour en règle de beau langage ce qu'il excuse lui-même comme une imperfection, et qu'on ferait admirer comme une qualité de style ce que les auteurs du moyen âge confessent ingénument être le résultat d'une instruction négligée.

« Le monde vieillit, dit le chroniqueur bourguignon; personne ne peut écrire comme les anciens auteurs. Cependant j'ai essayé de composer cette histoire, autant que permettent la rudesse et l'infirmité de mon esprit : ut rusticitas et extremitas (al. tenuitas) sensûs mei valuit » (Fred., *Chronic.* Prolog.). — Pour M. Gaume, le moyen âge est en progrès littéraire : pour le chroniqueur du moyen âge, le septième siècle est une telle décadence, qu'il l'appelle *la vieillesse du monde* : mundus jam senescit.

En 680, les Pères du Concile de Latran confessent « que nul d'entre eux ne s'honore d'exceller dans l'éloquence profane; car la fureur de plusieurs peuples a désolé ces provinces; et les serviteurs de Dieu, réduits à vivre du tra-

¹ Sed prius veniam à legentibus precor, si aut in litteris, aut in syllabis grammaticam artem excessero, de quâ adplenè non sum imbutus (*Hist. Franc.*, l. 1, Prolog.)

Vail de leurs mains, mènent des jours remplis d'angoisses » (M. Ozanam, *Documents inédits*, p. 4). — Les Pères du Concile cherchent à excuser ce que M. Gaume aurait hautement approuvé.

Liéba, religieuse d'Allemagne, avait été élevée, dès sa première enfance, dans la connaissance de la grammaire et de tous les arts libéraux (Mabill., *Act.*, t. 3, Præf., p. xxxi-xxxii). Elle écrit à saint Boniface, archevêque de Mayence : son style respire une grâce et une élégance, qu'on ne s'attendrait pas à découvrir dans ces siècles de barbarie. Et cependant elle conjure saint Boniface de vouloir bien corriger le style incorrect de sa lettre : *Illud etiam peto, ut rusticitatem hujus epistolæ digneris emendare* (Patrol. Migne, t. 89, p. 721).

Le célèbre Bénédictin, Loup de Ferrières, dont la piété égalait la science, s'exprime ainsi sur ces productions du moyen âge, qui sont l'objet d'un culte littéraire pour M. Gaume : « Les livres composés à notre âge (au neuvième siècle) ne me plaisent en aucune façon, parce qu'ils s'éloignent du style cicéronien, que les plus illustres maîtres de la religion chrétienne ont cherché à imiter ¹. » — Loup de Ferrières ne pensait pas que le solécisme et le barbarisme fussent une perfection; et s'il eût vécu à notre époque, il

¹ Cum deinde auctorum voluminibus spatium aliquantulum cœpissim, et dictatus nostrâ ætate confecti displicerent, propterea quod ab illâ Tullianâ cœterorumque gravitate, quam insignes quoque christianæ religionis viri æmulati sunt, oberrarent (Lup. Ferr., *Epist.* 1. ad *Heinhardum*).

n'aurait probablement pas échappé aux anathèmes des réformateurs.

Un des principaux titres de gloire du B. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, fut d'avoir rétabli l'enseignement des arts libéraux, dont les traditions s'étaient comme perdues, et surtout d'avoir fait revivre les *études latines dans toute leur ancienne splendeur*¹. Ce sont les propres expressions des historiens du temps, et il est impossible de ne pas y voir la suite d'une protestation continuée pendant tout le moyen âge contre la décadence des lettres anciennes.

Au treizième siècle, une révolution analogue sous certains rapports à celle que propose M. Gaume fut sur le point de s'opérer dans les écoles bénédictines, mais pour des motifs tout différents. Je cite à peu près le texte de Ziegelbauer : « Au treizième siècle, les cours supérieurs de science ne se donnaient plus dans les monastères bénédictins, mais dans les académies qui s'élevaient de toutes parts; le concours des étudiants était nombreux, et les enfants de saint Benoît commencèrent à se dégoûter de leur profession, et à ne plus donner aux enfants les leçons élémentaires de littérature. Cette négligence fut nuisible à la science

¹ Fuit quidam vir magnus Italiâ oriundus, quem latinitas in antiquum scientiæ statum ab eo restituta tota supremum debito cum amore et honore agnoscit magistrum, nomine Lanfrancus... (Milo Crisp., *Vita Lanf.*, l. 1). — Lanfrancus, litteraturâ perinsignis, liberales artes quæ jam dudum sorduerant, à Latio in Gallias vocans, acumine suo, expolivit, teneriorem ætatem in secularibus deterens, in Scripturis divinis animo et ævo maturuit (Guill. Malmesb., *Gest. Ang. Pontif.*, l. 1).

de notre ordre. Les écoles se fermèrent, les religieux vécut dans l'oisiveté et oublièrent les lettres anciennes (*potiores litteras*). Ceux d'entre eux qui fréquentèrent les académies, pour étudier la philosophie, la théologie, le droit canon, en rapportèrent une langue qui pouvait s'appeler *barbare*, mais qui n'était point latine (*non latinitatem, sed barbariam inde retulerunt*). Alors on disait généralement que l'élégance du discours était inutile au philosophe, au théologien, au canoniste.... Aussi les religieux arrivaient des académies avec un langage et une manière d'écrire sauvage, barbare, et n'ayant rien de commun avec la vraie latinité ¹. » Heureusement il y eut une réaction en faveur des lettres dans la grande famille de saint Benoît : plusieurs religieux la secondèrent puissamment, et un moine, nommé Robert Wantame, versé dans les lettres humaines et connaissant toute l'élégance de la langue latine ², parcourut avec beaucoup de soin les meilleurs écrivains, et composa un dictionnaire où l'étymologie et le sens propre de chaque mot étaient parfaitement expliqués, selon les principes des plus habiles grammairiens.

« Les souverains-pontifes, dit encore Ziegelbauer, pro-

¹ Quâ re factum, ut monachi, ex academiis, non tersum, purum, latinum, sed agreste, obsoletum et barbarum, tum scribendi tum dicendi genus secum in monasteria reportarent (Ziegelbauer, t. 2, p. 562).

² Humanioris litteraturæ valde peritus, et elegantia latinæ mirè studiosus (ib).

testèrent contre cet abandon des lettres anciennes ; et , pleins d'une sollicitude apostolique pour l'honneur des ordres monastiques, Clément V et Benoît XII décrétèrent que dans chaque couvent il y aurait un maître pour enseigner les éléments de la littérature, dont la grammaire est le fondement premier et nécessaire » (Ziegelbauer, t. 2, p. 562-563).

Nous trouvons encore dans le décret de Gratien une preuve de l'opinion du moyen âge sur les barbarismes et les solécismes qui étaient parfois en usage : « Nous devons avertir les élèves qui ont étudié les règles de la grammaire de ne point tourner en dérision les évêques et les prêtres qui feraient des *barbarismes* ou des *solécismes* dans les églises ; sans doute ce sont des défauts à corriger, mais il faut les tolérer pieusement : *non quia ista minime corrigenda sunt..... sed quia pie toleranda sunt* (Décret 1, Dist. 39) (Extrait de S. Aug. de *Catechiz. rudibus*, c. 9). Les barbarismes et les solécismes étaient donc considérés comme des *défauts à corriger*, et non pas à imiter.

M. Gaume veut-il encore un autre témoignage non suspect de gallicanisme : Jean de Gaète (plus tard Gélase II) avait reçu une brillante éducation au Mont-Cassin ; toutes les sciences divines et humaines lui avaient été enseignées, disent les historiens du temps (Ziegelbauer, t. 1, p. 308, 195). Le pape Urbain II, qui avait le goût des lettres, le nomme son chancelier, *lui donnant la mission de rétablir, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint et avec la grâce de Dieu, l'urbanité et l'élégance de l'ancienne langue latine,*

*dont la cour romaine avait presque perdu les traditions*¹.

— M. Gaume osera-t-il appeler Urbain II le restaurateur du *paganisme*? Ce grand pape était loin de croire que le latin du moyen âge fût *supérieur pour la forme* à la langue de Cicéron ; il ne cherchait pas, *comme le Ver rongeur*, à glorifier les défauts d'une littérature aux prises avec la barbarie et le malheur des temps.²

Voici un échantillon de la *latinité admirable* du moyen âge; je l'emprunte à M. Ozanam : « Les bornes étroites dans lesquelles s'étaient renfermés les anciens grammairiens ne pouvaient plus contenir l'ambition de leurs successeurs. Las de relire et d'interpréter sans fin les écrivains classiques ;

¹ Tunc papa (Urbanus II) litteratissimus et facundus, fratrem Joannem, virum utique sapientem ac providum sentiens, ordinavit, admoovit, suumque cancellarium ex intimâ deliberatione constituit; ut per eloquentiam sibi à Domino traditam, *antiqui leporis et elegantie styllum in Sede apostolicâ jam penè omnem deperditum, sancto dicente Spiritu, Joannes Dei gratiâ reformaret* (Pandulphus, *Vita Gelasii II*, cité par Ziegelbauer, t. 1, p. 195).

² Écoutons quelques détails curieux sur ces temps *heureux* du moyen âge, qu'on nous présente comme la perfection du genre littéraire; ils nous ont été conservés par un moine du temps.

« Nunc nullius rei minor cura in cœnobiis nostris, quàm scholarium. Inde ludibrium populo fimus, et omni genti odium. Apex presbyterii psalmos deplaterare in templo, aut aliquid mussitare in stallo, seu in angulo missam legere. Imò si quæ vivida sint ingenia, et exemplo Majorum accensa, studia Majorum amplecti velint, damnantur ad alios labores planè rusticos et sordidos. Si qui autem de vaccis, caballis, canibus venaticis, de tritico et brassica benè discurrere valeant, hi digni sunt ad regendas Præposituras et familias ampliores. Ita puri idiotæ et homines prorsus agrestes nascuntur in monasteriis. Ego inter eruditos me non profiteor. Tardioris quippe ingenii homo semper fui, et memoriæ non adeò tenacis, studia tamen amo, omnesque eorum sectatores » (Cité par Ziegelb. t. p. 71).

ne trouvant plus un vers de l'Enéide qui ne fût chargé de commentaires, poussés d'ailleurs par ce besoin d'innover qui poursuit l'esprit humain, ils en étaient venus à se créer pour eux seuls, et pour leurs disciples favoris, un autre idiome et une autre littérature. Ils en donnaient trois raisons. Ils se proposaient d'abord d'exercer la sagacité des élèves, ensuite de prêter à l'éloquence un ornement de plus; enfin de ne point livrer aux profanes les connaissances réservées au petit nombre des adeptes, selon cette maxime antique : « Ne jetez point les perles » aux pourceaux. Et en effet, ajoutaient-ils, si ces sortes » de gens éventaient notre science, non-seulement ils » traiteraient sans pitié le peuple des campagnes, ils » n'auraient pour nous ni honneur ni respect; mais, à » la manière des pourceaux, ils se jetteraient sur ceux qui » auraient voulu les parer. » Voilà pourquoi Virgile l'Asiatique avait distingué douze sortes de latinité. La première était la langue de tous, *vulgaris*. Il avait appelé la seconde *assena*, désignant ainsi le langage abrégé, sténographique des notaires, qui faisaient profession de recueillir les actes publics. La troisième, *semedia*, tenait de l'idiome vulgaire et de l'idiome savant. La quatrième, *numeria*, altérait les noms de nombre. Celle qu'on nommait *lumbrosa* allongait le discours et employait quatre mots pour un. Celle qu'on appelait *syncolla* abrégait tout, et par un mot en remplaçait quatre. Les six autres : *metrofia*, *belsabia*, *bresina*, *militena*, *spela*, *polema*, faisaient subir au langage des changements dont on ne se rendrait point compte si Virgile ne

prenait la peine de citer les douze noms du feu. Le vulgaire l'appelle *ignis*; mais les sages le nomment *quoqueviahis*, parce qu'il cuit; *ardon*, parce qu'il s'embrase; *calax*, parce qu'il chauffe; *spiridon*, parce qu'il exhale une vapeur; *rusin*, de la rougeur du charbon; *fragon*, des fracas de la flamme; *fumaton*, de la fumée; *ustrax*, puisque le feu consume; *seluseus*, à cause du silex d'où on le tire; *æneon*, du vase d'airain qu'on lui confie. C'est ainsi qu'on arrivait à créer douze signes pour une même pensée, et qu'on se réservait une langue philosophique, mystique, au-dessus de celle qu'on avait l'humiliation de parler avec tout le monde¹ » (*La Civil. chrét. chez les Francs*, p. 426-428).

Il me semble que toutes ces graves autorités suffisent pour justifier ces paroles que nous avons écrites dans les *Recherches historiques* : « L'Eglise (pendant le moyen âge)

¹ Virgilius Maro, *Epitom.*, p. 100 : « Ob tres causas phona scinduntur : prima est ut sagacitatem discentium nostrorum in inquirendis atque inveniendis his quæ obscura sunt, adprobemus ; secunda, propter decorem ædificationemque eloquentiæ ; tertia, ne mystica quæ solis gnaris pandi debent passim, ab infimis ac stultis facile reperiantur ; ac, secundum antiquum, sues margaritas calcent. Etenim si illi didicerint hanc sectam, non solum in agris nihil agent pietatis, verum etiam porcorum more ornatores suos laniabunt. » *Epitom.*, p. 124 : « Hic (Virgilius Asianus) scripsit librum nobilem de duodecim latinitatibus quas his nominibus vocavit. Prima latinitas *usitata*, secunda *assena*, tertia *semedia*, etc. — 99. Ut autem duodecim generum experimentum habeas, unius licet nominis monstrabimus exemplo. In *usitata* enim latinitate, 1 *ignis* habetur qui sua omnia ignit natura ; 2 *quoqueviahis*, quod incocta coquendi habeat ditionem ; 3 *ardon* dicitur, quod ardeat ; 4 *calax*, *calacis* ex calore. » — Je soupçonne que ces grammairiens se vantaient beaucoup, et je doute qu'ils eussent jamais complété le dictionnaire de leurs douze langues.

subit la barbarie de la langue , comme elle fut obligée de subir la barbarie des mœurs. Nous appliquons cette remarque à une grande partie du moyen âge ; et cette simple observation nous paraît détruire l'assertion de quelques auteurs, qui voudraient établir en principe général que certain latin barbare du moyen âge est la langue propre de l'Eglise. Ce latin du moyen âge n'est pas plus la langue propre de l'Eglise, que les mœurs de cette époque ne sont les mœurs propres de l'Eglise. Le fleuve de la tradition , à côté du dépôt sacré et immuable des vérités éternelles, reçoit le contingent que lui verse chaque siècle sous le nom de mœurs, coutumes, lois, langues, caractères. Le contingent tombe à chaque instant dans l'Océan de l'éternité, et le fleuve catholique continue sa marche. Laissons-le donc suivre son cours majestueux, et ne l'identifions jamais avec des formes purement humaines » (p. 52, 53).

Le jugement de Fénelon sur le style des Pères trouve ici naturellement sa place; il s'applique, sous certains rapports, aux auteurs du moyen âge : « Je ne puis me résoudre à finir cet article sans dire un mot de l'éloquence des Pères. Certaines personnes éclairées ne leur font pas une exacte justice. On en juge par quelque métaphore dure de Tertullien, par quelque période enflée de saint Cyprien, par quelque endroit obscur de saint Ambroise, par quelque antithèse subtile et rimée de saint Augustin, par quelques jeux de mots de saint Pierre Chrysologue ; mais il faut avoir égard au goût dépravé des temps où les Pères ont vécu. Le goût commençait à se gâter à Rome peu de temps après celui

d'Auguste. Juvénal a moins de délicatesse qu'Horace ; Sénèque le tragique et Lucain ont une enflure choquante. Rome tombait ; les études d'Athènes même étaient déchues quand saint Basile et saint Grégoire de Nazianze y allèrent. Les raffinements d'esprit avaient prévalu. Les Pères , instruits par les mauvais rhéteurs de leurs temps , étaient entraînés dans le préjugé universel : c'est à quoi les sages mêmes ne résistent presque jamais. On ne croyait pas qu'il fût permis de parler d'une façon simple et naturelle. Le monde était , pour la parole , dans l'état où il serait pour les habits si personne n'osait paraître vêtu d'une belle étoffe sans la charger de la plus épaisse broderie. Suivant cette mode , il ne fallait point parler , il fallait déclamer. Mais si on veut avoir la patience d'examiner les écrits des Pères , on y verra des choses d'un grand prix. Saint Cyprien a une magnanimité et une véhémence qui ressemble à celles de Démosthène. On trouve dans saint Chysostome un jugement exquis , des images nobles , une morale sensible et aimable. Saint Augustin est tout ensemble sublime et populaire ; il remonte aux plus hauts principes par les tours les plus familiers ; il interroge , il se fait interroger , il répond ; c'est une conversation entre lui et son auditeur ; les comparaisons viennent à propos dissiper tous les doutes : nous l'avons vu descendre jusqu'aux dernières grossièretés de la populace pour la redresser. Saint Bernard a été un prodige dans un siècle barbare : on trouve en lui de la délicatesse , de l'élévation , du tour , de la tendresse et de la véhémence. On est étonné de tout ce qu'il y a de beau et de grand

dans les Pères, quand on connaît les siècles où ils ont écrit. On pardonne à Montaigne des expressions gasconnes, et à Marot un vieux langage ; pourquoi ne veut-on pas passer aux Pères l'enflure de leur temps, avec laquelle on trouverait des vérités précieuses, exprimées par les traits les plus forts » (*Lettres sur les occup. de l'Acad.*).

Nous préférons de beaucoup ce jugement si plein de modération, de vérité et de sagesse, à ces paroles de M. de Montalembert : « Dans trente ans, *on rira* peut-être du chrétien qui hésitera à mettre, *sous tous les rapports*, les Pères et les grands écrivains du moyen âge au-dessus des auteurs classiques et de leurs imitateurs modernes » (*Univers*, 7 jan. 1852). Pour nous, notre système d'instruction littéraire est tout entier dans ce programme de Mgr l'évêque de Viviers : « On peut faire un choix des morceaux les plus remarquables et les plus corrects des Pères de l'Eglise, pour les donner aux élèves comme sujets de traductions : mais le principal exercice pour apprendre le latin doit se faire sur les auteurs du siècle d'Auguste. Quand on veut acquérir la science d'une langue, il faut la prendre au moment où elle a atteint sa plus grande perfection..... Le professeur de littérature aura obtenu un plein succès, quand il sera parvenu à inspirer à ses élèves une vraie et sincère admiration pour les productions du siècle de Louis XIV. Les écrivains de ce grand siècle, en s'attachant à reproduire la forme antique, ce qu'ils ont fait avec un rare bonheur, ont imprimé à leurs œuvres une perfection incomparable. Ce travail d'imitation n'a rien ôté de son originalité à notre

littérature nationale. Le christianisme à son tour lui a communiqué un caractère propre, par où elle laisse beaucoup au-dessous d'elle, sous le rapport de la beauté morale, l'antiquité grecque et romaine » (*Circulaire* du 2 oct. 1851, p. 26, 29). — Dans ces paroles, où le bon sens accompagne la vérité littéraire et chrétienne, se trouve la solution du problème.

Je ne puis terminer cet article déjà trop long, sans justifier Sulpice-Sévère et saint Grégoire, et sans répondre à une nouvelle objection que M. Gaume vient de faire dans les *préfaces* de ses classiques chrétiens.

Quel est le sens du passage de Sulpice-Sévère, *apud me ipse didici ut de solecismis non erubescerem*? Etudions les antécédents : cette précaution est nécessaire pour bien connaître le sens des auteurs, et le contexte de Sulpice-Sévère va en fournir une nouvelle preuve à M. Gaume. L'historien ecclésiastique, en envoyant à Didier la vie de saint Martin, s'exprime ainsi : « Si cet ouvrage tombe entre les mains de quelques lecteurs, vous les prierez de faire attention aux choses plutôt qu'aux paroles, et de me pardonner, si un style corrompu (*vitiosus sermo*) retentit à leurs oreilles. Je n'ai pas une grande habileté dans les règles de la grammaire, mais comme ce serait un crime de tenir cachées les vertus d'un si grand homme, je me suis résolu à ne point rougir des solécismes » (*Præfat. vit. S. Mart.*).

Que voyons-nous dans ce texte ? Sulpice-Sévère demande pardon au lecteur de ses expressions incorrectes, il avoue qu'il n'a pas assez approfondi les règles grammaticales;

mais, se trouvant dans la nécessité de taire les vertus de saint Martin, ou de faire des solécismes en écrivant, il se décide à mettre de côté, en cas de besoin, les prescriptions de Donat, et tout homme sage applaudira à sa résolution : car, ici, la forme doit être sacrifiée au fond. Mais il n'est jamais entré dans la pensée de Sulpice-Sévère de donner comme un caractère de la langue chrétienne, et d'*appeler rupture du moule païen*, l'audace à affronter le solécisme.

Saint Augustin, adressant la parole aux fidèles, craignit, dans une circonstance, que l'auditoire ne comprît pas une expression latine; il se servit du mot barbare usité dans le peuple, afin que la connaissance de la vérité évangélique ne fût pas empêchée par la politesse du langage; et il ajoute : *Il vaut mieux être repris par les grammairiens que de nous exposer à être inintelligible (In Psal. 138, n° 20)*. — Cicéron en eût fait autant; mais, dans les circonstances ordinaires, oserait-on, de cette conduite exceptionnelle, déduire un système général de prédication évangélique? — Écoutons plutôt saint Augustin : « Il faut être insensé pour nier les grands avantages que le chrétien peut retirer de l'éloquence profane.... Le prédicateur qui parle non-seulement avec sagesse mais avec grâce, est plus utile que celui qui néglige l'élocution...; il doit *s'appliquer à suivre les règles tracées par l'orateur romain, instruire, plaire et toucher....*; s'il parle sans agrément, les fruits de son discours ne parviendront qu'à un petit nombre » (*De Doct., Christ.*, l. 4, n° 3, 8, 34, 26). Saint Thomas et saint Bonaventure sont dans les mêmes principes : « Celui qui a de grandes con-

Naissances littéraires a plus de ressources pour instruire... Il est louable d'employer l'éloquence et la sagesse du siècle au service des questions religieuses, et ceux qui blâment cet usage, sont des aveugles jaloux de la lumière des hommes éclairés; ils blasphèment ce qu'ils ignorent... Il est donc évident que le chrétien doit s'appliquer à parler avec grâce et éloquence, afin que son discours soit plus utile aux auditeurs¹. » M. Gaume a donc contre lui non-seulement le bon sens littéraire, mais l'autorité des plus graves docteurs de l'Eglise, qui n'ont jamais considéré comme un progrès du langage, et comme une rupture du moule païen, le mépris des règles grammaticales et la facilité du barbarisme et du solécisme.

Il me reste à justifier saint Grégoire. Je laisse d'abord parler M. Gaume : il veut prouver que ce grand pontife est le créateur de la latinité chrétienne.

« Grégoire a-t-il accompli sa mission ? Pour quiconque a lu ses ouvrages, la réponse n'est pas un instant douteuse. Le style d'aucun autre Père ne semble se rapprocher autant de celui de l'Ecriture. La clarté, la flexibilité, la grâce, l'onction, l'ordre logique des idées, si peu connus des au-

¹ Homo magnæ scientiæ et litteraturæ faciliùs persuadet, et meliùs instruit venientes ad fidem, quam ignorans (Bonav. in l. 3 sent., Dist. 35). Patet quod commendabile est quod aliquis eloquentiam et sapientiam secularem ad obsequium divinæ sapientiæ trahat, et quod hoc reprehendentes sunt sicut cæci invidentes videntibus, quæcumque ignorant blasphemantes... Patet ergo quod in sacrâ Scripturâ curandum est ut homo eloquenter et ornate loquatur, ut magis sermo proficiat audientibus (Saint Thomas, *Opusc.* 16, *Contr. impugn.*, c. 12).

teurs païens, se réunissent ici à cette noble simplicité qui est le vrai cachet du génie, mûri par la méditation et illuminé par la foi.

» Ce n'est pas seulement à son génie, mais encore à sa mission providentielle, que l'immortel pontife doit sa gloire de créateur et de type de la belle latinité chrétienne. Placé entre un monde qui achève de finir et un monde qui achève de se former, Grégoire, d'une main, assouplit les Barbares devenus maîtres de l'Empire, les façonne, et dans les ruines du vieux colosse romain cherche les matériaux d'un nouvel édifice ; de l'autre, s'emparant des éléments dispersés de l'idiome des Césars, il les combine, les manipule en quelque sorte et en forme la magnifique langue des pontifes. C'est plaisir de voir ce puissant génie révélant lui-même cette noble partie de sa mission et travaillant résolument à l'accomplir.

» Je ne me mets en peine. écrit-il, ni des transpositions ni des mouvements, ni des placements de mots, ni des prépositions, ni de leurs régimes, ni des barbarismes. La langue chrétienne ne doit pas être coulée dans le moule du paganisme, ni les oracles de Dieu emprisonnés dans les règles de Donat : *Quæso autem ut hujus operis dicta percurrens, in his verborum folia non requiras, quia per sacra eloquia ab eorum tractatoribus infructuosæ loquacitatis levitas studiose compescitur, dum in templo Dei nemo plantari prohibetur* (Deut., xvi, 21). Et cuncti procul dubio scimus, quia quoties in foliis male lætæ segetis culmi proficiunt, minori plenitudine spicarum grana turgescunt. Unde et ipsam

loquendi artem, quam magisteria disciplinæ exterioris insi-
duant servare contempsi. Nam sicut hujus quoque *epistolæ*
tenor enunciat, non metacismi collisionem fugio, non bar-
 barismi confusionem devito. Situs motusque et præposi-
 tionum casus servare contemno, quia indignum vehementer
 existimo ut verba cœlestis oraculi restringam sub regulis
 Donati. »¹

» Ce qu'il dit il le fait ; il le fait, non-seulement dans ses
 traductions de l'Écriture, mais encore, bien qu'avec des
 proportions différentes, dans ses autres ouvrages. Il le fait,
 pouvant, mieux qu'aucun autre, faire le contraire ; il le fait
 sciemment, afin de donner à l'Église sa langue propre,
 comme d'autres lui donneront un jour sa peinture et son
 architecture. Il le fait, et il devait le faire, parce qu'il
 fallait rappeler la langue humaine à sa vraie destination, en
 remplaçant l'éloquence bien plus dans les choses que dans les
 mots ; parce qu'à une société nouvelle il fallait une langue
 nouvelle ; parce qu'enfin, seul peut-être entre tous, le saint,
 le savant, l'illustre rejeton des anciens Romains pouvait le
 faire. Il a fait cette langue, et tous les siècles chrétiens l'ont
 admirée, car elle est belle comme la société dont elle est
 l'expression (L. p. 137-139).»

Nous avons déjà maintes fois constaté, et nous aurons
 encore souvent l'occasion de constater une singulière tac-
 tique dans les citations de M. Gaume ; il retranche des an-
 técédents et des conséquents tout ce qui pourrait donner

Epist. ad Leandr. ; Epist., lib. v, ep. XLIX.

aux auteurs un sens défavorable à sa thèse. C'est un nouveau genre de distraction, que n'auraient jamais soupçonné les écrivains sérieux du siècle de Louis XIV. Saint Grégoire, *quelques lignes au-dessus* des paroles traduites par M. Gaume, s'exprime ainsi :

« Je vous envoie mon livre sur Job; je ne le crois pas digne de vous, mais je vous l'ai promis, et je ne veux pas manquer de parole. *Je vous supplie d'excuser tout ce que vous y trouverez de faible et d'inculte; votre indulgence me sera d'autant plus promptement acquise, que vous connaissez l'état de souffrance dans lequel je l'ai composé. Quand le corps est affligé par les maladies, l'esprit s'en ressent, et le style est négligé. Vous savez que, depuis plusieurs années, je suis tourmenté par de fréquentes douleurs d'entrailles; mes maux d'estomac sont continuels, et une fièvre lente me consume à toutes les heures.... Tous ceux qui considéreront les maux que je souffre, reconnaîtront évidemment que ces maladies corporelles nuisent beaucoup aux études et aux travaux intellectuels, et que l'esprit est incapable de bien exprimer ce qu'il sent, lorsque le corps n'a pas même la force d'articuler quelques paroles. En effet, qu'est-ce que les membres du corps, sinon les organes de l'âme? Quelle que soit l'habileté d'un musicien, il ne peut faire briller son talent, si les instruments ne favorisent l'exécution : le chant que commande la voix de l'artiste ne résonne pas sur des orgues brisées, et les fentes des tuyaux laissent échapper un son aigre et perçant. A combien plus forte raison la composition de mon livre a dû souffrir! Les organes de mon âme sont brisés, la grâce du discours a dis-*

parus, et j'ai mis de côté toutes les ressources de l'art. »¹

Saint Grégoire nous donne donc lui-même une première explication de la dureté et de l'incorrection de son style; il est toujours malade, et sa langueur corporelle l'empêche de soigner ses discours. Pourquoi M. Gaume tronque-t-il ainsi les passages? l'explication de saint Grégoire aurait ruiné le système des deux langues latines, et il était nécessaire de l'écartier. Cependant les paroles que nous venons de traduire précèdent de dix lignes celles que nous objecte

¹ Quam videlicet expositionem recensendam tuæ beatitudini, non quia velut dignam debui, sed quia te petente memini promississe, transmissi. In qua quidquid tua sanctitas tepidum incultumque repererit, tanto mihi celerrime indulgeat, quanto hoc me ægrum dicere non ignoret. Nam dum molestia corpus atteritur, affecta mente etiam dicendi studia languescunt. Multa quippe annorum jam curricula evoluntur, quod crebris viscerum doloribus crucior, horis momentisque omnibus fracta stomachi virtute lassesco, lentis quidem, sed tamen continuis febribus anhelio. Interque hæc dum sollicitus penso quia, Scriptura teste, *Omnis filius qui a Deo recipitur, flagellatur* (Hebr. XII, 6), quo malis præsentibus durius deprimor, eo de æterna certius præsumptione respiro. Et fortasse hoc divinæ providentiæ consilium fuit, ut percussus Job percussus exponerem, et flagellati mentem melius per flagella sentirem (*Vet. et Rec. V.*). Sed tamen recte considerantibus liquet, quia adversitate non modica laboris mei studiis in hoc molestia corporalis obsistit, quod carnis virtus cum locutionis ministerium exhibere vix sufficit, mens digne non potest intinere quod sentit. Quid namque est officium corporis, nisi organum cordis? Et quamlibet peritus sit cantandi artifex, explere artem non valet, nisi ad hanc sibi et ministeria exteriora concordent: quia nimirum canticum, quod docta manus imperat, quassata organa proprie non resultant; nec artem flatus exprimit, si scissa rimis fistula stridet. Quanto itaque gravius expositionis meæ qualitas premitur, in qua dicendi gratiam sic fractura organi dissipat, ut hanc peritiæ ars nulla componat? (*Moral. Epist. missor.*).

M. Gaume. Que penser de cette manière de citer saint Grégoire ?

Toutefois il est une autre difficulté à laquelle nous devons répondre : Saint Grégoire affirme qu'il regarde « comme une chose indigne de comprimer (*restringere*, lier étroitement, empêcher les mouvements) la parole de Dieu sous les règles de Donat. » M. Gaume traduit : « La langue chrétienne ne doit pas être coulée dans le moule du paganisme, ni les oracles de Dieu emprisonnés dans les règles de Donat. » C'est par trop abuser de la paraphrase.

Que signifient ces paroles ? Que l'éloquence humaine doit être mise de côté lorsqu'elle gêne le sens des Ecritures, et qu'il vaut mieux s'écarter des règles que de compromettre la vérité de l'interprétation. Saint Grégoire de Nazianze, ce grand admirateur de la forme attique, a dit aussi : « Nous savons immoler l'élégance de la diction, comme, du reste, notre vie elle-même, lorsque la défense de la vérité exige ce sacrifice » (*Orat.* 4, p. 80). Origène admet le même principe, qui tient autant du sens commun que du sens chrétien : « Il vaut mieux s'exposer aux reproches des grammairiens que de nuire à l'exposition de la vérité » (*In Cant. Cant.*, l. 3, t. 3, p. 71, éd. Bén.).

Le savant abbé Emery a si bien traité cette dernière question, que je copie le passage malgré sa longueur : « On sait fort bien que dans la dégradation de la langue latine qui s'opérait alors si rapidement, on ne pouvait conserver ou se former une latinité pure que par la lecture et l'étude des auteurs de la bonne latinité, et par conséquent des au-

Leurs anciens. Sans doute saint Grégoire lui-même ne parle pas dans ses œuvres un excellent latin. La multitude inconcevable de ses occupations, toutes très importantes, ne lui permettait pas de soigner toujours son style, mais il aimait mieux le négliger et faire de bonnes œuvres. Il prétendait, non sans raison, que dans la nécessité d'opter, la pureté du style n'était pas le point auquel il fallait s'attacher par préférence. Si on veut bien comparer son style, dans les ouvrages qu'il a eu le temps de soigner, comme le pastoral, avec celui des écrivains ecclésiastiques ou profanes de son temps, on verra qu'il l'emporte encore sur eux. Nous reviendrons sur ce point dans la suite.....

» Saint Grégoire déclare qu'il méprise *l'art de parler qu'enseignent les maîtres de la discipline extérieure, qu'il ne craint point la confusion que donnent les solécismes et les barbarismes*, etc. Mais qu'a-t-il voulu par là faire entendre au saint évêque de Séville, sinon qu'il ne s'attachait point à orner son style? *Quibus verbis dignoscitur non pompaticæ locutioni studuisse*, comme l'interprète saint Antonin de Florence (*Hist.*, p. 2, tit. 12, cap. 3), et qu'il comptait pour rien les règles de la grammaire quand il ne pouvait s'y conformer sans altérer ou sans affaiblir le sens des saintes Ecritures.

» Si on veut prendre la peine de méditer le texte entier, tel que nous l'avons produit, l'on sera bientôt convaincu qu'on ne peut pas l'interpréter dans un autre sens. Mais ce qui prouve bien clairement que le mépris pour l'art de parler et les préceptes de la grammaire dont parle saint

Grégoire n'était à leur égard qu'un défaut de préférence, dans les cas où l'exactitude et la clarté de l'interprétation des sens de l'Écriture en exigeraient le sacrifice, que ce mépris n'était point absolu, c'est qu'il s'excuse encore auprès de saint Léandre de la prétendue *grossièreté* de son style, sur ce que pendant la composition de son ouvrage il n'a pas cessé d'être malade. Par cette excuse, ne donne-t-il pas manifestement à connaître qu'il aurait soigné davantage sa diction s'il avait joui d'une plus grande liberté d'esprit ? Et certainement si l'on fait attention qu'aucun pape n'a été accablé de plus d'infirmités que saint Grégoire, n'a été environné de plus d'alarmes, n'est entré dans un plus grand détail d'affaires, n'a étendu plus loin sa sollicitude, n'a plus fréquemment prêché et plus abondamment écrit, on ne trouvera ni étonnant ni étrange que, dans ses compositions, il se soit principalement occupé des pensées, qu'il ait peu travaillé à mettre des grâces dans son style, et moins donné d'attention quelquefois aux conseils des grammairiens.

» Mais allons plus loin : quel est donc l'ouvrage à l'occasion duquel saint Grégoire s'est expliqué comme nous avons vu ? N'est-ce pas un commentaire sur une partie de l'Écriture-Sainte ? Or, doit-on ignorer que les interprètes de nos saints livres, depuis l'origine du christianisme, ont fait profession de ne redouter ni les solécismes ni les barbarismes lorsqu'il s'agissait d'en rendre le sens avec plus de fidélité, et que souvent ils ont cru devoir conserver, préférer même des expressions peu latines quand elles étaient en quelque sorte consacrées par l'usage ? Saint Grégoire lui-même,

après avoir déclaré qu'il juge très indigne d'assujettir les paroles de l'oracle céleste aux règles de *Donat* : *Indignum vehementer existimo ut verba cælestis oraculi restringam sub regulis Donati*, ajoute qu'aucun interprète n'a donné l'exemple de cet assujettissement : *Neque hæc ab ullis interpretibus in Scripturæ sacræ auctoritate servata sunt.*

» Sur quoi nous observons deux choses : la première, que le reproche qu'on fait à saint Grégoire devrait donc être fait à tous les anciens interprètes de l'Écriture ; la seconde, c'est qu'effectivement, s'il faut opter entre la nécessité de s'écarter des règles ordinaires de la grammaire et la nécessité de mutiler ou de rendre plus imparfaitement le sens des oracles divins, ce serait une véritable indignité d'accorder la préférence aux règles de la grammaire. Saint Ambroise n'a-t-il pas eu raison de dire que, s'il a été permis aux philosophes de se servir de termes moins latins lorsqu'ils les ont jugés plus propres à exprimer leurs idées, à plus forte raison sommes-nous autorisés, quand il s'agit d'interpréter la sainte Écriture, à ne point trop nous attacher aux paroles, et à porter toute notre attention sur les mystères ? *Si ipsi philosophi minus latinis usi sunt sermonibus, ut propriis uterentur, quanto magis nos verba negligere debemus, et spectare mysteria* (*In Lucam*, l. 2, cap. 2). Saint Augustin, longtemps avant saint Grégoire, avait blâmé les interprètes qui, pour ne vouloir employer que les termes de la bonne latinité, dénaturaient quelquefois le sens des paroles de l'Écriture et choquaient les fidèles qui, plus attachés aux choses qu'aux mots, voulaient même qu'on res-

pectât les signes défectueux des choses qu'un ancien usage aurait consacrés.

» L'illustre M. Huet nous assure que presque tous les interprètes se sont conformés au sentiment de saint Augustin. Il cite à l'appui de ce qu'il avance saint Jérôme, Cassiodore, saint Grégoire, et il entend le passage de ce Père qui nous est objecté dans le même sens que nous. En un mot, il justifie la préférence que les saints Pères ont toujours donnée, dans le conflit, à une explication plus exacte et plus claire du sens, sur une observation plus fidèle des règles de la grammaire et sur ce qu'il appelle la pureté de la diction, *dictionum castitas*⁴. Le témoignage de M. Huet, très considérable par lui-même, l'est ici d'autant plus que personne parmi les modernes n'a parlé la langue latine avec plus d'élégance et de pureté que ce savant évêque (*De Optimo gen. interp.*, p. 42).

» On s'imagine peut-être, d'après la déclaration faite par saint Grégoire et la manière dont l'entendent ses détracteurs,

⁴ Il est des philosophes puristes, pour qui les témoignages précédents ne seront d'aucun poids, et qui sont bien persuadés qu'on ne peut jamais avoir une raison honnête de se permettre un solécisme ; mais les mêmes hommes respectent beaucoup l'autorité de Jean-Jacques : ils seront donc bien étonnés de se voir condamner à son tribunal. Voici comment cet oracle de la philosophie prononce à ce sujet dans la réfutation de le Cat, qui avait critiqué son discours couronné à Dijon. « La première règle de nos écrivains est d'écrire correctement, et comme ils disent, de parler français... Ma première règle, à moi, qui ne me soucie nullement de ce qu'on pensera de mon style, est de me faire entendre. Toutes les fois qu'à l'aide de dix solécismes, je pourrai m'exprimer plus fortement ou plus clairement, je ne balancerai jamais. » (Note de l'abbé Emery).

teurs, que ses écrits doivent fourmiller de solécismes et de barbarismes ; mais on serait dans une grande erreur. Les Bénédictins, éditeurs des œuvres de saint Grégoire, qui forment quatre volumes in-folio, n'ont pu citer d'exemples de solécismes que les verbes *déponents*, comme parlent les grammairiens, pris quelquefois au *passif* ; ce qui est assez ordinaire à d'autres auteurs. D'ailleurs, toutes les règles communes y sont parfaitement observées par le saint docteur : il emploie des termes et des constructions qui ne sont pas toujours des temps de la meilleure latinité, il est vrai ; mais outre que cela arrive très rarement, les mots et les constructions dont il s'agit avaient alors prévalu par l'usage, et il serait facile de les montrer dans les auteurs contemporains, et même plus anciens que saint Grégoire.

Tranchons court, et sans aucune discussion montrons, par une observation simple mais décisive, que saint Grégoire ne dédaignait les règles de la grammaire que dans les cas où leur observation aurait nui à l'intelligence ou à l'expression des sens de l'Écriture-Sainte, et qu'au fond il était bien éloigné de n'en tenir aucun compte. Cette observation, c'est que les ouvrages de saint Grégoire, à ne considérer que le mérite purement littéraire, l'emportent sur toutes les productions de son temps. Jamais les écrits d'un auteur, avant sa mort, n'ont été plus estimés et plus recherchés que ceux de ce saint pontife. Ce n'était pas seulement le fond, je veux dire la solidité et la pureté de sa morale, qui enchantait dans ses écrits, c'était encore la forme. Dans le vrai, saint Grégoire, sans être élevé, s'exprime ordinaire-

ment avec noblesse, et toujours avec clarté. Son style est naturel et facile, qualité d'autant plus précieuse qu'elle était plus rare et même inconnue dans son siècle. Il est au moins bien certain que l'estime pour les écrits de saint Grégoire n'aurait jamais été ni aussi grande ni aussi générale, s'ils n'avaient été distingués de tous les autres que par le mépris et l'abandon de toutes les règles de la grammaire, ainsi que les nouveaux critiques le donnent à entendre.

» Je finis ce point par une question. Je propose à un savant et judicieux critique de se transporter au moment où saint Grégoire monta sur le Saint-Siège, de considérer quel était alors l'état déplorable des lettres, et quelles étaient les causes qui en avaient opéré la décadence. Je le prie de déclarer ensuite, s'il croit que dans la supposition que saint Grégoire n'eût jamais vécu ou n'eût jamais été pape, ces causes n'auraient pas continué d'agir avec la même rapidité, *et d'amener, comme il arriva, le règne de la barbarie?* Je n'hésite pas à croire que sa réponse serait affirmative. Donc, c'est très injustement qu'on accuse saint Grégoire d'avoir occasionné la chute des études » (*Démonst. évang.*, de M. Migne, t. 2, p. 986-989).

Je termine par la nouvelle objection que M. Gaume a soulevé dans les *préfaces des classiques chrétiens* : « Quoi qu'il en soit des incorrections grammaticales de l'écriture, je demande si nous pouvons raisonnablement nous montrer, sur ce point de *correction biblique*, plus scrupuleux ou plus habiles que saint Jérôme. Or, vous savez que ce grand docteur, écrivant à Gaudence, à Eustochium et à Léta veut que leur

chère enfant apprenne à lire, non dans Cicéron ou dans tel autre auteur d'une correction irréprochable, mais dans la Bible latine; et, ce qui est pis, il veut qu'elle apprenne par cœur ce latin qui, selon vous, n'est pas du latin véritable; il veut, en un mot, que cette version, qui fait violence au génie de l'idiome latin, soit son livre classique par excellence.

» Remarquez qu'il s'agit d'une enfant de bonne maison; d'une enfant qui devait, un jour, parler et écrire le latin avec la correction et l'élégance convenable à une personne d'un rang illustre; d'une enfant, par conséquent, dont il importait infiniment de ne pas fausser le goût en l'habituant dès le bas âge à un latin barbare.

» Malgré cela, malgré les recommandations de tous les pédagogues anciens et modernes, malgré Cicéron, l'oracle de Jérôme, qui dit : *Magni interest quos quisque audiat quod in domo, quibuscum loquatur à puero, quemadmodum patres, pedagogi, matres etiam loquantur*; malgré Quintilien qui ajoute : *Naturâ tenacissimi sumus eorum quæ rudibus annis percipimus, ut sapor quo nova imbuas durat... non assuescat mediû infans quidem est, sermoni qui dediscendus est*; malgré tout, le grand maître, en fait d'éducation, ne craint pas de donner beau jeu à la critique en proposant, comme premier objet d'étude, à la petite fille de Paul Emile, un calque scrupuleux qui n'est ni du grec ni du latin. Cet exemple répond à tout, d'autant mieux que les autres Pères, postérieurs à saint Jérôme, ne se sont pas montrés plus difficiles.

» Concluons de là : ou que saint Jérôme n'a pas vu dans l'étude de la Bible latine par les enfants les inconvénients

qui vous frappent, ou qu'il les a crus abondamment compensés par des avantages nombreux et d'un ordre supérieur; tel est aussi notre avis » (*Bib. parv.*, t. 1., p. XXI-XXII).

Nous avons déjà répondu à M. Gaume : « Les exemples de sainte Macrine et de Léta sont en dehors de la thèse en question : nous parlons de l'éducation des jeunes gens et non pas des jeunes filles. Pour ces dernières, l'éducation littéraire et poétique peut, en certains cas, avoir de graves inconvénients ; et cependant nous avons vu dans la suite de nos *Recherches*, que plusieurs saintes religieuses avaient été formées de bonne heure à l'étude des belles-lettres. — Saint Jérôme admet lui-même cette distinction : car, d'un côté il reconnaît *pour les enfants la nécessité des auteurs païens*, comme nous l'avons prouvé et le prouverons encore ; et de l'autre il répond à Rufin sur le ton de l'ironie : « Je suis donc bien coupable d'interdire les livres profanes à de jeunes filles et aux vierges du Christ ! » *Magni criminis sum, si puellis et virginibus Christi, dixi seculares libros non legendos* » (*Adv. Rufin.* l. 3, n° 32, t. 2, p. 481, éd. Migne) (*Recherches* p. 191-192).

Ne serait-il pas en outre très difficile à M. Gaume de prouver que saint Jérôme a conseillé à Léta et à Gaudence de mettre la Bible entre les mains des enfants, *pour apprendre l'élégance de la langue latine* ? Nous croyons qu'il s'agit tout simplement de la lecture des livres saints, comme *éducation première de l'enfance* : et cet usage se pratique encore dans les familles chrétiennes, où la Bible de Royaumont est un des premiers livres que la mère explique : c'est peut-être là

que tous, défenseurs ou ennemis des classiques, nous avons reçu les premiers éléments de la lecture, ce qui ne nous a pas empêchés plus tard de lire Virgile et Homère. La vérité de notre conjecture est appuyée sur la lettre même qui sert d'objection à M. Gaume. Après avoir conseillé à Léta de faire apprendre à sa fille les noms des principaux personnages de l'ancien et du nouveau Testament, il ajoute :

« Qu'elle ait un maître, un maître *sage et érudit*, et que cet homme *savant* ne rougisse pas de lui apprendre ses premières lettres, comme autrefois Aristote les enseigna au fils de Philippe. Il ne faut point mépriser ces éléments... le son des lettres et la première instruction ne sont point les mêmes dans la bouche d'un homme instruit et d'un ignorant... *Les Gracques prirent leurs premières leçons d'éloquence dans les conversations maternelles ; et le talent d'Hortensius se forma sur les genoux de son père... Prenez garde que dans les entretiens des femmes, votre fille ne contracte l'habitude d'altérer les expressions de la langue latine* » (*Epist. ad Læt. t. 1, p. 872.*, Ed. Migne).

Nous dirons avec M. Gaume « *ceci répond à tout* » et prouve assurément que saint Jérôme tenait au beau langage. Il veut qu'on soigne l'instruction de la fille de Léta comme Aristote soignait celle d'Alexandre : il veut que le maître de cet enfant soit *puriste dans la forme* comme la mère des Gracques, dont la parole était très élégante, s'il faut en croire Quintilien ; il propose encore l'exemple du père d'Hortensius, dont le langage correct et pur semait les germes de l'éloquence dans l'intelligence de son fils. En vé-

rité, M. Gaume n'a pas lu la lettre à Léta, car il y aurait vu la condamnation de son système de barbarismes et de solécismes.

Le R. P. Daniel s'était posé cette question : Quels étaient les auteurs classiques employés dans les cours de grammaire, pendant les cinq premiers siècles ?

Il répond : « En considérant comme classiques les seuls auteurs qui faisaient partie du cours d'études, nous éliminons ceux que l'enfant lisait dans sa langue maternelle pour une toute autre fin que son instruction littéraire. Il lisait ainsi dans les premiers siècles les actes des martyrs. S'il lit de nos jours les *Annales de la propagation de la Foi*, celles de *la Sainte-Enfance*, les *Lettres édifiantes*, les *Vies des Saints*, etc., au point de vue de l'éducation religieuse il y aura, ce semble, parité parfaite. Mais si nous lui faisons faire des versions dans les *Acta martyrum* qu'il ne comprend qu'à l'aide d'un dictionnaire et où il devra étudier la langue, il faut avouer que les conditions ne seront plus les mêmes à aucun point de vue. De même, lorsque saint Jérôme conseille pour l'éducation d'une vierge de famille romaine la lecture de saint Cyprien, de saint Hilaire, de saint Ambroise, ce n'est pas non plus à titre de classiques. Autrement, il faudrait qualifier ainsi les ouvrages religieux et ascétiques qui se trouvent dans les bibliothèques des couvents et des pensionnats : les œuvres spirituelles de St François de Sales, de Fénelon, etc., etc. Que de classiques dont on ne s'était pas encore avisé ! Quand le français sera devenu langue morte, langue savante, les érudits de ce temps-là se-

ront bien surpris d'apprendre que les jeunes personnes du dix-neuvième siècle lisaient Bourdaloue et quelquefois même Bossuet! » (*Corresp.* t. 29, p. 534.)

ART. 2. — Les Pères païens.

« Le zèle de vos accusateurs, dit Mgr d'Orléans, va si loin, qu'il ne craint pas d'envelopper dans la proscription les saints Pères eux-mêmes : oui, parmi les saints Pères qu'on veut mettre entre les mains des enfants et substituer aux auteurs païens pour l'enseignement grammatical ou littéraire, il en est dont on doit se défier, et on ne craint pas de dire et d'imprimer que c'est la plupart des *Pères latins*, parce que, *représentants de la transition du paganisme au Christianisme, ils conservent encore dans leur style des formes païennes*. Il en est même, comme l'admirable *saint Paulin*, comme *Prudence*, comme le *grand pape saint Damase*, comme *saint Avit* et d'autres, que l'on exclut tout-à-fait du Programme de l'enseignement, parce que, *chrétiens par l'idée, ILS SONT ENCORE PAÏENS PAR LA FORME*.

» On aurait peut-être le droit de demander à ceux qui écrivent ces choses d'où leur vient l'autorité pour prononcer de tels jugements, et qui leur a permis d'établir une distinction aussi étrangement arbitraire et injurieuse entre des saints que l'Eglise nous enseigne à vénérer sous le même nom, sous le grand nom de PÈRES ET DE DOCTEURS ! Mais n'insistons pas davantage et bornons-nous à constater que, si nous sommes païens, nous le sommes en bonne compa-

gnie; et que *la plupart des Pères latins* sont bien faits pour nous consoler et nous rassurer !

» Voilà cependant jusqu'où peuvent conduire les emportements du zèle ; mais aussi voilà comment on manque le but en le dépassant. C'est aujourd'hui une assez fréquente manière de le manquer ; ce n'est pas la meilleure. Mais du moins un tel zèle peut-il être excusé ? Je l'accorderai volontiers, pourvu qu'on m'accorde aussi qu'il ne peut plus être écouté, car il ne s'entend plus lui-même. »

Je n'ai rien à ajouter à ces paroles aussi justes que sévères.

Pour se justifier, M. Gaume nous demande avec le ton décisif qu'il affecte souvent, s'il est vrai qu'il y a une langue latine chrétienne et une langue latine païenne, *aussi distinctes l'une de l'autre* que les deux sociétés qui ont parlé le latin (*L. p. 134*). Nous lui répondrons sans hésiter que nous ne reconnaissons nullement l'existence de ces deux langues latines essentiellement distinctes, et qu'en lisant le Concile de Trente et les encycliques des Papes, nous croyons toujours entendre la belle langue que l'on parlait au siècle d'Auguste, sauf quelques modifications qui laissent intactes les règles essentielles. Nous lui répondrons que la langue de la Rome catholique nous semble totalement différente de cette langue nouvelle inaugurée par le *Vcr Rongeur*, et dont la première règle grammaticale est la permission du barbarisme et du solécisme, et la suppression du *que retranché*. S'il existe deux langues essentiellement distinctes, c'est bien la langue du pontificat et celle qu'a découverte M. Gaume.

L'auteur invoque, en faveur de sa distinction, ce qu'il appelle l'autorité des faits et l'autorité des témoignages. « C'est un fait, dit-il, que dans leurs poésies, saint Paulin et saint Damase emploient le mètre, le rythme et la prosodie païenne. C'est aussi un fait que saint Ambroise, saint Grégoire le Grand, Innocent III et saint Thomas surtout, grands poètes assurément, remplacent le mètre, le rythme et la prosodie païenne par une forme poétique toute différente » (L. p. 135). Si M. Gaume n'était pas un homme grave, nous croirions qu'il ne parle pas sérieusement. En quoi un spondée et un anapeste sont-ils païens ? et l'iambe et le distique ? Et pourquoi ne pas interdire encore les conjugaisons dans la grammaire française ? les païens en avaient aussi.

Ici je combattrai toujours M. Gaume avec les armes qu'il me fournit : il assure avoir pour lui l'autorité des faits et des témoignages, et je soutiens qu'il a contre lui l'autorité des faits et des témoignages.

Saint Ambroise et saint Grégoire, dit M. Gaume, ont dédaigné le mètre, le rythme et la prosodie païenne. ¹

Je ne sais ce qui doit le plus étonner chez M. Gaume ou l'assurance, ou l'évidente fausseté de ses affirmations. Il soutient comme un fait que saint Ambroise a dédaigné le

¹ Parmi les ouvrages qui montrent déjà la langue latine chrétienne dans une perfection à laquelle les écrivains du moyen âge n'ont fait qu'ajouter les derniers traits, M. Gaume cite les *Constitutions apostoliques* (p. 135). Or, ces *Constitutions apostoliques* ONT ÉTÉ ÉCRITES EN GREC ; et les premières traductions latines dont parlent D. Ceillier et Labbe ne remontent qu'au seizième siècle.

mètre, le rythme et la prosodie païenne. Or, c'est un fait que sur les douze hymnes de saint Ambroise, onze sont composées en vers iambiques. Exemples : *Æterne rerum Conditor... Deus creator omnium... Jam surgit hora tertia... Veni Redemptor gentium... Inter manus frangentium... Splendor paternæ gloriæ... Æterna Christi munera... Somno reffectis artubus... Consorts paterni luminis... O lux beata Trinitas... Sit porta Christi pervia* (Edit. Ben. t. 2. p. 1219-1224).

M. Gaume connaît-il les hymnes de saint Ambroise ? S'il les connaît, comment peut-il affirmer que le saint docteur a remplacé le mètre, le rythme et la prosodie païenne, par une forme poétique toute différente ? S'il ne les connaît pas, comment se hasarde-t-il à en parler ?

Saint Grégoire le Grand est aussi coupable : il est païen par la forme, car il chante sur le mètre d'Horace :

Nocte surgentes, vigilemus omnes ;
Semper in psalmis meditemur atque
Nisibus totis Domino canamus
Dulciter hymnos.

(V. éd. Migne, t. 4, p. 849-852).

C'est bien là, si je ne me trompe, la forme païenne du chantre de Tibur :

Jam satis terris nivis atque diræ
Grandinis misit Pater ; et rubentem
Dextera sacras jaculatus arces
Terruit urbem.

Dans toutes ses autres hymnes, saint Grégoire se sert de l'iambe, et il n'en est pas une seule où cette forme païenne ne se retrouve.

Je suis obligé de renouveler une question, M. Gaume a-t-il ouvert les hymnes de saint Grégoire ? s'il les connaît, il parle comme si jamais il ne les avait lues.

Innocent III est encore signalé comme l'ennemi des formes païennes. Cependant c'est à lui qu'on attribue généralement le *Veni creator Spiritus*, qui affecte le mètre iambique dans toute sa pureté. C'est cet illustre pape qui écrivait la lettre suivante à l'archevêque d'Athènes : elle mérite d'être lue par M. Gaume, et peut-être cette lecture le décidera à ranger Innocent III au nombre des Pères païens : « La rénovation de la grâce ne fait pas vieillir l'ancienne célébrité de cette ville. L'image d'Athènes, lors de sa fondation et par le culte qu'elle consacrait dans ses trois parties à trois faux dieux différents, était déjà l'ombre de la vénération future des trois personnes dans la Trinité véritable et inséparable. Cette ville d'un nom si brillant et d'une splendeur complète, d'abord maîtresse de la philosophie, ensuite instruite dans la foi apostolique, qui communique aux poètes l'art d'écrire et leur enseigne ensuite à comprendre, par l'écriture, les prophètes, était appelée la mère des arts, la ville des savants » (*Epist XI citée par Hurter, Hist. d'Innocent III, t. 3, p. 435-436, trad. franç.*).

Ne nous bornons pas au témoignage des faits invoqués bien à tort par M. Gaume. Prouvons par quelques études sur la prosodie usitée dans le moyen âge que toujours le mètre païen a été en honneur.

Saint Colomban a laissé quelques poésies ; presque toutes ont le mètre alexandrin et adonique : le distique n'y est

point oublié (Migne. *Patrologie*, tome 80, page 385).

Le pape Honorius I n'a composé qu'une pièce de vers, formée de douze distiques (ib. p.483).

Saint Braulion, évêque de Sarragosse, ami de saint Isidore de Séville, nous a laissé une seule hymne : elle appartient, pour la forme poétique, à l'iambe trimètre (ib. p. 714).

Le vénérable Bède est un païen : car tous ses poèmes assez nombreux sont en vers hexamètres et iambiques (V. Migne, *Oper. V. Ben.* t. 5, p. 575-638).

Paul Diacre, moine du Mont-Cassin a composé quinze petits poèmes : le second est en vers iambiques, les premier, troisième, quatrième, huitième, douzième, treizième, quatorzième et quinzième sont des distiques ; les sixième, septième, dixième, onzième ont le mètre alexandrin ; et les cinquième et neuvième, la forme saphique et adonique. Ici il parle de Phébus et des Muses (*Carm.* 3) ; là de l'Aurore, de Titan et d'Anchise le Troyen (*Carm.* 7 et 11). Il y a donc en lui un double crime, le mètre païen et les expressions de la mythologie païenne (V. *Patrol. Migne*, p. 95, p. 1591 et seq.).

Parmi les anciennes hymnes conservées au monastère de Saint-Gall, on remarque plusieurs alexandrins, au moins douze pièces composées en distiques, six en vers iambiques, sept en vers adoniques et saphiques, rythmes essentiellement païens ! Dans une de ces hymnes chantées en l'honneur de saint Etienne, on a même poussé la *fureur du paganisme* jusqu'à parler de la rage de Charybde, du Phlégeton, de la violence de Borée (V. Mig. *Pat.* t. 87, p. 30-72)

Dans ce même monastère de St-Gall, chaque partie de la maison, l'oratoire de Saint-Pierre, le baptistère, l'autel, les murs du temple, la maison des novices, l'infirmerie, la maison de l'abbé, celle des domestiques, avaient des inscriptions en vers. Rien n'était oublié dans ces réminiscences poétiques ; les étables, les écuries, les réduits les plus obscurs, tout était annoncé par une sentence métrique. Quel rythme est employé ? le distique et le classique alexandrin (V. Migne, *ib.* p. 63-66).

Saint Eugène, évêque de Tolède, ne connaît qu'une forme, et c'est la forme païenne. Sur trente pièces de vers, seize sont en distiques, douze en alexandrins, une en vers saphiques et adoniques; une autre a quatre formes réunies, le distique, l'iambe trimètre, le saphique et l'adonique (Migne, *Patrol.* t. 87, p. 350-368).

Saint Livin a laissé une lettre en vers : le distique y est rigoureusement maintenu ; mais ce qui est plus grave, c'est que le saint évêque ne craint pas de parler des Muses et d'affirmer que dans sa jeunesse il s'est enivré à la source du Parnasse.

Sic ego qui quondam studio florente videbar

Esse poeta, modo curro pedester equo :

Et qui Castalio dicebar fonte madentem,

Dictato versu posse movere lyram ;

Carmine nunc lacero dictant mihi verba Camœnæ,

Mensque dolens lætis apta nec est modulis. (Mabill. act.

Non sum qui fueram festivo carmine lætus. t. 2, p. 405).

Nous sommes en plein paganisme !

Toutes les poésies de Fortunat, évêque de Poitiers, sont

en vers alexandrins, distiques, iambiques, adoniques, saphiques : et la réunion de ces diverses poésies forme près de quatre cents pages, dans l'édition de M. Migne.

Saint Boniface, le grand archevêque de Mayence, a employé *exclusivement* le mètre alexandrin : il va même, à propos des vertus jusqu'à parler de Jupiter, de l'Erèbe, de Pluton (Migne. *Patrol.* t. 89, p. 889-892).

Les nombreuses pièces de vers composées par Alcuin ont toutes la forme païenne d'Ovide, d'Horace et de Virgile.

Saint Pierre Damien et Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, ne dédaignent ni l'alexandrin, ni le distique; ils se servent également de l'iambe, du saphique et de l'adonique (*Bibl. Cluniac.* p. 1333-1354. *Oper. Damian.*).

Le moyen âge tout entier a conservé ces formes, ce mètre, ce rythme que M. Gaume appelle *mètre, rythme et prosodie de la langue païenne*. La collection des auteurs ecclésiastiques et les *Documents inédits* que vient de publier M. Ozanam, ne laissent aucun doute à cet égard. Je m'abstiens de plus amples citations, et je termine par le Bréviaire romain. Il est évident qu'il mérite d'être mis en la compagnie des Pères païens, car bien loin de *briser le moule païen*, il affecte de traduire la pensée chrétienne par le mètre iambique, saphique et adonique. Or ces mètres et les noms mêmes qui les expriment étant essentiellement païens, M. Gaume fera très bien d'élargir encore les colonnes de son *Index*, et d'y réserver une large place au Bréviaire romain.

De tout cela il résulte, comme dit Mgr d'Orléans, *que si*

*nous sommes païens, nous le sommes en bonne compagnie, que la plupart des Pères latins*¹, les principaux écrivains du moyen âge et les rédacteurs du Bréviaire romain *sont bien faits pour nous consoler et nous rassurer.*

Nous avons épuisé ce que M. Gaume nommait le témoignage des faits, et ils viennent de lui donner une leçon au moins aussi sévère que celle de Mgr d'Orléans.

J'arrive à l'autorité des témoignages. « Saint Jérôme dit expressément que dans le style des Pères de son époque et au-delà on trouve encore les formes païennes ; et saint Augustin ajoute qu'on s'efforçait de les faire disparaître en donnant à la langue latine une physionomie digne de sa nouvelle destination » (L., p. 135-136).

Ainsi la distinction des *Pères païens* remonte à saint Jérôme ! Personne jusqu'à présent n'avait fait cette importante découverte dans les ouvrages du saint docteur. Examinons donc le passage de saint Jérôme, *mais avec ses antécédents et ses conséquents*, et M. Gaume sera peut-être très étonné si nous y trouvons une vigoureuse réplique à sa distinction *injurieuse et arbitraire.*

Quelques envieux avaient reproché à ce Père de souiller la pureté de l'Écriture par des questions profanes. Dans une lettre adressée à Magnus, orateur romain, il cherche à justifier sa conduite ; il réfute ses détracteurs avec sa vigueur

¹ M. Gaume n'est pas parfaitement fixé sur la liste des Pères païens. Ainsi dans la *Bibliot. des classiques*, saint Jérôme semble rangé parmi les Pères païens, et dans la *Préface* sur saint Grégoire le Grand, il est redevenu complètement chrétien (*Préf.*, p. xxiii).

accoutumée, et il leur montre que, depuis le temps des Apôtres, dans l'Eglise grecque et dans l'Eglise latine, les apologistes de la religion ont cherché à confirmer la foi par les écrits des auteurs profanes. Il cite les Apôtres et près de cinquante écrivains ecclésiastiques qui l'avaient précédé, et qui tous se sont servis de la même méthode. « Leurs ouvrages, dit saint Jérôme, sont tellement remplis d'érudition, qu'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer en eux, ou la science profane, ou la science des Ecritures : — *Ut nescias quid in illis primum admirari debeas, eruditionem seculi an scientiam Scripturarum.....* Lisez Lactance et Hilaire ; le premier reproduit la manière de Cicéron, et le second le style de Quintilien. Et qu'y a-t-il d'étonnant, si, à l'exemple de ces grands maîtres, je cherche la science profane à cause de ses grâces et de sa beauté pour la convertir et lui donner la forme religieuse; et si, retranchant ce qu'elle peut renfermer de nuisible et de dangereux, je lui fais produire des fruits de grâce consacrés au Seigneur ? Mon travail est très utile à la famille du Christ... » Puis, prenant son style de fer et sa plume vigoureuse, saint Jérôme termine ainsi ; je demande la permission de traduire littéralement : « Ne me dites pas que ce genre d'érudition n'est permis que dans les discussions avec les païens ; car presque tous les livres, à moins que les auteurs ne soient des ignorants de la secte d'Epicure, sont remplis de savoir et d'érudition. Du reste, je suis sûr que vous partagez mes convictions : vous avez été suborné par un autre pour m'interroger ; mais dites-

- » lui de ma part qu'il est un édenté qui ne doit point porter
- » envie à ceux qui prennent une nourriture saine; dites-lui
- » qu'il est semblable à la taupe, et qu'il ne doit point mé-
- » priser ceux qui voient clair. — *Cui quæso ut suadeas, ne*
- » *vescentium dentibus edentulus invideat, et oculos caprea-*
- » *rum, talpa contemnat.* »

Que voyons-nous dans cette lettre? Saint Jérôme se glorifie d'avoir copié le style et les pensées des auteurs anciens; il proclame solennellement qu'il n'a fait que suivre les exemples des quatre premiers siècles; il appelle *taupes et édentés ceux qui critiquent ces formes païennes*: et vous invoquez saint Jérôme pour votre défenseur! En vérité, vous me rappelez celui qui prenait dans saint Thomas les objections pour la pensée de l'auteur.¹

M. Gaume ne sera pas plus heureux avec saint Augustin. Que blâme le saint docteur? « L'éloquence qui orne les choses fragiles par un entourage écumeux de paroles, telles que la bienséance ne les souffrirait pas dans un sujet grave². »

¹ « Nec statim prava opinione falleris contra Gentes hoc esse licitum, in aliis disputationibus dissimulandum, quia omnes penè omnium libri, exceptis his qui cum Epicuro litteras non didicerunt, eruditionis doctrinæque plenissimi sunt. Quamquam ego illud magis reor, quod dictanti venit in mentem, non te ignorare quod semper à doctis viris usurpatum est; sed per te mihi proponi ab alio quæstionem.... Cui quæso ut suadeas, ne vescentium dentibus edentulus invideat, et oculos caprearum, talpa contemnat... » (Hieron. Epist. 83 ad Magn. Orat., t. 4, p. 654 et suiv. ed. Ben. alias Ep. 70).

² Nec illa suavitas delectabilis est, quæ exigua et fragilia bona spumeo verborum ambitu ornantur, quali nec magna atque stabilia decenter et graviter ornarentur (*De Doct. ch.*, l. 4, n° 31). — Ce qui

Puis il cite un passage écrit par saint Cyprien au commencement de sa conversion ; il en trouve le style trop recherché et nuisant à la gravité par la profusion des paroles (*profusione nimia gravitati displicent*) ; il affirme que le goût chrétien corrigea ce défaut dans l'évêque de Carthage et le ramena à une éloquence plus grave et plus modeste (*ad eloquentiam graviorem modestioremque*) (*De Doct. christ.* l. 4, n° 31). — M. Gaume trouve dans ce texte la première élaboration de la langue latine chrétienne, à laquelle on donne une *physionomie digne de sa nouvelle destination*. Nous y voyons simplement un homme de sens et de goût qui signale dans les premiers ouvrages de saint Cyprien un défaut de gravité et des formes trop luxuriantes. Cicéron n'aurait pas désavoué ce langage de saint Augustin, et l'eût admis comme le programme de la véritable éloquence. — Un des principaux talents du *Ver rongeur*, répétons-le encore, est de nous objecter avec une emphase déclamatoire des textes qui ne prouvent rien pour sa thèse, quand ils ne prouvent pas contre elle.

M. Gaume veut-il un interprète non suspect de la pensée de saint Augustin ? Nous le trouvons au commencement du même livre, où l'on a prétendu voir la justification de cette distinction arbitraire *entre les Pères chrétiens et les Pères païens*. L'Evêque d'Hippone, loin d'être opposé au style du

signifie que saint Augustin n'aimait pas l'afféterie des rhéteurs. Mais quel rapport entre ces paroles et la langue latine chrétienne de M. Gaume ? L'esprit de système a pu seul le découvrir.

siècle d'Auguste, regarde *comme des insensés* (*quis ita desipiat?*) ceux qui nieraient l'utilité de la rhétorique enseignée dans les auteurs profanes, et telle que lui-même l'avait pratiquée dans *les écoles séculières* (*in scholis secularibus*) (*De Doct. christ.* l. 4, c. 2).

Malgré ces preuves concluantes jusqu'à l'évidence, je ne serais pas étonné que M. Gaume et ses amis continuassent à nous dire que leur idée remonte à saint Jérôme et à saint Augustin.

Je résume le débat en disant avec Mgr d'Orléans *que la distinction entre les Pères chrétiens et les Pères païens par la forme est arbitraire et injurieuse*. J'ai prouvé, en outre, que bien loin d'avoir pour elle, comme le prétend M. Gaume, l'autorité des faits et l'autorité des témoignages, elle a contre elle tous les faits et tous les témoignages, et même ceux qu'on nous oppose. J'espère que M. Gaume, obligé de répondre à Mgr d'Orléans, *qui demande d'où lui vient l'autorité pour prononcer de tels jugements*, ne pourra plus nous dire sérieusement : « Quant à l'autorité sur laquelle je prononce un pareil jugement, au lieu d'une, j'en ai plusieurs » (*L.*, p. 135). — Nous regardons de toutes parts, et personne ne lui dispute la gloire de son invention.

^a M. Veillot vient de faire deux articles (9 et 11 août) pour prouver que les habitudes *du goût* ne se contractent pas à l'école des classiques anciens. Où se trouvent-elles donc? à l'école de M. Veillot, qui n'a jamais étudié les classiques. Écoutons, et que le lecteur nous pardonne cette citation; à propos des *Pères grecs*, M. Veillot, s'écrie : « M. Cucheval est actuellement la *bouche d'or* du *Constitutionnel* » (14 août). Voilà le bon goût qui ne s'apprend pas dans les classiques!

LIVRE II.

La thèse de M. Gaume est opposée à l'esprit de l'Eglise.

Nous consacrerons deux chapitres à l'examen de cette proposition : nous constaterons d'abord l'esprit de l'Eglise qui s'est manifesté : 1° dans la persécution de Julien ; 2° par l'opinion des plus graves auteurs ; 3° par la décision des Conciles généraux ou provinciaux. — Dans le second chapitre, nous montrerons comment M. Gaume est parvenu à dénaturer presque toujours le sens des Conciles, des Pères et auteurs ecclésiastiques, sur lesquels il a voulu s'appuyer.

CHAPITRE PREMIER.

Esprit de l'Eglise.

ART. 1^{er} — Persécution de Julien. — § 1^{er} Quel est le sens du décret de Julien.

Baronius, le seul peut-être des écrivains ecclésiastiques, affirme que Julien se borna à défendre l'enseignement des lettres profanes, sans en interdire l'étude. Tous les anciens auteurs, Rufin, Socrate, Théodoret, Sozomène, saint Au-

gustin, saint Grégoire de Nazianze, et parmi les modernes, Tillemont, Fleury, Bossuet, etc., admettent que Julien défendit non-seulement d'enseigner, mais d'apprendre les lettres profanes.

Je cite d'abord le décret avec la traduction et les notes du R. P. Daniel, qui l'appelle du reste *un chef-d'œuvre d'hypocrisie légale*.¹ (*Corresp.* t. 29, p. 261 et suiv.).

« Nous pensons que la vraie doctrine ne consiste pas dans l'harmonie des paroles et du langage, mais bien dans les dispositions saines où elle affermit l'esprit et le jugement, et dans la juste appréciation qu'elle donne du bien et du mal, de l'honnête et de son contraire. Celui donc qui pense une chose et en enseigne une autre, manque à la fois de science et de probité. Si ce désaccord entre sa pensée et son lan-

¹ Doctrinam rectam esse arbitramur, non verborum linguæ magnificentum et exquisitum sonum, sed mentis bene constitutæ sanam affectionem, et veras certasque de bonis et malis, honestis et turpibus sententias. Quare quisquis aliud sentit, aliud suos discipulos docet; is tantum videtur a scientia, quantum a probitate abesse. Ac si de parva sit linguæ animique dissensio: in hoc ipso etiam est improbus, tametsi modum non excedat sceleris magnitudo. Sin vero in maximis rebus aliud sentit, contraque ac sentit docet: nonne hæc cauponum, non dico honorum, sed nequissimorum vita est? Quippe cum id maxime doceant, quod maxime malum existimant, fallentes atque inescantes eos laudibus, quibuscum sua, ut arbitror, mala commutare volunt. Quamobrem omnes, qui quidvis docere profitentur, bonis moribus esse debent neque opiniones novas et a sensu populari abhorrentes a ferre; sed in primis tales esse debent, qui adolescentes in veterum scriptis instituunt, sive sint rhetores, sive grammatici, et præcipue sophistæ, qui non solum verborum, sed etiam morum magistros se esse volunt, et ad se philosophiam de administrandis rebus publicis pertinere contendunt: hoc verum sit, nec ne, in præsentia omitto.

gage ne concerne que des choses légères, il s'écarte d'autant de la bonne voie ; mais si cela a lieu en matière grave, ne se place-t-il pas au niveau des débitants, non pas des plus honnêtes, mais de ceux de la pire espèce ? Je parle de ces hommes qui n'enseignent rien tant que ce qu'ils abhorrent le plus, et qui séduisent et amorcent par des discours flatteurs les disciples auxquels ils veulent inspirer leur per- versité.

» C'est pourquoi il faut que les instituteurs, en quelque genre que ce soit, aient de bonnes mœurs, et ne soient pas imbus de doctrines nouvelles et opposées à celles de l'Etat. (On voit que nous n'avons rien inventé.) Mais ces qualités sont surtout nécessaires dans ceux qui expliquent à la jeunesse les écrits des anciens, soit comme rhéteurs, soit comme grammairiens, soit surtout comme sophistes, puis-

Laudo eos, quod doctrinam tam præstantem expetant, plus certe laudaturus, si non mentirentur, neque se ipsi refellerent, dum aliud sentiunt, aliud discipulis tradunt. Quid? Homerus, Hesiodus, Demosthenes, Herodotus, Thucydides, Isocrates, Lysias deos habent doctrinæ suæ duces et auctores. Nonne eorum alii Mercurio, alii Musis sacros se esse arbitrantur? Quare absurdum est, qui horum libros exponunt, deos vituperare, quos illi coluerunt. Neque tamen quia id absurdum puto, idcirco eos discipulorum causa sententiam mutare jubeo : verum do optionem, ut ne doceant quæ non bona esse censent. Sin docere malunt, doceant re ipsa primum, et persuadeant discipulis, neque Homerum, neque Hesiodum, neque quemquam eorum quos interpretati sunt, quosque impietatis, amentis et erroris erga deos condemnarunt, talem esse. Nam alioqui cum ex eorum scriptis alantur, mercedemque capiant; avarissimos plane et sordidissimos se fatentur, si paucis drachmis id facere sustineant. Atque hactenus quidem multa erant quæ eos templorum aditu prohiberent; et timor undique impendens excusabat, quo minus de diis verissimæ senten-

que les sophistes font rentrer dans leur enseignement non-seulement les belles-lettres, mais encore la morale et même la politique. Sans examiner ici à quel point cette prétention est fondée, je loue ceux qui aspirent à une si noble profession ; mais je les louerais encore plus s'ils ne trompaient pas, et ne se condamnaient pas eux-mêmes en enseignant autre chose que ce qu'ils pensent. Eh quoi donc ? (voici de l'indignation) Homère, Hésiode, Démosthènes, Hérodote, Thucydide, Isocrate et Lysias ne tenaient-ils pas des dieux toute leur science ? N'étaient-ils pas consacrés les uns à Mercure, les autres aux Muses ? C'est chose inouïe d'expliquer les ouvrages de ces grands hommes et de déshonorer en même temps les dieux qu'ils ont honorés !

» Toutefois, je ne veux pas contraindre ceux qui agissent de la sorte à changer de sentiment. (Voyons comment Julien

tias explicarentur, nunc autem cum deorum munere atque concessione, libertate potiamur; absurdum mihi videtur, ea homines docere quæ non bona esse arbitrentur. Quod si in iis quæ docent, et quorum quasi interpretes sedent, sapientiam esse ullam arbitrantur : studeant primum illorum erga deos pietatem imitari. Sin in deos sanctissimos putant ab illis auctoribus peccatum esse : eant in Galilæorum ecclesias, ibique Matthæum et Lucam interpretentur, quibus vos obtemperantes, a sacris abstinere jubetis.

Cupio ego et aures et linguam vestram (sicut vos loqueremini) renasci in his rebus, quarum utinam et ego sim semper particeps et omnes qui me diligunt. Doctoribus quidem et præceptoribus communis hæc lex statuatur : adolescentes enim, qui ire volent, minime prohibentur. Iniquum siquidem fuerit, pueros adhuc ignaros quo se vertant, ab optima via rejicere, ac metu coactos ad patria instituta deducere. Quamquam autem verum erat istos tamquam impotentes et insanos etiam invitos ac repugnantes curare : attamen liceat omnibus per nos isto morbo detineri : docere enim amentes, non punire opus est.

entendait la liberté de conscience et la liberté d'enseignement.) *Je leur laisse le choix ou de ne pas enseigner ce qu'ils regardent comme des fables, ou, s'ils persistent à vouloir enseigner, de le faire d'abord par leurs exemples et de persuader à leurs disciples qu'Homère, Hésiode et les autres ne méritent pas les reproches qu'ils ont coutume de leur adresser, d'impiété, de folie ou d'erreur touchant la divinité.* Autrement en vivant des ouvrages de ces illustres écrivains, ils se montrent les esclaves d'un vil intérêt, et l'on voit bien qu'ils font tout pour quelques drachmes.

» Jusqu'à ce jour, bien des considérations pouvaient leur fermer l'accès des temples. La terreur qui planait en tout lieu rendait excusables ceux qui ne proclamaient pas la vérité sur les dieux. *Mais, depuis que ces mêmes dieux nous ont rendu la liberté, il est étrange que ces mêmes hommes se permettent d'enseigner ce qu'ils regardent comme pernicieux.* (Vous le voyez, c'est au nom de la liberté que Julien ferme les écoles aux chrétiens.) S'ils reconnaissent la sagesse de ceux dont ils sont les interprètes, et dont, en quelque sorte, ils expliquent les oracles, qu'ils commencent par imiter leur piété envers les dieux. Mais s'ils pensent que ces hommes illustres offensent la majesté des dieux, *qu'ils aillent dans les Eglises des Galiléens expliquer Mathieu et Luc*, qui ne vous permettent pas, si vous leur obéissez, d'assister aux sacrifices.

» Je veux donc, pour parler comme vous (méfiez-vous des législateurs qui emploient volontiers les expressions bibliques), que votre langue et vos oreilles soient régénérées,

et n'aient plus rien de commun avec ce culte, auquel je resterai, j'espère, constamment attaché, moi et tous ceux qui me veulent et me font du bien.

» Cette loi concerne les maîtres et instituteurs. (En fait, elle atteignait indirectement les disciples, et les saints Pères s'en plaignent).} Pour les jeunes gens qui voudraient fréquenter les écoles, ils sont libres. (Excellente liberté d'enseignement)! Car il serait déraisonnable d'écarter du droit chemin des enfants qui ne savent encore de quel côté se tourner, et de les forcer à suivre les errements de leurs pères. On dira peut-être qu'il convient d'en user avec eux comme avec des insensés, et de les guérir contre leur gré. Mais nous voulons être indulgents à l'égard de ceux qui sont affectés de cette maladie, persuadés qu'il vaut mieux instruire que châtier des hommes sans raison » (*Corresp.*, 10 déc., p. 262-264).

Il me semble que l'examen de ce décret peut concilier les deux opinions. L'édit de Julien ne prononce aucune exclusion formelle contre les études profanes, et l'empereur va jusqu'à insinuer qu'on recevra volontiers dans les écoles païennes les enfants chrétiens, parce qu'il espère les amener facilement à l'apostasie. La lettre du décret ne défend donc pas l'étude des lettres humaines, *pourvu qu'elle se fasse dans les écoles païennes*; mais l'esprit de la loi, la pensée du législateur et les précautions prises établissent une interdiction réelle et véritable pour tous les parents qui tenaient à la foi de leurs enfants. Julien pouvait dire, avec l'astuce d'une bonté apparente, qu'il ne proscrivait pas

l'étude des belles-lettres, puisque les écoles soutenues par l'empereur étaient ouvertes à tout le monde ; c'est là ce qui explique l'obscurité et les vagues expressions de l'édit. Saint Grégoire de Nazianze jette un grand jour sur cette question lorsqu'il dit, en parlant de Julien : « Le caractère de la persécution de cet apostat était la ruse et la fraude... ; c'était un caméléon qui prenait toute espèce de couleurs, à l'exception d'une seule ; il affectait toute sorte de formes et de sentiments, mais jamais il n'eut une bienveillance réelle : *sa bonté apparente était cruelle, et il s'en servait comme d'excuse à ses rigueurs* » (*Orat. 4, c. 61-62, p. 105, éd. Ben.*). — Rappelons-nous d'ailleurs que les lois obscures sont quelquefois les plus dangereuses pour l'Eglise, à cause du machiavélisme des interprétations, de la réticence des phrases équivoques et des précautions administratives qui peuvent entraver les salutaires effets de quelques concessions hypocrites. Alors nous comprendrons que tous les anciens Pères et historiens de l'Eglise aient vu dans l'édit de Julien une interdiction formelle d'enseigner et d'étudier les lettres profanes.

La teneur du décret et la pensée intime du législateur étaient de forcer les chrétiens à choisir entre l'ignorance et l'apostasie. Essayons de le prouver en quelques mots :

1° Julien défend aux chrétiens d'enseigner. Or, exclure les professeurs chrétiens, c'était interdire l'étude aux chrétiens : il ne leur restait plus que la ressource des écoles païennes où, d'après les insinuations de l'édit, on avait organisé un plan très habile de séduction. Je suppose que

l'empereur de Russie vienne à défendre aux catholiques d'enseigner les lettres, en laissant toutefois à leurs enfants la permission de fréquenter des écoles schismatiques, où l'on aurait combiné à l'avance un système de corruption pour les circonvenir et leur enlever la foi. Dirait-on que les catholiques jouissent d'une vraie liberté pour étudier les lettres ? la comparaison est adéquate. 2° Que se proposait Julien ? D'abaisser l'intelligence des chrétiens et de désarmer leur éloquence. Ici les témoignages ont une évidence historique incontestable : « Nous sommes battus par nos propres armes, disait Julien ; formés à l'école de nos auteurs, les chrétiens nous livrent la guerre » (Théodor. *Hist.* l. 3, c. 7). Ailleurs, on lit dans les Actes de saint Artème, martyr, que l'empereur ayant appris les victoires sur l'idolâtrie, remportées par l'éloquence du prêtre Eugène, s'était écrié : « J'en jure par le Soleil, je ne permettrai plus que la race impie des chrétiens soit instruite dans la science des Grecs ¹. » — Aussi Grégoire de Nazianze caractérise le décret en deux mots : « Celui qui a porté cette loi a voulu nous interdire les ressources de l'éloquence. » ²

Quelques auteurs ont supposé deux édits de Julien, mais il me semble que tout peut s'expliquer avec la première loi. L'apostat évitait l'odieux d'une proscription absolue, et il

¹ Per Solem mihi clarissimum non amplius feram græcis disciplinis institui maximè impium genus christianorum (cité par Baronius, ann. 362, t. 4, p. 111).

² Qui hoc edixit, atticè et eleganter loqui prohibuit (*Orat.* 4, c. 5, p. 80, éd. Ben.).

obtenait son but en abaissant l'Eglise et en préparant, dans les écoles païennes, une source de corruption pour tous les enfants chrétiens qui auraient voulu étudier les lettres humaines. Il y avait impossibilité réelle d'étudier, puisqu'on ne pouvait le faire qu'au détriment de la foi.

Le P. Thomassin semble avoir compris comme nous la loi de Julien :

« Il est donc certain que, jusqu'au temps de Julien l'apostat, les professeurs des lettres humaines, qui étaient chrétiens, tiraient de grands avantages de la lecture et de l'explication qu'ils faisaient des poètes à leurs écoliers ; parce qu'ils en prenaient occasion de combattre les fausses divinités, en découvrant leurs effroyables excès, que ces poètes mêmes n'ont pu dissimuler : toutes les écoles, où ces professeurs expliquaient les poésies d'Homère et d'Hésiode, étaient donc comme autant d'écoles de religion et de vertu, où les jeunes fidèles se fortifiaient dans la foi par la destruction des sectes contraires, et où les jeunes païens se détrompaient de la folle et impie superstition de leurs pères. Cette loi de Julien n'obligeait pas les professeurs chrétiens de changer de religion ; elle ne défendait pas aux jeunes chrétiens d'étudier les poètes dans les écoles ; elle défendait seulement la profession publique de ces études à ceux qui n'étaient pas disposés, ou à croire, ou à persuader aux autres la vérité de la religion des poètes. *Doctoribus quidem et præceptoribus communis hæc lex statuatur : Adolescentes enim qui ire volent, minime prohibentur.*

» Cet artifice n'était pas moins grossier que malin.

Car permettant à la jeunesse de continuer l'étude des poètes, et en fermant toutes les écoles excepté celles des professeurs païens, c'était attirer toute la jeunesse chrétienne à la discipline des infidèles, et lui tendre un piège très dangereux. Aussi les chrétiens comprirent fort bien que cette loi, qui fermait la bouche à nos professeurs, donnait aussi l'exclusion des écoles de grammaire à notre jeunesse, qui n'avait garde de s'abandonner à des grammairiens païens, qu'elle regardait comme des empoisonneurs publics. C'est en ce sens que Rufin, Socrate, Théodoret et Sozomène, interprétèrent cette loi de Julien comme s'il avait également défendu aux chrétiens d'enseigner et d'étudier les poètes. Si ce n'étaient pas les termes de la loi, c'était le but et l'intention du législateur; c'en était le sens et le résultat dont les pasteurs de l'Eglise convenaient. Voici les paroles de Rufin : *Studia aulhorum Gentilium Christianos adire prohibens, ludos literarum àllis solis, qui Deos Deasque venerarentur, patere decernit*. Socrate en dit autant : *Lege sancivit, ne Christiani literis humanioribus instituerentur*. Théodoret s'en explique encore plus clairement, quand il dit que ce tyran arrachait de nos mains les poètes, les orateurs et les philosophes, comme autant de différentes armes, que nous empruntions des païens pour renverser le paganisme. *Vetuit ne Galilei Poeticam, Rethoricam et Philosophiam discerent. Nam nostris ipsorum, inquit, pennis, ut est in proverbio, percellimur : siquidem nostrorum scriptorum pcesidiüs muniti, contra nos bellum suscipiunt*. Sozomène étend la même défense aux écoliers et aux maîtres : *Vetuit ne Christianorum liberi poetas et alios scriptores Gentiles*

perdiscerent, neque horum Doctores audirent » (*Méth.* p. 2).

La *Revue* de M. d'Alzon (p. 269) soutient « que l'édit de Julien défendait positivement aux chrétiens d'enseigner les lettres chrétiennes. » Nous attendrons qu'on nous montre ce décret qui interdit *d'enseigner les lettres chrétiennes* : et cependant nous continuerons à voir une permission ironique et insultante dans ces paroles du décret : « Si les maîtres chrétiens regardent les ouvrages de nos écrivains comme des erreurs, qu'ils aillent interpréter Luc et Mathieu dans les églises des Galiléens. » « Julien, dit le R. P. Daniel, n'avait interdit aux chrétiens que les auteurs païens, car il leur laissait Luc et Mathieu, comme il le dit outrageusement. Selon saint Augustin, c'était les priver de toute culture littéraire. La conséquence est facile à tirer » (*Corresp.*, t. 29, p. 266).

§ 2. — Comment l'Eglise a-t-elle considéré le décret de Julien ?

Conséquences qui résultent de son jugement :

Toute l'Eglise a vu dans cet édit la pensée de priver les chrétiens des ressources de l'éloquence humaine, et dans cette pensée un désir d'humilier la religion ¹ : aussi a-t-elle protesté avec énergie.

¹ Julien disait aux chrétiens : « Les lettres nous appartiennent avec toutes les sciences des Grecs ; pour vous, votre propriété est l'ignorance et la rusticité, et toute votre sagesse consiste à dire : *Croyez.* — *Nostri sunt sermones et nostrum est græcari... vestra autem est stoliditas et rusticitas ; nec quisquam aliud quam, crede, sapientiæ vestræ est* (Cité par saint Grég. de Naz., *Orat.* 4, n° 102, éd. Ben.).

Saint Augustin ne craint pas de mettre cette persécution de l'apostat au nombre de celles qu'avaient excitées Néron et les empereurs romains : *an ipse non est ecclesiam persecutus, qui christianos liberales litteras docere ac discere ve-
luit?* (*De civ., Dei.*, l. 18, c. 52.)

Saint Grégoire de Nazianze entre en lice avec ce sentiment de généreuse ardeur et de noble indignation, qu'on eût appelé au dix-neuvième siècle *un enthousiasme passionné pour la poétique classique.*

« Je consacre à Dieu, dit-il, mon discours comme un monument de ma reconnaissance : c'est une victime plus pure et plus sainte que toutes celles qu'on immole dans les sacrifices.... Il faut que je stigmatise par ma parole le crime que Julien vient de commettre contre les lettres : elles appartiennent de droit à tous les hommes raisonnables, et cependant il veut en défendre l'usage aux chrétiens et se les approprier avec la jalousie de l'insensé, lui qui se regarde comme le plus sage des hommes.

» D'abord, par une habileté perverse, il fit de cette question une affaire de croyance et de religion, et non de belles-lettres ¹ ; aussi voulut-il nous enlever les richesses de l'é-

¹ C'est ce que fait, sous un autre rapport, le *Ver rongeur* ; il veut identifier la littérature des anciens avec la religion païenne. Plusieurs fois dans le même discours saint Grégoire maintient sa distinction, et il prouve très bien que les beautés de l'éloquence grecque sont un héritage commun qui appartient à tout le monde, *un trésor dont le Verbe de Dieu laisse la jouissance à l'humanité tout entière* (V. sur-tout c. 106, p. 136).

loquence, comme si nous eussions dérobé le bien d'autrui. Il ne lui manquait plus que de nous interdire l'usage des arts inventés par les Grecs, et de les revendiquer comme sa propriété, à cause de la ressemblance du nom ¹. Il espérait en outre que le motif de cette défense nous échapperait, et que nous ne nous regarderions pas comme privés d'un bien considérable, puisque nous méprisons les ressources de l'éloquence.... Voilà ce qu'a fait ce sage empereur et ce législateur habile : il a voulu que rien n'échappât à sa tyrannie, et au commencement de son règne il décréta l'ignorance et la sottise, en lançant un interdit sur les lettres humaines. La liberté de l'intelligence nous est restituée, et il est convenable que nous en rendions grâce à Dieu » (*Orat. 4*, c. 3, 4, 5, 6, p. 79-84).... Plus loin, il ajoute : « Il est juste que je revienne à l'étude des lettres : car c'est un sujet qui se présente à mon esprit malgré moi, et il est nécessaire que je lui prête tout le secours de ma parole. Julien a commis bien des crimes en sa vie, mais il n'a rien fait d'aussi odieux. Je voudrais que mon indignation fût partagée par tous ceux qui aiment et cultivent les lettres. Je confesse ouvertement les tendances de mon âme et mes goûts de prédilection. J'ai laissé à d'autres la fortune, l'illustration de la naissance, la gloire, les dignités, et tous ces biens imaginaires qui flattent la vanité et l'ambition des hommes.

¹ Saint Grégoire fait allusion au mot *Ἑλλην*. Les arts inventés par les Grecs devaient, dans le système de Julien, appartenir exclusivement aux Grecs.

Je n'ai d'ardeur que pour les sciences et les lettres : je ne me plains ni des peines ni des fatigues que j'ai endurées sur terre et sur mer pour les acquérir. Puissé-je obtenir pour moi et pour mes amis la couronne de l'instruction! J'ai préféré et je préfère encore la science à toutes les richesses de ce monde : je n'ai rien de plus cher après les biens du ciel et les espérances de l'éternité, et puisque, selon la pensée de Pindare, chacun est touché de ce qui le regarde, il est nécessaire que je prenne le parti de la science, et il est de toute justice que je me serve de mon éloquence pour défendre les lettres : la reconnaissance m'en fait un devoir. O homme téméraire et insatiable ! qui a pu t'inspirer la pensée d'interdire aux chrétiens l'usage des sciences?... Quel démon envieux t'a suggéré un pareil dessein?..... Après tous les crimes de ta vie, il était bien juste que ta malice te tendit des pièges à toi-même, que tu nous donnasses des preuves de ta folie et de ta stupidité, et que tu flétrisses ta réputation, là où tu pensais trouver une occasion de te glorifier..»

(Disc. 4, c. 100, 101, p. 131-132, éd. Ben).

Résumons la pensée de saint Grégoire : La *culture des Lettres, des sciences et des arts, enseignés dans les ouvrages des païens, est l'apanage de l'humanité, un legs du Verbe de Dieu* (rerum artifex ac conditor Verbum omnibus in medium posuit, p. 135): *c'est le premier bien du chrétien après les richesses du ciel*. Et Julien qui veut enlever aux fidèles ce trésor des sciences et des lettres humaines, a commis un crime si odieux, que l'archevêque de Constantinople n'a point d'expression pour le qualifier, et le proclame le dernier degré

de la haine et de la folie de l'empereur apostat. C'est sans doute après avoir lu ces belles pages, que M. de Maistre s'est écrié : « LA PERSÉCUTION DE JULIEN FUT BEAUCOUP PLUS DANGEREUSE QUE CELLE DE DIOCLÉTIEN (*Lettres*, p. 409, t. 2).

Or, à part les intentions, quelle différence existe-t-il entre les principes de M. Gaume, et le décret de Julien? Le persécuteur nous laissait les Evangiles, comme la source de notre instruction littéraire : c'est le système du *Ver Rongeur*. Julien proscrivait les auteurs anciens, comme modèles d'éloquence : M. Gaume les proscriit logiquement, en représentant la littérature de Rome et d'Athènes comme la source de toute corruption, et en proclamant le système de l'exclusion totale comme l'idée des plus grands hommes et des plus grands siècles de l'histoire moderne : en fait, il leur réserve une très faible part dans l'enseignement, et il veut que la base de notre instruction littéraire soit prise dans les auteurs chrétiens. Je répète ma question : quelle différence entre le système du *Ver Rongeur* et l'édit de Julien? Logiquement, aucune ; en fait, une différence très faible, et dont les conséquences pratiques seraient aussi funestes à l'honneur de l'Eglise. ⁴

Si l'Eglise avait eu, au quatrième siècle, les idées de M. Gaume, elle aurait applaudi à l'acte de Julien : elle l'eût considéré comme une planche de salut. Quelle a été sa

⁴ Cette démonstration évidente pour tout le monde, et qu'ont reproduite Mgr l'évêque de Chartres, le R. P. Daniel, M. Foisset, etc., n'empêche pas M. Gaume d'affirmer que la persécution de Julien est une preuve pour lui (*Lettres*, p. 157). Que dire à cela ?

sa conduite ? A-t-elle parlé, et qu'a-t-elle dit ? Elle a proclamé solennellement par la bouche de ses docteurs que cet acte odieux était une persécution digne de Néron. Et cependant à cette époque où le paganisme était partout, dans les mœurs, dans les convictions, dans la législation, « le péril de la lecture d'Homère et de Sophocle, comme l'a très bien dit M. Foisset, était cent mille fois plus grand qu'il ne saurait l'être de nos jours » (*Corresp.*, 25 mai, p. 247). — La cause du *Ver rongeur* a donc été condamnée il y a quatorze siècles. ¹

On comprendra maintenant ces autres paroles de M. Foisset : « Du reste, qu'arriva-t-il au quatrième siècle ? Julien, redevenu païen, fit précisément ce que demande M. Gaume ; il défendit qu'on expliquât Homère aux enfants chrétiens : « Ils ont Luc et Mathieu, disait l'apostat, qu'ils les lisent et qu'ils nous laissent Homère. » Julien savait ce qu'il fai-

¹ Je crois devoir ajouter ici le jugement d'un ecclésiastique, dont je n'ai connu les articles que trop tard, et qui depuis deux ans s'était placé valeureusement sur la brèche pour répondre aux injures que nous prodiguait déjà M. le rédacteur du *Messenger du Midi* : « Dans les premiers siècles les chrétiens vivaient dans une atmosphère toute païenne ; l'impiété les environnait de toutes ses séductions : édifices, statues, commerce des affaires et des entretiens, usages, mœurs publiques, tout présentait sans cesse aux enfants de l'Eglise le tableau du paganisme vivant. Et pourtant avant l'empereur Julien, la jeunesse chrétienne fréquente les écoles où sont expliqués les chefs-d'œuvre de la littérature païenne. Sous Julien au lieu de bénir la Providence qui les délivre de ce grave danger, ils font retentir des plaintes amères. Et quand le tyran n'est plus, on voit les enfants des martyrs, des chrétiens, dans toute la ferveur primitive, rejeter en toute hâte de sublimes écrits... on les voit revenir à cette littérature païenne qu'on nous

sait ; il savait qu'en abaissant le niveau des études pour les chrétiens , il les dégradait dans l'opinion publique ; il les faisait tomber dans le mépris. Saint Grégoire de Nazianze ne s'y trompa point : il protesta énergiquement contre cette persécution d'un nouveau genre ; il la flétrit comme une injure faite à notre foi. Comment concevoir qu'un prêtre, aujourd'hui, propose de nous imposer de gaité de cœur la loi de dégradation portée par Julien? ¹ (*Corresp.*, t. 30, p. 248.)

Voyez où M. Gaume nous conduisait avec les meilleures intentions !

Mais, dira-t-on , à cette époque les classiques chrétiens n'existaient pas encore. — Cependant la Bible existait, les Actes des Martyrs existaient, et c'est la base littéraire du

dépeint comme si funeste à la foi et aux bonnes mœurs » (L'abbé Z..., *Echo du Midi*, 23 fév. 1850).

La lutte des classiques avait commencé dans le midi depuis deux ans : je l'ignorais l'année dernière. J'engage les personnes qui veulent avoir une idée du *bon ton*, de la science et de la charité de quelques-uns de nos adversaires, à lire les articles que publiait alors M. Danjou. C'est là où l'on apprend que le grand siècle était *païen*, et que son clergé renouvela en France des scandales qu'on n'avait pas vus depuis HÉLIOGABALE ou CARACALLA !! Le reste est du même goût. — Constatons en passant que les articles de M. Danjou sont admirés par l'*Univers* (23 juillet 1851) ; par M. Gaume (*Lettres sur le Paganisme*) et par la *Revue* de M. d'Alzon (numéro de juillet 1852).

¹ En admettant, ce qui est contraire à l'histoire, que Julien n'ait pas défendu même indirectement d'étudier les lettres humaines, il est certain qu'il défendit de les enseigner ; et c'est cette même interdiction que renouvelle M. Gaume, au moins en grande partie. Les réclamations de l'Eglise, au temps de Julien, conservent donc toute leur force contre le système du *Ver rongeur*.

programme de M. Gaume. Minutius Félix, Lactance et tant d'autres avaient écrit dans un style qu'aurait admiré le siècle d'Auguste ; il est vrai que c'étaient des *Pères païens*, et probablement M. Gaume, au quatrième siècle comme maintenant, les eût exclus de son plan d'études. Écoutez le R. P. Daniel : « C'était le cas ou jamais de faire des classiques chrétiens : on en fit. N'allez pas croire qu'on se contenta de mettre entre les mains des écoliers quelques ouvrages de saint Justin et de saint Athanase, ou bien de leur faire étudier les règles de l'élocution dans les morceaux choisis des saintes Écritures. Deux hommes du nom d'Apollinaire, l'un habile grammairien, l'autre, son fils, rhéteur distingué, se partagèrent les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et y puisèrent les sujets de diverses compositions dans lesquelles ils imitaient Homère, Pindare, Euripide, Platon et les autres auteurs de l'antiquité. Le grammairien faisait les Épopées, les odes et les drames : le rhéteur, les dialogues et les pièces d'éloquence ; de telle sorte, dit Socrate (ceci est à noter), *qu'aucun des genres de la littérature grecque ne fut étranger aux chrétiens*. Les œuvres des Apollinaire jouirent d'une vogue réelle mais passagère. La mort de Julien les rendit bientôt inutiles ; au temps de Socrate *il n'en était pas plus question que si elles n'avaient jamais existé*. Tel fut, d'après cet historien, le sort des premiers classiques chrétiens » (*Corresp.*, t. 29, p. 266).

Je demande la permission de transcrire ici la réponse que j'ai adressée à la *Revue* de M. d'Alzon sur la valeur logique de l'attitude de l'Église au temps de la persécution de Julien.

« Venons à l'édit de Julien. M. Monnier conteste la valeur que nous avons donnée au jugement porté par l'Eglise sur cette persécution littéraire. « Les éloquents protestations des Pères, dit-il, ne tendent-elles qu'à réclamer le droit et la liberté d'enseigner Homère et Virgile, Démosthènes et Cicéron ; de former la jeunesse à la pureté du langage, à l'élégance et à la propriété du discours ?... Ne rapetissons pas à ces vanités, à ce néant, une lutte vraiment sublime contre la persécution de Julien. » — Certainement, l'Eglise ne réclamait pas la littérature profane pour y mettre sa fin dernière et s'y reposer comme dans le centre de la vérité. Mais l'Eglise aime le beau partout où il se trouve, et elle s'en sert comme d'un riche ornement pour embellir et défendre les vérités de la foi ; elle comprend d'ailleurs, selon une belle pensée de M. Ozanam, que la recherche du beau « est un moyen de faire l'éducation de l'homme, de civiliser les sociétés et d'honorer celui qui est parfaitement beau, comme il est bon et vrai » (*Correspondant*, t. 20, p. 92). L'Eglise croit avec saint Basile « Que la vérité est le premier fruit de l'âme, mais que le vêtement de la sagesse profane est un gracieux entourage, et que l'élégance et la grâce du discours sont des feuilles qui ombragent le fruit et en font ressortir la beauté. » Tel a été le véritable esprit de l'Eglise dans sa lutte contre Julien : elle ne réclamait pas seulement *la liberté d'attaquer l'incrédulité ou l'hérésie*, comme dit M. Monnier : car Julien, loin de défendre l'enseignement des lettres chrétiennes, le recommandait avec une insultante ironie.

C'était réellement le *sermonis elegantiam et proprietatem* qu'elle réclamait comme un héritage commun dont on n'avait pas le droit de la dépouiller ; c'était l'éloquence du siècle d'Auguste et de Périclès, non point pour s'amuser à de vaines formules déclamatoires, mais pour orner le temple de Dieu. Elle voulait que ses enfants pussent mettre en pratique ces paroles de saint Ambroise : « Que votre diction soit pure, lucide, afin de verser des paroles gracieuses dans l'oreille de vos auditeurs ; que l'élégance de vos expressions adoucisse l'esprit des peuples, afin de leur faire aimer la pratique du bien » (*Epist. ad Constant.* 2, t. 1, p. 755, édit. Ben.). L'Eglise comprenait cette pensée de saint Thomas, longtemps avant qu'elle n'eût été formulée : « Dieu a voulu que la première prédication apostolique se fit avec simplicité et avec une apparente infirmité, afin qu'on n'attribuât pas à la sagesse humaine la fondation du christianisme. Mais ensuite la sagesse profane s'unit à la religion, et le monde, avec tous ses éléments, demeura soumis à Dieu. Et c'est pourquoi, dit-il ailleurs, les docteurs qui vinrent après les temps apostoliques usèrent largement de la sagesse et de l'éloquence profanes » (*In lib. Boet. de Trin.* q. 2, art. 3. *Opuscul.* 16. c. 12, t. 8, p. 300 ; t. 19, p. 366, édit. de Venise).

Je termine ce sujet par les paroles d'un savant religieux, avec lequel j'ai été heureux de me trouver en parfaite harmonie de vues et de pensées dès le commencement de la lutte. Il se pose cette question : Dans quel but les Pères des premiers siècles autorisaient-ils dans l'enfance

l'étude des auteurs païens? (*Corresp.* du 10 février 1852.)

» Ce but, il est énoncé dans chacune de nos pages. Acquérir les connaissances nécessaires au commerce de la vie ; ainsi parle saint Augustin dans ses livres de *la Doctrine chrétienne*. Former des citoyens, des magistrats influents et capables de se rendre utiles à la patrie : ainsi saint Ennode de Pavie dans ses *Dictions*. Posséder cette éloquence qui prépare souvent les triomphes de la religion : saint Grégoire de Nazianze, dans ses *Invectives* contre Julien, dans son *Oraison funèbre* de saint Basile. Donner à l'intelligence la vigueur nécessaire pour traiter les plus hautes questions de la théologie : saint Augustin, au second livre de *l'Ordre*. Préparer des interprètes de l'Écriture-Sainte, doués de toute l'érudition et de toute la pénétration d'esprit nécessaires pour ce difficile labeur saint Basile, saint Jérôme, Cassiodore, et encore saint Augustin, dans son *Traité de la Doctrine Chrétienne*.

» Si la nature de l'esprit humain n'a pas changé, s'il y a encore solidarité entre la science sacrée et la science profane, je ne vois pas de raison légitime pour s'écarter de cette imposante doctrine des Pères. Ils voulaient l'Église grande et forte, ornée de toute espèce de prééminence, parée, comme ils disaient, des dépouilles d'Égypte, consacrant, en se les appropriant, toutes les œuvres de l'esprit humain. Ni la lumière n'a manqué à ces hommes, ni la soif de la justice et le désir de voir Dieu glorifié en tout et partout. Il serait étrange que, pour la première fois, il fallût mettre une telle distance entre eux et nous. »

Donner un pareil but à l'Eglise, « ce n'est point *rap-
tiser à la vanité et au néant la lutte contre la persécution*
de Julien. »

ART. 2. — Pères et auteurs ecclésiastiques.

La pensée de la tradition catholique se trouve parfaite-
ment formulée dans cette proposition du P. Thomassin :
« Répétons ce que nous avons démontré plus haut, et prouvé
par les exemples de Charlemagne et de Charles le Chauve :
Lorsqu'on veut faire revivre les sciences divines et humaines,
*il faut d'abord commencer par les sciences et les lettres hu-
maines, qui sont comme le fondement des saintes Lettres »*¹
(*Discipl.* 2. p. c. 99, p. 298).

Le P. Thomassin, si versé dans la connaissance des usa-
ges et de la discipline de l'Eglise, a résumé par ces paroles
l'esprit et la pensée de tous les siècles antérieurs. Pour le
démontrer, je choisirai quelques textes clairs et précis; je
les emprunterai aux divers âges de l'Eglise, afin de bien
constater la continuité des mêmes méthodes, et je termi-
nerai par la doctrine des Conciles, auxquels l'autorité des
maîtres du moyen âge demandera encore un appui, en
même temps que leurs paroles plus explicites verseront de

¹ *Repetenda animo sunt quæ suprà demonstravimus, approbavi-
musque exemplis Caroli Magni, et Caroli Calvi; cùm excitandæ revo-
candæque sunt in lucem, è tumultu quodam suo, sacræ et liberales
disciplinæ, necesse tunc initium duci ab humanioribus litteris, in
quibus posita sunt veluti fundamenta litterarum sacrarum* (Thomassin, *ib.* c. 99, p. 298).

la lumière sur certaines expressions générales, employées par les assemblées ecclésiastiques.

La question de l'âge auquel les jeunes chrétiens étudiaient généralement les sciences humaines, est décidée par les nombreux témoignages de l'histoire; il est certain que *c'était dès la plus tendre enfance*. Je n'y reviendrai pas, malgré les dénégations de M. Danjou; les faits ne se prouvent que par l'histoire, et il est des écrivains décidés à nier tout ce qui leur apprendrait quelque chose de nouveau. ¹

Mais en supposant même que la question précise de l'âge fût indéterminée, les textes que nous allons citer ruinent fondamentalement le système de nos adversaires; car ils établissent que la pensée de nos pères a toujours été *de mettre les auteurs païens à la base de l'instruction littéraire*: l'Écriture-Sainte n'arrivait que dans les degrés supérieurs. Nos réformateurs veulent, au contraire, que *l'Écriture-Sainte et les auteurs ecclésiastiques soient la base de l'enseignement littéraire*. Il y a ici *renversement complet* des méthodes approuvées par nos pères; il y a RÉVOLUTION, et c'est, du reste, le mot qui a été employé.

Je commence par l'autorité de saint Basile, que déjà j'avais opposée à la *Revue* de M. d'Alzon, le 14 février 1852.

« *Tant que la faiblesse de l'âge ne permet pas à l'intelligence de pénétrer la profondeur sublime des Écritures,*

¹ « Les excellentes *Recherches* de M. Landriot ont jeté sur ce point assez de lumière; et, pour le dire en passant, ici comme ailleurs nous avons senti que nous marchions à sa suite sur un terrain solide. » (Le R. P. Daniel, *Corresp.* 10 juin, p. 304).

nous devons exercer les yeux de l'âme sur des ouvrages qui n'en diffèrent pas absolument (il s'agit des ouvrages païens)..... Il faut nous persuader que la plus grande des luttes nous est proposée, et pour nous y préparer nous devons supporter les plus pénibles travaux *et étudier les poètes, les historiens, les rhéteurs et tous les écrivains qui peuvent être de quelque utilité à notre âme.* Pour teindre les étoffes, les ouvriers emploient d'abord certaines préparations, et appliquent ensuite la couleur pourpre, ou toute autre selon leur volonté. *De même, si la splendeur du beau doit demeurer imprimée sur notre âme d'une manière indélébile, commençons par nous initier à la connaissance des auteurs profanes, avant de nous livrer à l'étude de nos saints et ineffables mystères :* et après nous être accoutumés à considérer le soleil comme dans le miroir des eaux, nous pourrons ensuite jeter les yeux sur le foyer même de la lumière.

» S'il existe de l'harmonie entre les sciences humaines et les dogmes chrétiens, l'érudition profane nous sera très utile : dans le cas contraire, établir une comparaison entre elles et constater leurs différences, servira à prouver la supériorité de la doctrine plus excellente. Mais où trouverais-je une image qui vous fasse comprendre le rapport de ces deux études ? La vertu propre d'un arbre est de se charger de fruits dans la saison favorable, et cependant il ne laisse pas de se couvrir, comme d'un ornement, de ces feuilles qui s'agitent autour de ses rameaux. Ainsi la vérité est essentiellement le fruit de

notre âme, mais on n'ôte rien à ses charmes en la revêtant des ornements d'une sagesse étrangère ; ce sont des feuilles qui protègent le fruit, et en font ressortir la beauté ¹. On dit que Moïse, cet homme merveilleux dont le nom rappelle l'idée de la plus haute sagesse, exerça son intelligence aux sciences des Egyptiens, avant de s'appliquer à la contemplation de *Celui qui est*. A son exemple, dans les siècles postérieurs, nous savons que Daniel ne commença les études divines qu'après avoir approfondi la science des Chaldéens..... ² C'est par la vertu que nous devons arriver à l'autre vie, *et comme les poètes, les historiens, et surtout les philosophes ont célébré la vertu dans leurs écrits, nous devons spécialement étudier cette partie de leurs livres*. Il est très utile de graver les prin-

¹ M. Gaume affirme encore que saint Basile ne dit pas **UN MOT, UN SEUL MOT**, de l'avantage prétendu de se former au beau langage et à l'éloquence par l'étude des auteurs païens (L., p. 156). — Et pour donner plus de solennité à son affirmation, il fait imprimer en lettres capitales, **UN MOT, UN SEUL MOT**. Pour toute réponse, nous prions M. Gaume de relire saint Basile.

² M. Monnier ajoute à notre texte une note contre les éditeurs *classiques*. « Ici, dit-il, se placent, dans le texte, les réserves que saint Basile fait sur la mythologie. Nos éditeurs *classiques* sont moins scrupuleux que saint Basile » (*Revue de M. d'Alzon*, p. 266).

Saint Basile a-t-il voulu que les fables mythologiques fussent *entièrement* inconnues des jeunes gens. Nous croyons qu'il serait très difficile à M. Monnier de le prouver, et même nous pourrions peut-être établir solidement le contraire.

« Lorsque les poètes, dit saint Basile, racontent les actions et les paroles des hommes de bien, *vous devez les aimer et les imiter* ; mais lorsqu'ils arrivent à parler des hommes vicieux, il faut bien se garder de les imiter, mais plutôt fermer les oreilles... Imiter, dans la lecture

Cipes de la vertu dans l'âme des jeunes gens ¹, de manière à ce qu'ils contractent avec elle une habitude de familiarité ; les impressions sont plus profondes *sur ces âmes tendres*, et ordinairement elles ne s'effacent jamais. Eh ! quelle autre pensée dictait à Hésiode ces vers fameux qui sont dans la bouche de tout le monde, *si ce n'est le désir d'exciter les jeunes gens à la vertu.* » (Suit une belle ci-

de ces livres, la prudence des abeilles... Prenez ce qu'ils renferment de bon, et laissez le mauvais » (ib., n° 2, 3).

Il me semble que ces conseils eussent été au moins inutiles, si saint Basile eût voulu retrancher complètement les fables mythologiques, et expurger les auteurs païens avec le scrupule exagéré d'un puritain. Saint Basile comprenait que l'innocence la plus désirable, n'est pas toujours *l'ignorance du mal*. Sans doute il faut des précautions très grandes pour la jeunesse, mais n'oubliez pas cette parole d'un Père : *Modum tenere in omnibus optimum est : immoderatio pessima res est* (St Grég. de Naz.). — Il vaut mieux prévenir les écarts par de sages conseils, que de chercher inutilement à étouffer les passions dans l'ignorance.

Nous allons voir bientôt que saint Grégoire de Nazianze recommande à un enfant de lire les fables mythologiques.

¹ M. Monnier nous a fait (*Revue* de M. d'Alzon) une querelle de traducteur, nous y devons deux mots de réponse. On nous reproche d'avoir traduit : *οικειότητά τινα και συνήθειαν*, etc., par ces paroles : « il est très utile de graver les principes de la vertu dans l'âme des enfants. » Nous prions M. Monnier de relire la phrase de saint Basile *tout entière* et de la comparer avec notre traduction. Il verra que nous avons traduit : *οικειότητά τινα και συνήθειαν*, « de manière à ce qu'ils contractent avec elle (la vertu) une habitude de familiarité. » La phrase « graver les principes de la vertu dans l'âme des jeunes gens » est ainsi exprimée en grec : « *εις βάθος ἐνσημαινόμενα* » *altè impressa*. D'où il suit que nous avons rendu trop faiblement la pensée de saint Basile, tandis que M. Monnier nous reproche de lui avoir donné beaucoup trop d'énergie. Puis M. Monnier s'écrie ironiquement : « mais voyez la mesure ! » — En effet, nous la voyons.

tation d'Hésiode)... Saint Basile continue : « Pour moi, il me semble qu'en exprimant ces pensées, *Hésiode ne se proposait autre chose que de nous exciter à la vertu, de nous exhorter à devenir hommes de bien....* Si d'autres écrivains célèbrent également la vertu, *nous devons nous pénétrer de leurs maximes, comme conduisant à la même fin..... Aillons donc les discours qui renferment de sages préceptes ; et puisque les belles actions des hommes de l'antiquité se sont conservées par la tradition, ou dans les écrits des poètes et des historiens, ne nous privons point de l'utilité que cette lecture peut nous procurer.....* » Saint Basile accumule dans son discours les citations ou les exemples d'Hésiode, d'Homère, de Théognis, de Prodicus, de Périclès, d'Euclide de Mégare, de Socrate, d'Alexandre, de Clinéas le pythagoricien; *il exhorte vivement la jeunesse chrétienne à imiter ces exemples, à pratiquer ces maximes. « Comme ces exemples, dit-il, et ces maximes s'accordent avec les principes chrétiens, je crois qu'il est convenable de marcher sur les traces de si grands hommes. »* Certes, saint Basile était loin de penser que *la morale des païens n'était qu'un amas de vains mots ou la source de tout vice.* Plus loin, le même docteur reconnaît *que le langage de Platon s'accorde parfois avec celui de saint Paul;* puis il termine ainsi son discours : « *Je vous ai proposé ce que j'ai cru le plus excellent, et je ne cesserai de vous répéter ces conseils pendant toute ma vie.* Il y a trois espèces de maladies ; ne soyez pas atteints de celles qui sont incurables. Un homme légèrement indisposé va trouver lui-

Même le médecin ; celui dont la maladie est plus grave le **f**ait venir, *mais les malheureux tourmentés par une affection atrabilaire et incurable*, ne veulent pas même le **l**aisser approcher. *Craignez ce dernier mal, si vous fuyez le contact de ceux dont la sagesse et la raison peuvent éclairer vos pas.* ¹

Saint Grégoire de Nazianze, abreuvé comme saint Basile **a**ux sources grecques, ne pouvait que reproduire l'opinion **d**e son illustre ami.

Il écrit à un enfant (*τέκνον, παις*) nommé Séleucus, et après lui avoir recommandé la crainte et l'amour de Dieu, **i**l lui trace ce programme littéraire :

« Gardez, mon enfant, ce trésor des bonnes mœurs, **c**ette pierre précieuse qui vous appartient réellement, **pu**isque elle est au-dedans de vous. *Polissez-la par la culture des lettres; exercez-vous dans les ouvrages des poètes, dans les récits des historiens, dans les discours éloquents des orateurs et dans*

¹ M. Gaume (*L.* p. 155) prétend que dans le texte de saint Basile il ne s'agit point de livres païens à mettre entre les mains des enfants. De pareilles assertions ne se réfutent pas. Saint Basile veut que les élèves fassent un choix dans leurs lectures, et qu'ils se servent des livres, en imitant la prudence des abeilles, qui ne s'arrêtent pas également sur toutes les fleurs, et qui emportent seulement ce qui convient à la confection du miel. Que signifient ces recommandations, si les livres n'étaient pas entre les mains des enfants? — D'ailleurs, en dehors même de ces preuves positives, que M. Gaume nous montre dans le discours de saint Basile, ou ailleurs, un seul texte qui prouve que les auteurs païens n'étaient pas entre les mains des enfants. Nous ne connaissons jusqu'à présent que celui de Budée, et nous espérons qu'on n'en parlera plus.

les investigations subtiles des philosophes. Livrez-vous à toutes ces études, mais avec prudence, choisissant sagement tout ce qui est utile en elles, et fuyant avec discernement ce qui s'y trouve de nuisible. Vous imitez le travail de la prudente abeille, qui se repose sur toutes les fleurs, mais ne recueille sur chacune d'elles que les sucs du miel, ainsi que le lui apprend la nature. Vous, mon enfant, guidé par la raison, cueillez avidement ce que vous rencontrerez de bon; mais si quelque chose tend à vous nuire, sitôt que vous remarquez le mal, fuyez bien vite; rien n'est prompt comme la pensée de l'homme.

» *Lorsque, dans leurs écrits, les auteurs profanes louent la vertu et flétrissent le vice, retenez tout ensemble et le fond de la pensée et la grâce de l'expression. Au contraire, les honteuses niaiseries qu'ils racontent sur leurs divinités, les fables indécentes, inventées par le démon, dignes à la fois de notre rire et de nos larmes, évitez-les comme des pièges et des filets dangereux. Cependant, LISEZ LES DEUX CHOSES, et les fables mythologiques, et les discours éloquents et gracieux; mais méprisez les dieux voluptueux et faites cas de l'élégante diction; de même que sur une seule tige vous laissez les épines et cueillez les roses. Voilà les meilleures règles concernant les auteurs profanes.* »

Saint Grégoire interdit ensuite à l'enfant les mauvaises compagnies, le théâtre, les jeux cruels du cirque, etc. « A la place de ces divertissements, dit-il, prenez plaisir aux lettres; vous y formerez vos mœurs, et c'en est le fruit le plus précieux. Quand par des études variées vous aurez préparé convenablement votre esprit comme dans une pa-

lestre, livrez-vous alors avec ardeur à la lecture des livres inspirés, et ramassez les immenses richesses de l'Ancien et du Nouveau Testament..... » (V. *l'Ami de la Religion*, 15 juin.⁴ Nous avons rectifié la traduction du v. 57).

Nicobule, petit neveu de saint Grégoire de Nazianze, désirait vivement s'adonner à l'étude des sciences et des lettres, et recevoir une éducation cultivée. Le vénérable patriarche voulut bien plaider la cause de ce jeune homme auprès de son père, et se laissant aller à son inspiration poétique, il composa une longue lettre pour appuyer la demande de son jeune parent. C'est Nicobule qui parle à son père :

« O mon père, dit-il, je ne vous demande ni or, ni argent, ni les riches vêtements, ni les pierres précieuses aux brillantes couleurs, ni de vastes campagnes semblables à

- ⁴ Has quidem reapse tuas et germanas
Opes custodiens, expoli mentem studiis,
35 Libris poetarum, historicorum commentariis,
Volubili oratorum facundiâ,
Subtilibus philosophorum meditationibus te exercens.
His omnibus prudenter incumbere,
Sapienter à cunctis colligens quæcumque sunt utilia,
40 Vitans solerter quicquid in singulis est noxium,
Argutæ apud industriam imitatus,
Quæ quibuslibet floribus insidet,
Et decerpit de singulis sapientiâ singulari quod est utile,
Ipsam naturam habens magistrâ.
45 Tu verò mente præditus, largiter decerpe
Ex iis quæ sunt utilia : si autem quid detrimentum affert,
Cognitâ rei pravitate, celeriter avola.
Velocior enim est hominis mens.
Quapropter, quæcumque ab iis ad virtutis laudem
50 Ac celebrationem præscripta sunt, aut contrâ

celles que féconde le Nil agité, ni une armée de serviteurs, ni des troupeaux, ni de nombreux coursiers. Je ne désire qu'une chose que je préfère à tout le reste, la beauté et la force de l'éloquence. J'admire l'impétuosité des mouvements oratoires, dans les assemblées, devant les tribunaux et dans les réunions religieuses ¹ : une intelligence meublée de connaissances historiques est aussi un trésor précieux : car l'histoire renferme la sagesse collective des peuples et la pensée multiple de plusieurs générations. Nous ne devons point mépriser la grammaire qui polit le discours et le langage incorrect : c'est la noble auxiliaire de la belle langue des Grecs. J'aimerais aussi comme une chose excel-

Ad vitii reprehensionem, hæc tu sollicitè discas,

Et sensum retineas, et elegantiam dictionis.

Quæ autem de diis scripserunt nugaciter,

Fabulas inhonestas, dæmoniorum doctrinas,

55 Figmenta risu digna et lacrymis,

Hæc velut decipulas et laqueos aversare.

Utrumque autem legens, et deos ipsorum et orationes,

Deos ridiculos, et orationes amabiles,

Aspernare quidem libidinosos deos,

60 Orationes autem pluris faciens, quasi ex uno frutice,

Et spinas caveto, et rosas legito.

Atque hæc de profanis litteris sit tibi lex

Optima.

Horum tu loco, delecteris optimis disciplinis,

Quibus utilissimè excoles animum.

Ubi autem, quantum satis sufficiat, mentem exercueris,

Tanquam in palæstrâ, variis litteris,

185 *Tum demùm graviter incumbere afflatis sancto Spiritu Libris,*

Geminorum Testamentorum ingentes colligens divitias, (t. 2, p.

Veteris scilicet, et alterius quod semper est Novum. 1091 et s.).

¹ On peut aussi traduire, dans les panégyriques.

lente les luttes de la dialectique, qui cachent d'abord la vérité pour la faire jaillir ensuite par le choc de la discussion; et les sciences qui servent à former les mœurs,
 et les recherches subtiles de ces savants qui ont pénétré dans la profondeur des êtres, et publié le fruit de leurs travaux. Ils ont étudié la nature de tout ce qui existe dans l'air, sur la terre, dans l'Océan et dans les cieux : l'intelligence de l'Être inénarrable a surtout fixé leur attention ; ils ont scruté les lois et les desseins de la Providence qui gouverne le monde, et recherché quelle sera la fin des merveilleuses harmonies de la création. Ils ont reçu ces enseignements par tradition, ou bien ils ont compris ce qui surpasse l'intelligence humaine. »

» *Après avoir suivi ce cours d'études dans ma jeunesse, je m'adonnerai à la science divine que l'Esprit saint nous a enseignée d'une manière mystérieuse. Je marcherai à la splendeur de son enseignement, et je m'approcherai toujours de la lumière : je réglerai ma vie d'après sa divine impulsion : le Christ sera mon secours, mon compagnon, mon guide, et je quitterai cette terre avec de douces espérances, et j'obtiendrai une vie pure et éternelle. La vérité ne m'apparaîtra plus de loin, sous de faibles images, et comme dans le miroir des eaux, mais avec de chastes regards je la contemplerai dans son essence. »*

» O mon père, regardez l'oncle de ma mère, cet homme si distingué par la science qu'il a recueillie dans toutes les parties de l'univers, et chez des peuples différents par leur langage : l'amour du Christ et la vie contemplative ont mis

leur sceau divin sur ses connaissances¹. Tel est, ô mon père, le modèle que je considère, quoique je doive rester dans un degré inférieur : mais il est prudent de mesurer sa vie à un but noble et élevé ; il vaut mieux être le second parmi les grands hommes que le premier au milieu des médiocrités, comme il y a plus de gloire à voler au-dessous de l'aigle lorsqu'il se perd dans les nues, qu'à s'élever au-dessus des oiseaux qui effleurent la terre dans leur vol timide. »

» Tels sont mes désirs, ô mon père : ne refusez pas ma demande..... je vous en conjure ; profitons du temps qui nous est donné ; nous le chercherions en vain lorsqu'il se sera écoulé. Il est un temps pour planter et cultiver la terre, pour mettre à la voile, poursuivre le gibier et faire la guerre ; et le printemps est la saison des fleurs. De même il est une époque favorable à l'étude, c'est lorsque l'âme est encore pleine d'ardeur et d'une sève vigoureuse, lorsque les impressions intérieures sont peu nombreuses, et ne représentent que les fraîches et verdoyantes images de la vertu, et que les jeunes gens font pénétrer dans la terre les racines de leur vie.

» Vous persuaderai-je ? ou bien dois-je ajouter encore des preuves plus convaincantes ? O mon père, je vénère votre talent qui vous assigne un rang si distingué dans le monde, et votre éloquence, et la délicatesse de votre tact oratoire, et la vivacité de votre génie dans tous les genres,

¹ Il est probable que les dix vers qui suivent ont été ajoutés par Nicobule lui-même.

dans le style familier ou soigné ¹ ; et ce qu'il y a de plus admirable, votre travail vous coûte peu de fatigues. Je sais **q**ue vous avez accompagné à la guerre d'illustres empereurs, et acquis une brillante réputation parmi les plus généreux combattants, lorsque vous avez fait sentir aux Perses **l**a pesanteur de votre bras guerrier. Vous êtes célèbre par vos richesses, votre naissance, la noblesse de votre cœur et **l**a beauté de votre stature. Vous êtes semblable aux anciens Eacides, à Méléagre l'Étolien : mais ce qui vous rend encore plus glorieux, et qui donne à votre vieillesse de la force, une vigueur inébranlable, de la fermeté, de la noblesse ; ce qui vous fait toujours grandir avec les années, c'est la **r**ichesse de votre instruction. Je veux recueillir cet héritage **p**aternel, comme les Spartiates conservaient la lance de leurs pères.
Comme les rois qui se transmettent le sceptre de générations en générations. Il y aura aussi de la gloire **P**our moi à conserver la ressemblance de mon père. . . .

» O mon père ! soyez ma providence. Ne me fermez pas **c**es sources de la science qui produisent de grands fleuves ; **n**e laissez pas la lumière s'éteindre, faute d'aliment, et la **p**lante se flétrir, en lui refusant la rosée féconde. Ouvrez la **s**ource, donnez la nourriture, faites des irrigations, et que **t**out croisse et se développe, le fleuve, la lumière et la **p**lante. O ma mère ! joignez vos prières aux miennes, afin que je vous adresse aussi, comme à mon père, un hymne

¹ Billius traduit : *prosa versuque*.

de reconnaissance ; ne méritez pas le reproche adressé à quelques parents qui s'occupent exclusivement des intérêts matériels ; qu'ils ne vous suffise pas d'avoir donné la forme à mon corps, et que je puisse vous appeler aussi le père et la mère de mon âme immortelle. »

Le père répond, toujours par la plume de saint Grégoire :

« Mon fils, vous ne pouvez pas désirer une chose plus excellente que l'instruction : moi-même j'aime la science : c'est le Christ qui l'a donnée aux mortels, pour être la lumière de leur vie et comme un des présents les plus riches et les plus précieux. Parmi tous les noms du Christ, celui qu'il affectionne davantage est le nom de Verbe ¹ A mon avis, la science est le premier des biens de ce monde : elle possède des richesses qu'on ne saurait lui enlever. Je n'ai point parcouru la carrière de toutes les sciences, comme je le désirais, et je n'ai point navigué dans la haute mer, les voiles étendues (car je n'ajoute pas foi à vos paroles, et je ne me laisse point séduire par des louanges qui sont toujours suspectes dans la bouche d'un fils). Cependant, je préfère à tout, la gloire des lettres Avec elles l'homme qui vit dans la retraite se suffit à lui-même : et quand on aspire à une position brillante, on trouve en elles une belle couronne qui ne se flétrit point comme ces fleurs du printemps, que l'on cueille le matin

¹ Λόγος veut dire le Verbe, et λόγοι signifie science, belles-lettres, éloquence. Le Fils de Dieu aime surtout à être nommé le Verbe (Λόγος), et il est l'auteur de toute science (λόγοι).

et que l'on voit mourir avant le coucher du soleil
O science ! toi que je ne saurais trop louer dignement,
Combien je désirerais que mon discours fût en rapport avec
ta beauté et ton excellence ! Je ne réussirai qu'imparfaite-
ment ; mais mon fils a suppléé en partie à mon impuissance,
avec l'ardeur du jeune homme et la maturité d'un âge
avancé ; et cette pensée éveille encore mes désirs.

» Allez donc, mon fils, les prières de vos parents se join-
dront à vos prières et vous accompagneront. Allez, plein de
courage et de vigueur, et rempli des plus belles espérances ;
allez où vous portent vos désirs. Ayez pour protecteur celui
qui a conduit votre père : car Dieu a les yeux ouverts sur
notre vie. Si vous aimez les chants du rossignol attique ¹,
si vous préférez le séjour délicieux de cette ville de Phé-
nicie ², célèbre par ses écoles de droit romain, ou la
grande cité d'Alexandrie, que le voyageur ne quitte jamais
sans revenir chargé de nombreuses richesses ; élancez-vous
plein d'ardeur ; que toute la terre disparaisse sous votre
marche rapide, qu'elle répande sur votre passage des fleurs
aux formes gracieuses ; que les fleuves modèrent leur im-
pétuosité, et que les vents les plus légers conduisent votre
navire au port. Que le dauphin, sur une mer tranquille,
agite les anneaux brillants de sa queue flexible, et qu'il se
joue dans les flots, escortant votre vaisseau, comme autre-
fois celui qui porta le célèbre poète ³. Soyez la lumière des

¹ La ville d'Athènes.

² Béryte.

³ Arion. (Voy. Hérod., l. 1, c. 24, p. 7, éd. Didot.)

maitres d'éloquence ; que mon fils tienne le premier rang dans leurs écoles , et qu'il soit honoré par eux presque à l'égal d'un enfant. Mettez vos lèvres à la coupe de la science, et calmez les ardeurs de votre soif, en épuisant jusqu'au fond du calice ce vin généreux. Prenez ensuite vos tablettes et tracez des caractères d'or, et que votre livre soit comme une ruche qui distille les rayons de miel. Et si jamais dans la saison du printemps, lorsque le souffle du zéphir est plus agréable aux mortels, ou bien dans les jours brûlants de la canicule, vous vous reposez sous des rameaux touffus pour vous livrer entièrement aux sérieux travaux de la pensée ; puissent les cris de la cigale et le chant des oiseaux aux voix harmonieuses charmer vos sens par leurs suaves mélodies, et, par un concert sympathique, exciter le lyrisme de votre talent !

» Cependant, je vous animerai de ma parole amie ; jeune coursier vigoureux, vous êtes déjà plein d'une ardeur spontanée ; vous appelez de tous vos vœux une glorieuse victoire, mais je presserai encore votre marche pour la rendre plus rapide, comme ces vieux athlètes qui, dans les jeux olympiques, animent de leurs voix puissantes les plus habiles combattants : car je désire que mon fils, au milieu de l'assemblée, revienne avec la palme de l'olivier. Selon vos désirs, je ferai tous les sacrifices d'argent qui seront nécessaires, je m'imposerai toutes les privations qu'exigera ma qualité de père ; j'emploierai tous les moyens dont se servent les hommes pour arriver à la possession des plus grands biens : mieux vaut le pauvre qui a de l'instruction, que le

riche ignorant ¹. Je ne fermerai point la source de la science, puisqu'elle doit donner naissance à un grand fleuve ; que l'huile la plus abondante entretienne toujours la lumière de votre flambeau ; jeune plante, que des ruisseaux intarissables favorisent votre croissance !

» Avant de nous séparer, recevez mes derniers avis : que le Christ soit le guide de vos études et de votre vie ; Verbe sauveur, il renferme, d'une manière éminente, tous les trésors de science. Evitez les mauvaises compagnies ; car la contagion pénètre les membres les plus vigoureux : vous ne changerez pas le vice, et vous vous flétrirez à son contact. Que la sagesse soit votre compagne et qu'elle seule fasse votre bonheur ; qu'un amour coupable ne chasse pas de votre cœur l'amour des belles et grandes choses. Croyez à cette vérité, que la bonne conduite vaut mieux que la science. Mais si, en conservant la pureté de votre cœur, vous pouvez recueillir les trésors que vous désirez, revenez dans votre patrie, et que celui qui vous a servi de guide vous ramène avec distinction parmi nous. Faites ainsi la gloire et la joie de votre famille ; ce sera pour nous une belle récompense. Tels sont mes conseils, ô mon cher fils ² ! » (*Oper. Greg. Naz.*, t. 2, p. 1036 et s. éd. Ben.).

¹ Il nous a paru plus conforme à la pensée de Nicobule de traduire ἀπεινὸν par biens en général, et κακί-ου par ignorant. Pour ce dernier mot, v. κάκας, Henri Etienne, éd. Didot, t. 4, p. 843.

² Si quelque ennemi du *Ver rongeur* avait écrit cette lettre, il serait voué aux anathèmes et traité comme un païen enthousiaste et fanatique. Faut-il espérer que la critique s'arrêtera devant le théologien par excellence ?

Saint Jérôme nous apprend lui-même que *presque dès son berceau il a usé sa vie au milieu des grammairiens, des rhéteurs et des philosophes* (*Préface sur Job*) ; et ailleurs il reconnaît « que l'enseignement puisé dans les auteurs profanes est une nécessité pour les enfants : *in pueris necessitatis est* » (*Epist. ad Damas.*). Il ne pouvait pas exprimer plus clairement son opinion sur les premiers degrés de l'instruction littéraire. — Dans une de ses lettres, il assure qu'il n'a étudié *l'Écriture qu'après la littérature profane*: *taceo de mei similibus, qui si forte ad Scripturas sanctas, post seculares litteras venerint* (*Ep. 53 ad Paulin. p. 544, éd. Migne*).

Saint Augustin s'est prononcé formellement dans le même sens. Nous expliquerons sa pensée dans le prochain article, en répondant au passage des *Confessions* qu'on nous objecte avec tant de confiance.

L'usage de commencer les études des jeunes chrétiens par les lettres profanes était si général au sixième siècle, que saint Ennode, évêque de Pavie, blâme sévèrement une mère qui avait interverti cet ordre en engageant son fils dans les rangs du clergé avant de lui avoir fait parcourir le cercle des arts libéraux ; il va jusqu'à regarder comme une chose honteuse l'obligation de reprendre en sous-œuvre ce que l'on aurait dû faire en premier lieu⁴. — Saint Ennode

⁴ *Parvulum tuum quem studiorum liberalium debuit cura suscipere... erubesco ecclesiastica profitentem ornamentis secularibus excolere* (*Epist. 9, l. 9, p. 152, éd. Migne*).

nous a laissé de grands détails sur les écoles chrétiennes de son époque. Quels étaient les sujets de composition donnés par le maître à ses élèves? Le saint évêque de Pavie va nous l'apprendre : *Thétis pleurant la mort d'Achille ; Paroles de Ménélas à la vue de Troie en cendres ; Junon se réjouissant de voir Antée disputer à Hercule le prix de la force ; les imprécations de Didon après le départ d'Enée* (*Diction.* 25, 26, 27, 28. *Patrol.* Mig. t. 63, p. 505-508). Mais ce qui est plus grave encore et plus profondément entaché de paganisme, c'est que saint Ennode, non content de proposer de semblables questions, les résout lui-même, compose la harangue en réponse au sujet donné par le maître, et propose aux élèves des discours païens écrits par un évêque catholique. — Je sais votre réponse : Ennode est un *Père païen*. Je sais aussi la réponse du Concile romain, qui accorde les plus grands éloges à l'évêque de Pavie (Labbe, t. 4, p. 1364) ; la réponse des papes Hormisdas, Nicolas I, Jean VIII et Grégoire VII, qui l'appellent *le grand confesseur du Christ*, etc. (V. Labbe, t. 8, p. 309. *Oper. Ennod.* p. 11, Éd. Migne¹). Nous continuerons donc à être païens avec saint Ennode.

Mais voici une autre autorité que vous ne rejetterez pas, c'est celle de saint Grégoire le Grand, que vous avez invo-

¹ Absit à piis mentibus quid... sinistrum sentire, cum B. Ennodio confessore Ticinensis urbis antistite doceamur (Joan. VIII, cité par le P. Sirmond, t. I, p. 1365). Ennodius... cujus incomparabilem doctrinæ facundiam non solum testatur Occidens, sed et Oriens... (Lettre de Florian, abbé vers le milieu du sixième siècle).

qué toujours et partout comme le soutien de vos idées. Cet illustre pontife vous donnera une leçon plus sévère que celle de Mgr d'Orléans : « *C'est le démon qui ôte du cœur de certaines personnes le désir d'apprendre les lettres humaines, afin qu'elles ne puissent pas s'élever à la sublimité des choses divines ; car les démons savent très bien que l'étude des sciences du monde nous est utile pour la foi : et, en nous ôtant le goût de ces connaissances, ils veulent nous empêcher d'en faire des armes pour la défense de la religion..... Le Seigneur a placé en première ligne la science des lettres humaines dans la vaste plaine de ce monde, afin que nous pussions monter comme par degrés, et nous élever jusqu'à l'intelligence de l'Écriture. Il a donc voulu la mettre en avant afin qu'elle nous servît d'échelle pour gravir à la montagne spirituelle. Aussi Moïse, qui nous a laissé le commencement des divines Écritures, n'a point étudié d'abord les sciences sacrées ; mais voulant se rendre capable de comprendre et d'exprimer le langage du ciel, il commença à éclairer l'ignorance de son esprit par les sciences des Égyptiens.* »¹

Ces paroles de saint Grégoire n'ont pas besoin de com-

¹ A nonnullorum cordibus discendi desiderium maligni spiritus tollunt : ut et sæcularia nesciant, et ad sublimitatem spiritalium non pertingant. Bene ergo dicitur : *Caverant Philistiim ne forte facerent Hebræi gladium, et lanceam.* Aperte quidem dæmones sciunt, quia dum sæcularibus litteris instruimur, in spiritalibus adjuvamur... Hanc quippe sæcularem scientiam omnipotens Deus in plano anteposuit, ut nobis ascendendi gradum faceret, qui nos ad divinæ Scripturæ altitudinem levare debuisset. Idcirco eam præmittere voluit, ut in ipsa nos

mentaire : c'est une réfutation claire, péremptoire et continue du *Ver rongeur*. Ce grand Pape assure que c'est Dieu lui-même qui a mis la science séculière au *premier plan de l'instruction*, que c'est *l'échelle* qui conduit l'intelligence à expliquer convenablement l'Écriture. Il apporte l'exemple de Moïse qui, pour comprendre et exprimer les choses religieuses, apprit d'abord toute la science des Égyptiens. Or, que propose M. Gaume ? De mettre la littérature sacrée à la base, et de couronner l'instruction des jeunes chrétiens par la lecture des auteurs profanes. Les idées fondamentales qui ont présidé à la formation de ces deux plans d'études sont évidemment contradictoires, et toute la question se réduit à ceci : Qui a raison, de M. Gaume ou de saint Grégoire le Grand ? ou plutôt qui a raison de M. Gaume ou de toute la tradition chrétienne, dont saint Grégoire n'a fait que résumer la pensée ? — Et cependant saint Grégoire est considéré par M. Gaume comme celui de tous les Pères qui a le mieux deviné les tendances du *Ver rongeur*, et comme le meilleur appui du système. C'est ainsi, du reste, qu'il invoquera l'autorité du Concile de Trente, de saint Jérôme, de saint Basile, du P. Possevin ; et presque à chaque page nous aurons à constater que M. Gaume trouve un ad-

instrueret ad spiritualia transire. Unde et Moyses, qui nobis divinarum eloquiorum principia edidit, non prius divina didicit, sed ut capere, vel exprimere divina posset, in omni Ægyptiorum scientia rudem animum informavit... Sed ejusdem sacri eloquii profunditatem penetrare ignari sæcularis scientiæ non valemus (in *1 Reg.*, l. 5, c. 3. n° 30, t. 5, p. 355-356, éd. Migne.)

versaïre là où il croyait rencontrer un ami ; semblable au soldat trompé par une clarté douteuse, il se méprend sur la couleur des étendards.

Le célèbre Cassiodore continua les traditions que les écoles bénédictines avaient reçues de saint Benoît : il veut que les élèves s'exercent d'abord dans les lettres humaines, afin qu'élevés pour ainsi dire sur des degrés, ils puissent parvenir à l'étude des sciences sacrées⁴. Dans ses *Institutions*, il enseigne que l'on comprend mieux l'Écriture lorsque *préalablement* on a étudié les lettres profanes (*Præfat.* p. 1108) : « Nos Pères, dit-il, si vénérables par leur sainteté, ont décrété *qu'il ne fallait point mépriser l'étude des lettres humaines*, parce qu'elles nous sont très utiles pour comprendre l'Écriture-Sainte.... Nous ne devons point *nous y arrêter comme à la limite de nos progrès*, mais plutôt *passer de cette étude* au désir de la sagesse parfaite, qui vient du Père des lumières.

« *C'est ainsi* que plusieurs Pères sont arrivés à la vraie sagesse, Lactance, Victorin, Optat, Hilaire, Ambroise, Augustin, Jérôme et la suite innombrable des Pères grecs. c'est ainsi que le fidèle serviteur de Dieu, Moïse, fut instruit d'abord dans toute la science des Egyptiens. *Qui oserait avoir un doute à cet égard*, quand des hommes

⁴ Non aliâ de causâ humaniores litteras (monachos puerulos) docebat, quam ut iis exercitationibus præculi, et quibusdam, ut ita dixerim, sublatis gradibus ad sacra theologiæ adyta, tandem pertingerent (P. Gare, *Proleg. in Op. Cassiod.*, p. 472, éd. Migne... Ziegelbauer, t. 1, p. 10).

si remarquables nous ont laissé de si nombreux exemples? »¹

Dans son traité de la rhétorique, Cassiodore adopte le plan de Quintilien, et veut que les enfants soient exercés dès le bas âge dans toutes les sciences et les lettres humaines.²

Saint Isidore, archevêque de Séville, est chargé de l'éducation de saint Hildefonse ; quel plan adopte-t-il ? Il initie

¹ Verumtamen nec illud Patres sanctissimi decreverunt, ut sæcularium litterarum studia respuantur, quia exinde non minimum ad sacras Scripturas intelligendas sensus noster instruitur ; si tamen, divinitia suffragante, notitia ipsarum rerum sobrie ac rationabiliter inquiratur ; non ut in ipsis habeamus spem provectus (*Ed.*, profectus) nostri, sed per ipsa transeuntes, desideremus nobis a Patre luminum proficuum salutaremque sapientiam debere concedi. Quanti enim philosophi hæc solummodo lectitantes, ad fontem sapientiæ non venerunt, et vero lumine privati, ignorantiae cæcitate demersi sunt ! Quoniam, sicut a quodam dictum est : Nunquam potest plenissime investigari, quod non per viam suam quæritur.

Multi iterum Patres nostri talibus litteris eruditi, et in lege Domini permanentes, ad veram sapientiam pervenerunt, sicut beatus Augustinus in libro de Doctrina Christiana meminit (*Lib. II, cap. 40*), dicens : Non aspicimus quanto auro et argento et veste suffarcinatus exierit de Ægypto Cyprianus, et doctor suavissimus, et martyr beatissimus ; quanto Lactantius, quanto Victorinus, Optatus, Hilarius ; nos addimus Ambrosium, ipsumque Augustinum, atque Hieronymum, multosque alios innumerabiles Græcos. Hoc etiam ipse fidelissimus Dei famulus Moyses fecit ; de quo scriptum est (*Act. VII, 22*), quod eruditus fuerit omni sapientia Ægyptiorum. Quos (*ms. Aud.*, Quod) nos imitantes, cautissime quidem ac incunctanter utrasque doctrinas, si possumus, legere festinemus. Quis enim audeat habere dubium, ubi virorum talium multiplex præcedit exemplum ? (*Inst.*, c. 28).

Quintilianus etiam doctor egregius, qui post fluvios Tullianos singulariter valuit implere quæ docuit, virum bonum dicendi peritum a prima ætate suscipiens, per cunctas artes ac disciplinas nobilium litterarum erudiendum esse monstravit. (*De Art.*, t. 2, p. 1164, éd. Migne).

d'abord son jeune élève aux éléments de *la grammaire*, de *la rhétorique* et des *autres arts libéraux* (Mabillon, *Act. SS.* t. 2, p. 521). Les études sacrées commencèrent quelques années plus tard (V. Migne, *Patrol.*, t. 96. p. 47-49). Saint Isidore a composé dans ses *Etymologies* un traité élémentaire où *les ignorants doivent trouver un chemin court et facile pour étudier toutes les sciences* (*Isidoriana*, p. 330, éd. Migne). Quel ordre suit-il, et quelle est cette méthode qui embrasse le cours encyclopédique des sciences divines et humaines? A la base je trouve la grammaire expliquée par les exemples des auteurs profanes, la rhétorique enseignée selon le plan de Quintilien et de Cicéron, l'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie, la jurisprudence; les notions sur l'Écriture-Sainte, la théologie et l'histoire ecclésiastique ne sont présentées qu'au livre sixième.

Alcuin, le grand organisateur des écoles de Charlemagne, a composé un traité de grammaire où le maître parle ainsi à ses élèves : « Voici les sept degrés des arts libéraux que vous désirez savoir, et puissiez-vous avoir autant d'ardeur à les parcourir, que vous avez maintenant de curiosité à les connaître : ce sont la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Par ces sciences les philosophes sont devenus plus illustres que les consuls romains, plus célèbres que les rois, et leur mémoire est immortelle; c'est par elles aussi que les saints docteurs et les défenseurs de la foi catholique ont dominé les hérétiques dans les discussions publiques. C'EST PAR CE CHEMIN QUE VOUS DEVEZ MARCHER PEN-

DANT VOS JEUNES ANNÉES, EN ATTENDANT QU'UN ÂGE PLUS AVANCÉ ET UNE INTELLIGENCE PLUS MURE VOUS PERMETTE D'ARRIVER AU SOMMET DE LA SCIENCE, L'ÉTUDE DES DIVINES ÉCRITURES. Alors, armés de toutes pièces, vous serez les défenseurs invincibles de la vraie foi et les dignes interprètes de la vérité. »¹

Alcuin se serait proposé de réfuter par ces paroles l'idée fondamentale du *Ver rongeur*, qu'il n'aurait pas mieux réussi.

1° Il veut que les premières années de l'instruction littéraire s'écoulent au milieu *des études profanes qui ont illustré les philosophes anciens*² ; 2° il réserve l'étude de l'Écriture Sainte pour un âge avancé et pour les intelligences arrivées à un certain degré de maturité (*ætas perfectior, animus sensu robustior*).

Il est donc évident que les grands maîtres des écoles ca-

¹ *Sunt igitur gradus, quos quæritis, et utinam tam ardentis sitis semper ad (ascendendum (Edit., discendum), quam curiosi modo estis ad videndum : grammatica, rhetorica (dialectica), arithmetica, geometrica, musica et astrologia. Per hos enim philosophi sua contriverunt otia atque negotia. Iis namque consulibus clariore effecti, iis regibus celebriores, iis videlicet æterna memoria laudabiles : iis quoque sancti et catholici nostræ fidei doctores et defensores omnibus hæresiarchis in contentionibus publicis semper superiores exstiterunt.*

Per has vero, filii charissimi, semitas vestra quotidie currat adolescentia, donec perfectior ætas et animus sensu robustior ad culmina sanctorum Scripturarum perveniat. Quatenus hinc inde armati veræ fidei defensores et veritatis assertores omnimodis invincibiles efficiamini. (*Op. Alcuin. Grammatic., t. 2, p. 853, 854, éd. Migne*).

² Il est clair, d'après ces paroles d'Alcuin, que les arts libéraux enseignés au moyen âge étaient précisément le cours encyclopédique des études grecques et latines, tel qu'on le pratiquait à Rome et à Athènes.

tholiques du moyen âge donnent à chaque siècle le démenti le plus formel aux théories du *Ver rongeur*. Mais l'autorité d'Alcuin a ici une valeur toute particulière : les écoles qu'il fonda se répandirent dans toute l'Europe avec les idées et les méthodes du maître; et, plus tard, quand les Conciles élèvent la voix pour se plaindre de l'ignorance des peuples, ils réclament la réorganisation des classes *telles qu'elles existaient du temps de Charlemagne* (*Concil. Gall.* Sirmond., t. 2, p. 308. Labbe, t. 8, p. 142, 692). Aussi lorsque nous entendrons ces vénérables assemblées demander dans les écoles le rétablissement des cours de littérature profane et sacrée, la parole d'Alcuin nous fera comprendre l'ordre logique de cet enseignement : les lettres profanes durant les premières années de l'instruction, et l'étude de l'Écriture-Sainte pour les élèves déjà avancés en âge.

Alcuin écrit aux moines d'Irlande, et il leur trace le même plan d'études pour l'instruction des enfants : « Faites étudier à vos jeunes religieux la doctrine et la tradition chrétienne, mais ne méprisez pas la science profane.¹ Vous devez plutôt établir la grammaire et les autres études hu-

¹ Unde, sanctissimi Patres, exhortamini juvenes vestros, ut diligentissime catholicorum doctorum discant traditiones, et catholicæ fidei rationes omni intentione apprehendere studeant, *quia sine fide Deo impossibile est placere* (*Hebr.* XI, 6). Nec tamen sæcularium litterarum contemnenda est scientia, sed quasi fundamentum teneræ infantium ætati tradenda est grammatica, aliæque philosophicæ subtilitatis disciplinæ, quatenus quibusdam sapientiæ gradibus ad altissimum evangelicæ perfectionis culmen ascendere valeant, et juxta annorum augmentum sapientiæ quoque accrescant divitiæ. (*Ep.*, 225, t. 1, p. 501).

maines comme la base de l'instruction pour l'âge tendre des **en**fants, afin qu'ils puissent s'élever comme par les degrés de la sagesse jusqu'à la hauteur de la perfection évangélique.»

Le célèbre Raban Maur, archevêque de Mayence, est appelé par Baronius et le P. Possevin *la brillante lumière de l'Eglise au neuvième siècle* (fulgentissimum Ecclesiæ sidus. **V. Oper. R. Maur.** éd. Migne, t. 1, p. 124-125). Il dirigea long temps les écoles bénédictines selon le programme d'Alcuin, et forma les élèves les plus distingués. Son autorité a une valeur qu'on ne contestera point ; c'est le glorieux représentant des traditions de l'ordre de Saint-Benoît, et le Pontife le plus vénérable de l'Allemagne au neuvième siècle, qui va nous instruire.

Dans son livre sur *l'Institution des clercs*, il veut que le prêtre n'ignore rien de ce qui concerne la science des Ecritures, la vérité de l'histoire, *les figures de rhétorique, l'utilité de toutes les sciences et l'élégance du discours...* Plus loin il parle en ces termes de la grammaire : « La grammaire est la science d'interpréter les poètes et les historiens... c'est le fondement des arts libéraux. Les écoles ecclésiastiques doivent se livrer à cette étude *parce qu'elle est la base de l'art de bien dire et d'écrire correctement...* En lisant les poèmes et les livres des Gentils, souvenons-nous seulement de purifier cette lecture, et rejetons ce qu'ils renferment de mauvais. » — Dans son traité *de la Grammaire*, Raban Maur nous prouve encore que cette science élémentaire renfermait l'étude des auteurs anciens, car ses exemples sont empruntés à Horace et Ovide, aux Bucoliques, aux Géorgiques,

à l'Enéide (V. *Oper.* R. Mauri, t. 5, p. 613-678). — Au chapitre XIX de l'*Institution des clercs*, il définit la rhétorique « la science de bien dire, étudiée dans les ouvrages profanes⁴; » il accorde de grands éloges à celui qui se livre à cette étude pour mieux prêcher la parole de Dieu, et, rappelant la doctrine de saint Augustin, il assigne les premières années de la vie comme le moment favorable pour apprendre

⁴ Nec enim eis (sacerdotibus) aliqua eorum ignorare licet, cum quibus vel se, vel subjectos instruere debent, id est, scientiam sanctarum Scripturarum, puram veritatem historiarum, modos tropicarum locutionum, ... utilitatem omnium disciplinarum, elegantiam in prolatione sermonum (*De Inst. Cleric.*, l. 3, c. 1)... Grammatica est scientia interpretandi poetas atque historicos... Hæc et origo et fundamentum est artium liberalium. Hanc itaque scholam Dominicam legere convenit, quia scientia rectè loquendi et scribendi ratio in ipsa consistit... *Poëmata autem et libros Gentilium si velimus propter florem eloquentiæ legere, typus mulieris captivæ tenendus est, quam Deuteronomius describit... et cùm munda fuerit effecta, tunc transeat in uxoris complexus... Ita et nos hoc facere solemus, quando poetas gentiles legimus, quando in manus nostras libri veniunt sapientiæ sæcularis, si quid in eis utile reperimus, ad nostrum dogma convertimus (ib., c. 18).*

..... *Rhetorica est (sicut magistri tradunt) secularium litterarum bene dicendi scientia... sed hæc definitio licet ad mundanam sapientiam videatur pertinere, tamen non est extranea ab ecclesiasticâ disciplinâ. Quidquid enim orator et prædicator divinæ legis disertè et decenter proferit in docendo, vel quidquid aptè et eleganter depromit in dictando, ad hujus artis congruit peritiam : nec utique peccare debet arbitrari, qui hanc artem in congruâ ætate legit, quique ejus præcepta servat in dictando, ac proloquendo sermonem : imò bonum opus facit, qui eam ad hoc pleniter discit, ut ad prædicandum verbum Dei idoneus sit... Il affirme ensuite avec saint Augustin, qu'il faut être insensé pour nier les grands avantages de cette éloquence profane : puis il termine ainsi : — Hæc seposito ad hoc congruo temporis spatio, aptè et conveniente ætate discenda sunt. satis est ut adolescentulorum ista sit cura (ib. c. 19) Hoc modo instructus divinarum Scripturarum studiosus, cùm ad eas scrutandas*

cette science des lettres séculières... et lorsque le jeune élève *du sanctuaire aura été ainsi formé et instruit dans les sciences profanes*, il étudiera l'Écriture-Sainte en se rappelant la *parole* de l'Apôtre : La science enfle et la charité édifie.

accedere cœperit, illud apostolicum cogitare non cesset : *scientia inflat, caritas œdificat* (ib. c. 26).

On dirait que Raban Maur avait prévu toutes les excentricités du *Ver* rongeur et des *Lettres sur le Paganisme* :

« Nous devons, dit-il, admettre le rythme des anciens, et l'apprendre convenablement ; car l'Écriture-Sainte l'emploie, et plusieurs hommes évangéliques ont composé d'excellents ouvrages avec le *mètre païen* ; Juvencus, Arator, Paulin, Fortunat et un grand nombre d'autres : « *Metricam autem rationem quæ per artem grammaticam discitur, non ignobile est scire, quia apud Hebræos Psalterium (ut beatus Hieronymus testatur) nunc iambo currit, nunc alchaico personat, nunc sapphico tumet, nunc semipede ingreditur. Deuteronomium vero, et Isais canticum, necnon et Salomon et Job, hexametris et pentametris versibus (ut Josephus et Origenes scribunt) apud suos composita decurrunt. Quamobrem non est spernenda hæc, quamois gentilibus communis ratio, sed quantum satis est perdiscenda, quia utique multi evangelici viri, insignes libros hac arte condiderunt, et Deo placere per id satagerunt, ut fuit Juvencus, Sedulius, Arator, Alcimus, Clemens, Paulinus et Fortunatus, et cæteri multi.*

» La langue romaine est celle qu'ont parlée les auteurs latins après l'expulsion des rois, depuis Nævius jusqu'à Virgile et Cicéron...Après la diffusion de l'empire romain, il s'introduisit *une langue mélangée, qui corrompt la pureté de l'expression par les solécismes et les barbarismes.* » N'est-ce pas là la nouvelle langue latine tant vantée par M. Gaume? — *Mista (Lingua) quæ post imperium latiùs promotum simul cum moribus et hominibus in romanam civitatem irrupit, integritatem verbi per solæcismos et barbarismos corrumpens (De Universo, l. 16, c. 1, t. 5, p. 436).*

Je signale encore Raban Maur au catalogue des Pères païens ; car ce *Grand* archevêque a écrit un grand nombre de poésies, parmi lesquelles je viens de compter deux cent soixante-deux pièces composées en *diactiques*, et plusieurs autres en vers hexamètres, iambiques, sapphiques, *adoniques* (V. *Oper. Rab. Mauri*, t. 6, p. 1583-1676, éd. Migne).

Honorius, d'Autun, un des plus célèbres écolâtres du moyen âge¹, a ainsi échelonné l'enseignement chrétien : au premier degré, la grammaire ; au second, la rhétorique ;

4

HONORIUS.

DE ANIMÆ EXILIO ET PATRIA, ALIAS DE ARTIBUS.

CAP. I.

Exilium hominis ignorantia ; patria est sapientia, ad quam per artes liberales, veluti per totidem civitates pervenitur.

Sicut populo Dei exilium erat in Babyloniâ, Jerusalem verò patria, sic interioris hominis exilium est ignorantia, patria autem sapientia. In ignorantia quippe positi quasi in tenebrosa regione commorantur, undè et *fili tenebrarum* cognominantur. In sapientia autem locati quasi in lucida regione conversantur, idè et *fili lucis* appellantur. De hoc exilio ad patriam via est scientia, scientia enim in rebus physicis : sapientia verò consideratur in divinis. Per hanc viam gradientum est non passibus corporis, sed affectibus cordis. Hæc quippè via ducit ad patriam tendentes per decem artes, et libros sibi ad hærentes, et quasi per totidem civitates et villas sibi servientes

CAP. II. *De prima civitate, Grammatica.*

Prima itaque civitas est Grammatica, per quam petenda est patria : hujus porta est vox quadrifida, per quam iter est littera tripartita : quæ vocalibus, semivocalibus, mutis, ducit ad sententiarum habitacula. Porrò syllabæ productæ vel correptæ dictionum, sunt quasi quædam ostia domorum : hæc urbs in octo partes quasi in totidem regiones distribuitur, qui numerus et humanam locutionem et animarum beatitudines complectitur Villæ, huic subditæ, sunt libri poetarum, qui in quatuor species dividuntur, scilicet in tragedias, in comedias, in satyrica, in lyrica. Tragediæ sunt quæ bella tractant, ut Lucanus. Comædiæ sunt, quæ nuptialia cantant, ut Terentius. Satyræ, quæ reprehensiva scribunt, ut Persius. Lyrica, quæ odas, id est, laudes deorum vel regum hymnilegâ voce resonant, ut Horatius.

CAP. III. *De Rhetorica, altera civitate.*

Secunda civitas est Rhetorica, per quam adeunda est patria : hujus porta est civilis cura, iter verò tripartitum genus curarum, videlicet demonstrativum, deliberativum, judicale. In una parte hujus civitatis præsules Ecclesiæ decreta componunt, in altera reges et iudices edicta

au troisième, la dialectique ; au quatrième, l'arithmétique ; au cinquième, la musique ; au sixième, la géographie ; au septième, l'astronomie ; au huitième, la physique ; au neu-

proponunt. Hinc synodalia promulgantur, inde forensia jura tractantur. In hac urbe Tullius itinerantes ornatè loqui instruit, quatuor virtutibus scilicet prudentiâ, fortitudine, justitiâ, temperantiâ mores componit. Huic urbi subjacent historiæ, fabulæ, libri oratoriè et ethicè conscripti, per quos gressus mentis ad patriam sunt dirigendi.

CAP. IV. *Dialectica, tertia civitas.*

Tertia civitas est Dialectica, multis questionum propugnaculis munita, per quam iter est ad patriæ atria. Hæc per quinque portas adventantes recipit, scilicet per genus, per species, per differens, per proprium, per accidens ; unde et Isagogæ introductiones dicuntur, quia per has repatriantes introducuntur. Arx hujus urbis est substantia ; turres circumstantes novem sunt accidentia. In hac duo pugiles sunt et litigantes certâ ratione dirimunt : Cathégorico et hypothetico syllogismo quasi præclaris armis viantes muniunt. Quos Aristoteles in topica recipit, argumentis instruit, in perihermenis ad latum campum syllogismorum educit. In hac urbe docentur itinerantes hæreticis, et aliis hostibus armis rationis resistere, qui eis, ut olim Amalec populo Dei, in hac via moliuntur obsistere.

CAP. V. *Quarta civitas, Arithmetica.*

Quarta civitas est Arithmetica, per quam quærenda est patria. In hac, Boetio docente, par et impar numerus multipliciter se compllicant. Cribrum simplices numeros per multiplices numeros reciprocat : Abacus per digitos, et articulos eundo multiplicat, redeundo dividit, minutiis monadem in mille particulas redigit. In hac Rhytmimachia pares et impares numeros in pugnam provocat, alea Scachos certo numero in certamen ordinat, tabula jactis tesseris senaria sorte congregat. In hujus urbis Schola viator discit, quod Deus omnia in mensura et numero et pondere disposuit.

CAP. VI. *Quinta civitas pergentium ad sapientiam, Musica.*

Quinta civitas est Musica, per quam transitus est ad patriæ cantica. In hac urbe per Boetii doctrinam hinc chorus viris gravibus, indè puerilis acutis vocibus Deo jubilat : organa fistulis, citharæ fidibus concrepant, cymbala pulsu tinniunt ; septem dissonæ voces consonam harmoniæ efficiunt. Triplex modulatio, quæ fit flatu, tactu, pulsu,

vième, la mécanique ; au dixième, l'économique. « *Après avoir traversé ces divers degrés comme autant de villes différentes, nous arrivons à l'étude de l'Écriture-Sainte : his ar-*

septem consonantiis senarii dignitatem, universitatem continentem, concinit : dum intervallis et proportionibus tonorum dulce melos reddit. In hac urbe docentur viantes per modulamen morum transire ad contentum cœlorum.

CAP. VII. *Civitas sexta, Geometria.*

Sexta civitas est Geometria, per quam inquiritur patria. In hac Aratus mappam mundi expandit, in qua Asiam, Africam, Europam ostendit; montes, urbes, flumina totius orbis enumerat, per quæ itinerantes transire commemorat.

CAP. VIII. *De Astronomia, civitate septima.*

Septima civitas Astronomia, quæ deducit ad patriæ habitacula. In hac Hyginus per astrolabium incrementa ac decremента lunæ, anfractus solis, planetarum cursus ac recursus ostendit, sphaeram evolvit : in qua signa Zodiaci ac cetera monstra cœli per distantes stellas depingit. In hac Julius computum explicat, per quem annos sæculi per seriem regum enumerat. In hac orbis celestes collisione suâ dulciter persultant, atque viantes ad laudem Conditoris incitant.

CAP. IX. *Physica, civitas octava.*

Octava civitas est Physica, per quam petitur patria. In hac docet Hippocrates viatores vires et naturas herbarum, arborum, lapidum, animalium ; et per medelam corporum deducit ad medelam animarum.

CAP. X. *De Mechanica, civitate nona.*

Nona civitas est Mechanica, per quam subeunda est patria. Hæc docet viantes omne opus metallorum, lignorum, marmorum, insuper picturas, sculpturas, et omnes artes quæ manibus fiunt. Hæc turrim Nemroth erexit, hæc templum Salomonis construxit. Hæc arcam Noe et omnia mœnia totius orbis instituit, et varias texturas vestium docuit.

CAP. XI. *OEconomica, civitas decima.*

Decima civitas est OEconomica, per quam pervenitur ad patriæ atria. Hæc disponit regna et dignitates, hæc distinguit officia et ordines. Hæc docet ad patriam properantes juxta ordinem meritorum homines conjungi ordinibus Angelorum.

tibus quasi civitatibus pertransitis pervenitur ad sacram Scripturam ' » (*De Exilio animæ, Thes. anecdot. de D. Pez. t. 2, p. 227-232*).

Les historiens de l'ordre de saint Benoît établissent que

CAP. XII. *Decursis artibus liberalibus pervenitur ad patriam, seu veram Sapientiam, in divinis Scripturis relucentem, et in visione Dei perfectam.*

His artibus quasi civitatibus pertransitis pervenitur ad sacram Scripturam quasi ad veram patriam, in qua multiplex sapientia regnat. In hac patria quoque studiosi in montem contemplationis ascendunt, in quo Christum inter Moysen et Eliam in nivea veste, ut sol, radiantem conspiciunt : quia eum Judicem vivorum et mortuorum, Patri cœqualem per sacram Scripturam, et visibilem creaturam, quæ sunt vestes ejus, intelligunt.

Et dans son ouvrage de *Philosophia Mundi*, Honorius propose le plan d'études suivant :

« Ordo verò discendi talis est, ut quia per eloquentiam omnis sit doctrina, prius instruat (adolescentia) in eloquentia. Cujus sunt tres partes : rectè scribere, et rectè pronuntiare scripta, quod confert *Grammatica*; probare quod probandum est, quod docet *Dialectica*; ornare verba et sententias, quod tradit *Rhetorica*. Initiandi ergo sumus in Grammatica, deinde in Dialectica, postea in Rhetorica quibus instructi, et ut armis muniti, ad studium *Philosophiæ* debemus accedere. Cujus hic ordo est, ut prius in quadrivio, id est, in ipsa prius *Arithmetica*, secundus in *Musica*, tertius in *Geometria*, quartus in *Astronomia*. DEINDE IN DIVINA PAGINA : quippe cùm per cognitionem creaturæ, ad cognitionem creatoris perveniamus (Honor. Augustod., *De Phil. Mundi*, l. 4, c. 41, Bibl. Patr., t. 20, p. 1020).

1 Saint Thomas veut que le jeune chrétien, même après avoir terminé ses classes élémentaires, parcoure un cercle d'études de l'ordre naturel, avant d'arriver aux études sacrées : « Erit ergo congruus ordo addiscendi : ut primo quidem pueri logicalibus instruantur, quia logica docet modum totius philosophiæ. Secundò autem instruuntur in mathematicis... Tertio in naturalibus... Quarto in moralibus. Quintò autem in sapientialibus et divinis, quæ transcendunt imaginationem et requirunt validum intellectum (in *Ethic.*, l. 6, lect. 7, p. 107).

cette organisation des études fut toujours maintenue dans les écoles dirigées par leurs savants confrères. Marc, le disciple bien-aimé de saint Benoît, commença par étudier la littérature profane avant de connaître l'Écriture (Ziegelb. t. 2, p. 545). Cassiodore et Alcuin continuèrent les mêmes traditions : la grammaire et la rhétorique, expliquées d'après les auteurs profanes, précédaient toujours l'étude littéraire des livres saints (ib., t. 1, p. 189, 201). Aux treizième et quatorzième siècles, nous l'avons déjà remarqué, on négligea d'enseigner avec soin ces premiers éléments de la littérature profane, et les bonnes études commencèrent à décliner. Aussitôt les papes Clément V et Benoît XII rappellent les anciens règlements et veulent que dans chaque église cathédrale, dans chaque monastère et prieuré il y ait un maître chargé d'enseigner ce que l'on appelait *les sciences primitives*, c'est-à-dire la grammaire, la logique et la philosophie ; ces *sciences primitives*, d'après la teneur même des constitutions apostoliques, devaient *précéder* l'étude des sciences divines. Déjà le *Concile général de Vienne* avait formulé le même décret, dont la constitution de Benoît XII n'est que le texte explicatif.¹

¹ *Cùm igitur monachi contenti elaboratis majorum religione atque doctrina monasteriorum bonis, literarum et cum his virtutum studiis deposuissent, in otio et pigritiâ fruges consumere docti, à veterum excitandi erant. Unde, ut paullò antè dicebam, jam an. 1311, in Concilio Viennensi ad literarum studia compellendi fuerunt, editâ constitutione, ut in singulis ipsorum monasteriis idoneus teneatur magister, qui eos in primitivis scientiis instruat diligenter.* Concilii Viennensis decretum ampliùs explicavit BENEDICTUS Papa XII, in sua pr-

De tous ces textes, qu'il serait facile de multiplier, nous arrivons encore à la même conclusion : l'esprit de l'Eglise dans l'enseignement littéraire a toujours été de commencer par la littérature profane, et de s'en servir comme d'un degré pour préparer les intelligences aux études bibliques. Telle était la règle générale : *Præcurrebant ergo (sancti) plerumque artes liberales, et ita his instructi, ad Scripturarum studia... promovebantur* (Thomassin, *Dog. Theol. Prolegom.* c. 42, t. 3, p. 167).

L'examen des Conciles va fournir un nouvel appui à notre démonstration.

ART. 3. — Conciles.

Une remarque préliminaire est essentielle : les Conciles ne nous donneront pas *ordinairement* un programme d'études

Benedictinis Monachis Constitutione, Capite VI, sic decernens : « Quia » verò per exercitium lectionis acquiritur scientiæ margarita, et per » studium sacræ paginæ ad cognitionem excellentiæ divinæ familia- » riùs pervenitur, ac per agnitionem humani Juris, animus rationa- » biliter efficitur, et ad justitiam certiùs informatur. Nos cupientes, » ut Viri ejusdem Ordinis (*Benedictini*) in agro Dominico laboran- » tes, in primitivis, ac deinde in Divini et humani, Canonici videlicet » Juris scientiis instruantur : Constitutioni CLEMENTIS Papæ V, et » Prædecessoris nostri, etc., inhærentes, illam volumus et præcipimus » firmiter observari, et nihilominus adjiciendo statuimus, et ordina- » mus, ut in quibuslibet Ecclesiis Cathedralibus, Monasteriis, Prio- » ratibus et aliis Conventualibus et solennibus locis, quibus ad hoc » suppetunt facultates Ordinis seu Religionis hujusmodi, deinceps » habeatur Magister, qui Monachos eorum doceat in hujusmodi » scientiis primitivis; videlicet Grammatica, Logica, et Philosophia. » (Ziegelb. t. 2, p. 71-72).

détaillé, avec l'indication de tous les auteurs expliqués dans les classes. Ils se servent des expressions générales employées à désigner le cours d'étude alors en usage : les habitudes des écoles doivent donc servir ici de texte interprétatif à la parole sommaire des Conciles. Nous en aurons une preuve évidente dans les Conciles de Chalon-sur-Saône, de Paris, de Valence, de Langres. Ces vénérables assemblées se bornent à dire qu'on doit former des cours de littérature profane et sacrée, selon l'esprit *de leurs prédécesseurs* et en *se conformant aux décrets de Charlemagne*. Or, nous savons, à n'en pas douter, que dans les écoles de Charlemagne, *les études profanes précédaient de plusieurs années les études sacrées*. Aujourd'hui même, lorsque les souverains-pontifes donnent des conseils aux évêques et aux ordres religieux sur l'éducation de la jeunesse ecclésiastique, ils recommandent, *en quelques mots*, qu'on ait soin de les élever dans la crainte de Dieu et dans la connaissance *des lettres humaines et divines* (*Encycl.* de Pie IX, 9 nov. 1846, 17 juin 1847). L'explication de ces paroles est dans la pratique des séminaires et des collèges chrétiens : si nos méthodes étaient une *corruption perpétuelle de la jeunesse*, comme le dit M. Gaume, les papes, en traçant des règles sur l'éducation *des jeunes chrétiens*, auraient-ils gardé le silence, et n'auraient-ils pas réclamé cette révolution proclamée nécessaire par le *Ver Rongeur* ?

Un Concile romain tenu en 826 sous la présidence du pape Eugène II, et avec le concours de 62 évêques, a fait le décret suivant : « Il nous revient de plusieurs endroits qu'on

ne trouve point de maîtres pour étudier les belles-lettres, et qu'on néglige cette étude. C'est pourquoi nous ordonnons que dans tous les évêchés et dans les diocèses, et partout où besoin sera, on emploie le plus grand soin et la plus grande diligence à établir des maîtres et des docteurs qui, *possédant la science des lettres et des arts libéraux*, en enseignent assidument les principes, parce que ces principes servent merveilleusement à développer et à exprimer les questions religieuses. ¹ C'est la continuation du programme tracé par la main de Charlemagne et d'Alcuin.

Le pape Léon IV, dans le même Concile romain continué après la mort d'Eugène II, a fait ajouter les paroles suivantes au décret précédent : « Toutefois, comme les maîtres des arts libéraux ² se rencontrent rarement pour les écoles ordinaires, au moins doit-on veiller à ce que jamais les maîtres ne manquent pour expliquer l'Écriture et les devoirs ecclé-

¹ Je rétablis le texte, tel que M. Ozanam l'a donné d'après Mansi (*Concil. XIV, Docum. inéd.*, p. 38, 39) : le droit canon (Decr., t. I, p. Distr. 37) reproduit ce décret, avec une légère variante qui, du reste, donne le même sens. — De quibusdam locis ad nos refertur non magistris neque curam inveniri pro studio litterarum. Idcirco in universis episcopis subjectisque plebibus et aliis locis, in quibus necessitas occurrerit, omnino cura et diligentia adhibeatur, ut magistri et doctores constituentur, qui studia litterarum liberaliumque artium habentes, dogmata assidue doceant, quia in his maxime divina manifestantur atque declarantur mandata.

² Et si liberalium artium præceptores in plebibus, ut assolet, raro inveniuntur, tamen divinæ Scripturæ magistri et institutores ecclesiastici officii nullatenus desint (Labbe, t. 8, p. 117). — Ce texte fixe encore d'une manière évidente le sens de *artes liberales*, et prouve que les *arts libéraux* étaient complètement distincts des études ecclésiastiques et de la lecture de la Bible.

siastiques. » Ces paroles de Léon IV prouvent évidemment que le décret d'Eugène II avait rapport *aux études profanes*, et *qu'en cas de nécessité*, l'Eglise sacrifiait les lettres à regret, mais ne pouvait faire de concessions sur les études essentiellement ecclésiastiques.

Le second Concile de Chalon-sur-Saône, en 813 : « Il faut que selon les ordres de l'empereur Charles, les évêques établissent des écoles où l'on apprenne les délicatesses de la science littéraire, et les leçons des divines Ecritures. » ¹

En 829, les évêques du VI^e Concile de Paris adressent une requête à l'empereur Louis le Débonnaire. « Nous supplions instamment votre majesté d'établir, en suivant le mouvement donné par votre père, au moins dans les trois lieux les plus convenables de votre empire, des écoles publiques ² et érigées sous votre autorité, afin que le travail de votre père et le vôtre ne périssent pas par la négligence. Par là, vous assurerez l'utilité et l'honneur de la sainte Eglise de Dieu, et à vous une grande récompense et un honneur éternel (Labbe, t. 7, p. 1663).

Les pères du III^e Concile de Valence, en 855, veulent « que l'on s'occupe de l'organisation des écoles *de littérature sacrée et profane*, et de chant ecclésiastique, *comme l'ont*

¹ Oportet ut sicut dominus imperator Carolus... præcepit, scholas constituant (episcopi), in quibus et *litteraria solertia disciplinæ et sacræ Scripturæ* documenta discantur (*Concilia Galliæ*, Sirmond, t. 2, p. 308).

² Ces écoles publiques n'avaient aucun rapport avec les écoles épiscopales et monastiques.

faît les évêques leurs prédécesseurs : parce que la longue interruption de ces études a introduit , dans presque toute l'Eglise, l'ignorance de la foi et la disette de toute espèce de science. »¹

Le I^{er} Concile de Langres, confirmé à Toul, en 859 :
 « Nous devons prier nos pieux princes de *s'occuper des écoles d' Ecriture-Sainte et de littérature profane*, lesquelles, grâce au zèle de nos religieux empereurs, avaient répandu de grandes lumières sur l'Eglise, et procuré de grands avantages à la science : nous devons avertir instamment nos frères dans l'épiscopat, qu'ils aient soin d'établir, partout où l'on pourra trouver des maîtres capables d'enseigner, des écoles publiques, afin que les fruits de la science divine et humaine puissent croître dans l'Eglise » (Recherches, p. 104-105).

« L'homme étant porté au mal dès l'enfance, dit le cin-

¹ Ut de scholis tam divinarum quam humanarum litterarum necnon et ecclesiasticarum cantilenarum, juxta exemplum prædecessorum nostrorum, aliquid inter nos tractetur, et si potest fieri, statuatur atque ordinetur : quia ex hujus studii longâ intermissione, pleraque Ecclesiarum Dei loca et ignorantia fidei et totius scientiæ inopia invasit. Placet firmatum (Labbe, Concil., t. 8, p. 142).

² Ut scholæ sanctarum Scripturarum et humanarum quoque litteraturæ, unde annis præcedentibus, per religiosorum imperatorum studium magna illuminatio Ecclesiæ, et eruditionis utilitas processit, deprecandi sunt pii principes nostri, et omnes fratres, et coepiscopi nostri instantissimè commonendi, ut ubicumque omnipotens Deus idoneos ad docendum, id est fideliter et veraciter intelligentes, donare dignetur, constituantur undique scholæ publicæ, scilicet ut utriusque eruditionis, et divinarum scilicet et humanarum, in Ecclesiâ Dei fructus valeat accrescere (Labbe, Concil., t. 8, p. 692).

quième Concile général de Latran, l'éducation de la jeunesse est une affaire de la plus grande importance. Ainsi, nous décrétons et réglons que tous les maîtres d'écoles et professeurs ne sont pas tenus seulement d'enseigner aux enfants et aux jeunes gens la grammaire, la rhétorique et autres choses semblables, mais qu'ils sont encore obligés de les instruire de la religion, et de leur faire connaître les *hymnes sacrées*, les *Psaumes* et les *Vies des Saints*; il leur est de plus défendu, les jours de fête, de leur enseigner autre chose que ce qui tient à la religion et aux bonnes mœurs. »

Le Concile reconnaît donc qu'il y a deux obligations pour les maîtres d'écoles et les professeurs : 1° celle d'enseigner *aux enfants et aux jeunes gens la grammaire, la rhétorique et autres choses semblables* (c'est-à-dire les autres sciences libérales); 2° celle de les instruire de la religion, et de leur faire connaître les *hymnes sacrées, les Psaumes et les Vies des Saints*. — La prohibition concernant les jours de fêtes prouve également que, pendant la semaine, les travaux littéraires doivent avoir leur marche accoutumée. — Le Concile n'est donc point exclusif; il veut que les études profanes et les études religieuses soient suivies d'une manière parallèle, et *pour les enfants et pour les jeunes gens*¹. Or, c'est précisément le

¹ Et cum omnis ætas ab adolescentia prona sit ad malum, et a teneris asuefieri ad bonum magni sit operis et effectus, statuimus et ordinamus ut magistri scholarum et præceptores pueros suos, sive adolescentes, nedum in grammatica et rhetorica ac cæteris hujusmodi erudire et instruere debeant, verum etiam docere teneantur ea quæ ad religionem pertinent; ut sunt præcepta divina, articuli fidei, sacri hymni et psalmi ac Sanctorum vitæ : diebusque festivis nihil aliud eos

contraire que veut établir M. Gaume, en prononçant une **ex**-
clusion contre les auteurs profanes, au moins dans la pre-
mière et la plus longue période de l'instruction littéraire (v.
Labbe, *Concil.*, t. 14, p. 226).

Le *Ver Rongeur* avait invoqué le Concile de Latran en fa-
veur de sa thèse, et les *Lettres* persistent dans cette affirma-
tion, qui ne peut tenir un instant en présence du texte de ce
décret. Les mots *grammaire*, *rhétorique*, ont ici la signi-
fication que leur ont constamment maintenue tous les éco-
lâtres du moyen âge ; et s'il pouvait rester l'ombre d'un
doute, le Concile a pris soin de le lever, en établissant une
distinction complète entre l'étude de la grammaire et de la
rhétorique, et celle des auteurs religieux. Les vénérables
Pères, il est vrai, insistent pour que l'instruction religieuse
ne soit pas négligée, et que l'enseignement des lettres pro-
fanes se fasse toujours d'une manière chrétienne. Or, nos ad-
versaires savent très bien que nous avons toujours réclamé
l'observation fidèle de ces prescriptions du Conc. de Latran.

M. Gaume prétend s'appuyer sur l'autorité du Concile de
Trente et va même jusqu'à affirmer que « nous lui paraissions
complètement en dehors de l'esprit du Concile et de l'Eglise »
(*Bibl. parv.*, t. 1, *préf.* p. xxiii). L'accusation est grave, et

docere possint, quam in rebus ad religionem et bonos mores pertinen-
tibus, eosque in illis instruere, hortari et cogere, in quantum possint,
teneantur; ut nedum ad missas, sed etiam ad vespervas, divinaque
officia audienda, ad ecclesias accedant, et similiter ad prædicationes
et sermones audiendos impellant, nihilque contra bonos mores aut
quod ad impietatem inducat eis legere possint (Labbe., t. XIV. *Conc.*
Lat. v, sess. IX, an. 1514, p. 226).

d'autant plus que nous nous trouverions « en dehors de l'Eglise » avec l'Eglise elle-même, qui suit partout les méthodes actuelles.

Examinons deux textes du Concile de Trente qui se rapportent à notre sujet : nous y trouverons la réfutation radicale du système de M. Gaume.

Ecclesie... saltem magistrum habeant, ab Episcopo cum consilio Capituli eligendum, qui Clericos aliosque scholares pauperes grammaticam gratis doceat : ut deinceps ad ipsa sacrae Scripturae studia, annuente Deo, transire possint (Sessio 5, De Reform., c. 1).

« Il y aura (dans les églises pauvres) au moins un maître qui enseigne gratuitement la grammaire aux clercs et aux autres pauvres écoliers, pour les mettre en état de passer ensuite à l'étude des saintes lettres, si Dieu les y appelle » (traduction de M. Rohrbacher, *Hist. univ.*, t. 24, p. 47).

Le sens du mot grammaire est parfaitement déterminé par tous les dictionnaires et les usages des écoles alors existantes : de plus, il est déterminé par le Concile lui-même, qui a pris pour titre du chapitre : *De l'établissement des lecteurs en théologie et maître es-arts libéraux : De instituendâ lectione sacrae Scripturae et liberalium artium*. Le Concile veut que ces études littéraires soient une introduction pour mettre les élèves en état d'étudier l'Écriture-Sainte : *ut deinceps ad ipsa sacrae Scripturae studia, annuente Deo, transire possint*. N'est-ce pas le système inverse que propose M. Gaume ? L'Écriture-Sainte d'abord, et la littérature profane dans les classes supérieures. Et cependant M. Gaume, par une de ces distrac-

tions qui lui sont devenues familières, a dit dans le *Ver rongeur* (p. 396), répété dans les *Lettres* (p. 193), et redit une troisième fois dans les *préfaces* de saint Grégoire (p. xiii) que le Concile de Trente était favorable à ses idées.

2° Ut (pueri) in disciplinâ ecclesiasticâ commodiùs instituuntur... grammatices, cantûs, computi ecclesiastici, aliarumque bonarum artium disciplinam discent (Sess. 23, c. 18.

« Afin que les élèves soient plus facilement élevés dans la discipline ecclésiastique, ils apprendront la grammaire, le chant, le calcul ecclésiastique et tout ce qui regarde les belles-lettres » (trad. de M. Rohrbacher, p. 370., 1^{re} édit.).

Suit le règlement des études essentiellement ecclésiastiques : Sacram Scripturam, libros ecclesiasticos, homilias sanctorum, atque sacramentorum tradendorum, maximè quæ ad confessiones audiendas videbantur opportuna, et rituum ac cæremoniarum formas ediscent. « Ils s'appliqueront à l'étude de l'Écriture-Sainte, des livres ecclésiastiques, des homélies des Saints, des formes et des manières d'administrer les sacrements, principalement celles qui seront propres à les rendre capables d'entendre les confessions; enfin de toute autre coutume et cérémonie de l'Église (ib.). »

Si M. Gaume n'avait pas été sous l'empire d'une idée préconçue, il aurait vu que l'étude de l'Écriture-Sainte, dont il est ici question, ne regarde que les élèves en théologie; et les paroles qui suivent, la manière d'administrer les sacrements et d'entendre les confessions, lui auraient prouvé évidemment que cette seconde partie du décret ne concerne en

rien les élèves qui font leurs études littéraires. Mais il fallait arriver à cette apostrophe : « D'auteurs païens, il n'en est pas question. Ce silence ne vous paraît-il pas éloquent ? » (L. p. 194) — M. Gaume fera bien de relire le Concile de Trente, et spécialement le c. 18 (*ses. 23*) dans son ensemble.

Nous ne saurions trouver un meilleur interprète de la pensée du dernier Concile général que le saint Archevêque de Milan présidant son Concile provincial.

« Ut studia clericorum, majore quo fieri possit ordine procedant, et unicuique abundè suppeditentur ea, *quibus ad studiorum metam pervenire possit*; statuimus ut infra scriptæ classes in Seminario sint.

» Una grammaticæ, quæ rursus in duos dividatur ordines; in quorum inferiori exercentur adolescentes in epistolis brevioribus per inferiores regulas Emanuelis Alvari, quæ eis explicabuntur, componendis.

» In superiori ordine constitutis, explicantur regulæ omnes ejusdem Emanuelis, usque ad prosodiam exclusivè, paulòque difficiliora ac longiora themata proponantur.

» Utrique verò explicetur, manè aliquis *liber Epistolarum familiarium Ciceronis*, prout prescribetur, à prandio autem *Ovidius* de Tristibus, vel de Ponto, aut aliquis ex *Virgilio* faciliior liber æstivo tempore : quas omnes lectiones sequenti die, tum manè, tum vesperè, statim ac in gymnasium venerint, memoriter recitent.

» Secunda classis erit humanitatis, quæ in duos item distinguetur ordines : quorum inferiori proponantur initio difficiliora dictata, quæ eleganter in latinum sermonem ver-

tant ; deinde argumenta epistolarum , quas proprio Marte **conscribant**. Ad hunc ordinem adscribendi , in grammaticæ **artis** præceptionibus eruditi sint , ac in componendis epistolis **exercitati**, nec congruè solùm sed etiam latinè. Superioris **autem** ordinis adolescentes in chriis , ethopœis , aliisque **exercitationibus** detineantur. Singuli autem utriusque ordinis , **in** stylo , et compositione eleganti exerceantur , et in eruendo **vero** sensu auctorum qui latinè scripserunt , confirmantur. **Explicetur** illis *M. T. de Officiis* , quibus etiam S. Ambrosii **Officia** inserantur ; *aut de Amicitia* , *aut Tusculanæ Quæstiones* , *aut Epistolæ ad Atticum* : atque harum quidem **explicatio** semihoræ , vel ad summum trium horæ quadrantium **spatio** concludatur : tum altera semihora detur repetitionibus.

» *Ex poetis* , *Virgilius explanetur* , relictis iis partibus , in **quibus** aliquid est minus honestum : *Horatius* item correctus **interdum**. Atque hæc quidem primis sex mensibus : quibus **transactis** , rhetorica Cypriani , et *aliqua ex Ciceronis orationibus* **facilioribus** explicetur ; *quales sunt illæ , pro M. Marcello , et pro Archia* » (Act. SS. Mediol. Eccl. p. 5. p. 948-949).

Ce programme est à peu près celui de nos séminaires et de tous les collèges chrétiens. On ne se plaindra plus que les noms *d'auteurs païens* ne soient pas cités : tout est prévu et déterminé à l'avance. Dans les classes inférieures , les *Lettres familières de Cicéron* serviront de texte aux explications , *Ovide* ou *Virgile* dans la soirée. Pour les humanistes , on leur réserve le *Traité des offices* , les *Tusculanes* , le *livre sur l'amitié* , les *Epîtres à Atticus* , les *Discours pour Marcellus et Archias* , *Virgile* et *Horace* expurgé. — Chose remarquable,

saint Charles veut qu'*Horace soit expurgé*, et que dans Virgile on se borne à ne point expliquer ce qui ne serait pas assez chaste.

Nous avons trois remarques très importantes à ajouter : 1° saint Charles, dans la lettre de convocation, annonce, en sa qualité de légat à latere et de métropolitain, qu'il réunit son Concile pour l'observation des règles récemment établies par le Concile de Trente : *pro observatione canonum in sacro Tridentino Concilio proximè editorum* ; 2° dans la lettre de promulgation, il affirme que c'est le pape saint Pie V qui l'a engagé à publier ces décrets, et a interposé son autorité apostolique afin que les statuts eussent leur effet, malgré les exemptions et les immunités¹ ; 3° il proteste que dans ses décrets le Concile n'a rien proposé qui ne fût pour la gloire de Dieu et le salut des âmes² : IN HIS DECRETIS NIBIL PROPOSITUM FUIT, NISI DEI GLORIA, ET VESTRA SALUS.

M. Gaume nous disait tout-à-l'heure : « ce silence ne vous paraît-il pas éloquent ? » Nous lui demanderons aussi : ces paroles de saint Charles ne vous semblent-elles pas éloquentes contre toutes les prétentions du *Ver rongeur* ?

Je le sais : on a inventé une théorie pour nous répondre,

¹ *Inflammatum studium meum edendi has Constitutiones Provinciarum nostrarum fidelibus piâ sanè cohortatione magis etiam incendit (Pius V) : et ut ea ad illos etiam pertinerent qui alioqui ipsis non tenerentur, litteris suis apostolicam interposuit auctoritatem.*

² Saint Charles dit ailleurs : « Outre les leçons de littérature profane, les maîtres enseigneront encore aux enfants (putti), les principes de la doctrine chrétienne (*Act. Med. Eccl.*, 4 pars, p. 716).

la théorie du chocolat empoisonné⁴. Sauf la comparaison de l'*Univers*, M. Gaume admet l'explication : « Pour sauver la foi et les mœurs de la jeunesse en la retenant dans des maisons chrétiennes, on fut obligé d'admettre les auteurs païens » (*Lettres*, p. 204). — M. Gaume reconnaît donc ici que, dans des maisons chrétiennes, on peut conserver la foi et les mœurs de la jeunesse avec les auteurs païens. C'est une singulière contradiction avec toutes ses utopies, et surtout avec le *Ver rongeur*, qui nous a appris que « les classiques païens, malgré tous les efforts des hommes, perdront infailliblement et sans ressource la religion et la société dans l'Europe entière » (p. 388). — Mais laissons le chapitre des contradictions : Mgr l'Evêque d'Orléans a déjà fait remarquer que notre adversaire « ne s'entend plus lui-même. »

Revenons aux explications que l'on veut donner à la conduite de saint Charles. Comment ! vous avez fait deux volumes pour prouver que les classiques païens étaient un poison, la nourriture des démons, et qu'ils perdront infaillible-

⁴ Je cite l'*Univers* (7 mai 1852) : « Saint Charles ne croyait pas les païens si nécessaires à l'éducation de la jeunesse chrétienne. Il les avait exclus de son plan primitif; mais tel était l'entraînement général du temps pour ces études, que le saint archevêque dut pactiser. Il fallait donner du Cicéron, du Virgile et de l'Ovide, comme il faut maintenant, qu'on nous permette la comparaison, dans beaucoup de couvents, donner du chocolat pour la collation, qui ne peut plus se faire avec du pain sec, et permettre de mener les petites filles au spectacle les jours de fête. Sans cette concession à la folie des parents, point d'élèves; les parents choisiraient des maisons plus commodes, où le progrès va jusqu'à négliger le catéchisme. »

*ment l'Europe entière, malgré tous les efforts des hommes, et vos amis osent prétendre que saint Charles a pactisé avec des livres empoisonnés, et qu'il les a introduits dans les classes de ses collègues, parce qu'il craignait de ne pas avoir assez d'enfants ! Laissez-moi vous le dire avec toute l'indignation que m'inspire un semblable langage, saint Charles était donc un maître de pension qui visait au nombre des élèves : « Sans cette concession à la folie des parents, dites-vous, point d'élèves. » Ainsi, parce que les hommes demandent du poison, il faut les empoisonner ! parce qu'ils demandent la nourriture infernale, il faut tout accorder à leurs caprices ! — Non, permettez-nous de le croire pour l'honneur et la dignité de saint Charles, pour l'honneur de ce Concile, où rien ne fut proposé que pour la gloire de Dieu et le salut des âmes : si l'archevêque de Milan eût pensé avec M. Gaume que les classiques étaient un poison, il eût élevé la voix avec énergie, et sacrifié l'existence de tous ses collègues, plutôt que de laisser entrer la source empoisonnée. Sa vie tout entière est là pour protester de sa fermeté apostolique, et de sa disposition à renoncer à tout plutôt que de fléchir le genou devant les idoles, et l'on n'a pas oublié le mot de M. Gaume : *infandorum idolorum cultura omnis mali causa est, et initium et finis.**

Il est vrai, saint Charles avait eu d'abord la pensée de bannir les auteurs païens et de les remplacer par les Pères de l'Eglise ; mais il changea bientôt de sentiment, et ses motifs furent dignes de son zèle ecclésiastique : il s'aperçut que les élèves sortaient de ses collègues *très ignorants, sans*

Être plus chrétiens. Je laisse parler le Père Jude : « C'est une *brillante chimère* dont se laissèrent éblouir, il y a quelques années, des personnes dont le zèle surpassait les vues et la prudence. Soit qu'ils agissent par leur propre mouvement ou par l'insinuation d'autrui, ils ouvrirent une espèce de nouveau collège où saint Jérôme et saint Ambroise tenaient la place de Cicéron : Eusèbe et Sévère-Sulpice, de Tite-Live et de Tacite; saint Augustin était le supplément universel de tous les autres; les poètes y étaient tout-à-fait négligés. Mais la pratique répondant à la spéculation, *leurs disciples n'en devinrent pas plus vertueux, mais très mal habiles*; et bientôt la nouvelle académie se trouvant déserte, il fallut perdre ses avances et abandonner son projet » (t. 4, p. 371-372, éd. 1826).

Écoutons encore le P. Petau : il n'admet point *la théorie du chocolat* : « Dans notre siècle, un Italien admirable par sa sainteté, et que l'Eglise a canonisé (il s'agit bien de saint Charles), a essayé de remplacer Virgile, Cicéron et les autres auteurs païens, par des écrivains ecclésiastiques. Mais il changea tout-à-coup sa résolution, lorsqu'il eut appris par l'expérience combien cette méthode était préjudiciable aux bonnes études » (Orat. de legendi delectu).

¹ Et ætate nostrâ ex Transalpinis quidam admirabili vir sanctitate ac religione, ut qui Divorum in numerum sit adscriptus, periclitandæ rei causâ, in eâ cui præerat urbe, ludi magistris omnibus, Cicerone, Virgilio cæterisque id genus excussis, pios quosdam ex nostris et electos enarrari præceperat. Mutavit autem ille subitò sententiã, postquam expertus didicit quantum ingeniis ex eâ re scientiæ decessisset.

On nous permettra de préférer ces paroles d'un des plus illustres théologiens de l'Eglise, à toutes ces explications paradoxales qui font jouer à saint Charles un rôle indigne de son caractère, de sa sainteté et de son zèle apostolique.

Le second Concile de Cologne, en 1549, a fait le décret suivant : « Nous ordonnons que les classes inférieures soient astreintes à suivre notre règlement : et nous décrétons qu'elles doivent se renfermer dans l'étude de la grammaire, de la poétique, de la rhétorique, de la dialectique, de l'arithmétique et des autres arts libéraux. Les dimanches et les jours de fête, on donnera aux enfants, selon la mesure convenable pour leur âge et leur intelligence, une explication littérale de l'Evangile, des épîtres, des hymnes, des psaumes, des paraboles de Salomon et quelques autres parties des saints livres ¹. » — Les mots *grammaire, poétique, rhétorique* sont-ils encore ici suffisamment déterminés? S'ils ne signifient pas *l'étude des auteurs profanes*, pourquoi le Concile parle-t-il plus bas de l'explication des auteurs ecclésiastiques? — Le même Concile, dans le chapitre suivant, fait allusion à certains maîtres, qui, méprisant les excellents auteurs reçus dans les classes, veulent introduire de nouvelles grammaires et troublent

¹ Trivii modum esse dandum censuimus, intra quem se contineant : statuimusque, ut in trivialibus non nisi grammatica, poetica, rhetorica, dialectica, arithmetica, et quæ hujus generis sunt triviales et liberales artes. Dominicis verò et festis diebus, litteralis Evangeliorum et Epistolarum, Hymnorum, Psalmorum, parabolarum Salomonis, et ejuscemodi sacrorum librorum expositio, pro ætatis illius et ingenii captu tradatur (Labbe, Concil., t. 14, p. 634).

par leurs chimères l'esprit des jeunes gens : il en interdit sévèrement la lecture ¹. — Existait-il alors quelque *Ver Rougeur*, avec la permission du barbarisme et du solécisme ? Nous n'avons aucun renseignement à cet égard.

Je ne m'arrêterai point aux nombreux passages de plusieurs Conciles particuliers, postérieurs au Concile de Trente : la doctrine sur l'enseignement littéraire est constamment la même. J'arrive aux Conciles provinciaux qui ont fait entendre dernièrement leurs voix solennelles dans notre belle Eglise de France ; et pour ne point prodiguer les citations, je me borne à constater la pensée des vénérables Pères d'Avignon, de Lyon et de Reims.

Le Concile d'Avignon commence par déclarer, que l'instruction donnée dans les petits séminaires ne doit pas être tout-à-fait la même que celle des autres institutions chrétiennes, et que, par conséquent, les élèves des petits séminaires ne doivent pas se livrer à une étude *exclusive* des auteurs profanes. Il leur conseille d'étudier les Pères de l'Eglise, comme saint Augustin, saint Jérôme, Lactance, saint Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire, parce qu'il leur serait honteux de connaître parfaitement Cicéron et Démocritès, et d'être tout-à-fait étrangers à la littérature sacrée ².

¹ Quod verò, bonis et receptis auctoribus repudiatis, quidam nova quotidie grammatica comminiscuntur, et adolescentium ingenia suis figmentis confundunt, omnino prohibendum et vetandum censemus (Labbe. t. 14, p. 635).

² Meminerint eandem non esse omnino sive Clericorum, sive Laicorum institutionem. Toti ergo non sint in explanandis et commentandis profanis scriptoribus; sed adeant quoque auctores ecclesiasticos, Augus-

Rien de plus sage que ce décret ; loin de demander une exclusion des auteurs profanes dans les séminaires, le Concile laisse entendre que s'il réclame une plus large part pour les auteurs ecclésiastiques, il n'appliquerait pas cette règle, d'une manière aussi absolue, aux autres institutions chrétiennes, *attendu que l'éducation des petits séminaristes et des hommes du monde ne doit pas être tout-à-fait la même.*

Les Pères du Concile de Lyon désirent que *tout en laissant aux écrits des anciens une large part de l'instruction dans les petits séminaires*, on introduise plus sérieusement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent les morceaux choisis des Pères. Et plus bas, le Concile veut que les élèves des petits séminaires soient parfaitement instruits dans toutes les lettres et les sciences humaines : *Insuper humanioribus litteris scientiisque apprime exercentur* (Concil. Lugd., p. 77). Son Em. le cardinal Maï écrit à S. Em. Mgr le cardinal-archevêque de Lyon, et, *au nom de la commission pontificale chargée d'examiner les Conciles provinciaux*, il le félicite spécia-

tinum videlicet, Hieronymum, Lactantium ex Latinis, Chrysostomum, Basilium, Gregorium ex Græcis, et alios utriusque linguæ, juxta peritorum sententiam, quos pervolvant, ac summa cura interpretentur. Neque hoc ingratum et molestum reputent; esto enim præsent profani, styli granditate et magnificentia, elocutione et periodi numero, cæterisque id genus; at Ecclesiasticis quam cedant tum sententiarum gravitate et excellentia, ac morum regulis, tum sublimitate doctrinæ, certitudine et efficientia, nemo, nisi indoctus omnino, inficias ibit. Quapropter numquid non turpe admodum foret Ciceronem et Demosthenem esse Clericis, postquam litterarum curriculum expleverint, familiariores, peregrinos autem Hieronymum, Augustinum et Chrysostomum? (Concil. Avenion. Titul. x. c. 1. n° 6. p. 104).

lement, lui et ses vénérables collègues, de ce qu'ils ont réglé pour l'éducation des enfants, et la direction des séminaires. Nous demandons encore à M. Gaume s'il ne verra pas, dans ces faits tout récents, une nouvelle approbation du maintien des classiques païens, même dans les petits séminaires. Il nous semble que la vénérable assemblée provinciale de Lyon veut le parallélisme des études sacrées et profanes, et qu'elle réserve une large part (*copiosam partem retineant*) aux auteurs anciens. Or, cependant il s'agit spécialement des petits séminaires où les élèves sont appelés, par vocation, à connaître la littérature sacrée. Nous pouvons donc tirer de ce décret un argument à *fortiori* pour les collèges chrétiens, et dire : si dans les petits séminaires, dont le but principal est de former les élèves au sacerdoce et de les préparer aux études ecclésiastiques, une large part est accordée aux auteurs profanes, avec l'approbation de la commission de cardinaux nommés par le Pape, pourquoi, dans tous les Pensionnats chrétiens, voudrait-on ne réserver à ces mêmes auteurs qu'une très faible part dans l'instruction littéraire ? Si l'étude des auteurs païens avait les inconvénients signalés par M. Gaume, le Concile de Lyon, approuvé par le Saint-Siège, leur aurait-il laissé une large place dans l'enseignement des petits séminaires ?

Les Pères du même Concile désirent aussi vivement qu'on établisse à Lyon une école où seraient reçus les jeunes gens que l'on voudrait former au professorat : là, ils feraient une étude spéciale des lettres humaines et des arts libéraux ; et plus tard, quand ils seraient parfaitement instruits dans les

sciences divines et humaines, *on leur confierait en toute sûreté la jeunesse chrétienne.* — Pourquoi cette attention à former des professeurs *distingués dans la littérature profane*, sinon pour que cette étude devienne florissante dans les écoles catholiques ? ¹

Le Concile de Reims, présidé par son Emin. Mgr le cardinal Gousset, s'accorde parfaitement avec ceux d'Avignon et de Lyon. « Que les élèves des petits séminaires regardent la langue latine comme une langue maternelle, car c'est celle de l'Eglise. Qu'ils apprennent avec un égal soin la langue grecque, illustrée par tant et de si célèbres auteurs profanes ou sacrés. Pour en pénétrer les règles et en comprendre l'élégance, ils ne se borneront pas aux ouvrages de grammaire, mais *ils auront tous les jours entre les mains les écrivains dont la diction est la plus riche* ; et l'étude sérieuse qu'ils en feront sera en rapport avec le degré de leur excellence.....

» Les auteurs païens auront toujours une large part dans l'enseignement ; mais il faudra ne rien négliger pour qu'on mette aussi entre les mains des élèves, et surtout dans les classes supérieures, de nombreux extraits de Pères et de docteurs. Ainsi, les maîtres n'oublieront point de comparer

¹ *Specialibus humaniorum litterarum ac bonarum artium studiis toti incumbant, in quovis scientiarum genere præfulgeant, nullisque accersitis aliundè magistris impares evadant. Quo pacto, brevi tempore, ac favente Deo, in omni Provinciæ gymnasio et athenæo præficiantur viri, divinis simul atque humanis doctrinis optimè instructi, quibus christiana juvenus tutò credatur (p. 75.).*

« Très souvent les auteurs païens et chrétiens, afin que les élèves puissent choisir ce qu'il y aura de mieux et de plus exquis dans les écrivains religieux et profanes. » ¹

Que résulte-t-il de tous ces textes de Pères, d'auteurs ecclésiastiques, de Conciles généraux et particuliers? L'approbation évidente de nos méthodes, consacrée par l'autorité des docteurs de l'Eglise, des ordres religieux du moyen âge, des plus fameux écolâtres, et aussi des vénérables assemblées de l'Eglise catholique. Nos adversaires, qui ont un talent spécial pour ne pas voir ce qui contrarie leur thèse, se décideront-ils enfin à ouvrir les yeux, et à lire dans la tradition les véritables sentiments de nos premiers maîtres depuis saint Irénée, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Benoît, Cassiodore, Bède, Alcuin, jusqu'aux vénérables Pères des Conciles d'Avignon, de Lyon et de Reims? Comment ne

¹ « Linguam latinam, utpote catholicæ Ecclesiæ propriam, quasi maternam habebunt (alumni minor. seminar.), et græcam à tot et tantis scriptoribus sive profanis, sive sacris illustratam sibi comparare æquâ diligentia adnitentur. Quarum ut regulas nec non ut lepores facilius addiscant, præter grammaticorum libellorum studia, auctores quosque luculentissimos quotidie manu versabunt, eosdem indefessè, quò meliores sunt, meditates, nunc latinè vel græcè scripta in vernaculum sermonem transferentes aut vice versâ, nunc æmulâ oratione vel carmine tentantes exemplaria imitari et assequi. Hæc in admittendis scriptoribus ratio habenda erit, ut, quæ castas mentes possunt offendere, suppressa expellantur. Copiosæ sane suppeditabuntur *alumnis perveterum auctorum pagina* : sed ut eis *pariter* subministrentur, præsertim in scholis superioribus, non pauca è sanctis Patribus et Doctoribus selecta, summoperè curandum erit... Unde magistri comparationes *sæpe sapius* inter auctores *sive paganos sive christianos* instituire non prætermittent, *ad hunc finem*, ut *alumni ab utrisque*, quod *melius et exquisitius* fuerit, valeant mutare (Titul. XVIII, c. 1). »

pas être frappé de cette imposante et continuelle unanimité, et ne pas s'écrier avec Cassiodore : « Qui oserait encore avoir un doute dans l'esprit lorsque nous avons tant et de si nobles exemples : *quis audeat habere dubium, ubi virorum talium multiplex præcedit exemplum?* » (*Institut.*, c. 28.)

ART. 4. — Motifs qui ont engagé l'Eglise à adopter cet ordre dans l'enseignement littéraire.

Quels motifs ont dirigé l'esprit de l'Eglise et l'ont portée à donner le second rang dans l'exécution à ce qui est le premier dans l'intention, comme parle l'école, *quod prius est in intentione, posterius est in executione*? Je n'ai point la prétention de faire connaître tous les motifs qui ont dirigé la haute sagesse de l'Eglise, et je me borne à soumettre à mes lecteurs les réflexions suivantes :

1° L'Eglise est l'amie naturelle du beau, et voulant initier les jeunes chrétiens à la belle littérature, elle leur propose les sources les plus pures et les modèles les plus propres à former le goût : « Quand on veut acquérir la science d'une langue, dit Mgr de Viviers, il faut la prendre au moment où elle a atteint sa plus grande perfection. » Telle a été la pratique constante de nos pères, « et tous les grands hommes de l'Eglise, dit Loup de Ferrières, se sont toujours appliqués à reproduire les belles formes du siècle d'Auguste. »

2° Dans l'instruction littéraire, l'esprit des enfants comprend mieux d'abord les vérités de l'ordre naturel, les

gracieuses descriptions d'un paysage, que les sublimes enseignements de la révélation¹. » *« Tant que la faiblesse de l'âge, dit saint Basile, ne permet pas à l'intelligence de pénétrer la profondeur sublime des Ecritures, nous devons exercer les yeux de l'âme sur des ouvrages qui n'en diffèrent pas absolument (il s'agit des ouvrages païens)... Il faut nous persuader que la plus grande des luttes nous est proposée, et pour nous y préparer nous devons supporter les plus pénibles travaux et étudier les poètes, les historiens, les rhéteurs et tous les écrivains qui peuvent être de quelque utilité à notre âme. Pour teindre les étoffes, les ouvriers emploient d'abord certaines préparations, et appliquent ensuite la couleur pourpre, ou toute autre selon leur volonté. De même, si la splendeur du beau doit demeurer imprimée sur notre âme d'une manière indélébile, commençons par nous initier à la connaissance des auteurs profanes, avant de nous livrer à l'étude de nos saints et ineffables mystères : et après nous être accoutumés à considérer le soleil comme dans le miroir des eaux, nous pourrons ensuite jeter les yeux sur le foyer même de la lumière. »*

3° Les vertus naturelles qui existent chez les anciens peuvent, avec les explications d'un maître chrétien, servir

¹ *Juvenes de facili capere possunt ea quæ sub imaginatione cadunt. Sed ad illa quæ excedunt sensum et imaginationem, non attingunt mente, quia nondum habent intellectum exercitatum ad tales considerationes. Erit ergo congruus ordo addiscendi,.... ut (ultimo loco) Pueri instruantur in sapientialibus et divinis, quæ transcendunt imaginationem, et requirunt validum intellectum (St Thomas, in *Ethic.*, l. 6, lect. 7, p. 107, éd. de Venise).*

à combattre la mollesse, le sensualisme, et tous les excès de nos générations efféminées et voluptueuses. *Il est même tel chrétien qui s'emporte avec violence contre la morale des païens, et à qui cette morale pourrait donner de sévères leçons.*

« C'est par la vertu, dit saint Basile, que nous devons arriver à l'autre vie, et comme les poètes anciens, les historiens et surtout les philosophes ont célébré la vertu dans leurs écrits, nous devons spécialement étudier cette partie de leurs livres.... Aimons donc les discours qui renferment de sages préceptes; et puisque les belles actions des hommes de l'antiquité se sont conservées par la tradition, ou dans les écrits des poètes et des historiens, ne nous privons point de l'utilité que cette lecture peut nous procurer. »

4° Les SS. Pères et la Bible sont principalement réservés aux grands séminaires, et il pourrait y avoir de graves inconvénients à établir trop fréquemment les enfants juges du style et des pensées de l'Écriture et des docteurs de l'Église; leur esprit n'est pas à la hauteur de ces sublimes vérités, et je ne sais si l'expérience ne ferait pas trouver ici quelques-uns des graves inconvénients de la lecture de la Bible en langue vulgaire, et permise à tout le monde indistinctement.

M. Gaume a beau affirmer que *l'étude de la Bible est nécessaire pour que l'enseignement soit logique, au point de vue supérieur du développement de l'homme considéré et comme chrétien et comme citoyen; et que pour le citoyen chrétien (sic), l'Écriture-Sainte c'est le code (Bib. parv., t. 1, préf. p. xxiv)* : nous croyons avec tous les théologiens que la

La lecture de l'Écriture-Sainte n'est point nécessaire pour former le chrétien, et que le zèle des instituteurs de la jeunesse a mille ressources à sa disposition pour développer le sens religieux des enfants, sans avoir recours au *texte* de l'Écriture-Sainte. ¹

Nous avons fait, au système de M. Gaume, une objection qui nous semble toujours une raison grave, malgré les décrets de nos adversaires :

« Une dernière réflexion que nous soumettons aux hommes d'expérience. Les classiques, quoi qu'on fasse, ont toujours été, et probablement seront toujours *des livres ennuyeux* pour les enfants et les jeunes gens. Or, n'y a-t-il pas un danger plus grand à introduire dans les classes les

¹ Jam verò in hunc finem (ad fidem, pietatemque fovendam) Scripturæ lectio necessaria minimè est, cùm fides sit ex *auditu*, foveri autem promoverique possint pietas ac sanctitas *tot aliis subsidiis* quibus fideles abundant, instructionibus videlicet, exhortationibus, concionibus, tot libris asceticis, quibus *ad omnimodam sanctitatem tutò informantur* (P. Perrone, *Prælect. Theol. de Loc. Theol.*, 2 p., c. 5, p. 1181, éd. Migne).

Ne sont-ce pas là précisément toutes les raisons que j'ai fait valoir pour venger l'enseignement moral des petits séminaires ? Et les amis de M. Gaume ont trouvé que ces raisons n'étaient pas sérieuses ; ce sont les raisons de l'Église catholique.

Écoutez encore Noël Alexandre : Nullus est fidelium, qui vel ex iis quæ ediscere potest ab animarum pastoribus, verbique Dei præconibus, vel ex librorum lectione, in quibus omnia scitu necessaria et proficua ad salutem continentur, non habeat posse sibi talem scientiam comparare, quâ etiam ad perfectionis culmen valent ascendere (*De trad. non scrip. C. complet de théol.* de M. Migne, t. 26, p. 1165).

Et saint Augustin : Homo itaque fide, spe et caritate subnixus, eaque inconcussè retinens, non indiget Scripturis, nisi ad alios instruendos (*Doctrin. christ.* l. 1, n° 43).

auteurs exclusivement chrétiens ? n'y a-t-il pas danger à ce que la religion intervienne ainsi continuellement dans la vie écolière, *avec la férule et les punitions*? Et l'élève ne finira-t-il pas par faire retomber sur la religion le dégoût qu'il puisera à l'étude de ses classiques habituels? Ceci est une simple question que nous soulevons, la soumettant au jugement des hommes qui ont l'expérience des enfants. Qui de nous ne se souvient de s'être quelquefois ennuyé, dans son adolescence, à la lecture des belles oraisons funèbres de Bossuet ? Et l'on pense que les homélies de saint Grégoire le Grand mises entre les mains des élèves de huitième, et les commentaires de saint Jérôme expliqués par les sixièmes¹, ne produiront pas le même effet ? nous le désirons, mais nous n'osons l'espérer ; et ce qui nous semble plus grave, c'est la crainte de voir les enfants, dont l'imagination mobile a besoin de variété et répugne aux idées trop sérieuses, de voir ces enfants se dégoûter des graves enseignements de la religion, qui se présenteront à eux *sous toutes les formes classiques*, et traiter avec la légèreté et la malice écolières ce qu'ils ne devraient jamais considérer qu'avec un souverain respect. Nous appliquons spécialement aux classiques l'adage : *Assueta vilescunt.* » (*Lettres à l'Univers*, 21 nov. 1851).

M. l'abbé Cruice, supérieur de la maison des hautes études fondée par Mgr l'archevêque de Paris, vient de reproduire la même objection, et je suis heureux de constater que les hommes d'expérience ont compris ma pensée.

¹ C'est le plan de M. Gaume dans la *Biblioth. des class. chrét.*

« Etrangers au ministère difficile de l'éducation, des **hommes** dont nous admirons le zèle produisent de très **belles** théories qui tendent à exclure des écoles les **écrivains** de l'antiquité païenne et à n'y admettre que les **auteurs** chrétiens. Une vieille expérience ne nous permet **pas** de partager leur opinion. Un pareil système, s'il était **mis** à exécution, amènerait des résultats très opposés à **ceux** que l'on se propose. On sait qu'au sortir des **collèges**, la plupart des enfants éprouvent les uns de la **repulsion**, les autres de l'indifférence pour tous ces **grands auteurs** de l'antiquité qu'ils ont étudiés dans leurs classes. **Ce** dégoût est une conséquence de la contrainte exercée sur **leur** volonté, des peines qu'ils ont éprouvées, de cette **familiarité** qui provient d'une longue habitude de voir et de lire **ces** ouvrages classiques; et néanmoins on conviendra que **ces** ouvrages, écrits avec beaucoup de charme, sont propres **à** captiver l'intérêt des enfants. Que fera-t-on en les **remplaçant** par d'autres livres plus graves? On augmentera le **dégoût** que l'étude inspire aux enfants. Cette fois, arrivés **au** terme de leurs humanités, ce sera la littérature sacrée, **les** chefs-d'œuvre de l'antiquité chrétienne, et peut-être même les enseignements de la religion qu'ils repousseront comme fastidieux et pénibles; et à cet âge où les passions sont si vivement entraînées au mal, ils étudieront librement, non plus dans des éditions corrigées, mais dans les éditions complètes, les œuvres de ces auteurs païens qu'on aura voulu les laisser entièrement ignorer. On a dit que le mieux était souvent l'ennemi du bien. Il y a, en effet, des exagé-

rations dans le bien qui conduisent au mal. On pourrait apporter d'autres arguments contre cette proscription de tous les auteurs profanes. Celui-là peut nous suffire. Conservons les chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne, mais introduisons en même temps dans chaque classe un ouvrage grec et un ouvrage latin des Pères de l'Eglise. »

Que répondent à cette difficulté les amis de M. Gaume ? L'*Assemblée Nationale* (10 avril 1852) a commencé par déclarer que mon raisonnement *était un sophisme*, parce qu'il résulterait de l'objection que l'on ne pourrait plus enseigner le Catéchisme. M. Gaume trouve la raison si péremptoire qu'il la reproduit dans ses *Lettres sur le Paganisme* (p. 215).

En vérité, il faut que l'esprit de système soit bien aveugle pour tirer de semblables conséquences. Oui, je soutiens toujours qu'enseigner la religion *exclusivement* et sous toutes les formes, depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf du soir, est une méthode qui aurait de très graves inconvénients pour l'âme légère et mobile des enfants : et c'est là ce que l'on veut faire du moins pendant les cinq premières années des études littéraires. Je soutiens que les idées sérieuses du christianisme, présentées *partout* à de jeunes intelligences, en étude, en classe et jusque dans les punitions, produiraient un effet diamétralement opposé à celui que l'on attend, et seraient propres à inspirer le dégoût d'une religion divine, à qui l'on ferait prendre toutes les formes de la *routine classique*. La religion perdrait ses formes aimables et gracieuses, et interviendrait à toutes les heures du jour, la férule à la main, pour punir l'élève paresseux ou in-

Docile, et le condamner à sacrifier encore les heures de sa **R**écréation et à pâlir sur un texte de saint Grégoire le Grand, **Q**ue comprendrait à peine un élève de rhétorique. — « Si **L'**enfant, dit Fénelon, se fait une idée triste et sombre de la **R**eligion, tout est perdu, vous travaillez en vain (*De l' Educ. Des filles*, c. 5). » — Tel serait le résultat de vos classiques **E**xclusivement chrétiens, pendant les cinq premières années **D**e l'instruction.

Vous nous objectez le Catéchisme ! mais enseignez-vous **L**e Catéchisme dix heures par jour? et si vous le faisiez, malgré **L**e charme de votre parole, ne finiriez-vous pas par ennuyer **V**otre auditoire? Et remarquez-le bien, ce n'est point le **C**atéchisme élémentaire que vous voulez rendre classique, ce **S**ont des idées morales très profondes, c'est un langage **M**ystique tout au plus intelligible aux jeunes gens que l'on **P**répare au sacerdoce. Ainsi, je viens de parcourir les *Homélies de saint Grégoire le Grand* que vous destinez aux élèves de *huitième* : eh bien ! j'ose affirmer que cet ouvrage ne sera généralement point compris des enfants , ni comme style, ni comme pensée ; et qu'un des moyens les plus sûrs pour dégoûter de la lecture de saint Grégoire les élèves qui le liront peut-être un jour avec délices, c'est de les obliger à **P**énétrer son symbolisme continu, à traduire ses pensées mystiques, et à les copier sous forme de *pensum*, lorsqu'ils sont encore sur les bords des classes inférieures. — On est libre de ne voir dans ces raisonnements qu'un sophisme : j'espère que les hommes d'expérience y verront une vérité vulgaire et pratique.

CHAPITRE SECOND.

Autorités invoquées par M. Gaume à l'appui de son système.

J'aurai dans ce chapitre un triste devoir à accomplir : prouver qu'un écrivain falsifie, dénature, mutilé ou traduit à contre-sens presque tous les auteurs qu'il cite, est une tâche délicate pour la critique, surtout quand l'adversaire est une personne honorable et digne de respect par ses vertus chrétiennes et sacerdotales. Mais il est un intérêt que nous plaçons au-dessus de toutes les considérations particulières, c'est celui de l'Eglise; et lorsque pour défendre l'honneur de notre mère commune la vérité est nécessaire à dire, le devoir de la critique est de dire la vérité. Je remplirai ce pénible devoir avec la conscience d'une bonne action : il faut que la cause de l'Eglise soit complètement dégagée des imprudents ouvrages qui peuvent la compromettre.

Je n'ai jamais lu de livres où le talent de falsifier, de dénaturer, de mutiler les textes, ait été pratiqué aussi fréquemment et avec autant d'insistance que dans les derniers ouvrages de M. Gaume. Déjà le *Ver rongeur* avait reçu de sévères leçons à cet égard : elles ont été inutiles, et les *Lettres sur le Paganisme* n'ont fait que progresser dans la même voie. Comme l'accusation que je viens de formuler est

grave, je dois en fournir immédiatement la preuve : je commence par les quatre principales autorités que M. Gaume nous oppose dans sa dernière brochure, et qu'il a réunies comme un faisceau dans sa première *Lettre* : puis je reprendrai les autres textes invoqués par le *Ver rongeur* et par les *Lettres sur le Paganisme*.

M. Gaume affirme quelque part qu'il n'aime pas *les guerres de textes*. Ce n'est pas qu'il craigne d'être pris au dépourvu, car *il pourrait en citer mille* en sa faveur (*L.*, p. 144), et même, s'il voulait tout recueillir, *un volume ne suffirait pas à contenir les dépositions* (p. 90). Notre honorable adversaire a parfaitement raison de ne pas aimer les textes : c'est un système qui ne lui réussit pas, et il fera très bien d'y renoncer. Quant aux *mille textes, quant au volume de dépositions dont on nous menace*, nous attendrons qu'on ait tout produit; alors seulement nous pourrons y répondre. Mais nous prévenons M. Gaume qu'une sage critique exige *des textes non falsifiés, non mutilés, et dont les traductions ne soient pas des contre-sens*. A cette condition, nous acceptons le débat : et, en attendant, nous allons vérifier les pièces du procès que nous avons sous les yeux.

ART. 1^{er} — Les quatre autorités principales de M. Gaume : saint Augustin, le P. Possevin, le P. Thomassin, saint Jérôme, sont-ils les appuis du *Ver rongeur* ? M. Gaume l'affirme, la critique sérieuse le nie.

Le texte des *Confessions* de saint Augustin nous est objecté tous les jours par nos adversaires : ils en font une arme for-

midable pour nous attaquer. Il est donc important de bien comprendre la pensée de l'illustre docteur.

Quelles étaient ces écoles fréquentées par saint Augustin ? « c'étaient des écoles où l'on admirait le vice orné des grâces du langage, où l'on blâmait les belles actions racontées dans un style incorrect¹. C'étaient des écoles où les maîtres attachaient la plus haute importance aux syllabes et aux lettres, et méprisaient le pacte du Seigneur ; où les maîtres blâmaient plus volontiers celui qui, en prononçant un mot, aurait manqué une aspiration, que celui qui aurait enfreint la loi de Dieu². C'étaient des écoles où saint Augustin faisait consister toute sa vertu à plaire aux hommes, où il avait des larmes pour Didon, et pas une seule pour ses crimes³... : maisons de débauches, où les crimes d'Augustin recevaient

¹ Quid autem mirum quod in vanitates ita ferebar, et à te, Deus meus, ibam foras. Quando mihi imitandi proponebantur homines, qui aliqua facta sua non mala, si cum barbarismo aut solæcismo enuntiarent, reprehensi confundebantur : si autem libidines suas integris et ritè consequentibus verbis copiosè ornatèque narrarent, laudari gloriabantur (l. 1, c. 18).

² Vide, Domine Deus, et patienter ut vides quomodo diligenter observent filii hominum pacta litterarum et syllabarum, accepta à prioribus locutoribus, et à te accepta æterna pacta perpetuæ salutis negligant : ut qui illa sonorum vetera placita teneat aut doceat, si contra disciplinam grammaticam, sine aspiratione primæ syllabæ *ominem* dixerit, magis displiceat hominibus, quam si contra tua præcepta hominem oderit, cum sit homo (ib.).

³ Quibus placere tunc mihi erat honestè vivere... (l. 1, c. 19) Quid miserius misero non miserante seipsum, et flente Didonis mortem... Deus lumen cordis mei, non te amabam et fornicabar abs te, et *fornicanti sonabat undique* : Euge! Euge!..... Et Euge! Euge! dicitur, ut pudeat si non ita homo sit (c. 13).

des éloges flatteurs. Courage, lui disait-on, vous devez être un homme comme un autre. »

Au souvenir de ces écoles maudites, Augustin élève la voix, et fait entendre les plaintes que l'on nous objecte : « Malheur à toi, torrent de la coutume ! etc.

Et ce sont de semblables écoles que M. Gaume ose comparer aux petits séminaires, aux collèges des Jésuites et des Bénédictins, à toutes les institutions chrétiennes ! « En enseignant les auteurs profanes, dit-il, que font les professeurs des petits séminaires et de maisons d'éducation chrétienne ? Ils perpétuent, et *ils le savent bien*, une coutume dont saint Augustin disait il y a quinze siècles : Malheur à toi, torrent de la coutume ! (*L.*, p. 14.) Une coutume que saint Augustin appelait un *torrent* infernal (*ib.*, p. 233). » En vérité, ce langage n'est pas tolérable ; et s'il n'était excusé par une ignorance aussi grande que déplorable, quel nom devrions-nous lui donner ?

Saint Augustin n'a donc point condamné nos méthodes d'enseignement : il a seulement flétri *les écoles de pestilence* établies à Madaure ; et comme je tiens à mettre dans tout son jour la pensée du saint docteur que nos adversaires s'obstinent à méconnaître, je fournirai des preuves nombreuses à l'appui de mon assertion.

1^o Sainte Monique, dont les pensées s'accordaient si bien avec celles de son fils, était convaincue que les *études des lettres alors en usage*, loin d'être nuisibles à saint Augustin, serviraient au contraire à le rapprocher de Dieu : elle ignorait la perversité des écoles où son fils allait entrer, mais

elle approuvait les méthodes en elles-mêmes. C'est saint Augustin qui nous fait connaître cette opinion de sa pieuse mère, et il est loin de la blâmer. Le texte se trouve dans le même livre des Confessions que l'on nous objecte. ¹

2° Dans la *Cité de Dieu*, saint Augustin constate, comme un usage général, que Virgile *était entre les mains des petits enfants*. C'était le cas de flétrir ce que M. Gaume appelle ailleurs *une coutume infernale* : pas un mot de blâme ; au contraire, les épithètes les plus louangeuses sont prodiguées à Virgile. ²

3° Le traité de saint Augustin *sur la Doctrine chrétienne*, que le *Ver rongeur* a souvent invoqué, va nous fournir une preuve péremptoire contre M. Gaume : « Peut-être quelques-uns de mes lecteurs, dit l'évêque d'Hippone, s'attendent à voir ici un traité de rhétorique, tel que je l'ai appris et enseigné dans les écoles séculières (*in scholis secularibus*) : ils se trompent : je ne conteste pas l'utilité de la rhétorique, mais il faut l'apprendre ailleurs (*seorsum descendum est*).... il faudrait être insensé (*quis ita desipiat*) ? pour nier les grands avantages que l'on retire pour la religion de ces études profanes qui forment à l'art de bien dire.... Mais tous ces préceptes qui donnent une merveilleuse facilité pour s'ex-

¹ Illa autem non solum nullo detrimento, sed etiam nonnullo adjumento ad te adipiscendum profutura existimabat usitata illa studia doctrinæ (*Conf.*, l. 2, c. 3).

² Apud Virgilium quem propterea *parvuli* legunt, ut videlicet *poeta magnus, omniumque præclarissimus atque optimus*, teneris ebibitus animis, non facile oblivione possit aboleri (l. 1, c. 3).

primer avec grâce doivent être étudiés, *en dehors de la littérature chrétienne*, pendant un temps et à un âge convenables... il suffit d'y employer la première jeunesse ¹. » Ailleurs encore, il parle des chrétiens, qui, *après s'être chargés des Dépouilles de l'Egypte, c'est-à-dire après avoir étudié toutes Les sciences humaines*, s'avancent comme Moïse pour se livrer aux sciences divines, et pour scruter les divines Ecritures, comme les Lactance, les Optat, les Hilaire (*De Doct. christ.*, l. 2, n° 61, 62). — Toujours les lettres humaines *sur le premier plan*, pour me servir de la comparaison de saint Grégoire le Grand. ²

4° Au livre second *de Ordine*, saint Augustin s'attache à montrer que pour traiter les hautes questions religieuses, il faut avoir préalablement étudié toutes les sciences humaines.... Puis il conclut ainsi ³ : « Comme ces sciences humaines s'étendent à tout et embrassent les questions théoriques et pratiques, il est très difficile de les posséder, à

¹ Extra istas litteras nostras, seposito ad hoc congruo temporis spatío, aptâ et convenienti ætate discenda sunt... Satis est ut ADOLESCENTULORUM ista sit cura (l. 4, c. 1, 2, 3, V. encore le liv. 2, c. 31).

² Aux noms déjà cités, nous pourrions ajouter saint Hugues, abbé de Cluny, qui suivit, dans son instruction littéraire, la méthode de saint Augustin : « La grammaire qu'il apprit d'abord, fut comme la porte qui lui ouvrit la voie pour comprendre les divines Ecritures : Prælibata grammatica, quò introduceretur ad divinarum altitudinem Scripturarum, juveni quoddam velut ostium aperuit » (*Vita Hugon.* ab Hilbert. Cenoman. episc., *Bibl. Cluniac.*, p. 415).

³ Cùm enim artes illæ omnes liberales, partim ad usum vitæ, partim ad cognitionem rerum contemplationemque discantur, usum earum assequi difficillimum est, nisi ei qui ab ipsâ pueritiâ ingeniosissimus, instantissimè atque constantissimè operam dederit (l. 2, c. 16).

moins qu'on ne s'y applique dès l'enfance avec beaucoup d'ardeur, de soin et de talent. » Dans le même livre, saint Augustin a défini lui-même que par *artes liberales* il entend la grammaire, la rhétorique, la poétique, et que *ces sciences humaines* sont les préliminaires indispensables pour ne point aborder témérairement la discussion sur les grandes questions de la théologie (c. 12 à 16 et surtout le c. 16). D'ailleurs, le sens des mêmes expressions est clairement déterminé dans ces autres passages, où, parlant des classiques païens que Julien voulait interdire dans les écoles chrétiennes, saint Augustin résume ainsi la persécution de l'apostat : *Christianos liberales litteras docere ac discere vetuit... Prohibiti sunt christiani docere litteraturam et oratoriam* (Cité de Dieu, l. 18, c. 2. Confess., l. 8, c. 5).

5° Au quatrième siècle, Julien fit un édit pour défendre d'enseigner les lettres humaines et interdire dans les écoles chrétiennes Homère et Virgile : les chrétiens, ajoutait-il avec ironie, ont Luc et Mathieu, et ils doivent nous laisser la culture des belles-lettres. Evidemment, si saint Augustin eût admis les idées de M. Gaume, et pensé que les classiques païens étaient *une corruption de la jeunesse*, il eût applaudi à cet acte de l'empereur, en répétant avec le prophète : *Salutem ex inimicis nostris*. Mais la grande âme de l'évêque d'Hippone devina toutes les funestes conséquences de cette proscription, et voyant qu'il s'agissait en effet d'un abaissement pour l'Eglise, il éleva la voix avec une sainte énergie et ne craignit pas de flétrir cet édit de Julien comme une

persécution digne de Néron et des autres empereurs romains. ¹

Après des témoignages aussi clairs et aussi positifs, j'espère qu'on ne nous parlera plus de saint Augustin dans la question des classiques. Pour nous, nous aurons toujours le droit d'en parler, et de revendiquer l'autorité de son nom contre les violences de nos accusateurs.

La seconde autorité de M. Gaume est le P. Possevin. Je ne connais le P. Possevin que par les passages rapportés dans les *Lettres sur le Paganisme*, et je m'en contenterai provisoirement. Je serai obligé de réunir trois citations du P. Possevin ; la première se trouve dans la *Lettre 2*, p. 16 ; la seconde dans la *Lettre 7*, p. 56 ; la troisième dans la *Lettre 11*, p. 90-91. J'avertis le lecteur que je ne suivrai pas les traductions de M. Gaume, mais bien *le texte italien*, ce qui est tout-à-fait différent. Le P. Possevin veut que l'on fasse disparaître des écoles *l'abus de la lecture des livres déshonnêtes et impies, l'abuso della lettura de' libri disonesti ed empi*. Je demande sérieusement à M. Gaume comment il peut traduire ainsi (p. 55) : « *Bannissez de vos écoles les auteurs païens.* — Est-ce parti pris? — Ailleurs, et je ne me sers que des textes rapportés par mon honorable adver-

¹ Utque ostendamus, quanti faceret S. Doctor (Augustinus) humaniorum litterarum studium, satis est animadvertere, quomodo alicubi miretur Julianum apostatam inter Ecclesie persecutores non recenseri. « An ipse non est (inquit) Ecclesiam persecutus, qui Christianos liberales disciplinas docere ac discere vetuit? » (Mabillon, *de stud. Monast.*, t. 2, art. 16, p. 82).

saire, le P. Possevin attaque les écoles où l'on apprend tout, excepté la piété : où l'on néglige entièrement la lecture des auteurs chrétiens : où, si l'on parle en passant de religion, on mélange cet enseignement superficiel à des choses lascives et très immondes, lesquelles deviennent la peste de l'âme¹. — Et l'on ose encore comparer nos petits séminaires et les collèges chrétiens à ces maisons où l'on apprend tout excepté la piété, où l'enseignement superficiel de la religion se mêle à des choses lascives et très immondes, lesquelles deviennent la peste de l'âme. Et le prêtre qui écrit de pareilles choses ose encore affirmer qu'il n'accuse personne (p. 125) ! Et il se trouvera peut-être un journal religieux pour appeler ce langage un chef-d'œuvre de modération ? Pour moi, je suis humilié de voir un prêtre traiter ainsi ses frères dans le sacerdoce.

Je sais d'ailleurs par un savant religieux que le P. Possevin a suivi constamment les traditions de son illustre compagnie, et que dans sa *Bibliotheca sancta* il enseigne les précautions que l'on doit prendre pour expliquer Homère, Virgile, Lucrèce, etc. — Quant au *Ragionamento*, que cite M. Gaume, et qui d'ailleurs ne prouve rien, du moins dans les textes apportés en témoignage, je sais que les bibliographies les plus complètes de la société de Jésus ne font

¹ Nelle istesse scuole, ogni altra cosa si è insegnata eccetto la pietà, e si è letto ogni altra cosa che i sinceri e cristiani autori ; o se pure si è toccato o si tocca altra cosa che concerna la religione cristiana, il tutto nondimeno ad un tempo si congiunge con cose sporchissime e lascive, peste veramente dell' anima ? (L. p. 90, 91).

pas mention de cet ouvrage ; qu'il ne se trouve ni à Sainte-Geneviève, ni à l'Arsenal, ni au Louvre, ni à la Bibliothèque nationale ; qu'il n'est point indiqué dans des *Analecta* italiens, où se trouvent cependant des lettres courtes et insignifiantes du P. Possevin. Il serait fort possible que l'ouvrage fût d'un autre Possevin, médecin de Mantoue, et M. Gaume ferait très bien d'établir solidement la généalogie bibliographique de ce *Ragionamento*.¹

Je suis profondément étonné de voir le P. Thomassin au nombre de nos adversaires, lui qui a composé six volumes en faveur de notre thèse ; j'aimerais autant dire que Bossuet est protestant. Comment le P. Thomassin serait-il opposé aux études classiques, lui qui, en parlant des écoles où le vénérable Bède avait dès son enfance étudié la *littérature séculière* (*secularis litteratura*), s'écrie : « il faudrait avoir perdu le sens pour blâmer ces écoles où l'on enseignait en même temps les lettres divines et humaines, lorsqu'on les voit fondées par des hommes tels que le pape Vitalien, l'archevêque Théodore et l'abbé Adrien (*Eccles. discip.* 2 p. l. 1, c. 95, n° 10). Comment le P. Thomassin serait-il notre ennemi, lui qui a déclaré formellement que, lorsque l'on veut ranimer l'étude des sciences divines et humaines,

¹ Je viens d'apprendre que le *Ragionamento* est imprimé dans une Revue italienne, *Memorie di morale e di letteratur*, t. XVI, fascicol. 46, ann. 1829.

Je maintiens mes deux observations : 1° les textes cités par M. Gaume ne prouvent absolument rien ; 2° il est nécessaire de prouver que le *Ragionamento* est réellement du P. Possevin, jésuite.

il faut nécessairement commencer par les lettres profanes, qui sont comme le fondement des lettres sacrées? *Necesse tunc initium duci ab humanioribus litteris, in quibus posita sunt veluti fundamenta litterarum sacrarum* (ib. c. 99). Comment le P. Thomassin serait-il partisan du *Ver rongeur*, lui qui nous donne les règles suivantes : « *C'est une vérité constante*, qu'il faut maintenir cette liberté de lire, d'expliquer et d'enseigner les poètes, mais il faut le faire en chrétiens » (*Méthode d'étudier les poètes*, 1 p, l. 2, c. 6, p. 388).

Comment M. Gaume est-il donc parvenu à attirer dans son camp le P. Thomassin? Par les mêmes procédés que nous avons eu maintes fois à déplorer : on tronque les textes, on les isole, on retranche ce qui ne convient pas. — M. Gaume lit-il les ouvrages qu'il cite? J'aime à croire que non ; car, dans l'autre hypothèse, j'aurais un reproche beaucoup plus grave à lui adresser.

Examinons d'abord le P. Thomassin falsifié par M. Gaume, et nous le citerons ensuite *tel qu'il est imprimé*, et dans cette même *préface* qu'on nous oppose. Je reprends le texte des *Lettres* (p. 15, 16).

« Au siècle suivant, le P. Thomassin fait entendre des accents non moins douloureux : Je confesse, dit-il, qu'étant dans les mêmes engagements *j'ai suivi les routes communes*, et que je ne me suis aperçu de mes *égarements* que dans un âge plus avancé..... Le souvenir de mes *égarements* ne me décourage pas. Il est bien juste que je m'applique à les *expier* en avertissant mes frères de profiter de mes fautes, et de faire que mon exemple les empêche d'y tomber..... —

Voilà ce que les directeurs et professeurs de tous les petits séminaires en général peuvent se dire, sans être pour cela plus scrupuleux que saint Augustin, le P. Possevin, le P. Thomassin et beaucoup d'autres. »

Ainsi le fait est prouvé, M. Gaume le tient pour indubitable et l'affirme avec son assurance habituelle : le P. Thomassin est manifestement opposé à la pratique de nos écoles. Cependant, ouvrons le livre où M. Gaume a lu notre condamnation, et nous y trouverons la justification la plus complète de toutes nos idées. C'est à n'y pas croire, et cependant cela est. Règle générale : je conseille aux lecteurs de M. Gaume de se défier de ses textes, et de recourir, s'ils le peuvent, aux originaux ; je n'en connais pas de preuve plus concluante que la seconde *Lettre sur le Paganisme*. J'ouvre donc la *préface* du P. Thomassin, et afin de mieux comprendre la pensée du célèbre oratorien, je commence à la première page.

« Aussi ferons-nous voir que l'Eglise a regardé, *dans les siècles même de sa plus grande ferveur*, la liberté de faire enseigner par des professeurs chrétiens les lettres humaines et les poètes même, *comme un des points les plus importants de sa discipline et de sa morale*. Elle crut avoir reçu une *profonde plaie par la loi contraire* de Julien l'apostat. Les Pères de l'Eglise s'animèrent de tout leur zèle et s'armèrent de toute leur éloquence contre *cette défense du plus cruel et plus dangereux ennemi de la religion chrétienne... Le doute où nous sommes quelquefois entrés si cette lecture nous était licite ou utile n'est provenu que de la mauvaise manière dont*

nous l'avons faite... Ceux qui liront et qui expliqueront les poètes avec des intentions saintes dans le cœur se convaincront par leur propre expérience, comme les premiers chrétiens en furent convaincus, qu'on peut faire un très saint usage de cette lecture et en tirer de très grands avantages pour la foi, pour la discipline et pour la morale de l'Eglise; d'où ils concluront que ce n'est qu'une manière profane et païenne de lire les poètes qui en donne quelquefois du dégoût et de l'appréhension aux personnes zélées, mais peu instruites, et plus timides que solidement religieuses. » — Et ailleurs : « C'est en vérité notre mauvaise manière de lire les poètes et d'approfondir les lettres humaines qui nous jette quelquefois dans le scrupule et dans le doute si ces études sont licites ou si elles sont utiles. Cependant la chose est absolument hors de doute, car la manière toute humaine et presque païenne de les étudier est certainement illicite; la méthode chrétienne de s'y appliquer que les saints Pères nous ont tracée est indubitablement licite et utile, en sorte qu'il n'est pas même libre en général d'interdire à la jeunesse ces sortes d'études de peur qu'elle ne pèche par une fausse méthode qu'elle pourrait suivre; car c'est la maxime constante et la loi de la vérité qu'il ne faut pas condamner les choses à cause du mauvais usage qu'on en peut faire, mais il faut les redresser par un saint usage, autrement il faudrait condamner et interdire une infinité de choses qui sont indifférentes et qui sont même bonnes parce que leur usage naturel est bon et saint, quoique les méchants en abusent très souvent » (Thomassin, t. 1, p. 15 16).

Nous touchons au fameux passage cité par M. Gaume :
Nous le donnons dans son entier : le lecteur fera la compa-
raison.

« Les communautés soit religieuses ou cléricales, qui se
Sont chargées de l'instruction de la jeunesse, ont un enga-
gement tout particulier de rapporter leurs études et leur
travail à la gloire de l'Eglise, et à l'augmentation de la
piété. Croit-on satisfaire à une obligation si sainte, si étroite
et si importante, en expliquant les poètes, les orateurs et
les historiens *d'une manière si profane ?* ou en ne disant
rien de plus que ce que Servius, ce que Donat, ce que
Quintilien, ce qu'un païen dirait ? Croit-on s'acquitter chré-
tiennement de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse
 dont on s'est chargé, quand on ne cherche que l'élégance
 des expressions, ou les beaux tours d'esprit, ou les antiqui-
 tés du paganisme, et *qu'on néglige les semences de la reli-
 gion et de la morale chrétienne*, qui sont cachées dans les
 mêmes auteurs, ou qui y sont quelquefois fort évidentes,
Pourvu qu'on y fasse attention ? Je confesse qu'étant dans
les mêmes engagements, j'ai suivi les routes communes, et
que je ne me suis aperçu de mes égarements que dans
un âge plus avancé. Selden, Bochart, Vossius, Marsham,
M. Huet, m'ont ouvert les yeux, quand ils ont commencé à
paraître, et m'ont excité à rechercher ceux qui les avaient
précedés dans ce noble travail, *et encore davantage à relire*
les anciens poètes, les orateurs, les historiens, et les philo-
sophes, pour y découvrir moi-même ce qui pourrait avoir
Plus de rapport à l'Ecriture, à la religion et à la morale

chrétienne. Le souvenir de mes égarements ne me décourage pas. Il est bien plus juste que je m'applique à l'expiation, en avertissant mes frères de profiter de mes fautes, et de faire que mon exemple les empêche d'y tomber » (*Préface*).

En lisant le texte *mutilé* du P. Thomassin dans le livre de M. Gaume, on serait tenté de croire que par *routes communes, égarements*, l'oratorien veut dire l'explication des classiques grecs et latins, et que cette *expiation* dont il parle est une demande de proscription. La préface restituée avec son texte complet est une réponse victorieuse à toutes les étranges propositions de M. Gaume.—Je renouvelle ma question : M. Gaume a-t-il lu le P. Thomassin ? S'il l'a lu, comment qualifier cette méthode de discussion, où l'on va prendre quelques textes isolés dont le sens est déterminé par ce qui précède et ce qui suit, pour leur donner ensuite une valeur opposée évidemment à la pensée et à la doctrine de l'auteur. Si les ennemis de la religion employaient contre nous de semblables procédés, quel nom leur donnerait M. Gaume ?

Reste saint Jérôme, que M. Gaume veut transformer en adversaire passionné des classiques : il va même jusqu'à rendre le saint docteur complice de tous les violents reproches adressés aux professeurs des séminaires, et responsable de cette expression injurieuse ; *vendeurs de poisons, qui repaissent les anges de la nourriture des démons*.

Or, M. Gaume ne sait-il pas aussi bien que nous que saint Jérôme a reconnu l'étude *des auteurs païens, des Bucoliques, et de Virgile en particulier, comme une chose néces-*

saire pour les enfants : quod in pueris necessitatis est? et cette phrase de saint Jérôme se trouve quelques lignes au-dessous du passage que l'on nous oppose (*ad Dam. Ep. xxi. p. 386* éd. Migne).—M. Gaume n'a-t-il pas lu saint Jérôme qui s'exprime ainsi, en parlant *des études de son enfance?* « Je vais raconter, dit-il à Rufin, ce dont chacun peut se souvenir aussi bien que moi : qui de nous ne se rappelle *son enfance?* Pour moi, dussé-je te faire rire, je me souviens que dans mon enfance il fallut m'arracher du sein de ma grand'mère, et m'emmener comme un captif aux écoles d'un nouvel Orbilius : et souvent encore aujourd'hui que ma tête est blanche et à moitié chauve, je rêve dans mon sommeil que je soutiens devant le rhéteur une discussion littéraire (*Advers. Rufin. l. 1. n° 30, p. 422. t. 2.*) » M. Gaume ignore-t-il que saint Jérôme a reçu, pour me servir des termes de nos adversaires, une éducation *beaucoup plus païenne* que tous les élèves des séminaires ? car le saint docteur assure, que *presque dès son berceau, il a usé sa vie au milieu des grammairiens, des rhéteurs, et des philosophes*, (*Préf. sur Job. t. 10, p. 1082*). Parmi les païens dénoncés tous les jours à l'indignation publique, il en est très-peu qui pourraient tenir ce langage.

Il me semble donc que l'on peut avec beaucoup de raison adresser de la part de saint Jérôme aux professeurs des séminaires le discours suivant : « Que des propos téméraires ne vous troublent point dans vos fonctions saintes ; on voudrait faire intervenir mon autorité contre vous, mais n'ayez aucune inquiétude et rassurez-vous complètement : vous

faites ce qui a toujours été pratiqué, et ce qui est une nécessité pour les enfants..... Quod probant conscientia singulorum..... quod in pueris necessitatis est. Moi-même j'ai été élevé comme le sont aujourd'hui les jeunes chrétiens, pres- que dès mon berceau j'ai usé ma vie au milieu des grammairiens, des rhéteurs et des philosophes.»

Nous savons encore, par le témoignage de Rufin, que saint Jérôme a fait *l'office de grammairien*, et que dans le monastère de Bethléem il a enseigné lui-même Virgile, les comiques, les lyriques, les historiens à *de tout petits enfants* qu'on lui avait confiés pour leur enseigner la crainte de Dieu. ¹

Rufin se sert de ce fait pour accuser saint Jérôme d'avoir violé la promesse faite à Dieu dans son fameux songe. Saint Jérôme lui répond, ne nie point le fait et se contente de dire que Rufin est un impudent de lui objecter un songe, et que les rêves doivent être méprisés.

Une grande partie de ces textes avaient été soumis à M. Gaume dans mes *Recherches historiques*; mais il est convenu qu'on passera sous silence les raisons des adversaires. Saint Jérôme est tellement partisan de la lecture raisonnable des auteurs païens, qu'il appelle quelque part des *taupes et des édentés* ceux qui le critiquaient à ce sujet, ce

¹ *Partes grammaticas exsecutus, et Maronem suum, comicosque ac lyricos et historicos auctores, traditis sibi ad discendum Dei timorem puerulis exponerat* (Rufin, Apol., l. 2, n° 8, *Patrol.*, Migne, t. 21, p. 592). — Ici encore le sens du mot *Grammaire* est parfaitement déterminé.

qui n'empêchera pas M. Gaume d'affirmer que saint Jérôme est contre nous.

Quant à la lettre au pape Damase, il est évident, pour quiconque lira les antécédents et les conséquents, que saint Jérôme n'attaqua que le côté vain et dangereux de la poésie et de l'éloquence païenne, car il ajoute plus bas ; « Pour nous, quand nous lisons les philosophes, quand les ouvrages de la sagesse profane tombent entre nos mains, nous faisons servir à l'usage de la religion ce qu'ils renferment d'utile. » Et dans le même chapitre : « l'étude des poètes et de Virgile en particulier est une nécessité pour les enfants..... et dans un âge plus avancé, si la science séculière nous avait séduit par un amour coupable, sachons la sanctifier, et rendons-la pure de toute souillure : *Si certe fuerimus ejus amore decepti, mundemus eam, et omni sordium errore purgemus* (p. 386). » Saint Jérôme, on le voit, ne pensait pas avec M. Gaume que, *malgré les expurgations, l'esprit païen respirerait toujours nécessairement, inévitablement dans les ouvrages païens.*

Ainsi, des quatre autorités principales que les *Lettres sur le Paganisme* avaient invoquées avec la confiance de la victoire, saint Augustin, le P. Possevin, le P. Thomassin, saint Jérôme, il n'en est pas une que l'on puisse sérieusement nous objecter, car nous venons de prouver contre M. Gaume : 1° qu'il avait donné à saint Augustin un sens contre lequel protestent l'ensemble du texte lui-même, et toute la vie et tous les ouvrages du même docteur ; 2° que M. Gaume a une manière à lui de traduire les textes italiens, et de leur

faire dire ce qu'ils n'ont jamais dit ; 3° que les passages du P. Thomassin ont été mutilés par un procédé qui nous semble au moins inexplicable ; 4° que saint Jérôme réfute d'une manière péremptoire le système du *Ver rongeur*.

Malgré ces démonstrations, nous sommes sûrs qu'on nous dira toujours : Vous adoptez un système flétri par saint Augustin, le P. Possevin, le P. Thomassin, saint Jérôme ; et vous êtes... DES PAÏENS !

Il serait temps enfin de cesser les phrases déclamatoires, et de ne plus compromettre l'autorité des auteurs ecclésiastiques, en leur donnant un sens tout-à-fait contraire aux originaux ! Il serait temps de ne plus abuser de la permission du contre-sens, de ne plus détourner les passages de leur signification véritable, par des mutilations adroites et systématiquement arrêtées ! Il serait temps de dire qu'on s'est trompé, et que ni le P. Possevin, ni le P. Thomassin, ni saint Augustin, ni saint Jérôme, ne sauraient plus être comptés parmi les ancêtres de M. Gaume ! Voilà la ligne du vrai ! Si l'on ne se décide pas à la suivre, « on comprendra du moins, pour me servir des paroles de M. Gaume, l'ennui et le dégoût qu'une semblable manière de traiter les questions sérieuses doit inspirer à des esprits chrétiens et sérieux, et surtout à des prêtres » (L. p. 19).

ART. 2. — Les Constitutions apostoliques.

Voici le texte des *Constitutions apostoliques* dans la traduction de M. Gaume :

« **A**bstenez-vous de tous les livres des Gentils. Qu'avez-vous à faire de ces doctrines, de ces lois étrangères et de ces faux prophètes ? Ces lectures ont fait perdre la foi aux hommes légers. Que vous manque-t-il dans la loi de Dieu pour que vous recouriez à ces fables ? Si vous voulez de l'histoire, vous avez les livres des Rois ; s'il vous faut de la philosophie et de la poésie, vous en trouverez dans les Prophètes, dans Job, dans les Proverbes, et bien plus belle que dans aucun autre ouvrage de ces sophistes et de ces poètes. C'est en effet la parole de Dieu qui seule est sage. Recherchez-vous du lyrique, lisez les Psaumes ; d'antiques origines, lisez la Genèse ; des lois, des préceptes de morale, prenez le code divin du Seigneur. *Abstenez-vous donc absolument de tous ces ouvrages profanes et diaboliques* ¹. »

Je fais d'abord une question à M. Gaume : admet-il la valeur autoritative de ce texte ? Il prouve contre le *Ver rongeur*, car le décret *défend absolument de lire aucun ouvrage profane*. Or, M. Gaume fait lire ces ouvrages aux élèves de

¹ Abstine ab omnibus libris Gentilium : quid enim tibi cum alienis sermonibus aut legibus, aut falsis prophetis, quæ quidem homines leves a fide recta detorquent ? Nam quid in lege Dei desideras, ut ad illa Gentilium scripta animum velis appellere ? Sive enim historias legere cupis : habes libros de Regibus. Sive sophistica ; id est quæ argute ad sapientiam referuntur, et poetica : habes Prophetas, Job, Proverbia, in quibus plus acuminis quam in omni poesi et sapientia sophistarum reperies ; quod Is qui solus sapiens est illa effatus est. Sive cantilenas expetis : habes Psalmos ; sive vetustas rerum origines : habes Genesim ; sive leges et precepta : habes legem Domini celebrem. Ab omnibus itaque alienis et a diabolo excogitatis fortiter abstine (*Const. apostol.*, lib. I, c. VI, apud Labbe, t. 1, p. 215).

troisième, de seconde et de rhétorique ; donc il est aussi coupable que nous, et il mérite de tomber avec nous sous les anathèmes des *Constitutions apostoliques*. — Vraiment notre adversaire a raison de ne pas aimer les textes ; mais au moins devrait-il s'abstenir de les citer.

Admettez-vous encore le texte des *Constitutions apostoliques*? Voyez les conséquences : saint Irénée, saint Anatole, saint Pamphile, Justin, Clément d'Alexandrie, saint Pantène, Origène, saint Grégoire le Thaumaturge, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, saint Ambroise, saint Chrysostome, saint Jérôme, saint Augustin, saint Paulin, saint Sidoine Apollinaire, saint Fulgence, saint Ennode, Cassiodore, saint Grégoire de Tours, saint Avite, saint Isidore de Séville, le vénérable Bède, saint Adhelm, saint Boniface, saint Hildefonse, Alcuin et tout le siècle de Charlemagne, saint Brunon, le pape Silvestre II, le B. Lanfranc, saint Anselme, saint Meinwerck, Pierre le Vénérable, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, et tant d'autres noms vénérés que je n'ai pas même le temps d'énumérer, ont donc foulé aux pieds les lois de l'Eglise, *puisqu'il est de notoriété publique*, comme dit Socrate, *qu'ils ont lu les ouvrages des anciens et qu'ils en ont même recommandé la lecture* ; puisque, au témoignage de saint Jérôme, quand on parcourt les écrits des docteurs de l'Eglise, *on les trouve tellement remplis de citations empruntées aux auteurs païens, qu'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer en eux, la science profane, ou la science des Ecritures : qui omnes in tantum philosophorum doctrinis atque sententiis suos resarciunt libros, ut*

nescias quid in illis primum admirari debeas, eruditionem sculi, an scientiam Scripturarum (Epist. ad Magnum). — Où vous arrêterez-vous dans cette voie de proscription? Donc, le Texte des *Constitutions apostoliques* ne prouve rien, ou il prouve également contre le *Ver rongeur* et contre toute l'Église catholique : *qui nimis probat, nihil probat*, dit le proverbe.

Les auteurs les plus graves, Bellarmin, D. Ceillier, Tillmont, D. Maréchal, Noël Alexandre, Permaneder, et M. l'abbé Faillon regardent les *Constitutions apostoliques* comme un livre apocryphe composé après plusieurs siècles. Il renferme des erreurs très graves : ainsi, 1° il ordonne de célébrer le Sabbat comme le jour du dimanche (l. 7, c. 24); 2° il déclare invalide le baptême conféré par des hérétiques (l. 6, c. 15); 3° Notre Seigneur a appris à l'auteur des *Constitutions* que les évêques ne devaient pas avoir moins de cinquante ans (l. 2, c. 1); 4° que pense M. Gaume de cette doctrine morale? *Amica cujuspiam infidelis mancipium, quæ cum eo tantum rem habuerit, admittatur : sin verò cum aliis quocumque impudica fuerit, repellatur* (l. 8, c. 32). M. Gaume osera-t-il encore soutenir (*Ver rongeur*, p. 37. 38, L., p. 144) que les *Constitutions apostoliques* ne contiennent rien de contraire à la foi?

Il est vrai que saint Epiphane assure que certaines *Constitutions apostoliques*, connues de son temps, étaient parfaitement orthodoxes : tout ce qu'il faut en conclure, disent les théologiens, c'est que les *Constitutions*, dont parle saint Epiphane, ne sont point du tout celles que nous avons au-

jourd'hui. Je laisse le savant prêtre de Saint-Sulpice résumer cette question : « Ceux qui ont étudié plus à fond ce livre apocryphe conviennent que les *Constitutions* prétendues *apostoliques* ne sont pas celles que saint Epiphane a citées, et que l'ouvrage que nous avons aujourd'hui sous ce nom a été composé au cinquième siècle. C'est le jugement de Cotelier, qui a donné la meilleure édition de cette compilation et l'a enrichie de beaucoup de notes savantes. C'est aussi l'opinion de plusieurs autres critiques de mérite, ou plutôt c'est aujourd'hui le sentiment commun » (*Monuments inédits*, sur sainte Marie-Madeleine, t. 1, p. 164).

ART. 3. — Le Concile de Carthage.

Le décret du IV^e Concile de Carthage, art. 16 (Labbe. *Concil.*, t. 2, 1201) : *Ut episcopus Gentilium libros non legat*, était évidemment une règle *transitoire, locale, et tenant probablement à des circonstances exceptionnelles*. Si on en fait une règle absolue, comment expliquer que les plus célèbres docteurs de l'Eglise l'aient continuellement enfreinte, ainsi que le démontre toute l'histoire ecclésiastique; et nous ne craignons pas d'appliquer à tous les âges de l'Eglise, ce que l'historien Socrate a dit des quatre premiers siècles ¹.

¹ Jam indè à priscis temporibus, tanquàm ex inolitâ quâdam consuetudine, Ecclesiarum doctores in Græcorum disciplinis, ad extremam usque senectutem sese exercuisse deprehenduntur; idque partim eloquentiæ et ingenii excolendi causâ, partim ut ea ipsa convincerent, in quibus Græci à veritate aberraverunt (l. 3, c. 16).

— Distinguons dans les Conciles les règlements de discipline transitoire, et les institutions catholiques invariables. Voudrait-on remettre aussi en vigueur quelques autres décrets du même Concile? par exemple, art. 24 : *Sacerdote verbum faciente in ecclesiâ, qui egressus de auditorio fuerit, excommunicetur...* Art. 51. *Clericus, quantum libet verbo Deo eruditus, artificio victum quærat.* — Mabillon (*Art. SS.*, t. 1. *præfat.*, p. LVI) cite un capitulaire de Théodore, archevêque de Cantorbéry, d'après lequel les laïques devaient chanter dans l'église les psaumes et les répons : et cependant, ajoute-t-il, le Concile de Laodicée avait ordonné que personne ne chanterait dans l'église, excepté les chœurs établis canoniquement (*Recherches*, p. 215, 216).

Le Concile de Carthage défend aux évêques de lire les auteurs païens, *ce qu'il faut entendre*, dit M. Gaume après Foggino, à plus forte raison, des laïques (*L.* p. 145). — Je suis donc obligé de répéter ma question. Pourquoi mettez-vous les auteurs païens entre les mains des élèves de troisième et de rhétorique? Vous violez vous-mêmes les prescriptions que vous nous opposez. Et ne voyez-vous pas que vous donnez ainsi gain de cause à ceux qui vous accusent de vouloir logiquement l'exclusion totale des auteurs anciens? Vos textes prouvent que vous devez aller jusque-là : autrement, vous vous constituez le premier infracteur des lois sur lesquelles vous vous appuyez.

ART. 4. — Le Droit Canon.

M. Gaume nous objecte ce texte du droit : 1° *Legimus aliqua, ne negligantur* ; 2° *legimus, ne ignoremus* ; 3° *legimus, non ut teneamus, sed ut repudiemus* (*Decr. 1 part. Dist. 37, c. 9*). — Or la glose nous apprend qu'il s'agit ici des *Évangiles apocryphes* ; d'autres commentateurs veulent que la première partie du décret se rapporte à l'ancien et au nouveau Testament, la seconde aux sciences libérales, la troisième aux livres des hérétiques (V. le Décret de Gratien, Antwerp. 1573, Lugduni 1661). — Mais M. Gaume a besoin de décrets *contre le paganisme*, et il faut absolument qu'il les trouve.

De quel Père est tiré le passage dont on se fait une arme contre nous ? de saint Ambroise. Le saint docteur sera le meilleur interprète de sa pensée : « On parle, dit-il, d'un Évangile composé par les douze Apôtres ; Basilide même a osé en composer un qui porte son nom ; un troisième s'appelle l'Évangile selon Thomas ; un quatrième selon Mathias : nous les lisons pour qu'on ne les lise pas (le décret a *ne negligantur*) ; nous les lisons pour ne point les ignorer, nous les lisons pour les rejeter (*in Lucam*, l. 1, t. 1, p. 1265, éd. Ben.)¹. » — Et M. Gaume a vu là un anathème contre Virgile et Homère !

¹ Et aliud quidem fertur Evangelium, quod duodecim scripsisse dicuntur. Ausus est etiam Basilides Evangelium scribere, quod dicitur

Nouvelle contradiction. En admettant que le passage de **saint** Ambroise ait le sens que lui donne M. Gaume, que **s'**ensuit-il ? Que saint Ambroise, évêque, se met en **opposi-**
tion avec les Constitutions apostoliques et le Concile de **Carthage**, en lisant les auteurs païens ; *undique itinerum ambages.*

Puisque notre honorable contradicteur a fait des recherches sur le droit canon, pourquoi n'a-t-il pas lu ce qui suit, *dans la même page* qui renferme le texte de saint Ambroise : « Défendre de se livrer aux études profanes, c'est troubler l'intelligence des élèves et empêcher leurs progrès ; si on trouve des choses utiles dans les ouvrages païens, il est permis au chrétien de se les approprier, autrement Daniel et Moïse n'auraient point appris les sciences des peuples dont ils détestaient les superstitions..... Pourquoi défend-on de faire des lectures si raisonnables ? Il en est qui lisent les auteurs profanes pour le seul plaisir de connaître les fables et l'élégance du langage ; d'autres les étudient pour acquérir de l'érudition, pour détester les erreurs et employer ce qu'ils renferment d'utile à l'usage des questions religieuses : et ces derniers *font très bien* de lire les auteurs profanes¹...

secundum Basilidem. Fertur etiam aliud Evangelium, quod scribitur secundum Thomam. Novi aliud scriptum secundum Matthiam. Legimus aliqua, ne legantur; legimus, ne ignoremus; legimus, non ut teneamus, sed ut repudiemus.

¹ « Turbat acumen legentium, et deficere cogit, qui eos à legendis secularibus litteris omnimodo æstimat prohibendos; in quibus, si qua inventa sunt utilia, quasi sua sumere licet. Alioquin nec Moyses, et

La science des grammairiens peut être utile à l'âme si on en fait un noble usage..... Il nous revient de plusieurs endroits qu'on ne trouve point de maîtres pour étudier les belles-lettres, et qu'on néglige cette étude. C'est pourquoi nous ordonnons que dans tous les évêchés et les diocèses, et partout où besoin sera, on emploie le plus grand soin et la plus grande diligence à établir des maîtres et des docteurs qui, *possédant la science des lettres et des arts libéraux*, en enseignent assidûment les principes, parce que ces principes servent merveilleusement à développer et à exprimer les questions religieuses (*Décret d'Eugène II, cité plus haut*). (*Decret. 1 pars, Dist. 37.*) »

Voilà des textes clairs et précis ! Pourquoi ne les avoir pas cités ? Est-ce parce qu'ils sont contraires à la proposition de M. Gaume « *que l'esprit de l'Eglise a toujours été*

Daniel sapientia, vel litteris Ægyptiorum paterentur erudiri; quorum tamen superstitiones simul et delicias horrebant. Nec ipse Magister gentium aliquot versus poetarum suis vel scriptis indidisset, vel dictis. »

Gratien ajoute :

« Cur ergo legi prohibentur, quæ tam rationabiliter legenda probantur? Sed seculares litteras quidam legunt ad voluptatem, poetarum figmentis, et verborum ornatu delectati : quidam verò ad eruditionem eas addiscunt, ut errores Gentilium legendo detestentur, et utilia, quæ in eis invenerint, ad usum sacræ eruditionis devotè convertant. Tales laudabiliter seculares litteras addiscunt. Undè B. Gregorius quemdam episcopum non reprehendit, quia eas didicerat; sed quia contra episcopale officium, pro lectione evangelica, grammaticam populo exponebat. »

..... Grammaticorum doctrina etiam potest proficere ad vitam, dum fuerit in meliores usus assumpta.

antipathique à l'étude des auteurs anciens? Mais alors, que devient la bonne foi de la discussion? Il fallait un passage contre les lettres anciennes, et l'on déterre deux lignes égérées dans un long chapitre, lignes obscures que les commentateurs expliquent diversement, et que l'auteur a écrites contre les Evangiles apocryphes, et l'on appelle *cette logique du faux* une démonstration! — Cependant, dit M. Gaume, « il faudrait transcrire tout le chapitre du code canonique si l'on voulait rapporter les nombreux témoignages de ce que j'avance » (*L.* p. 146). — Que ne l'avez-vous fait? vous y auriez vu votre condamnation.

ART. 5. — Saint Basile.

Le *Discours* de saint Basile est une autorité que nos adversaires ont essayé d'ébranler, mais inutilement; ce chef-d'œuvre de sens et de goût restera pour défier leurs impuissantes attaques.

Cependant il fallait un expédient; on l'a trouvé: on veut mettre saint Basile en contradiction avec lui-même, et voici comment. L'archevêque de Césarée a écrit des règles pour un ordre monastique très austère, séparé du monde et vivant de pénitences et de mortifications. Or, parmi ces règles s'en trouve une qui concerne l'éducation des jeunes moines, et saint Basile ne prescrit que la lecture des livres sacrés et l'histoire des saints (*Regul. fus. tract.* Interr. xv, t. 2, p. 498). Donc saint Basile est en contradiction avec lui-même. Cela revient à dire: les Trappistes ne doivent pas

étudier Virgile; donc cette étude doit aussi être interdite à tous les chrétiens. Le discours de saint Basile a été composé pour l'usage général des chrétiens lettrés; les règles monastiques regardent les jeunes gens appelés à vivre loin du monde et dans les pratiques de la plus grande austérité. Je ne puis ici découvrir même l'ombre d'une contradiction.

Puisque M. Gaume tient *aux règles monastiques*, voudrait-il imposer à tous les jeunes chrétiens les conseils que donne ailleurs l'archevêque de Césarée, (p. ex.) de faire des tissus, des souliers, d'exercer les arts mécaniques (p. 538, 539)?—Voudrait-il, avec la règle 31^e, condamner les enfants à ne jamais rire (p. 598)?

Il faut savoir tenir compte des lieux, des personnes, des vocations, et comme dit l'orateur romain, consulter l'opportunité de faire ou de ne pas faire : *idonea faciendi aut non faciendi opportunitas* (*Invent. 1, 27*).

ART. 6. — Autres textes de saint Jérôme.

Nous examinerons, 1^o le songe de saint Jérôme; 2^o un texte du saint docteur, que l'on a inséré dans le droit canon (*L. p. 145*).

Voici les observations critiques que nous avons déjà faites (*Confér.*, t. 1, p. 89-91) sur le songe de saint Jérôme, et qui nous semblent renverser complètement la formidable objection qu'on prétend en tirer. Le songe où saint Jérôme fut traduit devant le tribunal de Dieu pour y rendre compte de son amour excessif pour les auteurs profanes, et le ser-

ment qu'il proféra de ne jamais lire de semblables ouvrages, sont assez connus pour nous dispenser d'une narration détaillée : or, n'est-ce point là une objection sérieuse, et comment concilier cette vision avec la lettre citée (*Epist.* 88. éd. Ben.), et les études profanes que saint Jérôme continua longtemps après; car la vision eut lieu vers l'an 374, et la lettre a été écrite vers l'an 400; et dans sa réponse à Rufin, vers l'an 401, saint Jérôme ne nie pas les faits que lui objecte son adversaire, et sa persévérance à lire les auteurs profanes.

Nous répondrons d'abord que, quelle que soit la valeur de la vision de saint Jérôme, les reproches qui lui furent adressés étaient justes, puisqu'il méprisait l'Écriture-Sainte et paraissait n'estimer que l'éloquence des auteurs païens. Il donnait sans doute trop de temps à la lecture des ouvrages profanes; et sous ces deux rapports, sa conduite était répréhensible.

Disons ensuite que saint Jérôme, quelques années plus tard, semble n'attacher aucune importance à cette vision. Rufin lui reproche d'avoir trahi son serment et de ne tenir aucun compte de sa promesse solennelle : « Il a lu les auteurs grecs, dit-il, et il l'avoue lui-même : or, avant sa promesse, il ne savait pas le grec ; donc cette étude a eu lieu postérieurement... Je sais que sur la montagne des Oliviers il a payé chèrement des solitaires pour lui copier les Dialogues de Cicéron, et s'il le nie, je puis invoquer le témoignage d'un grand nombre de frères. Et comme il me remit un jour son portefeuille, j'y remarquai un ouvrage de Platon et de Ci-

céron. Mais pourquoi insister sur une question aussi évidente ? J'ajoute un fait qui dispense de tout commentaire : il a lui-même enseigné Virgile, les poètes lyriques et comiques, et les historiens, à des enfants qui lui avaient été confiés » (Rufin. *Invec.* l. 2).

Saint Jérôme répond à Rufin : il assure bien d'une manière générale que sa science est un souvenir d'enfance ; mais il ne nie point les faits allégués. Il renvoie même, comme réfutation de tous les reproches de Rufin, à la célèbre lettre adressée à l'orateur Magnus, et où le saint docteur traite si rudement les ennemis de la science profane. Je traduis une partie de sa réponse : « Par un nouveau genre d'impudence, s'écrie-t-il, il m'objecte mon songe... Mais qu'il écoute l'Écriture-Sainte qui nous recommande de ne point ajouter foi aux songes ; les plus grands crimes, commis dans le sommeil, ne me conduiront point en enfer, et le martyr supporté dans un rêve ne m'obtiendra pas le ciel. Combien de fois dans mes rêves me suis-je vu mort et enseveli dans un tombeau ! Combien de fois n'ai-je pas traversé les airs, dans mes songes, volant par-delà les mers et les montagnes ! Et puisque mon esprit a été fréquemment le jouet de vaines images, qu'il me force donc aussi à mourir et à porter des ailes ? » Et plus loin¹ : « Tu prétends, s'écrie-t-il,

¹ « Nunc autem novum impudentiæ genus, objicit mihi somnium meum..... Sed qui somnium criminatur, audiat prophetarum voces, somniis non esse credendum : quia nec adulterium somnii ducit me ad Tartarum, nec corona martyrii in cælum levat. Quoties vidi me esse mortuum, et in sepulcro positum ! Quoties volare super terras,

qu'un autre a vu dans un songe ton avenir glorieux : mais si tu avais un peu de pudeur et de prudence , tu devrais taire de semblables récits et ne point regarder comme un grave témoignage le songe d'un autre » (*Adv. Ruf.* l. 1, n° 31, l. 3, n° 32).

L'assertion de la page 110 (*V. R.*) est aussi tout-à-fait inexacte : *Qu'après sa promesse, saint Jérôme craignit même de citer les passages des auteurs profanes qui lui revenaient naturellement à la mémoire.* Tous ses ouvrages protestent encore contre cette affirmation, et surtout la lettre à l'orateur Magnus.

Dans le *Commentaire* sur l'Épître aux Ephésiens, le saint docteur s'élève encore contre les évêques et les prêtres qui livraient leurs enfants à des maîtres païens, parce que *ces maîtres leur font lire et chanter des auteurs obscènes*, et reçoivent en récompense les revenus ecclésiastiques, qu'ils emploient à *des usages sacrilèges et honteux* ¹. Nous répétons toujours la même question : que prouve ce texte? M. Gaume voudrait-il l'appliquer aux séminaires?

et montes ac maria nata tu aeris transfretare! Cogat ergo me non vivere, vel pennas habere per latera : quia vagis imaginibus mens sæpè delusa est... Esto alius de te somnium viderat gloriosum, verecundiæ tuæ fuerat, et prudentiæ dissimulare, quod audieras : et non quasi magno testimonio alterius somnio gloriari. »

¹ Faciunt comœdias legere, et mimorum turpia scripta cantare... et quod in corbonam pro peccato virgo vel vidua, vel totam substantiam suam effundens quilibet pauper obtulerat, hoc munus grammaticus et orator, aut in templi stipes, aut in sordida scorta convertit (*in Ep. ad Eph.*, l. 3, c. 6, v. 4, t. 7, p. 540, éd. Migne; v. les réflexions du père Thomassin, *Méthode pour étudier les poètes*, 1 p., l. 1, c. 5, p. 49-50).

ART. 7. — Saint Chrysostome.

Nous citons d'abord la traduction de M. Gaume :

« De quel mal, s'écrie saint Chrysostome, sommes-nous donc menacés si nous ignorons les belles-lettres (c'est-à-dire la littérature profane) ? Ce n'est pas seulement parmi nous, qui rions de toute cette vaine sagesse, de tout cet art qui nous est étranger, que les *lettres* n'ont aucun prix. Des philosophes qui ne nous appartiennent point n'en ont fait aucun cas... Ce qui ne les a point empêchés d'acquérir une juste célébrité... Combien ne serions-nous donc pas blâmables, nous, éclairés par la foi, si nous allions faire tant de cas d'un talent dédaigné par ceux-là mêmes qui ne se nourrissent que de vent; et si, pour l'acquisition d'une chose si vaine, nous courions le risque de sacrifier ce qui seul est nécessaire?... Les apôtres et un grand nombre de saints personnages qui n'avaient point étudié cette littérature, n'en ont pas moins converti le monde; tandis qu'aucun philosophe n'est encore parvenu à convertir un tyran... » Après avoir exposé tous les dangers de cette étude, il ajoute : « Ne serait-ce pas le dernier degré de la cruauté de jeter dans l'arène, au milieu de tant d'ennemis, de pauvres enfants qui ne sont même pas capables de se défendre contre eux-mêmes ? (V. R. p. 63). »

Nous venons de lire le texte complet de saint Chrysostome (édit. Gaume, t. 1, p. 115-122) : or, voici ce que nous y avons trouvé. Il paraît que du temps de saint Chrysostome,

Il y avait très peu d'écoles où la vertu des enfants ne fût pas sérieusement exposée, et le saint docteur en conclut d'abord qu'il ne faut pas balancer entre l'instruction et la moralité. « S'il y avait parmi vous, dit-il, des maîtres qui pussent me garantir la vertu des enfants, je ne voudrais pas qu'on les envoyât dans la solitude des monastères, alors même qu'ils auraient été instruits dans les belles-lettres, mais j'insisterais davantage à réclamer leur séjour parmi nous; loin de louer ceux qui les exhorteraient à la fuite, je les regarderais comme les ennemis du bien public, puisque, renvoyant les flambeaux dans la solitude, ils priveraient la cité des plus grands avantages. *Mais si personne ne peut offrir ces garanties, quelle utilité y a-t-il à envoyer les enfants chez des maîtres, où ils apprennent les vices avant d'apprendre les sciences, où ils s'efforcent d'étudier des choses dont l'importance relative est moindre, où ils perdent ce qu'il y a de plus précieux, les forces de l'âme et tout caractère de probité?* » Mais, pour montrer qu'il n'est point l'ennemi des études littéraires en elles-mêmes, saint Chrysostome ajoute : « Eh ! quoi donc, détruirons-nous tous les exercices littéraires ? *Je ne dis point cela, mais je dis seulement qu'il ne faut point renverser l'édifice de la vertu, ni tuer la vie des âmes : Quid ergo? ludosne omnes litterarios diruemus, aiunt? Minimè hoc dico : sed ut ne virtutis destruamus ædificium, neu vivam obruamus animam* (p. 116). » — Et plus loin : « Qu'on ne m'accuse pas d'être l'ennemi de l'instruction des enfants (παιδαγ). Si on peut me garantir le nécessaire, c'est-à-dire la vertu, je ne voudrais point retrancher les richesses de l'abondance.

Quand les fondements d'une maison sont ébranlés, et que le bâtiment tout entier menace ruine, ce serait une folie de chercher des ouvriers pour crépir les murailles, plutôt que des architectes pour reconstruire l'édifice ; de même, ce serait rechercher la dispute et montrer une opiniâtreté déplacée, que d'empêcher l'ornementation des murailles, lorsque la maison est solidement assise (p. 118). » Puis il termine ainsi, en partant toujours de ce principe, qu'il n'y avait pas d'école dans les environs qui sût unir l'étude des lettres à la pratique des vertus : « Vous avez le choix des deux choses : la science littéraire, en envoyant vos enfants chez les maîtres ; le salut de leur âme, en les confiant aux moines. Voyez qui doit l'emporter, de la science ou de l'âme ? *Si vous pouvez réunir les deux avantages, je veux que vous le fassiez ; sinon, choisissez* ce qu'il y a de plus précieux. *Si in utroque contingat proficere, id ego quoque volo* (p. 121). » Le texte ainsi restitué, nous voyons que saint Chrysostome préfère de beaucoup, et avec raison, la vertu à l'instruction : *mais si on peut unir les deux*, il se déclare hautement partisan de l'éducation littéraire (*κατὰ βούλομαι*). Le dernier passage, traduit par M. Gaume, ne s'applique qu'aux écoles mal dirigées ; et la preuve, c'est que dans l'original, elles sont précédées de ces paroles : « Mais comme aucun maître ne promet de rendre les enfants à la fois vertueux et savants, ne serait-ce pas le dernier degré de la cruauté, etc. » La version de M. Gaume indique un sens *absolu*, qui n'est point du tout celui de saint Chrysostome.

ART. 8. — Autres textes de saint Augustin.

« Saint Augustin, dit M. Gaume, semble avoir écrit son admirable traité de *Doctrinâ christianâ* pour dégoûter à jamais les jeunes chrétiens du paganisme classique » (V. R. P. 64).

L'analyse de quelques passages de ce Traité va nous conduire à une conséquence tout autre. — Au l. 4, n° 2, saint Augustin avertit qu'on ne doit pas attendre de lui des Préceptes de rhétorique : *Ce n'est pas que ces préceptes n'aient aucune utilité*, mais il faut les apprendre ailleurs : *Secorsim descendum est*, et saint Augustin a un autre but. — Au n° 3, il reconnaît de la manière la plus formelle la grande utilité de la rhétorique, et il assure qu'il faut être insensé pour penser le contraire. Il veut que les chrétiens qui en ont la facilité s'appliquent à l'étude des sciences profanes et à la lecture des rhéteurs païens, dans les premières années de leur vie et en dehors de la littérature chrétienne (*Extra Litteras nostras*). — Au n° 10, il affirme que les livres saints renferment souvent de traits d'éloquence analogues à ceux que l'on rencontre dans les ouvrages païens, parce qu'il ne fallait pas que l'Écriture-Sainte parût désapprouver l'éloquence profane ; *Quia eam ab illis (Scripturis) improbari non oportebat*. — Au n° 31, se trouve le passage cité par M. Gaume, page 52. Saint Augustin blâme seulement l'éloquence qui orne les choses fragiles par un entourage écumeux de paroles, telles que la bienséance ne les souffrirait pas dans un sujet

grave. Tout maître sérieux, quand il ne serait pas chrétien, devrait en dire autant ¹. — Depuis le n° 39 jusqu'au n° 50, saint Augustin s'attache à prouver que la Bible et les auteurs ecclésiastiques possèdent parfaitement les trois genres de l'éloquence, simple, tempérée et sublime. — Aux n° 3, 8, 26, 29, 34, il recommande spécialement aux ecclésiastiques d'observer dans leurs discours toutes les règles de l'éloquence établies par Cicéron ². Plusieurs fois, il recommande à l'orateur chrétien de parler avec éloquence, *eloquenter* (n° 8) : et enfin il lui trace ce magnifique programme, qui est la reproduction littérale du programme cicéronien : « *Qu'est-ce que parler non-seulement avec éloquence, mais encore avec sagesse, sinon parler convenablement dans le genre simple, d'une manière brillante dans le genre tempéré, et forte dans le genre sublime, en conservant toujours les droits de la vérité* ³. — Au livre 2 du même ouvrage (n° 60), il assure que ⁴« la doctrine des païens renferme *non-seulement des fables, mais des règles littéraires très propres à l'u-*

¹ Nec illa suavitas delectabilis est, quæ exigua et fragilia bona spumeo verborum ambitu ornantur, quali nec magna atque stabilia decenter et graviter ornarentur.

² Ad hæc enim tria, id est, ut doceat, ut delectet, ut flectat etiam tria illa videtur pertinere voluisse idem ipse Romani auctor eloquii, cum itidem dixit : « Is igitur erit eloquens, qui poterit parva submissè, modica temperatè, magna granditer dicere » (Cicer. *de Orat.*).

³ Quid est ergo non solum eloquenter, verum etiam sapienter dicere, nisi verba in submisso genere sufficientia, in temperato splendentia, in grandi vehementia, veris tamen rebus, adhibere ?

⁴ (*Doctrinæ Gentilium*) liberales disciplinas usui veritatis aptiores, et quædam morum præcepta utilissima continent.

sage de la vérité, et des préceptes moraux très utiles. Que ces règles et ces préceptes sont des fragments d'or et d'argent, arrachés par les païens aux riches filons que la Providence a disséminés partout. Le chrétien doit les enlever pour le service de l'Évangile : les plus illustres docteurs de l'Église en ont agi ainsi (n° 61), par exemple saint Cyprien, Lactance, Optat, Hilaire, et avant eux Moïse, dont l'enfance avait été ornée de toute la sagesse des Égyptiens. » — Au n° 28, il combat « l'opinion de ceux qui voudraient qu'on abandonnât tout ce qu'il y a de bon dans le paganisme, sous prétexte que ces biens ont été souillés par les adorateurs des faux dieux : il veut, au contraire, que le vrai chrétien reconnaisse toujours comme la propriété de Dieu, la vérité, quelque part qu'elle se trouve, et qu'il en fasse son profit : Domini sui esse intelligat, ubicumque invenerit veritatem. »

Je renouvelle mon éternelle question : M. Gaume lit-il les ouvrages qu'il cite ? Connait-il saint Augustin ? S'il le connaît, comment ose-t-il, en dénaturant la pensée du saint docteur, écrire cette phrase : *Saint Augustin semble avoir écrit son admirable traité de Doctrinâ christianâ, pour dégoûter à jamais les jeunes chrétiens du paganisme classique?* (V. R. p. 64).

ART. 9. — Saint Grégoire le Grand.

Rapportons la lettre de saint Grégoire, d'après la traduction du *Ver rongeur*.

« Il nous est revenu, ce que nous ne pouvons nous rappeler sans rougir, que votre fraternité enseigne la gram-

maire à quelques-uns. Une pareille chose nous a causé tant de douleur et excité dans notre âme un si profond dégoût, que les bonnes nouvelles que nous avons reçues de vous se sont changées en gémissements et en douleur ; car les louanges de Jupiter ne sauraient se trouver dans la même bouche avec celles de Jésus-Christ. Considérez quel crime, quelle monstruosité de trouver dans des évêques *ce qui ne convient même pas à un laïque religieux*. Or, quoique notre très cher fils, le prêtre Candide, soit venu ici depuis qu'on nous a annoncé cette nouvelle, et qu'ayant été soigneusement interrogé il ait nié le fait, qu'il ait même cherché à vous excuser, nous continuons cependant d'être inquiet ; et plus il est horrible de raconter de pareilles choses d'un prêtre, et plus nous tenons à savoir d'une science certaine si elles sont vraies ou non. Si donc il nous est démontré que ce qu'on nous a rapporté est faux et que vous ne perdez pas le temps à vous occuper de bagatelles et de lettres profanes, nous rendrons grâce à Dieu qui n'a pas permis que votre cœur fût souillé par les louanges blasphématoires d'hommes indignes de ce nom » (*Lettre de saint Grégoire le Grand à saint Didier.*)

Signalons d'abord une contradiction dans les commentaires de M. Gaume sur cette lettre : « Nous verrons plus loin, dit le *Ver rongeur* (p. 83), toute la lettre de saint Grégoire à l'évêque Didier, par laquelle il *lui défend de faire des ouvrages païens les classiques de la jeunesse...* » ce qui n'empêche pas le même ouvrage de dire (p. 118) : « Dans cette lettre si forte, est-ce l'enseignement des auteurs païens

aux adolescents, tel qu'il est indiqué par les Pères de l'Eglise, qui est condamné? Nullement, puisque saint Grégoire lui-même l'approuve ailleurs, et qu'il était pratiqué, comme nous avons vu, dans les écoles du moyen âge. Ce qui est condamné, c'est l'enseignement de la littérature païenne donné par un évêque, et donné à des enfants. »

Je demande ensuite : existe-t-il dans la lettre de saint Grégoire *un seul mot* qui autorise cette distinction entre les auteurs *païens enseignés aux enfants* et les auteurs *païens enseignés aux adolescents*? La défense est générale, elle s'étend même jusqu'aux professeurs laïques; et si vous persistez à dire qu'elle regarde les auteurs anciens *expliqués dans les classes*, vous êtes obligé de convenir que l'interdiction de saint Grégoire frappe également le *Ver rongeur*.

Nous avons donné dans nos *Recherches historiques* la seule solution qu'indiquent l'histoire et le bon sens : Evidemment, cette lettre de saint Grégoire a un sens relatif à certaines circonstances spéciales de l'enseignement donné par Didier. Quand nous n'aurions aucun document historique pour éclaircir la question, nous devrions admettre ce sens relatif; car saint Grégoire parle d'une chose qu'il appelle une monstruosité (*grave nefandumque*) non-seulement pour un évêque, mais même pour un laïque religieux (*quod nec laïco religioso conveniat*). Quelle est donc cette chose monstrueuse? ce ne peut être l'enseignement pur et simple de la Grammaire : si tel était le sens de la lettre de saint Grégoire, ce grand pape se serait mis en contradiction formelle avec toute la tradition catholique et avec lui-même.

Ainsi, pour nous borner à quelques exemples, Ammone, sous la direction des évêques d'Alexandrie, avait ouvert une école où il enseignait la philosophie grecque, et, dit Baronius, il a agi pieusement et saintement, et d'autres professeurs ont imité son exemple avec l'inspiration du ciel (*non sine divino consilio, Annales*, t. 2, p. 382-383). Didyme d'Alexandrie, avec l'approbation de saint Athanase et de tous les sages de l'Eglise, enseignait les lettres et les sciences humaines (Rufin, *Hist.*, l. 2, c. 7). Du temps de Julien, un grand nombre de maîtres chrétiens avaient des écoles de littérature, et quand l'empereur voulut les faire fermer, toute l'Eglise réclama. Saint Grégoire lui-même avait ouvert dans son palais une véritable école de sciences et de beaux-arts : dans toute la suite du moyen âge, nous avons vu que les évêques avaient établi dans leurs cathédrales des écoles où l'on donnait des leçons de belles-lettres et de sciences profanes, et souvent eux-mêmes dirigeaient les études et se faisaient professeurs. Donc évidemment, en dehors même des documents historiques, la lettre de saint Grégoire ne peut avoir un sens absolu. Mais l'histoire vient à notre secours et nous fait connaître ces circonstances locales qui limitent le sens des expressions et leur ôtent la valeur d'une défense générale. L'évêque Didier, au lieu de prêcher l'Evangile, enseignait dans son Eglise les fables païennes, et en tirait des conséquences morales et religieuses. Il n'est point ici question des auteurs païens expliqués dans les écoles et interprétés par l'évêque faisant l'office de professeur. Il s'agit de la chaire ecclésiastique

transformée en arène littéraire ; il s'agit d'un évêque qui , dans ses fonctions épiscopales, commente les fables de la mythologie et les présente à son peuple pour remplacer l'Évangile. *Recitabat*, dit la glose du droit canon, *in ecclesiâ Fabulas Jovis, et eas moraliter exponerat in prædicatione sua* (*Décret.*, 1^{re} part., *Dist.* 86, t. 1, p. 431, ed. Antwerp., 1573). — Dans un autre endroit du décret de Gratien nous lisons : *B. Gregorius quemdam Episcopum non reprehendit, quia eas didicerat (litteras seculares) ; sed quia contra Episcopale officium, pro lectione Evangelicâ, grammaticam populo exponerat* (*Décret.*, 1^{re} part., *Dist.* 37, c. 8).

» Il paraît que cet abus d'expliquer les auteurs profanes dans les Eglises s'est renouvelé plus tard ; car voici ce que nous lisons dans les actes d'un Concile de Milan : *Ne grammaticæ humanarumque litterarum rudimenta, quæ sæpè inanibus Gentilium fabelli traduntur, aut aliæ omnino litteræ præter sacras, in Ecclesiâ tanquàm in ludo litterario pueris aperto exponantur ; sed rudimenta solùm doctrinæ christianæ* (*Act. SS. Mediol. Eccles.*, 1^{re} pars, Concil. iv, t. 1, p. 127, Mediol. 1599). — Et au Concile de Narbonne en 1551 : *Libris profanis in œdibus sacris nec uti, nec gestare permittant* (*Concil. Gall.*, Odespun, (p. 753).

ART. 10. — Saint Isidore de Séville.

M. Gaume s'est mis à la recherche de tous les textes obscurs de la tradition catholique où les lettres humaines semblent frappées d'interdiction ; et il ne s'aperçoit pas :

1° que ces textes prouvent autant contre lui que contre nous ;
 2° qu'ils ont tous un sens raisonnable, déterminé par le
 contexte ou les circonstances, et que M. Gaume a le talent
 de choisir toujours le sens inadmissible.

Saint Isidore de Séville dit au l. 3 des *Sentences*, c. 13 :
 « On défend aux chrétiens de lire les fables des poètes ,
 parce qu'elles excitent l'ardeur des passions : Ideò prohi-
 betur christianus figmenta legere poetarum, quia per oblec-
 tamenta inanium fabularum mentem excitant ad incentiva
 libidinum. » Or, reprend un commentateur de saint Isidore
 (*Isid. Oper.*, t. 5, p. 686, édit. Migne), le texte lui-même
 nous indique que tous les poètes ne sont pas interdits aux
 chrétiens, mais seulement ceux dont la lecture excite les
 passions. — Plus bas, saint Isidore signale un autre incon-
 vénient qui peut se rencontrer dans la lecture des poètes :
 c'est que plusieurs s'attachent à ces rêves du paganisme et
 méprisent nos divins mystères ; c'est pourquoi, ajoute-t-il,
 il faut éviter la lecture de ces livres : *Cavendi sunt igitur
 tales libri.* — Evidemment, il s'agit ici d'une *défense rela-*
tive et non point d'une interdiction absolue. La preuve que
 telle est la pensée de saint Isidore, c'est qu'à la fin de ce
 même chapitre il reconnaît que la science littéraire peut
 être utile si on en fait un meilleur usage : *Grammaticorum
 doctrina potest etiam proficere ad vitam, dum fuerit in me-
 liores usus assumpta.* Dans ses *Commentaires* sur l'Exode
 (c. 16), le même docteur dit que les vases d'or et d'argent
 des Egyptiens signifient les sciences *dont l'étude, conforme
 à l'usage des Gentils, a son utilité : Quædam doctrinæ, que*

ex ipsâ consuetudine Gentium, non inutili studio discuntur (t. 5, p. 295). — D'ailleurs, saint Isidore se serait mis en contradiction avec lui-même, avec sa vie et ses ouvrages, s'il avait voulu blâmer d'une manière absolue la lecture des auteurs païens (V. *Conférences*, t. 2, *appendice*, p. LXXIV-XCII). Il ne craignit pas d'enseigner lui-même la rhétorique et les autres arts libéraux à saint Hildephonse (Mabill., *Act. SS. Ben.*, t. 2, p. 521).

ART. 11. — Bossuet.

M. Gaume avait annoncé quelque part (*L.*, p. 22) que Bossuet n'avait pas un grand penchant pour le paganisme, c'est-à-dire pour les classiques. Dans la *Lettre xix^e* il revient sur son idée et nous oppose l'évêque de Meaux comme l'ennemi de la littérature ancienne : « J'ose dire que peu de personnes ont combattu la Renaissance avec un instinct plus sûr que le grand évêque de Meaux... » Il craignait « que toutes ces études païennes ne servissent le plus souvent dans la jeunesse à égarer l'imagination et à ouvrir le cœur à la séduction des passions » (*L.*, p. 181). Or, on sait ce que M. Gaume entend par *Renaissance* et *études païennes*.

M. Gaume a besoin d'étudier l'histoire de Bossuet ; nous lui recommandons les pages suivantes, que nous empruntons au cardinal Bausset :

Voici d'abord la manière dont Bossuet fut élevé :

« Jacques-Bénigne Bossuet, dont nous écrivons l'histoire, n'avait pas encore six ans, et il eut le bonheur de trouver

dans son oncle un second père capable de diriger ses premiers pas.

« C'était en effet un homme du premier mérite. La vie grave et retirée que menaient alors les magistrats, qui auraient cru déroger à la dignité de leur caractère en se livrant à de frivoles distractions, lui permettait de cultiver les lettres dans les intervalles que lui laissaient des devoirs plus sacrés et des études plus austères. Il avait une bibliothèque, et il y attirait son jeune neveu, dans la vue d'entretenir les heureuses dispositions qu'il annonçait. Ce fut donc dans une bibliothèque que Bossuet commença à vivre dès l'âge de sept ans. Ce fut là qu'il sentit naître cette passion de l'étude et cette ardeur de tout savoir qui furent les affections dominantes de toute sa vie.

» Son oncle le gardait dans sa maison, très voisine du collège des Jésuites, où le jeune Bossuet se rendait tous les jours pour suivre son cours d'humanités.

» Une aptitude singulière à tout apprendre favorisa ses premiers essais, et une mémoire prodigieuse lui donna la facilité d'acquérir beaucoup en peu de temps ; les vers de *Virgile* se gravaient sans effort dans sa mémoire ; et son oncle, fidèle aux principes qui présidaient alors à l'éducation de la jeunesse, avait soin de l'exciter à retenir les beaux morceaux *des anciens poètes*, que son âge lui permettait de sentir et de goûter. L'expérience fait assez connaître que cette habitude, contractée dès les premières années de la vie, contribue à familiariser de bonne heure l'oreille des enfants à une certaine harmonie de style, qui devient en-

suite l'ornement de la pensée, et assure le pouvoir de l'éloquence. »

Écoutons le même historien qui, en parlant de l'éducation du Dauphin, nous raconte l'enthousiasme de Bossuet pour les auteurs anciens :

« En se chargeant de l'éducation du fils de Louis XIV, Bossuet conçut un plan d'éducation digne d'un tel père, digne d'un tel instituteur, digne du siècle où il vivait.

« Pour s'y préparer, il se livra à une étude approfondie de l'antiquité grecque et latine. Poètes, orateurs, philosophes, historiens, tous les monuments d'Athènes et de Rome repassèrent sous les yeux de Bossuet ; il se pénétra de leur caractère, de leur manière et de leur style, et il est peut-être le seul qui ait donné à la langue française quelque chose de ce génie antique, qu'il est si difficile de transporter dans les langues modernes.

« Nous avons déjà parlé de son enthousiasme pour *Homère*. Il le plaçait au-dessus de tous les poètes et de tous les orateurs, et il ne prononçait jamais son nom, sans dire *le divin Homère*. La lecture de ses ouvrages était dans sa jeunesse la diversion la plus agréable aux études graves et sérieuses qui remplissaient sa vie. Il était facile de reconnaître combien il en était pénétré par l'espèce de charme qu'il trouvait à ramener souvent ses entretiens sur les beautés inépuisables de ce grand poète. Bossuet savait par cœur presque toute l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Il en récitait quelquefois de longs fragments avec la même facilité que les vers de *Virgile* et d'*Horace* qui étaient restés gravés dans sa mémoire depuis

sa première jeunesse. Bossuet, devenu évêque de Meaux, se trouvait un jour à Germigny avec l'évêque d'Autun (Gabriel de Roquette); on parlait d'*Homère*, et tout-à-coup, s'abandonnant à son enthousiasme ordinaire, il récita un des plus beaux morceaux de l'*Iliade* avec cette chaleur que le génie et le feu du chantre d'Achille allumaient toujours dans son âme et dans son imagination. Bossuet observa l'espèce de surprise et d'admiration de l'évêque d'Autun, lequel dit : *Quelle merveille qu'après avoir enseigné tant d'années la grammaire et la rhétorique.... — Et dans quel collège ?* de manda bonnement l'évêque d'Autun; à *Saint-Germain et à Versailles*, répondit Bossuet en souriant; et il lui conta à cette occasion, avec une sorte de satisfaction, « que, pendant l'éducation de M. le Dauphin, il était si plein d'*Homère*, qu'il en récitait souvent des vers en dormant; que souvent même il s'éveillait par la forte attention qu'il apportait à les réciter, comme on s'éveille au milieu d'un songe dont on est agréablement frappé. »

» Ce fut dans un de ces enchantements passionnés pour *Homère*, que son imagination fut si vivement touchée des malheurs d'*Ulysse*, qu'il fit encore tout endormi le vers suivant :

Τοῖς δογύχουσιν ἀχθον ἐγχελόγοις.

Tout est à charge aux malheureux, même leur pensée.

» *Virgile et Horace* ne lui étaient pas moins familiers. Il n'allait jamais à la campagne sans *Virgile*. Il ne cessait de vanter la douce mélodie de ses vers, et un exemple, emprunté des *Eglogues* ou des *Géorgiques*, venait confirmer

l'impression qu'il ressentait et qu'il communiquait à tous ceux qui l'entendaient parler de ce poète inimitable. C'était surtout à *Germigny*, en se promenant sur les bords de la rivière qui en arrosait les jardins, que Bossuet se plaisait à rappeler ces peintures touchantes que *Virgile* a retracées tant de fois des plaisirs si purs et si vrais que l'on goûte à la campagne, à l'aspect de la nature dans toute sa parure et sa richesse. C'est là qu'ayant le modèle et le tableau sous les yeux, il semblait goûter avec encore plus de douceur tout le charmes des vers de *Virgile*.

... » Il possédait si parfaitement la langue latine, que toutes les fois que l'on disputait devant lui sur le sens de quelque mot, il mettait fin à toutes les discussions, et tranchait sur le champ la difficulté par des exemples et des autorités empruntés de *Térence*, de *Virgile*, d'*Horace*, de *Phèdre*, dont il estimait singulièrement la pureté de style : tant il avait présents à l'esprit tous les auteurs du siècle d'Auguste. Il avait acheté exprès toutes les éditions appelées *Variorum*, pour se livrer à un examen suivi du style des écrivains de ce beau siècle ; et on observa qu'il n'y avait pas une seule page de ce recueil qui ne fût marquée de son crayon » (*Hist. de Bossuet*, l. 1. p. 5, 6. l. 4. p. 303-307).

La citation ne laisse rien à désirer : elle prouve que Bossuet doit être signalé aux amis du *Ver rongeur*, comme un païen, et un païen fanatique, tel que n'en a jamais vu le dix-neuvième siècle. Appeler Homère le divin Homère, porter toujours Virgile à la campagne, savoir par cœur l'Iliade et l'Odyssée ! c'est à désespérer du grand siècle et de la

gravité épiscopale ! Et cependant c'est Bossuet que M. Gaume invoque pour son patron, qu'il nous représente comme l'ennemi *des études païennes* ! Que répondre à cette audace d'affirmations ?

On nous oppose le jugement de Bossuet sur Télémaque, et les craintes que l'évêque de Meaux expose quelque part sur le résultat des *études païennes*.

C'est encore le cardinal Bausset qui va répondre :

« On nous dispensera sans doute de parler du mérite d'un livre sur lequel l'admiration semble s'être épuisée depuis plus d'un siècle, et sur lequel tout ce qu'on pourrait dire a déjà été dit » (Vie de Fénelon, t. 3, p. 45)... « On désire peut-être de connaître l'opinion de Bossuet sur le *Télémaque*. Cet ouvrage, comme nous l'avons dit, parut en 1699, et dans une circonstance où Bossuet était peu disposé à juger favorablement tout ce qui venait de Fénelon ; il parle en très peu de mots du *Télémaque* dans une lettre à son neveu, en date du 18 mai 1699. Il lui mande : *Le Télémaque de M. de Cambrai est, sous le nom du fils d'Ulysse, un roman instructif pour Monseigneur le duc de Bourgogne : cet ouvrage partage les esprits ; la cabale l'admire ; le reste du monde le trouve peu sérieux et peu digne d'un prêtre*. Ce jugement paraîtra sévère : on aurait tort cependant de l'attribuer uniquement à la disposition où se trouvait Bossuet, depuis quelques années, à l'égard de Fénelon ; et à une prévention, qui était peut-être à son plus haut degré au moment où il écrivit cette lettre.

» Mais on doit d'abord observer que, lorsque Bossuet s'ex—

primait ainsi, il ne connaissait et il ne pouvait connaître que la partie des aventures de *Télémaque* pendant son séjour dans l'île de Calypso. Nous avons déjà dit que la première édition fut arrêtée à la page 208; ainsi Bossuet ne connaissait point encore toute la partie morale et politique de cet ouvrage, qui ne commence en effet à se développer que depuis le départ de *Télémaque* de l'île de Calypso. Toute cette partie fut imprimée, pour la première fois, en Hollande, au mois de juin 1699. D'ailleurs Bossuet, naturellement austère, occupé depuis tant d'années des études graves et sérieuses de la religion, et à qui son âge et ses infirmités rendaient toujours présentes les pensées de l'éternité, était peu porté, par habitude et par caractère, à ce genre de distractions que les hommes les plus vertueux peuvent chercher quelquefois dans la bonne littérature » (*ib.*, p. 65-67).

Écoutons le savant et pieux éditeur des œuvres de Fénelon :

« On trouve à redire que l'auteur de *Télémaque* ait inséré l'histoire des amours de Calypso et d'Eucharis dans son poème, et plusieurs descriptions semblables, qui paraissent dit-on, trop passionnées.

» La meilleure réponse à cette objection est l'effet qu'avait produit le *Télémaque* dans le cœur du jeune prince pour qui il avait été écrit. Les personnes d'une condition commune n'ont pas le même besoin d'être précautionnées contre les écueils auxquels l'élévation et l'autorité exposent ceux qui sont destinés à régner. Si notre poète avait écrit pour un homme qui eût dû passer sa vie dans l'obscurité, ces des-

criptions lui auraient été moins nécessaires. Mais pour un jeune prince, au milieu d'une cour où la galanterie passe pour politesse, où chaque objet réveille infailliblement le goût des plaisirs, et où tout ce qui l'environne n'est occupé qu'à le séduire ; pour un tel prince, dis-je, rien n'était plus nécessaire que de lui présenter, avec cette aimable pudeur, cette innocence et cette sagesse qu'on trouve dans le Télémaque, tous les détours séduisants de l'amour insensé ; que de lui peindre ce vice dans son beau imaginaire, pour lui faire sentir ensuite sa difformité réelle : et que de lui montrer l'abîme dans toute sa profondeur, pour l'empêcher d'y tomber, et l'éloigner même des bords d'un précipice si affreux. C'était donc une sagesse digne de notre auteur, de précautionner son élève contre les folles passions de la jeunesse par la fable de Calypso, et de lui donner, dans l'histoire d'Antiope, l'exemple d'un amour chaste et légitime. En nous représentant ainsi cette passion, tantôt comme une faiblesse indigne d'un grand cœur, tantôt comme une vertu digne d'un héros, il nous montre que l'amour n'est pas au-dessous de la majesté de l'épopée, et réunit par là dans son poème les passions tendres des romans modernes, avec les vertus héroïques de la poésie ancienne » (t. 20, p. LXXXVI-LXXXVII).

» Notre illustre auteur a donc réuni dans son poème les plus grandes beautés des anciens. Il a tout l'enthousiasme et l'abondance d'Homère, toute la magnificence et la régularité de Virgile. Comme le poète grec, il peint tout avec force, simplicité et vie ; avec variété dans la fable, et diversité dans les caractères : ses réflexions sont morales, ses descriptions vives,

son imagination féconde; partout ce beau feu que la nature seule peut donner. Comme le poète latin, il garde parfaitement l'unité d'action, l'uniformité des caractères, l'ordre et les règles de l'art; son jugement est profond, et ses pensées élevées; tandis que le naturel s'unit au noble, et le simple au sublime : partout l'art devient nature. Mais le héros de notre poète est plus parfait que ceux d'Homère et de Virgile; sa morale est plus pure, et ses sentiments plus nobles. Concluons de tout ceci que l'auteur du Télémaque a montré, par ce poème, que la nation française est capable de toute la délicatesse des Grecs, et de tous les grands sentiments des Romains. L'éloge de l'auteur est celui de sa nation »¹ (p. LXXXIX-XC).

Examinons le passage où Bossuet, s'il faut en croire M. Gaume, est opposé aux études païennes.

« Sur le point en question, dit l'auteur du *Ver rongeur*, (*Lettres à la Revue de l'Instruct.*), voici le sentiment du grand évêque de Meaux. « Bossuet, dit son illustre historien, aurait désiré que la poésie, dans son langage sublime, eût dédaigné ces frivoles ornements, qui avaient été imaginés pour ajouter une dangereuse séduction aux enchantements d'un culte qui ne parlait qu'aux sens, et d'une religion qui n'offrait à l'adoration des peuples que des tableaux voluptueux, des sou-

¹ Dès l'année 1700, Fénelon reçut, à propos de son Télémaque, les épithètes DE GRAND IGNORANT, IMPERTINENT, QUI N'A PAS UNE ONCE DE SENS COMMUN, IROQUOIS, GOTH, ETC. Le tout était assaisonné des mots FATUITÉ, SOTTISE, ABSURDITÉ, PAUVRETÉ D'ESPRIT (voir M. l'abbé Gosselin, *Recherches sur le Télémaque*, p. 71-72).

venirs coupables et de grands scandales. Il croyait que les grandes images, les nobles pensées, la richesse, la force, l'originalité d'expressions répandues dans les livres sacrés pouvaient suppléer avec avantage aux plus heureuses conceptions d'une poésie étrangère à la religion, à la morale, à la législation, aux habitudes des peuples modernes. Il craignait qu'elles ne servissent plus souvent dans la jeunesse à égarer l'imagination, et à ouvrir le cœur à la séduction des passions, qu'à inspirer ces grandes conceptions qui ont honoré quelques grands génies, auxquels il était bien loin de refuser son admiration » (t. 2, p. 353-354).

On croirait, à entendre M. Gaume, que ce passage du cardinal Bausset se rapporte à l'étude des auteurs anciens. La lecture du texte nous montre qu'il s'agit *uniquement* de l'emploi de la mythologie dans les questions religieuses. Ecoutez l'historien de Bossuet, dont M. Gaume a pris soin de mutiler les phrases pour en dénaturer les pensées : « On connaît les opinions assez sévères de Bossuet sur l'emploi des brillantes fictions que la mythologie des anciens a transmises aux poètes de tous les siècles. Bossuet aurait désiré, etc. » Après cette citation isolée de son contexte par notre adversaire, le cardinal Bausset continue :

« Enfin, Bossuet pensait que, si la mythologie avait été la théologie d'une religion voluptueuse et dépravée, une religion sainte et pure devait inspirer à des poètes élevés à une école plus sainte et plus grave des idées, des images et des expressions plus conformes à la doctrine et à la morale qu'ils y avaient puisées.

» Ce système poétique était digne sans doute d'un évêque tel que Bossuet ; et *Racine* a montré dans *Athalie* et dans *Esther*, qu'en parlant le langage des écrivains sacrés, on peut être encore plus élevé et plus sublime que les poètes de l'antiquité qui ont fait entendre le langage des dieux.

» Cependant on pourrait dire sans offenser la gloire de Bossuet, et sans déroger à la sainte dignité de ses maximes, que la circonstance où il crut devoir exercer sa censure contre un poète qu'il aimait et qu'il estimait, n'était pas de nature à mériter une telle sévérité. Bossuet admirait le génie poétique de Santeuil, et lui pardonnait les singularités de son caractère. Il l'attirait souvent à Germigny ; et ce fut à Germigny même que Santeuil en fit la description dans une pièce charmante, qui offre la peinture la plus agréable d'un lieu que la présence de Bossuet a consacré » (p. 354-355).

Quelques années plus tard, l'évêque de Meaux semble avoir mitigé son opinion à cet égard, car il écrit à Santeuil :

« Je reverrai avec plaisir dans cet ouvrage toute la beauté de l'ancienne poésie des Virgile, des Horace, dont j'ai quitté la lecture il y a longtemps ; et ce me sera une satisfaction de voir que vous fassiez revivre ces anciens poètes, pour les obliger en quelque sorte de faire l'éloge des héros de notre siècle d'une manière moins éloignée de la sainteté de notre religion.

» Il est vrai, Monsieur, que je n'aime pas les fables, et qu'étant nourri depuis beaucoup d'années de l'Écriture-Sainte qui est le trésor de la vérité, je trouve un grand creux dans ces fictions de l'esprit humain, et dans ces productions de

sa vanité. Mais lorsqu'on est convenu de s'en servir comme d'un langage figuré, pour exprimer d'une manière en quelque façon plus vive ce que l'on veut faire entendre surtout aux personnes accoutumées à ce langage, *on se sent forcé de faire grâce au poète chrétien, qui n'en use ainsi que par une espèce de nécessité*. Ne craignez pas que je vous fasse un procès sur votre livre ; je n'ai au contraire que des actions de grâces à vous rendre ; et sachant que vous avez dans le fond autant d'estime pour la vérité, que de mépris pour les fables en elles-mêmes, j'ose dire que vous ne regardez, non plus que moi, toutes ces expressions tirées de l'ancienne poésie, que comme le coloris du tableau, et que vous envisagez principalement le dessein et les pensées de l'ouvrage, qui en sont comme la vérité, et ce qu'il y a de plus solide » (p. 361-362).

Les paroles qui suivent ne nous laissent aucun doute sur la valeur des paroles que M. Gaume a détournées de leur sens véritable, en les appliquant à l'étude des classiques :

« Bossuet avait une telle antipathie pour cette recherche affectée des expressions de l'antiquité, qui tendait à dénaturer le caractère auguste et sacré d'une religion si supérieure aux inventions des hommes, qu'il ne pouvait supporter qu'on employât le mot de *divus* au lieu de celui de *sac-tus*, pour distinguer ces héros du christianisme, dont l'Eglise a consacré les vertus et la sainteté par des honneurs publics » (p. 362).

M. Gaume nous demande (*L.*, p. 181) « S'il est bien certain que Bossuet doit sa gloire à ses études profanes, ou à ses études sacrées. »

C'est toujours le cardinal Bausset qui répondra pour nous :

« Une aptitude singulière à tout apprendre favorisa ses premiers essais, et une mémoire prodigieuse lui donna la facilité d'acquérir beaucoup en peu de temps; les vers de Virgile se gravaient sans efforts dans sa mémoire; et son oncle, fidèle aux principes qui présidaient alors à l'éducation de la jeunesse, avait soin de l'exciter à retenir les beaux morceaux des anciens poètes, que son âge lui permettait de sentir et de goûter. L'expérience fait assez connaître que cette habitude, contractée dès les premières années de la vie, contribue à familiariser de bonne heure l'oreille des enfants à une certaine harmonie de style, qui devient ensuite l'ornement de la pensée, et assure le pouvoir de l'éloquence (t. 1, p. 6).

» Pour s'y préparer (à l'éducation du Dauphin), il se livra à une étude approfondie de l'antiquité grecque et latine. Poètes, orateurs, philosophes, historiens, tous les monuments d'Athènes et de Rome repassèrent sous les yeux de Bossuet; *il se pénétra de leur caractère, de leur manière et de leur style, et il est peut-être le seul qui ait donné à la langue française quelque chose de ce génie antique, qu'il est si difficile de transporter dans les langues modernes* » (t. 1, p. 303).

Cette étude approfondie de la littérature grecque et latine n'empêcha pas Bossuet de se former à l'étude de l'écriture et des Pères, et de perfectionner le genre des anciens par le parfum des sublimes vérités de l'Évangile. Son mérite fut de réunir en lui la perfection des deux littératures et de concilier en sa personne, selon l'heureuse expression de

M. Villemain, le caractère *attique et oriental*. « Les écrivains du grand siècle, dit Mgr de Viviers, en s'attachant à reproduire la forme antique, ce qu'ils ont fait avec un rare bonheur, ont imprimé à leurs œuvres une perfection incomparable. Ce travail d'imitation n'a rien ôté de son originalité à notre littérature nationale. Le christianisme, à son tour, lui a communiqué un caractère propre par où elle laisse beaucoup au-dessous d'elle, sous le rapport de la beauté morale, l'antiquité grecque et romaine » (*Circulaire* du 2 oct. 1851, p. 29).

De là je conclus que Bossuet est un païen qui mérite toutes les colères de nos réformateurs, et que, malgré les dénégations de M. Gaume, l'évêque de Meaux restera l'un des illustres chefs de notre glorieux combat.

Je lis à l'instant même une nouvelle calomnie contre Bossuet. L'abbé Ledieu dit en parlant de la dernière maladie de l'évêque de Meaux : « Il se plaignait d'être souvent fatigué de ses propres pensées. Sa mémoire l'importunait en lui rappelant avec inquiétude des odes d'Horace, qui forçaient pour ainsi dire son attention, et qu'il était obligé de se faire lire pour s'en délivrer en quelque sorte » (*Hist. de Bossuet*, par le cardinal Bausset, t. 4, p. 401). *L'Univers* transforme ces souvenirs d'Horace en *obsession diabolique* ou en *symbole providentiel*, qui prouve combien les auteurs anciens sont dangereux (24 août). Or, voici la vérité d'après le cardinal Bausset : la tête de Bossuet commençait à s'affaiblir : tout le fatiguait, même les matières qui lui étaient *les plus familières et les plus agréables*.

Alors les souvenirs de sa jeunesse qui, comme l'on sait, sont plus vifs chez les vieillards, se réveillent en lui ; Horace revient à sa mémoire et le fatigue, non comme *mauvaise pensée*, mais comme une pensée qui préoccupe son cerveau affaibli. Et l'on voit dans ce fait très simple *une obsession diabolique* ou *un symbole providentiel* contre les auteurs païens ! Nos adversaires se décideront-ils enfin à ne plus conspirer contre l'histoire ?

ART. 12. — Le Concile de Latran et le Concile de Trente.

M. Gaume ne se borne pas à dénaturer le sens des Pères et des auteurs ecclésiastiques, il ne respecte pas même les Conciles.

Déjà nous avons signalé (p. 200-204) de graves méprises que M. Gaume se serait épargnées en lisant avec plus d'attention le texte des Conciles de Latran et de Trente ; les erreurs en appellent d'autres, et nous devons encore constater deux nouvelles interprétations des Conciles, qui ressemblent presque à des falsifications.

Léon X a fait le décret suivant, approuvé par les Pères du cinquième Concile de Latran : « *Insuper omnibus et singulis philosophis in universitatibus studiorum generalium, et alibi publice legentibus, districte præcipiendo mandamus, ut cum philosophorum principia aut conclusiones, in quibus à recta fide deviare noscuntur, auditoribus suis legerint, seu explanaverint, quale hoc est de animæ mortalitate aut unitate, et mundi æternitate, ac alia hujusmodi,*

teneantur eisdem veritatem religionis christianæ omni conatu manifestam facere, et persuadendo pro posse docere, ac omni studio hujusmodi philosophorum argumenta, cùm omnia solubilia existant, pro viribus excludere atque resolvere. Et cum non sufficiat aliquando tribulorum radices præscindere, nisi et, ne iterum pullulent, funditus evellere, ac eorum semina originalesque causas, unde facile oriuntur, remove, cum præcipue humanæ philosophiæ studia diuturniora, quam Deus secundum verbum apostoli evacuavit, et stultam fecit, absque divinæ sapientiæ condimento, et quæ sine revelatæ veritatis lumine in errorem quandoque magis inducunt, quam in veritatis elucidationem : ad tollendam omnem in præmissis errandi occasionem, hac salutari constitutione ordinamus et statuimus, ne quisquam de cetero in sacris ordinibus constitutus, sæcularis vel regularis, aut alias ad illos a jure arctatus, in studiis generalibus, vel alibi publice audiendo, philosophiæ aut poesis studiis ultra quinquennium post grammaticam ac dialecticam, sine aliquo studio theologiæ aut juris pontificii, incumbat. Verum dicto exacto quinquennio, si illis studiis insudare voluerit, liberum sit ei, dum tamen simul aut seorsum, aut theologiæ, aut sacris canonibus operam navaverit, ut in his sanctis et utilibus professionibus sacerdotes domini inveniant, unde infectas philosophiæ et poesis radices purgare et sanare valeant » (Concil. Lateran., V. sessio VIII, Bulla Leonis X. Labb. Concil. t. 14, p. 187-188).

Le souverain-pontife ordonne aux professeurs des universités de connaître si parfaitement toutes les questions

philosophiques, qu'ils soient à même de réfuter toutes les objections soulevées par la science irrégulière..... Puis il ajoute : « Comme les études *trop prolongées* des sciences humaines deviennent souvent des sources d'erreur *lorsqu'on les sépare de la sagesse divine*, nous voulons que désormais, après les cours de grammaire et de dialectique, on n'emploie pas plus de cinq ans aux études de philosophie et de poésie, à moins qu'on ne s'occupe en même temps de théologie et de droit canon. Mais si un ecclésiastique, après les cinq années révolues, veut se livrer avec ardeur (*insu- clare*) à ces études profanes, qu'il ait à cet égard une complète liberté, pourvu qu'il se livre en même temps aux sciences sacrées, et qu'il puise dans ces saintes études de quoi purifier ce qu'il y aurait de corrompu dans les racines de la poésie et de la philosophie. »

Tous les lecteurs verront dans ce décret une pensée large sur l'étude des sciences humaines. Nos programmes, pour me servir de l'expression de nos adversaires, ne sont pas aussi païens que celui du Concile de Latran, car nulle part, dans nos séminaires et dans les collèges chrétiens, on n'étudie pendant cinq ans la philosophie et la poésie après les cours de belles-lettres et de dialectique, et à la fin de ces longues années consacrées aux cours élémentaires et aux sciences philosophiques et poétiques, les clercs n'ont point généralement cette complète liberté que leur accorde le Concile de Latran, de se livrer avec assiduité aux études profanes, parallèlement aux études divines.

Cependant M. Gaume voit dans le Concile de Latran une

protestation contre l'enseignement des classiques (*L.*, p. 195); la chose nous semblerait merveilleuse si, en fait de contre-sens, M. Gaume en était à son coup d'essai. Examinons par quels procédés notre honorable adversaire est parvenu à dénaturer la pensée du Concile de Latran.

1° Le Concile décrète : « Si un ecclésiastique, après les études de belles-lettres et en outre cinq années spécialement consacrées à la philosophie et à la poétique, veut s'adonner avec ardeur aux sciences profanes, *qu'il soit libre à cet égard*, pourvu qu'il ne néglige pas la théologie et le droit canon. » Ce texte était gênant ; que fera M. Gaume ? Il le supprime. — Quel nom donner à ce système de polémique, surtout quand il s'agit des Conciles généraux ?

2° Léon X veut que les professeurs des universités connaissent parfaitement toutes les subtilités de la philosophie anti-chrétienne, pour les résoudre d'une manière victorieuse. Après cette décision du Pape, confirmée par le Concile de Latran, M. Gaume *décide à son tour* que « *le plus sûr, peut-être, et le plus simple eût été d'interdire l'étude de pareils philosophes* (*L.*, p. 197). Notre adversaire ne se contente plus de traduire à contre-sens les Conciles, il veut les réformer *et faire mieux*. Nous nous abstenons de qualifier cette manière de traiter les saintes assemblées de l'Eglise catholique.

3° La Bulle reconnaît que les études humaines *trop prolongées* et *séparées de la sagesse divine* sont dangereuses, et conduisent souvent à l'erreur. Quel rapport existe-t-il entre cette pensée éminemment sage et la proscription des lettres

anciennes? Tous les instituteurs chrétiens s'honorent de suivre les prescriptions du Concile de Latran.

4° Dans la pensée de Léon X, les études religieuses faites après les cours élémentaires doivent servir à purifier ce qu'il y aurait de corrompu dans les racines de la philosophie et de la poésie : *ut in his sanctis et utilibus professionibus sacerdotum Domini inveniant, unde infectas philosophiæ et poesis radices purgare et sanare valeant*. M. Gaume fait dire à Léon X, sans restriction, que les racines de la poésie et de la philosophie sont empoisonnées. D'après cette méthode de traduction, lorsque les historiens latins nous diront que les généraux ont fait ensevelir les soldats morts sur le champ de bataille, *mortuos milites sepelierunt*, ou toute autre phrase semblable, il faudra en conclure que tous les soldats de leur armée ont péri. — Si le C. de Latran avait cru que toutes les branches de la philosophie et de la poésie fussent empoisonnées, comment aurait-il accordé une entière liberté de s'y appliquer avec ardeur (*liberum sit insudare*)? L'Eglise n'a jamais donné l'autorisation de boire à une coupe empoisonnée, et c'est ainsi que M. Gaume appelle l'étude des classiques (*L.*, p. 197).

L'auteur des *Lettres* ajoute : « En vérité, rien n'est plus tristement instructif que cette bulle (p. 198). » Nous concluons aussi : rien n'est plus tristement instructif que la manière dont M. Gaume traduit et interprète les Conciles généraux de l'Eglise catholique.

Ce n'est pas assez du Concile de Latran; le Concile de Trente va subir une falsification peut-être unique dans les annales des discussions littéraires et théologiques.

« Que dirai-je encore, s'écrie *le Ver rongeur*? l'Église elle-même fit entendre sa grande voix et défendit expressément de mettre entre les mains des enfants les livres païens » (p. 122). — Suit le texte *falsifié* du Concile de Trente : *Antiqui vero libri ab ethnicis conscripti, propter sermonis elegantiam et proprietatem permittuntur : nulla tamen ratione pueris prælegendi erunt.*

Voici maintenant le *vrai* texte de la Congrégation nommée par le Concile de Trente, et dont les décrets ont été approuvés par le pape Pie IV : Libri qui res lascivas seu obscenas ex professo tractant, narrant, aut docent, cum non solum fidei, sed et morum, qui hujusmodi librorum lectione facile corrumpi solent, ratio habenda sit, omnino prohibentur. Antiqui verò ab ethnicis conscripti, propter sermonis elegantiam et proprietatem permittuntur : nulla tamen ratione pueris prælegendi erunt (*De lib. prohib. Regul. VII*). — D'où il suit 1° que le Concile de Trente défend de mettre entre les mains des enfants les livres païens qui traitent *ex professo* des matières obscènes, et qu'il ne s'agit pas du tout des auteurs anciens en général ; 2° que M. Gaume a ajouté au texte du Concile le mot *libri* qui ne s'y trouve pas : le nominatif de la phrase est cinq lignes plus haut, *libri qui res lascivas seu obscenas ex professo tractant* ; 3° les vénérables Pères de la Congrégation ont un si grand respect pour les formes *nommées païennes* par nos adversaires, que, malgré les peintures lascives de plusieurs ouvrages anciens, ils en permettent la circulation *par une exception toute spéciale*, et cette exception est fondée préci-

sément sur l'élegance de la diction et la propriété des expressions : *propter sermonis elegantiam et proprietatem*. Seulement l'Eglise, dans sa prévoyance maternelle, interdit aux enfants la lecture de ces livres obscènes. Si la Congrégation du Concile de Trente eût pensé avec M. Gaume que *la forme païenne était un défaut*, même sous le rapport littéraire, il ne restait plus de motifs à l'exception établie par son décret : et la manière dont elle a formulé sa pensée nous prouve que l'Eglise respecte la forme du beau dans l'ordre naturel, même lorsque cette forme est réalisée sur des objets où quelques puritains catholiques auraient flétri à la fois et la forme et le fond.

En terminant ces longs articles, je m'arrête, profondément attristé de voir comment un honorable écrivain, égaré par l'esprit de système, fait plier les textes devant les exigences de son imagination, ajoute, retranche, isole les passages, selon que le réclame l'impérieuse nécessité d'une idée fixe. Saint Augustin, saint Jérôme, saint Basile, saint Chrysostome, saint Grégoire le Grand, Bossuet, le P. Possevin, le P. Thomassin, les Conciles de Trente et de Latran, tout a été mutilé, traduit à contre-sens, dénaturé. Puis M. Gaume s'écrie avec l'assurance d'un homme qui résume la tradition catholique : « à cette nuée de témoins il serait facile d'en ajouter beaucoup d'autres » (*V. R.*, p. 122). Nous lui conseillons de ne plus en ajouter d'autres, car c'est assez de falsifications, c'est trop de falsifications pour un écrivain qui, dans une question aussi grave, doit respecter le public.

ART. 13. — L'opinion des curés sénonais.

Il vient d'arriver un nouvel auxiliaire au *Ver rongeur* : Je cite l'*Univers*.

Au rédacteur en chef de l'*Univers*.

Monsieur le Rédacteur,

Voulez-vous bien me permettre de communiquer aux nombreux lecteurs de l'*Univers* un nouveau témoignage à l'appui de l'opinion que vous soutenez avec un zèle aussi éclairé qu'infatigable, dans la question si importante des *classiques païens*. On ne saurait suspecter justement de complaisance ou d'entraînement irréfléchi l'argument qu'on va lire : il date de l'année 1668, l'époque la plus florissante du triomphe des lettres et des arts du paganisme. Le roi Louis XIV, profitant des loisirs que lui procurait le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, s'appliquait à peupler Versailles et ses diverses résidences royales des innombrables divinités de l'Olympe, au milieu desquelles il se plut souvent à figurer sous les traits d'Apollon ou de Mars. — C'est enfin d'un volume de la bibliothèque de Sens, intitulé : RECUEIL DES CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES DV DIOCESE DE SENS, imprimé en cette ville chez Louis Prussvrot : MDCLXVIII que j'extrais le texte suivant :

« QUESTION II. S'il y a quelque genre d'étude ou de science que des prestres et autres ecclésiastiques doivent éviter.

« Quelques-vns (des ecclésiastiques de la Conférence) ont dit qu'il doivent éviter généralement toutes les sciences profanes et séculières.

et ils ont cité les paroles de saint Hiérosme dans son ép. 22 à Eustoch : *Quid facit cum psalterio Horatius ? Cum Evangeliiis Maro ? Cum apostolis Cicero ?* Ils ont ajouté qu'il y avoit aussi peu d'apparence de conjoindre les fables des poètes avec les vérités de l'Evangile que d'vnr Belial avec Jésus-Christ ; que les SS. Pères avoient eu en horreur ce commerce... ; que si les Pères ne les avoient pas ignorées, c'est qu'ils les avoient apprises dans leur ieune aage et auant leur promotion : mais qu'ils avoient esté si éloignez de s'y vouloir appliquer après leur sacerdoce, qu'ils faisoient mesme profession hautement d'y renoncer, comme il se voit dans l'exemple de Sidoine Apollinaire, homme d'vn esprit rare et poly, qui estant prié par vn de ses amys de luy donner des vers : *Primum*, dit-il, *ab exordio Religiosae huius principaliter exercitio renunciavi*. Ce qui se peut remarquer pareillement en saint Cyprian et quantité d'autres qui ont corrigé et rabbaissé leur stile aussi tost après leur conuersion, comme s'ils avoient estimé que la pompe mesme et les ornemens du langage aussi bien que le faste et la magnificence du siècle, sont incompatibles avec la simplicité et la modestie chrestienne. *Habeant ergo*, ont conclud ces premiers avec l'éloquent saint Paulin, *sibi literas suas Oratores, sibi sapientiam suam Philosophi, sibi diuitias suas diuites, sibi regna sua reges : nobis gloria et possessio et regnum Christus est, nobis sapientia in stultitia prædicationis, etc.*

> D'autres ont soustenu au contraire, qu'il n'y avoit aucune sorte d'estude, dont vn ecclésiastique ne pût vilement se servir ; qu'on pouvoit dire des sciences ce que l'apostre avoit dit des viandes....—Que Moise, qui estoit la figure des prestres de la nouvelle loy ; avoit esté instruit dans toutes les connoissances des sages de l'Egypte, Daniel et ses compagnons dans celles des Chaldéens, etc....—Que plusieurs Pères, par la connoissance qu'ils avoient des sciences humaines et séculières, s'étoient rendus très utiles à l'Eglise, etc....—Que l'éloquence de saint Léon avoit fait sortir Attila d'Italie et sauué Rome du saccagement qui estoit desia résolu.—Que d'en vouloir vser au-

trement, c'estoit vouloir derechef introduire le GOTHISME et la BARBARIE dans l'Eglise, etc.

» Mais les choses ayant esté ainsi agitées de part et d'autre, même avec assez de chaleur, spécialement dans vn des lieux où a esté tenue la conférence : enfin chacun ayant dit son aduis et sa pensée, on est conuenu de trois ou quatre poinets qui semblent contenir l'éclaircissement et la décision entière de la question, et accorder mesme les deux propositions capitales qui paroissent iusques-icy presque totalement opposées.

» —Premièrement, on a dit qu'on ne peut pas prétendre que, ny l'Eglise dont on a cité les canons, ny les Pères dont on a rapporté les passages, défendent si absolument l'estude de toutes les sciences humaines et séculières aux ecclésiastiques qu'il ne leur soit iamais permis d'y vacquer en quelque circonstance que ce soit ; mais qu'il est vray qu'ils n'ont pas creu qu'ils en deussent faire leur occupation principale, ny que cette estude fust bien sortable à leur profession, etc.....

» On est demeuré d'accord qu'encores qu'on puisse dire que les sciences humaines ne sont pas criminelles ny blasmables en elles-mesmes, on ne peut pas néanmoins dire la mesme chose de la plupart des ourages, où on prétend les apprendre, dont la lecture en devient vicieuse, ou au moins dangereuse par cinq ou six circonstances qui en sont presque inséparables. 1^o On ne s'y applique pour l'ordinaire que par vn esprit de curiosité, et pour y chercher vne vaine satisfaction fort opposée aux dispositions d'vne âme vraiment chrétienne ; ce qui a fait dire à saint Augustin que ces sortes de sciences estoient pleines de vanité et d'vne curiosité criminelle. *Plenas superuacuae vanitatis et noxiae curiositatis*. Et ce fut en partie pour cette considération que saint Hiérosme fut chastié miraculeusement pour s'y estre appliqué. 2^o Les sujets en sont souvent lubriques, vains et fabuleux, et contraires aux vérités de la religion et à la pureté des mœurs, et tousiours mondains, et esloignez d'vne pro-

cession sainte. Ce qui a porté saint Grégoire à interdire l'exercice
des lettres humaines à vn Euesque, Quia, dit ce grand Pape, in uno
se ore eum Iouis laudibus Christi laudes non capiunt. — 3° On s'y
Remplit d'vn esprit tout payen et tout profane, superbe comme celuy
des philosophes, lascif comme celui des poètes, vain comme celui des
Orateurs, en vn mot, tout séculier; l'esprit des auteurs estant respandu
dans tout leurs ourages, et se communiquant encores par la lecture
comme autresfois par la conuersation. 4° Les fâcheuses idées qui
en demeurent, et qui sont seuent le principe et la source de
Beaucoup de derèglement : car comme dit l'Apostre, 6, vers. 8, Quæ
seminauerit homo hæc et metet, et qui seminat in carne, de
carne et metet corruptionem. — 5° La perte du temps; l'esprit
après vne longue lecture demeurant vuide et destitué des véritéz
qui le doibuent soutenir, et qui ne se rencontrent point dans les
sciences profanes : Scientia secularis, dit excellement saint Ber-
nard, inebriat sed curiositate non charitate, implens non nutriens,
inflans non œdificans, ingurgitans non confortans. — 6° Enfin le peu
 de proportion qu'il y a entre ce que doit scauoir vn chrestien, et ce
 que peut enseigner vn payen, dont les expressions mesmes, ou trop
 fastueuses ou trop molles et trop affectées, et souuent pleines de dé-
 guisement, ne conuiennent gueres avec la simplicité, la modestie et la
 sainte séuerité de l'Evangile, dont les ecclésiastiques doibuent estre des
 exemplaires dans toute leur conduite. *Non ergo, a-t-on conclud avec*
saint Augustin, illæ innumerabiles et impiæ fabulæ quibus pagano-
rum plena sunt carmina poetarum ullo modo nostræ consonant li-
bertati; non oratorum inflata et expolita mendacia; non denique ip-
sorum philosophorum garrulæ argutiæ qui vel Deum prorsus non
cognouerunt vel non sicut Deum glorificauerunt....

» — Et pour toutes ces considérations, plusieurs personnes de piété
 ont souuent souhaité qu'on donnast de plus saintes leçons dans les
 escholes chrestiennes, et qu'au lieu d'y enseigner aux enfans les
 adultères de Jupiter, et les autres vices des dieux de la gentilité, qui

sont souvent le funeste modèle de ceux des ieunes hommes (*adulterium enim discitur dum legitur*, comme a dit excellemment vn Père de l'Eglise), on leur enseignast solidement *par la lecture de quelques beaux traictex des Pères, par les sentences de l'Ecriture Saints, et autres ourrages dignes de la grandeur et de la pureté de nostre religion*, la haine que le vray Dieu a de tous ces crimes, l'horreur qu'ils en doibuent avoir, les moyens de les éviter ; bref tous les principes de la morale chrestienne qu'ils ignorent souvent toute leur vie, parce qu'ils ne les ont pas appris estant enfans, et que sortant des escholes sans estre solidement establis dans la piété, ils se sont abandonnez aux diuertissemens et à tous les embarras du siècle, qui ont facilement estouffé le peu de semence salutaire que le soin et le zèle de leurs maistres auoit (parmi tant de ronces et d'épines) fait glisser dans leur cœur. Mais enfin, s'il y a quelque nécessité d'occuper les enfans à ces sortes de lectures, au moins doibuent-elles estre (hors le besoin marqué cy-dessus) *soigneusement éuitées par les ecclésiastiques*, que saint Hiérosme reprend mesme de ce qu'ils envoyoiēt leurs proches à des escholes où on donnoit de telles leçons, comme on peut voir au canon *Legant*, qui est extrait de ses ourrages.

III. Et de tout cela, on a inféré que c'estoit vn abus intolérable, et comme vne espèce de sacrilège, que les ecclésiastiques et autres personnes d'une profession sainte; qui ne doibuent estre occupez que de Dieu, et remplis de ses adorables véritez, s'occupassent et employassent leur temps qui est tout sacré à la lecture (pour ne pas dire à la composition) de certains liures profanes qui ne sont bons qu'à inspirer le génie, le luxe et l'afféterie du siècle, et à en faire naître les passions dans le cœur....

» Et d'autant que quelques-vus ont dit que cette lecture sembloit nécessaire pour se former dans l'éloquence, on a répliqué qu'il falloit faire grande différence entre l'éloquence chrestienne, et l'afféterie du siècle dont ces liures sont remplis. Que l'éloquence chrestienne ne s'apprenoit point par des lectures profanes et séculières, et souvent mesme lubriques, qui ruinent l'esprit. Que l'Eglise auoit ses Chri-

Sostome, ses Cyrile, ses Basile et ses Grégoire parmi les Grecs ; ses Cyprian, ses Ambroise, ses Chrysologue, ses Léon et ses Hiérosme parmi les latins. Et en nostre langue, des traductions admirable de ces excellens Originaux, et quantité de beaux ouvrages pieux et solides, où on pouuoit en mesme temps apprendre la pureté de la langue et la sainteté de nostre religion. Que les SS. Pères n'auoient pas creu que ce fust un bon moyen, puis qu'ils l'auoient si rigoureusement defendu, mesme dans les temps où l'Eglise estoit priuée des autres auantages qu'ils luy ont laissé. Qu'ils s'estoient plaints au contraire qu'on introduisist cette éloquence molle et affectée dans les chaires chrestiennes, comme on peut voir particulièrement en saint Hiérosme : qu'enfin s'il n'y auoit point d'autre moyen pour deuenir éloquent, on pourroit vilement dire avec le mesme saint, *Melius est sanctam habere rusticitatem, quam eloquentiam peccatricem.* »

» On reconnaîtra facilement, ce me semble, que nos vénérables curés sénonais du dix-septième siècle pressentaient avec une rare sagacité les ravages que devait exercer dans la société en apparence si chrétienne et si fortement organisée de leur temps, CE VER RONGEUR des études païennes, deuenu de nos jours un serpent à mille têtes plein d'audace et de vigueur. — Cette conférence tenue, il y a près de deux siècles, par de pieux et obscurs ecclésiastiques, ne semble-t-elle pas dater d'hier ; ne sont-ce pas les mêmes arguments pour et contre ? Les admirateurs aveugles des païens n'accusent-ils pas, avec la même ardeur que ceux de ce temps-ci, leurs adversaires de vouloir ramener l'Eglise et les générations au GOTHISME et à la BARBARIE, et les défenseurs de la foi chrétienne n'égalent-ils pas en courage et en désintéressement nos Thomas Gousset, nos Pa-

risis, nos Gaume, lorsqu'ils proclament hautement sous les dédains des philosophes, des pseudo-païens et des timides chrétiens que :

« Mieux vaut la sainte rusticité qu'une éloquence criminelle. »

» Enfin, ne devons-nous pas trouver un nouvel et puissant encouragement à soutenir, *quand même !* la sainte cause de l'enseignement chrétien, dans cette patiente et invariable protestation de nos ancêtres provoquée, depuis trois siècles et plus, bien moins encore par les impertinences des ennemis déclarés de la civilisation chrétienne que par les fatales méprises d'un certain nombre de nos amis naturels, dominés par des préventions que chacun peut apprécier.

» Veuillez agréer, etc.

PETIT DE JULLEVILLE.

» Sens, 9 août 1852. »

Nous ferons seulement quelques remarques, qui suffiront à répondre à l'article de M. de Julleville.

1° Les curés sénonais reconnaissent que les Pères avaient appris *les lettres profanes dans leur jeune âge* : l'aveu est déjà précieux..... Plus tard, les Pères pouvaient négliger les sciences humaines, parce qu'ils avaient des occupations plus importantes et que les devoirs de l'épiscopat ne leur permettaient plus de lire Virgile et Homère : ceci ne fait rien à la question. D'ailleurs la règle n'était point générale, puisque Socrate nous apprend, avec toute l'histoire ecclésiastique, « que dès les premiers siècles, par une coutume admise, les maîtres établis dans les Eglises se sont exercés dans les sciences des Grecs jusqu'à l'âge le plus avancé. Deux motifs les dirigeaient dans ces études : rechercher la

grâce de l'élocution et la culture de l'intelligence, et réfuter les passages où les Grecs s'étaient éloignés de la vérité » (Socrate. *Hist. ecc.* l. 3. c. 16).

2° Les textes des Pères qu'on nous objecte ne s'appliquent qu'aux sciences humaines étudiées *d'une manière païenne*, avec esprit de vanité, de curiosité criminelle, et dans des intentions coupables. *Les meilleures choses sont mauvaises, quand on s'y livre avec cet esprit.* Nous avons suffisamment établi la pensée de saint Augustin et de saint Jérôme à cet égard : et le texte du B. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, nous servira de réponse aux autres appréciations des conférences de 1668 : « L'historien Socrate a fort bien prouvé que, dès les premiers siècles, par une coutume admise, les docteurs de l'Eglise se sont exercés dans les sciences des Grecs : ce témoignage est confirmé par les exemples de saint Grégoire de Nazianze, de saint Basile, et d'autres personnages fort religieux, qui ont lu souvent les auteurs païens et en ont recommandé la lecture. Je dis ceci à l'adresse de certaines personnes, qui, ne connaissant pas les lettres anciennes, attaquent sans modération ceux qui les aiment. Et cependant, si on les étudie avec une sage mesure et la convenance du temps, elles forment le jugement, polissent et ornent l'esprit, et le prédisposent au goût de la vertu. »

3° On assure « que c'est un abus intolérable, et comme une espèce de sacrilège, que les ecclésiastiques et autres personnes d'une profession sainte, qui ne doivent être occupés que de Dieu, s'occupent de ces lectures profanes, et que ces sortes de lectures doivent être soigneusement évitées par les ecclésiasti-

ques. » Et l'on ne voit pas qu'on fait ainsi le procès aux plus grands docteurs de l'Eglise, depuis saint Irénée jusqu'à saint Thomas ! Le docteur Angélique a donc *fait une espèce de sacrilège*, en étudiant pendant toute sa vie les œuvres d'Aristote ! Et saint Charles qui lisait assidûment le manuel d'Epictète ! En la compagnie de saint Thomas et de saint Charles, nous nous consolerons des anathèmes de 1668.— Les curés sénonais n'ont pas remarqué non plus qu'ils condamnaient le cinquième concile de Latran, qui donne pleine liberté aux ecclésiastiques de s'adonner aux études profanes, pourvu que leurs devoirs et les études divines ne soient point négligées. (v. plus haut p. 282). —Le concile de Latran dit : *liberum sit ei insudare!* les *conférences* de 1668 disent, *c'est presque un sacrilège!* Nous avons le choix.

4° Les *conférences* citent saint Jérôme, en lui donnant un sens qu'il n'a jamais eu (v. plus haut, p. 234-241).

5° Elles renvoient au droit canon (*Dist. 37, 1^a pars.*) Or, voici deux documents que nous trouvons dans la *Distinction 37* : 1° un concile romain tenu en 826 sous la présidence du pape Eugène II et avec le concours de 62 évêques, a fait le décret suivant : « Il nous revient de plusieurs endroits qu'on ne trouve point de maîtres pour étudier les belles-lettres, et qu'on néglige cette étude. C'est pourquoi nous ordonnons que dans tous les évêchés et dans les diocèses et partout où besoin sera, on emploie le plus grand soin et la plus grande diligence à établir des maîtres et des docteurs qui, *possédant la science des lettres et des arts libéraux* en enseignent assidûment les principes, parce que ces prin-

cipes servent merveilleusement à développer et à exprimer les questions religieuses. 2° C'est troubler l'ardeur de ceux qui étudient, que de vouloir proscrire la lecture des livres profanes : si ces livres renferment des choses utiles, il est permis au chrétien de les prendre comme son bien ; autrement, Moïse et Daniel n'auraient point été autorisés à s'instruire dans toutes les sciences des Grecs et des Chaldéens.. Pourquoi donc défend-on une lecture, *qui peut se faire si raisonnablement* ? Il en est qui lisent les auteurs profanes par une passion coupable , s'attachant uniquement aux fables, et à l'ornement des paroles. D'autres au contraire les lisent par un principe d'érudition, pour détester les erreurs, et faire servir à la cause de la religion ce qu'ils renferment d'utile : *or une lecture faite avec de semblables conditions est louable : tales laudabiliter seculares litteras addiscunt.* »

Evidemment les *conférences* de 1668 n'avaient pas lu le droit canon.

6° Les curés sénonais *ne trouvent qu'afféterie du siècle dans l'éloquence profane*. Cependant c'est à cette école que se sont d'abord formés les Augustin, les Chrysostome, les Basile, les Grégoire, les Bossuet, les Fénelon : le génie chrétien a ensuite perfectionné ce qu'ils avaient appris avec Homère, Cicéron et Virgile. Et saint Augustin va jusqu'à traiter *d'insensé*, celui qui nierait l'utilité de la rhétorique, *telle qu'elle s'enseignait dans les écoles séculières (de Doct. chris. l. 4. c. 1. 2)*.

Et maintenant, je conclurai en empruntant le langage de M. de Julleville : voilà comment l'ignorance des ques-

tions conduit « à de fatales méprises un certain nombre de nos amis naturels, dominés par des préventions que chacun peut apprécier ».

ART. 14. — Autorités d'un genre nouveau qu'invoque ou que peut invoquer M. Gaume.

M. Gaume termine ses *Lettres sur le Paganisme* par de nombreuses citations empruntées aux livres rabbiniques, où la science profane est anathématisée, où l'on défend absolument et *sous peine de malédiction et de damnation éternelle* d'étudier les livres des Grecs.

Est-ce sérieusement que M. Gaume nous objecte ces autorités ? Si la chose est sérieuse, nous lui répondrons : 1° que nous ne reconnaissons au Talmud aucune autorité pour régler la discipline des chrétiens ; 2° que M. Gaume tombe sous le coup des anathèmes et des malédictions rabbiniques, puisqu'il fait enseigner les sciences des Grecs aux élèves de troisième, de seconde, de rhétorique : car la défense est absolue, *elle prononce l'exclusion du salut éternel contre tout individu qui se livrerait aux études profanes* (L. p. 280), *maudit soit l'homme*, ajoute le Talmud, *qui fait apprendre à son fils la science des Grecs !...* Les livres des Grecs, dit un rabbin, Dieu veuille les écarter et les faire disparaître *du milieu des choses existantes* (ib., p. 281, 283) ; 3° que l'existence du peuple juif était une existence exceptionnelle, et que, en supposant même les règlements établis autrefois par la vraie synagogue, ces règlements n'auraient

aucune force de loi et de direction pour les chrétiens. M. Gaume voudrait-il nous ramener à toutes les prescriptions de l'ancienne loi ?

Mais puisque M. Gaume cherche des ancêtres, nous sommes en mesure de lui faire connaître certains hommes qui ont adopté depuis longtemps quelques-unes de ses opinions. Je repousse d'ailleurs à l'avance tout commentaire injurieux à la personne de notre adversaire; mais dans l'état actuel de la discussion la vérité a des droits que nous sommes obligés de faire valoir. Il n'y a aucune communauté de principes entre M. Gaume et les hommes que je vais citer : il y a seulement communauté d'idées sur la question qui nous divise.

Voici d'abord une déclaration faite par l'Ordre des franc-maçons, telle que je la trouve dans l'*Univers* du 5 mai 1852 :

« Notre association fraternelle est née dans un temps où, dégoûtés des différentes sectes de la morale grecque, un petit nombre d'initiés, connaissant la vraie doctrine morale, se sont séparés de la multitude. A cette époque, des hommes savants et éclairés, de véritables chrétiens, *non infectés des erreurs du paganisme*, se sont associés par un serment très saint, pensant que *de la religion défigurée et impure sortiraient non la paix, la tolérance et l'amour, mais des guerres détestables*. Ils ont voulu conserver mieux et d'une manière plus pure les maximes morales de la religion implantées dans le cœur des hommes. Ils se sont dévoués à cette œuvre afin que la véritable lumière se sépare de plus en plus des ténèbres, et puisse contribuer à combattre les pré-

jugés. Par l'exercice de toutes les vertus humaines ils ont tenté de consolider la paix et le bien-être parmi tous les hommes. Dans ce but, les maîtres de cette association fraternelle ont été appelés Frères consacrés à *saint Jean*, car ils veulent imiter l'exemple de Jean-Baptiste, le prédécesseur de la lumière naissante et le premier martyr de cette lumière. Ensuite ces docteurs et auteurs ont été appelés *maîtres* d'après l'habitude de ce temps. Ils avaient rassemblé et choisi les collaborateurs les plus habiles et les plus capables ; de là vient le nom de *compagnons*, car les autres non élus étaient appelés disciples d'après l'habitude des Hébreux et des Grecs.

» Ainsi la doctrine existait avant les croisades en Palestine. Les Templiers, en y arrivant, l'ont acceptée et l'ont transmise à l'Europe. Les grands-maîtres déclarent donc ici : *Notre foi n'est pas celle de l'Eglise existante, celle-ci est infectée de dogmes païens et pernicieux*, nous n'avons voulu que maintenir la morale éternellement pure professée par Jésus et saint Jean. »

La pièce suivante a une signification encore plus réelle et plus positive. En 1801, les constitutionnels tinrent à Paris un conciliabule national, spécialement dirigé par Grégoire. Là on s'occupait de censurer *toutes les erreurs qui s'étaient développées dans l'Eglise depuis le Concile de Trente, et l'on déclarait hautement qu'il était nécessaire d'attaquer la cour de Rome, cette cour ambitieuse et orgueilleuse, etc.* Or, dans ce même conciliabule, un prêtre nommé Vernerey fit un rapport sur l'éducation des jeunes clercs, et proposa, à peu de

chose près, le plan de Bibliothèque chrétienne de M. Gaume. Ce rapport de Vernerey fut approuvé par les évêques schismatiques, et l'on décréta que le plan proposé serait mis en pratique dans les écoles.

Je cite les paroles de Vernerey : « Ce serait sans doute une excellente méthode que celle où, sans aucune peine et sans un nouveau travail, les leçons de latinité orneraient en même temps les élèves de connaissances ecclésiastiques, qui, à cet âge, se graveraient dans leur mémoire en traits ineffaçables. Pour cela il suffirait de substituer l'explication d'auteurs ecclésiastiques choisis à celle des auteurs profanes, et de les ranger par ordre de facilité du latin.

Aussi la Congrégation vous propose-t-elle de faire composer et imprimer un recueil de ce genre, dans le goût des extraits de Chompré, pour servir aux écoles cléricales de latinité ; à l'aide de ce recueil, tel qu'il vous sera proposé, les élèves connaîtront, de manière à ne les oublier jamais, les principaux faits de l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles ; ils y puiseront encore d'autres connaissances théologiques à une époque où les anciens n'en avaient ordinairement aucune idée. *C'est un moyen efficace et peut-être unique d'inspirer plus généralement aux prêtres le goût de l'étude des anciens monuments de la religion. Il s'agit moins de chercher la pureté de la langue latine précisément, que de mettre les élèves en état de comprendre les auteurs ecclésiastiques. Sans doute on trouvera une latinité assez pure dans saint Léon, dans Sulpice-Sévère et dans Lactance, surnommé le Cicéron chrétien ; mais dût-on*

perdre du côté du génie de la langue, cette perte sera surabondamment compensée par les grands avantages qui résulteront.

» Cependant, pour donner à l'élève le goût de la bonne latinité, *on achèvera* son cours en lui faisant expliquer ce qu'il y a de plus beau dans les meilleurs auteurs profanes. Voici donc le recueil que votre Congrégation vous propose pour être imprimé en quatre volumes in-12, recueil qui ne coûtera pas plus aux parents que la collection de tous les petits livres classiques dont on se fournissait anciennement, et que le Rév. Evêque de Langres (Wandelaincourt) se charge de composer, ainsi qu'un petit traité de logique française qui en sera la suite.

» Le premier volume contiendra quelques chapitres du Catéchisme de Fleury, ce qu'il y a de plus important dans le livre *De Scriptoribus ecclesiasticis* de saint Jérôme, des extraits de l'histoire sacrée de Sulpice-Sévère et des extraits des derniers livres des *Antiquités judaïques*, et sept livres de *la Guerre des Juifs*, par Flavius Josèphe, traduction latine d'Havercamp, pour servir de supplément à l'histoire de la Bible dans les faits qui importent le plus à la religion.

» Le second volume comprendra les faits les plus importants de l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles, tirés d'Eusèbe, de Sozomène et d'Evagre, traduction de Henri de Valois, et des extraits de l'ouvrage de *Morte persecutorum*.

» Le troisième volume contiendra quelques chapitres de la Cité de Dieu de saint Augustin, quelques sermons choisis

de saint Léon ; la 20^e Homélie de saint Chrysostome au peuple d'Antioche, où se trouve l'éloquent discours de saint Flavien à l'empereur Théodose ; les 3^e et 4^e discours de saint Grégoire de Nazianze , qui sont des invectives contre Julien , et le 17^e qui fut prononcé à l'occasion d'un trouble arrivé à Césarée , et que tous regardent comme un chef-d'œuvre d'éloquence ; quelques morceaux des Catéchèses de saint Cyrille ; Vincent de Lérins, et des extraits de la grande apologie de saint Justin, de l'Octavius de Minucius Félix, d'Origène contre Celse, de l'apologétique et des prescriptions de Tertullien : plus la latinité de cet Africain est dure et difficile , plus il est nécessaire d'y introduire les élèves.

» Le quatrième volume renfermera, 1^o les passages des auteurs paléens, qui servent à appuyer la religion chrétienne, et qu'on trouve la plupart dans les célèbres ouvrages de Bullet et du P. de Colonia, etc.... ; 2^o des morceaux de Cornélius Népos, de Tite-Live et de Salluste ; 3^o des extraits des Pensées de Sénèque et de Cicéron ; 4^o enfin des extraits de Virgile et d'Horace » (*Actes du second Concile national de France*, t. 3, p. 62-66).

Je m'arrête, car je crois lire une page du *Ver rongeur*. — Et maintenant, je n'en doute point, on continuera toujours à dire que les partisans du *Ver rongeur* sont des ULTRAMONTAINS, et que les défenseurs des classiques sont GALLICANS ! Ver-nerey, qui a si bien deviné M. Gaume, était-ce un ULTRAMONTAIN ? Et ce conciliabule qui a adopté à l'avance le plan du *Ver rongeur* et qui voulait en même temps *régenter la cour*

de Rome ! N'y a-t-il pas, dans cette singulière parenté, de quoi faire réfléchir ceux qui ont voulu, par le plus étrange rapprochement, confondre le gallicanisme et la question des classiques ?

Je répète ce que j'ai annoncé dès le principe : je n'établis aucun parallèle entre la personne de Vernerey et celle de M. Gaume; mais cependant je ne puis défendre à mes yeux de lire ce qui est écrit, et de constater entre eux une parenté d'opinion sur la question des classiques. Le conciliabule de 1801! tel est le seul monument de l'histoire où se trouve consigné le plan du *Ver rongeur*.¹

¹ Je ne dirai qu'un mot des autorités vivantes invoquées par M. Gaume à l'appui de son système, et je dois déclarer tout d'abord que je ne fais aucune allusion à nos vénérables prélats. Lorsqu'un homme a acquis une réputation justement méritée, on lui donne le droit de décider solennellement sur les matières les plus étrangères à sa spécialité. Est-ce logique? n'est-ce pas déroger à toutes les règles sanctionnées par l'usage et le bon sens? Un médecin, quel que fût son mérite, serait-il admis à prononcer sur une question de jurisprudence, et l'architecte oserait-il décider quel est, en botanique, le meilleur système de classification?

LIVRE III.

La thèse de M. Gaume est irrespectueuse dans l'énoncé.

La thèse est irrespectueuse 1° pour l'Eglise ; 2° pour le grand siècle ;
3° pour son Eminence Mgr le cardinal Gousset et Mgr Parisis ;
4° pour Mgr Dupanloup ; 5° pour quelques amis de M. Gaume.

CHAPITRE PREMIER.

L'énoncé de la thèse est irrespectueux pour l'Eglise.

ART. 1^{er} — Ce que M. Gaume dit de la Renaissance.

Qu'est-ce que la Renaissance pour M. Gaume?— « *Résumant tout ce qui précède et appliquant à l'architecture et à la sculpture les réflexions que nous avons faites sur la peinture, nous disons que, tout examiné de sang-froid et sans passion, la Renaissance ne fut autre chose que la résurrection du paganisme dans l'art aussi bien que dans les lettres, et la destruction du christianisme dans l'art aussi bien que dans les lettres ; la revanche du*

sensualisme païen vaincu jadis par le spiritualisme chrétien ; un immense pas rétrograde et non un immense progrès ; une source d'erreurs et de honte pour l'Europe et non un principe de lumière et de gloire. Tels sont les grands avantages que nous avons recueillis, que nous recueillons encore du paganisme classique. Il en est d'autres que nous allons faire connaître dans le chapitre suivant (V. R., p. 196). — La Renaissance est l'introduction du paganisme dans l'éducation (V. R., p. 102) : c'est le dénigrement universel des œuvres du christianisme, l'admiration également universelle des œuvres du paganisme ; le mépris profond des siècles que le christianisme a inspirés ; le culte fanatique des siècles où le paganisme a régné (ib. p. 332). La Renaissance a tiré le paganisme du tombeau (L., p. 105), c'est la substitution du culte du paganisme dans les lettres, dans les arts, dans les institutions et dans les hommes, au culte dix fois séculaire du christianisme sous les mêmes rapports : c'est le monde chrétien refait à l'image du monde païen (L., p. 106), c'est le crime d'avoir tenté de faire rétrograder l'humanité de quinze siècles, et de déclarer le christianisme non avenu dans les progrès de l'humanité (ib.) ; c'est la renaissance du paganisme ; et le paganisme n'est que la nature corrompue qui ne mourra entièrement qu'avec le dernier fils d'Adam (ib., p. 103, 104).

Puis M. Gaume se demande : l'Eglise a-t-elle approuvé la Renaissance ? et il répond à Mgr Dupanloup avec le sentiment d'une profonde indignation : « l'Eglise approuver la Renaissance ! si j'osais emprunter les paroles de votre Grandeur, je dirais, il a vraiment fallu le temps où nous vivons

et le trouble étrange de nos esprits, pour qu'une pareille question ait pu être faite » (*L.*, p. 187, 188).

Je ne sais de quel trouble étrange veut parler M. Gaume, mais en vérité il y a trouble étrange à oublier le *Ver rongeur*, et à soutenir successivement les opinions les plus contradictoires. N'est-ce pas le *Ver rongeur* qui a écrit cette phrase : « Sans doute afin de le diriger, *Rome elle-même*, dans la personne des papes sortis de la maison de Médicis, se mit à la tête du mouvement : la Renaissance jouit d'une grande faveur dans la capitale du monde chrétien (p. 100).— Ainsi, d'après M. Gaume, la Renaissance est tout ce qu'il y a de plus abominable au monde, et notre adversaire a épuisé à ce sujet les termes de l'injure historique : d'un autre côté, les souverains-pontifes, d'après les aveux du *Ver rongeur*, ont marché à la tête de la Renaissance. D'où il suit que les papes *ont ressuscité le paganisme; détruit le christianisme, promené sur l'Europe une source de honte et d'erreurs; favorisé un mouvement qui est le dénigrement universel des œuvres du christianisme, qui a substitué le culte du paganisme dans les lettres, dans les arts, dans les institutions, dans les hommes, au culte dix fois séculaire du christianisme sous les mêmes rapports; qui a refait le monde chrétien à l'image du monde païen.* — Et M. Gaume qui dit de semblables choses est un ULTRAMONTAIN! et nous qui soutenons avec une ardeur persévérante plusieurs générations de souverains-pontifes, nous sommes des GALLIGANS! ne serait-ce pas bientôt le temps du langage sérieux?

Il y a à peine vingt ans, c'était un concert unanime

pour célébrer la protection que les souverains-pontifes avaient accordée aux sciences et aux lettres : il n'y avait qu'une voix parmi les enfants de l'Eglise catholique pour saluer notre mère commune comme la patrie des grandes et belles choses, comme la source de toute civilisation, et la gardienne du dépôt sacré des lumières, même dans l'ordre naturel. Et aujourd'hui on confond dans un anathème commun tout ce que les papes ont fait au XV^e et XVI^e siècles, avec les excès et les abus qui se rencontrent partout où se meuvent l'esprit et le cœur humain. Aujourd'hui on ne voit plus que *paganisme et destruction du christianisme*, là où on admirait une généreuse pensée et la continuité des glorieuses traditions de l'Eglise catholique. Et les mêmes hommes¹ qui nous accusent avec tant de violence n'avaient pas, il y a vingt ans, assez d'éloges à prodiguer aux souverains-pontifes pour avoir favorisé le mouvement de la Renaissance, en ce qu'il renfermait de sage et de discret !— « Nous passons, il le faut avouer, avec une étrange et déplorable facilité d'un excès à l'autre ; et ce qu'il y a de plus funeste, c'est que dans nos entraînements contraires, nous allons toujours aux dernières extrémités, et voulons toujours tout y entraîner avec nous, ne reculant presque jamais, ni devant les accusations les plus monstrueuses, ni devant les réactions les plus inattendues » (*Lettres de Mgr d'Orléans*).

Expliquons brièvement toute notre pensée sur la Renais-

¹ Voir en particulier M. Bonnetty, *Annal. de phil. chrét.*, t. 5, 10, 13.

sance, je veux dire la renaissance des lettres : les autres faces de cette grande question ne me concernent point. Cette époque mémorable a eu des excès et des abus, personne n'en doute : ces abus et ces excès sont quelquefois glorifiés par des hommes indifférents ou ennemis de la religion, tout le monde le sait. Ce que nous approuvons dans la Renaissance, c'est la pensée générale de plusieurs papes et d'un nombreux collège de cardinaux, d'évêques, de prêtres ; c'est la pensée de l'Eglise catholique qui a toujours secondé la culture des sciences et des lettres et le légitime développement de l'intelligence humaine. Ce qui nous paraît éminemment catholique dans la Renaissance, telle que l'avaient conçue des saints illustres par leur science et leur vertu, c'est le désir de s'emparer des dépouilles de l'Egypte, et de montrer que l'Eglise considère comme son patrimoine toutes les vérités et les beautés de l'ordre naturel. « N'est-ce pas un beau spectacle, dit M. Audin, que cette grande conjuration des lettrés de la Renaissance contre l'ignorance ! Sainte ligue où viennent s'enrôler des papes, des cardinaux, des évêques, des prêtres, des rois, des ducs, des nobles, des paysans, des ouvriers ; chacun se servant des dons qu'il reçut du ciel pour combattre l'ennemi commun. Les papes, à l'avant-garde de cette croisade, donnent des bulles, de l'or, des mitres, des chapeaux rouges ; voilà l'œuvre de Pie II, de Nicolas V, de Sixte IV, d'Innocent VIII. Les cardinaux appellent sur ceux qui cultivent les lettres les faveurs du Saint-Siège, comme font Bessarion, Grimani, Piccolomini et tant d'autres dont nous

dirons les noms. Les prêtres refusent souvent des dignités pour vivre en paix dans un couvent et y travailler en silence à l'amélioration des mœurs, c'est la tâche que poursuit Mathieu Bosso, le confesseur de Laurent de Médicis. Les princes ont des couronnes d'or qu'ils posent eux-mêmes sur la tête des grands penseurs; c'est l'exemple que donnent au monde Louis Sforce, François Gonzague, les Bentivogli, les d'Este, les Médicis. Les lettrés font mieux encore, ils produisent et versent la lumière » (*Vie de Léon X*, t. 2, p. 82-100).

Voilà ce que nous aimons dans la Renaissance ! On criera peut-être au paganisme, à l'idolâtrie, au fanatisme littéraire : nous laisserons crier, sans nous émouvoir ni des injures, ni des dédains. Nous nous consolerons, en nous rappelant que nous sommes les enfants dévoués des souverains-pontifes, et que les injures nous trouvent en très bonne compagnie, puisque nous combattons sous les étendards d'Eugène IV, de Pie II, de Nicolas V, de Sixte IV, d'Innocent VIII et de Léon X.¹

On nous objecte les excès de la Renaissance : mais en bonne logique, que prouvent les excès d'une époque contre une thèse parfaitement raisonnable. Que M. Gaume enfante des milliers de volumes pour énumérer tout ce qu'il y a eu de ridicules dans les fêtes païennes de la Renaissance, et qu'il en conclue avec ses amis que la Renais-

¹ « Le siècle de Léon X avait précédé avec l'éclat et la magnificence que l'on sait. Le règne immortel qui a illustré notre France fit de nouveau briller la splendeur et les merveilles du temps fameux que je viens d'indiquer » (Mgr de Chartres, 25 juillet).

sance est essentiellement mauvaise, nous le laisserons faire : mais il sera très facile de lui opposer des volumes beaucoup plus nombreux sur les excès de la liberté humaine, depuis le commencement du monde ; et cependant toute la théologie nous enseigne que la liberté est un don de Dieu. On pourrait également énumérer les crimes commis sous les gouvernements, monarchiques, aristocratiques ou populaires, et en suivant la logique de M. Gaume, on arriverait à conclure que toutes les formes de gouvernement sont essentiellement mauvaises, et condamnables comme la source d'énormes abus.

Je croyais avoir suivi la ligne d'une sage modération, en disant à la *Revue* de M. d'Alzon : « Si l'on veut reprocher à la Renaissance d'être allée trop loin, et de n'avoir pas assez subordonné les beautés de l'ordre naturel à l'ordre divin, je serai le premier à blâmer cet excès. Mais ce blâme, je ne l'appliquerai pas à la Renaissance elle-même, considérée comme un bel effort de l'esprit humain pour perfectionner les formes littéraires sur les modèles antiques de Rome et d'Athènes. De ce que le mysticisme a eu ses fanatiques et a produit des sectes d'illuminés, il serait déraisonnable d'accuser la mystique catholique ; et des dithyrambes échevelés de certains poètes, les personnes sensées n'ont pas encore conclu à la négation d'une belle et noble poésie, digne de chanter les généreuses pensées et les sentiments élevés de la nature humaine. Serait-ce trop exiger, que de demander à mes adversaires ce calme, cette raison et ce tact modérateur, qui savent faire la part des abus, et ne condamnent

point une époque, parce qu'elle a eu ses fanatiques? — Pour moi, je ne pourrai jamais, dût-on m'en faire un éternel reproche, arriver à cette conclusion, « *que la Renaissance a fait beaucoup plus que la Réforme pour altérer le sens chrétien dans l'âme de l'Europe moderne.* » Il me semble qu'une accusation aussi effrayante pour des consciences catholiques ne saurait peser sur un mouvement intellectuel, où se trouvent, comme chefs et directeurs, plusieurs souverains-pontifes, cardinaux, évêques et prêtres. Quelle que soit la réputation de l'illustre orateur qui a formulé ce jugement, je ne croirai jamais que Luther a mieux compris l'esprit catholique qu'Éugène IV, Pie II, Nicolas V, Sixte IV, Innocent VIII, Léon X, et un nombreux collège de cardinaux et d'évêques » (v. *la Vie de Léon X* par M. Audin, et *l'Histoire universelle de l'Eglise* par M. l'abbé Rohrbacher, t. 22, première édition).

« Est-ce avant ou après la Renaissance, nous demande M. Gaume, qu'on établissait une fête en l'honneur de Platon, qu'on érigeait des chapelles à Romulus, qu'on brûlait les feuillets déchirés des Pères de l'Eglise en l'honneur de Catulle? Est-ce avant ou après la fin du quinzième siècle que les dieux, les déesses, les génies, sont devenus dans la sculpture et la peinture nos saints, nos saintes, nos anges? Est-ce avant ou après la fin du quinzième siècle que Jean du Belley couchait avec Horace; que Mathurin Cordier faisait des écrivains de l'ancienne Rome ses amis, ses hôtes, *ses dieux*; penchait vers les nouveautés allemandes, parce que ceux qui les propageaient entendaient à merveille *la langue de Virgile et d'Homère*, et s'en allait, apostat, mourir maître

d'école à Genève? Est-ce avant ou après la fin du quinzième siècle que, de pieusement chrétien, le théâtre est devenu complètement païen? Est-ce avant ou après la fin du quinzième siècle qu'on célébrait la béatification des saints en représentant le siège de Troie et le cheval de bois rempli de religieux transformés en Grecs? » (*Lettres*, p. 101-102).

Nous répondrons d'abord à M. Gaume par une autre question : est-ce avant, pendant ou après la Renaissance qu'on a fait des folies? C'est avant, pendant et après, car on en a fait en tout temps. Les idées païennes avaient submergé le monde avant le déluge, et cependant on n'expliquait ni *Horace*, ni *l'Appendix de Diis*.

Nous demandons encore à M. Gaume : est-ce au temps de la Renaissance qu'on lisait solennellement Virgile au Forum, en décernant un tapis de drap d'or aux vainqueurs de ces jeux littéraires et païens? Est-ce au temps de la Renaissance que les moines méprisaient la règle de saint Benoît pour les règles de Donat, et se précipitaient insolemment dans l'auditoire théâtral des grammairiens? Est-ce au quinzième siècle qu'on faisait en latin de Tibule des vers tellement licencieux, que M. Ozanam n'ose pas les citer? Est-ce à la Renaissance qu'on composait des pièces de vers sur Dédale et Icare, et qu'aux noces des grands, on représentait des drames allégoriques où Cupidon poursuivait de ses flèches dames et chevaliers? Est-ce au siècle de Léon X, que les moines quittaient les solitudes du mont Soracte, par amour d'Aristote et de Platon, qu'un évêque avouait son faible pour Ovide, et que les plus illustres chrétiens, échangeant leurs noms pour

des noms païens, s'appelaient Homère, Flaccus, Tirsis, Menalcas ? Non ; toutes ces scènes de mythologie et de littérature païennes, se passaient en plein moyen âge ¹, et je les signale aux colères d'un nouveau *Ver rongeur*.

Est-ce dans la bouche d'un *païen* que la justice tient ce langage : « On dit que le foudroyant Jupiter me donna le jour, et que, vierge, j'ai quitté à cause de ses crimes la terre profanée. Rarement mon visage se montre aux enfants des hommes. Fille glorieuse du roi des cieux, me jouant dans les embrassements de mon père, je gouverne le monde par ses lois. La famille des hommes jouirait d'un âge d'or éternel, si elle gardait la règle de la vierge qui les aime. Le jour où je fus méprisée, l'essaim des maux s'abattit sur les peuples ; ils foulèrent, sans repentir, les préceptes du véritable maître du tonnerre, les lois du Christ : voilà pourquoi ils descendent tristement dans la nuit de l'Erèbe, et vont habiter en pleurant le brûlant royaume de Pluton. » — Non ; c'est le patriarche des églises de la Germanie, saint Boniface, qui fait ainsi servir les images de la fable à la description des vertus chrétiennes (v. ses *Œuvres*, p. 889, éd. Migne).

Est-ce au siècle de Léon X qu'un évêque, dans une *poésie toute païenne*, parle de Titan, de Phébus, de Dédale, de l'Olympe, de Thalie, des Muses, de Pindare, d'Apollon, de Marsyas, de Cythérée, des Amours, de Vénus, d'Orphée, des Parques, de l'Averne, du Zéphyre, de Pallas, etc. ? Non ; c'est au sixième siècle, et c'est un Evêque dont les

¹ Voir M. Ozanam, *Documents inédits*, et le *Corresp.*, 10 juin 1852.

souverains-pontifes ont célébré les louanges, saint Ennode, évêque de Pavie, qui a donné ce scandale (v. Migne, *Patrol.* t. 63). — Est-ce au temps de la Renaissance qu'un autre Evêque de l'Eglise catholique a mélangé, dans un poème religieux, les noms de Mars, de Bellone, des Bacchantes, des Furies, des Gorgones, de l'Erèbe, du Styx, d'Alecto aux noms de Jésus-Christ, de David, de Judith ? Non ; c'est au septième siècle, et le coupable est saint Adhelm, évêque de Shirburn (ib. t. 89). — Je pourrais continuer mes questions et prouver à M. Gaume qu'il lui reste à faire un livre plus volumineux que le *Ver rongeur* contre le *paganisme du moyen âge*.

M. Gaume, reprenant son ton victorieux, nous demande de lui expliquer le mot *Renaissance*, et il affirme que devant ce mot « *viendront toujours se briser et les affirmations les plus solennelles et les savants travaux des plus savants religieux, et toutes les recherches historiques faites ou à faire* » (*L.*, p. 101). Expéditive manière de résoudre les questions historiques : on monte sur un rocher, et de là on brave le flot ; l'histoire parle, on ne l'écoute pas ; elle réclame ses droits, on réplique que l'affaire est décidée.

En parlant à des hommes sérieux et non prévenus, nous répondrons que la science historique, mieux inspirée, a reconnu et reconnaît tous les jours qu'on s'est trompé sur le moyen âge et sur ses rapports avec les quinzième et seizième siècles, et qu'on a donné au mot de *Renaissance* une signification trop absolue, du moins en ce qui concerne l'étude des lettres. Il est un fait que tous les dédains contraires ne détruiront pas : c'est qu'au point de vue littéraire

il y a eu un mouvement qui s'est développé progressivement durant toute la période du moyen âge ; ce mouvement intellectuel a fait explosion au quinzième siècle à raison de la continuité de la marche qui accélère la vitesse, et surtout à raison des circonstances spéciales qui donnèrent à la science des leviers jusqu'alors inconnus. Mais le principe du mouvement a toujours existé ; et toujours, dans les siècles les plus barbares, on a rencontré les Cassiodore, les Alcuin, les Loup de Ferrières, les Honorius d'Autun qui sont allés retremper leur style et leurs couleurs aux sources de Rome et d'Athènes¹. Or, cette culture sage, modérée et chrétienne du beau antique, c'est uniquement ce que nous défendons dans la Renaissance. Nous maintenons à cet égard ce que nous avons dit dans nos *Recherches* : « Le grand mouvement de la Renaissance n'a point commencé au quinzième et au seizième siècle ; il remonte plus haut. Le quinzième siècle a été seulement l'heure de l'explosion pour toutes les forces latentes qui existaient depuis longtemps dans les entrailles de la société chrétienne. La lutte de la Renaissance a commencé au sixième siècle et s'est continuée sans interruption jusqu'au quinzième ; c'est-à-dire qu'il y a eu dans l'Eglise, depuis le sixième siècle et même depuis le cinquième, une réaction énergique contre la bar-

¹ « Si l'on connaissait bien les Pères grecs et latins, m'écrivit un savant religieux, on ne serait pas embarrassé pour établir ce fait capital et incontestable de la perpétuité *pratique* des bonnes traditions littéraires » (17 août 1852).

barie intellectuelle, et pour revenir aux saines traditions de la littérature et de la science (p. 53). »

M. Gaume veut-il une autorité qu'il a souvent invoquée contre nous ? « Les siècles, dit M. Charpentier, ont leur fatalité. Souvent ils sont moins appréciés par leurs efforts que par leurs résultats. Si la fortune leur manque, malgré leurs travaux et leurs mérites, ils demeurent obscurs. Soit injustice, soit nécessité de notre nature, qui, dans sa courte durée, ne peut tenir compte que des succès, l'histoire ne consacre que certaines époques ; dans le labeur de la pensée, dans les découvertes de la science, la gloire, bien souvent, échappe à l'inventeur. Il en est des siècles intermédiaires dans les progrès de l'intelligence humaine comme des époques de transitions morales et politiques : ils disparaissent et s'effacent dans les siècles qui les suivent et qu'ils ont enfantés. Le temps des réparations est venu. L'histoire qui, mieux inspirée, a, depuis quelques années, recueilli avec un religieux patriotisme et fait revivre les sacrifices obscurs et généreux qui, aux treizième et quatorzième siècles, ont reconquis les libertés municipales envahies et détruites par la féodalité ; l'histoire doit aussi son intérêt et ses veilles à ces luttes non moins pénibles, non moins hardies qui, dans des siècles d'ignorance et de malheurs, ont maintenu la dignité de la pensée, et répandu ces lumières qui plus tard ont lui sur nos têtes.

» Si donc il était une époque qui, longtemps négligée, laissât encore, malgré les travaux dont, en ces derniers temps, elle a été le texte, des faces non observées, des as-

pects inconnus, des monuments précieux à mettre en lumière, une telle époque exciterait sans doute nos sympathies ; or, tel est le moyen âge.

» D'ailleurs, cet intérêt que le moyen âge réclame historiquement, il le mérite par lui-même, par ses créations intellectuelles. Longtemps on a semblé croire que l'esprit humain, stérile, endormi pendant dix siècles, s'était tout-à-coup réveillé au seizième siècle avec la science toute faite. Il n'en va pas ainsi. Dans le monde intellectuel ainsi que dans le monde physique, la nature suit une marche constante et régulière, les idées ont leur développement progressif. L'esprit humain travaille quelquefois en silence, obscur, inaperçu ; mais il travaille. Le moyen âge, loin d'être une lacune, est un progrès. Désert stérile en apparence et couvert de ronces, il a réellement été fécond. Comme les autres siècles, il a poursuivi et accompli sa tâche, laborieuse, confuse, mais utile encore et glorieuse : c'est le tableau dont nous voulons esquisser quelques parties. » (*Essai sur la litt. du moyen âge*, p. 1-5).

Je suis heureux de rencontrer ici l'autorité de M. Ozanam pour appuyer ma thèse : « On a poussé trop loin le contraste, on a trop élargi l'abîme entre le moyen âge et la Renaissance. Il ne fallait pas méconnaître ce qu'il y eut de paganisme littéraire dans ces temps, où l'on attribue à la foi chrétienne l'empire absolu des esprits et des consciences » (*Docum. inéd.*, p. 28). « L'histoire littéraire ne compte qu'un petit nombre de siècles inspirés ; elle connaît beaucoup de siècles laborieux. L'inspiration est une grâce, elle

est d'un lieu et d'un temps, elle vient et se retire. Le travail, au contraire, est une loi; il est par conséquent de tous les temps, et celui qui en a fait la condition de l'humanité ne souffre pas qu'il s'interrompe jamais. Cependant on s'arrête avec admiration devant l'âge d'or des littératures, aux courts moments où le rayon d'en haut vient éclairer l'époque de Périclès, d'Auguste, de Léon X : *on n'a que de l'indifférence et du mépris pour les périodes difficiles et méritoires qui, d'un âge d'or à l'autre, ont gardé la tradition littéraire.* Nous ne savons pas tout ce qu'il a fallu de courage à des hommes assurés qu'ils n'auraient jamais les applaudissements du monde, pour se vouer à cette tâche obscure, d'étudier, de commenter, de conserver la pensée d'autrui, la parole d'autrui, la renommée d'autrui. Il y a pourtant quelque attrait à s'enfoncer dans ces siècles injustement délaissés, à voir de près le travail dans toute son aridité, le travail sans gloire, mais sans lequel plus tard l'inspiration serait inutilement descendue sur des âmes incultes. C'est le spectacle des temps qu'on appelle barbares, dont il ne faut pas nier la barbarie, mais qu'on aurait crus moins ignorants si on les avait moins ignorés.

• Une critique plus équitable a commencé à tirer de l'oubli les générations de théologiens, de chroniqueurs, de grammairiens et de poètes qui remplissent les siècles écoulés depuis Grégoire de Tours jusqu'à Jean Scot Erigène. Sans revenir sur des études inaugurées avec tant d'éclat, je me réduis au point le plus négligé du sujet, et non le moins instructif. Je veux parler des écoles qui nourrirent ces gé-

nécessités laborieuses, et qui commencèrent l'instruction littéraire des peuples du Nord. On trouvera peut-être cette étude moins aride qu'elle ne semble si on la poursuit non dans une contrée, mais dans tout l'Occident, dont les destinées se tiennent; si on la mène jusqu'à l'époque de Charlemagne, où paraît enfin l'ouvrage de tant d'efforts, où de cette longue éducation latine sortiront les premières tentatives des langues modernes, et, du silence des cloîtres, les préludes de la poésie chevaleresque » (*La Civilis.* p. 385-386).

Nous sommes donc en mesure d'affirmer que la Renaissance est un mot qui sera désavoué par l'histoire, si l'on veut entendre « que l'esprit humain, stérile, endormi pendant dix siècles, s'était tout-à-coup réveillé au seizième siècle. »

Partout où se présente à éclaircir une question historique ou littéraire, nous rencontrons un enfant de saint Benoît qui nous prête la lumière de son érudition et la chaleur de son âme. Ici encore le moine Trithème vient à notre secours, et va nous prouver que la Renaissance des lettres n'était que la résurrection de ce qui avait obtenu une vie pleine de vigueur pendant tout le moyen âge, et qui s'était simplement endormi au quatorzième siècle. Ce grand réformateur « employa, dit l'historien de sa vie, toute espèce de moyens pour lutter contre la barbarie de son siècle, établit lui-même un cours de belles-lettres dans son monastère, et dirigea toutes les ressources de son intelligence à faire revivre dans la grande famille de saint Benoît la culture des lettres divines et humaines, que le malheur des

temps avait fait négliger aux quatorzième et quinzième siècles. Il était convaincu que l'oubli de ces traditions était une des causes principales du relâchement monastique : aussi dépensa-t-il toutes ses forces à relever *l'étendard des fortes études que nos ancêtres avaient élevé dans les cloîtres bénédictins, premier séjour des Muses dans la Germanie* » (Ziegelb., t. 3, p. 233). Dans un Chapitre général tenu dans un couvent de la Forêt-Noire, l'intrépide défenseur des lettres ne craint pas d'élever la voix malgré les clameurs des moines ignorants : il prêche ouvertement la croisade en faveur des lettres, *il recommande la lecture des auteurs profanes*, et soutient noblement la cause de la poésie. Puis répondant aux objections des pusillanimes ou des ignorants, il ne cherche pas à les exciter en glorifiant *la Renaissance qui commençait déjà*. Enfant de noble famille, il connaissait les archives de la maison domestique, et c'est là où il ira puiser ses preuves et fortifier le témoignage de sa parole : « Vous qui *interdisez la lecture des auteurs profanes et des poètes*, s'écrie-t-il, sachez que *telle n'était point la conduite des anciens Pères de notre ordre* : car ils aimaient à posséder des moines profondément versés dans toutes les sciences. Notre ordre avait des hommes aussi recommandables par leur sainteté que par l'étendue et la variété de leurs connaissances : grands philosophes, orateurs distingués, astronomes, poètes, musiciens et profonds mathématiciens. Il est glorieux aux enfants de saint Benoît de marcher sur les traces de ces vénérables Pères, et ils doivent y tendre de tous leurs efforts..... » Puis il conclut ainsi : « Si vous voulez

rendre à notre ordre tombé *son ancienne splendeur*, ne détournerez pas les moines de l'étude des sciences divines et humaines ¹ » (Ziegelb. t. 2, p. 364-365).

Ces paroles de Trithème ne justifient-elles pas entière-

¹ « Vos autem, qui excelsa ingenia monachorum sub humilitatis umbrâ suppressitis, coarctare vestros ad infima soletis : dum præter quatuor novissimâ, et his similia nihil monachia legendum existimatis. Enimverò si monachus secularem quempiam auctorem legere cœperit : si carmen, vel quodlibet aliud edere tentaverit, quasi jam fidem Christi abnegaverit, exclamatis : *Quid iste delirus insanit? num et ipse vult esse Poeta?* crimen est apud nos, legisse Poetam, carmen legisse scelus, sacrilegium novisse Prudentium. Sed dicite mihi, qui hoc nomen, *Poeta*, tantoperè contemnitis, si quid Poeta sit, scitis? scio, quòd ignoratis. Quid autem si *Deum* vocari *Poetam* etiam apud Christianos monstravero? Ecce sanctissimi Patres, qui Græcis literis fidei symbolum in Nicæna Synodo scripserunt, sic dixisse leguntur : *Credimus in unum Deum, Patrem Omnipotentem, Poetam cœli et terræ.* Nunc ergo si malum est, esse Poetam, quare hoc nomen Deo adscribitur? Sed erratis. Poeta honestissimum vocabulum est. Nam *ποιητής* Græcè, *factor* interpretatur Latinè. Non ergo omnis Poeta mendax, sicut rudes et imperiti fingitis. Fuerunt enim multi sanctissimi viri Poetæ, sicut *Prudentius*, qui pro fide nostra carmina varia scripsit. *Sedulius, Arator, Juvenius, Prosper, Avitus, Beda, Rabanus, Adhelmus*, etc., alii complures, quorum apud nos incertus est numerus. O Patres! Patres! non sic olim fecerunt in Ordine nostro Abbates, qui se monachos in omni facultate gaudebant habere doctissimos. Sic *Marcus* Poeta familiaris discipulus sancti Patris nostri BENEDICTI adhuc in carne viventis heroico carmine vitam et miracula descripsit. Alios quoque nostri Ordinis monachos, et multos, et sanctos hoc loco possem adducere : qui in omni arte literaria doctissimi claruerunt ; Philosophi magni, Oratores præcipui, Astronomi, Poetæ, Musici, et Mathematici præstantissimi. Hos imitari Patres atque Doctores monachis laudabile est, et omni virtute laborandum. Neque secularium Scriptorum volumina monachis interdicenda sunt : sine quorum ministerio et lectione sacræ Scripturæ, sanctorumque Patrum Opuscula nemo facillè intelligit. Eos autem Poetas, qui turpia sectantes libidinem concitant, non monachi tantùm, sed etiam Christiani quique legere prohibentur. Multi enim ad ins-

ment l'opinion que nous avons émise dans les *Recherches historiques*? A part certaines époques transitoires, la *Renaissance des lettres* a toujours existé dans le moyen âge,

structionem nostram benè scripsère Poetæ. Nam et sanctus Apostolus *Epimenidem, Aratum, et Menandrum* Græcorum allegat Poetas : quod etiam multi sanctorum Patrum sine offensione in exemplam traxerunt. In omnibus tamen, quæ agimus, necessarium est, ut intentionem nostram ad debitum finem dirigamus. Dicit enim de intentione Salvator noster in Evangelio : *Si oculus tuus simplex fuerit, totum corpus lucidum erit.* Monachis igitur secularium libros rectâ intentione legentibus B. Augustini sententia patrocinium præstat, *quæ benè à Philosophia dicta, in nostrum usum, tanquam ab injustis possessoribus vindicanda confirmat.* Sed nostri Abbates, et cæteri claustralium Rectores, qui monachis studium literarum interdiciunt, mihi veteres monachos in exemplum proponenti ita objeiciunt : *Si, inquit, monachi nostri veteribus illis essent eruditione et sanctitate similes, si in humilitate regulari æquales, nequaquam eis studia literarum interdiceremus.* Ad quos ego : Ut monachi vestri fiant docti, primum necessarium est, existant discipuli : Nemo enim facilè sine doctore doctus efficitur : *Vos autem potiùs censum auri nummos in balneis et vagis discursibus inutiliter consumitis, quàm ad conducendum eruditum præceptorem Monachis vestris quatuordecim expendatis.* Denique si non placet eis præceptorem conducere : permittite saltem unumquemque in cella seorsim literis vacare. Et si monachus studio deditus earmine vel prosâ cœperit aliquid quamvis pueriliter componere, noli prohibere, si eum vis quandoque doctum et eruditum evadere. *Nemo enim repente sit summus.* Amor et exercitium studium perficiunt literarium. Neque enim doctissimi nostri Ordinis veteres illi monachi unquam profecissent ad summa, si minora studia eis fuissent interdicta. Multo tempore ingenium legendo et scribendo exercitandum est in secreto, ut tandem in publicum egredi possit sine periculo. Diu volandi usum in nido exercent aviculæ, ut natura consuetudine roborata, nulla temeritatis incurrat pericula. Nemo enim doctus et eruditus nascitur ; sed omnis scientia literarum usu et labore acquiritur. Vos itaque Patres, si Ordinem collapsum ad pristinum decorem optatis resurgere, nolite monachis studium bonarum artium inhibere : sed potiùs eos, qui literas videntur spernere, ad amorem scripturarum verbo et exemplo inducere laborate. »

si l'on entend par là les efforts du génie de l'homme, et surtout du génie de l'Eglise catholique, pour lutter contre l'ignorance des âges, et conserver les saines traditions littéraires. Et lorsque le fleuve de la barbarie menaçait de tout submerger, la Providence suscitait de grandes âmes et de nobles intelligences pour rappeler aux chrétiens *les glorieux souvenirs du passé*.

Je ne puis quitter cet article sur la Renaissance sans répondre aux principales observations de M. Gaume. Notre adversaire affirme encore sur le ton dogmatique qui est devenu l'habitude de ses ouvrages, « que tous les chefs de la grande révolte du seizième siècle comptent parmi les plus ardents disciples du paganisme classique, *et se sont fait gloire d'avoir été jetés dans le moule païen* » (*V. R.*, p. 26). C'était une prémisse pour arriver à cette conclusion « que la Réforme vient de la Renaissance (*L.*, p. 180), et qu'Erasmus avait pondu un œuf de poule que Luther avait transformé en corneille. » Laissons les œufs de poule et les œufs de corneille, car la matière est sérieuse ; et disons à M. Gaume que s'il avait lu l'histoire il aurait appris que Luther, *le chef de la grande révolte du seizième siècle*, était l'ennemi des lettres et des sciences humaines, qu'il les appelait *des inventions diaboliques*, et qu'il anathématisait la Rome de Léon X⁴. *Dans le camp opposé* se trouvaient les papes et les

⁴ Ecoutons le témoignage d'un homme que M. Gaume nous a maintes fois opposé : « La Renaissance des lettres est donc parfaitement innocente de ces divorces déplorables (entre la religion et la société).

cardinaux: comment donc la Réforme pourrait-elle descendre en ligne directe de la Renaissance ? C'est une question que M. Gaume fera bien d'éclaircir ; mais qu'il n'oublie pas dans ses recherches cette parole du *Ver rongeur* : « SANS DOUTE AFIN DE LE DIRIGER, ROME ELLE-MÊME, DANS LA PERSONNE DES PAPES SORTIS DE LA MAISON DE MÉDICIS, SE MIT A LA TÊTE DU MOUVEMENT : LA RENAISSANCE JOUIT D'UNE GRANDE FAVEUR DANS LA CAPITALE DU MONDE CHRÉTIEN » (p. 100). Ce sont là des lignes historiques trop exceptionnellement vraies dans le *Ver rongeur*, pour ne pas les signaler. — Rome à la tête de la Renaissance protège les lettres ; Luther à la tête de la Réforme anathématise les lettres : donc la Réforme vient de la Renaissance ! Voilà la logique de M. Gaume. ⁴

Les exagérations de nos adversaires sur la Renaissance proviennent de l'admiration presque exclusive qu'ils professent pour les siècles antérieurs : attaquer l'époque moderne, et chanter les délices du moyen âge, tel est le thème favori. Nous sommes loin de contester au moyen âge sa grandeur, ses lumières et ses vertus : cependant la justice et la bonne foi historique exigent qu'on soumette à

Il y a plus : quand s'est fait le déchirement douloureux de la chrétienté, *les plus illustres entre les savants y ont été contraires* » (Charpentier, *Hist. de la Renaiss.*, t. 2, p. 176).

⁴ M. Gaume (*L.*, p. 100) nous objecte l'opinion de M. Alloury (*Débats*, 30 avril) pour prouver que l'incrédulité descend en ligne directe de la Renaissance. Cependant, quand le *Journal des Débats* soutient avec nous le maintien des classiques, nous avons tort parce que le *Journal des Débats* est avec nous. Aujourd'hui les *Débats* sont dans les idées de M. Gaume : donc M. Gaume a raison. On nous permettra de contester la valeur de cet argument tout personnel.

l'examen le côté faible et mauvais de ces siècles si vantés¹. M. l'abbé Gosselin va nous édifier sur *ces temps heureux* qu'un journal préfère ouvertement *au grand siècle*.

« *L'ignorance* et la *barbarie* sont généralement regardées comme les caractères distinctifs de l'état de la société au moyen âge ; et quoique ce double caractère ne s'applique pas également à toutes les parties de cette période, quoiqu'il ait été souvent exagéré par la passion et la malignité, on ne peut disconvenir que, sous le rapport des *lumières* et de la *civilisation*, le moyen âge, comparé aux temps qui l'ont précédé et suivi, ne présente un spectacle vraiment triste et affligeant. Nous n'entreprendrons pas d'en retracer ici tous les traits, il suffit de remarquer, avec tous les historiens, que l'état de la société, quelque déplorable qu'il fût alors, *sous le rapport des sciences et des arts*, l'était encore davantage *sous le rapport de la civilisation et des mœurs*. Sous ce dernier rapport, l'histoire du moyen âge, surtout pendant les premiers siècles de sa durée, est un spectacle continuel de desordres et de calamités. Si l'on excepte certains intervalles de repos et de tranquillité, dus à l'influ-

¹ « L'œuvre du moyen âge est achevée ; il a été réhabilité dans l'opinion des hommes ; on ne saurait le faire revivre. Chaque époque a sa mission. La nôtre aussi sera grande et glorieuse, si nous savons l'accomplir, non en empruntant au moyen âge des usages, des méthodes qui ont fait leur temps, mais en consultant les besoins du siècle et en appliquant à son amélioration et à son bonheur véritable les découvertes du génie moderne, en conservant surtout, au milieu de cette agitation féconde, et c'est là notre rôle, l'esprit de foi qui sanctifie toutes choses et dont le triomphe définitif sera la gloire de ce siècle, qu'il ne faut ni méconnaître, ni calomnier » (Mgr le card. Donnet).

ence de quelques souverains plus fermes et plus habiles que les autres, partout on voit la société sans police, le gouvernement sans force, les lois sans autorité, la corruption des mœurs à son comble. Le glorieux règne de Charlemagne semblait destiné à mettre un terme à ces désordres ; mais les espérances qu'on put alors concevoir, furent bientôt anéanties par la faiblesse de ses successeurs, par les abus du système féodal, et par les nouvelles irruptions des Barbares, dans toutes les parties de l'Europe. Ces malheureux concours de circonstances replongea la société dans la barbarie d'où elle commençait à sortir, et acheva d'y détruire les faibles restes de la civilisation romaine.

» Aussi rien n'est plus affligeant que le tableau des désordres auxquels la société fut en proie, pendant les trois siècles qui suivirent le règne de Charlemagne. Voici les principaux traits de ce tableau, d'après un auteur contemporain de Grégoire VII : « Le monde, dit saint Pierre Damien, se précipite violemment dans l'abîme de tous les vices ; et plus il approche de sa fin, plus il voit grossir la masse énorme de ses crimes. La discipline ecclésiastique est presque universellement négligée. Les prêtres ne reçoivent plus le respect qui leur est dû ; les saints canons sont foulés aux pieds ; et l'ardeur qu'on devrait avoir pour le service de Dieu, est uniquement employée à la poursuite des biens de la terre. L'ordre légitime des mariages est confondu ; et, à la honte du nom chrétien, on y vit à la manière des Juifs. En effet, où ne voit-on pas régner la rapine et le larcin ? Qui a honte du parjure, de l'impudicité,

du sacrilège, et des plus horribles forfaits ? Il y a déjà longtemps que nous avons renoncé à toute vertu, et que les désordres de toute espèce nous inondent de toutes parts ¹.... Un mauvais esprit précipite avec fureur le genre humain dans un abîme de forfaits, et répand de tous côtés les haines et la jalousie, sources de divisions. Les guerres, les armées, les irruptions d'ennemis, se multiplient à un tel point, que l'épée fait périr un plus grand nombre d'hommes que les maladies et les infirmités attachés à la condition humaine. Le monde entier est comme une mer agitée par la tempête, les dissensions et les discordes, semblables à des flots irrités, agitent tous les cœurs. L'affreux homicide pénètre partout, et semble parcourir tous les pays du monde, pour les réduire à une affreuse stérilité. » ²

¹ « Totus mundus, pronus in malum, per lubrica vitiorum, in præceps ruit; et quanto fini suo jamjam vicinus appropinquat, tanto graviorum super se quotidie criminum moles exaggerat. Ecclesiastici siquidem genii ubique pene disciplina negligitur; debita sacerdotibus reverentia non præbetur; canonicæ sanctionis instituta calcantur; et soli terrenæ (cupiditati) inhianter explendæ digna Deo cura servitur. In fœderandis porrò conjugiiis legitimus ordo confunditur: et, o nefas, ab eis in veritate judaicè vivitur, qui, superficie tenus, christiano vocabulo palliantur. Enimvero ubi rapinæ desunt? ubi furta caventur? Qui perjuria? qui lenocinia? qui sacrilegia metunt? qui denique perpetrare quælibet atrocissima crimina perhorrescunt? Jamdudum planè virtutum studiis repudium dedimus, omniumque perversitatum pestes, velut impetu facto, feraliter emerserunt » (S. Petri Damiani *Epist.* lib. II; *Epist.* 1, *ad S. R. E. Cardinales*; initio).

² « Malignus planè spiritus humanum genus nunc solito vehementiùs per omnia vitiorum abrupta præcipitat, truculentiùs tamen odiorum, ac simultatum omnes livore perturbat. Tot enim quotidie bella desæviant, armatæ acies proruunt, hostiles impetus inhorrescunt, ut de

» Les princes et les seigneurs, au témoignage du même auteur, au lieu de réprimer et de combattre ces désordres, les fomentaient par leurs exemples. Partout on les voyait s'élever et s'étendre, aux dépens de leurs voisins plus faibles qu'eux, dégrader leur dignité par des excès de tout genre, et accabler leurs peuples par toutes sortes de vexations. « Les églises, dit encore saint Pierre Damien ¹, sont en proie à de si affreuses calamités, qu'elles sont comme

*militaribus quidem viris plures gladius videatur absumere, quam in grabatulis quiescentes, corporeæ conditionis ægritudo finire, ut propemodum maris more geratur hic mundus... Discordiæ procellis cuncta hominum corda vexantur, et tamquam spumosis fluctibus illiduntur. Instabilis enim homicida omnia scrutatur, omnia mundi velut unius agri loca perlustrat, ne quid infœcundum a lividi fomitis satione prætereat » (Id., *Epist.* lib. IV ; *Epist.* 9, *ad Oldericum episcopum Firmanum*, p. 51, col. 2).*

¹ « Tam immanis pressuræ calamitas incumbit Ecclesiis, ut tamquam Babylonicæ legionis acies circumfusa, et Hierusalem cum civibus suis videatur obsessa. Sæculares ecclesiastica jura corradunt, salaria subtrahunt, possessiones invadunt, et sic stipendia pauperum, velut hostium se reportare manubias, gloriantur. Ipsi quoque sæculares nihilominus inter se proprii juris bona diripiunt, alter alteri superpedientes impingunt ; et..... quia soli esse nequeunt, mutuâ se pervasione collidunt. Mox arundineas rusticorum segetes aggrediuntur exurere, et fel atrocissimi livoris, quod suis utique nequeunt inimicis invomere, imbellibus non erubescunt rusticis propinare. . . . Fortis ac ingenuus quisque bellator vitat inermem, impetit adversum se tela vibrantem, . . . isti verò adversus inermes arma corripiunt, et dum fluant hostes, vapulant innocentes..... Totus itaque mundus, hoc tempore, nihil est aliud nisi gula, avaritia atque libido ; et sicut olim trifariam divisus est orbis, ut tribus simul principibus subjaceret, ita nunc genus humanum, heu proh dolor ! his tribus vitiis servilia colla subeternit, eorumque quasi totidem tyrannorum legibus obtemperanter obedit » (Id., lib. I, *Epist.* 15, *ad Alexandrum II Romanum pontificem* ; *passim*, p. 12, etc).

cornées par les armées de Babylone, et qu'elles ressemblent à Jérusalem assiégée avec tous ses habitants. Les séculiers s'emparent des droits de l'Eglise, saisissent ses revenus, envahissent ses possessions, et se parent de la substance des pauvres, comme des dépouilles de leurs ennemis. Ils se pillent en même temps les uns les autres, se jettent l'un sur l'autre; et comme s'ils voulaient demeurer seuls maîtres du monde, font tous leurs efforts pour se supplanter mutuellement. Puis ils vont incendier les chaumières des pauvres villageois, et verser sur ces malheureux la bile qu'ils n'ont pu décharger sur leurs ennemis.... Un brave et honorable guerrier n'attaque pas un homme désarmé; il se contente de repousser celui qui l'attaque;.... mais ceux-ci prennent les armes contre des hommes sans défense, et frappent les innocents des coups dont ils ne peuvent accabler leurs ennemis..... Aussi le monde entier n'est plus, de nos jours, qu'un théâtre d'intempérance, d'avarice et de libertinage; et comme autrefois il était soumis à trois Césars, de même le genre humain courbe aujourd'hui sa tête sous ces trois vices, et obéit servilement aux lois de ces tyrans » (*Pouvoir du Pape*, p. 368-361).

« Toutefois, dit M. Ozanam, en nous engageant dans des recherches dont la nouveauté nous attirait, mais dont nous connaissions le péril, nous n'avons jamais voulu nier la barbarie du sixième, du septième, du huitième siècle. *Tout ce que les historiens rapportent de cet âge violent, des crimes qui l'ensanglantèrent, des désordres qui menacèrent le monde d'une nuit éternelle, il faut le croire : bien plus, il y faut ajouter.*

Jamais leurs récits ne purent atteindre tout ce qu'il y eut de tyrannies ignorées, de spoliations impunies, de ruines sans vengeurs, d'un bout à l'autre de ces riches provinces de l'empire, livrées à des peuples qui mettaient le droit dans la force » (*Civil. chrétien.*.. p. 502-503).

Mais peut-être ces autorités ne suffisent pas à ceux qui nous appellent des Gallicans : entendons le témoignage du grand pape Grégoire VII : « J'ai souvent prié Dieu de m'arracher de cette vie... une immense douleur et une tristesse universelle ont dressé leurs tentes autour de moi : l'Eglise d'Orient s'est séparée de la foi catholique, et lorsque je considère l'Eglise latine au midi et au nord, je rencontre à peine des évêques canoniquement institués, dont la vie soit sainte, et qui gouvernent les fidèles par l'amour du Christ, et non par l'ambition du siècle : pour les princes, je n'en connais pas un qui ne préfère son honneur à celui de Dieu, et l'argent à la justice. QUANT AUX PEUPLES AU MILIEU DESQUELS JE VIS, LES ROMAINS, LES LOMBARDS ET LES NORMANDS, JE LES CONSIDÈRE, EN QUELQUE SORTE, COMME PIRES QUE LES JUIFS ET LES PAÏENS » (l. 2. *Epist.* 49. Labbe, t. 10, p. 104). ¹

¹ Ego enim sæpe illum (Dominum) rogavi, prout ipse dedit, ut aut me de præsentī vita tolleret, aut matri communi per me prodesset : et tamen de magna tribulatione adhuc non eripuit, neque vita mea prædictæ matri, cujus me catenis alligavit, ut sperabam, profuit. Circumvallat enim me dolor immanis, et tristitia universalis, quia orientalis ecclesia instinctu diaboli a catholica fide deficit, et per sua membra ipse antiquus hostis Christianos passim occidit, ut quos caput spiritualiter interficit, ejus membra carnaliter puniant, ne quando divina gratia resipiscant. Iterum cum mentis intuitu partes occidentis, sive medietatis, aut septemtrionis video, vix legales episcopos introitu, et vita,

Tels sont les heureux temps qu'on préfère au GRAND SIÈCLE. Nous ne discuterons pas sur les goûts.¹

M. Gaume en veut tellement à notre époque, qu'à propos de la Renaissance, il fait continuellement des sorties contre la corruption du siècle, et sa cause première, l'enseignement de Virgile et d'Homère : *c'est là cet œuf de corneille, sorti d'un œuf de poule et qui nous est solennellement dénoncé dans l'épigraphe du livre*. Virgile et Homère sont comme une tribu d'Arabes insoumis, qui troublent le sommeil de nos réformateurs, et leurs nuits ne seront pas tranquilles, tant qu'on ne les aura pas expulsés du territoire : *delenda Carthago*. Il est fort heureux pour *ces poètes scélérats* (*sceleratos poetas*, comme les appelle M. Gaume après saint Ouën), qu'ils n'aient pas vécu avant le déluge ; on leur aurait attribué tous les crimes des hommes au temps de Noé. Il est fort heureux qu'on les ait si peu étudiés au moyen âge (selon les théories du *Ver rongeur*), car on n'aurait pas manqué de les rendre responsables de tous les maux que viennent de décrire avec une si grande amertume Pierre Damien et saint Grégoire VII ².

qui Christianum populum Christi amore, et non sæculari ambitione regant, inveno, et inter omnes sæculares principes, qui præponant Dei honorem suo, et justitiam lucro, non cognosco. Eos autem inter quos habito, Romanos videlicet, Longobardos, et Normannos, sicut sæpe illis dico, Judæis et Paganis quodammodo pejores esse redarguo.

¹ M. de Maistre a dit : « Le christianisme a résisté à tout... A LA NUIT DU MOYEN AGE, ET AU GRAND JOUR DES SIÈCLES DE LÉON X ET DE LOUIS XIV (*Considérat.*, p. 76). — En deux mots, le bon sens et la vérité.

² Ceci répond à une nouvelle objection de l'*Univers* (13 août).

Cependant, comme, en suivant la logique de nos adversaires, les plaies de la société tiennent en grande partie à ce qu'ils appellent le paganisme de l'enseignement ; comment expliqueront-ils l'effrayante corruption des hommes avant le déluge, et ce que M. Gosselin a nommé la barbarie du moyen âge; et ces désordres tellement répandus dans la société et dans le clergé, que Grégoire VII ne pouvait arracher de son cœur navré qu'un seul cri, le désir de la mort ? Une société peut donc être profondément corrompue, sans que les classiques et la Renaissance y soient pour rien : et il serait bien

« L'expérience de deux siècles et demi, dit M. l'abbé Bensa, démontre l'impuissance des meilleurs maîtres à neutraliser l'influence païenne de cette méthode. Pendant deux siècles et demi, l'instruction et l'éducation de la jeunesse ont été constamment dans toute l'Europe catholique entre les mains de maîtres chrétiens. Le résultat a été païen ; personne ne peut le nier. Donc, il faut avouer qu'avec la méthode Renaissance, il est impossible aux maîtres les plus religieux et les plus dévoués de soustraire la jeunesse à l'influence païenne des auteurs qu'ils étudient.

« Ce témoignage de l'expérience a déjà été opposé plusieurs fois à ceux qui s'obstinent à dire que, pour christianiser la méthode actuelle, il suffit d'avoir des maîtres sincèrement chrétiens et dévoués. Qu'ont-ils répondu ? Rien. Sur un pareil point, le silence nous étonne. Si nous cherchons le vrai bien de la jeunesse, tenons compte des raisons qu'on nous oppose ; étudions-les, et si nous les trouvons convaincantes, laissons-nous convaincre, n'ayons point l'air de disputer par amour-propre et de tenir quand même aux opinions que nous avons une fois émises. »

Nous répondrons à M. l'abbé Bensa :

Vous affirmez que dans le moyen âge les chrétiens n'étudiaient généralement que les auteurs chrétiens. Or, M. l'abbé Gosselin, saint Pierre Damien, saint Grégoire VII, vous ont fait connaître ces heureux temps où les chrétiens étaient en quelque sorte pires que les Juifs et les païens. Et cependant l'instruction et l'éducation de la jeunesse

bien temps de renoncer à ces lieux communs de la déclamation. ¹

Résumons cet article : La Renaissance, selon M. Gaume, a fait tous les maux, et quand il en parle, il ne rencontre pas sous sa plume d'expressions assez fortes, et il regrette que l'épigraphe de son livre ne soit pas assez énergique (*L.*, p.114) : *le culte des abominables idoles est la cause, le principe et la fin de tous les maux*. D'un autre côté, il avoue que Rome en la personne de plusieurs souverains-pontifes, marchait à la tête du mouvement de la Renaissance. Je suis donc en droit de conclure que sa thèse, telle qu'il l'a énoncée, est une injure pour la mémoire d'Eugène IV, de Pie II, de Nicolas V, de Sixte IV, d'Innocent VIII, de Léon X, et de tous les cardinaux qui les ont secondés : car il les accuse formelle-

étaient alors constamment dans toute l'Europe catholique entre les mains des maîtres chrétiens. Il y a donc, selon vos propres théories, en dehors des auteurs classiques, des causes permanentes de corruption, qui suffisent à expliquer la perversité des hommes.

Mgr l'évêque d'Orléans a très bien montré, que sur le fin du siècle de Louis XIV, la corruption s'introduisit dans les rangs de la jeune noblesse, *précisément à l'époque où elle fut condamnée à négliger les saines traditions de l'enseignement littéraire* (*De l'Education*, pages 450-454).

¹ L'engouement de M. Gaume pour le moyen âge est allé jusqu'à lui faire écrire ces phrases : « Plus de trois cents ans avant cette époque (le quinzième siècle), les lettres, les sciences et les arts avaient été restaurés. Que dis-je ? ils s'étaient élevés au plus haut degré de perfection. La preuve en est qu'il n'est pas une branche de la science ou de l'art qui n'ait produit des chefs-d'œuvre dont la perfection n'a jamais été surpassée » (*V. R.*, p. 359). — Ainsi la chimie, la géologie, la physique du moyen âge n'ont pas été surpassées ? On ne réfute pas de semblables paradoxes.

ment d'avoir ressuscité le paganisme, détruit le christianisme (V. R., p. 196), d'avoir introduit le paganisme dans l'éducation (ib., p. 102), d'avoir favorisé un mouvement qui est « le dénigrement universel des œuvres du christianisme, l'admiration universelle des œuvres du paganisme, le mépris profond des siècles que le christianisme a inspirés, le culte fanatique des siècles où le paganisme a régné (ib., p. 333), etc., etc. Je suis donc en droit de conclure que la thèse de M. Gaume sur la Renaissance, est une injure permanente contre le Saint-Siège.

Et lors même que Rome n'aurait pas été à la tête du mouvement, M. Gaume avoue « que quand la Renaissance parut, le christianisme régnait en maître absolu sur l'Europe, depuis au moins sept cents ans (L., p. 178). » Et vous ne concluez pas immédiatement à l'impossibilité d'admettre que l'Eglise, maîtresse absolue, aurait laissé sans réclamations se développer un mouvement qui n'était autre chose que l'inondation du paganisme. L'Eglise n'aurait pas réclamé, les souverains-pontifes auraient gardé le silence, et le venin, grâce à ce silence criminel, se serait infiltré dans le monde et aurait corrompu toutes les générations chrétiennes ! Permettez-nous de ne pas croire à tant d'absurdités.

Les graves paroles de Mgr le cardinal de Bonald trouvent ici leur place : « Non, nous ne croyons pas que l'étude des auteurs païens ait versé depuis trois siècles le paganisme goutte à goutte dans le corps social, que l'infiltration du poison ait gangrené le monde, lorsqu'il y a trois cents ans, le Concile de Trente, assemblé pour la réforme des abus, ne s'aperçoit

même pas des ravages que cause à l'Eglise et à la société l'explication journalière des auteurs de l'antiquité, et qu'au lieu d'opposer une barrière infranchissable à ce torrent dont on est si épouvanté aujourd'hui, il laisse la renaissance des lettres poursuivre tranquillement son cours dans les collèges et les universités. Non, nous ne croyons pas que l'usage discret des auteurs païens ait tout infecté, et nous ait replongés dans une abjecte idolâtrie, lorsque le cinquième Concile de Latran présidé par le pape Léon X en personne, s'occupant des études dans les huitième et neuvième sessions, se borne à donner aux professeurs les plus sages avis, et trace aux jeunes élèves des règles sûres pour sanctifier la lecture des auteurs profanes. Les pères du Concile n'auraient-ils pas dû interdire ces livres, et le Pape et les cent vingt-un évêques réunis autour de lui n'auraient-ils pas dû dire anathème aux fauteurs de ce paganisme nouveau? Ils le devaient, si l'étude des poètes de l'antiquité ramenait les chrétiens au culte des idoles : cependant, ils ont gardé le silence. L'Eglise enseignante aurait-elle dans ce moment failli à sa mission? Qui oserait le dire? L'Eglise aurait-elle cédé à l'entraînement de la *Renaissance*, et malgré les dangers pour la foi qu'elle pouvait prévoir, lui a-t-elle prêté, par une sorte de respect humain, un coupable concours? Quel est le catholique qui pourrait porter cette accusation contre l'épouse de Jésus-Christ, gardienne infailible de la vérité? Le souverain-pontife et les évêques auraient-ils ignoré les ravages produits par l'explication des ouvrages païens? le paganisme se serait-il infiltré dans la société

chrétienne à leur insu ? *L'Eglise, au siècle de Léon X, aurait donc été conduite par des aveugles, ou des chiens muets ? Celui qui l'affirmerait cesserait d'être catholique.*

» Vous voyez, nos chers coopérateurs, qu'ils ne s'agit pas d'une opinion littéraire, qu'il n'est pas seulement question de savoir si Cicéron a mieux parlé latin que saint Jérôme, si saint Chrysostome est plus éloquent que Démosthènes; mais puisqu'on prétend que le *prince de ce monde* rentre dans son royaume d'où Jésus-Christ l'avait chassé par la Rédemption, il s'agit de savoir si l'Eglise, voyant le paganisme se propager par les études, pouvait garder le silence. C'est là une question d'orthodoxie qu'il appartenait aux évêques de traiter. Laissez passer, sans y prendre part, nos chers coopérateurs, ce déchaînement contre l'étude des auteurs profanes » (*Lettre circul. du 6 août 1852*).

M. Gaume, je le sais, nous a répondu que l'Eglise a réclamé par la bouche du P. Possevin, du Concile de Trente et du Concile de Latran. Mais comment l'Eglise aurait-elle réclamé, puisque, selon M. Gaume lui-même, *Rome était à la tête du mouvement*? On ne peut pas réclamer contre un mouvement, quand on emploie toutes ses forces à le propager. Quant aux prétendues réclamations du P. Possevin, des Conciles de Latran et de Trente, comme nous avons prouvé que M. Gaume a le talent de dénaturer entièrement la pensée du Concile de Trente et de Latran, et de traduire à contre-sens les textes du P. Possevin, nous ne nous arrêterons pas à ces difficultés, et nous demeurerons en face de cette vérité historique : Il y a eu dans la Renaissance des lettres un gé-

néreux mouvement, un effort légitime et continué pendant tout le moyen âge, de l'intelligence humaine aux prises avec la barbarie, et c'est ce mouvement légitime que les papes et les cardinaux ont secondé de tous leurs efforts. Condamner cette époque comme essentiellement mauvaise à raison de ses excès, ce serait adopter un système de logique qui conduirait à blâmer les dons du Créateur, la liberté, la beauté, l'intelligence, à cause des effroyables abus de la perversité humaine : ce serait accuser les souverains-pontifes d'avoir non-seulement toléré, mais approuvé ce qui, « *malgré tous les efforts des hommes, devait perdre infailliblement et sans ressource la religion et la société dans l'Europe entière* » (V. R., p. 388). — La conscience de ceux qui se nomment ultramontains va jusque-là : pour nous, enfants soumis de cœur et d'âme au Saint-Siège, et prêts à donner notre vie pour l'Eglise romaine, nous reculons devant des conséquences qui effraient notre cœur de prêtre et de chrétiens.

ART. 2. — Ce que M. Gaume pense des instituteurs chrétiens, prêtres ou laïques, et des ordres religieux qui enseignent sous la direction de l'Eglise.

Quel jugement porte M. Gaume sur les méthodes d'enseignement pratiquées dans toute l'Eglise depuis le seizième siècle?

« *Depuis quatre siècles on a rompu manifestement, sacrilègement, malheureusement dans toute l'Europe la chaîne de l'enseignement catholique : on a remplacé la source pure de la vérité par les citernes impures de l'erreur, le spiritualisme par*

le sensualisme, l'ordre par le désordre, la vie par la mort (V. R., p. 3-4). — Les méthodes actuelles sont, *une déviation exorbitante dans la marche de l'esprit humain, un changement radical dans l'éducation de la jeunesse* (p. 99), *la violation d'une grande loi sociale, la corruption d'une source chrétienne, que nous avons changée en une source païenne, laquelle a produit une éducation païenne, une société païenne et tous les vices du paganisme* (p. 384). — *C'est un système qui, malgré tous les efforts des hommes, perdra infailliblement et sans ressource la religion et la société dans l'Europe entière* (p. 388). — *Depuis plusieurs siècles, l'Évangile n'est rien ou presque rien dans notre éducation publique* (p. 392-393). — *On enseigne la religion à peu près comme l'anglais ou l'allemand dont on donne, chaque semaine, une ou deux leçons, sans être, au bout de cinq ans d'étude, en état de lire un ouvrage, et moins encore de soutenir une conversation en anglais ou en allemand* (p. 245). *Nous sommes des novateurs qui ont introduit le paganisme dans l'éducation; des hommes à imagination, qui prétendent conserver chrétiennes les générations qu'ils saturent de paganisme, et auxquelles ils laissent ignorer le christianisme; des disciples du sens privé, qui, méprisant et la pratique constante des âges de foi et les prescriptions de l'Église universelle, imposent leurs théories comme*

⁴ M. Gaume (V. R., p. 397) nous accuse de laisser ignorer aux enfants le christianisme, et cependant (p. 19) il reconnaît que depuis le seizième siècle, on n'enseigne pas moins fidèlement la religion, que dans le moyen âge. — Comment concilier ces deux idées?

des règles infaillibles » (V. R., p. 397). « *Que font les professeurs de petits séminaires et de maisons d'éducation chrétienne, en enseignant les auteurs profanes? Ils perpétuent et ILS LE SAVENT BIEN, la coutume des écoles, que saint Augustin appelait une coutume infernale* (L., p. 14, 233) »; or, les maisons ainsi flétries par l'évêque d'Hippone étaient des écoles où *les maîtres admiraient le vice orné des grâces du langage, où l'on encourageait par des éloges flatteurs les désordres d'Augustin* (Conf., l. 1, c. 18 et 19). Et nos séminaires sont comparés à ces sortes de maisons, et nos professeurs mis en parallèle avec ces maîtres païens, corrupteurs de la jeunesse! — Continuons : Les professeurs des séminaires *nourrissent les enfants de poisons, repaissent les anges de la nourriture des démons* (L., p. 18). Ce sont des *semeurs d'ivraie* (ib., p. 131). Or, le semeur d'ivraie, l'Évangile nous a fait connaître son vrai nom, *c'est l'homme ennemi, et l'homme ennemi, c'est le diable* (Math. 13, 25, 39). La conclusion est facile à tirer.

Nos séminaires et les maisons d'éducation chrétienne sont odieusement comparés à ces écoles flétries par le P. Possevin, où *l'on enseigne tout, excepté la piété; où, si l'on donne un enseignement religieux très superficiel, le tout est mélangé à des choses lascives et très immondes, qui sont vraiment la peste de l'âme* (L., p. 90-91).

Ailleurs, nos méthodes sont signalées *comme une gaucherie, une coutume maudite, une source de corruption, une nourriture infernale, une amorce aux passions de la jeunesse, un système qui a perdu l'Europe, une erreur qui a fait plus de mal à la religion que le protestantisme* (L., p. 210).

M. Gaume a osé encore imprimer ce qui suit : « Si je me contente d'affirmer que les auteurs païens, même *expurgés*, sont des professeurs d'immoralité et de socialisme, on criera à la calomnie : mon but ne sera pas atteint. Il est donc nécessaire, à l'exemple d'un prophète, de soulever le voile qui cache la honte de ce paganisme tant vanté : *Ostendam nuditatem tuam*; il est nécessaire de montrer dans toute sa laideur le *ver hideux* qui ronge à petit bruit les sociétés modernes, afin que, étant bien averties, elles puissent porter le remède là où est le mal. *Et nunc, reges, intelligite* » (L., p. 29).— La conséquence, c'est que les professeurs les plus pieux, les évêques les plus vénérables depuis saint Charles jusqu'à Bossuet, les ordres religieux les plus dévoués à l'Église, ont enseigné aux enfants des auteurs, *qui, même expurgés, sont des professeurs d'immoralité et de socialisme.* ¹

Je pourrais multiplier les citations de ce genre ; mais cela suffit à montrer comment M. Gaume traite ses frères dans le sacerdoce. M. Gourju, ami de M. Gaume, se plaignait dernièrement des attaques de M. Lenormant, et s'écriait : « Ah ! qu'il soit permis de le dire, de telles expressions ne sont dignes ni d'un catholique qui s'adresse à des catholi-

¹ « De quelque manière qu'on envisage la question, à qui persuadera-t-on que les évêques, en conservant les auteurs anciens dans leurs séminaires, travaillent à faire des païens de leurs jeunes lévites, ou que tel chef d'institution religieuse que nous pourrions nommer, rendra plus chrétiens ses élèves en rayant du cadre des études la littérature des siècles d'Auguste et de Périclès ? Ce sont des opinions qu'il suffit d'énoncer pour en caractériser la portée (Mgr le cardinal Donnet). »

ques, ni d'un défenseur du bon goût. DIEU NOUS GARDE D'USER DE PAREILLES ARMES! » (*Univers*, 11 juillet). — M. Gourju trouvera-t-il les expressions de M. Gaume dignes d'un prêtre s'adressant à des prêtres?

M. Gaume nous objectera sans doute : le *Ver rongeur* a annoncé qu'il n'attaquait et ne voulait attaquer personne (p. 22). Qu'est-ce à dire personne? Est-ce parce qu'il a accusé tout le monde? Il me semble voir un ingénieur français qui dirigerait le feu d'une batterie sur tout le corps de notre vaillante armée, et qui prétendrait se disculper en affirmant qu'il n'a tiré sur personne en particulier. Le *Ver rongeur*, il est vrai, avait annoncé qu'il n'attaquerait personne, mais dans le fait il a attaqué tout le monde; tout ce qu'il faut en conclure, c'est qu'il n'a pas tenu ses promesses. Le *Ver rongeur* (p. 27, 28, 30, 31, 243-246, 332, 333, 392, 393, 397) a accusé nommément les Jésuites, les Bénédictins, les Oratoriens, les professeurs des séminaires et des collèges chrétiens; et les *Lettres sur le Paganisme* renouvellent ces mêmes attaques, spécialement en ce qui concerne les petits séminaires. M. Gaume oublie vite ce qu'il imprime.

Pourquoi ces effrayantes accusations, qui ne vont à rien moins qu'à transformer en corrupteurs de la jeunesse tous les instituteurs chrétiens depuis quatre siècles? NOTRE CRIME EST D'ENSEIGNER LES AUTEURS CLASSIQUES; et les classiques, c'est l'étude du paganisme (L., page 8-19; V. R., p. 260, etc.); le paganisme n'est que la nature corrompue, qui ne mourra entièrement qu'avec le dernier fils d'Adam (L., p. 104); c'est le matérialisme et le sensualisme (V. R.,

p. 162) ; c'est la religion des sens, l'adoration de la matière, la religion de la haine universelle ; et c'est le paganisme qui instruit nos enfants ! aussi, sous une pareille influence, que peut devenir l'esprit chrétien ? Hélas ! il s'altère, il s'affaiblit, il s'éteint ; l'ordre surnaturel a disparu, le naturalisme seul reste : l'homme devient ce que l'éducation le fait, il devient chair, il devient païen (p. 258-260). — Ainsi, expurgés ou non, les auteurs païens seront toujours funestes ; les corrections, les expurgations, les suppressions ne changeront rien à l'esprit païen qui respire nécessairement, inévitablement dans les ouvrages païens (L., p. 29; V. R., p. 263-264; Lettre à la Revue de l'inst. publ.). — « En effet, le paganisme n'est que le culte des trois grandes concupiscences. L'étude admirative et longtemps prolongée de ses ouvrages, conduisit l'homme à l'adoration des mêmes idoles : Oubli des biens de l'autre vie, recherche ardente, fiévreuse des honneurs, des richesses et des plaisirs : tel est, sous un nom ou sous un autre, l'esprit général et la première conséquence pratique de la morale païenne. Voici la seconde : tout homme étant appelé au paradis de la terre, c'est-à-dire aux jouissances, veut être heureux. Et, un jour, le pauvre, pour qui la résignation chrétienne n'est plus qu'un mot, se présente au riche et lui dit : « Je suis ton frère : j'ai le droit d'être heureux ; partageons ! » Et ce qu'il demande aujourd'hui, le chapeau à la main, il l'exigera demain le pistolet sous la gorge. Plusieurs demanderont peut-être par quels moyens on empêche cet esprit-là d'entrer même dans les meilleures maisons d'éducation, alors que chaque classique l'y porte et l'y fait circuler. Pour moi, j'avoue mon ignorance. (L., p. 27-28). »

Les ordres religieux, qui depuis le sixième siècle ont formé la jeunesse chrétienne, ont-ils au moins trouvé grâce devant les colères du *Ver rongeur*? Non ; ils sont aussi les corrupteurs de la jeunesse, et nous ayons la consolation de nous rencontrer avec eux sur le terrain de l'anathème général : *le culte des abominables idoles est la cause, le principe et la fin de tous les maux* : « les Jésuites, les Bénédictins, les Oratoriens et d'autres en grand nombre ont coulé les générations dans le moule du paganisme et obtenu des générations païennes » (*V. R.*, p. 28).

Pour bien connaître le crime des Jésuites, des Bénédictins et des autres Ordres religieux, il faut savoir tout ce que renferme d'essentiellement corrupteur le moule païen. Laissons parler M. Gaume :

« Depuis longtemps, un fondeur de Florence exerçait son art avec un succès merveilleux. Le secret de sa gloire consistait à préparer habilement le moule dans lequel il coulait tour à tour l'or, l'argent, le bronze. Un jour la municipalité de Florence lui commande la statue de l'un des grands hommes de la République, et l'archevêque un bas-relief pour une des chapelles du célèbre *Duomo*. La gloire de la patrie et l'amour de la religion communiquent à l'artiste une ardeur nouvelle : sous cette double inspiration, son génie conçoit un chef-d'œuvre. Par malheur, il n'avait alors dans son atelier que le moule d'un cheval. Peu importe, pense-t-il en lui-même, je combinerai si bien les métaux que je réparerai cet inconvénient. En effet, l'argent et l'or, savamment mêlés, coulent ensemble dans le

moule. On attend un héros aux formes antiques : l'artiste brise le moule et en retire... un cheval !

» *Quanto sbaglio ?* dit-il ; mais je connais mon erreur. Je n'ai pas employé mes métaux dans des proportions convenables. Sur le champ il se remet à l'œuvre, forme une nouvelle combinaison et refait un moule semblable au premier. Peu de jours après, nouvelle fonte. Cette fois, l'artiste travaille pour l'archevêque, qui attend son bas-relief. Le moule est ouvert et donne encore... un cheval semblable au premier !

» C'est impardonnable ! s'écrie l'artiste en se frappant le front. Comment ai-je pu oublier que l'or et l'argent ne sont pas les vrais métaux du fondeur ? Le vrai métal du fondeur, c'est le bronze. Avec lui, plus d'erreur possible ; je le connais, il me connaît, nous sommes de vieux amis. Et il prépare son bronze avec un soin jaloux, et il répare son moule, qu'il se garde bien de changer, et il étudie longuement toutes les conditions du problème. Quand elles sont résolues, il allume ses fourneaux ; bientôt le métal de la plus belle nuance coule en jets éblouissants dans le moule, qui donne..... un superbe cheval de bronze, mais toujours un cheval.

» Alors le malheureux artiste tombe dans le désespoir ; il s'en prend à tout, excepté à lui, de son infortune, et meurt sans avoir pu comprendre que pour changer une forme il faut changer le moule.

» Peuples de l'Europe, vous êtes le fondeur de Florence.

» *Depuis le quinzième siècle, vous coulez vos enfants dans un*

moule païen, et vous vous étonnez de n'en pas retirer des chrétiens ! Ecoutez votre histoire....

» Vers la fin du quinzième siècle, vous brisâtes le moule chrétien, et vous le remplaçâtes par un moule païen. *Les jeunes générations y furent jetées, et cette cire molle prit la forme du moule, et il en résulta ce qui devait nécessairement en résulter : les jeunes générations nourries de paganisme, élevées dans l'admiration du paganisme, commencèrent à se montrer païennes et à transmettre à la société ce qu'elles avaient reçu.* Si, dès la première fonte, elles ne furent pas tout-à-fait païennes, attribuez-le à l'action du christianisme qui, dominateur encore dans la famille et dans la société, empêcha une transformation complète et soudaine.....

» Parallèlement aux pères Jésuites, les Bénédictins, les Oratoriens et d'autres en grand nombre rivalisaient de science et de zèle, tandis que les universités, riches de professeurs non moins distingués par le savoir que par la vertu, concouraient à la restauration universelle en couronnant, dans leurs doctes leçons, l'édifice en apparence si fortement conçu de l'enseignement catholique.

» Quel fut le résultat final de cette action si générale et si bien combinée ? Le même qu'avait obtenu le fondateur de Florence. On avait coulé les générations dans le moule du paganisme, et on eut des générations païennes. Suivant la grande loi qui préside à la vie humaine, ces générations ne tardèrent pas à transmettre ce qu'elles avaient reçu, et le paganisme déborda sur l'Europe. Hélas ! oui, l'histoire, la

triste histoire le dit : au lieu de se ranimer, l'esprit chrétien alla s'affaiblissant, et s'affaiblissant surtout dans les classes lettrées, parmi lesquelles il devait, grâce au zèle de tant d'excellents maîtres, se réveiller avec une vigueur nouvelle. *C'est au point, tout le monde le sait, qu'à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, rien dans toute l'Europe n'était moins chrétien de mœurs et de croyance, que les hommes qui avaient le plus largement participé à l'enseignement public* (V. R., p. 23-28).

Ainsi, pour résumer la métaphore, les classiques sont un *moule païen* ; le moule païen donne *nécessairement* des générations *païennes*, et le résultat est inévitable et toujours certain, comme il est certain qu'un métal coulé dans le moule d'un cheval donnera toujours un cheval. Ce sont les expressions de M. Gaume. Je commence à comprendre les anathèmes du *Ver rongeur*. Les instituteurs chrétiens depuis quatre siècles, et les ordres religieux en particulier, sont les corrupteurs des générations et des empoisonneurs publics ; une seule chose peut atténuer leur crime, c'est de supposer que c'étaient des ignorants, qui ne savaient pas à peu près ce qu'ils faisaient.

Dans les *Lettres*, M. Gaume formule comme un axiome la proposition suivante : DEPUIS LA RENAISSANCE, ON A ÉTUDIÉ ET FAIT ÉTUDIER BEAUCOUP LE PAGANISME, ET CELA AU PROFIT DU PAGANISME ET AU DÉTRIMENT DU CHRISTIANISME (p. 142). Or, comme depuis la Renaissance ce sont surtout les Jésuites et les Bénédictins qui ont élevé la jeunesse, il s'ensuit que ces illustres et saints religieux ont travaillé spécialement pour le

paganisme et contre le christianisme. En vérité, nous écrivons-nous avec Mgr l'évêque d'Orléans, *les ennemis les plus acharnés des ordres religieux leur adressèrent-ils jamais une pareille injure ?*

Mgr Dupanloup, dans sa *Lettre* aux supérieurs de ses petits séminaires, avait reproché à M. Gaume son attaque contre les ordres religieux, et surtout sa comparaison du *moule païen*. Notre adversaire a deux moyens de justification : d'abord il rappelle les pages du *Ver rongeur*, OMET LES LIGNES INCULPÉES, les remplace par des points fort innocents..... Puis il conclut d'un air triomphant : « *De cette citation, il résulte que je n'accuse personne... et que n'ayant point attaqué les congrégations enseignantes et les Jésuites en particulier, je n'ai point à les défendre* » (*L.*, p. 125, 207). Cette mutilation est tellement imprévue et impossible à prévoir, qu'un vénérable évêque refusait d'y croire, et la confrontation des deux ouvrages a pu seule le convaincre. Il paraît que M. Gaume compte étonnamment sur la crédulité de ses lecteurs!

On répond en second lieu que les congrégations enseignantes n'ont pas inventé le moule païen, et que ce moule leur a été imposé (*L.*, p. 125). — Ainsi vous supposez que les hommes les plus vénérables et les plus dévoués à l'Eglise ont pu se laisser imposer la tâche criminelle de *vendre du poison et de corrompre la jeunesse* ! Pour nous, nous comprenons autrement la vertu et l'énergie de nos pères : si les classiques anciens étaient ce que vous les avez rêvés, nos pères seraient allés au martyre, mais ils n'au-

raient pas vendu du poison. En pareil cas, les saints ont leur conscience qui ne pactise pas avec le génie de l'empoisonnement.

Du reste, vous avez raison de dire que les congrégations enseignantes n'ont pas inventé le *moule païen*. Ce mot est une création du *Ver rongeur*, et nous espérons qu'il passera avec lui. Depuis les premiers siècles, les vrais chrétiens ont enseigné les classiques aux enfants : ce qui n'a pas empêché les générations d'être coulées dans un moule parfaitement chrétien. Le *moule païen* est un rêve du dix-neuvième siècle.

Résumons ces monstrueuses accusations formulées contre les instituteurs chrétiens, prêtres, religieux, laïques, et venons à la conséquence.

Depuis quatre siècles, selon M. Gaume, les prêtres et les congrégations religieuses, *repaissent les anges de la nourriture des démons, abreuvent les générations aux citernes impures de l'erreur : à leur école, l'homme devient ce que l'éducation le fait, il devient chair, il devient païen... Depuis quatre siècles, l'Evangile n'est rien ou presque rien dans notre éducation publique, etc., etc...*

Et l'Eglise catholique, qui est la mère des jeunes enfants, n'a pas élevé la voix en face de ces abominables crimes des professeurs ! elle a laissé empoisonner la jeunesse, sans rien dire ! elle a gardé un coupable silence, lorsque sous l'influence du paganisme, l'homme devenait chair ! mais l'Eglise aurait fait retentir sa voix jusqu'aux extrémités du monde, si les instituteurs avaient empoisonné les corps, et vous voulez qu'elle ait été muette pendant quatre cents ans, lorsque tous

les jours des milliers d'enfants, l'espérance de la chrétienté, perdraient la vie morale et surnaturelle dans une atmosphère païenne ! Et l'Eglise serait d'autant plus coupable que les sources de cet empoisonnement public auraient été juridiquement établies dans les séminaires placés sous la direction immédiate des évêques, et dans les collèges des ordres religieux les plus hautement soutenus par le Saint-Siège. L'Eglise aurait donc eu des vendeurs de poisons reconnus officiellement par l'autorité ecclésiastique ! — Non, nous ne pouvons pas nous arrêter un instant à cette supposition, car elle est souverainement injurieuse pour l'Eglise de Rome, et les évêques catholiques. Nous vous répondrons avec le pape Innocent dans le droit canon « qu'on approuve l'erreur à laquelle on ne résiste pas, et qu'on opprime la vérité, lorsqu'on ne la défend pas : » avec saint Augustin, « qu'il faut toute l'audace d'une insolente folie pour blâmer ce qui se pratique dans toute l'Eglise. »¹

On dit que l'Eglise tolère certaines choses sans les approuver : mais l'Eglise peut-elle tolérer dans son sein et dans ses propres maisons ce qui serait une corruption permanente de la jeunesse ? L'Eglise a-t-elle pu, sans élever la voix, laisser s'introduire un enseignement qui devait, *malgré tous les efforts des hommes, perdre infailliblement et sans ressource la religion et la société dans l'Europe entière* (V. R.,

¹ Error cui non resistitur approbatur : et veritas, cum minimè defensatur, opprimitur (*Decret.*, 1. p., Dist. 83). — Si quid tota per orbem frequentat ecclesia... Quin ita faciendum sit disputare, *insolentissimæ insaniæ est* (Aug. *Epist.* 54, n° 6).

p. 388) ? L'Eglise pouvait-elle sans réclamation laisser établir partout *des citernes impures de l'erreur*, alors surtout qu'au seizième siècle, d'après les aveux de M. Gaume, elle était complètement maîtresse de l'Europe, depuis au moins sept cents ans ? Avez-vous le courage de nous répondre par des affirmations ?

On a dit que la thèse de M. Gaume, *telle qu'elle avait été posée*, n'impliquait pas la condamnation de ce qui s'était fait dans l'Eglise, parce qu'il s'ensuivrait que l'Eglise ayant laissé une très large part aux classiques anciens, on ne pourrait pas la diminuer maintenant, sans lui manquer de respect. Il n'y a aucune parité dans ces deux raisonnements : la question de la part plus ou moins large faite aux auteurs anciens ou chrétiens, est une question de plus ou moins grand bien ; et l'on conçoit très facilement que l'Eglise ait des raisons de ne point toujours exiger le plus grand bien. Mais la thèse de M. Gaume, *telle qu'il l'a posée*, n'est pas une question de plus ou moins grand bien : c'est une question de vie ou de mort ; *« Les classiques même expurgés, dit-il, seront toujours funestes : notre enseignement est un moule païen, donnant nécessairement des païens, comme un moule de cheval donne nécessairement un cheval (je me sers des comparaisons de M. Gaume). Nous avons remplacé depuis quatre siècles le spiritualisme par le sensualisme, l'ordre par le désordre, la vie par la mort, nous donnons une nourriture infernale aux enfants, et nos méthodes perdront infailliblement et sans ressource la religion et la société dans l'Europe entière. »* LA THÈSE EST AINSI POSÉE : s'agit-il d'une question de plus ou moins grand

bien ? Disons plutôt, si M. Gaume a raison, que c'est le puits de l'abîme qui s'est ouvert sur l'Europe au seizième siècle, et qui a vomi ses eaux empoisonnées, de manière à inonder les maisons les plus saintes, et les séminaires qui sont un des sanctuaires de la religion. Et vous croiriez qu'en pareil cas l'Eglise aurait pu se taire ? « Non, répond saint Augustin, l'Eglise tolère beaucoup de choses : mais quand il s'agit de choses qui sont contre la foi ou les mœurs, elle ne les approuve pas, elle ne garde pas même le silence. » Or, un empoisonnement public de la jeunesse par les prêtres et les ordres religieux, est une chose qui concerne les mœurs ? — « Non, reprend le Pape Célestin, en pareil cas le silence serait suspect... Nous serions partisans de la vérité, si l'erreur ne nous était pas agréable. Nous sommes donc à juste titre responsables de cette affaire, si nous favorisons l'erreur par notre silence. »⁴

Mais voici qui est plus grave encore : non-seulement l'Eglise a toléré ce qui se faisait, mais elle l'a autorisé solennellement par la vie des saints les plus illustres, par l'approbation des ordres religieux voués à l'enseignement, par des fondations de collèges où se pratiquent nos méthodes sous

⁴ *Ecclesia Dei inter multam paleam multaue zizania constituta, multa tolerat, et tamen quæ sunt contra fidem vel bonam vitam non approbat, nec tacet, nec facit* (Aug. *Epist.* 55, n° 35). — *Timeo ne connivere sit, hoc tacere... in talibus causis non caret suspitione taciturnitas; quia occurreret veritas, si falsitas displiceret. Meritò namque causa nos respicit, si silentio faveamus errori* (Cœlestin. *ad Episc. Gallia*).

la direction des souverains-pontifes ou de leurs délégués, sous la direction des évêques et du clergé le plus vénérable.

« L'Eglise de J.-C., dit Mgr de Chartres, est donc ici en cause, et c'est une très grande témérité de blâmer ce que cette gardienne si vigilante de la vérité et des bonnes mœurs n'a jamais censuré, qu'elle a au contraire honoré, protégé et soutenu avec zèle par des faveurs et des établissements sans nombre » (Mgr de Chartres, 25 juillet). L'Eglise a autorisé nos méthodes en flétrissant l'acte odieux de Julien que l'on veut renouveler aujourd'hui; en faisant proclamer hautement par ses plus illustres docteurs et ses plus grands saints l'utilité des études profanes *comme préliminaire des études ecclésiastiques*, en sollicitant par plusieurs Conciles le maintien ou le rétablissement des écoles, *telles que les avaient conçues Charlemagne et Alcuin*, c'est-à-dire avec la littérature profane pour les premières années, et comme base de la littérature sacrée. L'Eglise a sanctionné nos méthodes par la voix du cardinal d'Estouteville, *qui, nommé légat du Saint-Siège avec pouvoir de réformer l'Université*, a conservé tous les anciens programmes d'étude; par la voix du cinquième Concile de Latran, qui ordonne *d'enseigner aux enfants la littérature profane*, et de ne point négliger l'instruction religieuse; par la voix du Concile de Trente, qui réclame l'établissement des écoles de belles-lettres, *pour servir d'introduction aux études sur l'Écriture*. L'Eglise a tracé elle-même le programme de nos méthodes actuelles dans le Concile de Milan, approuvé par le Saint-Siège, et où l'immortel Archevêque, aidé de ses

suffragants, *n'a rien statué qui ne soit pour la gloire de Dieu et le salut des âmes*. L'Eglise a autorisé nos méthodes quand, dernièrement, elle a approuvé les Conciles de Reims, d'Avignon et de Lyon : et cependant les vénérables Pères n'avaient sollicité aucun changement à *notre programme païen*, sauf le désir de voir les auteurs ecclésiastiques introduits plus largement dans les petits séminaires, *à raison de la destination spéciale de ces établissements, et surtout dans les classes supérieures*.

L'Eglise a approuvé nos méthodes lorsque, parlant des services rendus à la religion par la Compagnie de Jésus, et spécialement du zèle de ces saints religieux *pour l'éducation de la jeunesse*, elle a déclaré QU'IL N'Y AVAIT PAS D'INJURE PLUS GRAVE CONTRE LE SAINT-SIÈGE *que de regarder comme principes corrupteurs* ce qu'il avait sanctionné *comme pieux et cher au Seigneur (solemniter existimaverit Deo carum et pium)*. — L'Eglise a pris nos méthodes sous sa protection lorsqu'elle a solennellement approuvé cet Institut, *suscité par la Providence pour se dévouer à la prédication, à l'enseignement de la jeunesse et aux autres fonctions du saint ministère*¹. Le Saint-Siège aurait-il ainsi parlé s'il

¹ Ac propterea idem Institutum societatis Jesu, *ad hæc eximia petrandâ divini Providentiâ excitatum*, Ipsi quoque approbamus et prædecessorum nostrorum approbationes ejusdem Instituti, apostolicâ auctoritate nostrâ confirmamus... Si quis autem hoc attentare præsumserit, INDIGNATIONEM OMNIPOTENTIS DEI, AC BEATORUM PETRI ET PAULI APOSTOLORUM EJUS, SE NOVERIT INCURSURUM (Bulle de Clément XIII, citée par M. l'abbé Audisio, professeur à l'Université romaine, *Educazione del clero*, p. 322-325).

avait cru avec M. Gaume que les méthodes des Jésuites *étaient propres à couler les générations dans le moule du paganisme et à former des générations païennes*, et que ces méthodes, *malgré tous les efforts des hommes, devaient perdre infailliblement et sans ressource la religion et la société dans l'Europe entière?*

Je suis donc en droit de conclure qu'en nous appelant *des vendeurs de poisons, des semeurs d'ivraie, qu'en nous accusant de suivre des coutumes maudites, de donner une nourriture infernale aux enfants, de repaître les anges de la nourriture des démons*, je suis en droit de conclure que c'est l'Eglise elle-même que vous attaquez, et que c'est à l'Eglise même que remontent ces injures. Sans doute, vous auriez pu établir votre thèse sans faire le procès aux hommes les plus vénérables; vous auriez pu soutenir votre sentiment comme une simple théorie qui n'aurait point accusé le passé. Alors vous auriez pu ne vous rendre coupable qu'envers la logique et le bon sens; mais *telle que vous l'avez posée*, cette thèse est irrespectueuse pour l'Eglise, et j'allais dire avec Mgr l'évêque de Chartres qu'elle « est une très grande témérité. »

Si la *thèse* de M. Gaume, TELLE QU'IL L'A POSÉE, est vraie, on doit arriver logiquement à cette proposition 29 de Wiclef, condamnée par le Concile de Constance : « *Les universités, études, collèges, collations de grades et professorats ont été introduits PAR UN VAIN PAGANISME, et servent à l'Eglise autant que le diable : Universitates, studia, collegia, graduationes et magisteria in eisdem, sunt vanâ gentilitate introducta, et*

tantum prosunt Ecclesiæ sicut diabolus (Labbe, t. 12, p. 46). Je ne vois pas que ces expressions soient plus fortes que celles-ci : « Depuis quatre cents ans on a remplacé dans les collèges chrétiens la source pure de la vérité par les citernes impures de l'erreur, le spiritualisme par le sensualisme, l'ordre par le désordre, la vie par la mort, et toutes les autres expressions que nous avons citées » (p. 28-31). — Or, les propositions de Wicief, dont la 29^e est extraite, ont été condamnées par le Concile *comme notoirement hérétiques, erronées, scandaleuses, blasphématoires, offensives des oreilles pieuses, téméraires et séditieuses* (Labbe, t. 12, p. 48).

CHAPITRE DEUXIÈME.

La thèse de M. Gaume est irrespectueuse pour le grand siècle.

ART. 1^{er} — Ce que M. Gaume pense du grand siècle.

Nous avons eu la faiblesse de croire *au grand siècle*, d'y croire avec de Maistre et tant d'autres qui, certes, n'étaient pas des Gallicans. M. Gaume, avec M. Danjou, est venu nous désabuser, et le second va nous faire du siècle de Louis XIV un tableau que le premier appelle « *étincelant de vérités* » (L. p. 74). Donc M. Gaume approuve complètement ce qui suit :

« Louis XIV, drapé dans la pourpre, avait joué le principal rôle. Autour de lui avaient reparu, comme par enchantement, tous les personnages fameux de l'ancienne Rome. Horace, Térence, Virgile, Vitruve, Mécène, étaient à sa cour sous les traits de Boileau, Molière, Racine, Perrault et Colbert. Ses jardins, ses palais étaient ornés des statues de tous les dieux étrangers, comme le cabinet de Marc-Aurèle. Les grâces, les nymphes, les faunes et les satyres figuraient dans ces divertissements d'un genre nouveau, que l'enthousiasme païen du temps appela l'œuvre par excellence : *Opera*. Telles étaient enfin les préoccupations de la société d'alors que, quand on se mit à faire le parallèle des anciens avec les modernes, la discussion ne roula que sur la ques-

tion de savoir si ces derniers avaient égalé, en les imitant, leurs modèles.

» Des traditions chrétiennes et nationales, il n'en fut plus question. La civilisation, arrêtée dans sa marche, rétrograda de dix-sept siècles ; le pouvoir royal s'arrogea tous les droits qui avaient été ceux des Césars ; le gouvernement et l'administration empruntèrent à Rome son système de centralisation ; les droits des peuples furent méconnus, les vieilles libertés anéanties ; le despotisme s'établit partout, même dans les arts, pour lesquels il fit revivre la législation du Parnasse ; la France de saint Louis et de Louis XII s'effaça pour faire place à la Rome des Césars, ressuscitée à Versailles ; et alors on entendit le monarque prononcer, dans le délire de son orgueil, cette parole insensée qui n'avait pas retenti dans le monde depuis la chute de l'empire romain : L'ÉTAT, C'EST MOI !

» Tout cela, c'était la Renaissance, au profit des rois et contre les peuples, du paganisme latin et romain ; c'était, comme l'a dit Charles Nodier, l'application à la société des idées du collège ; c'était la conséquence naturelle de l'étude exclusive des écrivains latins et païens, étude à laquelle s'adonnait toute la jeunesse noble et un certain nombre d'enfants de la bourgeoisie aisée.

» Peu à peu la noblesse, la finance et le clergé se corrompirent sous l'action de cet enseignement, et renouvelèrent en France DES SCANDALES QU'ON N'AVAIT PAS VUS DEPUIS HÉLIOGABALE OU CARACALLA. »

Je m'arrête ; il faudrait recourir à Suétone pour trouver

le commentaire de semblables paroles, que l'on ose appliquer au clergé en général et sans restriction ! On ne trouve rien à dire du clergé de cette époque mémorable, sinon qu'il a renouvelé LES SCANDALES D'HÉLIOGABALE ET DE CARACALLA : et il se rencontre un prêtre qui appelle cela *un tableau étincelant de vérités!!!* — Je me tais, car j'allais me rappeler ces paroles du sage : *Qui maledicit patri suo, extinguetur lucerna ejus in mediis tenebris (Prov. 20,20) : qui timet Dominum, honorat parentes*¹ (*Eccl. 3. 8*).

ART. 2. — Ce que M. Gaume pense de Fénelon, considéré comme la personnification du grand siècle.

Nous devons au lecteur quelques préliminaires indispensables à l'intelligence de ce qui va suivre.

Le savant éditeur des œuvres de Fénelon a publié dernièrement les *lettres et opuscules inédits* de l'archevêque de Cambrai. Parmi ces lettres, un grand nombre sont adressées au chevalier Destouches, commissaire général d'artillerie : c'était un homme instruit, aimant beaucoup la littérature ancienne, mais porté aux plaisirs et à la bonne chère. Il avait une grande confiance en Fénelon, qui cherchait à le ramener au bien : la tâche était difficile, les sermons au-

¹ « En vérité, parce qu'on fera peu de cas du dix-septième siècle, devons-nous craindre que de pareilles assertions ne produisent un schisme dans nos écoles?... CE SONT DES OPINIONS QU'IL SUFFIT D'ÉNONCER POUR EN CARACTÉRISER LA PORTÉE. » (Mgr le cardinal Donnet.)

raient pu ennuyer le malade, et Fénelon préféra le prendre par son faible, en lui citant les anciens qu'il étudiait avec passion. Je laisse parler M. l'abbé Gosselin ; « Nous ne craignons pas de dire que cette partie de la *Correspondance de Fénelon*, est une de celles qui offrent plus de charme et d'intérêt, et où l'on trouve, dans un plus haut degré, ce rare assemblage de qualités aimables et attachantes, qui commandent tout à la fois l'admiration, l'amour et le respect. Tout ce que l'imagination a de plus riant et de plus gracieux, tout ce que l'amitié a de plus tendre, tout ce que l'amour de la religion et de la patrie peut inspirer de sentiments nobles et sublimes, se fait successivement remarquer dans ces lettres, écrites avec tant d'abandon et de simplicité. On y trouve surtout un modèle achevé de cet aimable badinage, de cette fine plaisanterie, propres à faire goûter les plus sérieuses vérités, et même les reproches les plus sévères, à un esprit aussi léger qu'était celui du chevalier Destouches. Pour se proportionner tout à la fois à son goût et à ses besoins, Fénelon assaisonne habituellement ses lettres de citations des poètes latins, particulièrement de Virgile et d'Horace, pour lesquels Destouches avoit un goût plus marqué.

» C'était avec un sentiment de plaisir toujours plus vif, que celui-ci recevait ces marques touchantes et honorables de l'amitié de Fénelon; et non content de goûter lui-même ce sentiment, il aimait à le partager avec quelques-uns de ses amis, en leur communiquant ces lettres si pleines de charme et d'intérêt. On peut juger des impressions agréa-

bles que cette lecture leur faisait éprouver, par la manière dont le célèbre académicien Houdar de La Motte s'en explique, dans une lettre à Fénelon, du 3 novembre 1714. « M. Destouches, dit-il, m'a lu quantité de vos lettres, où j'ai senti combien il est doux d'être aimé de vous ; le cœur y parle à chaque ligne ; l'esprit s'y confond toujours avec la naïveté et le sentiment. Les conseils y sont riants, sans rien perdre de leur force ; ils plaisent autant qu'ils convainquent ; et je donnerais volontiers les louanges les plus délicates, pour des censures ainsi assaisonnées par l'amitié. M. Destouches a dû vous dire combien nous vous aimions en lisant vos lettres, et combien je l'aimais lui-même, d'avoir mérité tant de part dans votre cœur » p. ix-x.

Je reviens à la *Lettre xviii^e* de M. Gaume, en déclarant tout d'abord que c'est une des pages du livre qui doit affliger le plus profondément les cœurs chrétiens et dévoués à la mémoire d'une des plus belles figures de l'Eglise de France.

M. Gaume est allé choisir dans saint Bernard les lettres où respire toute l'austérité chrétienne : il les compare aux lettres de Fénelon, où l'archevêque de Cambrai cause familièrement avec Destouches, et pour se faire tout à tous, lui cite Horace et Virgile. Puis établissant entre des choses si disparates un odieux parallèle, il arrive à cette étrange conclusion où tout le grand siècle est injurié dans la personne de Fénelon : « Saint Bernard et Fénelon sont tous les deux par excellence *les hommes de leur temps, les fils de leur éducation*. Tous les deux respirent PAR TOUS LES PORES

L'ESPRIT que cette éducation avait rendu dominant aux époques différentes où ils vécurent (*L.*, p. 165)... « Dans saint Bernard, l'esprit chrétien, l'esprit de la Bible, vivifie tout, colore tout, respire partout, prend avec une grâce admirable, et, ce qui vaut mieux, avec une onction infinie, les formes les plus variées et les plus délicieuses. *Dans Fénelon, l'esprit païen, l'esprit de Virgile et d'Horace, anime toutes les pensées, coule de source de la plume de l'élegant écrivain ; mais la vie, la chaleur douce et pénétrante, la touche du cœur, vous la cherchez en vain.* Il y a deux langues, deux cultes, deux mondes, et, par conséquent, deux éducations profondément distinctes dans ces deux hommes, ou plutôt, dans ces deux siècles dont ils sont la personnification lettrée, élevée à sa plus haute puissance. Ce que je dis est d'autant mieux fondé, que les mêmes caractères se retrouvent plus ou moins marqués dans la plupart des écrivains contemporains de ces grands hommes » (p. 176-177).

Ce système de critique est une violation flagrante des lois les plus vulgaires du bon sens et de la charité. Certes, si vous vouliez comparer saint Bernard à Fénelon, il me semble que ce dernier vous offrait assez de belles pages remplies de l'onction et de la chaleur évangéliques : vous les auriez trouvées même dans ce volume de pièces inédites, où vous êtes allé chercher les prétendues preuves de l'esprit païen qui animait toutes les pensées de l'auteur. Quelle âme fut plus belle, plus pleine de l'esprit apostolique, comprenant mieux la sublimité de l'amour divin ! si Fénelon a mérité un reproche, il me semble que c'est le

reproche d'être allé trop loin dans cette voie, puisque le souverain-pontife l'a repris *de son excès d'amour*. La justice, la charité, les règles de la critique la plus élémentaire, vous faisaient donc un devoir de comparer l'onction de l'archevêque de Cambrai à l'onction de saint Bernard, la mystique de l'un à la mystique de l'autre, de comparer le magnifique *sermon* pour le sacre de l'Electeur de Cologne au livre *de la Considération*. Alors la balance eût été égale, et les règles de la justice eussent été observées. Mais non, il fallait de puériles antithèses et on les a trouvées : il fallait attaquer le grand siècle, et l'on ne recule pas devant les procédés qu'inspire une passion aussi aveugle qu'impuisante : il fallait prouver que Fénelon était un PAÏEN, et l'on a prouvé, ce que nous savions déjà, qu'il n'y aurait bientôt plus ni loyauté ni justice dans cette discussion.

Mais laissons saint Jérôme venger la mémoire de Fénelon si indignement outragée : le solitaire de Bethléem aura une tout autre autorité que la nôtre pour dire de sévères vérités.

L'illustre docteur écrit à Marcella sur des questions religieuses; il cite Horace avec l'Écriture-Sainte (*Epist.* 27. éd. Migne).

Amphora cepit

Institui, currente rota, cur urceus exit.

A Népotien ; il envoie un traité sur les vertus des ecclésiastiques et des moines, et il commence par ces vers de Virgile (*Epist.* 52) :

Frigidus obstitit circum præcordia sanguis

Omnia fert ætas, animum quoque.....
 Nunc oblita mihi tot carmina, vox quoque Mærin
 Jam fugit ipsa.

Il excite Paulin à l'étude de l'Écriture-Sainte : Horace revient sous sa plume (*Epist.* 53).

Promittunt medici, tractant fabrilia fabri....
 Scribimus indocti, doctique poemata passim.

Il écrit à une veuve sur les devoirs de son état, il oublie pas Virgile, Perse et Térence (*Epist.* 54).

Sola ne perpetuâ mœrens carpere juventâ?
 Nec dulces natos, Veneris nec præmia noris?
 Cui circa humeros hyacintina læna est;
 Rancidulum quiddam, balbâ de nare locuta.
 Perstrepi, ac tenero supplantat verba palato....
 Sine Cerere et Libero friget Venus.

Fénelon a-t-il jamais rien cité d'*aussi païen*?

Saint Jérôme (*Epist.* 60) console Héliodore sur la mort de Népotien et les malheurs du temps: il emprunte ses images et ses plaintes à Virgile, Horace et Ennius.

Optima quæque dies miseris mortalibus ævi
 Prima fugit, subeunt morbi, tristisque senectus
 Et labor et duræ rapit inclementia mortis.
 Plebes in hoc Regei antestat loco : licet
 Lacrymare plebei, Regei honeste non licet.

..... Feriuntque summos

Fulgura montes.

..... ubique
 Luctus, ubique pavor, et plurima mortis imago.
 Non mihi si linguæ centum sint, oraque centum,
 Ferrea vox....
 Omnia pœnarum percurrere nomina possim

Dans la lettre 77^e, il console Océanus sur la mort de Fabiole.

Non mihi si linguæ centum sint, oraque centum
 Ferrea vox....
 Omnia morborum percurrere nomina possim.
 Et jam fama volans, tanti prænumcia luctus...
 Hic juvenum chorus, ille senum, qui carmine laudes
 Fæmineas, et facta ferant (*Eneïde*).

Il écrit à Salvina sur la mort de son mari (*Epist.* 79). Il cite encore les païens.

Ille meos, primus qui me sibi junxit, amores
 Abstulit : ille habeat secum, servetque sepulcro.
 Nam vitilis nemo sine nascitur : optimus ille est
 Qui minimis urgetur...

Velut si

Egregio inspersos reprehendas corpore nævos.
 (Virgile et Horace.)

Dans ses fréquentes correspondances avec de jeunes vierges et des moines, il a toujours une place pour les anciens.

Ainsi dans sa lettre à Eustochium (*Ep.* 108).

Et sale tabentes artus in littore ponens
 Per Maleam, et Cytheram, sparsasque per æquor
 Cycladas... et crebris freta condita terris (*Eneïde*).
 Julius a magno demissum nomen Julo. (ib.)

Dans la lettre au moine Rustique (*Ep.* 125).

Ecce supercilio, clivosi tramitis undam
 Elicit, illa cadens raucum per lævia murmur
 Saxa ciet, scatebrisque arentia temperat arva. (*Géorg.*)

Dans sa lettre à la vierge Principia (*Ep.* 127), il décrit la prise de Rome, cite le prophète royal : *Deus venerunt gentes*

in hæreditatem tuam (Ps. 78), etc... Puis il ajoute avec Virgile :

Quis cladem illius noctis, quis funera fando
 Explicet, aut possit lacrymis æquare dolorem?
 Urbs antiqua ruit, multos dominata per annos :
 Plurima, perque vias sparguntur inertia passim
 Corpora, perque domos, et plurima mortis imago (*Eneïde*)

Quel affreux paganisme! le prophète David, et Virgile ~~quæ~~ *à* lui sert de commentateur !

Enfin, écrivant à la vierge Démétriede (*Ep.* 130), il lui rappelle, comme un titre de gloire pour les chrétiens, qu'une sainte femme a montré une énergie virile, au milieu des Barbares, et qu'elle a vérifié la parole d'Horace :

Si fractus illabatur orbis
 Impavidum ferient ruinæ.

Puis il l'exhorte à la sainteté, en lui appliquant deux vers de Virgile :

Unum illud tibi nata Deo : præque omnibus unum
 Prædicam, et repetens, iterumque iterumque monebo.

Ainsi, voilà saint Jérôme convaincu d'avoir l'*esprit païen* ! et il est cent fois plus coupable que Fénelon, car il écrit sur les sujets les plus tristes et les plus graves ; il adresse à des vierges et à des moines des règles de conduite, et il ne craint pas de les abreuver de paganisme, et de leur proposer les vers de Virgile, d'Horace, de Perse, d'Ennius, de Térence ; tandis que Fénelon, écrivant à un homme léger du monde, est excusable d'avoir parlé sa langue et cherché à s'insinuer dans son cœur, en lui rappelant le souvenir des auteurs qu'il aimait.

St Jérôme n'aurait guères soupçonné qu'un jour il serait traité *de païen* en la personne de Fénelon. Que dis-je ? les siècles se suivent et se ressemblent. Saint Jérôme a trouvé, au quatrième siècle, un *Ver rongeur*, pour lui adresser de sévères réprimandes. Écoutons Rufin, le passage semble fait pour la circonstance :

« Jérôme, dit-il, jette à la tête de ses lecteurs, comme un nuage de fumée, Chrysippe, Aristide, Empédocle et les autres noms grecs : il veut se faire passer pour un savant, qui a lu beaucoup d'ouvrages... Dans presque tous ses livres, il cite plus souvent et plus au long les passages de ses auteurs, que de nos prophètes et apôtres. Bien plus, dans des lettres adressées à des femmes et à des vierges, auxquelles on ne devrait présenter que les paroles de l'Écriture, il entremêle les exemples de son Horace, de son Cicéron et de son Virgile » (*Apol.*, l. 2, n° 7, p. 588-589, éd. Migne).⁴

Saint Jérôme ne pouvait pas laisser cette attaque sans réponse. C'est le sujet de la lettre à l'orateur Magnus. Le saint docteur passe en revue tous les écrivains ecclésiastiques qui l'ont précédé : il prouve que leurs livres sont tellement remplis de citations païennes, qu'on ne sait ce qu'on

⁴ Jam vero Chrysippum et Aristidem, Empedoclem et cætera Græcorum auctorum nomina, ut doctus videatur, et plurimæ lectionis, tanquam fumos et nebulas lectoribus spargit... In omnibus fere opusculis suis multo plura, et prolixiora testimonia de his suis, quam de Prophetis nostris vel Apostolis ponit. Puellis quoque et mulierculis scribens, quæ non utique nisi de nostris Scripturis ædificari et cupiunt et debent, exempla eis Flacci sui, et Tullii vel Maronis intexit.

doit le plus admirer en eux, la science profane ou la science des Ecritures. Puis, faisant allusion à Rufin : « Celui, dit-il, qui me fait cette objection est une TAUPE qui ne voit pas clair et qui voudrait empêcher les autres de voir : c'est un ÉDENTÉ qui porte envie à ceux qui ont bon appétit : *cui quæso ut suadeas, ne vescentium dentibus edentulus invideat, et oculos cuperearum, talpa contemnat.* »

Nous ne ferons aucun commentaire. ⁴

ART. 3. — Bossuet.

Nous avons déjà vu (p. 267-281) comment M. Gaume avait trouvé le moyen de faire de Bossuet le patron du *Ver rongeur* : Bossuet qui appelait Homère le divin Homère, qui n'allait jamais à la campagne sans son Virgile, et qui a passé la première moitié de sa vie au milieu des classiques !

⁴ Cet usage de citer les anciens s'est conservé parmi les chrétiens lettrés de tout le moyen âge. Je pourrais en rapporter de nombreux exemples ; je me borne à Pierre le Vénéralable ; il écrit à un de ses amis (cité par Ziegelb., t. 3, p. 152) :

« Sylvas incolimus, pertæsi urbium, rura amamus ; et, ut aliquid poeticum addam :

..... Jam non mihi turbida Roma,

Sed vacuum Tibur placet, ac imbelle Tarentum.

Ego tamen quod imputas otium, non prorsus otiosum esse volui. Et, ut iterum verbis illius cujus supra utar,

Me doctarum hederæ præmia frontium

Diis miscent superis,

Me gelidum nemus

Secernunt populo.

Quel paganisme ! *Diis miscent superis !*

Ailleurs on ne revendique plus l'autorité de Bossuet, on attaque l'évêque de Meaux comme ayant exclu les auteurs chrétiens de son plan d'éducation. « Dans sa lettre à Innocent XI, dit M. Gaume (*L.*, p. 22), Bossuet énumère tous les auteurs qu'il a fait expliquer au Dauphin. Or, *pas un seul nom d'auteur chrétien ne s'y trouve*. Bossuet, cependant, faisait une éducation chrétienne, une éducation modèle.... Y aurait-il témérité de conclure qu'en faisant *cette exclusion très significative*, Bossuet lui-même FUT DOMINÉ PAR L'ESPRIT DE LA RENAISSANCE. » — Ainsi, voilà Bossuet devenu un *païen de la Renaissance*; et ce qu'il y a de mieux, c'est qu'Innocent XI le félicite *de cet esprit païen*.

« Bossuet énumère tous les auteurs qu'il a fait expliquer au Dauphin. Or, *pas un seul nom d'auteur chrétien ne s'y trouve!* » — Je ne sais ce que M. Gaume entend par auteur chrétien, car voici ce que nous lisons dans la lettre où Bossuet expose son plan à Innocent XI :

« *L'étude de chaque jour commençait soir et matin par les choses saintes : et le prince, qui demeurait découvert pendant que durait cette leçon, les écoutait avec beaucoup de respect.*

» Lorsque nous expliquions le Catéchisme, qu'il savait par cœur, nous l'avertissions souvent qu'outre les obligations communes de la vie chrétienne, il y en avait de particulières pour chaque profession, et que les princes, comme les autres, avaient de certains devoirs propres auxquels ils ne pouvaient manquer sans commettre de grandes fautes. Nous nous contentions alors de lui en montrer les plus essentiels selon sa portée, et nous réservions à un âge plus mûr ce qui

nous semblait ou trop profond ou trop difficile pour un enfant.

» Mais dès-lors, à force de répéter, nous fîmes que ces trois mots *piété, bonté, justice, demeurèrent dans sa mémoire avec toute la liaison qui est entre eux*. Et pour lui faire voir que toute la vie chrétienne, et tous les devoirs des rois étaient contenus dans ces trois mots, nous disions que celui qui était pieux envers Dieu, était bon aussi envers les hommes que Dieu a créés à son image, et qu'il regarde comme ses enfants; ensuite nous remarquions que qui voulait du bien à tout le monde, rendait à chacun ce qui lui appartenait, empêchait les méchants d'opprimer les gens de bien, punissait les mauvaises actions, réprimait les violences, pour entretenir la tranquillité publique. D'où nous tirions cette conséquence, qu'un bon prince était pieux, bienfaisant envers tous par son inclination, et jamais fâcheux à personne, s'il n'y était contraint par le crime et par la rébellion.

» C'est à ces principes que nous avons rapporté tous les préceptes que nous lui avons donnés depuis plus amplement: il a vu que tout venait de cette source, que tout aboutissait là, et que ses études n'avaient point d'autre objet que de le rendre capable de s'acquitter aisément de tous ses devoirs.

» Il savait dès-lors toutes les histoires de l'ancien et du nouveau Testament: il les récitait souvent; nous lui faisons remarquer les grâces que Dieu avait faites aux princes pieux, et combien ses jugements avaient été terribles contre les impies, ou contre ceux qui avaient été rebelles à ses ordres.

» Etant un peu plus avancé en âge, il a lu l'Évangile, les

Actes des apôtres et les commencements de l'Eglise. Il y apprenait à aimer Jésus-Christ, à l'embrasser dans son enfance, à croître pour ainsi dire avec lui, en obéissant à ses parents, en se rendant agréable à Dieu et aux hommes, et en donnant chaque jour de nouveaux témoignages de sagesse. Après il écoutait ses prédications, il était ravi de ses miracles, il admirait la bonté qui le portait à faire du bien à tout le monde; il ne le quittait pas mourant, afin d'obtenir la grâce de le suivre ressuscitant, et montant aux cieux. Dans les *Actes* il apprenait à aimer et à honorer l'Eglise, humble, patiente, que le monde n'a jamais laissée en repos, éprouvée par les supplices, toujours victorieuse. Il voyait les apôtres la gouvernant selon les ordres de Jésus-Christ, et la formant par leurs exemples plus encore que par leur parole; saint Pierre y exerçant l'autorité principale et y tenant partout la première place; les chrétiens soumis aux décrets des apôtres, sans se mettre en peine de rien, dès qu'ils étaient rendus. Enfin nous lui faisons remarquer tout ce qui peut établir la foi, exciter l'espérance et enflammer la charité. La lecture de l'Evangile nous servait aussi à lui inspirer une dévotion particulière pour la sainte Vierge, qu'il voyait s'intéresser pour les hommes, les recommander à son fils comme leur avocate; et leur montrer en même temps, que ce n'est qu'en obéissant à Jésus-Christ, qu'on en peut obtenir des grâces. Nous l'exhortions à penser souvent à la merveilleuse récompense qu'elle eut de sa chasteté et de son humilité, par le gage précieux qu'elle reçut du ciel, quand elle devint mère de Dieu, et qu'il se fit une si sainte alliance entre elle

et le Père éternel. Nous lui faisons observer en cet endroit combien les mystères de la religion étaient purs, que Jésus-Christ devait être vierge, qu'il ne pouvait être donné qu'à une vierge de devenir sa mère, et qu'il s'ensuivait de là que la chasteté devait être le fondement de la dévotion envers Marie, puisqu'elle devait à cette vertu toute sa grandeur et même toute sa fécondité.

» Que si en lisant l'Évangile il paraissait songer à autre chose, ou n'avoir pas toute l'attention et le respect que mérite cette lecture, nous lui ôtions aussitôt le livre, pour lui marquer qu'il ne le fallait lire qu'avec révérence. Le prince, qui regardait comme un châtiment d'être privé de cette lecture, apprenait à lire saintement le peu qu'il lisait, et à y penser beaucoup. *Nous lui expliquions clairement et simplement les passages.* Nous lui marquions les endroits qui servent à convaincre les hérétiques, et ceux qu'ils ont malicieusement détournés de leur véritable sens. Nous l'avertissions souvent qu'il y avait bien des choses en ce livre qui passaient son âge, et beaucoup même qui passaient l'esprit humain; qu'elles y étaient pour abattre l'orgueil des hommes et pour exercer leur foi; qu'il n'était pas permis en chose si haute de croire à son sens, mais qu'il fallait tout expliquer selon la tradition ancienne et les décrets de l'Église; que tous les novateurs se perdaient infailliblement; et que tous ceux qui s'écartaient de cette règle n'avaient qu'une piété fausse et pleine de fard.

» *Après avoir lu plusieurs fois l'Évangile, nous avons lu les histoires du vieux Testament, et principalement celle des Rois :*

où nous remarquons que c'est sur les rois que Dieu exerce ses plus terribles vengeances ; que plus le faite des honneurs, où Dieu même les élève en leur donnant la souveraine puissance, est haut, plus leur sujétion devient grande à son égard ; et qu'il se plaît à les faire servir d'exemple, du peu que peuvent les hommes, quand le secours d'en-haut leur manque.

» *Quant aux Epîtres des Apôtres*, nous en avons choisi les endroits qui servent à former les mœurs chrétiennes. *Nous lui avons aussi fait voir, dans les Prophètes*, avec quelle autorité et quelle majesté Dieu parle aux rois superbes : comment d'un souffle il dissipe les armées, renverse les empires et réduit les vainqueurs au sort des vaincus, en les faisant périr comme eux. Lorsque nous trouvons dans l'Evangile les prophéties qui regardent Jésus-Christ, nous prenons soin de montrer au prince, *dans les prophètes mêmes, les lieux d'où elles étaient tirées*. Il admirait ce rapport de l'ancien et du nouveau Testament : l'accomplissement de ces prophéties nous servait de preuve certaine pour établir ce qui regarde le siècle à venir. Nous montrions que Dieu, toujours véritable, qui avait accompli à nos yeux tant de grandes choses prédites de si loin, n'accomplirait pas moins fidèlement tout ce qu'il nous faisait encore attendre : de sorte qu'il n'y avait rien de plus assuré que les biens qu'il nous promettait et les maux dont il nous menaçait après cette vie. *A cette lecture, nous avons souvent mêlé les Vies des Saints, les actes les plus illustres des martyrs et l'Histoire religieuse*, afin de divertir le prince en l'instruisant. VOILA CE QUI REGARDE LA RELIGION. »

Ainsi Bossuet nous apprend lui-même, que *l'étude du Dauphin commençait chaque jour, le soir et le matin, par la doctrine des choses divines : Quotidiana studia, matutinis æquè ac pomeridianis horis, ab rerum divinarum doctrina semper incepta* : puis entrant dans les détails, il cite, comme objet d'étude, les histoires de l'ancien et du nouveau Testament, l'Evangile, les actes des Apôtres, le livre des Rois, les épîtres des Apôtres, les Prophètes, les vies des Saints, les actes des Martyrs, et l'histoire de la Religion. Sont-ce là des auteurs païens?

Vous aurez peut-être l'étrange subtilité de répondre que ces auteurs n'étaient pas précisément *classiques* dans le plan de Bossuet : mais qu'importe la catégorie souvent arbitraire *des auteurs classiques ou non classiques* ? il est certain, et c'est la seule question importante, que les auteurs chrétiens avaient une large part dans le plan d'éducation soumis à l'approbation du pape Innocent XI : il est certain que Bossuet les *expliquait* à son élève (*nos planè explicare sententias*) que l'intelligence et le cœur du Dauphin se nourrissaient de cette lecture, et se pénétraient chaque jour de la sève du christianisme. Il est certain, et c'est là ce que nous voulions prouver, que vous donnez du plan de Bossuet une idée fautive et injurieuse à la mémoire du grand évêque, lorsque vous écrivez ces phrases : « Dans sa lettre à Innocent XI, Bossuet énumère tous les auteurs qu'il a fait *expliquer* au Dauphin. Or, pas un seul nom d'auteur chrétien ne s'y trouve, Bossuet, cependant, faisait une éducation chrétienne; une éducation modèle.... Y aurait-il témérité de con-

clure, qu'en faisant cette exclusion très significative, Bossuet *lui-même fut dominé par l'esprit de la Renaissance, alors dans toute sa ferveur ?* » (L. p. 21-22.) Or, nous connaissons votre langage ; *être dominé par l'esprit de la Renaissance*, veut dire être *païen*. Puissent néanmoins les amis du *Ver rongeur* avoir tous le *sens chrétien* aussi profondément développé que l'évêque de Meaux !

CHAPITRE TROISIÈME.

*M. Gaume est très irrespectueux pour MMgrs de Reims
et d'Arras.*

L'auteur des *Lettres sur le Paganisme* dit quelque part (*L.*, p. 110-111) qu'il a fait son *meâ culpâ*, mais en frappant de son mieux la poitrine de son prochain. M. Gaume a en effet de nombreux *meâ culpâ* à faire ; mais qu'il veuille bien désormais frapper directement sa poitrine, et ménager en toute justice et charité celle du prochain ; il est inutile d'imposer des pénitences aux autres quand on est le premier coupable. Nous lui conseillons surtout un *meâ culpâ* tout particulier pour l'irrévérence très grande qu'il a commise envers Mgr le cardinal de Reims et Mgr d'Arras, et que nous allons lui signaler immédiatement. ⁴

⁴ *La Revue de l'enseignement chrétien* (p. 487) a loué sans restriction les *Lettres sur le Paganisme* : « Le nouvel ouvrage que vient de publier M. l'abbé Gaume mérite tout l'éloge qu'en a fait Mgr Gousset (Mgr Gousset a déclaré que les *Lettres* ne laissaient rien à désirer ni pour le *fond*, ni pour la *forme*). Il réfute très catégoriquement les objections présentées contre la thèse du *Ver rongeur*, et apporte à la discussion de nouvelles lumières, qui achèvent, en ce moment, nous le savons, de dissiper plus d'un préjugé. On peut dire que l'auteur répond, pièces en main, à ses adversaires, et réfute vigoureusement, tout en gardant une parfaite convenance, les accusations de témérité et de nouveauté élevées contre lui. Nous craindrions, en analysant cette réfutation si précise, ou de ne pas dire assez, ou de trop omettre. Nous

Son Eminence Mgr le Cardinal de Reims, agissant comme Métropolitain, a promulgué, *avec l'approbation du Saint-Siège*, le décret suivant :

« Linguam latinam, utpote catholicæ Ecclesiæ propriam, quasi maternam habebunt (alumni minor. seminar.), et græcam à tot et tantis scriptoribus sive profanis, sive sacris illustratam sibi comparare æquâ diligentia adnitentur. Quarum ut regulas nec non ut lepores facilius addiscant, præter grammaticorum libellorum studia, auctores quosque luculentissimos quotidie manu versabunt, eosdem indefessè, quò meliores sunt, meditantes, nunc latinè vel græcè scripta in vernaculum sermonem transferentes aut vice versâ, nunc æmulâ oratione vel carmine tentantes exemplaria imitari et assequi. Hæc in admittendis scriptoribus ratio habenda erit, ut, quæ castas mentes possunt offendere, suppressa expellantur. Copiosæ sane suppeditabuntur *alumnis perveterum auctorum paginæ* : sed ut eis pariter subministrentur, præsertim in scholis superioribus, non pauca è sanctis Patribus et Doctoribus selecta, summoperè curandum erit.... Unde magistri comparationes sæpe sæpius inter auctores sive paganos sive christianos instituire non prætermittent, ad hunc finem,

préférons détacher du volume un des chapitres principaux que nous citons en entier. »

Puis la *Revue* cite le chapitre où se trouve la mémorable traduction du *sine captione* (v. *Examen*, p. 47). — Est-ce là ce que l'on appelle *réfuter pièces en main* ?

Je conclus de cet éloge pompeux, que la *Revue* de M. d'Alzon se montre également irrespectueuse pour MMgrs de Reims et d'Arras, *L'Univers* du 27 juin est aussi coupable.

ut alumni *ab utriusque*, quod *melius et exquisitius* fuerit, valeant *mutuare* » (Titul. XVIII, c. 1).

« Que les élèves des petits séminaires regardent la langue latine comme une langue maternelle, car c'est celle de l'Église. Qu'ils apprennent avec un égal soin la langue grecque, illustrée par tant et de si célèbres auteurs profanes ou sacrés. Pour en pénétrer les règles et en comprendre l'élégance, ils ne se borneront pas aux ouvrages de grammaire, mais ils auront tous les jours entre les mains les écrivains dont la diction est la plus riche; et l'étude sérieuse qu'ils en feront sera en rapport avec le degré de leur excellence.

» Les auteurs païens auront toujours une large part dans l'enseignement; mais il faudra ne rien négliger pour qu'on mette aussi entre les mains des élèves, et surtout dans les classes supérieures, de nombreux extraits de Pères et de Docteurs. Ainsi, les maîtres n'oublieront point de comparer très souvent les auteurs païens et chrétiens, afin que les élèves puissent choisir ce qu'il y aura de mieux et de plus exquis dans les écrivains religieux et profanes. »

Mgr Parisis, évêque d'Arras, a écrit le 4 juillet (*Univers*):
 « *Je n'ai jamais dit qu'il fallût enlever aux classes de littérature les grands auteurs grecs et latins qui sont sortis du*

¹ *L'Univers* du 14 août, assure toujours que la doctrine de NN. SS. l'archevêque de Reims et l'évêque d'Arras, est « qu'il ne faut mettre dans les mains des enfants aucun livre païen pendant toute la première moitié de leur enseignement littéraire. » Nos adversaires finiront-ils par ne plus ainsi se jouer de la crédulité de leurs lecteurs?

paganisme ; *j'ai constamment dit tout le contraire..... en pratique*, je répète qu'il faut permettre dans les classes l'étude prudente des auteurs païens, parce qu'il s'y trouve certaines grâces de langage qui leur sont propres ; mais qu'il faut y introduire aussi, dans une mesure au moins égale, les auteurs chrétiens. »

Mgr l'évêque d'Arras, dans une lettre pastorale du 17 août, vient de faire les déclarations suivantes : « On cultivera dans notre petit séminaire les lettres et les sciences, de telle sorte qu'il puisse n'avoir à craindre la concurrence d'aucun établissement, quel qu'il soit ; on y cultivera même, dans une certaine mesure, les arts d'agrément, non-seulement pour montrer que le prêtre ne reste indifférent à rien de ce qui peut donner quelque éclat à son pays, mais encore parce que le prêtre doit pouvoir parler un peu sciemment de tout, afin d'apprendre à tout sanctifier » (*Univers* du 26 août). Plus loin, le savant Prélat « ne veut pas que les études classiques de son petit séminaire soient incomplètes d'aucun côté, » et il affirme même positivement « QU'IL NE DOIT PAS LE VOULOIR. »

Et il se rencontrera encore des amis du *Ver rongeur* pour assurer, avec une audace merveilleuse, que Mgr Parisis est le partisan de M. Gaume ! Et ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que plus d'un lecteur de *l'Univers* le croira.

Voici maintenant ce que pense du mélange des deux littératures M. l'abbé Gaume : « On dit conservons les chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne, mais introduisons en même temps dans chaque classe un ouvrage grec et un ouvrage

latin des Pères de l'Eglise : cette étude simultanée est nécessaire à la connaissance parfaite du grec et du latin.

» J'ose croire que cette étude simultanée dans chaque classe est le vrai moyen *de ne connaître jamais ni le grec ni le latin*, et de faire baisser encore le *niveau des études* déjà si bas sous tous les rapports, et sous celui de la science des langues en particulier.

» De tout cela il résulte que le mélange du christianisme et du paganisme dans les auteurs classiques et dans chaque classe NE VAUT ABSOLUMENT RIEN, NI SOUS LE RAPPORT LITTÉRAIRE, NI SOUS LE RAPPORT MORAL. »

« La conséquence est qu'une seule chose peut remédier au mal : L'UNITÉ. Etudiez d'abord exclusivement la langue latine de l'Eglise et la morale de l'Eglise ; puis, quand les jeunes gens seront fortement nourris de foi, et qu'ils posséderont bien la langue latine chrétienne, faites-leur étudier, si vous le croyez utile, les auteurs païens. **TOUT AUTRE SYSTÈME EST FAUX, STÉRILE, PÉRILLEUX** » (L.p. 219, 225).

Ainsi, il me semble résulter des propres paroles de M. Gaume que le système adopté par le Concile de Reims et approuvé par le Saint-Siège, adopté par son Eminence Mgr le cardinal Gousset et par Mgr d'Arras, *est un système qui ne vaut absolument rien, ni sous le rapport littéraire, ni sous le rapport moral, et qu'il est faux, stérile, périlleux.*

Sur cela, nous adresserons deux questions aux amis de M. Gaume : 1° comment peuvent-ils louer avec emphase un ouvrage où les idées du Concile de Reims, *approuvées par le Saint-Siège*, adoptées par Mgr Gousset et par Mgr Pari-

sis, sont censurées d'une manière si peu convenable ? 2° Oseront-ils sérieusement nous soutenir encore que M. Gaume a les mêmes idées que Mgr le Cardinal de Reims et Mgr l'Évêque d'Arras ?¹

Il resterait une question à éclaircir. Dans une lettre particulière, imprimée en tête du livre, Mgr le cardinal Gousset a approuvé les *Lettres sur le Paganisme* comme *ne laissant rien à désirer ni pour le fond ni pour la forme*. Et cependant ces *Lettres* attaquent d'une manière très peu respectueuse les décrets du Concile de Reims, que le Saint-Siège a déclarés *très salutaires et dignes d'approbation*. D'où il suit que son Eminence Mgr le Cardinal de Reims trouve « qu'il n'y a rien à désirer ni pour le fond, ni pour la forme » dans un livre où son Concile est accusé d'avoir adopté un système « faux, stérile, périlleux, ne valant absolument rien, ni sous le rapport littéraire, ni sous le rapport moral. » Nous sommes ici encore obligé de prendre la défense du Saint-Siège, du vénérable Cardinal de Reims et de son Concile, contre les anathèmes de M. Gaume, et la lettre qui approuve son dernier ouvrage.

¹ *L'Ami de la Religion* (15 juillet) a publié une note, où je signalais cette opposition évidente entre M. Gaume, et son Eminence Mgr le cardinal de Reims et Mgr l'évêque d'Arras. Cette note, reproduite par plusieurs journaux, n'avait été communiquée *de ma part* qu'à M. le Rédacteur de *L'Ami de la Religion*, comme on peut le voir d'après ma réclamation insérée au n° du 20 juillet. Les lecteurs au courant des petites passions qui se sont agitées depuis quelques mois, comprendront que je tiens à constater de nouveau le fait.—La note du 15 juillet n'empêche pas *l'Univers* du 13 août d'assurer *très sérieusement* que M. Gaume *n'a fait que développer toute la doctrine de Mgr Parisis*.

CHAPITRE QUATRIÈME.

M. Gaume est irrespectueux pour Mgr d'Orléans.

Je serai court dans ce chapitre : tout me commande la réserve et la sobriété d'explications.

Je ne parlerai pas du ton de ces *Lettres, que l'on a trouvées très convenables*, mais où il me semble qu'une certaine politesse extérieure ne sert qu'à aiguïser plus habilement le trait de l'ironie ; je ne parlerai pas de cette forme de *Lettres* adressées à un vénérable Prélat, qui apprend par la voix publique ce nouveau genre de commerce épistolaire établi avec un évêque.

Je me borne à une seule remarque : M. Gaume, qui a trouvé dans la tradition catholique tant de choses nouvelles et inconnues avant lui, vient de découvrir aussi que Mgr l'Evêque d'Orléans s'était mis en contradiction avec lui-même, et il assure qu'en condamnant le *Ver rongeur*, Mgr Dupanloup a par là même condamné son bel ouvrage sur l'*Education* (L., p. 130). L'assertion est au moins plaisante : Mgr l'Evêque d'Orléans devenu le défenseur de M. Gaume, et ne pouvant condamner le *Ver rongeur* sans se condamner lui-même ! — Voici la preuve : Mgr Dupanloup accuse l'*éducation du monde* de laisser généralement ignorer le chris-

tianisme à la jeunesse, et de négliger le développement intellectuel moral et religieux (*De l'Éducat.*, p. 47-48). M. Gaume, de son côté, accuse *l'Église* de laisser ignorer le christianisme *dans ses séminaires et dans les collèges tenus par les instituteurs les plus religieux.....* Donc le *Ver rongeur* et le livre *sur l'Éducation* soutiennent la même thèse. L'argumentation ne laisse rien à désirer.

Je pourrais encore signaler d'autres pages où M. Gaume poursuit son système de prétendue contradiction (*L.*, p. 24-25). C'est toujours la même tactique : déplacement de la question, confusion de termes, logomachie perpétuelle sur les deux mots *éducation* et *instruction* ; nous n'y ferons pas d'autre réponse. Si les attaques irrespectueuses de M. Gaume peuvent contribuer à répandre davantage l'excellent livre de Mgr l'Évêque d'Orléans, elles auront au moins produit quelque chose d'utile et de bon.

CHAPITRE CINQUIÈME.

M. Gaume est irrespectueux pour l'Univers.

Écoutons M. Gaume : « Soutenir que l'emploi des auteurs païens est *nécessaire*, nécessaire aux chrétiens dès le bas âge, sans interruption, pendant toute la durée de leurs études ; ajouter, comme conséquence, que pour les maîtres un pareil enseignement est *un devoir* : c'est, je le répète, une proposition contre laquelle proteste toute la tradition catholique, une proposition qui choque le bon sens et révolte la conscience chrétienne (L., p. 211).

M. Gaume a donc oublié l'*Univers* du 18 janvier : nous l'avertissons, pour nous servir d'une de ses expressions, qu'il vient de tirer sur ses troupes (L., p. 7).

« L'idée d'introduire les écrits des Pères de l'Église dans l'enseignement des classes n'est donc pas chose nouvelle. Nous sommes fort loin de partager l'opinion de certaines personnes, qui ne croient pas à la possibilité d'un enseignement chrétien sans ce secours, et nous leur répondrons en montrant une foule de collèges où de tels livres n'ont pu encore être introduits, et où l'éducation est pourtant donnée de la manière la plus chrétienne. Dans ces maisons les maîtres suppléent aux livres. L'on sait tout ce qu'un bon maître

peut faire avec les livres les plus imparfaits, et tout le mal qu'opère un mauvais maître avec les meilleurs livres. Mais il ne s'ensuit pas que de bons livres ne soient une bonne chose, et nous repoussons également l'exagération de ceux qui condamnent l'introduction des livres des Pères dans les classes comme mauvaise en soi et digne de réprobation. Que l'on réclame la liberté de n'en pas user, *que l'on maintienne la supériorité de la coutume suivie jusqu'à ce jour*, que l'on discute sur le nombre et la qualité des livres, sur les classes auxquelles ceux-ci ou ceux-là conviennent, *nous le comprenons à merveille.....*

» Il ne faut pas d'ailleurs perdre de vue que dans toute maison chrétienne il y a à côté et au-dessus de l'enseignement classique un enseignement chrétien. Chez les Jésuites, par exemple, on n'a pas encore mis les Pères, les *Acta Sanctorum*, etc., au nombre des livres de classe, et pourtant leurs élèves, en sortant du collège, savent parfaitement leur religion, l'histoire de l'Eglise, la vie des Saints, etc. On pourrait multiplier les observations de ce genre, et nous en tirons cette conclusion qu'il y a plusieurs manières de faire le bien, que chacun doit chercher à le faire de son mieux, sans trouver mauvais que d'autres aient la pensée de le faire autrement.

» Quant à nous qui n'avons pas qualité pour blâmer ou pour approuver, nous nous contentons d'exprimer la satisfaction que nous cause l'introduction en quelques maisons de livres de classe choisis parmi les OEuvres des Pères ou des auteurs autorisés dans l'Eglise. Nous y voyons une

amélioration véritable. Nous espérons et nous croyons qu'elle sera tôt ou tard adoptée par ceux-là même qui la repoussent, mais cela ne nous porte aucunement à méconnaître le bien qui se fait dans les établissements où elle n'est pas établie, et l'on ne risque pas de nous rencontrer à côté de ces hommes qui font de cette question des études un texte à déclamations contre des corps vénérables, objet de la reconnaissance et de l'amour de tout bon catholique.

» *En résumé, l'usage des classiques païens dans les collèges est une nécessité, et partant un devoir.* L'étude de ces livres doit être faite chrétiennement, et ne peut l'être que si un enseignement chrétien puissant la domine, l'éclaire, la dirige. Pour qu'il en soit ainsi, des maîtres sérieusement chrétiens et instruits des choses de la religion sont indispensables ; des livres chrétiens, et spécialement des livres choisis parmi les écrits des Pères de l'Eglise seraient fort utiles. VOILA SUR CETTE QUESTION DES ÉTUDES, QUELLE EST NOTRE OPINION. Réduite à ces termes, nous ne pensons pas qu'elle puisse blesser personne, et, hors de ces termes, les traits qu'on nous lance ne portent pas. DU LAC. »

Ainsi, l'*Univers* croit « qu'il y a une foule de collèges où les auteurs chrétiens ne sont point admis comme classiques, et où cependant l'éducation est donnée de la manière la plus chrétienne »... Il comprend à merveille qu'on aille même jusqu'à soutenir « la supériorité de la coutume suivie jusqu'à ce jour. » Puis il conclut que « l'usage des classiques païens dans les collèges est UNE NÉCESSITÉ ET PARTANT UN DEVOIR. »

Voilà donc l'*Univers* accusé par M. Gaume d'avoir émis

une proposition CONTRE LAQUELLE PROTESTE TOUTE LA TRADITION CATHOLIQUE, UNE PROPOSITION QUI CHOQUE LE BON SENS ET RÉVOLTE LA CONSCIENCE CHRÉTIENNE ! — Nouvel exemple de l'entente cordiale qui règne dans le camp de nos adversaires ! M. Foisset dirait encore ici que nous marchons à la confusion des langues.

Mais voici M. Du Lac qui, à son tour, oublie son article du 18 janvier, et qui le 27 juin a fait dans l'*Univers* le plus pompeux éloge des *Lettres sur le Paganisme*. D'où il suit que M. Du Lac trouve parfait un livre où on l'accuse d'émettre *une proposition contre laquelle proteste toute la tradition catholique, une proposition qui choque le bon sens et qui révolte la conscience chrétienne !*

L'*Univers* a joué un rôle trop important dans la discussion des classiques pour que nous ne lui consacrons pas quelques pages. Nous serons sobres de réflexions : les faits parleront assez haut.

Quelle est l'opinion de l'*Univers* sur les classiques ? question complexe et difficile à résoudre. M. Eugène Vuilliot disait dernièrement (6 juillet) que l'*Univers* n'avait embrassé à cet égard *aucun système particulier*, et qu'il mettrait *la collection du journal à la disposition* de celui qui voudrait lui prouver le contraire. M. Eugène Vuilliot a parfaitement raison : l'*Univers* a soutenu successivement toutes les opinions sur la question des classiques, et c'est peut-être la seule manière d'entendre convenablement cette phrase : *qu'il n'a embrassé aucun système particulier*.

Il y a quelques mois nous avons tracé des tableaux com-

paratifs qu'il ne sera peut-être pas inutile de reproduire en les complétant ; ils serviront à éclairer la conscience de ceux qui croient à la loyauté de certains journaux religieux.

« L'*Univers* a-t-il changé d'opinion sur l'emploi des classiques païens ?

Citons les faits et les textes : ils nous dispenseront de tout commentaire.

AVANT-PROPOS.

L'*Univers* du 23 juillet 1851 avait dit, en analysant le livre de M. Gaume : « Le *Ver rongeur*, prouve par les plus irrésistibles témoignages qu'antérieurement au quinzième siècle les livres païens ne furent jamais classiques... M. Gaume sait unir à une érudition saine et éclairée les considérations morales les plus élevées à la fois et les plus pratiques. Son livre atteste à chaque page une expérience consommée des choses de l'éducation ; c'est dans un but évident d'application qu'il a été composé, et nous devons dire que nul mieux que l'auteur n'a montré avec succès et autorité le mal et le remède..... L'ouvrage nous paraît de nature à faire cesser bien des préventions, à déraciner bien des préjugés, à hâter des réformes trop longtemps attendues. »

Le 21 décembre 1851, et quelques jours auparavant dans un autre numéro, l'*Univers* approuvait les plans de réforme proposés par la *Revue de l'enseignement chrétien*. Il affirmait d'abord « qu'en se prononçant sur cette matière, à l'occasion du livre de M. Gaume, l'*Univers* avait parlé avec une modération dont il ne se départirait pas. » Puis, après avoir analysé un article de M. d'Alzon, il concluait avec lui « à

l'évidente nécessité d'avoir à la fois de bons maîtres et de bons livres. » Et dans le système proposé, les bons livres sont les classiques chrétiens.

Voilà les faits que les juges impartiaux ne peuvent oublier. Maintenant comparons dans quelques tableaux sommaires les opinions du *Ver rongeur* et de l'*Univers* du 18 janvier. Nous citerons sans réflexion.

TABLEAUX COMPARATIFS.

N° 1^{er} — *Les classiques païens ont-ils été toujours en usage dans les écoles catholiques ?*

VER RONGEUR.

Les témoins « qui viennent de déposer semblent suffire pour me donner droit de demander s'il est dans l'histoire un fait mieux établi que la réprobation quinze fois séculaire du paganisme dans l'éducation (p. 122).

» Pendant toute la durée du moyen âge, l'éducation fut exclusivement chrétienne. Jamais les livres païens n'étaient remis comme *classiques* aux mains de la jeunesse » (p. 25).

» Pendant la première période (les cinq premiers siècles de l'Eglise), les livres classiques de l'enfance sont *exclusivement* chrétiens » (p. 35).

UNIVERS DU 18 JANVIER.

« Condamner l'usage des auteurs païens, qui a été fait de tout temps dans les écoles catholiques, ce serait condamner l'Eglise elle-même. »

N° 2. — *Peut-on censurer les partisans du système actuel d'enseignement et leur reprocher de paganiser les élèves ?*

VER RONGEUR.

« La compagnie de Jésus se dévoua sans réserve à l'éducation, *tout en adoptant*, comme ses compagnons d'armes, *le moule païen*... Parallèlement aux Pères Jésuites, les Bénédictins, les Oratoriens et d'autres en grand nombre rivalisaient de science et de zèle... *Quel fut le résultat final de cette action si générale et si bien combinée? On avait coulé les générations dans le moule du paganisme, et on eut des générations païennes* » (p. 27-28).

» Par l'abus des études classiques, *le clergé et l'Université ont perverti le jugement et la moralité du pays* » (Paroles de M. Bastiat, approuvées, au moins implicitement, par le *Ver rongeur* (p. 30-31).

Les contradicteurs de M. Gaume sont pour lui des *dieux Termes*, et comparables aux païens qui criaient : *Les chrétiens aux lions!* » (p. 332-333.)

« Il faut le dire, depuis plusieurs siècles, *l'Évangile n'est rien, ou presque rien, dans l'éducation publique* » (p. 392-393).

Les partisans du système actuel « *ont rompu manifestement, sacrilègement, malheureusement la chaîne de l'enseignement catholique dans toute l'Europe.* »

Ils méritent qu'on leur applique ces paroles de l'Écriture : « *Le culte des abominables idoles est la cause, le commencement et la fin de tous les maux* » (V. R., p. 3, et épig. du livre).

Ce sont « des novateurs qui ont introduit le paganisme dans l'éducation; des hommes à imagination qui prétendent conserver chrétiennes les générations qu'ils saturent de paganisme, et auxquelles ils laissent ignorer le christianisme; des disciples du sens privé qui, méprisant et la pratique constante des âges de foi et les prescriptions de l'Eglise universelle, imposent leurs théories comme des règles infaillibles » (p. 397).

« La religion figure, comme toute autre science, dans les programmes d'études..... avec cet appareil qu'on fait sonner bien haut, la religion est-elle enseignée? est-elle sauvée de l'indifférence et de l'oubli? Nullement..... L'élève connaîtra la religion à peu près comme l'anglais ou l'allemand, dont on lui donne, chaque semaine, une ou deux leçons, sans être, au bout de cinq ans d'étude, en état de lire un ouvrage, et encore moins de soutenir une conversation en anglais ou en allemand..... Ces observations sur l'enseignement de la religion dans les établissements séculiers *s'appliquent*, je le dis à regret, avec quelques restrictions pourtant, aux maisons tenues par des religieux ou des ecclésiastiques, et dans lesquelles règne le paganisme classique » (p. 243-246).

UNIVERS DU 18 JANVIER.

« Nous demeurons convaincus que les auteurs païens peuvent encore servir grandement dans l'enseignement des classes, que vouloir les proscrire c'est vouloir l'impossible, et que condamner l'usage qui en a été fait de tout temps dans les écoles catholiques, ce serait condamner l'Eglise elle-même.

Nous sommes fort loin de partager l'opinion de *certaines personnes*, qui ne croient pas à la possibilité d'un enseignement chrétien sans ce secours (le secours des classiques chrétiens), et nous leur répondrons en montrant une foule de collèges où de tels livres n'ont pu encore être introduits, et où l'éducation est pourtant donnée de la manière la plus chrétienne.....

» L'on ne risque pas de nous rencontrer à côté de ces hommes qui font de cette question des études un texte à déclamation contre des corps vénérables, objet de la reconnaissance et de l'amour de tout bon catholique. En résumé, l'usage des classiques païens dans les collèges est une nécessité, et partant un devoir. »

N° 3. — *Quel plan adopter ? Peut-on avec les classiques païens faire des élèves chrétiens ? Le plan proposé par le VER RONGEUR est-il nécessaire pour sauver l'Europe ?*

VER RONGEUR.

« L'auteur laisse entrevoir évidemment le désir de supprimer totalement les classiques païens dans cette phrase : « Voulons-nous exclure les auteurs profanes ? *Quand nous le voudrions, nous ne serions que l'écho des plus grands hommes et des plus grands siècles de l'histoire moderne* » (p. 384). Cependant il tolère les auteurs païens « à partir de la troisième jusqu'à la rhétorique » (p. 395).

« *Un bon professeur ne peut, règle générale, avec des classiques païens former des élèves chrétiens* » (p. 388).

« Ou il ne reste plus aucun moyen de ramener l'Europe

à cette forte unité de foi qui, pendant dix siècles, lui valut la puissance, la paix, la gloire, à ces principes tutélaires d'obéissance et d'abnégation sans lesquels nulle société n'est possible; — *ou il faut convenir que le moyen proposé est le seul vraiment efficace.* Qu'il soit mis en œuvre franchement et universellement, et bientôt c'en est fait du socialisme, du communisme et de toutes ces formidables erreurs qui menacent de nous reconduire au chaos » (p. 412-413).

UNIVERS DU 18 JANVIER.

Nous sommes fort loin de partager l'opinion *de certaines personnes* qui ne croient pas à la possibilité d'un enseignement chrétien sans ce secours (le secours des classiques chrétiens), et nous leur répondrons en montrant une foule de collèges où de tels livres n'ont pu encore être introduits et où l'éducation est pourtant donnée de la manière la plus chrétienne... Il ne faut pas perdre de vue *que dans toute maison chrétienne il y a à côté et au-dessus de l'enseignement classique un enseignement chrétien...* En résumé, l'usage des classiques païens dans les collèges est une nécessité, *et partant un devoir*; l'étude de ces livres doit être faite chrétiennement, et ne peut l'être que si un enseignement chrétien puissant la domine, l'éclaire, la dirige. Pour qu'il en soit ainsi, des maîtres sérieusement chrétiens et instruits des choses de la religion sont indispensables; des livres chrétiens, et spécialement des livres choisis parmi les écrits des Pères de l'Eglise seraient fort utiles. Voilà, sur cette question des études, quelle est notre opinion. Réduite à ces termes, nous ne pensons pas qu'elle puisse blesser per-

sonne, et hors de ces termes les traits qu'on nous lance ne portent pas. »

Que l'on réclame le droit de n'en pas user (des classiques chrétiens), que l'on maintienne la supériorité de la coutume suivie jusqu'à ce jour, que l'on discute sur le nombre et la qualité des livres, sur les classes auxquelles ceux-ci ou ceux-là conviennent, nous le comprenons à merveille. »

CONCLUSION.

Nous prions d'abord l'*Univers* de nous dire si les trois tableaux précédents sont exacts et faits sur les originaux.

— Maintenant, voici la conclusion de l'*Univers* du 20 janvier :

« Le rédacteur de la *Gazette de France* prétend avoir lu les articles de l'*Univers* et les avoir très bien compris : il soutient que ces articles sont en contradiction avec celui que nous avons publié dans notre numéro du 18 janvier, et il ne veut voir dans ce dernier qu'une manière de rétractation. » Ici l'*Univers* fait quelques citations, empruntées à ses colonnes, et parmi lesquelles il a oublié celles qui pouvaient gêner sa démonstration, et il termine ainsi : « Nous pourrions poursuivre cette revue, et montrer que dans notre article du 18 janvier il n'y a pas une seule assertion qu'on ne retrouve en termes équivalents dans les articles publiés antérieurement sur le même sujet par MM. Louis Veillot et Roux-Lavergne. »

Nous avons mis sous les yeux du lecteur les pièces officielles de la discussion : il prononcera en toute connaissance de cause (26 janvier 1852).

Depuis le mois de janvier la question a marché¹; maintes fois l'*Univers* a eu la tentation de sortir de la ligne si sage que lui avait tracée M. Du Lac. Etourdi par la lettre vigoureuse de Mgr l'Evêque d'Orléans, M. Louis Veuillot oublie

¹ Je ne ferai pas l'historique de cette lutte, où nos adversaires ont montré, dans tout son jour, *cette loyauté*, dont parlait dernièrement M. Veuillot. Mais cependant je dois donner un *échantillon* du système d'attaques adopté contre l'auteur des *Recherches*. J'avais traduit quelques passages de saint Thomas et de saint Augustin sur le beau (v. *Examen*, p. 89). M. Roux-Lavergne, oubliant tout sentiment de respect pour ces illustres maîtres dont j'étais le simple traducteur, a osé y faire allusion de la manière suivante (*Univers* 22 janvier) :

« En peinture et en sculpture, l'école classique née du retour au paganisme, c'est le nu : c'est la belle nature de l'un et de l'autre sexe idéalisée sur la toile et sur le marbre. Or, depuis qu'après leur chute Dieu « fit à Adam et à son épouse des tuniques de peau et les en vêtit (*Genèse*), » il leur donna assez à entendre qu'ayant perdu l'empire sur leur sens, ils avaient perdu le privilège d'admirer sans trouble la beauté physique, selon sa valeur et à son rang. A la place d'Adam et d'Eve, *certaines de leurs descendants, même chrétiens, et nous en connaissons*, n'auraient pas manqué de dire à Dieu : Seigneur, vous prenez une précaution inutile; la nudité ne nous gêne pas; nos corps sont beaux, car vous les avez faits, et nous comptons bien continuer d'admirer ce chef-d'œuvre de vos mains. Comment essayer de faire entendre raison à ces dilettanti? Quand il s'agira de quelque belle statue antique, au nombre desquelles figure en première ligne la famille des Vénus, la *Callipige* comme les autres, ils sont gens à vous dire : « Respectez l'enthousiasme pour les belles choses, dans quelque genre que ce soit; reconnaissez le beau partout où il se trouve, comme la propriété et le rayonnement de Dieu; le Verbe, sagesse infinie, a dirigé la main de l'artiste dans l'exécution de ce chef-d'œuvre. Nous n'inventons rien et nous passons. » (Les passages entre guillemets sont des phrases détachées de mes *Recherches*, p. 266-268).

ET CE SONT DES CHRÉTIENS QUI ÉCRIVENT CES SORTES DE CHOSÉS! N'est-ce pas ainsi que Voltaire expliquait la Bible? Et ces mêmes hommes s'emparent tous les jours CONTRE LA MORALE DES PAIENS! Platon et Virgile, qu'on nous permette de le croire, n'auraient point méconnu à ce point⁴ le sentiment de la convenance et de la justice dans une discussion,

tout-à-coup l'*Univers* du 18 janvier, et, avec une inconvenance de formes déplorable chez un chrétien, surtout quand il parle à un évêque, a soutenu *une thèse entièrement contraire* à celle de Mgr Dupanloup ; ce sont ses propres expressions (*Univers*, 7, 8, 10 mai).

La conclusion est facile à tirer : l'*Univers* a un pied dans les deux camps. Si vous lui objectez l'article du 23 juillet 1851, il vous montre le numéro du 18 janvier 1852 ; si M. Gaume se fâche du 18 janvier, M. Louis Veuillot le console avec ses articles du mois de mai 1852.

N'êtes-vous pas souris ? Parlez sans fiction.

Oui, vous l'êtes.

Moi, souris ! des méchants vous ont dit ces nouvelles.

Grâce à l'auteur de l'*Univers*,

Je suis oiseau : voyez mes ailes :

Vive la gent qui fend les airs !

.

Deux jours après, notre étourdie

Aveuglement va se fourrer

Chez une autre belette aux oiseaux ennemie.

.

La dame du logis avec son long museau

S'en allait la croquer en qualité d'oiseau,

Quand elle protesta qu'on lui faisait outrage :

— Moi pour telle passer ! vous n'y regardez pas

Qui fait l'oiseau ? c'est le plumage

Je suis souris : vivent les rats !

Jupiter confonde les chats !

Par cette adroite repartie

Elle sauva deux fois sa vie.

LIVRE IV.

La thèse de M. Gaume est imprudente dans les termes.

1° Elle est établie, de manière à faire conclure que l'Eglise est l'ennemie des sciences et des lettres humaines ; 2° elle rend toute conciliation impossible :

CHAPITRE PREMIER.

La thèse de M. Gaume est établie de manière à faire conclure que l'Eglise est l'ennemie des sciences et des lettres humaines.

Dans tous les siècles, les ennemis de la religion se sont étudiés à représenter l'Eglise catholique comme l'ennemie des sciences et des lettres humaines : ils ont compris l'immense avantage que leur donnerait, pour attaquer le christianisme, ce mensonge historique, s'ils pouvaient le persuader au monde savant. Sur quels preuves ont-ils cherché à appuyer une assertion aussi fautive que dangereuse pour la religion ? A peu près sur les mêmes textes que l'on rencontre à toutes les pages du *Ver rongeur et des Lettres sur le Paganisme*.

Ecoutez M. Libri : « Cette religion, qui devait remuer si fortement le monde, fut, dès l'origine, ennemie de la science... la lecture même des anciens auteurs fut défendue aux chrétiens... Sans l'arrivée des Barbares, on ne saurait concevoir comment l'Europe serait sortie de l'état d'abrutissement où l'avait plongée la corruption des mœurs, une ignoble tyrannie et l'action d'une religion qui absorbait toutes les forces sociales. La nullité des Byzantins qui, sans avoir subi aucune invasion, et malgré les trésors littéraires hérités de leurs pères, dégénérent sans cesse sous l'influence du christianisme, nous fait prévoir quel aurait été le sort de l'Occident, si la sauvage énergie de ses nouveaux conquérants n'y eût pas retrempe le sang corrompu des Romains... Rome n'attira plus l'ambition des savants, et livrée à la toute-puissance ecclésiastique, elle vit disparaître peu à peu ce qu'on appelait les lettres profanes..... En Occident, les guerres civiles... Enfin, les canons de l'Eglise qui défendaient la lecture des livres païens ; toutes ces causes réunies préparèrent les ténèbres dans lesquelles se trouvait plongée l'Italie lorsqu'arrivèrent les Goths, qui, selon l'expression d'un illustre historien (Gibbon), furent moins nuisibles aux lettres que ne le fut l'établissement du christianisme » (*Hist. des Sciences mathém.* citées dans les *Ann. de phil. chrét.*, t. 17, p. 351-353).

Le philosophe allemand a développé la même thèse : « L'aveugle fureur des chrétiens a plus contribué à la décadence des lettres anciennes, que l'invasion des Barbares (Heeren, *Geschichte der class. litter.*, t. 1, p. 45)... Ce furent les Barbares chrétiens et non les Barbares arabes qui donnèrent

un coup mortel à la littérature dans la ville d'Alexandrie » (ib., p. 53).

Pour motiver son opinion, Heeren s'appuie sur un passage de saint Isidore (p. 72) : il cite la lettre de saint Grégoire à l'évêque Didier, en la faisant précéder et suivre de commentaires injurieux pour la mémoire de ce grand pape : « On n'a pas seulement reproché à Grégoire le Grand d'avoir conçu une antipathie prononcée pour la littérature ancienne, mais aussi d'avoir beaucoup contribué à sa destruction... Ce furent probablement sa lettre à l'évêque Didier et d'autres expressions analogues qui le firent accuser du dessein prémédité d'anéantir la littérature et l'art antique » (ib., p. 79-80).

M. Guizot se sert également de la lettre à l'évêque Didier, pour accuser l'Eglise d'avoir *décrié et repoussé les sciences profanes* pendant le moyen âge (*Hist. de la Civilis. en France*, t. 2, p. 5).

Comment M. Gaume a-t-il établi sa thèse ? En citant précisément les mêmes textes que nous objectent MM. Libri, Heeren, Guizot, les constitutions apostoliques, le droit canon, saint Isidore, la lettre à l'évêque Didier, et en leur laissant le *sens absolu* que semble présenter la phrase au premier coup-d'œil. Il aurait été chargé par les ennemis de la religion de réunir tous les passages des divers auteurs ecclésiastiques qui paraissent condamner l'étude des lettres, qu'il n'aurait pas fait une collection plus complète de documents anciens et modernes ; et j'ose affirmer que toute personne, qui lira le *Ver rongeur* et les *Lettres sur le Paganisme*, devra

se dire en quittant cette lecture : Si ces ouvrages sont l'expression fidèle de la pensée catholique, l'Eglise est l'ennemie des sciences et des lettres. Les livres de M. Gaume ont donc une portée beaucoup plus grave que la question pédagogique : je respecte sincèrement les intentions de l'auteur, mais quelquefois le mal le plus dangereux et le plus difficile à empêcher est celui que l'on fait avec de bonnes intentions.

Déjà j'avais signalé ce péril des doctrines de M. Gaume dans une réponse à l'*Univers* du 4 janvier : « En livrant au public les *Recherches historiques*, nous ne l'avons point fait afin qu'on sût que le livre de M. Gaume était imparfait, ainsi que le suppose charitablement M. Roux-Lavergne : dans une si grave question, on ne devrait pas descendre à de semblables puérités. Nous avons entrepris cette œuvre afin qu'on ne rendit pas la tradition catholique responsable de toutes les erreurs que lui prête le *Ver rongeur* : et nous avons reçu sur notre publication des félicitations et des encouragements qui nous dédomnagent des jugements de M. Roux-Lavergne. A dire toute la vérité, nous craignons que les lecteurs du *Ver rongeur* ne fussent autorisés à admettre cette calomnie d'Heeren, que l'aveugle fureur des chrétiens avait plus contribué à la décadence des lettres anciennes, que l'invasion des Barbares (*Geschichte der class. litt.*, t. 1, p. 45). — Pour nous, si nous croyions aux faits rapportés par le *Ver rongeur*, nous serions forcés d'admettre, par voie de conséquence, l'assertion du philosophe allemand. Je n'invente rien, je ne raisonne pas, il suffit de citer : « La pensée dominante de ces grands siècles (du moyen âge)

se retrouve tout entière dans les paroles remarquables d'un saint, qui exerça une haute influence sur la marche des esprits : *On dirait une nouvelle promulgation des Constitutions apostoliques.....* » Suit un passage de saint Ouën, où Virgile et Homère sont appelés des criminels (*sceleratorum poetarum*), où l'on affirme positivement qu'il y a inutilité complète dans la lecture des historiens, des poètes et des philosophes grecs et latins (*V. R.*, pages 69, 70). — Pour M. Gaume, l'esprit de l'Eglise se trouve évidemment dans ce passage de saint Ouën ; pour nous, il n'y sera jamais et il n'y a jamais été, et c'est le désir de prouver d'une manière incontestable cette importante vérité, qui nous a engagé, dans nos *Recherches*, à accumuler les textes et les autorités, jusqu'à fatiguer le lecteur. Sous ce rapport, M. Roux-Lavergne a raison d'affirmer qu'il y a dissentiment profond entre M. Gaume et l'auteur des *Recherches*, et nous ajouterons qu'il y a dissentiment profond entre M. Gaume et saint Augustin, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, Pierre de Blois, Bossuet, le P. Perrone, et tous les illustres maîtres que nous avons cités, et qui tous combattent les exagérations de saint Ouën, et par contre-coup celles de M. Gaume » (p. 8).

Ces conséquences funestes ressortent d'ailleurs à chaque page des théories du *Ver rongeur* et des *Lettres sur le Paganisme*. M. Gaume a dit quelque part *que malgré les suppressions, les corrections, les expurgations, les ouvrages païens respirent nécessairement un esprit païen* : on pourrait dire dans un autre sens que ses deux derniers ouvrages, avec tous les commentaires de la bienveillance la plus partielle, respi-

rent naturellement comme un parfum d'*obscurantisme*, versé au nom de la religion sur la science humaine. Que dire, par exemple, de cette réflexion sur le Concile de Latran, qui avait ordonné aux professeurs catholiques d'être en mesure de résoudre les objections de la science humaine ? « *Le plus sûr, peut-être, et le plus simple eût été d'interdire l'étude de pareils philosophes* (L., p.197). » N'est-ce pas déclarer ouvertement : comme la science humaine peut avoir des dangers, *le plus sûr et le plus simple* serait d'interdire la science humaine ? N'est-ce pas d'ailleurs, comme déjà nous l'avons fait remarquer, traiter la décision d'un Concile général avec une légèreté impardonnable ?

Du reste, M. Gaume ne s'effraie pas des conséquences ; il les admet aussi clairement que les principes : sauf les intentions, Gibbon, Heeren et M. Libri n'auraient pas mieux parlé sur ce sujet.

Je cite, pour justifier ce que j'avance : « *Conformément à l'esprit des Constitutions apostoliques*, le plus grand nombre des Pères s'est formellement prononcé contre ce genre d'instruction (les auteurs païens) (V. R., p. 58)... *La pensée dominante de ces grands siècles* (le moyen âge), *se retrouve tout entière* dans les paroles remarquables d'un saint qui exerça une haute influence sur la marche des esprits : *on dirait une nouvelle promulgation des Constitutions apostoliques*. Dans la vie de saint Eloi, son collègue dans l'épiscopat, saint Ouën, évêque de Rouen, s'exprime ainsi : « Quel profit tirons-nous, je vous le demande, de la lecture des divers grammairiens, qui paraissent plutôt renverser qu'é-

lever ? A quoi nous servent, en philosophie, Pythagore, Socrate, Platon et Aristote ? De quelle utilité sont aux lecteurs les tristes chants des poètes criminels, comme Homère, Virgile et Ménandre ? A quoi peuvent être utiles à la famille chrétienne ces faiseurs d'histoires païennes, Salluste, Hérodote et Livius ? Quel art oratoire de Lysias, de Gracchus, de Démosthène et de Tullius peut être comparé aux pures et belles doctrines du Christ ? De quelle utilité sera pour nous l'habileté de Flaccus, de Solinus, de Varron, de Démocrite, de Plaute, de Cicéron et autres, que je pense inutile d'énumérer ici ? » (Vit. B. Elig. Prol. *vers. fin.* V. R. p. 69-70.)

Puis, craignant de n'avoir pas été assez compris, M. Gaume, dans ses *Lettres sur le Paganisme*, décide sur un ton solennel : « L'histoire entière formule la proposition suivante : L'ESPRIT DE L'ÉGLISE A TOUJOURS ÉTÉ ANTIPATHIQUE A L'ÉTUDE DES AUTEURS PAÏENS (L., p. 142) ¹. — Or, comme les auteurs païens formaient, à l'exception de quelques écrivains arabes, toute la littérature profane, nous devons en conclure que M. Gaume admet comme un axiome la proposition suivante : *L'esprit de l'Église a toujours été antipathique à l'étude des Lettres et des sciences humaines.*

Je ne relèverai pas ce qu'il y a de faux, de dangereux et d'inopportun à notre époque, dans de semblables propositions. Il faut être étranger à l'étude de la tradition catholique, et ne rien comprendre à ce que la religion, dans les

¹ Pour mieux fixer l'attention, M. Gaume fait imprimer cette phrase en lettres capitales.

circonstances actuelles, a le droit d'attendre du clergé, pour oser *se permettre de semblables témérités d'opinion et de langage, en face du siècle qui nous regarde* ¹ (*Lettre de Mgr d'Orléans*). Parler de la gardienne vigilante, de la protectrice des sciences et des lettres, *pendant la nuit du moyen âge*, c'est nommer l'Eglise catholique : et voilà qu'au lieu de faire ressortir tous les jours davantage une vérité plus nécessaire que jamais à connaître, on vient établir *ex professo* la thèse de l'*obscurantisme*. — *Ne serait-il pas temps, comme dit encore Mgr Dupanloup, de mettre un terme à tous ces emportements d'esprit et à toutes ces déclamations violentes qui ne sont propres qu'à produire le trouble et le scandale?*

Un volume ne suffirait pas à constater la simple énumération de tout ce qu'a fait l'Eglise pour les sciences et les lettres ; je me borne à traduire quelques textes empruntés à la *vraie* tradition catholique. Ce sera la meilleure réponse aux affirmations dogmatiques de M. Gaume :

« Plusieurs, dit Clément d'Alexandrie, redoutent la philosophie grecque, comme les enfants ont peur des fantômes. Nous craignons qu'elle ne nous égare, s'écrient-ils...

¹ « Voici qu'au nom de la religion qui a marché à la conquête des âmes par cette préparation des esprits, de la religion pour laquelle le terrain classique a été dans l'ordre moral ce que fut dans l'ordre matériel le cadre tracé par les conquêtes de l'Empire romain, la prévention, l'inexpérience et la légèreté suscitent une croisade qui n'irait à rien moins, dans sa conséquence logique, qu'à renouveler contre la Rome des papes, contre ses principes traditionnels, contre ses souverains, contre ses musées, contre ses exemples, un nouveau sac aussi barbare que celui des bandes protestantes de 1527 (M. Lenorm. 25 mai).

Eh bien ! si leur foi est assez débile pour être renversée par les raisonnements humains, qu'elle tombe, et que cette chute soit la preuve de l'infirmité de leur croyance : car la vérité est inexpugnable.... Quant au chrétien parfait, il ne doit rien ignorer de ce qui concerne les connaissances encyclopédiques et la philosophie profane.... Que rien ne lui soit étranger, ni la musique, ni l'arithmétique, ni la géométrie, ni l'astronomie, ni la dialectique ; qu'il soit comme une encyclopédie vivante, car la science est semblable au soleil, elle éclaire et découvre l'erreur.—*Nihil relinquet ex eis quæ promovent ad universales scientias* » (Strom. l. 1, c. 1, l. 6, c. 10).

« L'histoire nous apprend que, dès les premiers siècles, par une coutume admise, les maîtres établis dans les Eglises se sont exercés dans les sciences des Grecs jusqu'à l'âge le plus avancé. Deux motifs les dirigeaient dans ces études : rechercher la grâce de l'élocution et la culture de l'intelligence, et réfuter les passages où les Grecs s'étaient éloignés de la vérité » (Socrate, *Hist. ecc.*, l. 3, c. 16).

« Je crois, dit saint Grégoire, que tout homme d'un esprit sain conviendra que la science doit tenir le premier rang parmi les biens de ce monde. Je parle non-seulement de la grande et noble science des chrétiens, qui méprise les ornements extérieurs pour s'occuper exclusivement de l'affaire du salut et de la beauté des idées intellectuelles, mais aussi de cette autre science qui vient du dehors, et que la plupart des chrétiens, par un jugement dépravé, méprisent comme insidieuse, nuisible, et détournant des idées reli-

gieuses.— *Quam plerique christiani, pravo quodam judicio, ut insidiosam et noxiam, ac procul à Deo avertentem aspernantur.* »

« ...Faut-il, continue le saint docteur, mépriser l'érudition parce que tel est le bon plaisir de certaines gens? Non! s'écrie-t-il; mais au contraire regardons comme des sots et des ignorants ceux qui pensent ainsi. Ils seraient bien aises que tout le monde fût ignorant comme eux, afin que leur sottise demeurât inconnue, et que personne ne pût leur adresser de sévères leçons sur leur défaut d'instruction.— *Quin potius stulti et imperiti habendi sunt, qui hoc existimant* » (Grég. Naz. *Orat.* 43, n° 11).

« Ceux qui condamnent l'étude des auteurs profanes sont des *taupes et des édentés* » (St Jérôme, *Ep.* 70, ad Magn.).

« Il faut être insensé pour nier l'utilité de la rhétorique, telle qu'on l'enseigne dans les écoles séculières. » (St August. *de Doct. Christ.* l. 4, c. 1-2).

« CE SONT LES DÉMONS qui ôtent à certaines personnes le désir d'apprendre les sciences profanes: car ils savent toute l'utilité que nous en retirons pour les questions religieuses » (St Grég. le Gr. *in 1 Reg.*, l. 5, c. 3, n° 30).

« Il est incontestable que nos Pères ont regardé comme utile la connaissance des sciences humaines..... ils n'ont jamais ordonné de les mépriser: car ces sciences nous sont très utiles pour l'intelligence des Ecritures » *Instit.*, c. 27-28. Cassiodore).

« Les illustres maîtres de l'Eglise se sont appliqués à reproduire les formes du siècle d'Auguste » (Loup de Ferrières, *Ep. ad Heinhardum*).

« Les Pères de l'Eglise étaient tellement instruits des sciences profanes, qu'ils ont surpassé même les plus grands philosophes du siècle.... IL FAUT ÊTRE UN IGNORANT pour ne pas savoir que la science des Grecs leur était familière » (Prudence, évêque de Troyes, cité par Thomassin, *Dogmat. theol. Prolegom.* c. 43, t. 3, p. 175).

« Lorsque je commençai à m'appliquer à l'étude des sciences humaines, j'y trouvai d'abord tant de peine, que quand je prenais mon livre, il me semblait que j'allais toucher un serpent : mais ayant combattu cette opposition avec persévérance, Dieu m'assista, et j'acquis une telle disposition dans les lettres, que l'ardeur que j'avais pour la lecture faisait que j'oubliais le manger, le boire, et le dormir. Jamais aucun de mes compagnons n'eut le pouvoir de me tirer de l'étude, pour m'obliger de manger avec lui, et je ne souffrais point qu'ils eussent aucun entretien avec moi, dans le temps que j'avais destiné à cet exercice, quoi que j'aimasse la conversation, et que j'eusse beaucoup d'amitié pour eux.

» Aussitôt que notre maître nous avait quitté, je m'en allais me baigner, ayant besoin de me laver tous les jours, à cause d'une extrême sécheresse que me causait l'assiduité et l'excès de mes lectures. Je revenais dans le moment à la maison, sans me mettre en peine de ce que je mangerais. Il ne m'était pas possible de m'en occuper, ni de donner le moindre soin à ce qui regardait ma nourriture. Mais j'avais un serviteur affectionné qui m'apprêtait ce que je voulais : ainsi je prenais ce qu'il m'avait préparé, et je

me penchais de temps en temps sur mon livre qui était à côté de moi sur le lit sur lequel je mangeais ; et de même lorsque je reposais, je mettais mon livre sur un siège proche de moi, et après quelques moments de sommeil, je me remettais aussitôt à la lecture. La nuit étant venue, je me retirais, et portais avec moi une lampe pour continuer à lire jusqu'à minuit, et je ne connaissais point d'autre plaisir que celui que je trouvais dans l'étude.

» Lors donc que j'entrai dans le monastère, je me disais à moi-même : si l'on ressent une ardeur et une passion si vive pour les sciences profanes et étrangères, et si l'application qu'on y donne fait que l'on en contracte les habitudes, à plus forte raison prendra-t-on des habitudes saintes, si l'on s'exerce à la vertu et à la piété ? Et cette considération me fortifiait dans le dessein que j'avais de m'y appliquer » (*Instr. de St Dorothee*, p. 196-197).

« Il nous revient de plusieurs endroits qu'on ne trouve point de maîtres pour étudier les belles-lettres, et qu'on néglige cette étude. C'est pourquoi nous ordonnons que dans tous les évêchés et dans les diocèses, et partout où besoin sera, on emploie le plus grand soin et la plus grande diligence à établir des maîtres et des docteurs qui, possédant la science des lettres et des arts libéraux, en enseignent assidûment les principes, parce que ces principes servent merveilleusement à développer et à exprimer les questions religieuses. » — C'est la continuation du programme tracé par la main de Charlemagne et d'Alcuin (v. ci-dessus, p. 196-197).

« Le second concile de Chalon-sur-Saône, en 813 : « Il faut que selon les ordres de l'empereur Charles, les évêques établissent des écoles où l'on apprenne les délicatesses de la science littéraire, et les leçons des divines Ecritures » (Sirmond, *Concil. Gall.* t. 2, p. 308).

« En 829, les évêques du vi^e Concile de Paris adressent une requête à l'empereur Louis le Débonnaire. « Nous supplions instamment votre Majesté d'établir, *en suivant le mouvement donné par votre père*, au moins dans les trois lieux les plus convenables de votre empire, des écoles publiques et érigées sous votre autorité, afin que le travail de votre père et le vôtre ne périsse pas par la négligence. Par là, vous assurerez l'utilité et l'honneur de la sainte Eglise de Dieu, et à vous une grande récompense et un honneur éternel (Labbe, t. 7, p. 1663).

» Les Pères du iii^e Concile de Valence, en 855, veulent « que l'on s'occupe de l'organisation des écoles *de littérature sacrée et profane*, et de chant ecclésiastique, *comme l'ont fait les évêques leurs prédécesseurs* : parce que la longue interruption de ces études a introduit, dans presque toute l'Eglise, l'ignorance de la foi et la disette de toute espèce de science » (Labbe *Concil.* t. 8, p. 142).

» Le 1^{er} Concile de Langres, confirmé à Toul, en 850 : « Nous devons prier nos pieux princes de *s'occuper des écoles d'Ecriture-Sainte et de littérature profane*, lesquelles, grâce au zèle de nos religieux empereurs, avaient répandu de grandes lumières sur l'Eglise, et procuré de grands avantages à la science : nous *devons avertir instamment nos frè-*

res dans l'épiscopat, qu'ils aient soin d'établir, partout où l'on pourra trouver des maîtres capables d'enseigner, des écoles publiques, afin que les fruits de la science divine et humaine puissent croître dans l'Eglise » (Labbe, *Concil.* t. 8, p. 692).

En 1216, un évêque fut cité devant le tribunal du pape Honorius III. De nombreux griefs existaient contre lui; mais ce qui motiva sa déposition, fut *son ignorance des lettres et des célèbres grammairiens de l'époque.*

« HONORIUS III. Capitulo Bremen. (Imò archiepisco medio-lanensi, c. ann. 1216. Româ in Insubriam.)

Defectus scientiæ dejicit jam promotum.

Quamvis multa proposita fuerint contra episcopum Calinensem : quia tamen confessus est coram nobis se nuquam *de grammatica didicisse, nec etiam legisse Donatum, et per evidentiam facti usque ideò de illiteratura et insufficientia sua constat, quòd contra Deum esset et canonicas sanctiones, tantùm in episcopo tolerare defectum, ipsum à pontificalis officii executione, et ab administratione Calinen. ecclesiæ penitùs duximus amovendum* » (*Decret.*, Greg. IX, l. 1, tit. XIV, c. XV).

Et voilà comment M. Gaume écrit l'histoire ! Et la *Revue* de M. d'Alzon (1^{er} juillet) ⁴, en citant le passage qui vient

⁴ « Ce qu'il y a, pour un homme qui réfléchit et qui sait, de triste et de désespérant dans ces exagérations, c'est la légèreté qu'on y porte, c'est l'audace avec laquelle on se dispense d'apprendre ce dont on parle. Et c'est ainsi que j'arrive au souverain danger de notre époque, qui est l'aversion pour le travail.... Mais je me sens humilié pour

d'être écrasé par la solennelle autorité des plus illustres docteurs, osera encore soutenir que M. Gaume *répond, pièces en main, à ses adversaires, et réfute vigoureusement les accusations* portées contre lui !

O.... maxima rerum

Verborumque fides !

mon pays de tout ce qu'il faut dépenser de paroles pour mettre dans son jour une vérité d'une aussi éclatante évidence » (M. Lenormant, *Corresp.* 25 juin).

CHAPITRE SECOND.

La thèse de M. Gaume telle qu'elle est posée, rend toute conciliation impossible.

ART. 1^{er} — Expurgation des auteurs classiques. — § 1^{er} Le point de vue moral.

Les livres actuels sont-ils suffisamment expurgés? Cette question est inutile, puisque M. Gaume affirme « *qu'expurgés ou non, les auteurs païens seront toujours funestes, que le danger des auteurs païens est DANS L'ESPRIT DE CES OUVRAGES BIEN PLUS QUE DANS CERTAINS DÉTAILS IMMORAUX : que les corrections, les expurgations, les suppressions ne changeront rien à l'esprit païen, qui respire nécessairement, inévitablement dans les ouvrages païens (L., p. 29, 189. V. R., p. 263-264, Lettre à la Revue de l'inst. publ.)* ».

Et pourquoi M. Gaume soutient-il d'une manière persévérante que les livres païens seront toujours, quoi qu'on fasse, dangereux? Il est conséquent avec lui-même, et il n'oublie point sa définition de la littérature ancienne : « *Pendant trois mille ans, le monde vécut sous la domination de la chair, et le monde eut une langue, une littérature, une poésie, expression fidèle du principe dans lequel il s'était transformé, pour lequel seul il vivait, qu'il poursuivait partout, qu'il aimait en tout, qu'il adorait avec passion* ».

sous toutes les formes. Devenu chair, le monde parlait le langage de la chair et de ses trois grandes concupiscences : orgueil, cupidité, volupté. Essentiellement sensualiste, sa littérature et sa poésie revêtirent forcément, suivant l'inspiration souveraine de la chair et de ses trois puissances, des formes dures, hautaines, froides, hypocrites, mais le plus souvent élégantes et voluptueuses, soit pour cacher la honte du fond, soit pour donner des attraits nouveaux à l'idole, aux pieds de laquelle tous les cœurs désiraient secrètement de se voir enchainés » (V. R., p. 125). — Je ne vois qu'une conséquence : brûlez tous les classiques anciens, ou du moins arrachez-les des mains de la jeunesse, puisque malgré toutes les précautions prises ou à prendre, ils seront toujours funestes. On a parlé d'iconoclastes : la logique du système va jusque-là.

Mais si les classiques même expurgés sont si dangereux; si malgré les corrections, les expurgations, les suppressions, *l'esprit païen*, c'est-à-dire mauvais, y respire *nécessairement, inévitablement*, pourquoi les conservez-vous dans votre programme, depuis la troisième jusqu'à la rhétorique, et précisément à l'âge où la moindre dose de poison peut être mortelle? les âmes des jeunes gens ne sont cependant pas des *animæ viles*, pour qu'on puisse se permettre sur elles de semblables expérimentations. Et vous êtes d'autant plus coupable, que vous admettez en principe que la littérature chrétienne suffit à tout, *qu'elle l'emporte pour le fond et pour la forme sur la littérature païenne, qu'elle est et doit être, sous tous les rapports, la plus belle des langues, et que même la*

forme païenne est relativement un défaut (L., p. 229-230). Vous administrez donc sciemment un poison subtil, et vous n'avez aucune raison d'utilité qui justifie votre conduite. Pour nous, nous croyons avec nos pères que les classiques *sagement expurgés ne respirent pas nécessairement, inévitablement, un esprit païen*, et nous sommes convaincus, d'ailleurs, que la littérature ancienne est généralement supérieure pour la forme à la littérature du moyen âge. Nous croyons avec le vénérable archevêque de Cantorbéry (le B. Lanfranc) « *que la littérature de Rome et d'Athènes, si on l'étudie avec une sage mesure, forme le jugement, polit et orne l'esprit, et le prédispose au goût de la vertu.* » Tout s'explique, se coordonne et se comprend dans nos convictions et notre enseignement pratique, tandis que nous trouvons dans votre système, tel que vous le soutenez, une grave erreur et de plus une inconséquence que rien ne peut excuser.

Je ne suivrai pas M. Gaume dans le dédale des citations où il s'est engagé. Si les ennemis de la religion faisaient certains extraits dans la Bible et les Pères, pour nous les objecter en forme de litanies immorales, M. Gaume ne leur opposerait sans doute que le silence de l'indignation.

Je me borne aux observations suivantes :

1° Si les livres classiques ne sont pas suffisamment expurgés, faites mieux et tout le monde y applaudira : seulement rappelez-vous que les saints se sont servis des éditions que peut-être vous flétrirez, et qu'il y a, en certains cas, présomption et péril de vouloir faire mieux que les saints. Saint Charles, dans son Concile, *où tout fut décidé pour la*

gloire de Dieu et le salut des âmes, veut qu'Horace soit expurgé : quant à Virgile, il demande seulement qu'on n'explique pas certains morceaux. — Prenons garde, en suivant un système d'expurgation puritaine, d'arriver, *par voie de conséquence*, à solliciter aussi l'expurgation des Commandemens de Dieu, des Examens de conscience, et la destruction de la nature visible : tout peut devenir ici bas un sujet de tentation, même les objets les plus innocents. M. Gaume a demandé quelque part, si nous expliquerions bien le sens précis de tel passage de Virgile : expliquerait-il lui-même le sens précis de tel Commandement de Dieu? Le nouveau Testament complet est entre les mains des enfans : M. Gaume expliquerait-il bien le sens précis de tel chapitre de l'Épître aux Romains? — Notre honorable adversaire, dans sa *Biblia parvula*, met sous les yeux des enfans ce passage de la Bible : *Erat autem uterque nudus, Adami scilicet et uxor ejus, et non erubescabant* ; et il ajoute ce singulier commentaire : « Ils avaient l'innocence des petits enfans, qui vont nus sans le remarquer » (p. 6). Expliquerait-il le sens précis du passage et du commentaire? — Expurgez donc les auteurs anciens, mais avec une sage mesure : « Si les auteurs païens, dit Son Em. Mgr le cardinal Donnet, tels qu'on les met aux mains de la jeunesse, présentent encore aujourd'hui des passages dangereux pour les mœurs, la politique et la foi, quoi de plus facile, sans soulever de si grandes tempêtes, que d'être plus sévères qu'on ne l'a été jusqu'ici, que de retrancher un passage, une églogue, une ode, un livre même, si on le croit nécessaire? »

2° Les passages cités par M. Gaume ne sont en général ni lus, ni expliqués dans les classes : ainsi, je n'ai jamais vu traduire que deux ou trois églogues dans les Bucoliques, et quelques épisodes dans les Géorgiques.

3° Je n'appellerai pas un livre immoral, *parce qu'il renfermera trente-cinq fois les expressions uxor, conjux, nubere, nuptias ambire, même quand ces mots sont appliqués aux fausses divinités* (L., p. 31). Je n'appellerai point un livre immoral, parce qu'il contiendra des phrases comme celles-ci : *Panos sacerdotes, nudi per urbem discurrentes* (ib., p. 31)... *Ut ex Philippo et Cleopatrá crearetur hæres* (p. 35). Je trouve que la phrase de l'Écriture que M. Gaume met entre les mains des élèves de huitième, avec le commentaire cité, serait plus dangereuse que plusieurs passages inculpés chez les auteurs anciens.

4° Que dirait M. Gaume, si les ennemis de la religion appliquaient son système de citations tronquées aux saints livres, aux ouvrages de la théologie et des Pères ? Nous aurions les scandales que donnèrent, il y a quelques années, MM. Libri et Génin.

5° Je suis convaincu qu'en adoptant cette méthode de rapprocher des mots, des textes isolés et perdus dans plusieurs ouvrages, on arriverait à composer un livre indécent avec les dictionnaires français et latins : il suffirait de réunir ensemble les termes de médecine, les expressions qui correspondent à certains devoirs de la famille et de la société, et l'on serait en droit de conclure que les dictionnaires avec leurs expressions et leurs phrases détachées sont des livres

immoraux. Souvent l'immoralité des choses est constituée par le rapprochement des textes : des fleurs fétides, égarées dans une prairie, laissent échapper une odeur inaperçue et paralysée par les parfums de l'air : réunissez-les ensemble, placez-les dans une même salle, vous aurez ce que M. Gaume nous a donné en vingt-cinq pages (*L.*, p. 25-51).

Nos honorables adversaires sont ici entraînés par d'aveugles préoccupations et un dessein arrêté de proscription. L'expérience et le calme de la réflexion leur auraient appris que les grands éléments de corruption ne sont pas dans les classiques expurgés, mais dans la nature corrompue, dans le corps humain, dans cette loi de concupiscence dont parle l'Apôtre, dans les compagnies dangereuses et toutes les tentations du monde visible. Qu'ils suppriment donc, dans leurs excès de zèle, et la nature, et le corps humain, et le monde visible. Cette terre est un lieu de combat, et il faut que l'enfance s'habitue à lutter, à entrevoir le mal pour le détester, à le voir sans doute avec les sages précautions que réclame la faiblesse de l'âge. L'innocence la plus sûre n'est pas toujours l'ignorance du mal, et la triste loi dont parle l'Apôtre a appris plus de choses aux enfants que Virgile et Homère.

Mgr l'évêque de Chartres a traité cette question avec le bon sens d'une vieille expérience : « Quoi ! s'écrie-t-on, vous mettez sous les yeux de vos enfants ces paroles si libres, ces imprécations du *Conciones*, ces monuments d'une volupté se dégageant de tous les liens imposés à l'homme et surpassant l'emportement des animaux sans raison. — Mais outre, je le répète, que ces livres sont corrigés et que de

tout temps on a vu les passions humaines produire les plus lamentables effets, voici une vérité, ou plutôt un miracle du christianisme, dont on croirait que vous n'avez pas la moindre idée. Ne savez-vous donc pas de quel bouclier divin et impénétrable notre Dieu revêt les enfants et la jeunesse ? Qui est-ce qui veille sur ces jeunes chrétiens ? qui les défend ? Sont-ce de nombreux satellites ? sont-ce des mortels ? Non ; c'est le Dieu des armées, c'est celui qui ne craint ni les dangers, ni les fureurs de l'ennemi, ni les monstres. *Custodiens parvulos Dominus*. Il répand dans leurs cœurs la grâce du baptême, qui en fait ses enfants, c'est-à-dire les objets de son amour le plus intime et le plus spécial. C'est lui qui, par la confirmation, leur donne, non pas ce que le ciel a de plus précieux, mais ce que lui-même renferme de plus grand et de plus auguste, l'Esprit divin, qui fait descendre sur ces enfants ses dons adorables, l'intelligence, la force, et le reste. Quel ennemi osera se présenter à la vue d'une créature faible, mais prémunie par de telles armes ? Oui, un jeune homme sortant du collège, gardien fidèle de ces trésors et de ces moyens de défense, brave tout quand il est dans l'ordre de Dieu. Il passe au milieu de ses ennemis les plus terribles, sans choc et sans blessures. Quand il lit, sous la garantie de ses maîtres vertueux, quelques passages d'Horace, d'Ovide, de Virgile, dont on s'effarouche mal à propos, le jeune homme chrétien n'entend point ces paroles auxquelles un esprit corrompu attacherait un mauvais sens. Un ange veille à la garde de son innocence, et sa foi n'est point inquiétée par le plus léger trouble. Il sert Dieu, il le

servira toujours, et ces vains fantômes n'arrêteront pas un instant sa marche dans la voie droite et son élan vers les biens véritables ¹. Saint Paul qui, pour le dire en passant, avait lu Platon, Callimaque, Aratus et d'autres philosophes, confirme la vérité que je viens d'énoncer. Si les jeunes gens, fortifiés par la grâce du baptême et les autres qui sont répandues sur eux avec abondance et prédilection par le Dieu qui leur porte une affection si particulière, si ces jeunes gens ne peuvent résister à un danger peu alarmant ou plutôt imaginaire, il faudra donc les enchaîner et les rendre immobiles. Car où ne trouve-t-on pas de ces périls qui peuvent effleurer l'âme plutôt que la blesser ? Il ne faudra pas que, pour des causes même plausibles et justes, ils se trouvent dans la compagnie des avarés, des hommes de peu de probité, ou entachés de quelques autres vices qui sont multipliés à l'infini dans la société humaine ; c'est-à-dire que cette jeunesse qui vous est si chère, ne pourra pas circuler dans les rues, où elle trouvera des objets très capables d'exciter ses passions, qu'elle ne pourra pas, pour son instruction légitime, entrer dans des lieux publics, et en particulier dans les musées, où des peintures peu modestes s'offriront

¹ J'ai demandé à plusieurs hommes graves et très éclairés si les passages des auteurs classiques qu'on criminalise leur avaient fait, au collège, une impression funeste. Ils m'ont répondu unanimement qu'ils n'avaient compris ce qu'il pouvait y avoir de mauvais dans ces passages qu'à trente ans, ou plus, époque de la vie où l'on est déjà loin de l'enfance et où l'on entend toutes choses. Je déclare que, jusqu'à cet âge, je suis resté moi-même dans cette ignorance (n. de Mgr de Chartres)

à ses regards ; qu'il ne lui sera pas permis de traverser des promenades publiques ou appartenant à de riches particuliers, où des statues peu décentes seront pour elle un spectacle dangereux ; enfin, pour tout dire en un mot, il ne sera pas sûr pour elle d'aller chez ses parents : un incrédule, un homme dépravé, comme il y en a eu dans tous les temps, pourront blesser ses oreilles par des paroles de libertinage et de scandale. Il faudra donc enfermer dans un cloître ou dans quelque enceinte défendue par des remparts qu'on ne saurait forcer, toute la jeunesse confiée à vos soins. Ce n'est pas assez. Il faudra que ces victimes d'un zèle amer, et, j'ose le dire, très peu éclairé, franchissent les barrières de l'univers et qu'elles sortent de ce monde. *Ne commisceamini fornicariis ; non utique fornicariis hujus mundi, aut avaris, aut rapacibus, aut idolis servientibus. Alioquin debueratis de hoc mundo exisse.* »

Je termine ces observations par une simple question. Dans plusieurs maisons d'instruction primaire ou d'éducation professionnelle, on ne lit ni Virgile, ni Homère : la jeunesse en est-elle moins corrompue ? Dans les associations de jeunes ouvriers, auxquelles la religion ne préside pas, les mœurs sont-elles chastes ? Qui n'a pas entendu les prêtres dévoués, les missionnaires expérimentés se lamenter sur la déplorable corruption qui règne dans les rangs de la jeunesse illettrée ? Cependant, on ne leur explique ni *Cornelius Nepos*, ni *l'Appendix de Diis*. — Il est une chose que l'on s'obstine à méconnaître : *le paganisme*, pour employer ce mot dans le sens de nos adversaires, est en nous-mêmes,

dans les désirs de la chair dégradée, et dans les révélations que les instincts de la nature corrompue suffisent à faire aux adolescents. Interrogez les hommes d'expérience qui ont dirigé les maisons d'éducation : ils vous répondront qu'ils ont vu les jeunes gens pervertis par le contact du monde, la fréquentation des mauvaises compagnies, et la corruption de leur propre cœur. Des âmes flétries peuvent, il est vrai, aller chercher une pâture aux rêves licencieux dans certaines expressions isolées; mais cet aliment du vice, elles savent également le trouver dans les dictionnaires, dans les plus saints ouvrages, et même dans les examens de conscience.

Savez-vous ce qui perd la jeunesse, en fait de littérature? On l'a dit avec beaucoup de raison : ce n'est ni Virgile, ni Homère, qui ne sont guères lus ni commentés avec passion ; ce n'est ni Tite-Live, ni Tacite, qui dorment assez innocemment dans la poussière des bibliothèques. Ce qui mine la société par une infiltration lente et secrète, ce qui a préparé dans l'ombre les malheurs de la patrie, c'est cette déplorable littérature de l'époque, ce poison vendu tous les jours dans les romans des feuilles publiques, où toutes les notions sont confondues, où tous les vices se promènent avec leur nudité, et vont chaque matin faire l'éducation d'une malheureuse jeunesse ¹. Voilà un des principaux

¹ « Vous dites que l'enseignement n'est pas assez chrétien, même dans les petits séminaires. Je croyais le contraire. Mais, s'il en était ainsi, ce ne serait pas la faute de Virgile et de Cicéron. Même dans l'Université, l'ancienne superstition des élèves et des maîtres pour ces modè-

VERS RONGEURS de la société : je le signale à votre zèle, faites des livres contre lui ; mais cessez toutes ces déclamations violentes contre la littérature de Rome et d'Athènes, qui « *lorsqu'on l'étudie avec modération, forme le jugement, polit et orne l'esprit, et le prédispose au goût de la vertu.* — Dans ces paroles du B. Lanfranc se trouvent *la vérité, le sens pratique, et la sagacité littéraire et philosophique.*

§ 2. — Le point de vue social.

Les souverains-pontifes encourageant les lettres, les Jésuites enseignant Tite-Live et Salluste, savez-vous ce qu'ils faisaient sans s'en douter ? Ils préparaient la révolution romaine qui a renversé le glorieux pape Pie IX ! (L., p. 62.) — On ne l'aurait jamais soupçonné. Eh bien ! qu'on lise M. Gaume : il a consacré vingt pages à la démonstration de cette importante vérité.

En suivant le plan de notre adversaire, on finirait par prouver que l'Écriture-Sainte enseigne le divorce, la polygamie et le socialisme. Rappelez les exemples des patriarches dans leurs familles, les exemples des premiers chrétiens *qui avaient tout en commun* ; ajoutez les paroles de

les décroît tous les jours. Ah ! croyez-nous, le danger n'est pas là. Le danger, c'est le scepticisme ou l'incroyance ouverte des professeurs ; c'est le goût effréné du roman-feuilleton ; c'est le sensualisme éhonté des mœurs régnantes et de la littérature à la mode. Et, quoi que vous en disiez, les classiques *expurgés* de nos petits séminaires n'en sont pas du tout complices » (M. Foisset, *Corresp.* 25 mai).

saint Paul, *que nous devons imiter nos pères dans la foi* (Hébr. 6, 12), et vous aurez prouvé, selon la logique de M. Gaume, que l'Écriture donne des leçons d'immoralité et de socialisme.

Que l'étude de l'antiquité puisse offrir quelque danger, tout le monde en convient, si l'on veut parler de ces périls qui se rencontrent partout où un homme a pensé, et rencontre un autre homme pour recueillir sa pensée; mais il sera toujours facile à un maître chrétien de paralyser l'enthousiasme fanatique pour les temps anciens, et de prouver que les théories insensées de notre époque auraient été flétries par les plus grands hommes de la Grèce et de l'Italie. Du bon sens chez les maîtres et chez les élèves suffira à ce travail, et l'on doit supposer que le bon sens ne manquera point aux instituteurs religieux et aux élèves chrétiens.

Parmi les chefs d'accusation formulés par M. Gaume, je choisis un seul fait principal, qui suffira à faire apprécier le système de discussion que l'on poursuit avec une déplorable insistance.

L'histoire de Catilina (*L.*, p. 60-70) est dénoncée comme *une école de conspiration, un véritable apprentissage de l'émeute, une excitation à la spoliation, au meurtre, etc.* Voyons ce qu'il en est : Salluste commence par un portrait des conspirateurs, qui me semble plutôt propre à en inspirer l'horreur :

« Dans une ville si grande et si corrompue, Catilina n'eut point de peine à se composer comme un cortège de tous les

vices et de tous les crimes, assemblés en troupes autour de lui. Tous les impudiques, les adultères, les libertins qui s'étaient ruinés au jeu, ou en festins, ou avec les femmes ; ceux qui s'étaient abîmés de dettes pour se racheter du châtimeut dont les lois les menaçaient ; tout ce qu'il y avait de parricides, de sacrilèges, de gens condamnés ou qui craignaient de l'être ; tous ceux qui, pour vivre, trafiquaient du sang des citoyens ou du parjure ; tous ceux enfin que tourmentaient l'indigence, l'infamie et les remords, tous ceux-là c'étaient les amis, les familiers de Catilina. Que si un citoyen jusque-là irréprochable avait le malheur de tomber dans son amitié, l'habitude de sa société et le charme qu'il y trouvait le rendaient bientôt semblable aux autres. Mais Catilina cherchait surtout à s'attacher les jeunes gens ; et leurs âmes molles et leur âge facile se laissaient prendre aisément à ses pièges. Etudiant leurs passions diverses vives et ardentes, aux uns il procurait des courtisanes ; aux autres il achetait des chiens et des chevaux ; enfin il n'épargnait ni sa bourse, ni son honneur pour obtenir leur dévouement et leur fidélité. Je sais que plusieurs ont pensé que ces jeunes gens qui fréquentaient la maison de Catilina y ménageaient peu leur pudeur ; mais ces bruits étaient moins fondés sur des preuves certaines que sur les conjectures qu'on tirait de tout le reste.

» Les jeunes gens qu'il avait séduits, comme nous l'avons dit plus haut, Catilina les formait au crime de mille façons. D'eux il faisait des faux témoins, des faussaires ; il les instruisait à mépriser la bonne foi, la fortune, les pé-

rils ; ensuite, quand ils avaient perdu à ses leçons tout honneur et toute honte, il leur commandait de plus grands crimes. Manquait-il dans le moment de prétexte pour faire le mal, il les exerçait à surprendre, à égorger les innocents comme des ennemis ; et ainsi, de peur que leur âme et leurs bras ne s'engourdissent dans le repos, il était sans motif méchant et féroce. Comptant donc sur de tels amis et de tels complices, alors que partout l'empire la masse des dettes était immense, et que la plupart des soldats de Sylla, ruinés par leurs profusions, et se souvenant de leurs rapines et de leurs anciennes victoires, soupiraient après la guerre civile, Catilina forma le projet d'opprimer la république » (Salluste, *Catilina*, c. 16 et 16).

Après un semblable portrait, Catilina a beau tenir un langage énergique et perfidement calomnieux, je ne vois en lui qu'un brigand qui affecte l'apparence du patriotisme avec l'audace de la scélératesse, et je le méprise de toute mon âme. Et lorsque j'entends nos charlatans politiques reproduire le même langage, je relis les chapitres de Salluste, et je me réjouis de voir les stigmates de l'infamie apposés sur leur front avec le stilet d'un auteur païen. Voilà l'effet moral, et l'histoire de Catilina excite les enfants à conspirer, à peu près comme l'histoire de Caïn les porte à tuer leurs frères.

M. Gaume a prévu une objection : « Mais c'est de l'histoire ! » et il reprend : « c'est aussi de l'immoralité, et de l'immoralité sociale ; et dans le temps où nous vivons, de la plus dangereuse espèce » (*L.*, p. 61). — Que M. Gaume

y prenne garde : il accuse encore ici très gravement le Concile de Reims, présidé par Mgr le cardinal Gousset et approuvé par le Saint-Siège. Les vénérables Pères du Concile veulent que l'étude première des langues ne fasse point négliger l'histoire profane : ils appellent l'histoire ancienne *la source de l'expérience humaine, d'où jaillit la plus vive lumière*. Parmi les précieux avantages que nous procure cette étude, ils énumèrent *le spectacle de la lutte entre les bons et les méchants, des malheurs qu'a enfantés l'iniquité, et des révolutions qui bouleversent le monde*¹. — Or, tous ces nombreux avantages n'existeraient pas pour les élèves si l'on ne montrait dans l'histoire que le côté vertueux de l'humanité. La loi de la Providence est que l'homme, dès son bas âge, apprenne à voir le mal dans une mesure prudente et convenable, à lutter contre lui et à en sortir victorieux ; vérité que le bon sens des siècles avait jusqu'alors

¹ In istis tamen linguarum studiis, non ita penitus infigendi sunt animi, ut historiam etiam profanam perlegere et ediscere negligant. Adeundus est è contra hic omnis humanæ experientiæ fons, è quo scaturiunt et profluvie manant vividissimæ notiones. Si quis enim veri sitiens historiæ incumbit, pretiosissima ille documenta hauriet; scilicet, *collocationem plus minusve violentam semper exstitisse bonos inter et malos, inter civitatem quæ desursum est et alteram quæ terrena est et perversa; innumeras erupisse à peccatis et cupiditatibus calamitates*, à Religione verò divinâ virtutumque cultu plurimam effluxisse felicitatem; *omnia demum quibusdam temporibus turbata fuisse et penè collapsa*; Deo autem superius moderante, res-tituta fuisse et ad finem determinatum tandem pervenisse. NEMO IGI-TUR NON VIDET QUAM MULTUM FRUCTUM AFFERAT HISTORIÆ STU-PIUM (*Acta Concil. Remens. Titulus XVIII, c. 1, p. 137*).

respectée, et que vient de mettre dans tout son jour le Concile de Reims, avec l'approbation du Saint-Siège.

Mais l'abus! Et de quoi n'abuse-t-on pas sur la terre? La chose dont on a le plus abusé, c'est la liberté humaine; et cependant c'est Dieu qui a donné la liberté à l'homme. Il est peu de livres dont on ait autant abusé que de la Bible, et cependant c'est l'Esprit-Saint qui nous a laissé l'Écriture pour notre lumière et notre consolation. Sans doute, il est loin de ma pensée de comparer la Bible avec les auteurs païens; je voudrais seulement montrer à nos adversaires où conduit logiquement leur système de destruction pour cause d'abus. Qui a opéré la révolution la plus gigantesque contre l'Église? c'est Luther, la Bible à la main. Qui a fourni matière à toutes les hérésies? n'est-ce pas saint Augustin mal interprété?

D'ailleurs si les classiques *sont un véritable apprentissage de l'émeute*, pourquoi M. Gaume les met-il entre les mains des jeunes gens de quatorze à vingt ans? C'est toujours la même question, et toujours insoluble. Les idées extravagantes en politique ne travaillent guères la tête des enfants; elles germent surtout à l'âge de quatorze à trente ans. Soyez donc conséquents avec vos principes, et bannissez Tacite, Tite-Live et Salluste, non-seulement des classes inférieures, mais *surtout* des classes de seconde et de rhétorique. Je dirai même bannissez absolument les historiens profanes et ne les permettez à aucune époque de la vie: car votre grand argument est l'exemple de Machiavel. « *qui lisait Tite-Live les yeux fixés sur Florence* » (L., p. 63,

69). Or, il est plus que probable que Machiavel n'était plus un jeune homme, quand il se permettait cette lecture de Tite-Live. — Du reste, nous croyons qu'on peut très innocemment lire Tite-Live, sans jeter les yeux sur Florence.

Ne terminons pas cet article, sans constater encore combien le système d'attaque employé par M. Gaume, dans ses invectives contre les auteurs anciens, est peu conforme aux règles de la justice et d'une critique sage et modérée.

Les livres des anciens, je le répète avec saint Augustin et les autres Pères, contiennent d'admirables préceptes sur la frugalité, la continence, la chasteté conjugale, et tout ce qui touche à la pureté des mœurs (*Epist.* 91, n° 3-4). Ils renferment sur les devoirs du citoyen des conseils, dont la pratique a fait fleurir l'empire romain, et lui a valu la conquête de l'univers.

Le P. Thomassin a réuni dans un long travail tout ce que les poètes, les historiens et les philosophes de l'antiquité nous ont laissé de beau et de sublime sur les vertus publiques et privées, sur les vérités spéculatives et pratiques ; et le savant Oratorien ne craint point de faire remarquer, selon la méthode de saint Basile, les endroits qui sont les plus conformes à la doctrine chrétienne. Je cite quelques-unes de ces réflexions :

« Je souhaiterais que les lecteurs voulussent se donner la peine d'examiner d'où peut venir cette conformité si merveilleuse en ce point, de la sagesse des Ecritures, avec celle de Solon ou des philosophes de la Grèce, et avec celle enfin de ces peuples barbares de la Thrace ! C'est-à-

dire de la sagesse inspirée de Dieu, de la sagesse acquise des philosophes, et de la sagesse naturelle de ces Barbares. Il est sans doute, que c'est ici encore une preuve de ce que nous inculquons si souvent et avec tant de soin, que la lumière et l'instinct que la nature nous donne en naissant, nous apprend une partie des vérités divines, que la philosophie et l'Écriture tâchent de renouveler et de fortifier dans nos esprits et dans nos cœurs, depuis que le péché les avait étrangement obscurcies.... Il est difficile de ne pas avouer la conformité manifeste de cette morale avec celle de saint Augustin, qui nous enseigne que l'amour de l'innocence, de la justice et de toutes les vertus a des douceurs et des joies sans comparaison préférables à toutes les voluptés sales et inquiètes de la sensualité..... Ces maximes sont admirables, et quoique ce ne soient que des vertus civiles et politiques, dont Salluste fait une si belle peinture, il faut avouer qu'elles ont une grande convenance avec les maximes et les vertus chrétiennes ; et qu'il n'y a qu'à les référer à une gloire céleste, à un empire éternel de justice, au culte d'une suprême divinité, pour les rendre entièrement chrétiennes..... La convenance de ces maximes avec celles de l'Évangile est toute visible, et il paraît de là combien l'instinct de la nature et la lumière naturelle de la raison a de rapport avec la doctrine de Jésus-Christ. Ce qu'il y a de plus merveilleux, est ce qui regarde les conseils évangéliques..... Que faut-il inférer de là, si ce n'est que non-seulement les préceptes de l'Évangile, mais aussi ses conseils de perfection brillaient aux yeux des infidèles,

même des barbares et des sauvages, et qu'ils en pratiquaient assez, non pour se purifier entièrement, mais pour nous faire comprendre qu'ils ne manquaient pas de lumière, s'ils eussent voulu y être attentifs. Mais au lieu de profiter des lumières de la nature, on en abusait souvent ¹, (*Méthode pour étud. les historiens*, t. 1, p. 471-551).

La justice faisait une loi à M. Gaume de dire au moins le bien après avoir exagéré le mal. Mais non : on avait formulé, comme un axiome, que *la littérature païenne était essentiellement sensualiste, qu'elle était dirigée forcément selon les inspirations souveraines de la chair, et que les classiques même expurgés seraient toujours funestes, à cause de l'esprit païen qui respire nécessairement, inévitablement dans les ouvrages païens* : on avait appris au monde que les classiques étaient *du poison et une nourriture infernale* ; l'esprit de système s'opposait à ce qu'on rendit justice à qui de droit, et la justice n'a pas été rendue. M. Gaume cite quelquefois le P. Thomassin : qu'il prenne la peine de lire et de méditer les six volumes du savant Oratorien, et il ne publiera plus d'ouvrages comme le *Ver rongeur* et les *Lettres sur le Paganisme*.

¹ Combien ce langage du P. Thomassin est différent du langage de *l'Univers* (23 juillet 1851) : « Rien dans ce que nous ont légué les païens, DE PLUS PUR ET DE PLUS ÉLEVÉ, qui ne tienne ESSENTIELLEMENT de l'un et de l'autre de ces deux vices : L'ORGUEIL ET LA SENSUALITÉ. » N'est-ce pas encore là, *grammaticalement*, le langage de Baïus, de Mélancthon, du P. Quesnel ?

ART. 2. — Le parallélisme des auteurs païens et chrétiens. —

§ 1^{er} Ce que pense M. Gaume.

Nous savons ce que pense M. Gaume du parallélisme (v. ci-dessus p. 31-34, p. 85-96) : il le repousse d'une manière absolue. Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit sur ce sujet dans les *Considérations préliminaires* et dans le *Livre premier*. Il est « *des opinions, dit Mgr le cardinal Donnet, qu'il suffit d'énoncer pour en caractériser la portée.* »

Nous avons également traité la question des deux langues latines inventées par M. Gaume ; nous n'y reviendrons pas, sinon pour lui dire ce que pensent à ce sujet saint Isidore de Séville et Raban Maur : « La vraie langue romaine, dit saint Isidore, est celle qui a été parlée depuis Plaute jusqu'à Virgile et Cicéron... Mais depuis la diffusion de l'empire romain, il s'est introduit *une langue mélangée, QUI CORROMPT LA PURETÉ DES DISCOURS PAR LES BARBARISMES ET LES SOLÉCISMES.*⁴ » — C'est précisément cette langue hé-

⁴ Romana (lingua), quæ post reges exactos à populo Romano cœpta est, quâ Nævius, Plautus, Ennius, Virgilius poetæ; ex oratoribus, Gracchus et Cato, et Cicero, vel cæteri, sua scripta effuderunt. Mista, quæ post imperium latius promotum simul cum moribus et hominibus in Romanam civitatem erupit, INTEGRITATEM VERBI PER SOLÉCISMOS ET BARBARISMOS CORRUMPENS (*Etymol.*, l. 9, c. 2.) — Raban Maur répète les mêmes paroles (*De Universo*, l. 16, c. 1, t. 5, p. 436, éd. Migne.

Dans nos *Recherches* (p. 285, 286, 294), nous avons dit un mot du système de M. Gaume, qui veut faire apprendre le latin dans la

rissée de barbarismes et de solécismes, que M. Gaume a voulu ériger en *langue latine chrétienne, essentiellement différente de la langue latine païenne et plus parfaite sous tous les rapports*. Il suffit encore de proposer de pareilles énormités linguistiques, pour en faire justice. ¹

Vulgate. M. Foisset ne sachant comment qualifier cette prétention, l'appelle *une incroyable idée* (*Correspondant* 25 mai). Nous n'y reviendrons pas : les plus chauds partisans de M. Gaume ont trouvé que sur ce point il avait fait fausse route (voir la *Revue* de M. d'Alzon, n^o. 1.)

Nous venons de découvrir une quatrième règle de la langue latine chrétienne. On connaît la première, qui est la permission du barbarisme; la seconde, qui est la permission du solécisme; la troisième, qui exige la suppression de la règle du *que retranché*. Voici la quatrième, qui proclame l'abolition de la règle *eo lusum*; et désormais on devra dire *eo ludere*. Comme on pourrait croire à une invention, je cite : « *eo probare*, je vais les éprouver : REMARQUEZ après *eo* l'infinitif *probare*, au lieu du supin en *um*, nécessaire suivant le génie latin » (*Les Homél. de saint Grég. le Gr.* p. 53). — Nous arriverons peu à peu à construire une grammaire latine d'un genre tout nouveau : Et la *Révolution* demandée sera complète, et..... LE MONDE SERA SAUVÉ!!

² « Nous ne voulons pas de la déchéance de l'Eglise. Nous n'acceptons pour elle aucune sorte d'abaissement; ET NOUS REGARDERIONS COMME UN ABAISSEMENT que ses enfants désapprissent le beau langage que parle la Secrétairerie des brefs et qu'ont parlé nos évêques dans les derniers Conciles provinciaux. Nous croyons fermement que la croisade prêchée depuis six mois contre les classiques païens, aboutirait fatalement, qu'on le veuille ou non, à faire désapprendre ce langage; aboutirait fatalement à faire déchoir les études, même théologiques (car tout se tient, et je n'en veux pour preuve que le latin de certaines œuvres de théologie de notre siècle, comparé au latin des *Controverses* de Bellarmin); aboutirait fatalement, enfin, à faire tomber l'Eglise dans le mépris.

Voilà ce qui nous émeut, croyez-le bien. Ce n'est pas l'humaniste qui se scandalise en nous, c'est le chrétien, jaloux comme il doit l'être de l'honneur de l'Eglise (M. Foisset, *Corresp* 25 mai).

Quant à la confusion d'idées morales que l'on redoute , elle n'existera jamais avec des mattres chrétiens ; et d'ailleurs M. Gaume, dont la plume exagère tout ce qui touche au monde ancien , se serait épargné au moins une partie de ses craintes, s'il avait eu des idées plus vraies sur la littérature de Rome et d'Athènes : la connaissance des choses rectifie les jugements formés par l'esprit de système Plusieurs de nos adversaires sont, par rapport à la littérature ancienne, dans le cas prévu par Cicéron : *in summo errore et in rerum ignoratione versari* (*De nat. Deor.* l. 1, c. 1.)

Je trouve dans l'*Ami de la Religion* (31 août) une note extraite de l'*Union franc-comtoise*, et qui résume parfaitement la question. Nous sommes heureux de constater que les belles traditions de la Rome catholique ont rencontré un noble défenseur dans la personne d'un illustre cardinal : nous aurions désiré pouvoir reproduire les propres paroles de son Eminence Mgr l'archevêque de Besançon, qui a su se servir avec tant de bonheur et d'élégance de la langue de Cicéron , pour venger l'enseignement des classiques.

« Mgr Mathieu a abordé la question des classiques et l'a traitée avec une grande éloquence et une incontestable supériorité. Vanter la beauté de la langue latine, prise dans les meilleurs auteurs de l'antiquité, et traiter la question en latin, avec un choix, une abondance d'expressions rares, c'était faire comprendre qu'on parlait d'un sujet connu, et sur lequel il était permis de se prononcer.

» Mgr Mathieu en a fourni la preuve d'une manière surabondante dans la suite de son discours.

» En fait de latin, a dit le savant prélat, où trouvera-t-on ailleurs et plus que dans les auteurs de l'antiquité le goût, l'élégance, l'abondance, qui n'exclut pas la sobriété?

» Comment connaîtra-t-on l'antiquité elle-même, sans la lecture et l'étude des auteurs qui ont formé la langue latine et qui lui ont donné cette immortalité qui se continuera parmi nous et après nous ?

» Comment connaîtra-t-on l'histoire, les fables elles-mêmes, nécessaires pour la connaissance des mœurs et des destinées de l'ancien monde ?

» N'allez pas croire que je condamne l'étude et l'explication des Pères. Qu'on les introduise dans une mesure utile, comme on le pratique ici et ailleurs, dans les maisons soumises à ma juridiction, rien de mieux ; mais cette étude doit-elle exclure l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité, ou la restreindre, comme on le voudrait ?

» Ce n'est pas cette étude qui peut rendre païens les élèves, introduire parmi eux les mœurs impures du paganisme; c'est le mauvais enseignement que donneraient les maîtres. Mais, qu'avec l'étude des auteurs païens des beaux jours de Rome, choisis et expurgés avec soin, on reçoive un enseignement chrétien de tous les jours, de tous les instants, et à propos même des idées fournies par les auteurs païens; que les maîtres pratiquent et fassent pratiquer à leurs élèves ce qu'ils enseignent, on arrivera aux résultats que nous poursuivons nous-mêmes, que tout chrétien, selon sa position et son influence, doit poursuivre.

» L'étude des auteurs païens avec un maître chrétien, deviendra toujours féconde. Dans cette étude, à la beauté et à la perfection du langage, se joint la comparaison des idées de l'antiquité et des idées chrétiennes. On apprend à discerner le vrai du faux, quant au fond des idées. Travail utile s'il en fut, car il sert doublement l'intelligence et donne à l'esprit des connaissances qu'il est impossible d'ignorer si l'on veut avoir une instruction solide et sérieuse, telle qu'il la faut de nos jours.

» Etudiez le latin, étudiez le grec, étudiez les langues des anciens, chers élèves, a dit en finissant son Em. le cardinal Mathieu ; ornez votre esprit de toutes les beautés que vous rencontrerez dans les auteurs païens, formez votre goût à leur école, emparez-vous des richesses qu'ils possèdent, et ensuite appliquez à la vérité les ressources dont vous disposerez. Faites servir la culture de votre esprit au développement de la religion catholique. Ornez, embellissez les vérités catholiques avec le merveilleux langage de certains auteurs païens. L'étude des auteurs de l'antiquité, à laquelle nous vous soumettons, avec l'enseignement chrétien qui vous est donné en même temps, vous conduira à ces fins ; et cette étude des auteurs de l'antiquité, dans ces conditions, loin de vous rendre impies ou païens, vous rendra plus propres à servir, à défendre et à propager la vérité. Vous aurez le talent des païens et la vérité que ce talent servira et embellira.

» Rien ne sera changé dans l'étude des auteurs de l'antiquité, telle qu'elle se pratique depuis des siècles dans les

collèges sérieux ; ainsi il en sera ici et dans les maisons où la suprême influence m'est acquise.

» Des applaudissements prolongés ont accueilli cette harangue de Mgr Mathieu. »

§ 2. — Coup-d'œil historique sur la question.

Il serait facile de trouver dans le moyen âge les traces de cette coutume d'enseigner les auteurs chrétiens, comme classiques. Ainsi, dans les grammairiens de l'époque, les exemples sont quelquefois empruntés aux poètes chrétiens, et nous savons que Prudence était au dixième siècle entre les mains du jeune Brunon, depuis archevêque de Cologne (Surius 11 octobre).

A la Renaissance, saint Charles avait introduit quelques classiques chrétiens dans les écoles de ses séminaires¹ : il cite en particulier le traité *des Offices* de saint Ambroise. La note suivante, insérée dans *l'Univers* du 20 janvier, par le R. P. Daniel, fera connaître la pratique des Jésuites :

« 1° Dans le livre qui sert de code aux études de la Compagnie, la règle recommande au professeur de rhétorique

¹ J'ai entre les mains, 1° un choix de sermons de saint Basile, opus valde necessarium, tam Studiosis quam Professoribus, Scholasticis et Academicis, Francford, 1611. 2° Collecta D. Greg. Nazianzeni Poemata, cum notis Grammaticis, ad usum collegiorum Universitatis Patrisiensis, auctore Dionys. Gauller, Paris 1718.

de ne faire expliquer à ses élèves que des auteurs anciens et vraiment classiques, « au nombre desquels, est-il dit, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile et saint Chrysostome doivent être comptés à bon droit (*Inter quos jure optimo SS. Nazianzenus, Basilius et Chrysostomus reponendi.* » Ratio studiorum, reg. prof. rhet. 13. — Institut, édition de Prague, t. 2, p. 93). Des saints Pères sont encore assignés au professeur d'humanité (reg. 9) et au professeur de troisième (reg. 1). Il n'est pas douteux que dans la pratique ont tnt compte de ces règles. J'ai en ce moment sous les yeux un petit volume dont voici le titre : *Sancti Gregorii Nazianzeni orationes et epistolæ selectæ, ad usum Collegii Patrum Societatis Jesu. Parisiis apud Simonem Benard, viâ Jacobæâ, è regione Collegii Claramontani* (depuis Louis-le-Grand) 1679. On lit dans l'extrait du privilège : « Il est permis à Simon Benard, marchand libraire à Paris et du collège des Pères Jésuites... d'imprimer, vendre et débiter, seul, les auteurs grecs et latins, accommodés à leur usage, au nombre desquels auteurs ils ont choisi celui intitulé *Sancti Gregorii, etc.* » Deux autres volumes, à l'usage des classes et contenant des fragments de saint Basile et de saint Chrysostome, furent imprimés en 1657 chez Cramoisy, libraire ordinaire des Jésuites. Quoiqu'ils ne portent aucune indication particulière, on peut présumer qu'ils avaient la même destination que le *Saint Grégoire*, qui compléterait ainsi la collection. Au reste, les ouvrages de ces Pères n'ont pas cessé, jusqu'à nos jours, d'être expliqués dans les collèges de la Compagnie.

» 2° Si l'énoncé du *Ratio* que nous venons de citer donnait au professeur une direction, il ne lui fixait pas une limite. On ne s'est donc pas interdit les textes sacrés qui n'y sont pas mentionnés explicitement. Ainsi, l'Évangile selon saint Matthieu a été inséré par le Père Giraudeau dans sa méthode grecque pour servir aux premiers exercices de la traduction. Dans les *Selecta poetica*, imprimés à Alost, il y a peu d'années, et qui sont encore entre les mains des élèves, la poésie sacrée est représentée par des morceaux de l'ancien et du nouveau Testament.

» 3° Nous n'avons rien dit de l'Eucologe. Il n'est pas rare pourtant que le professeur y fasse lire et goûter à ses élèves et les psaumes de David et les plus beaux chants de l'Église. J'ometts des faits contemporains qu'il m'est facile de recueillir, mais qu'il ne conviendrait peut-être pas de rapporter ici.

» 4° Enfin, d'autres ouvrages des saints Pères, sans être rigoureusement classiques, étaient pourtant fort en usage dans les collèges; on ne les expliquait pas, mais on les lisait, ce qui valait peut-être mieux. Tel est le recueil des lettres de saint Jérôme, composé par le Père Pierre Canisius, et si connu sous le nom de *Tullius Christianus*. Il l'adressa, en 1665, aux recteurs, professeurs et écoliers de l'Université de Dillingen. (On lit sur la première page : *Petri Canisii theologi, ad florentes academix Dilinganæ rectorem, professores et studiosos præfatio.*) Tel est encore ce petit volume intitulé *Favus Patrum* (Lyon, 1618); il renferme, sous un format très modeste, des opuscules en-

tiers de saint Ambroise, de saint Cyprien, de saint Eucher, de saint Hilaire, de saint Jérôme, de Lactance, de Salvien et de saint Basile. Il est dédié aux élèves congréganistes (*ad Parthenios adolescentes gymnasiolorum Societatis Jesu*). A la fin se trouve placé un index à l'usage des rhétoriciens.

» Je me borne pour le moment à ces simples indications. Un travail que j'ai commencé à publier dans un recueil périodique me donnera, j'espère, l'occasion, non plus d'énumérer, mais d'étudier et d'apprécier des faits dont la connaissance doit avoir pour dernier résultat une plus complète intelligence des différents besoins de l'éducation. »

Depuis la révolution française, M. Villemain, un des premiers, a attiré l'attention du public sur le mérite littéraire des Pères de l'Eglise : l'Université faisait expliquer quelques discours de saint Basile, de saint Chrysostome, de saint Grégoire de Nazianze ; et un grand nombre de maisons religieuses avaient accordé aux auteurs chrétiens une plus large part dans l'enseignement littéraire, lorsque le *Ver rongeur* nous est arrivé comme un orage en un ciel serein ¹.

¹ « Ces prétentions ont été doublement regrettables, et parce qu'elles n'étaient pas fondées, et parce qu'elles étaient inopportunes. Elles sont venues troubler un travail lent, mais réel, qui s'opérait de toutes parts dans les maisons d'éducation ; elles ont provoqué des accusations toujours fâcheuses, alors même qu'elles sont ridicules, contre les véritables amis de la jeunesse chrétienne, au moment où ils cherchaient par de progressives réformes, par de prudentes améliorations, à concilier tous les intérêts, en conservant les grands écrivains de Rome et d'Athènes, en y joignant tout ce qui peut servir de modèle dans les auteurs sacrés » (Mgr le cardinal Donnet).

§ 3. — Opinion de l'auteur des Recherches historiques.

A entendre plusieurs de nos adversaires, je suis presque un païen : dans *mon enthousiasme passionné pour la poésie classique*, je rejette toute littérature chrétienne, et je demande à saturer les enfants de paganisme. Ceux qui m'auront jugé d'après les articles *si pleins de loyauté de l'Univers*, ont dû me croire à peine chrétien. Cependant voici la vérité, et je désire, comme me l'écrivait il y a quelques semaines un savant religieux, « qu'une malheureuse campagne faite à la Don Quichotte n'ajourne pas » la réalisation de la thèse que j'avais été un des premiers à soutenir.

Quelle est cette thèse ? C'EST PRÉCISÉMENT CELLE QUE LE CONCILE DE REIMS A DÉVELOPPÉE ; et l'on sait que la lettre qui sanctionne au nom du Pape les actes de ce Concile *porte que les décrets sont très salutaires et méritent l'approbation : saluberrima decreta ac monita probanda* (*Act. Conc. Rem.*, p. 32). JE SUIS DONC HEUREUX DE CONSTATER QUE J'AI TOUJOURS SOUTENU LES IDÉES QUE SON EMINENCE MGR LE CARDINAL GOUSSET A PRÉSENTÉES DANS SON CONCILE PROVINCIAL. Si la passion n'avait pas aveuglé quelques-uns de mes adversaires, ils m'auraient traité avec plus de justice.

J'écrivais en 1847 : « Ici se présente naturellement une question que nous ne devons point passer sous silence. Faut-il introduire dans les études classiques quelques extraits des Pères de l'Eglise grecque et latine ? La réponse ne saurait être douteuse, surtout dans les petits séminaires.

Les ouvrages de saint Grégoire le Thaumaturge, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Chrysostome, de Synésius, de Tertullien, de Minutius Félix, de saint Cyprien, de Lactance, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Augustin, etc., renferment quelquefois des beautés littéraires dignes des plus beaux siècles de Rome et d'Athènes. Sans doute le goût n'est pas toujours aussi pur et la diction aussi élégante, spécialement chez les Pères latins; mais même, sous ce rapport, une sage critique pourrait faire quelques choix qui laisseraient peu de chose à désirer.

» Le jeune élève apprendra aussi à l'école des Pères un principe que l'on oublie facilement au milieu des périodes harmonieuses de Cicéron : c'est que l'écrivain ne doit pas être trop esclave de la forme, et attacher trop d'importance à la beauté du style. Il faut savoir quelquefois admirer une sublime vérité sous une expression dure et incorrecte ; et si les riantes prairies d'une vallée fertile reposent la vue du spectateur, le sauvage aspect des montagnes abruptes impressionne plus profondément et parle avec plus d'énergie. Les idées chrétiennes étaient souvent gênées dans la langue polie de Cicéron, et Tertullien forçait la phrase indocile à sortir des limites de la grammaire, pour mieux rendre une pensée que ne connaissaient point les païens, et à laquelle leur idiome n'était point préparé.

» Ces études élémentaires sur les Pères de l'Eglise ont encore un grand avantage dans les petits séminaires : elles initient les jeunes gens à la lecture de nos illustres docteurs, leur donnent le goût des idées sérieuses et vraiment chré-

tiennes, et préparent ainsi à la théologie et aux études patristiques les élèves qui embrasseront l'état ecclésiastique.

» D'après ces convictions, un cours de *classiques sacrés* a été organisé au petit séminaire d'Autun depuis cinq ans, et nous le commençons à la sixième. Voici à peu près l'ordre des matières : en sixième, les *Extraits bibliques* de M. Congnet ; en cinquième, quelques histoires choisies, extraites de divers auteurs ecclésiastiques ; en quatrième, quelques fragments détachés des homélies de saint Chrysostome ; en troisième et en seconde, des homélies, discours et lettres de saint Chrysostome, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze ; en rhétorique, discours de saint Basile et surtout poésies de saint Grégoire de Nazianze et de Synésius. Depuis quelque temps la rhétorique a également adopté comme auteur classique le livre intitulé : *Flores sanctorum latinæ Ecclesiæ Patrum*. Plusieurs recueils ont été publiés sur cette matière. Outre ceux que je viens de nommer, nous nous servons des *Morceaux choisis de l'Eglise grecque*, dont le 1^{er} et le 4^e volumes seuls ont paru, de l'excellent recueil publié dernièrement par M. de Sinner, du *Choix de Poésies religieuses* fait par M. Darolles, et de divers discours de saint Chrysostome, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, imprimés à part chez Delalain et Hachette » (*Conférences sur l'étude des belles-lettres*, t. 1. p. 162-163).

Plus tard j'ai dit dans ma réponse à la *Bibliographie catholique* : « Quel est le sens de ces paroles : « L'idée de M. l'abbé Gaume, d'abord mal accueillie comme tant d'autres, fera, tôt ou tard, son chemin. Les exagérations,

les arguments faibles, s'il y en a, seront bientôt oubliés : mais la pensée restera et portera ses fruits. » — Qu'entend-on par l'idée de M. Gaume ? Toujours on évite de préciser les questions. Veut-on dire l'exclusion des auteurs païens jusqu'en troisième, ou simplement un système de plus en plus chrétien dans les écoles ? Dans le premier cas, nous ne croyons pas à l'appréciation de M. Verniolles ; dans le second, nous avons toujours été disposé à admettre les améliorations raisonnables, à introduire les Pères de l'Eglise, à leur donner une assez large part dans l'instruction littéraire ; mais cette idée n'est plus l'idée de M. Gaume, elle est bien antérieure au *Ver rongeur*. Et nous ne devons pas craindre de le dire hautement, puisqu'on nous a accusé de paganiser les élèves par notre enseignement, nous avons été un des premiers, il y a dix ans, à établir dans un petit séminaire un cours suivi de *classiques sacrés*, depuis la sixième jusqu'à la rhétorique. J'étais alors bien loin de penser qu'après avoir désiré, obtenu et réalisé *ce progrès chrétien* dans les écoles catholiques, je serais obligé de repousser une accusation de paganisme ¹. — Ce qu'il y a de

¹ J'ai été vivement secondé dans mes vues par M. l'abbé Farges, et déjà avant moi, on avait tenté plusieurs essais de littérature sacrée au petit séminaire d'Autun. D. Pitra, alors professeur de rhétorique, avait été, sous la direction de M. l'abbé Juillet, un des plus zélés propagateurs de ce système progressif. Ailleurs, plusieurs voix s'étaient élevées dans le même sens : nous ne citerons que M. l'abbé Foisset, supérieur du petit séminaire de Plombières-les-Dijon. — Je renouvelle ma question : qu'entend-on par l'idée de M. Gaume ?

bon dans le livre de M. Gaume a donc été demandé et en partie réalisé plusieurs années avant la publication du *Ver rongeur*.

« La *Bibliographie* continue : « Quelques classiques chrétiens dans les classes inférieures produiront un grand bien..... Si la réforme demandée ne peut pas *seule* sauver l'Europe, ce que nous croyons volontiers, ne suffit-il pas qu'elle puisse y contribuer pour qu'on doive la tenter. » — En vérité, est-ce cette *seule* réforme que demande M. Gaume ? On ne saurait l'affirmer sérieusement. Ai-je défendu l'introduction des classiques chrétiens dans les classes inférieures ? N'ai-je pas commencé à les y admettre il y a dix ans ? En comparant les deux opinions, il faudrait les exposer dans leur forme primitive ; autrement il n'y a plus d'impartialité dans l'appréciation. J'ai combattu le *Ver rongeur* tel qu'il a été imprimé, et non pas tel qu'on voudrait le refondre.

» Je ne comprends pas non plus les paroles suivantes, que l'auteur des *Recherches* ne va pas assez loin, qu'il concède incontestablement trop peu. — Voilà une nouvelle phase de la question, et la tactique peut sembler au premier coup-d'œil habile et impartiale. On est obligé d'avouer que le livre de M. Gaume est exagéré ; aussi on se retire, mais en laissant l'auteur des *Recherches* sous le poids d'une accusation semblable. Je fais ici un appel à tous les hommes sincères qui ont lu mes ouvrages et suivi le débat dès l'origine : en quoi suis-je exagéré ? Je n'exclus rien, je veux un sage mélange des Pères de l'Eglise, et ce n'est point de ma

part une nouvelle concession, puisque j'ai toujours admis ces principes. *Je suis bien moins opposé à M. Gaume* que l'*Univers* du 18 janvier, puisque ce journal *comprend à merveille que l'on soutienne la supériorité de l'ancienne méthode*, où les Pères étaient entièrement exclus de l'enseignement. Je ne suis jamais allé aussi loin, et j'ai toujours reconnu qu'il y avait un progrès à faire sous ce rapport. Puisqu'on m'accuse d'accorder trop peu, je demande donc qu'on s'explique nettement et qu'on précise les points où je ne fais pas assez de concessions ; et afin de mettre mes adversaires en état de parler d'une manière plus sûre et plus positive, je résume mon opinion sur cette grande question.

» 1° Je crois que les ouvrages des païens, *sagement expurgés*, renferment des préceptes moraux très utiles, et qu'il est avantageux de les mettre entre les mains des enfants, sous le triple rapport du vrai, du beau et du bien ; il est entendu que ces ouvrages seront expliqués par *des mattres chrétiens et d'une manière chrétienne*. Je viens de dire que telle était ma conviction, et je dois ajouter que telle était la conviction de saint Augustin, de saint Basile, de Pierre de Blois, de Bossuet, etc., etc., et de tous les ordres religieux qui se sont voués à l'éducation de la jeunesse. 2° Je suis convaincu et il me semble avoir toujours enseigné qu'il serait très utile de faire un choix parmi les Pères de l'Eglise, et de les introduire avec un sage mélange dans les écoles chrétiennes. Je crois donc avoir tenu la ligne du milieu et même l'avoir *pratiquée* dix ans avant les

cris de réforme. Je demande maintenant à M. Verniolles ce qu'il désirerait en fait de nouvelles concessions. Il ne reste que l'exclusion des auteurs païens dans les classes des enfants : c'est ce que réclame M. Gaume, et cependant M. Verniolles trouve qu'il va trop loin : « *Le Ver rongeur*, dit-il, *demande trop en fait de réformes*¹. » — J'insiste de nouveau pour qu'on sorte des généralités et qu'on arrête un système net et précis ; en suivant une méthode d'accusations vagues et de défense indéterminée, on reste dans un nuage qui change de formes à chaque nouveau combattant.

En réclamant un *sage* mélange des auteurs chrétiens et païens dans les classes, je ne voudrais point qu'on compromît les *vraies* règles de la langue latine, qui doivent d'abord être profondément gravées dans l'esprit des enfants. Aussi je pense avec M. l'abbé Foisset que, pour les

¹ M. Gaume demande l'exclusion des auteurs païens jusqu'en troisième : je réclame le parallélisme des deux littératures sacrée et profane. On trouve M. Gaume exagéré, et on veut aussi que je sois exagéré : il y a donc un milieu entre nos deux opinions. Où est-il ce milieu ? J'attendrai qu'on me l'indique, mais jusqu'à présent je déclare en toute sincérité que je n'ai pu l'apercevoir. — Disons la vérité sur tout ceci : on a d'abord loué le *Ver rongeur* sans restriction ; c'était, à entendre certains comptes-rendus, un livre parfait sous tous les rapports. Le temps et la vérité ont amené la réflexion : alors on cherche à louvoyer, on dissimule le vrai système tel qu'il a été exposé d'abord, on tient dans l'ombre les parties compromettantes ; puis on ne présente que d'une manière incomplète la pensée des adversaires, de manière à pouvoir dire avec la satisfaction d'une critique en apparence impartiale : il y a des exagérations de part et d'autre, et c'est à nous que le rôle de conciliateurs est réservé. — Nous désirerions dans certaines critiques plus de loyauté, de justice et de vérité.

Pères latins, il vaudrait mieux *généralement* ne les mettre entre les mains des élèves que dans les classes supérieures : *præsertim in scholis superioribus*, comme dit encore le Concile de Reims ; la latinité n'y est point toujours pure, et les idées sont ordinairement trop relevées pour des intelligences à peine éveillées aux notions abstraites ¹. On pourrait admettre une exception pour Sulpice-Sévère et quelques extraits élémentaires tirés des Actes des Martyrs, des Vies des Saints, etc. — Quant aux auteurs grecs, les *Extraits bibliques* de M. Congnet et des histoires choisies parmi les écrivains ecclésiastiques, n'auraient peut-être aucun inconvénient grammatical dans les classes inférieures.

Du reste, cette question du parallélisme des auteurs chrétiens et païens vient d'être soulevée dans les Conciles : elle préoccupe les esprits les plus graves et les plus dévoués à la jeunesse. Tout nous fait donc espérer qu'elle recevra bientôt une solution convenable où tout sera concilié, *le maintien des saines traditions littéraires et les intérêts religieux*.

¹ « Prenez-y garde, en dehors de ce qui est doctrine, science théologique, idée philosophique, controverse, toutes choses au-dessus de la portée de la première jeunesse, nous trouverions avec peine dans les Pères latins les éléments du premier enseignement littéraire. Cependant quelques hommes versés dans la connaissance des chefs-d'œuvre chrétiens ont déjà cherché à résoudre ce problème ; ils nous trouveront disposés à applaudir aux succès de leurs efforts » (Mgr le cardinal Donnet).

CONCLUSION.

Je termine par quelques observations :

1° Je suis dévoué de cœur et d'âme à l'Église romaine, autant que MM. les rédacteurs de l'*Univers*, et ce ne sont point toujours les crieurs publics qui ont les sentiments les plus profonds. Mais je ne crois pas qu'il suffise de se proclamer ultramontain, pour l'être véritablement ; d'afficher son dévouement au Saint-Siège, pour avoir ensuite le droit de se donner un brevet d'infailibilité, pour ériger en dogmes incontestables les plus absurdes systèmes, et jeter à ses adversaires pour toute réponse : vous êtes un gallican ! — En vérité, si les ennemis de la religion voulaient rendre l'ultramontanisme odieux, et réveiller parmi nous jusqu'au plus mauvais gallicanisme parlementaire, ils ne s'y prendraient pas autrement. Il serait temps de renoncer à ces déclamations indignes d'hommes sérieux, quand elles ne sont pas dictées par la plus insigne mauvaise foi ! Il serait temps de ne plus compromettre la cause de la religion aux yeux des hommes du monde, qui rendent la sainte Église romaine responsable de toutes les témérités d'un parti aveugle et passionné ! Il serait temps de ne plus nous répondre avec M. Veuillot : vous m'attaquez, c'est parce que je suis ultramontain ; vous m'attaquez, donc vous êtes des gallicans ! — Non ; vous vous méprenez, ou plutôt vous voulez tromper vos lecteurs : nous vous attaquons, parce que vous avez déraisonné sur la question des classiques, que vous n'avez du reste jamais étudiée : nous vous attaquons

précisément parce que, dans notre pensée, vous compromettez les intérêts les plus sacrés, parce que *« c'est une habitude chez vous, de trancher précipitamment, témérairement, violemment, toutes les questions religieuses les plus graves et les plus difficiles ; et quand une fois vous les avez tranchées, de ne plus tolérer une dissidence, de quelque part et de quelque haut qu'elle vienne »* (Mandement de Mgr d'Orléans). Nous vous attaquons parce qu'il y a *« dans votre langage une légèreté moqueuse, un accent de raillerie hautaine, qui sied mal, sans aucun doute, dans une polémique dirigée contre un évêque, mais qui sied mal aussi à des chrétiens, dans les discussions graves, même contre les ennemis de la religion. L'éternelle vérité ne se défend point par la plaisanterie dérisoire et par l'injure : elle en souffre plus qu'elle n'en profite : l'Écriture nous le fait assez entendre, lorsqu'elle dit que les moqueurs ne sont bons qu'à troubler la cité »* (Mand. id.).

Voilà pourquoi un grand nombre d'évêques et plusieurs catholiques ont protesté contre vos prétentions téméraires ! mais si vous aviez toujours eu, dans cette discussion comme dans beaucoup d'autres, la gravité, la sagesse, la haute prudence et la dignité de l'Église romaine, croyez-le, jamais personne n'aurait songé à vous accuser. — Cessez donc de vous poser en victime du gallicanisme : autrement nous croirons, avec M. Foisset, *à la confusion des langues !*

2° On a dit que la thèse de M. Gaume était en matière libre. Distinguons deux choses : la thèse de M. Gaume, et la manière dont il l'a soutenue. La thèse pédagogique de M. Gaume, est qu'il faut apprendre le latin dans la Vulgate,

et dans les auteurs qui ont parlé la *nouvelle* langue latine chrétienne, dont un des principaux privilèges est la permission du barbarisme et du solécisme. Ainsi présentée, la thèse est libre au point de vue théologique, c'est-à-dire qu'on peut pécher contre le goût, mais non contre la foi et les mœurs ; qu'on peut compromettre, sans s'en douter, l'avenir des fortes études, mais rester bon catholique au point de vue de l'orthodoxie : là-dessus point de difficulté. — Mais pour soutenir sa thèse, M. Gaume a prodigué l'injure à tous les ordres religieux, à tous les instituteurs chrétiens, à tout ce qui s'est fait dans l'Eglise depuis quatre cents ans : pour soutenir sa thèse, M. Gaume a apporté des preuves qui font conclure à un divorce entre la science et la religion : je l'ai établi et je n'y reviendrai pas. Or nous ne croyons pas qu'il soit libre à un prêtre de dire et d'imprimer de semblables paradoxes. Nous ne croyons pas qu'il soit libre à un prêtre de poser, *en face du siècle qui nous regarde*, la thèse de l'*obscurantisme* : d'affirmer solennellement que, dans toute l'Eglise catholique, depuis quatre cents ans, on suit en matière d'enseignement des méthodes qui sont « *une gaucherie, une coutume maudite, une source de corruption, une nourriture infernale, une amorce aux passions de la jeunesse, un système qui a perdu l'Europe, une*

¹ Voir les réflexions du vénérable cardinal de Lyon, que nous avons rapportées ci-dessus (p. 337-339). — L'honneur des traditions littéraires ne pouvait pas être mieux vengé que par le successeur de saint Irénée, ce grand pontife qui, dès son enfance, s'était formé à l'école d'Homère et de Platon.

erreur qui a fait plus de mal à la religion que le protestantisme (L., p. 210.) » Non, nous ne reconnaissons à aucun prêtre le droit de dire de semblables choses. Ecoutez la voix de ce vénérable évêque, à qui ses cheveux blancs donnent le droit de nous raconter les gloires de la vieille France littéraire : « L'Eglise de Jésus-Christ est ici en cause ; et c'est une grande témérité de blâmer ce que cette gardienne si vigilante de la vérité et des bonnes mœurs n'a jamais censuré, qu'elle a, au contraire, honoré, protégé et soutenu avec zèle par des faveurs et des établissements sans nombre. Si un *Ver rongeur* s'était attaqué à cette fille du ciel, elle l'aurait promptement écrasé : car saint Paul nous la représente comme une vierge divine qui n'a *ni tache ni ride*. Et les vers dévastateurs ne font sentir leurs piqures mortelles qu'au corps d'un Antiochus et d'un impie » (Mgr l'évêque de Chartres, 25 juillet 1852).

« La question dont il s'agit touche donc à la religion ; elle contribue à ses succès et à sa vaste diffusion, ou elle diminue sa gloire et l'étendue de ses victoires. La soustraction indiscrete et contraire à l'usage reçu de tout temps dans l'Eglise, d'une partie des auteurs classiques, n'est donc pas une pédagogie sans conséquence, mais un larcin fait à la vérité et un dommage causé à une doctrine céleste, qu'il a été dans les desseins de Dieu de favoriser et d'étendre par des dons de sa main renfermés dans des vases bas et profanes ou dans des vases glorieux et magnifiques » (Mgr de Chartres, id.).

Nous ne croyons pas qu'il soit libre à un prêtre d'imprimer

que les idées promulguées par Mgr le cardinal de Reims et approuvées par le Saint-Siège sont des idées FAUSSES, STÉRILES, PÉRILLEUSES, NE VALANT ABSOLUMENT RIEN NI SOUS LE RAPPORT LITTÉRAIRE, NI SOUS LE RAPPORT MORAL. Or, nous avons prouvé que M. Gaume, sans s'en douter, s'était permis cet incroyable jugement sur les décrets du Concile de Reims, que le Saint-Siège a déclarés *très salutaires et dignes d'approbation*.

3° Il faut christianiser davantage l'éducation : tout le monde le reconnaît, amis et ennemis du *Ver rongeur* ; nous l'avons dit et maintes fois répété, mais la passion a empêché d'entendre notre voix. Du reste, cette question de sève chrétienne de plus en plus abondante, elle n'est pas particulière aux écoles : elle s'applique à toutes les positions, à tous les âges, et les saints ont cherché et cherchent tous les jours à christianiser davantage, c'est-à-dire à sanctifier de plus en plus les fidèles, le clergé, les ordres religieux. C'est la voix de l'Esprit de Dieu, qui lutte d'une manière incessante contre nos instincts mauvais, et qui cherche à soutenir la nature, au milieu de ses défaillances continuelles. — Réunissons donc nos efforts pour christianiser davantage l'enseignement ; mais, comme le dit M. Foisset, *gardons-nous de le rendre moins classique* (*Corresp.* 25 mai). Distinguons deux choses, l'éducation et l'instruction. Si une éducation fortement chrétienne n'accompagne pas l'instruction, celle-ci sera toujours mauvaise, *quand même on ne mettrait entre les mains des enfants que la Bible et les Pères*. Et je réponds ainsi à plusieurs autorités qu'on nous oppose, celle de l'em-

pereur Napoléon, de M. de Gasparin, de M. Nodier, etc. : il est évident que depuis un siècle l'éducation n'a pas été généralement assez chrétienne, et que le résultat a dû être une gaucherie. Mais le résultat eût été le même avec les auteurs ecclésiastiques, si l'on avait négligé, comme on l'a fait trop souvent, le développement moral et religieux.

4° Quel est le meilleur moyen de christianiser davantage l'enseignement ? Ce sont les bons maîtres : ayez des maîtres qui considèrent l'éducation comme un sacerdoce et une paternité spirituelle, qui fassent rendre un son chrétien à tout ce que voit et touche l'enfant, et vous aurez résolu le grand problème de l'éducation. Ici il n'y a qu'une voix chez les hommes compétents, et je tiens à le prouver :

« Non, ce n'est pas le choix des livres, dit Mgr le cardinal Donnet, ce n'est pas même celui des méthodes qui importe le plus. Le vrai danger, comme le vrai remède, est dans le choix des maîtres qui expliquent les livres et emploient les méthodes. Tout le monde le sait, et on l'oublie trop : le meilleur livre devient un instrument entre les mains d'un mauvais maître. La meilleure méthode reste stérile avec un professeur inhabile. Le maître sage, instruit et dévoué, trouve des perles dans Ennius et fait du procédé de Lancastré une excellente méthode d'enseignement. Expliqués, commentés par Bossuet, Fénelon, Rollin, Bourdaloue, les auteurs païens peuvent efficacement servir à former des générations fidèles et éclairées. Expliqués, interprétés par des maîtres incrédules, les Pères de l'Eglise, les livres sacrés eux-mêmes deviendraient peut-être des blasphèmes

d'impiétés. A-t-on oublié la *Bible* enfin expliquée de Voltaire et son histoire de l'établissement du christianisme ?

» Gardons les auteurs païens pour tout ce qu'ils ont d'inoffensif et d'éloquent ; servons-nous des auteurs sacrés dans tout ce qu'ils ont de simple, de grand ou de sublime. Mais surtout, avant tout, choisissons les maîtres, formons des maîtres. C'est un art si difficile, si délicat, si complexe, que celui d'élever la jeunesse ! Les corporations religieuses consacraient, ainsi que l'Université, dix à douze ans à former un régent de logique ou de rhétorique, qui était arrivé du monde avec une expérience déjà longue et un savoir éprouvé. Renouons les traditions de la vieille pédagogie.

» Il ne suffit pas d'être zélé, pieux, dévoué à ses devoirs, pour remplir la mission d'instituteur. Il faut un long apprentissage, des connaissances solides et variées.

» Je veux le répéter encore, formons des maîtres. Que dans le silence, à l'ombre du sanctuaire, dans l'étude des textes sacrés et profanes, des sciences exactes et naturelles, se préparent de nombreuses et fortes générations de professeurs dévorés de l'ambition du bien, du zèle de la science et du salut des âmes, et nous aurons mieux mérité de l'Eglise et de la société qu'en faisant redire à tous les échos de la presse quotidienne nos apparentes divisions.

» Il est temps qu'elles cessent et ne détournent plus de leur voie pratique ceux qui ont pris à cœur la régénération sociale par l'éducation de la jeunesse. »

« Mais le succès d'un pareil enseignement, dit D. Pitra, ne dépend ni des livres, ni des méthodes; il y a une chose qui

domine tout, c'est un maître chrétien. Même avec des éditions expurgées et des Pères classiques, le danger est grand; il s'accroîtra même, si ces instruments tombent sous une main hostile et perfide. Le danger existe encore, n'y eût-il dans le maître qu'indifférence et négligence. Quiconque a enseigné sérieusement sait qu'il y a dans ce ministère une sollicitude, une pudeur, une discrétion qui se règlent sur les temps et les lieux et qui se résument dans cette maxime d'un ancien, véritablement chrétienne : « *Maxima debetur puero reverentia!* » S'il m'est démontré, a dit le sage Quintilien, que les écoles sont aussi utiles aux lettres que nuisibles aux mœurs, je n'hésiterai pas à préférer la vertu à l'éloquence.

» Il faut revenir, au lieu de chercher des innovations et des systèmes, au simple expédient de nos Pères, à un bon maître chrétien » (*Ami de la Religion*, 29 janvier).

« Voilà, dit M. Foisset, ceux qu'il s'agit avant tout de former : LES BONS MAÎTRES. Je crains qu'on ne l'oublie trop en ce moment. Que sont les plus beaux programmes, s'ils restent sans application, faute de maîtres compétents » (*Corresp.*, 10 juillet).

Tel est le langage de la vérité, du bon sens et de l'expérience. Savez-vous ce que répond M. Gaume ? il plaisante : « CELA REVIENT A DIRE : VOUS VOULEZ APPRENDRE A JOUER DU VIOLON, PRENEZ UNE CORNEMUSE (*Bibl. parv.*, t. 3, p. 21). Puis il ajoute : « Exposer de pareilles assertions, c'est les réfuter; » c'est-à-dire, vous vouliez des raisons, vous n'aurez qu'une *cornemuse*. Or, si nous voulions répondre à l'argu-

ment champêtre de M. Gaume, nous lui dirions simplement que les maîtres, et non les livres, sont l'instrument qui modifie le son, et qui, avec la même couche d'air, produit le cri du sifflet, les vibrations majestueuses de l'orgue, et les modes gracieux du hautbois.

M. Gaume a encore ici oublié l'*Univers*, et il n'a pas réfléchi que son argument de *cornemuse* allait frapper ses amis. N'est-ce pas l'*Univers* du 18 janvier qui a imprimé ce qui suit ? « L'idée d'introduire les écrits des Pères de l'Eglise dans l'enseignement des classes n'est donc pas chose nouvelle. *Nous sommes fort loin de partager l'opinion de certaines personnes, qui ne croient pas à la possibilité d'un enseignement chrétien sans ce secours, et nous leur répondrons en montrant une foule de collèges où de tels livres n'ont pu encore être introduits, et où l'éducation est pourtant donnée de la manière la plus chrétienne.* Dans ces maisons, les maîtres suppléent aux livres. L'on sait tout ce qu'un bon maître peut faire avec les livres les plus imparfaits, et tout le mal qu'opère un mauvais maître avec les meilleurs livres. » — L'*Univers* est donc encore accusé par M. Gaume d'émettre des assertions qu'il suffit d'exposer pour les réfuter. C'est un second cas d'irrévérence.

5° Je dirai avec M. Lenormant que les deux livres de M. Gaume « m'ont touché par un des côtés les plus sensibles de mon âme, et m'ont fait ressentir une blessure dans mes convictions les plus profondes » (*Corresp.*, 10 novembre 1851, 25 mai 1852). Aussi, je me suis expliqué comme je l'avais annoncé, avec toute la franchise du devoir. Il est inu-

tile d'ajouter que la *personne* de M. Gaume est ici hors de cause : *autant que qui que ce soit, je respecte ses vertus et ses intentions*. Mais j'ai cru, d'après de sages et de hauts conseils, que la vérité devait être dite *sur le Ver rongeur et les Lettres sur le Paganisme*, et que l'honneur de l'Eglise demandait une réfutation de tout ce que ces ouvrages renferment d'étrange et de compromettant pour la religion ⁴. J'ai toujours ainsi considéré la question, et c'est le seul motif qui m'a engagé à prendre de nouveau la plume. Si je n'avais consulté que mon intérêt et mes goûts de tranquillité, j'aurais gardé le

⁴ L'honneur de l'Eglise est intéressé à ce qu'un prêtre ne fasse pas passer, au dix-neuvième siècle, la loi de dégradation qu'avait portée l'Apostat. Voici un nouveau texte de Julien que je viens de découvrir, et qui prouvera de plus en plus la parenté du *Ver rongeur* et de l'édit promulgué par le plus perfide ennemi de la religion : « POURQUOI, disait l'empereur aux chrétiens, ÉTUDIEZ-VOUS DANS LES ÉCOLES DES GRECS, SI VOUS TROUVEZ DANS VOS ÉCRITURES TOUT CE QUI VOUS SUFFIT? VOUS DEVRIEZ EN ÉCARTER LES HOMMES AVEC PLUS DE SOIN QUE VOUS NE LES ÉCARTERIEZ DES VIANDES OFFERTES AUX IDOLES » (*Apol. adv. christ.*). — Or, M. Gaume ne nous a-t-il pas dit, avec les prétendues Constitutions apostoliques : *L'Écriture suffit à tout; pourquoi les chrétiens recourent-ils aux livres des Gentils?* (*L.*, p. 144.) M. Gaume n'a-t-il pas affirmé solennellement que les professeurs d petits séminaires, en enseignant les auteurs païens, *nourrissaient les enfants de poisons, et repaissaient les anges de la nourriture des démons?* (*L.*, p. 18.) JE NE VOIS AUCUNE DIFFÉRENCE ENTRE LES RAISONNEMENTS DE JULIEN ET CEUX DU VER RONGEUR. — Maintenant je dirai, en empruntant le langage d'un de nos adversaires : « *Ce témoignage a déjà été opposé plusieurs fois à nos contradicteurs : QU'ONT-ILS RÉPONDU? RIEN. SUR UN PAREIL POINT, LE SILENCE NOUS ÉTONNE* » (M. l'abbé Bensa, *Univers* du 13 août).

L'Eglise catholique a répondu au quatrième siècle, et c'est sa grande voix qui nous répète encore ces paroles : **PROTESTEZ CONTRE L'ÉDIT DE JULIEN.**

silence : il se rencontre des circonstances dans la vie, où il est amer d'avoir à lutter contre des chrétiens, et de voir méconnue la droiture de ses intentions. Deux choses m'ont toujours soutenu avec Dieu et ma conscience, la pensée des nobles auxiliaires qui ont combattu avec moi, et la conviction d'un mal que je voulais empêcher.

6° Je le sais, il reste à nos adversaires une consolation: ils prétendent qu'au moins leur thèse, avec ses exagérations, aura servi à faire introduire les Pères dans les classes. Sous ce rapport, je me joins à M. Foisset, pour dire que je ne fais aucune concession à M. Gaume et à ses amis (*Univers*, 19 août). Quelques-uns de nos adversaires auront, j'en suis convaincu, la gloire d'avoir semé une apparence de divisions dans le clergé, d'avoir réjoui le cœur des ennemis de la religion, d'avoir montré avec quelle *politesse, justice et charité* certains chrétiens aiment à discuter. C'est là une gloire que nous ne leur disputerons pas : mais tout ce qu'il y a de bon dans leur système a été demandé avant eux, et réalisé avant leurs réclamations. Mgr d'Orléans, les Jésuites, M. l'abbé Foisset, l'auteur *des Recherches*, avaient introduit largement les classiques chrétiens dans les maisons qui leur ont été confiées : les Conciles, depuis trois ans, s'étaient occupés de cette question, et avaient sollicité de sages réformes là où elles étaient nécessaires. Le *Ver rongeur* et les *Lettres sur le Paganisme* auront donc simplement fait un bruit déplorable, sans produire UNE SEULE IDÉE NEUVE qui puisse se réaliser. Voilà la VÉRITÉ, que personne ne démentira. S'il ressort du bien de

cette lutte, c'est que la Providence tire le bien de tout : mais ce bien aurait pu et dû se faire autrement. Il aurait dû se faire sans accuser tout le passé de l'Eglise, sans vouloir imposer des révolutions impraticables, et en se bornant à réclamer le perfectionnement de ce qui avait été si heureusement et si sagement commencé. C'est ainsi que l'Esprit de Dieu fait le bien : *attingit à fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter* (*Sap.*, c. 8).

Ma dernière pensée est tout entière dans ces paroles d'un célèbre Bénédictin du moyen âge : « Donnons le premier rang à la sainteté, et le second à la science : autrement nous nous rendrions indignes de connaître la vraie sagesse. Si nous veillons avec soin à la politesse du langage, livrons-nous avec plus de zèle encore aux œuvres que nous prescrivent la justice et la sainteté des mœurs. » ⁴

POST-SCRIPTUM.

Je terminais l'impression de mon livre, lorsque j'ai reçu deux nouvelles brochures, qui sont les auxiliaires de la bonne cause : *l'Essai historique et critique sur l'étude et l'enseignement des Lettres profanes dans les premiers siècles de l'Eglise*, par M. l'abbé Leblanc ; *De l'Usage des Auteurs profanes dans l'enseignement chrétien*, par M. l'abbé Charles

⁴ *Dignum profecto est, ut qui primas partes eruditioni tribuit, non sanctitati, à refectione sapientiæ exitiali jejunio excludatur. Quocirca si vigilanter poliendo incumbimus eloquio, multò maximè consequendæ honestati atque justitiæ operam impendamus* (Loup de Ferrières, cité par Ziegelbauer, t. 3, p. 84).

Martin. Je regrette de n'avoir pu profiter de ces deux excellents livres, où les amis des lettres trouveront de nouvelles preuves à l'appui de notre doctrine : j'ai été en particulier très heureux de me trouver parfaitement d'accord avec M. l'abbé Martin sur la grande question de la Renaissance.⁴

⁴ Au moment de mettre sous presse, je reçois l'*Univers* du 4 septembre et j'y dois deux mots de réponse. M. Gaume affirme que le latin des derniers Conciles et des Bulles pontificales se rapproche beaucoup plus de la langue latine chrétienne que de la langue latine païenne. En fait d'affirmations, rien ne nous étonne chez nos adversaires. — Cependant, que M. Gaume veuille bien nous répondre à ceci : D'après ses ouvrages, nous pouvons déjà saisir quatre caractères principaux de la langue latine chrétienne, sans compter ceux qui viendront encore : 1° la permission du barbarisme ; 2° la permission du solécisme ; 3° la suppression de la règle du *que retranché* ; 4° l'emploi de la règle *eo ludere*, qui doit remplacer la règle *eo lusum*. Or, que l'auteur des *Lettres sur le Paganisme* veuille bien nous montrer les Conciles et les Bulles pontificales, qui, depuis quatre cents ans, se sont conformés aux énormités grammaticales qu'il énonce très sérieusement. Nous attendons sa réponse.

Dans la même lettre, M. Gaume se plaint de l'expression de M. Lenormant, *la Croisade en sabots*. Nous nous permettrons une simple observation. Quand on a dit et imprimé que les professeurs des séminaires « *pratiquaient des coutumes infernales, étaient des semeurs d'ivraie, repaissaient les anges de la nourriture des démons, saturaient les élèves de paganisme et leur laissaient ignorer le christianisme*, » quand on a dit et imprimé « *qu'à LA FIN DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, RIEN DANS TOUTE L'EUROPE N'ÉTAIT MOINS CHRÉTIEN DE MOEURS ET DE CROYANCE, QUE LES HOMMES QUI AVAIENT LE PLUS LARGEMENT PARTICIPÉ A L'ENSEIGNEMENT PUBLIC* » (*V. R.*, p. 28), (c'est-à-dire les Jésuites et les Bénédictins) ; il nous semble qu'on a tort de se plaindre de *la Croisade en sabots*.

APPENDICE.

N° 1.

Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans à MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de ses petits séminaires, et aux autres ecclésiastiques chargés, dans son diocèse, de l'éducation de la jeunesse, par l'emploi des auteurs profanes grecs et latins dans l'enseignement classique.

« MESSIEURS,

» Plusieurs d'entre vous se sont émus de la vive et ardente controverse soulevée récemment au sujet de l'emploi des auteurs païens dans l'enseignement classique. Ils m'ont demandé ce qu'ils devaient penser à cet égard, et s'ils pouvaient continuer sans inquiétude à donner à leurs élèves un enseignement contre lequel sont dirigées de si graves accusations.

» Sans entrer, messieurs, dans le fond et les détails d'une controverse que les savants travaux de M. l'abbé Landriot, du R. P. Daniel et du R. P. Pitra ne tarderont pas, je le crois, à finir convenablement, je répondrai simplement, comme je dois le faire, à la

question que vous m'avez adressée, et je vous dirai que vous pouvez continuer ce que vous faites sans aucune inquiétude d'esprit, sans aucun trouble de conscience.

» L'étude respectueuse des saints livres et l'explication des auteurs chrétiens, grecs et latins, ont dans votre enseignement la place qui leur convient, celle qu'on leur a toujours réservée dans la plupart des petits séminaires et des maisons d'éducation chrétienne.

» Vous faites sur ce point, messieurs, ce qu'il est bon de faire, et vous le faites dans la mesure commandée par l'âge de vos élèves : vous savez d'ailleurs, dans l'instruction que vous leur distribuez, user chrétiennement des auteurs profanes ; et, dans la sollicitude attentive qui me préoccupe constamment pour tout ce qui intéresse l'éducation de ces chers enfants, je ne me suis jamais aperçu qu'aucun de vous ait négligé les précautions nécessaires à prendre, soit pour le choix des éditions et des textes, soit pour les explications convenables à donner en chaque classe.

» Ce n'est là, du reste, pour vous, messieurs, qu'un mérite fort simple, et que vous partagez avec tout ce qu'il y a jamais eu d'instituteurs vraiment religieux.

» Il suffit de lire le *Traité des Etudes de Rollin* et les plans d'études qui nous restent du dix-septième siècle, pour voir que les auteurs chrétiens n'ont jamais été bannis de l'enseignement classique dans les maisons d'éducation où la religion présidait, et qu'on s'y est toujours appliqué à enseigner chrétiennement les auteurs profanes.

» Il y a même eu de pieux et savants hommes, tels que le P. Thomassin, qui ont fait des traités exprès pour apprendre à étudier d'une manière chrétienne les historiens et les poètes du paganisme. Vous n'ignorez pas que le grand saint Basile de Césarée a laissé un célèbre discours sur cet intéressant sujet.

» Je sais bien que derrière ces graves autorités vous ne serez pas à l'abri des accusations dont le bruit vous a émus ; mais du moins vos consciences pourront rester en paix sur le fond de ces accusations elles-mêmes.

» Sans doute il y a quelque chose de pénible à les entendre ; mais si, en les examinant attentivement, on trouve qu'elles sont sans valeur, il devient aisé de se rassurer sur le bruit qu'elles font, et vous

ne tarderez pas à être sur ce point aussi tranquilles que je le suis moi-même, lorsque je vous aurai indiqué quelques-unes des autorités et des raisons qui vous absolvent.

> Quelles sont donc ces accusations ?

> En apparence, il faut le dire, elles ne sauraient être plus graves ; on accuse l'enseignement littéraire, tel qu'il s'est donné depuis trois siècles dans les maisons d'éducation chrétienne, d'avoir *rompu dans toute l'Europe, manifestement, sacrilègement, malheureusement la chaîne de l'enseignement catholique.*

> On proclame, en empruntant aux divines Ecritures leurs anathèmes contre les idoles païennes, on proclame qu'une telle culture des esprits est la cause, le commencement et la fin de tous les maux dont souffre la société moderne : *Infandorum idolorum cultura omnis mali causa est, et initium et finis.*

> On accuse les instituteurs les plus religieux, les congrégations enseignantes les plus célèbres, les Bénédictins, les Jésuites, les Oratoriens, et d'autres en grand nombre, d'avoir coulé les générations dans le moule du paganisme et d'avoir fait les générations païennes que nous voyons.

> On les nomme des novateurs, qui ont introduit le paganisme dans l'éducation, des hommes à imagination qui saturent les générations de paganisme, et leur laissent ignorer le christianisme.

> Les maisons d'éducation, même celles qui sont tenues par des ecclésiastiques ou des religieux, et dans lesquelles règne le paganisme classique, sont flétries comme les sources premières du communisme et de l'irreligion.

> Certes, je le répète, il faut avouer que les accusations ne pouvaient être plus violentes ; mais votre bon sens, messieurs, a suffi pour vous avertir que cette violence même est ce qui doit le moins vous troubler. La raison et la vérité ne vont pas à de tels excès.

> C'est là sans doute aussi ce qui fait que jusqu'à ce jour les collèges tenus par des congrégations religieuses et les petits séminaires continuent simplement à enseigner comme par le passé, sans que les supérieurs de ces congrégations, soit en France, soit à Rome, ni les évêques, ni les chefs d'ordre aient cru devoir accomplir dans l'enseignement classique la RÉVOLUTION réclamée. Je dis la RÉVOLUTION, car c'est une RÉVOLUTION qu'on réclame : je cite textuellement ce mot

et le souligne; il a été employé par ceux qui vous reprochent d'être des novateurs.

» Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer, messieurs, que vous n'êtes pas ici les seuls en cause. Vos coaccusés sont nombreux et illustres : ce sont, vous le voyez, tous les instituteurs religieux de la jeunesse depuis trois siècles ; ce sont toutes les congrégations dévouées à l'enseignement sans exception, les plus anciennes, les plus vénérables, les plus saintes.

» Le zèle de vos accusateurs va si loin, qu'il ne craint pas d'envelopper dans la proscription les saints Pères eux-mêmes : oui, parmi les saints Pères qu'on veut mettre entre les mains des enfants et substituer aux auteurs païens pour l'enseignement grammatical ou littéraire, il en est dont on doit se défier, et on ne craint pas de dire et d'imprimer que c'est la plupart *des Pères latins*, parce que, *représentants de la transition du paganisme au christianisme, ils conservent encore dans leur style des formes païennes*. Il en est même, comme l'admirable *saint Paulin*, comme *Prudence*, comme le *grand pape saint Damase*, comme *saint Avit* et d'autres, que l'on exclut tout-à-fait du programme de l'enseignement, parce que, *chrétiens par l'idée, ILS SONT ENCORE PAIENS PAR LA FORME*.

» On aurait peut-être droit de demander à ceux qui écrivent ces choses d'où leur vient l'autorité pour prononcer de tels jugements, et qui leur a permis d'établir une distinction aussi étrangement arbitraire et injurieuse entre des saints que l'Eglise nous enseigne à vénérer sous le même nom, sous le grand nom de PÈRES ET DE DOCTEURS ! Mais n'insistons pas davantage et bornons-nous à constater que, si nous sommes païens, nous le sommes en bonne compagnie ; et que *la plupart des Pères latins* sont bien faits pour nous consoler et nous rassurer !

» Voilà cependant jusqu'où peuvent conduire les emportements du zèle ; mais aussi voilà comment on manque le but en le dépassant. C'est aujourd'hui une assez fréquente manière de le manquer ; ce n'est pas la meilleure. Mais du moins un tel zèle peut-il être excusé ? Je l'accorderai volontiers, pourvu qu'on m'accorde aussi qu'il ne peut plus être écouté, car il ne s'entend plus lui-même.

« Je me borne donc, messieurs, à vous redire ce que je vous disais tout-à-l'heure,

» Vous pouvez persévérer sans inquiétude dans la pratique d'un système d'enseignement qui, pendant tant d'années, a été approuvé, pratiqué non-seulement par tous les plus grands esprits, mais aussi par les esprits les plus chrétiens, par les plus grands saints, par tous les instituts religieux enseignants, par tout le clergé, de l'aveu même de vos accusateurs : par les évêques, par les Papes, c'est-à-dire par l'Eglise elle-même.

» Ici, vous le voyez, messieurs, l'autorité décide, et la sage raison décide avec elle, comme toujours.

» Je pourrais vous citer des témoignages innombrables ; je ne vous en citerai que deux : un grand génie qui fut assurément chrétien, et un grand saint qui avait assurément aussi son génie. Je veux parler de Bossuet et de saint Charles Borromée : ces deux grands noms me suffisent. Il est vrai qu'ils en représentent mille autres, et que leur grave parole s'appuie sur celle des Pères, des Souverains-Pontifes et des conciles.

» Certes, ce n'est pas saint Charles Borromée que l'on accusera de complicité dans les excès de la *Renaissance* : s'il y eut jamais un saint auquel l'austérité de son esprit et la gravité de ses habitudes et de son caractère aient dû inspirer peu de goût pour les fables païennes, ce fut saint Charles.

« Et toutefois, c'est lui qui, dans les admirables règlements qu'il fit, de concert avec les évêques de la province de Milan, pour l'exécution des immortels décrets du concile de Trente et l'établissement des écoles ecclésiastiques, a tracé les plans d'études PAIENNES adoptées depuis dans tous les séminaires catholiques et dans toutes les maisons d'éducation chrétienne.

» Ces règlements décident qu'il y aura dans les séminaires des classes de grammaire, où l'on expliquera, le matin, les *Epîtres familières de Cicéron*, le soir, quelques endroits plus faciles d'*Ovide* et de *Virgile* ; et que tous ces auteurs expliqués seront la matière des leçons apprises et récitées de mémoire le lendemain par les élèves.

» Dans les *humanités*, on expliquera les *Offices de Cicéron* auxquels on joindra ceux de saint Ambroise, les *Tusculanes* du même auteur, son *Traité sur l'Amitié, ses Epîtres à Atticus*. Parmi les poètes, on traduira Virgile et Horace, expurgés comme il convient. Dans les six derniers mois, on verra la rhétorique de saint Cyprien et quelques-

uns des discours de Cicéron les plus faciles à entendre : et saint Charles Borromée indique le *Pro Marcello* et le *Pro Archia poeta*.¹

» Après avoir lu les véhémentes accusations dont l'examen nous occupe, il y aurait certes, messieurs, de quoi s'étonner ici, ou plutôt non : tout ceci est fort simple.

» Saint Charles Borromée savait que tout n'est pas mauvais et païen dans les livres des anciens : saint Charles ne pensait pas, comme Luther, que toute philosophie et toute littérature humaine dussent être réprochées *comme des erreurs et des péchés*, et qu'il fallût brûler Platon, Aristote, Cicéron et tous les livres des anciens pour n'étudier que l'Écriture-Sainte.²

» Saint Charles, au contraire, qui connaissait à fond le grand et sage esprit du concile de Trente, estimait comme les anciens Pères et comme saint Augustin, dans le livre de la doctrine chrétienne, que « les écrits des païens ne renferment pas seulement des fables, mais » des règles littéraires très propres à l'usage de la vérité, et des préceptes moraux très utiles, et même quelques vérités sur le culte » d'un seul Dieu » (Saint Aug., *ibid.*, liv. 2, n° 60).

INSTITUTIONES

AD UNIVERSUM SEMINARIUM REGIMEN PERTINENTES.

Pars prima. — Caput II.

DE STUDIIS.

Ut studia Clericorum, majore quo fieri possit ordine procedant, et unicuique abundè suppeditentur ea, quibus ad studiorum metam pervenire possit ; statuimus ut infra scriptas classes in Seminario sint.

Utrique verò explicetur manè aliquis liber Epistolarum familiarium Ciceronis prout præscribetur ; à prandio autem Ovidius *de Tristibus*, vel *de Ponto*, aut aliquis ex Virgilio facilius liber æstivo tempore : quas omnes lectiones sequenti die, tum manè, tum vesperè, statim ac in gymnasium venerint, memoriter recitent.

Singuli autem utriusque ordinis in stylo, et compositione eleganti exerceantur, et in cruendo vero sensu auctorum qui latinè scripserunt confirmentur.

Explicetur illis *M. T. de Officiis*, quibus etiam S. Ambrosii Officia inserantur, aut *de Amicitia*, aut *Tusculanae Quæstiones*, aut *Epistolæ ad Atticum*.

Ex poetis Virgilius explanetur, reliquis iis partibus in quibus aliquid est minus honestum : Horatius item correctus interdum.... Rhetorica S. Cypriani, et aliqua ex Ciceronis orationibus facilioribus explicetur, quales sunt illæ pro M. Marcello et pro Archia.

² Luth., epist. ad Nobil. Gen., anno 1520, cité par Fleury. Erasme, cité par le P. Perrone, *de Locis theologis*, t. II, p. 1393.

» Saint Charles Borromée disait comme Pierre de Blois . Il m'a été
 » utile de lire Quinte-Curce, Tacite, Tite-Live, etc., qui, dans leurs
 » histoires, rapportent *beaucoup de faits utiles à l'éducation des*
 » *mœurs* » (Pierre de Bois, lettre 101). Et, en effet, les historiens de
 saint Charles nous apprennent qu'il lisait souvent le *Manuel* du phi-
 losophe païen *Epictète*, et qu'il avouait en avoir tiré souvent un véri-
 table profit pour la sanctification de sa vie.

» Le fameux discours de saint Basile sur l'*utilité que les jeunes gens*
peuvent tirer de l'étude des auteurs païens, était évidemment présent
 à l'esprit de saint Charles et de ses vénérables collègues, lorsqu'ils tra-
 cèrent leurs plans d'études : voici les admirables paroles du grand
 archevêque de Césarée ; vous les lirez, messieurs, avec un profond
 intérêt ; vous y admirerez les beautés de la forme antique en même
 temps que la profondeur et la sagesse des pensées :

« *Tant que la faiblesse de l'âge ne permet pas à l'intelligence de*
 » *pénétrer la profondeur sublime des Ecritures*, nous devons exercer
 » les yeux de l'âme sur des ouvrages qui n'en diffèrent pas absolu-
 » ment. Il faut nous persuader que la plus grande des luttes nous
 » est proposée ; et pour nous y préparer nous devons supporter les
 » plus pénibles travaux et *étudier les poètes, les historiens, les rhé-*
 » *teurs et tous les écrivains qui peuvent être de quelque utilité à*
 » *notre âme*. Pour teindre les étoffes, les ouvriers emploient d'abord
 » certaine préparation et appliquent ensuite la couleur pourpre, ou
 » toute autre, selon leur volonté. *De même, si la splendeur du beau*
 » *doit demeurer imprimée sur notre âme d'une manière indélébile,*
 » *commençons par nous initier à la connaissance des auteurs profa-*
 » *nes, avant de nous livrer à l'étude de nos saints et ineffables mys-*
 » *tères* : et après nous être accoutumés à considérer le soleil comme
 » dans le miroir des eaux, nous pourrons ensuite jeter les yeux sur
 » le foyer même de la lumière !

» S'il existe de l'harmonie entre les sciences humaines et les
 » dogmes chrétiens, continue saint Basile, l'érudition profane nous
 » sera très utile ; dans le cas contraire, établir une comparaison et
 » constater les différences, servira à prouver la supériorité de la doc-
 » trine plus excellente. Mais où trouverai-je une image qui vous
 » fasse comprendre le rapport de ces deux études ? — La vertu
 » propre d'un arbre est de se charger de fruits dans la saison favo-

» rable, et cependant il ne laisse pas de se couvrir, comme d'un ornement, de ces feuilles qui s'agitent autour de ses rameaux. Ainsi, » la vérité est le fruit de notre âme ; mais on n'ôte rien à ses charmes » en la revêtant des ornements d'une sagesse étrangère ; *ce sont des » feuilles qui protègent le fruit et en font ressortir la beauté*. On dit » que Moïse, cet homme merveilleux dont le nom rappelle l'idée » de la plus haute sagesse, exerça son intelligence aux sciences des » Egyptiens avant de s'appliquer à la contemplation de celui qui est : » A son exemple, dans les siècles postérieurs, nous savons que Daniel » ne commença les études divines qu'après avoir approfondi la » sciences des Chaldéens..... C'est par la vertu que nous devons arriver à l'autre vie ; *et comme les poètes, les historiens et surtout les » philosophes ont célébré la vertu dans leurs écrits, nous devons spécialement étudier cette partie de leurs livres*. Il est très utile de » graver les principes de la vertu dans l'âme des jeunes gens, de » manière à ce qu'ils contractent avec elle une habitude de familiarité : les impressions sont plus profondes *sur ces âmes tendres*, et » ordinairement elles ne s'effacent jamais. Eh ! quelle autre pensée » dictait à Hésiode ces vers fameux qui sont dans la bouche de tout » le monde, *si ce n'est le désir d'exciter les jeunes gens à la vertu ?*

» Pour moi, il me semble qu'en exprimant ces pensées, *Hésiode ne » se proposait autre chose que de nous exciter à la vertu, de nous » exhorter à devenir hommes de bien.....* Si d'autres écrivains célèbrent également la vertu, *nous devons nous pénétrer de leurs » maximes, comme conduisant à la même fin.....* *Aimons donc les » discours qui renferment de sages préceptes : et puisque les belles » actions des hommes de l'antiquité se sont conservées par la tradition, » ou dans les écrits des poètes et des historiens, ne nous privons » point de l'utilité que cette lecture peut nous préparer. »*

» Saint Basile accumule ensuite dans son discours les citations ou les exemples d'Hésiode, d'Homère, de Théognis, de Prodicus, de Périclès, d'Euclide de Mégare, de Socrate, d'Alexandre, de Clinias le pythagoricien ; puis « *il exhorte vivement la jeunesse chrétienne à » imiter ces exemples, à pratiquer ces maximes. Comme ces exemples, dit-il, et ces maximes s'accordent avec les principes chrétiens, » je crois qu'il est convenable de marcher sur les traces de si grands » hommes. »*

» Assurément, messieurs, ces sages, ces graves, ces profondes pensées n'étaient pas étrangères aux méditations de saint Charles Borromée, lorsque furent arrêtés les règlements des séminaires de l'Eglise de Milan, qui, grâce à la grande autorité du saint archevêque, devinrent ceux de tous les séminaires de France, d'Italie et des autres nations catholiques.

» Ce sont les mêmes pensées qui décidèrent tant de papes, depuis Eugène IV, Pie II, Nicolas V, Sixte IV, Innocent VIII, Léon X, tant de pieux et savants cardinaux, tant de saints prélats, à prodiguer les plus généreux, les plus glorieux encouragements aux poètes et aux humanistes latins des quinzième et seizième siècle.

» Sans doute il y eut à cette époque, dans le mélange du sacré et du profane, des excès ridicules et d'étranges aberrations. Mais croit-on que tous ces grands et vertueux personnages ne les aient ni vus ni blâmés ?

» Et il me semble qu'au lieu d'envelopper dans un indistinct et si violent anathème toute la période de la *Renaissance*, il faudrait au moins tenir quelque compte de tant de noms saints et illustres, de tant de Souverains-Pontifes, de tant d'évêques, de tant de prêtres, de tant de religieux vénérables, qui eurent une si incontestable et si décisive influence sur ce grand mouvement des esprits.

» Comment admettre qu'un saint Charles Borromée, fondateur des séminaires et de la célèbre académie romaine des *Nuits vaticanes*, qu'un saint François de Sales, fondateur de l'académie florimontane, qu'un saint Ignace, un saint François-Xavier, un saint François de Borgia, un saint Philippe de Néri, et tant d'autres Pères et saints instituteurs de la jeunesse, ont été parmi nous les restaurateurs et les pères du paganisme ? Etrange paganisme que celui au milieu duquel on voit naître, au seizième siècle, CINQUANTE-DEUX *nouvelles congrégations religieuses* et QUATRE-VINGT-DIX au dix-septième siècle ! Etranges païens que tous ces hommes qui aboutissent à saint Vincent de Paul et à Bossuet !

» J'ai prononcé le nom de Bossuet, et j'ai promis, messieurs, de vous donner son témoignage après celui de saint Charles Borromée.

» Il est vrai, Bossuet; comme il le dit lui-même dans son austère langage, n'était pas favorable aux fictions païennes.

« Je n'aime pas les fables, écrivait-il à Santeuil; nourri depuis

» beaucoup d'années de l'Écriture-Sainte, qui est le trésor de la vérité,
 » je trouve un grand creux dans ces fictions de l'esprit humain et
 » dans ces productions de sa vanité. »

» Vous n'ignorez pas d'ailleurs, messieurs, avec quelle sévérité Bossuet reprochait à Santeuil d'éviter, dans ses poésies, les noms d'apôtres et de martyrs comme tous les autres qui ne se trouvent pas dans Virgile et dans Horace.

» L'histoire de ce démêlé est célèbre ; on sait la part qu'y prirent Fénelon et l'abbé Fleury, et comment tout finit par une amende honorable de Santeuil.

» Mais tout cela, messieurs, n'a pas empêché Bossuet, aussi bien que Fénelon, dans l'éducation des fils de Louis XIV, de faire étudier et expliquer à ces jeunes princes les auteurs païens, grecs et latins, de leur en faire apprendre par cœur et réciter très souvent, *persæpè recitare*¹, les plus beaux passages ; et dans sa célèbre lettre au pape Innocent XI, sur l'éducation du dauphin, Bossuet nomme l'*Enéide*, *César*, *Térence*, *Salluste*, *Cicéron*, *Aristote*, *Quintilien*, *Platon* et ailleurs *Cornélius Nepos*.

» Et Bossuet ajoute :

« Très saint Père..., nous n'avons pas jugé à propos de lui faire
 » lire les ouvrages de ces auteurs par parcelles, c'est-à-dire de prendre
 » un livre de l'*Enéide* par exemple, ou de *César* séparé des autres.
 » Nous lui avons fait lire chaque ouvrage entier de suite, et comme
 » tout d'une haleine, afin qu'il s'accoutumât peu à peu, non à consi-
 » dérer chaque chose en particulier, mais à découvrir tout d'une vue
 » le but principal d'un ouvrage et l'enseignement de toutes ses
 » parties. »

» Ce qu'il importe de remarquer ici, messieurs, c'est que le Pape Innocent XI répondit à Bossuet ; et non-seulement il ne fut point choqué de rencontrer les auteurs païens dans le plan des études du grand dauphin, mais il félicita Bossuet du plan qu'il avait adopté, et voici dans quels termes :

« Nous ne cessons de rendre grâces à la bonté de Dieu qu'il se
 » soit trouvé un homme tel que vous, un tel instituteur, si digne

¹ Lettre de Bossuet à Innocent XI.

» d'élever et d'instruire un prince né pour de si grandes choses, et
 » nous demandons ardemment à Dieu dans nos prières qu'ainsi
 » puissent être instruits, à l'avenir, tous ceux qui gouvernent la
 » terre. »¹

» Et en écrivant ces paroles, ce saint Pape n'écrivait pas un compliment en l'air, ni sur des témoignages étrangers : il avait voulu lire et juger lui-même le plan d'éducation de Bossuet.

« La méthode que vous vous êtes proposée, dit-il, pour former dès
 » ses plus tendres années aux bonnes choses le dauphin de France, et
 » que vous continuez d'employer avec tant de succès auprès de ce
 » jeune prince, nous a paru mériter que nous dérobachions quelque
 » temps aux importantes affaires de la chrétienté, pour lire la lettre
 » où vous avez si convenablement et si pleinement décrit cette méthode. La félicité publique sera le fruit de la bonne semence que
 » vous jetterez, comme dans une terre fertile, en l'esprit du prince... »

» Du reste, messieurs, c'est dans sa belle lettre à Innocent XI que Bossuet expose la manière dont un instituteur chrétien peut faire utilement étudier à la jeunesse les auteurs païens ; et je me décide, en finissant, à mettre sous vos yeux ce remarquable passage, dont la méditation vous sera également utile et agréable :

« En lisant ces auteurs, dit Bossuet, nous ne nous sommes jamais
 » écarté de notre principal dessein, qui était de faire servir toutes ses
 » études à lui acquérir tout ensemble la *piété*, la connaissance des
 » mœurs et celle de la politique. Nous lui faisons connaître, par les
 » mystères abominables des Gentils et par les fables de leur théologie,
 » les profondes ténèbres où les hommes demeuraient plongés en suivant leurs propres lumières. Il voyait que les nations les plus polies et les plus habiles en tout ce qui regarde la vie civile, comme
 » les Egyptiens, les Grecs et les Romains, étaient dans une si profonde ignorance des choses divines, qu'ils adoraient les plus monstrueuses choses de la nature, et qu'ils ne se sont retirés de cet
 » abîme que quand Jésus-Christ a commencé de les conduire. D'où il

¹ Nos interim Dei benignati debitas habemus gratias, quod tantæ spei adolescenti per educator institutorque contigerit et accuratas fundimus preces, ut pariter erudiantur omnes, qui judicant terram.

» lui était aisé de conclure que la véritable religion était un don de la
 » grâce. Nous lui faisions aussi remarquer que les païens, bien qu'ils
 » se trompassent dans la leur, avaient cependant un profond respect
 » pour les choses qu'il estimaient sacrées, persuadés qu'ils étaient
 » que la religion était le soutien des Etats. *Les exemples de modé-*
 » *ration et de justice que nous trouvions dans leurs histoires nous*
 » *servaient à confondre tout chrétien qui n'aurait pas le courage*
 » *de pratiquer la vertu après que Dieu nous l'a apprise.*

» On ne peut dire combien il a étudié agréablement et utilement
 » Térence, et combien de vives images de la vie humaine lui ont
 » passé devant les yeux en le lisant. Là, le prince remarquait les
 » mœurs et le caractère de chaque âge et de chaque passion expri-
 » més par cet admirable peintre, avec tous les traits convenables à
 » chaque personnage, avec des sentiments naturels, et enfin avec cette
 » grâce et cette bienséance que demandent ces sortes d'ouvrages.
 » Toutefois nous ne pardonnions rien à ce poète si divertissant ; nous
 » reprenions sévèrement les endroits où il a écrit licencieusement ;
 » mais en même temps nous nous étonnions que plusieurs de nos au-
 » teurs mêmes eussent écrit avec aussi peu de retenue, et nous ré-
 » prouvions une façon d'écrire si déshonnête et si pernicieuse aux
 » bonnes mœurs.

» Pour la doctrine morale, nous avons cru qu'elle ne devait pas se
 » tirer d'une autre source que de l'Écriture et des maximes de l'Évan-
 » gile ; et qu'il ne fallait pas, quand on peut puiser au milieu d'un
 » fleuve, aller chercher des ruisseaux bourbeux. Nous n'avons pas
 » néanmoins laissé que d'expliquer la morale d'Aristote : à quoi nous
 » avons ajouté cette doctrine admirable de Socrate, vraiment sublime
 » pour son temps, qui peut servir à donner de la foi aux incrédules et
 » à faire rougir les plus endurcis. Nous marquions en même temps
 » ce que la philosophie chrétienne y condamnait ; ce qu'elle y ajou-
 » tait, ce qu'elle y approuvait ; avec quelle autorité elle en confir-
 » mait les dogmes véritables, et combien elle s'élevait au-dessus : en
 » sorte qu'on fut obligé d'avouer que la philosophie, toute grave
 » qu'elle paraît, comparée à la sagesse de l'Évangile, n'était qu'une
 » pure enfance. »

» A toutes ces belles paroles de Bossuet, si propres à vous éclairer,
 à vous diriger dans votre méthode d'enseignement, j'ajouterai,

messieurs, une dernière citation, qui vous montrera à quel point de vue ce grand évêque considérait et vous devez considérer vous-mêmes les fables et les fictions païennes. C'est à Santeuil que Bossuet écrivait ces lignes :

« Je reverrai avec plaisir dans ce raccourci et dans cet ouvrage »
 » abrégé toute la beauté de l'ancienne poésie des Virgile, des Horace,
 » etc., dont j'ai quitté la lecture, il y a longtemps, et ce me sera une
 » satisfaction de voir que vous fassiez revivre ces anciens poètes, pour
 » les obliger en quelque sorte de faire l'éloge des héros de notre siècle
 » d'une manière moins éloignée de la vérité de notre religion.

« ... Lorsqu'on est convenu de se servir de *la fable* comme d'un
 » langage figuré pour exprimer d'une manière en quelque façon plus
 » vive ce que l'on veut faire entendre, surtout aux personnes accou-
 » tumées à ce langage, on se sent forcé de faire grâce au poète chré-
 » tien, qui n'en use ainsi que par une espèce de nécessité. Ne crai-
 » gnez donc point, monsieur, que je vous fasse un procès sur votre
 » livre ; je n'ai au contraire que des actions de grâces à vous rendre ;
 » et sachant que vous avez dans le fond autant d'estime pour la vé-
 » rité que de mépris pour les fables en elles-mêmes, j'ose dire que
 » vous ne regardez, non plus que moi, toutes ces expressions tirées
 » de l'ancienne poésie que comme le coloris du tableau, et que vous
 » envisagez principalement le dessein et les pensées de l'ouvrage,
 » qui en sont comme la vérité et ce qu'il y a de plus solide. »

» Voilà, messieurs, le langage de la raison, du bon sens et de l'au-
 » torité : ainsi que je vous le disais plus haut, vous voyez qu'ici, comme
 » toujours, ces grandes puissances sont d'accord, et qu'au moins, en
 » attendant la fin de la controverse, j'ai pu, sans témérité, vous rassurer
 » sur des accusations dont la violence trahit la faiblesse, et dont le titre
 » seul, si je puis le dire, révèle l'inanité.

» Il a vraiment fallu le temps où nous vivons et le trouble étrange
 » de nos esprits pour qu'une telle controverse ait pu prendre un seul
 » instant l'importance qu'elle a eue.

» Comment ceux qui l'ont soulevée n'ont-ils pas senti l'inévitable
 » impuissance de leur tentative ?

» Comment n'ont-ils pas senti qu'une accusation de paganisme di-
 » rigée contre toutes les congrégations religieuses les plus célèbres et
 » les plus vénérables, contre l'enseignement classique donné par tout le

clergé catholique depuis trois siècles, retombait sur l'Eglise elle-même ? Comment n'a-t-on pas compris qu'aller jusque-là c'était aller forcément à l'absurde, et que de telles énormités n'étaient pas possibles ?

» Comment n'a-t-on pas réfléchi sur ces graves paroles de M. Lenormant :

Que devrait-on penser pourtant d'une Eglise infallible en matière de foi, et qui se serait trompée avec persévérance pendant plusieurs siècles sur une matière aussi intéressante pour la religion que l'objet des études ? »

» Comment surtout, qu'on me permette de le dire, comment les accusations n'ont-elles pas hésité, en ce moment, devant la sainte et illustre Compagnie de Jésus ? Comment a-t-on pu l'accuser de n'avoir travaillé avec tant de zèle que pour faire l'Europe païenne ? Ses ennemis les plus acharnés lui adressèrent-ils jamais une pareille injure ? Et voilà ce qu'on vient lui dire, au moment où toutes les familles chrétiennes la voient avec tant de bonheur se dévouer avec un nouveau courage parmi nous à l'éducation de la jeunesse !

» Ne serait-il pas temps enfin de ne plus nous permettre de semblables témérités d'opinion et de langage en face du siècle qui nous regarde ? Ne serait-il pas temps de mettre un terme à ces emportements d'esprit dont les honnêtes gens sont trop souvent le jouet parmi nous, et à toutes ces déclamations violentes qui ne sont bonnes qu'à produire le trouble et le scandale ?

» Nous passons, il le faut avouer, avec une étrange et déplorable facilité d'un excès à l'autre ; et ce qu'il y a de plus funeste, c'est que, dans nos entraînements contraires, nous allons toujours aux dernières extrémités et voulons toujours tout y entraîner avec nous, ne reculant presque jamais, ni devant les accusations les plus monstrueuses, ni devant les réactions les plus inattendues !

» J'ai vu, il y a vingt-cinq ans, toutes les écoles de philosophie catholique accusées d'enseigner le scepticisme ; toutes les écoles de théologie accusées d'ignorer le principe même de l'enseignement théologique !

» A cette même époque, les traditions païennes étaient représentées comme quelque chose de si authentique et de si parfait, qu'on les eût dit aussi claires que les révélations mêmes des livres saints : toutes les

vérités révélées s'y trouvaient. Un prêtre, dont le nom est aujourd'hui encore une des douleurs de l'Eglise, a fait deux volumes pour soutenir ce système.

» Et voilà que maintenant, dans cette même antiquité, tout est devenu tellement païen, tellement détestable, qu'on n'y trouve plus qu'un *amas de vains mots ou la source de tous les vices !*

» Et la *Renaissance*, longtemps si vantée, n'est plus en ce moment qu'une *source d'erreurs et de honte ; c'est le paganisme même !*

» L'éducation catholique, dont nous avons fait de si magnifiques éloges et réclamé si ardemment la liberté, cette grande éducation catholique du seizième et du dix-septième siècle, nous proclamons aujourd'hui que, pendant trois cents ans, elle n'a été bonne *qu'à faire des païens !*

» Je pourrais, messieurs, poursuivre cet examen et vous signaler bien d'autres excès peut-être plus dangereux encore, et qui, depuis vingt-cinq ans, ne cessent de produire au milieu de nous comme des courants et des tourbillons d'idées fausses auxquelles la multitude des esprits faibles ou inattentifs se laisse entraîner. Il serait facile en même temps de vous faire voir comment toutes ces exagérations et toutes ces erreurs se rattachent les unes aux autres par cette malheureuse logique du faux qui devient si redoutable et si puissante en des temps où tous les vrais principes ont fléchi.

» Mais je craindrais de troubler la paix de vos études, si j'entrais avec vous plus avant dans le détail de ces tristes choses. Je m'arrête et il me suffit, parmi ces aberrations, de vous avoir prémunis contre celle qui pouvait avoir pour vous et pour la grande œuvre dont vous êtes chargés un danger plus prochain.

» Demeurons donc, messieurs, avec cette fermeté, avec cette sérénité d'esprit qui conviennent si bien à ceux qui combattent pour la justice ; demeurons dans la vérité et le bon sens des choses, calmes, réfléchis, toujours fidèles aux enseignements de nos grands et véritables maîtres ; s'il est possible, demeurons inébranlables parmi tous ces mouvements d'idées et de systèmes contraires qui, de proche en proche, si l'on n'y prend garde, nous pousseront de plus en plus sur les pentes de la barbarie.

» Au milieu de cette intempérance et de cet emportement des esprits, demandons à Dieu de nous conserver dans *cette sobriété* de la

vraie sagesse, tant recommandée par saint Paul. Ne rejetons rien de notre glorieux passé ; ne mettons pas en oubli les belles et saintes traditions de nos pères ! Que les étonnantes leçons du temps présent nous profitent aussi ! Les lettres périssent, la philosophie succombe, le bon sens se perd, jusque dans l'éducation de la jeunesse : partout on aperçoit des menaces de ruine. En un tel état de société, comprenons bien que c'est aux instituteurs religieux, c'est aux chrétiens intelligents qu'est réservée la tâche de sauver tout ce qui peut l'être encore, comme c'est à eux qu'appartint autrefois la mission si glorieusement accomplie de tout reconquérir, alors que tout était perdu !

» Fortifions nos études ; affermissons nos esprits ; attachons-nous plus que jamais aux méthodes éprouvées par le temps, consacrées par l'expérience, et qui produisirent tous ces grands hommes dont la littérature, les sciences, la philosophie chrétienne, la politique, l'Eglise ont pu à si juste titre se glorifier depuis trois siècles.

» C'est ainsi, seulement, que nous répondrons à la confiance si empressée que le pays et les familles nous témoignent en ces temps de péril. Ce sera fidèlement continuer ce qui toujours fut une des gloires les plus pures aussi bien qu'un des plus grands services sociaux du clergé catholique.

» Oui, il sera encore beau, il sera toujours bon que la saine philosophie et les lettres trouvent chez nous l'asile qui ne leur a jamais manqué !

» Et, s'il m'est permis de le dire en finissant, après tant d'années de contradictions et d'épreuves, nous avons peut-être mérité cette dernière gloire par notre patience.

» Adieu, messieurs, vous savez tout ce qu'il y a dans mon cœur pour vous de profond et affectueux dévouement.

» † FELIX, évêque d'Orléans.

» Orléans, le 19 avril 1852. »

N° 2.

Mandement de Mgr l'Evêque d'Orléans, à MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de ses petits séminaires, au sujet des attaques dirigées par divers journaux, et notamment par le journal l'Univers, contre ses instructions relatives au choix des auteurs pour l'enseignement classique dans ses séminaires.

Nous Félix-Antoine-Philibert Dupanloup, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque d'Orléans,

A MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de nos petits séminaires, salut et bénédiction en notre Seigneur Jésus-Christ.

Messieurs et très chers Coopérateurs,

Constamment occupé de ce qui peut procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes dans notre diocèse, et convaincu que la bonne éducation de la jeunesse, et surtout de la jeunesse cléricale, doit être un des principaux objets de notre sollicitude pastorale, nous vous avons adressé, naguères, des instructions sur le choix des auteurs qui doivent servir à l'enseignement classique dans nos petits séminaires.

Quelques jours après, et au milieu des graves préoccupations de nos visites pastorales, il est venu à notre connaissance que des journalistes avaient cru pouvoir, à cette occasion, intervenir devant le public, entre vous et nous, pour discuter et juger nos Instructions dont ils ont pris à tâche de relever eux-mêmes le caractère *officiel*¹ ; et vous donner un enseignement *entièrement contraire*, c'est leur expression, à celui que nous avons cru nous-même devoir vous donner, dans la plénitude de nos droits et pour l'accomplissement de nos devoirs les plus certains.

Si nous ne vous avons pas immédiatement avertis de la témérité d'une intervention si étrange, en une question qui intéresse l'éducation de toute la jeunesse de notre diocèse, et, en particulier l'éducation

¹ L'Univers des 7, 8, 10 et 19 mai. — *Messager du Midi* du 4 mai.

de la jeunesse destinée aux saints autels, c'est que l'accablement des travaux de nos visites nous en empêchait : et nous savions d'ailleurs que votre foi, votre respect et votre bon sens suffiraient d'abord à vous défendre contre l'influence de cet enseignement étranger.

Nous avons même un instant aimé à penser que le silence convenait ici, et qu'on pouvait encore laisser passer ce nouvel excès, comme on en a laissé, depuis longtemps déjà, passer tant d'autres dont on s'est contenté de gémir. Nous nous étions trompé. Les lettres les plus graves que nous avons reçues de nos vénérables Collègues dans l'Épiscopat ne nous permettent plus de croire que le silence soit suffisant en cette rencontre, et elles nous ont fait comprendre qu'il y a, selon le langage des saintes Écritures, *un temps pour se taire et un temps pour parler*. et que le temps de parler est venu, lorsque se trouvent en question et en péril des droits dont on ne peut souffrir la violation ou l'oubli.

Sans doute ici, — et dès la première page de nos instructions nous l'avons reconnu ⁴, — ici, comme en tant d'autres matières, même fort graves, la controverse peut être permise, pourvu qu'on s'y maintienne dans les bornes de la sagesse et des convenances. En fait d'enseignement, il est bien des théories, des méthodes et des systèmes sur lesquels des avis peuvent être différents. Nous avons écrit nous-même un livre sur *l'Éducation* : on peut assurément le discuter et penser tout autrement que nous sur les questions que nous y avons traitées ; nous devons même ajouter que parmi beaucoup trop d'éloges qui ont été donnés à ce livre, nous avons recueilli avec empressement et reconnaissance les critiques qui en ont été faites.

Mais un droit que nous ne pouvons reconnaître à personne, si ce n'est à nos supérieurs dans l'ordre hiérarchique, c'est celui de contrôler publiquement les instructions que nous donnons dans nos séminaires, et de venir, jusque dans notre diocèse, enseigner, après nous et contre nous, en nous nommant, en nous attaquant directement, en nous calomniant, et en travestissant indignement toutes nos pensées.

C'est là cependant ce que des journalistes, qui se posent en défenseurs de la *Religion*, n'ont pas craint de faire.

⁴ Lettre du 19 avril, page 1.

I.

Vous le savez, Messieurs, dans ces instructions que nous vous avons données, nous n'avons pas eu pour objet, nous nous sommes même entièrement abstenu *d'entrer dans le fond et les détails de la controverse* qui s'agite en ce moment au sujet des anciens classiques ¹. Nous n'avons pas prétendu prononcer sur les nuances diverses d'opinion qui peuvent ici partager les hommes les plus sages, tels que ceux dont on essaie de compromettre si témérairement les noms vénérables, en affectant de les opposer les uns aux autres, devant le public ; nous avons voulu seulement défendre, contre d'incroyables paradoxes, et surtout contre les accusations les plus odieuses, notre honneur, l'honneur du clergé, l'honneur des congrégations enseignantes et de tous les instituteurs les plus religieux de la jeunesse : et, en même temps, vous donner à vous-mêmes une règle de conduite et de conscience, dont nous vous étions redevable.

Dans ces limites, qui sont assurément celles de notre droit le plus manifeste, vous vous souvenez, Messieurs, de ce que nous vous avons dit.

Nous vous avons dit :

Que vous pouviez conserver aux classiques profanes, grecs et latins, dans les études de nos petits séminaires, la place que les plus saints prêtres, que les plus grands Evêques, que saint Charles Borromée, que Bossuet, que toutes les plus savantes congrégations vouées à l'enseignement, que tous les maîtres les plus chrétiens et les plus sages de la jeunesse, depuis trois siècles ², leur ont constamment assignée.

Il y a ici, Messieurs, un mot dont on abuse étrangement, et qui est le fondement faux et calomnieux de cette controverse, c'est le mot

¹ Lettre du 19 avril, page 1.

² Quand, ici et ailleurs, nous disons trois siècles, nous n'entendons nullement exclure les siècles précédents. Les grands auteurs de l'antiquité furent toujours employés dans l'enseignement des lettres. Nous parlons principalement des trois derniers siècles, parce que nous avons ici l'aveu de nos adversaires eux-mêmes, et que c'est l'objet même de leurs accusations contre nous.

PAGANISME. Nous vous avons fait remarquer que, dans les auteurs anciens, tout n'est pas païen ¹, et que c'est un étrange abus de mots que d'appeler païennes les beautés littéraires de l'ordre naturel. *Paganisme* et *nature* ne sont point synonymes ; et les *Géorgiques*, par exemple, cette admirable description de la nature visible, si l'on supprime quelques passages mythologiques, ne sont pas plus une poésie païenne qu'une étude de paysage n'est une peinture païenne ; ou que le Calcul différentiel de Leibnitz n'est une théorie protestante. On en peut dire autant des autres auteurs classiques expurgés et employés par les instituteurs religieux. Le débat, répétons-le, est principalement alimenté par cette perpétuelle et insoutenable confusion d'idées et de mots.

Quand saint Thomas invoquait incessamment le nom d'Aristote, quand saint Augustin et tant d'autres Pères parlaient de Platon comme ils l'ont fait, évidemment ce n'est pas le paganisme qu'ils louaient dans ces philosophes, c'est le côté sain de leur philosophie.

¹ C'est la pensée que le R. P. Pitra exprimait, naguères, en ces termes :

« En vérité, tout n'est point païen dans les auteurs classiques. Depuis les rudiments de leur syntaxe jusqu'aux règles de leurs époques, ils ont une foule de notions générales ou expérimentales, qui sont tout aussi inoffensives que les axiomes de la géométrie. Y aurait-il plus de danger de paganisme à étudier les mathématiques dans Euclide, ou la médecine dans Hippocrate, que la logique dans Aristote, la grammaire dans Priscien, ou les sept arts libéraux dans Marcianus Capella ? Autant vaudrait soutenir qu'il y a péril d'anglicanisme à lire la rhétorique de Hugues Blair, ou la théorie de Newton.

» En tout cas, on n'aura pas sauvé le monde, en faisant monter César en troisième et en chassant de la cinquième le *Selectæ à profanis*, bien qu'innocemment compilé dans un système chrétien.

» Il nous semble que, pour sortir de cette position fautive et périlleuse, il nous faudrait désertier le principe exagéré qui l'a produite, je veux dire l'antagonisme prétendu, quant à la forme littéraire, entre les anciens et les chrétiens. Ce principe renverse toutes les grammaires, les glossaires, les rhétoriques en usage depuis saint Augustin, saint Isidore, le vénérable Bède, jusqu'à la rhétorique du B. Louis de Grenade. De plus, il faudra flétrir comme entachés de paganisme les plus illustres docteurs, le Cicéron chrétien, le Salluste chrétien, saint Hilaire, qui imitait Quintilien, Prudence, saint Grégoire de Nazianze, etc. Il est vrai que la logique de ce système est allée jusque là. Il n'y a plus qu'à supprimer le texte classique du Concile de Trente et à mettre à ce nouvel *index* l'admirable latinité du *Cathéchisme romain*. »

Qu'on y prenne garde : dans ces anathèmes aveugles lancés contre l'ordre naturel, contre la raison naturelle, contre la philosophie naturelle, contre la beauté littéraire naturelle, il y a plus de traces qu'on ne pense d'erreurs anciennes et modernes condamnées par l'Eglise, depuis les premiers gnostiques jusqu'à M. de Lamennais. ¹

Nous avons d'ailleurs ajouté que l'emploi des auteurs anciens ne devait pas être exclusif, comme il ne l'a en effet jamais été dans les maisons d'éducation chrétienne ; qu'il fallait y joindre, dans la mesure convenable, l'étude respectueuse des saints Livres et l'explication des grands auteurs chrétiens grecs et latins.

Dès 1850, dans une autre lettre que nous vous adressions, vous avez remarqué que nous indiquions des auteurs chrétiens pour toutes les classes : c'étaient l'*Evangile selon saint Luc*, les *Actes des Apôtres*, les *Extraits bibliques*, *Minutius Félix*, *Lactance*, *saint Léon le Grand*, *saint Jean Chrysostome*, *saint Athanase*, *saint Jérôme*, *saint Cyprien*, *saint Grégoire de Nazianze*, *saint Basile*.

C'est encore à vous, Messieurs, que nous exprimions, dans cette première lettre ², le vœu de voir introduire l'étude de l'hébreu dans nos classes de seconde et de rhétorique : nous allions jusqu'à vous dire que cette sainte langue *aurait des droits réels à devenir un des fondements de l'instruction publique* ; nous insistions, avec Fénelon, pour qu'en rhétorique et en seconde, on s'appliquât à faire comprendre aux enfants *l'incomparable beauté des saintes Ecritures*, et

¹ Rien de plus essentiel en théologie que la distinction de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel ; l'on sait que l'Eglise a condamné la proposition qui dit *que les vertus des païens sont des vices*. On connaît la doctrine constante de saint Thomas : *Triplex ordo in homine esse debet : unus quidem secundum comparationem ad regulam rationis*, etc. (1a 2æ q. 72, art. IV corp.) *Ordo naturæ humanæ inditus est prior et stabilior quàm quilibet ordo superadditus*. (2a 2æ q. p. 154, art. XII, ad 2m.)

² Voy. la lettre du 8 juin 1850 *passim*, et notamment pag. 35, 36, 37, 39, 48, édition publiée par le comité pour la défense de la liberté religieuse. — Douze ans auparavant, dès 1838, nous publions les éléments et le projet d'une *rhétorique sacrée* pour les élèves du petit séminaire de Paris, et, dès 1840, nous faisons, à la Sorbonne, devant de nombreux auditeurs, des leçons *sur la beauté supérieure du latin ecclésiastique*, et les sublimes transformations de la langue romaine.

nous indiquions les *psaumes*, et des morceaux bien choisis dans les *prophéties*.

Et, si nous ne vous avons pas demandé d'appliquer vos enfants, dès le plus jeune âge, à la profonde et magnifique étude de l'Écriture-Sainte et des Pères, c'est, comme le bon sens et l'expérience de MM. Ch. Lenormand et Foisset, de M. Landriot, du R. P. Daniel, du R. P. Pitra, et de tous les instituteurs religieux de la jeunesse l'ont justement fait observer, que les trop jeunes enfants ne sont pas encore en état de pénétrer dans ces profondeurs, et d'atteindre à ces hauteurs. A peine si des élèves de seconde et de rhétorique en sont capables eux-mêmes : il faut pour cela qu'ils aient reçu, dans toutes leurs classes précédentes, l'éducation intellectuelle la plus forte et l'instruction philologique la plus sûre ; il faut surtout qu'ils aient parfaitement appris, *grammaticalement et à fond*, la langue vulgaire, la forme naturelle, le sens humain des mots grecs et latins, pour étudier, comprendre et admirer ensuite la transformation surnaturelle de ces mêmes mots, et les beautés d'un ordre supérieur et tout divin que les saints Livres et les saints Pères leur ont données.

Nous vous avons dit, de plus, en ce qui concerne les auteurs profanes, qu'il ne fallait négliger aucune des précautions nécessaires, c'est-à-dire :

Qu'il fallait sagement choisir ces auteurs ;

Qu'il fallait n'employer que des éditions et des textes expurgés ;

Qu'il fallait les accompagner de toutes les explications convenables ;

Enfin qu'il fallait les enseigner chrétiennement.

Nous avons même attaché tant d'importance à ce dernier point, que nous avons eu l'attention de vous recommander les savants traités du P. Thomassin sur la manière d'étudier et d'enseigner chrétiennement les poètes et les historiens du paganisme, le célèbre discours de saint Basile sur le même sujet, et ces beaux passages de Bossuet, que nous avons cru devoir citer tout entiers. ¹

Quant à la *Renaissance*, nous en avons parlé pour signaler ses excès ; pour affirmer que saint Charles Borromée n'en avait pas été complice ; et, après avoir de nouveau condamné les excès ridicules

¹ Lettre du 19 avril, pag, 11, 12, 13, 14, 15.

de cette époque, dans le mélange du sacré et du profane, et ses étranges aberrations, nous nous bornions à demander qu'au lieu d'envelopper dans un indistinct et si violent anathème la Renaissance tout entière, on voulût bien tenir quelque compte de tant de noms saints et illustres, de tant de Souverains-Pontifes, de tant d'Evêques, de tant de prêtres, de tant de religieux vénérables, qui eurent une si incontestable et si décisive influence sur le grand mouvement des esprits, à cette époque. ¹

Voilà, Messieurs, ce que nous vous avons dit et ce que nous nous plaignons encore à vous répéter, en protestant de nouveau contre les indignes accusations dont l'enseignement des écoles chrétiennes a été l'objet : sur la question qui nous occupe, il n'y a pas autre chose dans notre lettre.

Et maintenant, voici comment de téméraires écrivains ont travesti et calomnié, dans leurs journaux, nos enseignements et nos pensées.

L'un d'eux commence ainsi :

« Hier, c'était M.***, UN FILS DE VOLTAIRE, qui faisait l'apologie »
 » de la Renaissance et du paganisme moderne. Aujourd'hui c'est UN »
 » EVÊQUE CATHOLIQUE qui adresse aux supérieurs et professeurs de »
 » ses séminaires un véhément plaidoyer en faveur de la même »
 » Renaissance et DU PAGANISME DES ÉTUDES.

» M.***, (le FILS DE VOLTAIRE) croit qu'il n'y a pas de différence »
 » essentielle entre la morale de Socrate et celle de l'Évangile. »
 » Mgr Dupanloup ne pense peut-être pas non plus qu'il y ait une »
 » grande différence entre la morale païenne et la morale chrétienne. »
 » — S'il le pensait, il ne voudrait pas que de jeunes âmes fussent »
 » nourries et saturées de la première.

» M.***, le païen, sait d'où il vient, où il va ; son maître, Jean- »
 » Jacques Rousseau, le savait également : M. Dupanloup n'en sait »
 » rien, absolument rien. Nos pères, les chrétiens du moyen âge, »
 » savaient, eux, d'où ils venaient, où ils allaient ; aussi repoussaient-ils »
 » le paganisme de l'enseignement. » ²

C'est donc ainsi, Messieurs, quand nous n'avons fait que défendre l'honneur du clergé, des Evêques catholiques, des Papes et tous les

¹ Ibid., p. 6 et 19. — ² M. Danjou, *Messager du Midi*, du 4 mai 1852.

corps religieux enseignants, accusés d'avoir rompu *manifestement, sacrilègement, malheureusement, depuis trois siècles, la chaîne de l'enseignement catholique* ;

C'est, quand nous n'avons fait que défendre les saints Pères eux-mêmes, à un grand nombre desquels nos modernes réformateurs reprochent de *conserver dans leur style des formes païennes*, et qu'ils bannissent du programme de leur enseignement nouveau, parce que, *chrétiens par l'idée, ILS SONT ENCORE PAIENS PAR LA FORME* ;

C'est, quand nous n'avons fait que vous donner nos enseignements, contre de tels excès, avec toute l'autorité du caractère sacré dont nous sommes revêtu, et au nom des graves obligations qu'il nous impose, c'est alors qu'un *journaliste RELIGIEUX* vient nous comparer avec complaisance à un *filz de Voltaire*. Il associe UN EVÊQUE CATHOLIQUE, d'abord à celui qu'il nomme un PAIEN, puis à Jean-Jacques Rousseau ; il ose bien parler du *véhément plaidoyer* fait par nous en faveur de la Renaissance, du *paganisme des études et de la morale païenne* dont nous voulons, selon nous, qu'on NOURRISSÉ ET SATURE LES JEUNES AMES, par la raison que, dans notre pensée, *il n'y a peut-être pas une grande différence entre la morale païenne et la morale chrétienne!* Et, pour mettre le comble à ses outrages, ce journaliste ajoute enfin que l'Evêque dont il s'agit NE SAIT D'OU IL VIENT, NI OU IL VA ; QU'IL N'EN SAIT RIEN, ABSOLUMENT RIEN !

Pauvres enfants ! pauvres jeunes âmes, auxquelles nous avons consacré notre vie, et pour lesquelles nous sentons que seront encore nos dernières luttes sur la terre ! notre cœur et notre pensée se reportent ici vers vous ! Nous le disons avec un sentiment de profonde et indicible tristesse, nous le disons avec larmes.... Oui ! quand vous vous éloignerez de nous, de grands périls vous attendent dans une société ainsi faite, que des *journalistes RELIGIEUX* peuvent impunément, chaque jour, vous offrir contre les instituteurs chéris de votre jeunesse, contre vos pères dans la foi, contre vos Evêques, de pareilles leçons ! Chers enfants, quand vous nous aurez quitté, que la bonté de Dieu vous garde au milieu d'une telle société ! vous en aurez grand besoin !

Mais oublions un moment ici nos enfants, Messieurs, laissons-les dans la paix du saint asile qui les protège encore, et revenons au triste sujet qui nous occupe.

C'est, Messieurs, lorsque nous venions de vous donner des enseignements si graves, si simples, si modérés, qu'un autre journaliste religieux, M. Louis Veillot, sans avoir eu la loyauté de publier nos enseignements, et après avoir seulement cité, d'un ton railleur, quelques-unes de nos paroles, n'a pas craint de prononcer contre nous cette incroyable accusation :

« *L'énergie de ces expressions témoigne que Mgr L'ÉVÊQUE D'OR-
» LÉANS REGARDE COMME UN DANGER POUR LA FOI la pensée de
» faire une plus large part dans l'éducation aux classiques chré-
» tiens.* » ¹

Certes, M. Danjou pouvait nous étonner tout-à-l'heure ; mais M. Veillot nous étonne encore plus ici ! Non, Monsieur, je ne regarde pas COMME UN DANGER POUR LA FOI une plus large part faite aux classiques chrétiens. Les enseignements de toute ma vie déposent du contraire. Pas un mot, pas une syllabe, pas une lettre de notre part n'a pu vous autoriser à écrire contre nous une pareille énormité ! Au reste, si vous voulez savoir ce que nous regardons *comme un danger pour la foi*, nous ne tarderons pas à vous le dire !

Mais ce n'est pas seulement à nous que M. Louis Veillot adresse ses railleries et ses étonnantes injures. Nous avons apporté l'autorité décisive de saint Charles Borromée ; — décisive pour notre thèse, puisque, *sans entrer dans le fond et les détails de la controverse*, nous nous étions borné à décider que les professeurs de *nos petits séminaires* pouvaient, en *conscience*, continuer à faire ce qu'avaient fait, avant eux, les hommes les plus sages et les plus saints, depuis trois siècles. A cette occasion, voici comment M. Louis Veillot croit pouvoir parler de saint Charles Borromée :

« Tel était l'entraînement général du temps pour ces études, que
» le *saint Archevêque dut pactiser*. Il fallait donner du Cicéron, du
» Virgile et de l'Ovide, comme il faut maintenant, qu'on nous per-
» mette la comparaison. dans beaucoup de couvents, donner du
» chocolat pour la collation, qui ne peut plus se faire avec du pain
» sec, et permettre de mener les petites filles au spectacle les jours
» de sortie. » ²

¹ L'Univers du 7 mai 1852. — ² Ibid.

Ainsi, — pour ne rien dire de la forme et du ton d'un tel langage, — saint Charles, ce grand caractère, cette sainteté inflexible, cet homme si visiblement suscité de Dieu pour la grande œuvre de la réformation des mœurs, après les scandales des siècles précédents, saint Charles lui-même a cru devoir PACTISER avec son siècle, au point d'admettre DANS SES SÉMINAIRES un système d'instruction qui rompait manifestement, sacrilègement, malheureusement la chaîne de l'enseignement catholique, et qui devait couler toutes les générations présentes et à venir dans le moule du paganisme !

Il est évident qu'après un pareil jugement sur saint Charles, nous n'avons plus de droit de nous plaindre, lorsque M. Louis Veuillot nous parle de nos *distractions évidentes, de nos analyses sommaires* et de nos autres faiblesses ; lorsqu'il fait entendre et qu'il dit même ouvertement que nous instituons dans nos séminaires un système D'ÉDUCATION dont les auteurs païens forment la base ¹ ; lorsqu'on nous représente comme patronant les païens *qu'à talès*, lorsqu'on se permet tant d'insinuations calomnieuses, manifestement contraires au texte formel de notre lettre et à nos déclarations les plus expresses ; lorsque M. Veuillot, par exemple, remarque *que nous ne faisons aucune distinction bien claire entre les méthodes suivies dans les maisons religieuses et les coutumes spéciales des maisons de l'Université* ; ²

Que notre lettre ne renferme rien contre quoi les universitaires aient cru devoir protester ; ³

Lorsqu'enfin il parle ironiquement des *préoccupations qu'inspire au vénérable Prélat le péril des vieux classiques et des vieilles méthodes* ⁴ ; et bien d'autres traits que nous nous abstenons de citer.

Après saint Charles, nous avons encore nommé Bossuet :

A propos de l'autorité de Bossuet, M. Veuillot décide :

« Qu'il n'est ni possible ni sage de transformer la méthode de » Bossuet en méthode générale ; *que les grands hommes font ce que » bon leur semble* ; mais que la prudence commande au vulgaire de » ne pas affronter les difficultés dont le génie se joue. » ⁵

¹ Ibid., du 10 mai 1852. — ² Ibid. — ³ Ibid. — ⁴ Ibid., du 7 mai. — ⁵ Ibid.

M. Veuillot ajoute :

« En dehors des séminaires, est-il ordinaire de trouver une maison
» d'éducation, **MÊME RELIGIEUSE**, où le zèle et les lumières des pro-
» fesseurs sachent prendre les soins que Bossuet imposait à son génie ?
» Ils le voudraient qu'ils n'y parviendraient pas. » ¹

L'exception inattendue que M. Veuillot veut bien faire ici, en fa-
veur des séminaires, aurait dû peut-être le rendre plus circonspect
dans les attaques dirigées par lui contre l'enseignement que nous
avons cru devoir donner aux nôtres.

Mais nous affirmons que cette exception, si exclusive, est injuste.
Nous affirmons, pour le savoir et pour l'avoir étudié de près, qu'il y
a, en dehors des séminaires, un grand nombre de maisons religieuses
d'éducation et spécialement, à l'heure où nous parlons, toutes celles
que dirigent les Jésuites, où *le zèle et les lumières des professeurs*
font chaque jour ce que Bossuet faisait lui-même. Nous affirmons de
plus, à l'encontre des étranges paroles de M. Veuillot, que, lorsqu'il
est question de cette grande chose qu'on appelle l'éducation des
âmes, *les grands hommes ne font pas ce que bon leur semble, et qu'il*
n'y a pas là de difficulté dont le génie puisse se jouer. Il paraît bien
que M. Veuillot s'est peu occupé d'éducation : le génie même le plus
rare est peu-de chose ici ; quelquefois il serait un obstacle. Les saints
et habiles instituteurs dont nous parlions tout-à-l'heure, et que nous
avons étudiés de près, dans leurs admirables collèges, ont souvent
mieux réussi que Bossuet lui-même, en employant du reste sa mé-
thode, qui a toujours été celle de tous les instituteurs religieux au-
jourd'hui si indignement calomniés.

Parmi nos paroles, il en est peu auxquelles M. Veuillot pardonne.
Nous avons dit encore :

« Attachons-nous *plus que jamais* aux méthodes éprouvées par le
» temps, consacrées par l'expérience, et qui produisirent tous ces
» grands hommes dont la littérature, les sciences, la philosophie chré-
» tienne, la politique, l'Église, ont pu, à si juste titre, se glorifier
» depuis trois siècles. » ²

¹ Ibid. — ² Lettre du 19 avril 1852.

Nous avons, certes, le droit de croire ces paroles innocentes, et peut-être même assez sages : il n'en est rien.

A propos de ces paroles, M. Veillot se plaît à citer, contre nous, longuement, et avec une affectation qui n'est que trop conforme au ton habituel de sa polémique, des pensées et des théories publiées avant notre Lettre, et qu'il sait nous être aussi étrangères qu'à lui-même ; et, après avoir parlé de l'écrivain cité par lui comme d'un *révolutionnaire par excellence* et d'un impie, il ajoute :

« Voilà le type achevé, voilà le chef-d'œuvre de ces « méthodes » éprouvées par le temps, consacrées par l'expérience, » auxquelles » nous devons « tous ces grands hommes dont la littérature, les » sciences, la philosophie chrétienne, la politique, l'Eglise ont pu, à » si juste titre, se glorifier depuis trois siècles. » ¹

Ici, encore, on le voit, le *fils de Voltaire* et l'*Evêque catholique* se retrouvent ensemble ! C'est une manière de vous dire, Messieurs, que les méthodes recommandées par votre Evêque, après tous les plus grands et plus saints maîtres des siècles passés, sont bonnes seulement à faire des élèves impies et révolutionnaires !

Telle est l'interprétation donnée à des paroles, dont l'unique but était de vous autoriser à conserver un plan d'études dans lequel les auteurs chrétiens ont une place convenable, et dont la condition première est l'explication chrétienne des auteurs profanes !

On a senti néanmoins que, sur un pareil terrain, ni la guerre, ni l'attaque n'étaient possibles ; aussi, avec quelle habileté la seule question traitée par nous a-t-elle été perpétuellement déplacée ! M. Veillot se plaint de sa *maladresse* ; il a tort, c'est d'un nom contraire qu'il faut appeler une polémique qui parvient à faire trois articles, en déplaçant sans cesse la question, pour calomnier un Evêque. Si nous voyons ici une *maladresse*, c'est celle qu'il y a toujours à sortir du vrai dans le triste entraînement de la passion.

Faut-il, avant d'aller plus loin, signaler un autre exemple de la manière dont M. Veillot argumente contre nous ? Après la publi-

¹ On comprend que nous ne parlons pas ici de l'article longuement cité par M. Veillot : une grave erreur a pu seule voir l'approbation de notre lettre dans un article publié avant elle et au profit d'une thèse qui ne fut jamais la nôtre.

cation de notre première Lettre, l'approbation qu'elle a reçue de tant de côtés, s'est trouvée aussi sous des plumes et dans des journaux hostiles à l'Eglise; eh bien ! il n'en a pas fallu davantage à M. Veuillot pour en tirer contre nous les insinuations les plus malveillantes, comme s'il n'était pas permis à nos adversaires de se rencontrer avec nous quelquefois dans le bon sens et dans la vérité ¹ ! Comme si, quand ils s'y rencontrent, nous étions tenus de nous en éloigner alors nous-même ! Comme si enfin le plan des humanités et le système de l'enseignement classique n'avaient pas été empruntés par les universités à la tradition des écoles chrétiennes !

Un autre rédacteur de *l'Univers*, M. Roux-Lavergne, a cru pareillement devoir attaquer nos Instructions. ²

« Je vous adresse, écrit-il à M. L. Veuillot, une réponse à certaines opinions émises par Mgr l'Evêque d'Orléans dans la lettre de Sa Grandeur sur les classiques païens. »

Dans cette réponse, où les expressions mêmes du respect prennent, sous la plume du journaliste, la forme de l'ironie, on dénature nos pensées, on nous en prête que nous n'avons jamais eues, on nous fait dire ce que nous n'avons jamais dit.

M. Roux-Lavergne, parlant des dangers que plusieurs classiques anciens peuvent offrir pour les mœurs, ne craint pas de nous calomnier jusqu'à dire que cette grave objection est traitée par Mgr l'Evêque d'Orléans comme une puérilité scandaleuse, une colère d'enfants ignares et aveugles !

Nous avions fait observer que les auteurs païens, employés dans l'enseignement, devaient être choisis, expurgés, expliqués chrétiennement. Sur cela, M. Roux-Lavergne va remuer la fange des poètes les plus obscènes, et dans un article où il prétend répondre à certaines opinions émises par Mgr l'Evêque d'Orléans, il ose bien dire que, pour lui, il aurait cru que cette atmosphère était malsaine pour des écoliers ; et qu'il demeure convaincu que l'haleine de ces poètes est contagieuse au suprême degré. Il demande quel commentaire chrétien on peut faire sur ces obscénités, et comme si nous, aussi bien que

¹ *L'Univers* du 17 mai.

² *L'Univers* du 10 mai 1852.

tous les instituteurs religieux de la jeunesse, n'avions pas autant d'horreur que lui pour de tels auteurs, il s'enquiert *s'il y a quelque maître pieux qui se sente de force à baigner impunément l'âme des écoliers dans ces eaux impures.*

Nous avons fait remarquer les fruits de la grande éducation littéraire du dix-septième siècle. A cela, voici ce que M. Roux-Lavergne répond :

« Les mémoires de M. Dufferrier commencent par une longue critique de l'éducation, TELLE QU'ON LA DONNAIT DE SON TEMPS, et l'auteur y peint ainsi celle qu'il reçut lui-même : « On commença, dit-il, par me faire étudier sous un *précepteur domestique* qui ne m'apprit quoi que ce soit que les fables des païens, et ne me parla jamais de *cathéchisme*, mais bien de toutes les fables, ordures et crimes des faux dieux, et des actions héroïques des superbes païens, qu'on m'exhortait à imiter, sans jamais me parler de celles de Jésus-Christ notre Seigneur. »

Ainsi, parce que M. Dufferrier eut le malheur d'être élevé par un précepteur impie et libertin, M. Roux-Lavergne ne craint pas de citer contre nous un tel exemple, et de faire entendre que *telle était l'éducation qu'ON donnait en ce temps*, alors, vous le savez, Messieurs, que les Jésuites et d'autres saintes congrégations dirigeaient en France presque tous les collèges.

Quiconque ne connaîtrait notre lettre que par l'article de M. Roux-Lavergne, croirait que nous avons cité Rollin en faveur des classiques païens. Nous n'avions au contraire renvoyé au *Traité des Etudes de Rollin* que pour montrer à quel point les auteurs chrétiens eurent toujours une place convenable dans l'enseignement des lettres. Et comme toutefois Rollin admettait, avec les précautions convenables, l'explication des auteurs anciens : « Savez-vous, dit M. Roux-Lavergne, ce qui rassure la conscience du *bonhomme* ? le même *casuiste* qu'on invoque aujourd'hui. » Ce *bonhomme*, c'est Rollin : ce *casuiste*, c'est le savant P. Thomassin, dont nous avons recommandé les traités *sur la manière d'enseigner et d'étudier chrétiennement les poètes et les historiens du paganisme*. Mais M. Roux-Lavergne prononce que Thomassin ne peut plus être *aujourd'hui* un *garant* ni un *guide*.

Nous avons aussi cité Bossuet et son admirable méthode d'enseignement, si hautement approuvée par le pape Innocent XI. M. Roux-Lavergne décide, du même ton, que *l'exemple de Bossuet allégué par nous N'A PAS LE MOINDRE RAPPORT à la question.*

Enfin, nous avons apporté la grave et décisive autorité du Saint-Siège, qui, non-seulement en France, mais en Espagne, en Allemagne, en Italie, dans le monde entier, à Rome même, pendant tant de siècles et aujourd'hui encore, avait laissé et laisse, sans contestation, employer dans les collèges, dans les séminaires, dans les maisons d'étude de toutes les congrégations religieuses, les mêmes méthodes d'enseignement aujourd'hui si violemment attaquées. M. Roux-Lavergne a trouvé que cette tolérance du Saint-Siège avait été forcée et que c'est, en grande partie, au mauvais esprit des Evêques de France qu'il faut s'en prendre : « *Comment le Saint-Siège pouvait-il obtenir l'observation scrupuleuse des règles qu'il avait tracées AUX EVÊQUES pour la bonne direction des études, lorsque LES EVÊQUES levaient contre lui l'étendard du gallicanisme.... et ne fallait-il pas avoir raison des pères avant de leur parler avec opportunité et autorité de l'éducation de leurs enfants ?* »

Ainsi, c'est le gallicanisme qui obligea les Souverains-Pontifes et toutes les congrégations religieuses à *pactiser*, comme saint Charles Borromée, avec le paganisme, dans les collèges mêmes et les séminaires d'Italie et de Rome, et qui les empêche encore aujourd'hui d'accomplir LA RÉFORME et LA RÉVOLUTION réclamée par l'*Univers* et ses amis !

On est stupéfait, c'est le moins qu'on puisse dire, de l'assurance avec laquelle osent se produire de telles affirmations. Après cela, s'étonnera-t-on du langage de M. Roux-Lavergne, lorsqu'il dit à M. L. Veuillot :

« Serait-il vrai, mon ami, que, de notre côté, il n'y ait eu que *violence, véhémence, intempérance ?* Quoi ! rien de plus ? rien de moins ? Mgr l'Evêque d'Orléans l'affirme. *Sa Grandeur* est tellement convaincue de la *faiblesse* et de l'*inanité* de nos griefs... mais ce ne sont pas seulement les *façons de dire* et de s'exprimer que condamne en nous *Sa Grandeur*.... Malheureusement, nous ne sommes pas les seuls qui ayons attaché de l'importance à une pensée contre

» laquelle *Mgr l'Evêque d'Orléans n'a ni assez de dédains ni assez d'anathèmes. Peut-être que Sa Grandeur l'eût qualifiée avec un peu plus de ménagements, si elle eût daigné réfléchir que....* » Et ici viennent, selon l'habitude de ce journal, des noms vénérables que M. Roux-Lavergne a cru pouvoir jeter ainsi à travers une polémique dirigée contre un Evêque et soutenue sur un tel ton.

Un troisième rédacteur de *l'Univers*, M. Dulac, est également entré en lice au sujet de notre lettre.

Dans un article publié par lui deux jours après celui de M. Roux-Lavergne ¹, il est dit encore, que du côté d'un journal que *l'Univers* avait qualifié de *révolutionnaire par excellence* et d'impie, et de notre côté, c'est *la même thèse qu'on soutient, quoique non en vertu des mêmes principes, ni dans le même but.*

Or, cette thèse, dans la solidarité de laquelle on nous enveloppe, c'est celle dont les partisans « *veulent commencer par SATURER les enfants d'ÉTUDES PAIENNES* ², afin de BATIR SUR CE FONDEMENT TOUT L'ÉDIFICE DE L'ÉDUCATION, en se réservant, bien entendu, de neutraliser, autant que possible, la mauvaise influence de ces études. »

C'est une thèse telle, « qu'à ceux qui diffèrent d'opinion avec lui, M. Dulac montrera les phrases de certains défenseurs de cette thèse comme les Spartiates montraient à leurs enfants les ilotes ivres. Socrate et Cicéron, Homère et Virgile ont tellement enivré ces hommes, qu'ils ont perdu le sens chrétien. Ils en sont venus à croire que l'honnêteté, l'honneur, la morale, la vertu sont choses indépendantes de la religion..... et qu'on PEUT ÊTRE VÉRITABLEMENT RELIGIEUX SANS HONNÊTÉTÉ, SANS HONNEUR, SANS MORALE ET SANS VERTU. »

A Dieu ne plaise, que nous attribuions à M. Dulac la pensée d'avoir voulu nous assimiler à des hommes auxquels, à tort ou à raison, il impute de telles énormités.

Mais, devant Dieu et devant l'Eglise, nous lui demandons de quel droit il a cru pouvoir rapprocher ainsi ces hommes et nous, en nous

¹ *l'Univers* du 19 mai.

² *Ibid.*

mettant avec eux, devant le public, sur le terrain d'une même thèse !

Tristes et frappants exemples des excès, où les habitudes légères et fiévreuses du journalisme peuvent précipiter des hommes, même sur lesquels la conscience conserve ses droits ! Sans le vouloir et presque sans s'en apercevoir, ce n'est pas seulement la convenance, la gravité, la charité, c'est le bon sens, c'est la vérité, c'est la justice qui leur échappent. Les droits de l'autorité, le sentiment du respect, ne les retiennent plus ; et en foulant tout cela aux pieds, sans même qu'ils s'en rendent compte, ils vont jusqu'aux dernières extrémités avec un si aveugle emportement, qu'ils croient, en cela, servir la société et l'Eglise.

C'est ainsi que l'écrivain du *Messageur du Midi* n'hésite pas à dire : « Si c'est M. Dupanloup qui se trompe, si le clergé et les corps enseignants se sont trompés avec lui, depuis trois siècles, et s'ils PERSISTENT DANS LEUR AVEUGLEMENT ET LEUR ERREUR, alors la société civile est perdue. » ¹

M. L. Veuillot n'hésite pas davantage. Après avoir posé la question à sa manière,

« Voilà la question, ajoute-t-il, et quand même LA TRADITION CHRÉTIENNE TOUT ENTIÈRE déposerait en faveur de l'étude des auteurs païens, c'est là qu'il faudrait innover. » ²

Le même M. L. Veuillot, après avoir commencé chacun de ces trois articles, par des paroles annonçant qu'il va faire, puis qu'il continue, et enfin qu'il termine ses réflexions sur la Lettre adressée par Mgr l'Evêque d'Orléans aux supérieurs et professeurs de ses petits séminaires ; après nous avoir fait dire que nous regardions comme un danger pour la foi les classiques chrétiens ; après nous avoir dit que nous devons avoir compris bientôt que, s'il a mal présenté la vérité, elle est de son côté néanmoins, achève enfin ce long examen de notre enseignement ; et ses réflexions aboutissent définitivement à demander ; si nous sommes dans un siècle où l'on puisse JOUER AVEC LA FOI ! ³.

Grande question, assurément ! mais aussi ; siècle étrange que celui où

¹ Le *Messageur du Midi*, du 4 mai 1852.

² L'*Univers*, du 10 mai. — ³ Ibid.

ce sont les journalistes *religieux* qui, à propos de l'éducation de la jeunesse chrétienne et cléricale, posent une telle question devant les Evêques; et où ce sont les Evêques qui *semblent jouer avec la foi*, et les journalistes *religieux* qui leur demandent de la prendre au sérieux!

C'en est assez, Messieurs : M. Veillot, après ce dernier trait, ajoute :
Il nous semble que la question est résolue.

Elle l'est en effet, Messieurs, pour votre conscience et pour votre bon sens, et nous n'avons plus rien à vous dire après ces citations.

Mais, au milieu et au-dessus de tous ces emportements de pensée et de langage, il est quelque chose de bien plus grave : ces attaques soulèvent une question beaucoup plus haute, et il importe que nous vous en entretenions à cette heure.

II.

Nous ne venons pas vous signaler ici un fait unique, accidentel, et comme une entreprise isolée. En fût-il ainsi, la question n'en aurait pas moins une extrême gravité; mais il y a plus : ceci se rattache à tout un ensemble *de faits du même genre*, et c'est ce qui nous oblige à parler.

Nous ne sommes presque rien ici ; si nous avons eu tort, nous avons des supérieurs, il y a un ordre hiérarchique : que nos vénérables collègues nous avertissent, que les Evêques de notre province nous reprennent, que le Souverain-Pontife nous corrige.

Mais, à défaut du Souverain-Pontife et des Evêques, ce sont des journalistes *religieux*, qui viennent nous dire de ne pas *jouer avec la foi*, et nous apprendre la différence qui se trouve entre la *morale païenne* et la *morale chrétienne, entre Socrate et l'Évangile!*

Il y a là un scandale; mais il n'est pas le seul : il ne vient qu'après beaucoup d'autres. Il est temps que ces scandales cessent; et, pour nous, dans les bornes de notre juridiction légitime, nous sommes résolu à ne les pas souffrir davantage.

Sans doute, la question du choix des auteurs pour l'enseignement classique est importante; et si nous n'avons pas voulu descendre dans l'arène de la presse quotidienne ou périodique pour la discuter, la

raison en est simple : cette presse est un champ de bataille qui peut convenir à d'autres, mais qui ne convient pas à un Evêque, dans les termes d'une pareille polémique : et voilà pourquoi, il faut le dire en passant, attaquer les actes épiscopaux, dans un journal, ce n'est pas seulement manquer aux lois de la religion, et violer l'ordre de la sacrée hiérarchie; c'est aussi manquer à d'autres lois : on sait bien qu'un évêque ne peut, dans cette arène, combattre à armes égales; et, quant aux armes supérieures qui sont en ses mains, on sait aussi qu'il ne peut, qu'il ne doit s'en servir qu'à la dernière extrémité.

Mais une question plus grave que celle du choix des auteurs pour l'enseignement classique se présente ici :

Il s'agit de savoir si désormais les plus grandes affaires de l'Eglise seront gouvernées par les journalistes *religieux*.

Il s'agit de savoir si quelques laïques, abusant de la dangereuse puissance que leur donne un journal, pourront, dans l'Eglise, chaque matin, parler de tout et à tous; décider à temps et à contre-temps; prendre, dans les plus graves questions de doctrine et de conduite, l'initiative, je ne dis pas d'une discussion sage, paisible, modérée; mais du jugement, de la décision, de la condamnation.

Il s'agit de savoir, enfin, si lorsqu'un Evêque jugera convenable de donner à ses prêtres des instructions pour les éclairer et les diriger dans l'accomplissement de leur ministère, il sera permis aux écrivains de l'*Univers* ou de tout autre journal *religieux*, de venir se mettre entre l'évêque et ses prêtres pour contredire l'enseignement épiscopal et enseigner les prêtres, après et contre leur évêque.

Voilà la question.

Ils ont avancé que la foi, dans cette affaire, était en *jeu* et en *danger* !

Quoi qu'il en soit, c'est sans contredit une des plus grandes affaires que l'Eglise, en France, ait eues depuis longtemps.

L'Eglise, il y a deux ans à peine, a pris sur le terrain de l'enseignement une place que vingt années de luttes lui ont conquise; que des ennemis ardents et jaloux ne cessent de lui disputer; qu'elle ne saurait conserver par violence, mais seulement par sagesse et à force de zèle intelligent et de dévouement utile; que la moindre faute enfin pourrait, en des commencements si délicats, lui faire perdre: et il

s'agit, pour elle, d'examiner, de décider la ligne à suivre et les moyens à prendre pour se maintenir dans une position si importante et si péniblement acquise, afin d'y répondre dignement à la confiance du pays, et d'y faire véritablement le bien de la jeunesse.

Voilà la grande affaire dont il est ici question. Les Conciles s'en sont occupés : les Evêques en confèrent : c'est encore, à cette heure, une de leurs préoccupations les plus hautes. Mais pour résoudre une telle affaire, la sagesse des Evêques a paru insuffisante à quelques écrivains : ce sont ces écrivains qui décideront, eux qui traceront la ligne à suivre, eux qui ouvriront la marche ; et tout devra marcher après eux, même les Evêques : car s'ils ne sont qu'un *noyau*, comme ils disent ¹, c'est un *noyau d'hommes qui veulent être avant tout serviteurs de la sainte Eglise* ; qui, à ce titre, croient tout pouvoir ; qui, pour mieux servir l'Eglise, essaient de la gouverner, et en dehors desquels il ne sera plus possible bientôt de parler et d'agir, sans devenir, à leurs yeux, suspect de n'être plus catholique.

Mais qu'est-il sorti de leurs conseils. Le voici :

C'est qu'à peine établie sur le terrain de l'enseignement, l'Eglise doit débiter par des innovations prodigieuses, prendre sa route vers l'inconnu, changer de fond en comble les méthodes reçues et approuvées par elle, et faire autrement, nous ne disons pas que l'Université, mais autrement que tous nos Pères, autrement que tous les instituteurs chrétiens de la jeunesse, autrement que toutes les congrégations savantes qui se sont occupées de l'éducation, dans dix mille collèges, depuis trois siècles : en un mot qui dit tout, l'Eglise et tous les instituteurs religieux doivent, dans l'enseignement, accepter une RÉFORME complète et subir une RÉVOLUTION.

Voilà ce qui est sorti des conseils de l'*Univers* et de ses amis.

Et après que cette décision a été prise par les catholiques de l'*Univers*, un Evêque a osé résister à cette décision pour son diocèse ; il a osé, dans une lettre aux professeurs de ses petits séminaires, leur dire de n'en point tenir compte, et de continuer, sans trouble et sans inquiétude de conscience, à faire ce qu'ils faisaient. Il a osé leur dire de préférer la tradition des siècles passés et de tous les plus grands et

¹ *Univers* du 8 mai 1852.

plus saints instituteurs de la jeunesse, aux spéculations et aux théories aventureuses d'hommes qui n'ont jamais élevé personne.

Il ne l'a point fait impunément.

Le lendemain, tous les abonnés de *l'Univers*, sans qu'on leur eût fait seulement connaître la lettre de cet Evêque, ont appris : que cet Evêque prescrivait, dans ses séminaires, une méthode d'éducation qui n'est bonne qu'à faire des païens, dont le type et le chef-d'œuvre est l'impiété révolutionnaire; qu'il allait jusqu'à regarder comme un danger pour la foi d'introduire une plus large part d'auteurs chrétiens dans l'enseignement; qu'il traitait l'objection tirée du danger des auteurs païens pour les mœurs, comme une *puérité scandaleuse et une colère d'enfants ignares et aveugles*; et on a demandé enfin si nous sommes dans un siècle où l'on puisse JOUER AVEC LA FOI.

Et tous les Evêques ont pu entrevoir par là, comment serait traité désormais quiconque, parmi eux, se permettrait, dans les questions les plus graves et les plus importantes pour la religion, de penser autrement que les rédacteurs de *l'Univers*.

La question est donc de savoir, si les rédacteurs de *l'Univers*, et de quelques autres journaux *religieux*, ses correspondants, auront droit de venir, à la place du Pape ou du Concile de la Province, contrôler nos Instructions pastorales, et s'établir, en face de nous, de nos vénérables collègues et du Saint-Siège, comme les défenseurs de la foi compromise, et les censeurs de l'Episcopat.

En posant cette question, nous n'entendons nullement la donner à résoudre à *l'Univers* : il n'a pas compétence pour cela; nous la résolvons nous-même, en nous soumettant au jugement de ceux qui ont seuls le droit de nous reprendre et de nous corriger.

Et nous disons : qu'en attaquant *nommément, directement, formellement*, dans leurs feuilles, notre personne et notre lettre aux supérieurs et professeurs de nos séminaires, ces journalistes ont fait une entreprise téméraire, contraire à l'esprit et aux règles de l'Eglise, attentatoire à l'ordre hiérarchique, entachée de laïcisme, et tendant à mettre la division entre nous et nos prêtres.

Et c'est précisément parce que cette entreprise est venue de leur part, de la part de journalistes qui se donnent si témérairement la mission d'enseigner dans l'Eglise; pour lesquels ce n'est pas assez de

s'appeler catholiques, mais qui semblent dire chaque jour : les catholiques, c'est nous ; — c'est pour cela, précisément, que nous avons vu, dans cette entreprise, un très grand péril, à cause de cette raison profonde, proclamée par tous les siècles chrétiens : que *l'Eglise a beaucoup moins à craindre de ceux qui l'attaquent au dehors, que de ceux qui, sans caractère et sans mission, prétendent la gouverner au dedans.*

Et ici, ni le zèle, ni le talent, ni le dévouement même ne peuvent rien autoriser ; car c'est un autre grand principe chrétien : que, dans la défense de la vérité et dans la direction des choses religieuses, tout ce qui se fait contrairement à l'ordre hiérarchique établi par Jésus-Christ, contrairement aux rapports naturels et à la subordination légitime des diverses parties de l'Eglise, tout cela, quelque apparence de bien qu'il puisse avoir, finit toujours par aboutir à mal. Les avantages qui sembleraient, sous quelques rapports, en résulter, peuvent faire illusion aux esprits superficiels ; mais les graves et terribles leçons de l'histoire ecclésiastique sont là, pour prouver que les résultats, en définitive, sont funestes.

Etrange inconséquence ! Parmi les défenseurs du droit exclusif des Evêques sur le gouvernement et sur l'enseignement de leurs petits séminaires, les journalistes dont nous parlons se montrèrent toujours zélés à repousser comme attentatoire à ce droit, toute immixtion, toute inspection laïque dans ces établissements. Et ce sont ces mêmes hommes qui viennent aujourd'hui se poser publiquement en inspecteurs, en juges et en censeurs des Evêques et des petits séminaires, dans une question d'enseignement qui, à leurs yeux, se lie étroitement avec la foi !

Fallait-il se taire sur une telle entreprise ? Eh bien ! oui, nous l'avouons, nous aurions peut-être encore gardé le silence, si ce n'eût été ici, de la part de ces écrivains, qu'un fait isolé.

Mais ce n'est pas un fait isolé : nous l'avons dit.

C'est une habitude, chez ces hommes, de trancher précipitamment, témérement, violemment, toutes les questions religieuses les plus graves et les plus difficiles ; et, quand une fois ils les ont tranchées, de ne plus tolérer une dissidence, de quelque part et de quelque haut qu'elle vienne.

C'est cette habitude qui nous paraît un péril.

Et sur ce péril, croissant chaque jour, il ne nous a pas paru possible de fermer plus longtemps les yeux.

Quoi ! c'est dans le moment où la société temporelle fait les derniers efforts pour diminuer les immenses dangers que les excès de la presse lui ont fait courir ; c'est alors que la société spirituelle laisserait impunément des journaux religieux tenter dans son sein des excès plus redoutables encore ! Non, s'il n'est pas bon que le journalisme soit maître dans l'Etat, il est encore moins bon qu'il essaie d'être le maître dans l'Eglise ! C'est une puissance trop libre, une puissance trop indépendante de toute autorité et de tout conseil, une puissance trop irresponsable, et dont les attaques quotidiennes laisseraient, d'ailleurs, toutes les censures.

Pour nous, en ce qui nous concerne, nous sommes décidé à ne nous plus résigner aux entreprises de cette puissance.

Saint Augustin, parlant d'un clerc rebelle à son autorité épiscopale, s'exprime ainsi :

*Interpellet contra me mille concilia ; naviget contra me quod voluerit ; sit certè ubi potuerit : adjuvabit me Deus ut , ubi sum Episcopus, ille clericus esse non possit.*¹

Certes, si des Conciles, si le Pape l'eussent condamné, saint Augustin, un Evêque si magnanime, mais si humble et si fidèle, n'eût pas hésité un seul instant à se soumettre.

Si donc saint Augustin s'exprimait ainsi, c'est que la conscience certaine de son droit l'assurait que jamais, ni ses Collègues, ni le Souverain-Pontife, n'improveraient, en ce point, sa conduite.

Nous le dirons en toute humilité, mais avec la même énergie et la même conscience de notre droit que ce grand Evêque, à ces téméraires journalistes :

Qu'ils fassent ce qu'ils voudront, qu'ils remuent contre nous le ciel et la terre ; qu'ils essaient encore une fois, de compromettre des noms vénérables en les opposant les uns aux autres ; qu'ils écrivent dans leur journal tout ce qu'il leur plaira d'écrire :

Tant que nous serons Evêque, jamais nous ne leur permettrons de se faire juges de notre administration, et de venir, après nous et contre nous, enseigner dans notre diocèse.

¹ S. Aug., serm. 356, *de vitâ et moribus Clericorum.*

C'est là , et dans les autres témérités de ces hommes et de leurs journaux, c'est là que nous voyons un des grands périls du temps où nous sommes.

Le rédacteur en chef de *l'Univers*, a osé dire que nous *trouvions un danger pour la Foi dans l'introduction d'une plus large part d'auteurs chrétiens dans l'enseignement.*

Non : mais voulez-vous savoir où nous trouvons un danger pour la Foi ? Nous allons vous le dire :

Nous trouvons un danger pour la Foi dans l'inconcevable témérité qui proclame, en face d'une société comme la nôtre, que le clergé, que les congrégations religieuses , que tous les instituteurs chrétiens ont, depuis trois siècles, *rompu manifestement, sacrilègement, malheureusement la chaîne de l'enseignement catholique !*

Nous trouvons un danger pour la Foi dans la *témérité* railleuse qui ose accuser un saint Charles Borromée d'avoir *factisé* avec un enseignement dont l'effet devait être de jeter toutes les générations présentes et à venir *dans le moule du paganisme !*

Nous trouvons un danger pour la Foi dans le journalisme religieux tel que vous le pratiquez, abordant chaque matin les questions théologiques et canoniques les plus hautes, les plus difficiles, les plus délicates, les plus irritantes, et les tranchant avec l'imprudence d'une improvisation quotidienne et avec une hardiesse que les plus habiles docteurs n'auraient pas !

Voilà où nous trouvons un danger pour la Foi.

On voit assez par là même, sans qu'il soit besoin de le dire, qu'en réprochant si hautement les excès d'un certain journalisme religieux et ses empiétements téméraires , nous n'entendons pas , à Dieu ne plaise, faire tomber cette réprobation sur tant d'honorables écrivains, laïques ou ecclésiastiques, dignes de tous éloges, et dont la voix éloquente et la plume courageuse ont rendu et continueront de rendre à l'Eglise de Dieu de nobles services. Ces cœurs si élevés, ces esprits si fermes, ces hommes si dévoués, au jour du péril, sont les auxiliaires de l'épiscopat dans les combats du Seigneur ; jamais ils ne prétendirent se faire ses maîtres et ses guides. Pour moi, je n'oublierai jamais tout ce que j'ai vu en eux : cette unanimité si fidèle ; cette énergie si calme et si forte ; ce je ne sais quoi de magnanime et tout à la fois de

modéré, de digne, d'exquis, jusque dans la plus grande ardeur de la résistance ou de l'attaque ! Je le dois avouer, ce doux souvenir repose en ce moment mon cœur et adoucit mes tristesses : ce me sera toujours une des plus chères et des plus honorables choses de ma vie, que d'avoir soutenu avec de tels hommes, pour les libertés de l'Eglise, ces saintes et glorieuses luttes auxquelles la bénédiction de Dieu n'a pas manqué, où nous avons vu nos plus redoutables adversaires, touchés de la grandeur et de la justice de notre cause, combattre avec intrépidité pour elle ; et où la victoire a été si loyale, qu'elle n'a pas même été attristée par les malédictions des vaincus.

Je pourrais prononcer ici les noms de ces généreux et illustres défenseurs de notre cause ; mais que servirait de les nommer ? leurs noms sont dans toutes les bouches ; l'Eglise, qui n'est pas ingrate, bénira leur mémoire ; et moi, s'il m'est permis de l'ajouter ici, quelle que soit la distance des lieux qui nous sépare, je suis heureux de leur adresser, à travers les orages du temps, ce témoignage d'une impérissable reconnaissance.

Que si, pour revenir au triste sujet qui nous occupe, que si l'acte dont nous accomplissons aujourd'hui le devoir vient à rencontrer d'un certain côté des approbations, que nous sommes loin assurément de rechercher, nous protestons d'avance contre les interprétations perfides qu'on pourrait leur donner. C'est une habileté qui ne doit plus tromper personne. Nous le dirons d'avance à ceux à qui nos reproches s'adressent : si nos communs adversaires se mettent, en cette occasion, contre vous, du côté d'un Evêque, ce n'est pas à nous qu'il faudra l'imputer, c'est à vous-mêmes. Il est temps de dégager enfin la cause de l'épiscopat et de la religion des animosités que la violence de vos polémiques soulève contre vous, mais qui, trop souvent, rejaillissent jusque sur nous. Il est temps de proclamer combien il serait injuste de rendre l'Eglise responsable des injures que vous prodiguez à ceux qui ont le malheur de s'être faits ses adversaires ou ses ennemis ; et même à ceux qui, n'ayant pas encore le bonheur de croire aux divins enseignements de la Foi, se sentent, néanmoins, attirés vers elle par de secrètes inspirations, mais dans lesquelles, trop souvent, nous en avons été témoins, vos ironies et vos sarcasmes vont troubler le travail de la grâce et éteindre les premières espérances du retour !

Et c'est ici un autre *danger pour la foi* qu'il faut joindre à ceux que nous avons déjà signalés.

Oui, nous trouvons un danger pour la foi dans la manière même dont vous avez coutume de la défendre.

Pourquoi ne le dirions-nous pas ? il y a dans votre langage une légèreté moqueuse, un accent de raillerie hautaine qui sied mal, sans aucun doute, dans une polémique dirigée contre un évêque, mais qui sied mal aussi à des chrétiens, dans les discussions graves, même contre les ennemis de la religion. L'éternelle vérité ne se défend point par la plaisanterie dérisoire et par l'injure : elle en souffre plus qu'elle n'en profite ; l'Écriture nous le fait assez entendre, lorsqu'elle dit que *les moqueurs ne sont bons qu'à troubler la cité*.

Et voilà pourquoi nous n'hésitons pas à proclamer que la lecture d'un tel style est une corruption perpétuelle des esprits faibles, et un déplorable abaissement du caractère chrétien.

Et, lorsque c'est aux premiers pasteurs qu'il s'attaque, c'est un attentat contre l'autorité, c'est la ruine du respect dans l'Église ! Qui-conque ne sent pas cela, n'a pas le sens chrétien.

Nous parcourions laborieusement les campagnes de notre diocèse, pour évangéliser les pauvres et y confirmer les petits enfants dans la foi, tandis que vous écriviez contre nous de ce style ! vous semiez ainsi devant nos pas vos calomnies et vos dédains ; et, si la sagesse du clergé d'Orléans ne l'avait garanti de votre pernicieuse influence, nous aurions pu trouver, dans chaque presbytère, vos injures qui nous y auraient précédé, et être accueilli partout avec les sentiments et le sourire d'une inquiète méfiance !

Nous ignorons le profit que vous tirerez de ces graves avertissements : vous continuerez peut-être à en divertir encore la ville et les provinces. Et nous, nous continuerons à vous dire que les évêques sont vos pères dans la foi et dans la conduite : qu'ils sont *les prophètes du Seigneur*¹ : que c'est eux que Jésus-Christ a consacrés pour l'enseignement et qu'il a envoyés comme son père l'a envoyé lui-même² : eux que le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Église de Dieu !³

Et nous ne cesserons de faire retentir sur votre tête cette autre parole

¹ Math. 28, 49. — ² Joan, 20, 21. — ³ Act. 20, 28.

de l'Esprit-Saint ; *Nolite tangere Christos meos, et in Prophetis meis nolite malignari.* ¹

Nous vous dirons de plus : il y a dans les Ecritures une sentence sévère contre *ceux qui sèment la division parmi les frères* ². Vous faites plus mal encore : c'est parmi les pères que vous essayez de semer la discorde, comme le prouve l'insidieuse complaisance avec laquelle vous opposez entre eux des hommes vénérables, dont la parole, aussi bien que la vraie pensée, sont évidemment ici hors de cause ; mais au milieu desquels il vous plaît de vous porter pour arbitres, vous faisant les avocats des uns, les censeurs des autres et les juges de tous.

Si vous continuiez, non, la bénédiction de Dieu ne serait pas sur vous !

O sainte Eglise de Jésus-Christ, ce n'est donc pas assez, contre vous, de tant d'ennemis au dehors ; on vous trouble, on vous déchire encore au dedans ! on élève au milieu de vous des chaires et un enseignement que les siècles précédents ne connurent pas ! De là on cherche à porter la division en votre sein, à la jeter non-seulement entre les frères, mais entre les pères et les enfants, mais entre les pères eux-mêmes. On voudrait aller plus loin encore?... Mais Jésus-Christ veille sur son Eglise et ses saintes promesses demeurent ! La prière par laquelle il demanda pour elle à son Père *la consommation dans l'unité*, ne défailira jamais ! Et il y a, dans l'Eglise, une pierre contre laquelle toutes les passions humaines se brisent, et un sommet dont la sérénité défie et dissipe tous les orages !

A ces causes, et après en avoir conféré avec nos vicaires généraux et les membres de notre conseil épiscopal ;

Attendu que le journal *l'Univers* et d'autres journaux, en attaquant *nommément et directement* les instructions données par nous aux supérieurs, directeurs et professeurs de nos petits séminaires, ont commis un acte manifeste d'agression et d'usurpation contre notre autorité ;

Attendu que tolérer une pareille agression et usurpation, ce serait en ce qui nous concerne, admettre et reconnaître, dans l'Eglise, une sorte de gouvernement en dehors du Saint-Siège et de l'épiscopat, un gouvernement laïque ou presbytérien, ce qui serait le renversement des

¹ Psalm. 104, 15. — ² Prov. 6, 19.

principes les plus certains et des règles les plus incontestées de la hiérarchie ;

Attendu, en particulier, qu'il est de notre devoir épiscopal de préserver nos séminaires diocésains de l'influence d'un enseignement illégitime et dangereux ;

Le saint nom de Dieu invoqué, et ayant présentes à l'esprit ces graves et fortes paroles du Pape saint Célestin aux évêques des Gaules :¹

« Si des esprits novateurs sèment la dissension dans vos églises en » soulevant des questions indiscrètes, et en dogmatisant, au mépris de » votre autorité, sans que vous y mettiez obstacle, c'est à vous que » nous devons en faire un juste reproche. Il est écrit que le *disciple* » *n'est pas au-dessus du maître*, c'est-à-dire que personne ne doit s'ar- » roger le droit d'enseigner, contre le droit de ceux à qui l'enseigne- » ment appartient. Je crains que se taire, en pareil cas, ce ne soit con- » niver. *Timeo ne connivere sit hoc tacere.* »

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ART. 1^{er}. Nous protestons, autant qu'il est en nous, contre les témérités, agressions et usurpations de certains journaux *religieux*, principalement du journal l'*Univers*, en ce qui touche les choses de la Religion, les affaires de l'Eglise et l'autorité des Evêques.

ART. 2. Nous défendons à tous les supérieurs, directeurs et professeurs de nos séminaires diocésains, de s'abonner au journal l'*Univers*, et leur enjoignons de cesser, dès ce jour, la continuation des abonnements déjà faits.

Dieu sait avec quelle tristesse de cœur nous avons fait ce que nous venons de faire ; et combien il nous en a coûté pour prononcer avec une si douloureuse sévérité, des noms que nous aurions été heureux de ne redire jamais qu'avec l'accent de la louange et de l'amitié. Mais il n'a pas dépendu de nous qu'il en fût autrement ! on nous a réduit à la triste nécessité de défendre des droits sacrés et l'autorité même de notre ministère outragé dans ce qui tient le plus à notre

¹ Celest. Pap., 1. Epist. ad Episc. Gall., Concil., édit. BB. Paris, 1789, col. 427. Cité dans la lettre des archevêques et évêques de France au Pape Grégoire XVI, au sujet des erreurs de M. de Lamennais et de ses entreprises contre l'épiscopat.

cœurs sur la terre, l'éducation de la jeunesse. Puissent du moins ceux qui nous ont si attristé ne pas fermer l'oreille à tant et de si graves avertissements !

Seigneur Jésus ! vous qui êtes le Prince de la paix et le Chef suprême et immortel de votre Eglise, pacifiez les cœurs, rapprochez les esprits, inspirez-leur la modération, la sagesse, l'humilité chrétienne, qui sont les conditions essentielles du vrai zèle, et qui seules peuvent rendre le dévouement à l'Eglise utile et glorieux !

Sera notre présent Mandement transmis par notre vicaire-général, archidiacre d'Orléans, à MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de nos séminaires et à MM. les rédacteurs en chef du journal *l'Univers* et du journal le *Messager du Midi*.

Donné à Orléans, en notre palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire-général, le 30 mai 1852, saint jour de la Pentecôte.

† FELIX, Evêque d'Orléans.

Par Mandement de Monseigneur,

RABOTIN, ch hon., secr. gén.

N° 3.

Article du R. P. D. Pitra, publié par l'Ami de la Religion
(29 janvier 1852.)

La cause des écoles chrétiennes a toujours trop vivement intéressé l'ordre de Saint-Benoît, pour qu'il ne soit par permis à l'un de ses membres d'émettre quelques réflexions sur la controverse entamée au sujet des auteurs classiques. J'oserai ajouter que ces réflexions sont appuyées sur vingt années d'études, consacrées presque uniquement aux Pères de l'Eglise, et qu'elles remontent à une époque où chargé moi-même d'un enseignement littéraire, je fus autorisé à créer pour la rhétorique d'un petit séminaire, un cours de *littérature chrétienne*, qui m'a permis de voir en pratique pendant quatre ans (1836-1839) la théorie que j'essaierai de présenter.

Il importe avant tout d'écarter de cette discussion des accusations véhémentes et injustes contre les écoles chrétiennes les plus renommées ; après le reproche qui a failli être pris au sérieux d'avoir méconnu les traditions de l'apostolat et compromis l'évangélisation des infidèles, il ne peut y avoir une allégation plus grave contre les mêmes institutions, que de les accuser d'avoir fait, depuis trois cents ans, *des païens au sein du christianisme*. C'est une méprise étrange qu'il suffit d'indiquer pour en finir.

Il ne serait pas moins injuste de demander compte aux écoles chrétiennes de tout le mal accompli depuis trois cents ans. La triste généalogie de nos malheurs n'est que trop connue. Le principe dissolvant du libre examen devait aboutir et nous a menés droit à la ruine de la tradition ou de l'autorité dans l'ordre religieux, politique et social. De là, le protestantisme allemand, le déisme anglais, la philosophie française, qui devaient avoir pour triple corollaire le panthéisme dans la doctrine, l'anarchie dans la société, le communisme dans les mœurs. Si quelque chose a retardé le développement de cette logique du mal, c'est principalement l'apostolat des écoles chrétiennes, et en première ligne, les nombreux et florissants collèges de la Compagnie de Jésus. La meilleure preuve, c'est que la débâcle révolutionnaire date du jour où la philosophie triomphante ferma ses collèges. Les accuser aujourd'hui du désastre, en vérité, c'est s'en prendre à la digue, après qu'on l'a coupée, pour lâcher le torrent.

Ces accusations écartées, il reste une pacifique question de méthode, discutable et parfaitement libre, que l'on aurait tort, ce semble, de vouloir trancher d'autorité, soit en faisant un appel intempestif à des noms illustres et chers dans la hiérarchie, soit en invoquant la sanction suprême de l'Eglise, qui a laissé le champ libre ; soit en recourant à des généralités sur l'esthétique chrétienne, qui sont en dehors de la question, évidemment plus pratique que théorique.

C'est à peine même s'il s'agit véritablement du fond de l'éducation. Que l'éducation soit foncièrement chrétienne, qui peut le contester ? mais ce serait s'abuser que de croire qu'on aura touché au fond, en changeant la matière des thèmes et des versions, en reculant de quelques jours la lecture de tel ou tel classique. Pour qui a vu de près l'éducation, il y a là un ministère de toutes les heures, dont la sollici-

tude va bien au-delà des moments de classe et d'études, après tout les moins embarrassants.

Enfin, ce serait mal poser cette simple question de méthode que d'établir le débat entre les auteurs païens et les auteurs chrétiens, puisque, de part et d'autre, il est entendu que les anciens entrèrent dans l'instruction littéraire. Et comment en pourrait-il être autrement ? La méthode suivie par les écoles chrétiennes remonte aux temps les plus anciens. Elle a été acceptée, appliquée, recommandée par des saints ; on ne citera pas une bulle pontificale ni un canon de Concile, même particulier, qui ait formellement défendu l'emploi des classiques dans les études littéraires. La liberté en ce point et la pratique constante des écoles chrétiennes, ont été mises en tout leur jour et démontrées sans réplique par le savant et consciencieux ouvrage que M. l'abbé Landriot a récemment publié.

Il est incontestable que, dans les anciens, il y a des règles et des modèles de beau littéraire, que le respect de tous les siècles a consacrés. Pourquoi répudier tous ces trésors que l'Eglise a si soigneusement conservés ? Pourquoi rompre avec ces traditions littéraires qui sont antérieures aux classiques et plus anciennes même que les païens ? *Le vir bonus dicendi peritus* est de tous les âges ; les bonnes lettres sont un héritage de l'humanité, et il appartient à l'Eglise, héritière des nations, de revendiquer ce patrimoine qui eût certainement péri sans elle.

Ne serait-ce point d'ailleurs faire une part excessive et dangereuse au paganisme que de lui abandonner les meilleures traditions littéraires, et de prétendre que la pureté du langage antique est incompatible avec la saine orthodoxie. En vérité, tout n'est point païen dans les auteurs classiques. Depuis les rudiments de leur syntaxe jusqu'aux règles de leurs épopées, ils ont une foule de notions générales ou expérimentales, qui sont tout aussi inoffensives que les axiomes de la géométrie. Y aurait-il plus de danger de paganisme à étudier les mathématiques dans Euclide, ou la médecine dans Hippocrate, que la logique dans Aristote, la grammaire dans Priscien, ou les sept arts libéraux des Marcius Capella ? Autant vaudrait soutenir qu'il y a péril d'anglicanisme à lire la rhétorique de Hugues Bleir, ou la théorie de Newton.

Les règles et les modèles des anciens étant donc donnés et acceptés de part et d'autre, il ne peut y avoir de controverse que sur la manière de s'en servir. Nul que je sache ne soutient qu'il n'y ait pas un triage sévère à faire dans les classiques et une place d'honneur à donner aux auteurs chrétiens. N'a-t-on point toujours plus ou moins fait ce triage et ce partage ? Il importe d'affirmer hautement que dans les écoles chrétiennes, depuis trois cents ans, les auteurs classiques ont été sévèrement choisis et expurgés ; et qu'en particulier, nul n'y a mis plus de zèle et de scrupule que la Compagnie de Jésus, à qui on a tant reproché ses *éditions expurgées*. En outre, il faudrait être étranger à la bibliographie patristique, pour ignorer une foule d'éditions partielles de nos chefs-d'œuvre grecs et latins destinées aux classes ; il est juste de reconnaître que dans ses plus mauvais jours l'Université de France, grâce à saint Jean-Chrysostome et à saint Basile, n'a point entièrement exclu la littérature chrétienne de ses programmes.

Qu'a-t-on fait toutefois depuis quelques années ? Dieu me garde de tout blâmer, et puisse-je me tromper sur ce qui me semble un double malheur : *les éditions expurgées ont à peu près disparu*, et des réglemens déplorables ont imposé la dure nécessité de voir *intégralement presque tous les auteurs anciens*. Il n'y a rien de plus pressant que de faire cesser ce double mal.

Assurément on y remédiera en partie en faisant une place plus considérable aux auteurs chrétiens ; mais, à notre avis, ce serait tomber dans un autre extrême que de vouloir les prendre exclusivement pour base de l'enseignement littéraire dans les premières classes, et d'établir en principe un antagonisme radical entre les classiques et les auteurs chrétiens. Si l'enseignement de ceux-ci doit dominer à titre de rivaux et d'ennemis des païens, n'importe-t-il pas autant de leur réserver exclusivement les dernières années où l'adolescent travaille avec plus de réflexion, met en jeu ses facultés les plus vives, et prend pour toute sa vie un pli définitif ? Si on croit que le contact des auteurs classiques infecte nécessairement l'intelligence et le cœur, y a-t-il moins de danger à les livrer, comme un fruit défendu, et après le dégoût des premières années consommées sur des auteurs chrétiens, précisément à l'âge où fermentent les plus dangereuses

passions de l'adolescent ? Ne serait-on pas plutôt tenté d'en réserver l'emploi pour ces années où la lettre-morte arrive à peine à l'attention superficielle de l'enfant, si d'autre part il n'était pas impossible de débiter par les chefs-d'œuvre antiques ? Nous craignons qu'il n'y ait là un cercle vicieux ou une impasse. En tout cas, on n'aura pas sauvé le monde, en faisant monter César en troisième et en chassant de la cinquième le *Selectæ à profanis*, bien qu'innocemment compilé dans un système chrétien.

Il nous semble que pour sortir de cette position fautive et périlleuse, il nous faudrait désertier le principe exagéré qui l'a produite, je veux dire l'antagonisme prétendu, quant à la forme littéraire, entre les anciens et les chrétiens. Ce principe renverse toutes les grammaires, les glossaires, les rhétoriques en usage depuis saint Augustin, saint Isidore, le vénérable Bède, jusqu'à la rhétorique du B. Louis de Grenade. De plus, il faudra flétrir, comme entachés de paganisme, les plus illustres docteurs, le Cicéron chrétien, le Salluste chrétien, saint Hilaire qui imitait Quintilien, Prudence, saint Grégoire de Nazianze, etc. Il est vrai que la logique de ce système est allée jusque-là. Il n'y a plus qu'à supprimer le texte classique du Concile de Trente et à mettre à ce nouvel *index* l'admirable latinité du *Catéchisme romain*.

C'est la grandeur et la force du christianisme que de savoir tout dominer sans rien détruire, les langues, comme le génie et l'institution des peuples. Barbare avec les barbares, il a su être grec avec tout l'atticisme de l'Académie, et romain avec tout le purisme d'Auguste. Nous ne croyons pas avancer un paradoxe, en déclarant, après une assez longue étude de la littérature ancienne et chrétienne, qu'il est possible d'établir, sans aucune interruption depuis l'antiquité classique jusqu'au Concile de Trente, une série de pièces, toutes à peu près classiques ou d'une perfection littéraire très suffisante pour servir de modèles. On le niera difficilement pour les Pères grecs jusqu'au temps de Photius. Quant aux pères latins, aussi mal jugés par les défenseurs exagérés de la littérature chrétienne, que par leurs adversaires exclusifs, de part et d'autre ils sont réputés trop barbares : les uns méconnaissent d'admirables pages qui n'auraient besoin, pour les passionner, que d'être présentées sous un pseudonyme classique.

Les autres s'exagèrent les défauts des œuvres les plus négligées, et voient une nouvelle langue, là où il y a tout au plus la nuance d'une époque, le dialecte d'une province, la fatigue d'une improvisation hâtive. Nous serions tenté de dire à ce sujet qu'un peu de grec et de latin éloigne de l'église, mais que beaucoup de grec et une bonne latinité y ramènent.

Partant donc d'un principe éminemment traditionnel, la continuité depuis les anciens jusqu'à nous, des saines traditions littéraires, nous appellerons littérature chrétienne tout cet héritage des bonnes lettres que l'Eglise, notre mère, nous a transmis, et nous demanderons qu'à proportion plus ou moins égale, l'étude des Pères soit constamment parallèle à celle des anciens, et que pour couronner cet ensemble, que l'on peut parfaitement appeler du nom consacré d'*humanité*, un cours de littérature chrétienne dans les hautes classes, fasse ressortir tout ce que le christianisme a fait pour conserver, perpétuer, annoblir et agrandir le culte des belles-lettres.

Mais le succès d'un pareil enseignement ne dépend ni des livres, ni des méthodes ; il y a une chose qui domine tout, c'est un maître chrétien. Même avec des éditions expurgées et des Pères classiques, le danger est grand, il s'accroîtra même, si ces instruments tombent sous une main hostile et perfide. Le danger existe encore, n'y eût-il dans le maître qu'indifférence et négligence. Quiconque a enseigné sérieusement sait qu'il y a dans ce ministère une sollicitude, une pudeur, une discrétion qui se règlent sur les temps et les lieux et qui se résument dans cette maxime d'un ancien, véritablement chrétien : « *Maxima debetur puero reverentia* ! » S'il m'est démontré, a dit le sage Quintilien, que les écoles sont aussi utiles aux lettres que nuisibles aux mœurs, je n'hésiterai pas à préférer la vertu à l'éloquence. ¹

Il faut en revenir, au lieu de chercher des innovations et des systèmes, au simple expédient de nos Pères, à un bon maître chrétien. Avant l'imprimerie, l'enseignement était tout oral : un livre

¹ Si studiis quidem scholas prodesse, moribus autem nocere constaret, potior mihi ratio vivendi honeste, quam via optime dicendi videretur.

était peu de chose, le maître était tout pour ses disciples ; il en sera toujours ainsi, surtout pour l'adolescence que fascine plus aisément toute parole tombée d'une chaire. Ces vieux maîtres *scolastiques*, selon le terme propre, assurément acceptaient pour classiques tous les livres de l'antiquité. Ils n'épargnaient rien pour en avoir le plus possible ; ils poussaient ce zèle jusqu'à la passion de l'amateur. Les voyages, les vacances, les correspondances, les épargnes se dépensaient dans ce but. Ils copiaient la nuit ce qu'ils lisaient le lendemain à leur jeune auditoire. La sagesse chrétienne dispensait ces trésors avec toutes les réserves et les industries qu'inspirait le sacerdoce de l'enseignement. Sans revenir aux centons d'Homère et de Virgile, sans aller jusqu'aux commentaires allégoriques des docteurs, il est difficile que des lèvres chrétiennes distillent ce miel des anciens sans le purifier de tout venin. Il n'appartient qu'à l'Eglise de nous rendre ce sacerdoce de l'enseignement et de donner aux maîtres une règle, une direction sûre, un criterium infaillible pour tout leur enseignement ; que l'antiquité païenne soit constamment en présence de nos croyances, l'or pur se dégagera. A cette condition, les classiques seront acceptés, comme ils l'ont toujours été, dans les écoles chrétiennes.

Nous voudrions que notre voix fut moins isolée pour exprimer le désir ardent qu'il se formât, à l'instar de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, une puissante association pour l'enseignement chrétien ; que prêtres et laïcs s'unissent avec la même activité, le même ensemble, le même dévouement. Fondons des écoles chrétiennes par tous les moyens que la Providence ménage avant de nous diviser sur des plans d'enseignement. Ces écoles feront leurs maîtres avec le temps ; ces maîtres pourront s'éclairer par l'expérience et, en s'unissant, multiplier leurs forces et exercer, comme dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul, une propagande qui n'aura pas de limites, l'apostolat le plus cher au cœur du divin Maître, beaucoup plus nécessaire peut-être qu'on ne pense, l'apostolat de l'enfance et de l'adolescence abandonnées ou mal élevées.

F.-J.-B. PITRA, de l'abbaye de Solesmes.

21 novembre 1851.

N^o 4.

Lettre de M. Foisset à M. le Rédacteur de l'Univers, en réponse à M. l'abbé Gaume (Univers, 19 et 20 août).

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DE L'Univers :

J'en demande pardon à M. Gaume, mon ami : ce n'est pas du tout à moi qu'il répond dans *l'Univers* du 21 juillet. Il croit n'avoir affaire qu'à des contempteurs du gothique, à des adversaires de l'unité liturgique ; mais il se trouve au contraire qu'il a en face de lui, en ce moment, un des plus vieux et des plus chauds admirateurs de nos cathédrales, pis que cela, un homme qui lit le Bréviaire Romain tous les jours.

Souffrez que j'insiste sur ce double point. Le grand argument de M. Gaume, c'est que sa cause est identique à celle de l'architecture du moyen âge et de la liturgie romaine. Il est certain pourtant qu'il a contre lui les Jésuites et les Bénédictins de Solesmes, le Père Cahier et Dom Pitra. Il lui reste à prouver que le Père Cahier déteste la cathédrale de Bourges et Dom Pitra l'unité liturgique. Il lui reste à démontrer surtout que sa thèse est approuvée à Rome (je ne dis point par quelques individus, mais par des hommes faisant autorité). Est-ce que Rome serait suspecte de gallicanisme ou de rationalisme ? Ce qui est incontestable, c'est qu'à Rome on fait traduire Ovide aux enfants. Est-ce qu'à Rome on n'est point pour la liturgie romaine ?

On voit tout de suite si M. Gaume a eu le droit de dire, dans sa lettre du 17 juillet, que « la question du paganisme dans l'éducation est identique à la question de l'architecture du moyen âge et de la liturgie ; que la guerre part du même point, tend au même but, *se soutient par les mêmes personnes* et par les mêmes armes.

Il y a là toutes sortes de confusion dans les idées. Il faut tâcher pourtant de s'entendre.

M. Gaume parle de l'architecture du moyen âge. Il y en a plusieurs. L'architecture du siècle de Charlemagne n'était pas celle du siècle de

saint Grégoire VII ; celle-ci, à son tour, n'était pas celle du temps de saint Louis. L'une des sept merveilles du moyen âge, l'église bâtie par saint Hugues, à Cluny, avait pour élément générateur le plein cintre ; elle ressemblait on ne saurait moins à la Sainte-Chapelle de Paris. *M. Gaume dira-t-il que l'Eglise de Cluny fut un temple païen ? VOILA LA QUESTION.*

Là comme ailleurs, il n'y a pas eu de solution de continuité. L'Eglise est une : celle qui priait dans les catacombes est bien celle qui plus tard a consacré à Dieu les basiliques ; celle aussi qui a bâti les églises romanes, puis les églises byzantines, puis les églises ogivales, puis enfin Saint-Pierre de Rome. Elle n'est pas plus païenne à la fin qu'elle ne le fut au commencement. Est-ce clair ?

Certes, pour ma part, je préfère les églises ogivales ; mieux que toutes autres, selon moi, elles se prêtent à la méditation, au recueillement ; elles expriment admirablement l'élan de l'âme vers le ciel. Mais faut-il pour cela réprouver Saint-Pierre de Cluny ou même Saint-Pierre de Rome ? Evidemment non ; l'ogive, après tout, n'est qu'une forme. La forme a son importance ; qui le nie ? Mais cette importance, il ne faut pas l'exagérer. L'ogive n'a pas, comme le signe de la Croix, la vertu de chasser le diable. Quand nous n'aurions partout que des ogives, comme au treizième siècle, le diable ne serait pas en peine du tout pour s'y nicher, et il ne s'en est pas fait faute à cette époque : il y avait des ogives dans le sérail de Frédéric II Barberousse, cet indigne contemporain de saint Louis ; il y en avait dans le palais de Philippe-le-Bel.

Je touche ici la clef de voûte de l'édifice de M. Gaume. A l'entendre, on croirait que tout le mal qui est dans le monde vient d'Homère et de Virgile. C'est à eux, en effet, qu'il applique sans restriction, dans son épigraphe, ce que les Pères ont dit des idoles : *Infandorum, idolorum cultura OMNIS MALI CAUSA EST, et initium, et finis*. Qui a créé le machiavélisme ? Les classiques païens. Qui a produit la Réforme ? Les classiques païens. Qui a fait le dix-huitième siècle impie et le dix-neuvième socialiste ? Les classiques païens. Qui est responsable du dévergondage de M^{me} Sand et de M. Sue ? Les classiques païens. Tout cela s'est dit en propres mots.

Eh bien ! tous ceux qui ont dit ces choses en oubliaient une autre,

ils oublièrent tout simplement le péché originel. Avant les classiques païens, le diable était entré dans le monde, et il n'a jamais donné sa démission, il n'ela donnera jamais, soyez-en sûr, il s'est servi, dans le temps, des classiques païens; il commence à s'en servir beaucoup moins, sachant bien mieux que M. Gaume que leur prestige s'en va chaque jour avec les bonnes lettres. Mais, depuis quatre ans, (M. Gaume paraît l'ignorer), le diable s'est extrêmement servi des livres de l'Eglise. *L'Univers* sait que le théologien de la *Presse*, M. Pelletan, avait toujours quelque texte des Pères dans la bouche. M. Gaume pense que les socialistes de 1848 avaient été à l'école des tribuns de Rome et de Catilina. Il se trompe. Je les ai beaucoup lus; ils se gardaient fort de nommer Catilina, qui n'est pas en odeur de sainteté du tout dans le quartier Latin : en tout, ils invoquèrent fort peu Rome et Athènes, différents en ce point de Gracchus, Babœuf et de leurs devanciers de 1793 ; mais ils profanaient sans relâche l'adorable nom du Sauveur des hommes, et ils savaient par cœur les anathèmes des Pères contre les mauvais riches.

Il faut donc laisser là des inductions qui prêtent à l'éloquence, mais qui, en logique, n'ont pas de valeur sérieuse. Il faut reconnaître que le matérialisme est plus ancien que Machiavel, et que le culte de l'antiquité païenne y est au fond pour peu de chose. Il faut reconnaître que Luther a excommunié la Renaissance aussi énergiquement que M. Gaume, et que si les lettrés du seizième siècle ont fourni d'abondantes recrues à la Réforme, c'était comme les juristes du moyen âge, par jalousie contre la situation temporelle du clergé, bien plus que par idolâtrie des classiques ; aucun d'eux ne surpassait en superstition cicéronienne Bembo, qui fut secrétaire du Pape et Cardinal, ni même Thomas Morus, qui mourut martyr. Il faut reconnaître enfin qu'il n'y a rien de bien victorieux à induire de tous ces exemples, et que le démon de l'orgueil ou celui de la concupiscence n'avaient pas absolument besoin des classiques pour faire Voltaire impie, Robespierre démagogue et Proudhon socialiste. Voilà le vrai. Et pour ne parler que du socialisme, n'y a-t-il pas eu des apôtres, et des apôtres *contagieux*, dans les âges de foi ? Arnauld de Brescia ne prêchait-il pas en même temps que saint Bernard ? En un mot, n'y a-t-il pas eu du mal, beaucoup de mal, en plein moyen âge, en dépit de l'architecture et de la liturgie ?

Mon Dieu ! la question n'est pas là. Vous dites qu'elle suit les mêmes phases que les deux questions de l'art ogival et du Bréviaire romain. Vous vous trompez encore.

Oui, il y a entre ces thèses quelques analogies. Lesquelles ? Je vais le dire.

On a méconnu longtemps l'art ogival, comme on méconnaissait, à beaucoup d'égards, le mérite littéraire des Pères de l'Eglise, cela est vrai. On ne méconnaît plus aujourd'hui ni l'un ni l'autre. Cela est vrai encore. — Peut-être n'est-ce pas une raison pour compromettre cette double victoire en exagérant sur l'un ou sur l'autre point ; mais passons.

On a méconnu longtemps aussi la liturgie romaine en France ; on a également cessé de la méconnaître.

Voilà ce qu'il y a de commun à ces trois questions.

Mais qui ne voit que ce sont là des analogies quelque peu superficielles ?

La question de l'art ogival avait des limites chronologiques et géographiques bien déterminées ; les deux autres étaient de tous les temps et de tous les lieux.

Puis la question de l'art ogival et celle du mérite littéraire des Pères étaient fort indépendantes l'une de l'autre : on pouvait se déclarer contre la beauté des églises gothiques, en même temps que pour celle des ouvrages des Pères, *et vice versa*. Nulle identité, comme on voit, entre ces deux sortes de beauté, ni, par suite, entre ces deux questions. Nulle conclusion forcée de l'une à l'autre.

Quoi qu'il en soit, toutes les deux étaient du moins des questions d'esthétique. La question de la liturgie, au contraire, était toute canonique. Dom Guéranger, qui l'a soulevée, a toujours protesté contre la prétention de vouloir chercher de la littérature dans nos prières. Ce n'est pas du tout le latin du moyen âge qu'il défendait dans le Bréviaire romain. Ce qu'il défendait, ce qui assure le triomphe du Bréviaire universel sur les bréviaires locaux, ce n'est pas la supériorité littéraire de ce Bréviaire, fort contestée, comme on sait, mais sa supériorité canonique. Ce qui assure ce triomphe, c'est l'autorité de l'Eglise, qui, à Trente, a décrété l'unité de la prière sacerdotale dans le monde catholique ; c'est la Constitution de saint Pie V, c'est la pra-

tique universelle de la catholicité, moins quelques diocèses français. Est-ce qu'il en est de même du plan des réformes scolaires de M. Gaume? Est-ce qu'il a pour lui l'autorité de l'Eglise, la sanction du Saint-Siège, la commune observance de l'univers catholique?

L'assimilation qui plaît tant à M. Gaume est donc trompeuse. Dans le triomphe de l'art ogival, de l'éloquence des Pères, de la liturgie, triomphe dû à des causes fort différentes et à des hommes fort divers, quoi qu'il en dise, il n'a pas du tout le droit de lire d'avance écrit son propre triomphe.

Mais, dit M. Gaume, ne voyez-vous point combien ma réforme a gagné du terrain? Ne convenez-vous pas que, dans l'enseignement classique, il y a quelque chose à faire?

Qu'il me soit permis de répondre que, pour ma part du moins, il n'y a pas ici la moindre concession faite au *Ver rongeur*. Vingt ans avant ce livre, en 1831, dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, mon frère et moi, nous avons dit bien haut qu'il y avait quelque chose à faire; nous avons dit ensuite très explicitement ce qu'il nous semblait qu'il y eût à faire, et mon frère avait fait plus: il avait mis à exécution la réforme, telle qu'il la concevait, dans le petit séminaire de Plombières-lès-Dijon. M. Gaume attend, dit-il, que je produise mon programme. Puisqu'il n'a pas osé parler de Plombières et du travail de mon frère dans les *Annales*, il aurait pu le lire du moins dans le *Correspondant* du 10 juillet, qui l'a reproduit, à ma prière, plusieurs jours avant la lettre que M. Gaume vous a adressée. Cette lecture et celle des quelques pages que j'ai écrites dans le *Correspondant* du 25 mai, lui eussent épargné bien des méprises sur mon compte. N'est-il pas bien regrettable que, dans la controverse présente comme dans tant d'autres, on abonde des deux parts dans son propre sens au point de ne pas lire un mot de ce qu'écrivent les adversaires? Faut-il s'étonner, après cela, que la discussion ait si peu avancé depuis six mois?

Je voudrais pourtant que cette discussion fit un pas; c'est pourquoi j'ai hâte de la résumer ici.

Il s'agit d'enseigner à *des enfants* les langues anciennes. — M. Gaume veut qu'on les apprenne dans la Vulgate et dans les Pères; il n'admet pas un seul auteur païen avant la troisième. — Je demande, au contraire, qu'on apprenne le grec et le latin avec ceux qui

ont formé ces deux idiomes, avec ceux qui en ont fait les deux plus belles langues que les hommes aient jamais parlées ; et, comme les Pères sont venus à une époque où ces langues étaient altérées, *et qu'ils ont été de leur temps, quant aux formes du langage*, il me semble judicieux d'ajourner l'étude des Pères jusqu'à la troisième. Il y en a une autre raison, c'est que bien peu des écrits des Pères sont à la portée *des enfants*.¹

Voilà les deux plans en présence. Il me semble que poser la question, c'est la résoudre.

Nous sommes d'accord qu'il est bon de savoir le latin.

Mais qu'est-ce que savoir le latin ? C'est le savoir, selon nous, de manière à l'écrire avec correction, avec pureté, s'il se peut même, avec élégance, aussi bien du moins qu'on l'écrit à Oxford, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Salamanque, et surtout à Rome. VOILA CE QUE TOUTE L'EUROPE LETTRÉE A CRU JUSQU'ICI. Ne serait-il pas honteux à des Français de savoir moins bien la langue de l'Eglise latine que des Anglais et des Russes ?

Or, apprend-on vraiment le latin dans la Vulgate ?

Oui, répond résolument M. Gaume.

Non, répliquerai-je, non pas seul, mais (oserai-je le dire ?) avec tous ceux qui savent le latin de la façon dont je l'expliquais tout-à-l'heure. L'illustre Newman, on le sait, pense là-dessus comme le R. P. Cahours : M. l'abbé de Valroger comme M. Lenormant ; Dom Pitra comme Mgr d'Orléans. Parmi les hommes qui ont fait leurs preuves comme humanistes, je ne connais pas, à cet égard, une voix discordante, pas une seule.

Faut-il donc redire une fois de plus, à cette occasion, ce qui est partout ? La langue latine, comme toutes les choses humaines, a eu son enfance, son adolescence, son âge viril, sa vieillesse, sa décrépitude. Elle atteignait sa maturité au temps de César, de Cicéron, de Salluste, un peu avant la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ.

¹ Pour les détails, on veut bien que je renvoie au travail de mon frère, qui a été réimprimé dans le *Correspondant* du 10 juillet dernier.

Elle commençait à fléchir dès le règne de Tibère ; le déclin devient surtout sensible après Tacite et Pline le Jeune, bien avant que les chrétiens eussent écrit dans cette langue. Elle penchait vers la décadence à la fin du deuxième siècle, sous Septime-Sévère, quand Tertullien lança dans le monde son étonnante Apologetique. Elle était plus déchue encore aux jours de Minutius-Félix, de saint Cyprien et de Lactance. Qu'était-ce donc au temps de saint Hilaire, de saint Ambroise et de saint Jérôme ? Qu'était-ce au temps de saint Léon le Grand ? Certes, c'est un des miracles du christianisme d'avoir retardé cette décadence, comme celle de l'Empire, par l'infusion d'un esprit et comme d'un sang nouveau dans ce corps épuisé. Le paganisme à bout de voies, n'avait plus que des rhéteurs et des sophistes; le christianisme seul avait des pensées, des philosophes et des orateurs. Mais le miracle eut ses bornes. Il n'était pas dans les desseins de Dieu d'empêcher ni la ruine de l'Empire, ni celle de la langue. Elle alla donc s'altérant de plus en plus, jusqu'à ce qu'elle se transformât et se perdit dans les langues modernes. L'Eglise seule en conserva l'usage, et lorsque cette langue cessa d'être parlée, il fallut bien la chercher dans les livres. C'est ainsi (qui l'ignore ?) que la notion du latin s'est transmise jusqu'à nous, et que, par degrés, en remontant de plus en plus aux sources vives de cette langue, aux écrivains des siècles de César et d'Auguste, les modernes en ont retrouvé plus ou moins le sentiment, quelques-uns même à un haut degré de pureté.

C'est ce sentiment (si laborieusement et si ingénieusement reconquis) de la vraie latinité que nous défendons, comme catholiques et comme Français. Comme catholiques, nous n'acceptons à aucun prix la déchéance de l'Eglise, et nous regarderions comme une déchéance, comme un abaissement pour elle, que ses enfants désapprissent le bon langage que parle la Secrétairerie des Brefs et qu'ont parlé naguère encore nos derniers Conciles provinciaux. Comme Français, nous tenons à ce que Paris ne soit pas inférieur, sous ce rapport, à Oxford et à Berlin. Nous tenons surtout, pour la préservation de notre langue (qui se hâte, hélas ! vers son déclin avec une rapidité si menaçante), à conserver comme la prunelle de l'œil ce qui nous reste de sens littéraire, et par conséquent le goût de la bonne latinité, qui est la source et la sauvegarde du bon français. M. Gaume ne nie pas, que je

sache, la supériorité du langage de nos écrivains du dix-septième siècle. Entend-il nier qu'elle tienne par des liens étroits à la consanguinité du latin et du français et à l'assidu commerce des écrivains dont je parle avec l'antiquité classique, alors que les femmes mêmes, Mmes de Sévigné, de Lafayette, savaient le latin ? S'il ne le nie point, peut-il méconnaître la fécondité de ce commerce ? Peut-il ne pas sentir combien il importe de retremper sans cesse notre idiome à cette source ? Est-il donc si impatient de voir s'accomplir les destinées de la langue française ?

Prenez garde, va-t-il dire, n'est-ce point précisément de la basse latinité que le français est sorti ? Oui, mais quel français ? Celui du douzième siècle, le français plat et alambiqué tout à la fois de nos vieux romanciers ; non pas certes le français de Corneille, de Pascal et de Bossuet ; non pas même celui des écrivains de second ordre du dix-septième siècle, de ceux-là mêmes qui ont le moins imité les anciens. Quiconque a fréquenté les classiques latins et les classiques français tout ensemble rendra témoignage que je dis vrai ici.

Mais ces développements m'entraînent trop loin. La question est celle-ci : Faut-il commencer l'étude d'une langue dans les livres écrits aux jours de sa décadence ?

La réponse qui se présente naturellement est évidemment ce qu'il y a de moins favorable au monde au plan de M. Gaume. Aussi a-t-il fait de grands efforts pour y échapper.

« Tout se réduit, dit-il, à la crainte de quelques incorrections grammaticales pour les enfants qui, en général, ne doivent jamais écrire *sérieusement* en latin ; — incorrections très rares dans notre Bible choisie, — incorrections qui peuvent être facilement évitées ; — incorrections qui n'offrent aucun danger sérieux, ni pour l'instruction, ni pour l'avenir de l'enfant. »

N'avais-je pas raison de dire qu'en vérité M. Gaume fait trop bon marché de la langue des classiques et de tout le côté littéraire de la question ? Est-il donc indifférent, oui ou non, que l'enfant acquière un sentiment net et prompt de la correction grammaticale et de la propriété des termes ? Peut-il l'acquérir, si les premières impressions qu'il reçoit de la langue latine sont en désaccord avec celles qu'il doit conserver ? N'est-ce pas l'expérience et le bon sens qui répondent

avec Quintilien : *Natura tenacissimi sumus eorum quæ rudibus annis perceptimus.... Non assuescat, nedum infans quidem, sermoni qui dediscendus est ?* Je ne veux pas disputer sur le nombre ni sur la gravité des incorrections dont parle M. Gaume ; on comprend quel sentiment me ferme la bouche. Mais je nie que ces incorrections, une fois qu'elles auront pénétré dans la mémoire vierge de l'enfant, puissent être si aisément évitées. Combien de locutions vicieuses, ainsi imprimées dans l'esprit pour ainsi dire fortuitement par telle ou telle rencontre, y prennent à l'instant racine et deviennent presque *inextirpables* ! Mais ce qui est plus grave, c'est que l'intelligence de l'enfant, exclusivement imprégnée d'abord d'une latinité parfois incorrecte, plus souvent impropre, toujours littérairement inférieure au latin classique ; partagée ensuite entre ses premières impressions si tenaces, et celles qui lui seront données dans les classes supérieures, sera pleine de confusions et d'incertitudes sur toutes ces choses, et presque incapable d'acquérir la sûreté d'oreille et de goût sans laquelle, croyez-moi,

L'auteur le plus divin

Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain,
non-seulement en latin, mais en français.

S'il faut dire ici toute ma pensée, je crains bien que cette confusion d'idées en fait de langage et de goût, que je redoute pour l'enfant élevé à l'école de M. Gaume, ne soit dès à présent dans l'esprit du maître. J'appréhende qu'il n'admire la langue et la littérature des Pères, comme certains amateurs de peinture vantent les tableaux qu'ils possèdent, en les montrant à contre-jour. Je m'explique.

Sans doute, même au point de vue littéraire, il y a des choses admirables dans les écrivains chrétiens ; mais tout n'est point à admirer, même dans les Pères, même dans la Bible. Si l'écrivain sacré des Psaumes est inspiré, son traducteur latin ne l'est pas toujours. Quand ce traducteur écrit : *Non timebis a negotio perambulante in tenebris* (Ps. 90), il fait là un accouplement de mots barbares, qui a son excuse, mais qui ne peut être donné pour modèle. Il en est de même des Pères. Tertullien est incomparable d'éloquence ; mais il ne faut pas canoniser tous ses *africanismes*. Il y a un néologisme digne d'admiration : c'est celui qui devenait nécessaire pour exprimer en latin les

vérités surnaturelles que l'Évangile devait faire rayonner dans le monde. Mais, à côté de ce néologisme, il y en a un autre dans les Pères, qui tenait à la décadence de la langue, et qu'il faut se garder de mettre dans la mémoire des élèves avant que leur goût ne soit formé.

Fuyez des mauvais *mots* le concours odieux.

Voilà pour le langage ; voici pour le goût : Les Pères ne sont pas toujours simples : les rhéteurs de leur temps les avaient gâtés. Saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin ne sont pas exempts de recherches, saint Léon et saint Grégoire encore moins. Dira-t-on que la simplicité soit chose païenne et qu'elle ne doive point être enseignée et inspirée par l'exemple à des élèves chrétiens ? Ira-t-on jusqu'à prétendre que les exemples contraires soient sans inconvénient ? Pour moi, je le nie, et je n'en veux d'autre preuve que l'influence des subtilités de saint Augustin, influence si sensible, non pas, comme vous l'avez dit, dans les sermons de Bourdaloue, mais dans ceux de Bossuet, malgré la solidité naturelle de ce grand esprit.

Certes, la justesse innée du génie de Bossuet a pris le dessus ; il s'est dégagé avec le temps de l'imitation de ce qui n'est qu'ingénieux dans les Pères : et le grand goût de son siècle lui étant en aide, il a épuré ses propres sermons ¹, écrit ses *Oraisons funèbres* et laissé loin derrière lui Cicéron et Démosthènes. C'est chez lui surtout que la supériorité de l'éloquence chrétienne, de la langue chrétienne est tout-à-fait hors de ligne. Mais Bossuet était un humaniste éminent ; il était loin de mépriser Homère, et, bien que son génie relevât directement, après Dieu, de la méditation des livres saints et de la lecture assidue des Pères, il n'aurait point nié les obligations qu'il avait aux Jésuites de Dijon, ses premiers maîtres, et aux classiques profanes, ses premiers modèles, quant au langage.

Il est temps de conclure, et je voudrais le faire en peu de mots, non que la discussion soit épuisée, bien s'en faut ; mais je suis de ceux qui craignent que le public ne s'en fatigue, bien avant que chacune des deux thèses ait complété l'exposé de ses arguments.

¹ M. l'abbé Vaillant, dans son curieux travail sur les sermons de Bossuet, a montré combien ce grand homme les corrigeait dans son âge mûr.

Ma conclusion, la voici : L'enseignement, de nos jours, n'est pas assez chrétien. Il faut tout faire pour le rendre tel, et j'y travaille, pour ma part, de toutes mes forces depuis trente-cinq ans. *L'Univers* peut beaucoup en ce sens, mais à une condition, celle de rester dans le vrai, de ne rien exagérer.

Pour cela, il faut que *l'Univers* se sépare de M. Gaume, qui exagère tout.

M. Gaume exagère prodigieusement le danger des anciens, *tels qu'ils sont expliqués au collège* ; Mgr de Chartres a dit la vérité sur ce point. Ils ne font point croire à Jupiter ; ils ne rendent pas l'écolier sceptique (si le doute surgit dans son âme, il vient d'ailleurs) ; ils ne corrompent point ses mœurs (la corruption des collèges a une tout autre source). Ils ont le tort de peindre l'antiquité trop en beau ; mais un enseignement sain de l'histoire est le contre-poids naturel et efficace de ce péril très réel. Leur morale est incomplète et pleine d'ostentation ; mais loin qu'elle soit trop païenne, le tort de quelques livres classiques, et notamment du *Selectæ à profanis* est au contraire de faire cette morale trop chrétienne.

M. Gaume exagère surtout quand il nomme la syntaxe des classiques le latin païen. Le syntaxe des classiques n'est ni païenne ni chrétienne, elle est tout simplement latine.

M. Gaume exagère le peu d'importance de la question au point de vue du sens littéraire, comme à celui du sens grammatical à former chez les enfants.

M. Gaume exagère enfin le mérite classique des Pères de l'Eglise. J'ose dire que j'en parle en homme qui les admire, qui les aime. Le premier, j'en ai recommandé l'introduction dans les classes ; je les ai lus spécialement dans cette pensée, et c'est pour cela même que j'insiste pour qu'on ne les mette pas trop tôt dans les mains des enfants. Faut-il tout dire ? Ce n'est pas le moyen de rendre ceux-ci plus chrétiens. Les commençants *n'aiment pas* les auteurs qu'ils traduisent ; les difficultés de la version leur gâtent le charme du texte. Puis les enfants ne goûtent pas les préceptes, la morale abstraite ; il leur faut la morale en actions, et, dans ses actions, de la variété. Or, dans les Actes des Martyrs et dans les vies des Pères du Désert, il y a bien des traits qui se ressemblent. Si je suis bien informé,

l'expérience de la traduction des Pères dans les classes inférieures a été faite dans un établissement considérable, au collège de Saint-François-Xavier, à Besançon, et cette expérience conclut contre M. Gaume.

Quoi qu'il en soit, qu'on ne l'oublie pas, la France n'est point isolée à cet égard : à tort ou à raison, toute l'Europe lettrée attache le plus grand prix à sauvegarder les bonnes lettres. Si donc on veut obtenir la réforme des études par le christianisme, il faut avant tout rassurer l'Europe lettrée sur ce point. Or, je pose en fait qu'elle ne peut être rassurée que par l'abandon du plan de M. Gaume. Tant que ce plan pèsera sur elle comme un *cauchemar* (le mot n'est pas de moi), l'Europe lettrée ne voudra entendre à aucune réforme, et la liberté même de l'enseignement sera remise en question, comme compromettant les bonnes études et faisant baisser le niveau des intelligences. M. Gaume protestera ; mais il ne sera pas écouté des hommes compétents, j'en ai peur.

Si je ne parle point de la *Biblia parvula ad usum tirunculorum*, c'est que je n'aime point à abuser de mes avantages. M. Gaume, certes, a des intentions parfaites ; son but est excellent ; mais il s'est trompé sur les moyens ; cela est évident pour moi.

Cela dit, et sous la réserve de ce qui précède, je m'associe pleinement, mon cher ami, à votre réaction contre les excès de la Renaissance, heureusement fort affaiblis de nos jours, à votre croisade pour une réforme chrétienne de l'enseignement des langues anciennes, bien plus, de tout l'enseignement classique. Sans doute, il faut commencer par dire (sans exagération s'il se peut) les défauts de ce qui est. Mais, pour que la réforme soit sérieuse et profonde, il faut se hâter de former des maîtres qui fassent mieux : c'est là plus de la moitié de la tâche ; il faut aussi, à l'exemple de M. Gaume et sous une inspiration plus heureuse, préparer des livres pour aider ces maîtres. Pour ne parler que de la littérature chrétienne, il faut des *Selecta à Patribus* gradués suivant la force ascendante des trois classes supérieures de latinité ; il faut un choix bien fait dans les chants liturgiques du moyen âge. Il faut des *Manuels d'histoire* chrétiens pour toutes les classes (comme ceux de Møller, que vous annonciez l'autre jour). Il faut, par-dessus tout, une histoire du christianisme, à la fois courte,

exacte et éloquente, qui fasse aimer l'Eglise comme on aime sa patrie, et qui forme des chrétiens, c'est-à-dire des hommes qui, au besoin, confessaient leur foi dans l'exil comme saint Athanase, ou sur l'échafaud comme les martyrs. Cela n'empêcherait point d'être humaniste avec Thomas Morus, et les classiques profanes, sagement étudiés dès les plus tendres années, n'y feraient nul obstacle. Former et développer le sens chrétien par toute l'éducation, et spécialement par l'enseignement chrétien de l'histoire, voilà ce qui importe, voilà ce qui presse, voilà ce qui serait surtout efficace. Voilà le grand œuvre auquel l'*Univers* doit convier de plus en plus les chrétiens du dix-neuvième siècle, et pour lequel je suis prêt, mon cher ami, à me déclarer votre second.

FOISSET.

N° 5.

Fragments traduits des ouvrages de M. l'abbé Audisio.

Nous avons annoncé (p. 76 et 94) les textes italiens de M. l'abbé Audisio : de sages conseils nous décident à traduire les plus beaux morceaux. Il est inutile de faire l'éloge des ouvrages de M. l'abbé Audisio, cet illustre exilé du Piémont, ancien président de l'Académie royale catholique de la Soperga, et que le Pape Pie IX vient de nommer chanoine de Saint-Pierre, et professeur à l'Université romaine. Les livres de ce savant ecclésiastique ont reçu la solennelle approbation de son Eminence le cardinal Lambruschini, de l'archevêque-secrétaire de la Propagande, du patriarche de Venise, de Mgr l'évêque d'Aversa, etc. — J'ESPÈRE QU'ON NE DIRA PAS QUE M. L'ABBÉ AUDISIO EST UN GALLICAN.

Je diviserai en deux paragraphes ce qui regarde le côté littéraire et le côté moral de la question.

§ — 1.

« Perfectionner avec énergie la parole humaine, cet instrument de la parole divine dans la rédemption des âmes, tel est le premier pas

de notre carrière.... L'étude des classiques profanes est-elle utile ou non à l'éducation des élèves du sanctuaire? Cette question a été résolue affirmativement par l'exemple des Pères, des docteurs ecclésiastiques, spécialement de ceux qui résistèrent avec tant de force à l'édit de Julien, et aussi par l'usage constant et universel des écoles catholiques. *Pour moi, je regarde cette étude non-seulement comme utile, mais comme nécessaire.....* L'habitude du beau langage se contracte à l'école des classiques de Rome et d'Athènes : ces deux nations possédèrent à un degré éminent le don d'une parole vive et franche, qui met en relief les idées, qui ouvre l'intelligence, réchauffe le génie et excite le talent..... Les auteurs grecs et latins sont donc des sources fraîches où l'on trouve une perpétuelle vitalité dans les idées comme dans le discours. Ils sont des modèles de bon goût : je veux parler de cette exquise délicatesse de sentiment qui sait choisir comme par instinct ce qui convient le mieux pour la pensée, l'expression et l'action, selon les personnes, les temps, les lieux. Or, qui devra plus utilement qu'un ecclésiastique posséder cette précieuse faculté, lui, dont la parole et les actions sont le premier mobile des pensées et des volontés des autres? Il faut donc que la jeunesse du sanctuaire se forme à ces habitudes de goût dans ses degrés élémentaires, c'est-à-dire la pensée, la parole et la composition. Ces habitudes se contracteront parfaitement avec la méditation des classiques grecs et latins, dont les narrations et les personnages savent exprimer l'homme dans toute la virilité de la nature, et la perfection de l'art. Regardez leur statues : de chacune d'elles, on pourrait dire *incessu patuit Dea*. Sur ces fronts, on voit briller des pensées dignes du roi de la nature, et toute la noblesse de cette merveille de la création. La simplicité la plus vivante, la plus naturelle, la plus décente, la plus harmonieuse, accompagne leurs attitudes et leurs mouvements. Se former sur ces modèles, c'est apprendre à penser et à parler avec simplicité, vérité et bienséance..... Les orateurs et les historiens de la littérature classique latine *doivent donc être les modèles, où les maîtres et les disciples iront chercher l'inspiration.....*

» Pourquoi, au seizième siècle, la littérature italienne devient-elle si célèbre? On le doit aux classiques grecs et latins qui étaient alors étudiés avec ardeur : et la familiarité de ces deux langues donnait de

la force, de la subtilité et de l'ampleur au talent de la jeunesse : elle leur communiquait l'habitude de lier les idées, la certitude du raisonnement, la finesse et la vérité du jugement, la vigueur du pinceau et la saveur de l'élégance..... Les inspirations et l'étude *passionnée* (amoroso) des classiques sont utiles surtout dans cette partie du style qui s'identifie avec les pensées et les affections, et qui jaillit spontanément des profondeurs de l'âme : le style, ainsi formé dans les sphères élevées de la littérature ancienne, s'élançe vers les hauteurs de la vérité lumineuse, et nous montre un je ne sais quoi d'antique, de vénérable, qui procure à l'âme des heures de jouissance et d'extase... *En France, les écrivains du dix-septième siècle durent en grande partie leur supériorité au commerce familier qu'ils avaient entretenu avec les classiques, et à cette forte nourriture, QU'ILS AVAIENT REÇU DÈS LEUR ENFANCE..... LES PRÉLATS FRANÇAIS SERVIRENT EN MÊME TEMPS LA CAUSE DES LETTRES ET CELLE DE LA RELIGION, EN EXCITANT DE LA MANIÈRE LA PLUS ACTIVE LES MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT QUI REPOSENT SUR LES GRANDS MODÈLES DE ROME ET D'ATHÈNES, selon ces sages paroles de Fénelon : « J'avoue que l'émulation des modernes serait dangereuse, si elle se tournait à mépriser les anciens, et à négliger de les étudier. Le vrai moyen de les vaincre est de profiter de tout ce qu'ils ont d'exquis, et de tâcher de suivre encore plus qu'eux leurs idées sur l'imitation de la belle nature. Je crierais volontiers à tous les auteurs de notre temps que j'estime et que j'honore le plus :*

Vos exemplaria græca

Nocturnâ versate manu, versate diurna.

» Si jamais il vous arrive de vaincre les anciens, c'est à eux-mêmes que vous devrez la gloire de les avoir vaincus. »

» Ainsi parlait ce grand émule d'Homère dans ses *Lettres sur les occupations de l'Académie*. AVEC CETTE MÉTHODE, LA FRANCE VERRA RENAITRE LES FÉNELON ET LES BOSSUET..... Nous voudrions que non-seulement on relevât l'étude et l'estime des classiques *dans l'enseignement inférieur*, mais que même dans les examens et les concours de théologie, on fit un plus grand cas de la langue et du style (*Introduzione agli studi eccles.*, l. 1, c. 2 et 5 passim).

« Au lieu de faire des spéculations théoriques, ne serait-ce pas abrégé le chemin, épargner le temps et la fatigue, que de mettre à profit les

études et l'expérience des anciens? Si donc nous voulons devenir éloquentes, il faut apprendre à leur école les préceptes naturels qu'ils ont développés avec tant d'art et de lumière..... Dans le traité de Cicéron (*De Oratore*), on trouve dépeinte l'image du plus parfait orateur : chaque précepte est expliqué et mis en lumière par les profondes observations que Cicéron avait faites, et qui l'avaient conduit lui-même avec tant de gloire au sommet de l'éloquence... Je me tais sur Cicéron, *parce que je ne pourrais rien vous dire de si grand, qui ne diminuat le mérite de cet orateur.....* La maturité de la sagesse, en exposant les grandeurs et les vices de l'éloquence, la grâce et l'urbanité romaine, la beauté de la forme, le sens de la critique, l'étendue de l'érudition, et la richesse du style, sont des qualités rarement unies ensemble : Quintilien les possède toutes, et c'est là ce qui fera considérer ses ouvrages comme un monument cher à tous les siècles. *Mais nous, chrétiens, comment profiterons-nous d'un travail où tout est profane?* Les exemples de Quintilien sont, il est vrai, tous tirés d'auteurs profanes : mais ses préceptes sont tels, QU'ILS APPARTIENNENT A CETTE SOUVERAINE RAISON QUI CRÉE EN NOUS L'ÉLOQUENCE..... Le génie de la religion modifiera ce type général, et nous arriverons à former un beau modèle d'éloquence chrétienne... En lisant Cicéron, nous apprendrons à revêtir notre pensée de toute la magnificence dont l'esprit humain est capable... Rappelons parmi nous son génie, en l'imitant... et peut-être l'heure n'est pas loin où des cendres d'un Cicéron païen on verra sortir un Cicéron chrétien.... Le P. Segneri a pris, à l'école de Virgile, la souplesse, la simplicité, le naturel et la vérité de son style : l'expression du poète romain est toujours la fidèle image d'une idée limpide, et dans le célèbre jésuite je vois briller les couleurs du cygne de Mantoue....

> C'est une pensée de Platon que dans Homère se trouvent les principes et les semences éternelles du beau. Le Dante appelle Homère le premier poète, qui vole, comme l'aigle, au-dessus des autres. **TOUS LES SIÈCLES ONT CONFIRMÉ CETTE SENTENCE DE PLATON ET DU DANTE.** En effet, le génie d'Homère à pénétrer la nature des choses, à en découvrir l'harmonie, est vif et intrépide comme le regard de l'aigle : et sa muse, dans son vol sublime et facile, semble se jouer des difficultés : par la force de sa nature, et sans apparence de fatigue,

elle étend ses ailes robustes comme celle du souverain des airs....
Lisez Homère : Bossuet le lisait, l'étudiait, et le recommandait aux jeunes orateurs : c'est en le lisant et en l'étudiant qu'il sut s'approprier cette sublime simplicité, qui le rend semblable au poète de Chio, et l'élève, comme l'aigle, au-dessus des orateurs français.....

» Couleurs vives et lumineuses, imagination sublime et féconde, qui présente cent fois les mêmes pensées, et toujours d'une manière nouvelle et merveilleuse ; hardiesse heureuse et sûre de ne jamais passer les limites du bon goût, dont il est le premier et souverain législateur au jugement des siècles ; tel est le portrait d'Horace. Lisez surtout son *Art poétique*, et vous y trouverez résumé le sens régulateur de toute littérature » (*Lexioni di eloq. sacr.*, éd. 5^e, t. 1, *Lex.* 3^e et 4^e).

Les Leçons d'éloquence sacrée, auxquelles nous empruntons ces fragments, ont été approuvées en ces termes par le cardinal Lambruschini : « Aux justes éloges que j'ai déjà donnés à votre mérite distingué, le 27 août dernier, je suis heureux de joindre le témoignage flatteur qu'ont rendu les examinateurs chargés d'étudier vos *Leçons d'éloquence sacrée* : cette approbation rassurera tout le monde sur la pureté de votre doctrine, et prouvera de plus en plus la très grande utilité que la lecture de cet ouvrage pourra procurer à la jeunesse, et surtout aux élèves du sanctuaire. » L'approbation de l'archevêque—secrétaire de la Propagande ne laisse rien à désirer : « Quùm exponente reverendissimo patre sacri Palatii apostolici magistro, librum cui titulus *Lexioni di eloquenza sacra*, auctore D. Willelmo Audisio, examinaverim, NON MODO NIHIL IN EO REPREHENSIONE DIGNUM, VERUM OMNIA QUÆCUMQUE DOCTUS VIR COMPLEXUS EST, MIHI VISA SUNT PIË ADMODUM SAPIENTERQUE CONSCRIPTA.... Illud ratum arbitror, ac planè sentio, ejusmodi opus, si divulgetur, permagnum ecclesiasticæ juventuti emolumentum fore allaturum. »

Ces paroles ne sont-elles pas, par contre-coup, la réprobation des doctrines littéraires du *Ver rongeur*? — Que nos adversaires condamnent donc encore M. l'abbé Audisio ! ils ont déjà condamné le Concile de Reims présidé par Mgr le cardinal Gousset, et approuvé par le Saint-Siège. La route est ouverte.

§ — 2.

« Deux choses élèvent les sociétés : écrire et faire de grandes actions. Or, ces deux choses s'apprennent à l'école des classiques.....

» Après les actions illustres, Rome donna naissance aux grands écrivains, car l'éloquence virile se développe dans les cœurs magnanimes, et se nourrit au milieu des faits éclatants. Aussi, quand on prépare les nations à la gloire, il faut exciter et récompenser en même temps les belles actions et les ouvrages qui les célèbrent dignement : l'éloge du passé sert d'exemple aux générations futures, ET CET EXEMPLE EST UN GERME FÉCOND DE VERTUS A L'ESPRIT ET AU CŒUR DE LA JEUNESSE.

» En vérité, quel est l'élève qui ne sera point émerveillé en étudiant, non-seulement au point de vue grammatical, mais *au point de vue philosophique et civil*, Cicéron, Tite-Live, Plutarque, Xénophon, Thucydide, Tacite, Salluste, pourvu que le maître soit un homme capable de sentir, de penser, et de rendre les pensées et les sentiments. *Les temps et les conditions actuelles ne demandent-elles pas que les langues, le goût, les caractères se restaurent à l'école de cette pure et forte antiquité?*

» Qu'est-ce que l'homme de nos temps modernes? A part les fervents disciples de l'Evangile, à part quelques exceptions qui honorent la nature humaine, l'homme moderne, comparé aux anciens, est comme un petit maître comparé à un héros. La cause de cette différence est facile à deviner : chez les anciens, plus accoutumés à l'action qu'à la parole, l'éducation était généreuse, mâle, inspiratrice de la vertu : chez les modernes, au contraire, qui sont plus habiles à parler qu'à faire, l'éducation est efféminée et presque nulle.... Or, comme c'est de cette génération énervée et non des régions célestes, qu'on doit tirer les ministres du Seigneur, *il faut commencer à se servir de ces exemples magnanimes de vertus privées et publiques, telles qu'on les rencontre dans les livres des deux plus grandes nations, pour éveiller chez les jeunes gens les semences vitales d'une forte nature, et les développer ensuite et les diviniser avec la vertu surnaturelle de la religion.*

...» Ainsi, les jeunes gens trouveront des préceptes et des modèles de toute vertu. Quelles sont morales et orthodoxes les paroles avec lesquelles Scipion déclare à Massinissa que parmi toutes les vertus la chasteté est la plus digne de louanges, que les jeunes gens ont moins à craindre les armes des ennemis que les douceurs de la volupté, et que triompher du plaisir est une gloire plus grande que celle de la plus brillante victoire !... Peut-être j'insiste trop sur ce point, mais il faut aider la nature de toute manière. Avec de tels exemples, les jeunes gens prendront l'esprit de leurs anciens pères, et rougiront d'être inférieurs, eux chrétiens, aux vertus des païens ; ils détesteront la mollesse efféminée et l'afféterie des hommes de notre siècle qui se regardent comme des héros, et sont à peine des enfants. En s'accoutumant à respirer cette atmosphère, et à jouir du spectacle de ces figures si fortes et si parfaitement dessinées, ils aspireront à les imiter. Si on commence par les exemples des saints, les élèves répondront : c'étaient des saints. Mais si on les presse en leur montrant l'exemple des païens, l'argument procédera du moins au plus, et ils ne sauront que répondre... La force de cette juste gradation est évidente ; l'avilissement, la bassesse, la nullité des caractères, si fréquentes dans le monde moderne, requièrent l'emploi de cette méthode » (*Introdux. agli studi.*, lib. 1, c. 3).

N° 6.

Réponse à quelques objections historiques.

La force démonstrative de nos *Recherches historiques* repose, pour un grand nombre de passages, sur la valeur que nous avons donnée aux mots *artes liberales, humaniores litteræ, grammatica*, etc. Aussi, nos adversaires se sont étudiés à dénaturer le sens ordinaire de ces expressions, sens reconnu par tous les hommes qui se sont occupés de linguistique. La question est désormais jugée au tribunal de tous les hommes compétents : « On a contesté à la grammaire, pendant le moyen âge, dit le R. P. Daniel, toute l'extension et l'importance que

lui attribuait M. Landriot. Après les définitions que nous donnons ici, et celles que nous avons données ailleurs, **TOUT DOUTE EST DÉSORMAIS IMPOSSIBLE** » (*Corresp.*, t. 30, p. 299). Cependant, je crois devoir insister sur ce point qui est capital : Si j'établis solidement le sens véritable des mots *grammatica*, *artes liberales*, *humaniores litteræ*, *seculares litteræ*, toutes les objections et les dédains de nos adversaires seront appréciés par les hommes sérieux.

Voici d'abord quelques observations préliminaires que j'avais déjà soumises à la *Revue* de M. d'Alzon :

M. Monnier conteste la valeur démonstrative de nos témoignages : « Produire des biographies, exemples particuliers, très souvent exceptionnels, de l'éducation individuelle de personnages illustres, placés dans des conditions privilégiées pour une instruction littéraire peu répandue, ordinairement inaccessible, généralement dédaignée, au moyen âge surtout, méprisée certainement ou du moins toujours suspectée dans les premiers siècles de l'Eglise, — et conclure à la généralité de l'usage des études profanes, à la diffusion, au commerce journalier de ces études, est-ce conclure avec une parfaite rigueur? » — Généralement l'histoire ne conserve que les biographies des hommes illustres, et ces biographies ont toujours été considérées comme servant à indiquer l'esprit d'une époque, surtout quand elles sont nombreuses, et qu'elles retracent la vie des personnages qui ont dirigé le mouvement littéraire. Si nous voulions exquiser l'histoire des écoles au siècle de Louis XIV, nous n'aurions guère, comme preuve testimoniale, que la biographie des hommes plus ou moins célèbres de cette grande époque; et cependant nous serions admis à conclure la généralité de ces mêmes études pour les intelligences d'un ordre inférieur. — D'ailleurs, nous avons présenté plus que des biographies : après chaque siècle, nous avons montré l'organisation des écoles, et cette organisation ne laisse aucun doute sur la thèse que nous avons développée. Nous croyons donc encore être autorisé à ne point admettre que la littérature des anciens était « généralement dédaignée, au moyen âge surtout, méprisée certainement ou du moins toujours suspectée dans les premiers siècles de l'Eglise. »

Les détails que donne M. Monnier pour établir que l'instruction était difficile, que les livres étaient rares, que les classiques païens

devaient être peu répandus, etc., etc., ne me paraissent prouver qu'une seule chose, la rareté et les difficultés relatives de l'instruction littéraire; mais là où cette instruction était organisée, elle se donnait au moins en grande partie avec les auteurs païens. — L'objection de M. Monnier pourrait se retourner aussi bien contre les classiques chrétiens : « Les livres, dit-il, se perdaient plus aisément qu'ils ne se » conservaient. Il était difficile de les étudier et d'en écrire de nou- » veaux. N'est-il pas permis de douter que les enfants eussent entre » les mains les auteurs profanes à peu près comme ils ont pu les avoir » après la découverte de l'imprimerie? » Les mêmes raisonnements peuvent se faire sur les auteurs ecclésiastiques.

M. Monnier continue : « Mais les Pères de l'Eglise, nous dit M. Lan- » driot, n'ont-ils pas étudié les lettres profanes dans leur jeunesse? » Sans doute; mais les lettres profanes étaient la seule littérature du » temps, le grec et le latin étaient les langues de l'époque; où ap- » prendre ailleurs et ces langues et leurs littératures? Autant vau- » drait nous opposer Cicéron et les écrivains du siècle d'Auguste se » formant aux lettres dans le commerce des écrivains de Rome ou » d'Athènes, et autorisant ainsi l'étude des lettres profanes. » —
 1° Pourquoi ai-je établi que dans les cinq premiers siècles de l'Eglise les auteurs païens étaient entre les mains des enfants? M. Gaume avait affirmé le contraire; ma démonstration n'était donc pas inutile.
 2° Il me semble que si les auteurs païens eussent été aussi dangereux qu'on le suppose, les illustres docteurs des premiers siècles eussent créé immédiatement une littérature classique exclusivement chrétienne, et cette création n'aurait rien coûté ni à leur zèle ni à leur génie; car M. Monnier (p. 106) reconnaît avec nous « que l'Eglise possédait, dans » les cinq premiers siècles, de riches trésors de science et de littéra- » ture étrangère dans la personne des païens illustres convertis à la » foi, et que le christianisme était dignement représenté sous le rap- » port littéraire et scientifique..... » (v. *Observations*, p. 3, 4 et 5).

« Certaines assimilations inexactes, dit M. Monnier nous paraissent » avoir égaré la critique de M. Landriot. Le sens qu'il donne au mot *lit-* » *teræ* laisse entrevoir quelque confusion et demande à être éclairci. La » valeur des termes *pueritia*, à *pueris*, est, dans son livre, plus d'une fois » indéterminée ou exagérée. Les études du moyen âge paraissent,

» dans ses souvenirs, perdre leur caractère, et se moderniser jusqu'à
 » devenir une organisation semblable à notre système actuel. On
 » comprend que les arguments de l'auteur des *Recherches historiques*
 » puissent être singulièrement affaiblis, si les textes qu'il cite n'ont
 » plus la portée qu'il croit, à son point de vue, être en droit de leur
 » assigner. »

Je crois avoir établi, par de nombreux documents historiques, que les études littéraires au moyen âge se faisaient au moins en grande partie avec les auteurs païens : je suis loin d'avoir épuisé la matière, et d'autres mains plus habiles que la mienne viendront explorer ce champ encore inconnu. Cependant, l'ensemble des preuves que j'ai exposées me semble suffisant pour asseoir un jugement historique. Je me contente de renvoyer au petit traité *De Animæ exilio* du célèbre Honorius d'Autun, que j'ai cité en partie dans mes *Conférences* (t. 1, p. 98-102), et aux *Institutions* de Cassiodore. Que M. Monnier veuille bien jeter un coup-d'œil sur ces deux documents, et il ne me reprochera plus d'avoir modernisé les études du moyen âge. ¹

« Il est bien entendu qu'au siècle d'Auguste, le mot *litteræ* ne
 » pouvait se dire que des lettres profanes. Mais nous réclamons con-
 » tre la signification que tend presque toujours à lui donner M. Lan-
 » driot, qui voit les *belles-lettres* dans ce mot, partout où il apparaît
 » dans les biographies dont ses patientes recherches nous permettent
 » d'interroger les renseignements historiques. Parce que Cicéron a
 » écrit : *Deditus litteris à pueritid*; Pline : *Initiatus litteris*; Quin-
 » tilien : *Instituere litteris*; est-ce à dire que ces mêmes expressions,
 » employées la plupart du temps par des écrivains de la Renaissance
 » dans la biographie de saints du moyen âge, attestent l'existence, à
 » cette époque, d'un enseignement *profane* et l'étude des *classiques*
 » païens, précisément comme on l'entend aujourd'hui ? »

¹ L'illustre chancelier, grand organisateur des écoles dans les monastères, veut avec Quintilien, que les élèves soient exercés dès le bas âge dans toutes les sciences et les lettres humaines : *A prima ætate, per cunctas artes ac disciplinas nobilium litterarum erudiendum esse* (t. 2, p. 1164, éd. Migne). — M. Gaume reconnaît cette pensée de Cassiodore : « Dans son plan d'étude, ou plutôt dans son programme d'une Université catholique, ce qui domine c'est la science de Dieu et des choses divines. Toutes les sciences humaines y servent et y conduisent, et méritent pour cela d'être cultivées » (*Ver rongeur*, p. 81).

Il me semble que je n'ai point appuyé la signification du mot *litteræ* au moyen âge sur le sens que lui donne Cicéron. J'ai commencé par établir (*Recherches*, p. 181, 182) d'après Cicéron, Pline et Quintilien, le sens primitif du mot *litteræ*; puis, dans les numéros 2 et 3, j'ai prouvé par des raisonnements empruntés aux passages eux-mêmes, qu'au moyen âge le mot *litteræ*, quand il est le seul et que rien ne détermine un sens particulier, conserve la signification primitive qu'on lui donnait au siècle d'Auguste. Je n'ai donc point conclu du sens de Cicéron au sens donné par le moyen âge, comme l'assure M. Monnier; et les citations de mes *Recherches*, pour les douze premiers siècles surtout, sont empruntées presque toujours aux historiens de l'époque, ou à ceux qui ont reproduit leur texte avec fidélité.

« Un certain effort d'imagination est nécessaire pour faire pénétrer » le sens de *belles-lettres*, de *littérature profane*, dans la plupart des » citations de M. Landriot. De petits enfants à peine sevrés, abordant » l'étude des belles-lettres, déroutent un peu l'esprit. L'*érudition*, le » *savoir*, comme on peut l'entendre dans une foule d'expressions de » Cicéron, ne sauraient s'appliquer aux extraits que nous allons re- » produire; et si l'*éloquence* et la *poésie*, domaine de la littérature, de- » vaient se retrouver peut-être dans quelques-uns, à quel autre sens » recourir dans tous les autres, sinon à celui d'*études de grammaire*, » afin de rester dans l'interprétation seule possible et vraie? Cicéron » désigne par *litteræ* la grammaire. Quintilien confirme cette signi- » fication : *Grammaticæ quam, in latinum transferentes, LITTERA-* » *TURAM vocaverunt*. Les grammairiens, d'après Suétone (*de Ill.* » *Gramm.* IV), s'appelaient *litteratores*. Adopter ce sens pour le mot » *litteræ* est le seul moyen d'interpréter, d'une manière raisonnable, » les passages suivants; c'est leur ôter ce qu'il y aurait, sans cela, d'ex- » traordinaire et de forcé. Car alors nous en sommes aux *principes gé-* » *néraux de l'art de parler et d'écrire*, qui ouvrent dans Quintilien. » par exemple, la série des études de l'orateur. »

Une seule réponse choisie parmi les nombreux exemples cités dans les *Recherches*. Est-il vrai que saint Jérôme ait dit en parlant de ses études littéraires : *Presque dès le berceau j'ai usé ma vie au milieu des grammairiens, des rhéteurs, des philosophes?* (*Préf. sur Job.*) Il est des expressions qui sont des preuves incontestables, alors même que la

rigueur d'une balance mathématique y découvrirait une hyperbole. — D'ailleurs, je n'ai point voulu dire que des enfants, à peine sortis du berceau, fussent initiés immédiatement à toutes les profondeurs de la science littéraire : ils faisaient ce que font encore les enfants de notre époque; ils commençaient par les premiers éléments, puis gravissaient successivement les hauteurs du Parnasse. Les objections de M. Monnier ne nous semblent donc pas détruire le sens général que nous avons donné aux mots *litteræ* et *pueritia*, dans les passages cités; et ce sens, alors même qu'il paraîtrait douteux en certains textes isolés, serait toujours fixé par l'organisation générale des écoles au moyen âge. Si l'on disait aujourd'hui : Cet enfant étudie *les Lettres* dans tel collège ou séminaire, le plan des études suivi dans la maison fixerait immédiatement le sens de l'expression.

Quand au mot *grammaire*, j'ai établi (p. 30 et 86 des *Recherches*) la signification du mot, d'après les plus graves autorités. Comme M. Monnier ne se croit pas suffisamment renseigné, j'invoquerai encore, à l'appui de mon opinion, un des plus célèbres écolâtres du moyen âge. Honorius d'Autun a ainsi échelonné l'enseignement chrétien : au premier degré, la grammaire; au deuxième, la rhétorique; au troisième, la dialectique; au quatrième, l'arithmétique; au cinquième, la musique; au sixième, la géographie; au septième, l'astronomie; au huitième, la physique; au neuvième, la mécanique; au dixième, l'économique; et au dernier degré, l'Écriture-Sainte. Or, au premier degré, c'est-à-dire à l'enseignement de la grammaire, il rattache l'étude des poètes tragiques, comiques, satiriques et lyriques, comme par exemple, dit-il, Lucain, Térence, Perse, Horace (*De Animæ exilio*). — L'interprète ici n'est pas suspect; c'est un auteur du moyen âge, directeur des études chrétiennes, qui établit le sens du mot *grammaire* et sa valeur pratique dans les écoles.

M. Monnier discute encore sur le sens du mot *juventus, adolescens*. Mais dans un grand nombre de nos citations, l'âge est déterminé, et toute discussion philologique est impossible : cinq ans, six ans, sept ans, huit ans (*Recherches*, p. 240, 241, et toute la première partie). Et saint Jérôme qui avait étudié les rhéteurs, les grammairiens et les philosophes, *presque dès le berceau* ! — Nous savons, du reste, par des témoignages incontestables, que les enfants étaient reçus dans les

écoles des monastères, dès le bas âge, ab ineunte ætate; cette parole est une réponse générale aux objections de détail. Il pouvait sans doute se présenter aux écoles des jeunes gens plus âgés; c'est ainsi que dans nos petits séminaires, il arrive de rencontrer dans les classes inférieures des jeunes gens de 18 à 20 ans; mais cette tardive initiation aux études littéraires n'empêche pas la règle appliquée aux enfants plus jeunes » (*Observ. à la Revue de M. d'Alzon*).

A ces réflexions générales, j'ajouterai encore un certain nombre de textes, qui ne laisseront aucun doute à ce sujet.

Le sens des mots *artes liberales, humaniores litteræ, seculares litteræ, grammatica*, étant parfaitement défini chez les écrivains du siècle d'Auguste, je commencerai la série des témoignages historiques au quatrième siècle.

Saint Augustin parlant des *classiques païens*, que voulait interdire Julien, se sert des mots *liberales litteras, litteraturam et oratoriam: Christianos liberales litteras docere ac discere vetuit (Julianus) (Cité de Dieu, l. 18, c. 52): Prohibiti sunt christiani docere litteraturam et oratoriam (Confess., l. 8, c. 5)*.

Saint Augustin dit encore: « J'aimais les lettres latines, non point les premiers éléments, mais celles qu'enseignent ceux qu'on appelle grammairiens: *adamaveram latinas (litteras) non quas primi magistri, sed quas docent, qui grammatici vocantur (Conf., l. 1., c. 13)*.

Rufin reproche à saint Jérôme d'avoir fait l'office de grammairien, c'est-à-dire d'avoir expliqué Virgile, les comiques, les lyriques et les historiens: *Partes grammaticas exsecutus (est), et Maronem suum, comicosque ac lyricos et historicos auctores puerulis exponebat (Rufin, Apol., l. 2, n° 8)*.

Le sens du mot Grammaire peut-il être douteux dans ce passage de saint Jérôme, rapporté par le Droit Canon: *Si quis grammaticam artem noverit, vel dialecticam, ut rationem rectè loquendi habeat, et inter falsa et vera dijudicet, non improbamus: sed non est scientia illa pietatis. Scientia pietatis est nosse legem, intelligere Prophetas, Evangelio credere, Apostolos non ignorare. Et è contrario multi sunt qui habent pietatis veram cognitionem, sed non statim et cæterarum artium et earum, de quibus supra mentionem fecimus veritatem (Decr., 1 p. Dist. 37. Hieronym., in Ep. ad Tit., c. 1)*. — La

science de la grammaire n'est-elle pas ici représentée comme totalement différente de la science religieuse ?

Cassiodore définit la grammaire : *Grammatica est peritia publicè loquendi ex poetis illustribus, oratoribusque collecta* (*De Artibus*, t. 2, p. 1152). Puis il cite Donat, Lucrèce, Virgile. « *La Rhétorique, c'est l'art de bien dire dans les questions civiles, ainsi que l'enseignent les maîtres des lettres séculières : ars Rhetorica est, sicut magistri tradunt secularium litterarum, bene dicendi scientia in civilibus quæstionibus.* Puis il cite Cicéron, qu'il appelle une lumière incomparable pour l'éloquence, *eloquentiæ lumen eximium.* Quintilien, *ce docteur excellent*, qui l'emporte sur tous les autres, si l'on excepte les fleuves de l'orateur romain : *Quintilianus doctor egregius, qui post fluvios Tullianos singulariter valuit implere quæ docuit* (ib. p. 1164).

Ces paroles ne suffisent-elles pas à justifier des définitions que M. Ozanam a données avant moi sur le sens du mot *Grammaire* au moyen âge : « Pendant que les uns s'attachent au code de Théodose et de Justinien, la grammaire, qui fait l'étude des autres, ne se réduit point aux règles élémentaires de la langue latine : elle comprend la lecture, le commentaire et l'imitation des poètes classiques » (*Doc. inédits*, p. 18). « La définition DES SEPT ARTS est déjà indiquée par Philon, de *Congressu*, qui définit ainsi la grammaire, EN LUI DONNANT TOUTE L'ÉTENDUE QU'ELLE GARDE AU MOYEN ÂGE. Je cite la traduction latine : *Scribere legereque est minùs perfectæ grammaticæ quam quidam, torquentes vocabulum, grammatisticam vocant, perfectioris autem poetarum historicorumque explicatio* » (*La Civil. chez les Francs*, p. 389).

Saint Isidore de Séville définit la grammaire, la science de bien parler, l'origine et le fondement des arts libéraux : *Grammatica est scientia rectè loquendi, et origo et fundamentum liberalium litterarum* (*Etym.*, l. 1, c. 5). Elle renferme, outre les notions élémentaires, l'étude des tropes, que l'on peut étudier dans Virgile, Ennius, Perse, Horace, etc. ; l'étude des fables comme celles d'Esopé, et celles que l'on rencontre accidentellement dans Horace et Démosthènes ; l'étude des historiens, comme Hérodote, Salluste, Tite-Live, etc. (ib., c. 36-44).

La rhétorique, d'après saint Isidore, c'est l'art de bien dire tel que

l'ont enseigné *Gorgias, Aristote, Hermagoras* chez les Grecs, *Cicéron* et *Quintilien* chez les Romains (ib., l. 2, c. 1-2). — Suivent un grand nombre d'exemples, presque tous empruntés aux auteurs païens.

Écoutons le grand organisateur des écoles catholiques au moyen-âge, le bienheureux Alcuin, lui dont les traditions littéraires ont été, selon la remarque de Trithème, *inviolablement conservées dans les écoles bénédictines, eum docendi modum quem ab Albino didicerat Rabanus, etiam tenere apud Fuldenses monachos. inviolabilem jubetur (Vita Rabani)*. Cet illustre maître a composé un traité de grammaire, où il parle ainsi à ses élèves : « La vraie sagesse est appuyée sur les sept colonnes des arts libéraux, et IL EST IMPOSSIBLE D'ARRIVER A LA SCIENCE PARFAITE, A MOINS QU'ON NE S'ÉLÈVE SUR CES SEPT COLONNES OU DEGRÉS. *Sapientia liberalium litterarum septem columnis confirmatur; nec aliter ad perfectam quemlibet deducit scientiam, nisi his septem columnis vel etiam gradibus exaltetur* » (t. 2, p. 853).

Laissons toujours Alcuin nous dire ce qu'il entend par arts libéraux, et je recommande le passage à tous ceux qui ont attaqué la preuve historique : « Voici les sept degrés des arts libéraux que vous désirez savoir, et puissiez-vous avoir autant d'ardeur à les parcourir, que vous avez maintenant de curiosité à les connaître : ce sont la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Par ces sciences les philosophes sont devenus plus illustres que les consuls romains, plus célèbres que les rois, et leur mémoire est immortelle ; c'est par elles aussi que les saints docteurs et les défenseurs de la foi catholique ont dominé les hérétiques dans les discussions publiques. C'EST PAR CE CHEMIN QUE VOUS DEVEZ MARCHER PENDANT VOS JEUNES ANNÉES, EN ATTENDANT QU'UN ÂGE PLUS AVANCÉ ET UNE INTELLIGENCE PLUS MURE VOUS PERMETTE D'ARRIVER AU SOMMET DE LA SCIENCE, L'ÉTUDE DES DIVINES ÉCRITURES. Alors, armés de toutes pièces, vous serez les défenseurs invincibles de la vraie foi et les dignes interprètes de la vérité » (*Op. Alcuin. Grammatic.*, t. 2, p. 853, 854, éd. Migne).

Est-ce clair ? Les sept arts libéraux sont précisément toutes les sciences qui ont rendu célèbres les philosophes de Rome et d'Athènes. Or, les philosophes de Rome et d'Athènes étudiaient-ils dans les au-

teurs profanes ? — Nous dirons, en empruntant une pensée de M. Gaume, voilà un texte contre lequel viendront se briser toutes les négations déclamatoires ! Alcuin entend par *arts libéraux* toutes les sciences des Grecs et des Romains, et sa méthode d'enseignement a dominé le moyen âge.

Le B. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, *parlant des ouvrages païens*, se sert de cette expression : *Humaniores litteræ* (v. ci-dessus p. 13). — Vous verrez que, malgré ce texte, M. Danjou continuera à nier le soleil en plein midi.

Le jeune Maurice était à l'école d'un grammairien. Saint Anselme lui conseilla de n'en pas sortir *avant d'avoir lu Virgile et les autres auteurs profanes*, dont la lecture n'offre point de danger (Ziegelbauer, *Hist. Ben.*, t. 2, p. 560). Dira-t-on que le sens du mot *grammaire* n'est pas suffisamment déterminé ?

Trithème dit, en parlant du Dante et de Pétrarque, *vir secularibus litteris studiosissimus, vir in secularibus litteris omnium sui temporis doctissimus* (*De Script. eccles.* n° 546, 623). — Or, la vie du Dante et de Pétrarque permet-elle d'expliquer le sens de *seculares litteræ*, autrement que par l'étude des auteurs païens ?

Trithème, en parlant de saint Fulgence, emploie ces expressions, *in secularibus litteris nobiliter doctus* (n° 191) ; de Boèce et de saint Adhelm, *in secularibus litteris eruditissimus* (n° 201, 239). Or, l'histoire nous apprend que saint Fulgence apprit par cœur, dès ses tendres années, *Homère et Ménandre* (v. *Recherches*, p. 40) ; que Boèce, *dès l'âge de dix ans*, se rendit à Athènes pour apprendre toutes les sciences des Grecs (ib. p. 17) ; que saint Adhelm apprit le grec comme un habitant d'Athènes, et connaissait, *presque aussi bien que Virgile*, l'élégance de la langue latine (ib. p. 60). Peut-on douter maintenant du sens que l'on doit attacher à ces mots que l'on rencontre dans les écrivains du moyen âge, *seculares litteræ, humaniores litteræ* ? et il serait facile de multiplier ces exemples.

Que l'on parcoure le grand ouvrage de Ziegelbauer sur l'*Histoire littéraire* des Bénédictins, et l'on trouve PLUS DE MILLE FOIS ces mêmes expressions, et toujours avec le sens que nous lui avons constamment donné dans nos *Recherches*. « Le sens de ces mots, m'écrit un savant religieux, est bien tel que vous l'exposez. Il n'y a jamais

eu d'autres lettres, d'autres grammaires, que celles des anciens. »

Le P. Mabillon, si bon juge en pareille matière, n'entend-il pas par *humaniores litteræ*, les classiques païens, lorsqu'il dit : « Utque ostendamus, quanti faceret S. Doctor (Augustinus) humaniorum litterarum studium, satis est animadvertere, quomodo alieubi miretur Julianum apostatam inter Ecclesiæ persecutores non recenseri. « An ipse non est (inquit) Ecclesiam persecutus, qui Christianos liberales disciplinas docere ac discere vetuit ? » (Mabillon *de stud. Monast.*, t. 2, art. 16, p. 82.) — C'étaient bien les classiques païens que Julien voulait bannir.

Expliquez-vous autrement ces passages du P. Thomassin : Summatim ex superioribus constat, Carolum magnum litterarum sui ævi, scholarumque instauratorem fuisse : Quadruplices tùm fuisse scholas, Presbyterales, Episcopales, Monasticas, et Palatinas : *Studia in iis efferbuisse humaniorum litterarum, philosophiæ, arithmeticiæ, dialecticiæ, astronomiæ, theologiæ, scholasticæ*, Canonum, Legum, Patrum, ac postremò vel primùm omnium Scripturarum, ad quos disciplinæ cæteræ omnes collimârunt (*Distipl.* 2 pars, l. 1, c. 96, n° 15 t. 2, p. 292).

Repetenda animo sunt quæ suprâ demonstravimus, approbavimusque exémples Caroli Magni, et Caroli Calvi ; cùm excitandæ revocandæque sunt in lucem, è tumultu quodam suo, sacræ et liberales disciplinæ, *neesse tunc initium duci ab humanioribus litteris*, in quibus posita sunt veluti fundamenta litterarum sacrarum (Thomassin, *ib.* c. 99, p. 298).

Et M. Gaume lui-même n'a-t-il pas traduit *belles-lettres* par *littérature profane*, et *grammatica*, par *classiques païens considérés comme classiques* ? (*V. R.*, p. 63, 83.) — Vraiment il est presque honteux d'être obligé de rappeler ici ce que tout le monde, sachant le latin, connaît parfaitement. Mais il y a eu dans tous ces débats UNE TELLE IGNORANCE DE L'HISTOIRE ET DE LA GRAMMAIRE, que ces détails étaient nécessaires. HOC PUDET DEMONSTRASSE, comme disait dernièrement M. Nisard, AT DEMONSTRANDUM ERAT.

Je résume cette réponse : J'ai établi, *l'histoire à la main*, que dans toutes les écoles du moyen âge, on enseignait, dès le bas âge, la *grammaire*, les *lettres humaines*, les *arts libéraux*. — Or, de l'a-

veu de tous les dictionnaires, de tous les écolâtres du moyen âge, la *grammaire*, les *lettres humaines*, les *arts libéraux*, renfermaient l'explication des auteurs anciens. Donc la thèse historique établie dans mes *Recherches* reste debout, malgré les dédains de mes adversaires, et les injures de M. Danjou. Tant qu'on n'aura pas répondu *positivement* à cette argumentation, j'aurai le droit de considérer la thèse comme jugée.

L'*Univers* du 7 septembre vient de nous donner une nouvelle preuve de la science de nos adversaires. M. l'abbé Toursel, supérieur du collège de Saint-Bertin, à Saint-Omer, a bien osé nous parler encore d'un texte du Concile de Trente, en renouvelant L'ÉNORME CONTRE-SENS que déjà s'était permis M. Gaume (v. ci-dessus, p. 285-287). — EN VÉRITÉ, L'*Univers* NE DEVRAIT PAS ABUSER AINSI DE LA BONNE FOI DES LECTEURS, QUI SOUVENT N'ONT PAS LA PENSÉE DE RECOURIR AUX ORIGINAUX. — Puis M. l'abbé Toursel s'étonne qu'on n'ait tenu aucun compte des règles du Concile de Trente. La raison en est simple : la règle, telle que vous l'expliquez, n'a jamais existé que dans votre imagination, dans les colonnes de l'*Univers* et dans le *Ver rongeur*. Relisez le Concile de Trente, faites vos traductions selon les règles de Lhomond, et votre étonnement cessera. C'est là une distraction que l'on passerait à ceux de nos adversaires *qui ne savent ni le grec ni le latin*, mais elle est intolérable chez un supérieur de collège. Et vous êtes d'autant plus inexcusable que déjà plusieurs fois cette étonnante bévue avait été signalée à M. Gaume et à ses amis.

Se décidera-t-on : 1° à lire le latin avant de le traduire, ou à l'apprendre si on ne le sait pas ; 2° à ne plus falsifier les Conciles ? Ces procédés sont inexplicables chez des hommes qui se posent : 1° EN RÉFORMATEURS DES ÉTUDES, 2° EN ULTRAMONTAINS. — Et c'est l'*Univers* qui, chaque matin, instruit ainsi le clergé ! Il serait important que M. le Rédacteur de l'*Univers* apprît le latin, afin de ne plus nous faire des contes pareils.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.	1 — 6
------------------	-------

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

1° La lettre première de M. Gaume.	7 — 27
2° Exposé de la thèse	27 — 36

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER. — *La thèse est fausse au point de vue historique.*

ART. 1 ^{er}	37 — 46
ART. 2	46 — 56

CHAPITRE DEUXIÈME. — *La thèse est fausse au point de vue philosophique et théologique.*

ART. 1 ^{er}	57 — 68
ART. 2	68 — 84

CHAPITRE TROISIÈME. — *La thèse est fausse au point de vue littéraire.*

ART. 1 ^{er}	85 — 127
ART. 2	127 — 139

LIVRE DEUXIÈME.

CHAPITRE PREMIER. — *Esprit de l'Eglise.*

ART. 1 ^{er}	140 — 161
ART. 2	161 — 195
ART. 3	195 — 216
ART. 4	216 — 223

CHAPITRE SECOND. — *Autorités invoquées par M. Gaume.*

ART. 1 ^{er}	225 — 242
ART. 2.	242 — 246
ART. 3.	246 — 247
ART. 4	248 — 251
ART. 5	251 — 252
ART. 6	252 — 256
ART. 7	256 — 259
ART. 8	259 — 261
ART. 9.	261 — 265
ART. 10.	265 — 267
ART. 11	267 — 281
ART. 12	281 — 287
ART. 13.	287 — 298
ART. 14.	298 — 304

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER. — *La thèse est irrespectueuse pour l'Eglise.*

ART. 1 ^{er}	305 — 338
ART. 2	339 — 356

CHAPITRE DEUXIÈME. — *La thèse est irrespectueuse pour le grand siècle.*

ART. 1 ^{er}	357 — 359
ART. 2	359 — 368
ART. 3.	368 — 375

CHAPITRE TROISIÈME. — *M. Gaume est irrespectueux pour MMgrs de Reims et d'Arras*

CHAPITRE QUATRIÈME. — *M. Gaume est irrespectueux pour Mgr d'Orléans.*

CHAPITRE CINQUIÈME. — *M. Gaume est irrespectueux pour l'Univers.*

	376 — 381
	382 — 383
	384 — 396

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER. — *La thèse de M. Gaume est établie de manière à faire conclure que l'Eglise est l'ennemie des sciences et des lettres humaines.*

	397 — 411
--	-----------

CHAPITRE SECOND. — *La thèse de M. Gaume rend toute conciliation impossible.*

ART. 1 ^{er}	419 — 430
ART. 2	430 — 447
CONCLUSION	448 — 460

APPENDICE.

N° 1. Lettre de Mgr l'Evêque d'Orléans	I— XVI
N° 2. Mandement de Mgr l'Evêque d'Orléans	XVII— XLV
N° 3. Article de D. Pitra	XLV— LI
N° 4. Lettres de M. Foisset à l' <i>Univers</i>	LII— LXIV
N° 5. Extrait des ouvrages de M. l'abbé Audisio, professeur à l'Université romaine.	LXIV— LXX
N° 6. Réponse aux objections historiques faites contre mes <i>Recherches</i>	LXX—LXXXI

ERRATA.

- P. 49, ligne 16 : *fuit*, lisez *stat*.
 P. 188, ligne 27 : *proferit*, lisez *profert*.
 P. 323, ligne 27 : *fit*, lisez *sit*.
 P. 352, ligne 12 : *est une chose qui concerne*, lisez *est-cé une chose*.
 P. VI (Appendice), ligne 33 : *cruendo*, lisez *eruendo*.
 P. XXIV, (id.) ligne 17 : *selon nous*, lisez *selon lui*.
 P. XXV, (id.) ligne 14 : *les enseignements*, les lisez *enseignements publics*.









